This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137570 7

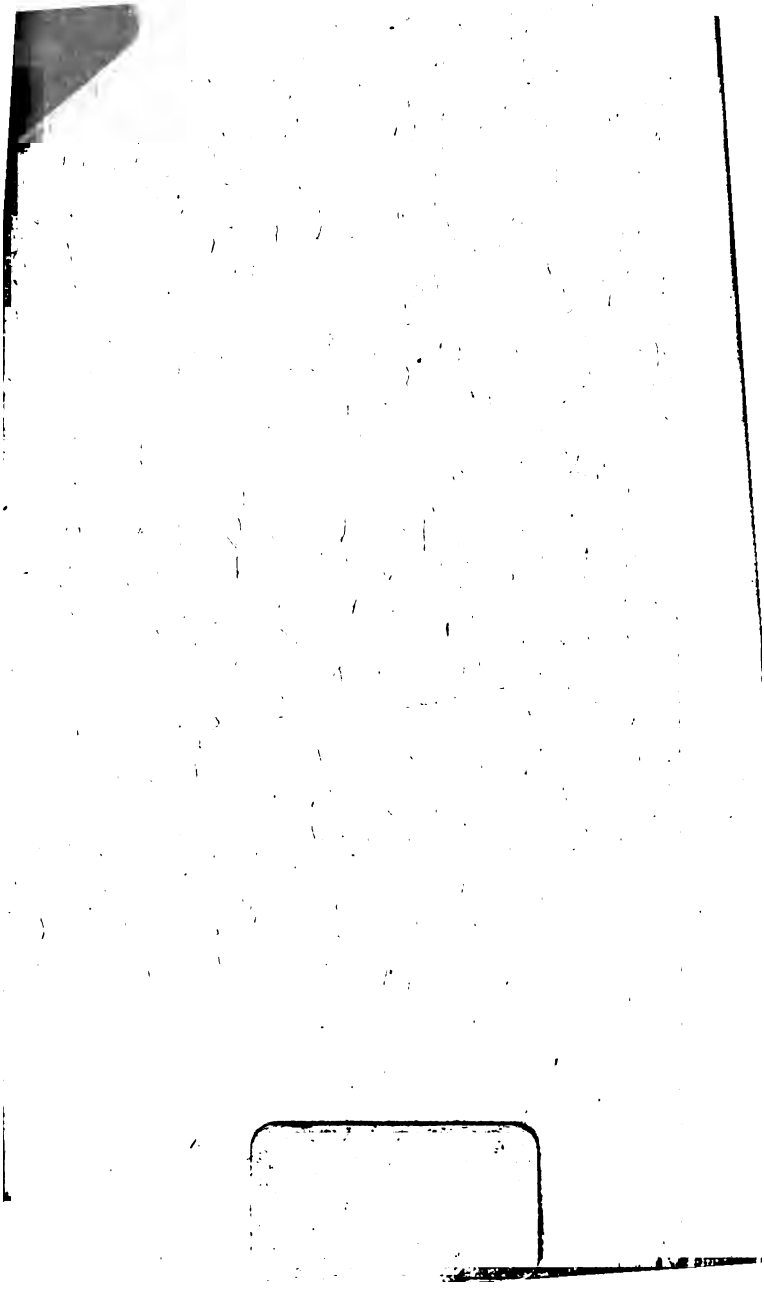

St. Simon
DEL

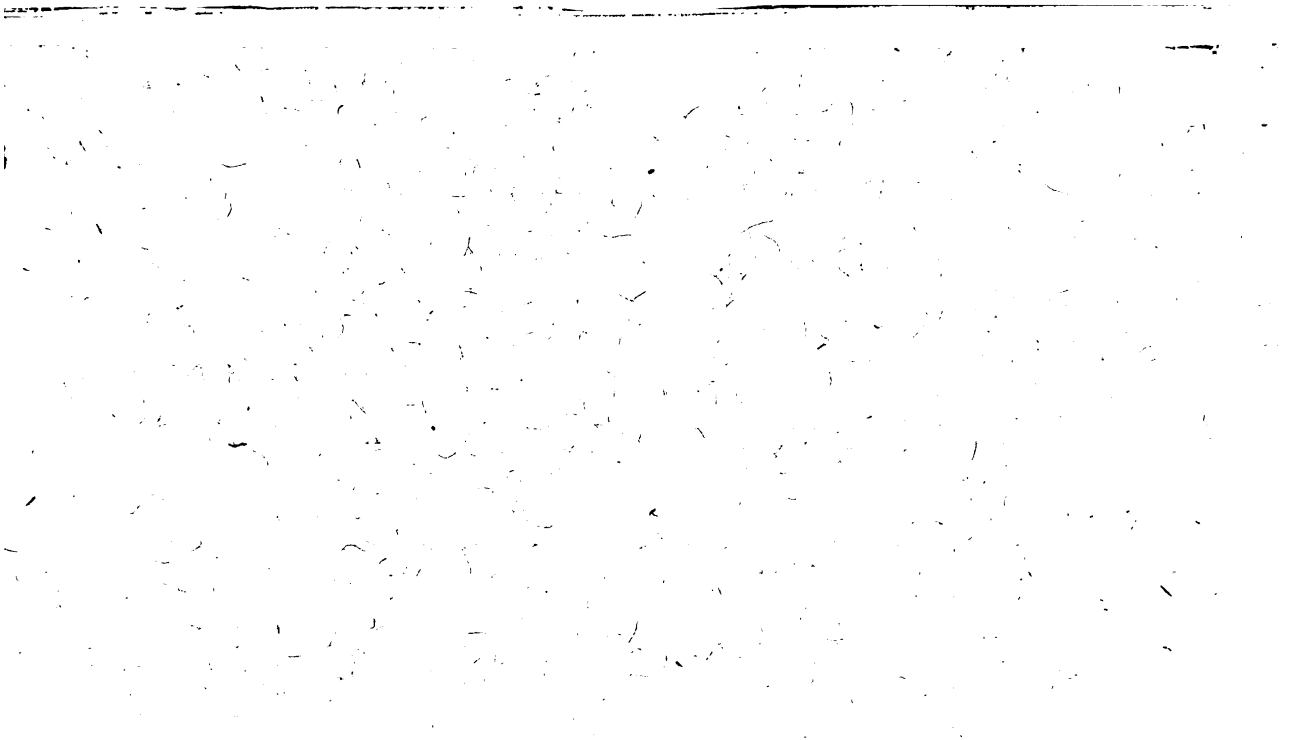

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais

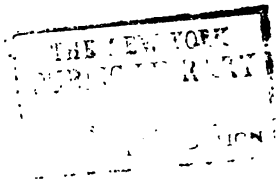

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais

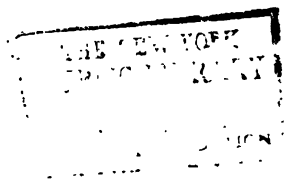

Louise de Prie

Maréchale de la Motte Houdancourt

[illegible]

MÉMOIRES

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

ПРОЧЕТА
ЛИПСИ
НЕМА ОЦЕНКИ

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CCXXIV.

Ma liaison intime avec le maréchal de Boufflers. — Sa réception au parlement. — Belsunce, évêque de Marseille.

Le pape enfin, poussé à bout par les exécutions militaires qui désolaient l'état ecclésiastique, le blocus de Ferrare et du fort Urbin, céda à toutes les volontés de l'empereur, et reconnut l'archiduc roi d'Espagne; sur quoi Philippe V fit défendre au nonce, qui était à Madrid, de se présenter devant lui, fit fermer la nonciature et rompit tout commerce avec Rome, ce qui y tarit une grande source d'argent. Son ambassadeur sortit de Rome et des états du pape.

Cependant les impériaux ravageaient toujours les terres de l'église, sans que le marquis de Prié daignât les arrêter. Il donna une comédie et un bal dans son palais, contre les plus expresses défenses du pape, qui, dans cette calamité, avait interdit tous les spectacles et les plaisirs dans Rome. Il envoya faire des remontrances à Prié sur la fête qu'il voulait donner. Il n'en eut d'autre réponse sinon qu'il s'y était engagé aux dames, à qui il

ne pouvait manquer de parole. Le rare est qu'après ce mépris si public, les neveux du pape y allèrent, et qu'il eut la faiblesse de le souffrir.

Tessé, voyant venir cet orage qu'il ne pouvait détourner, même par ses belles lettres, crut ne pouvoir mieux prendre son temps pour se faire faire une opération au derrière, afin de vérifier la raison qui, politiquement, l'avait tenu depuis très-longtemps chez lui pour ne se point commettre, et afin d'y demeurer tant qu'il le jugerait à propos sans être obligé de voir qui il ne voudrait pas, ni de sortir de chez lui. Le pape éperdu avait fait tout ce qu'il avait pu pour retenir l'ambassadeur d'Espagne, et n'oubliait rien pour empêcher Tessé de partir.

Toutefois la partie n'étant plus tenable, et ne faisant plus qu'un personnage inutile et honteux, il partit et s'en revint fort lentement.

En débarquant en Provence, il apprit la mort de sa femme dans sa province, dont elle n'était jamais sortie. Elle s'appelait Auber, fille unique du baron d'Aunay, près de Caen, et dont il paraissait qu'il ne tenait pas grand compte. A son retour il ne laissa pas d'avoir une longue audience du roi, quoique sur un voyage dont le succès avait été fort désagréable, et les affaires vieillies. Telle fut l'issue de cette ligue d'Italie si bien pensée, mais qui échoua avant d'être formée, comme je l'ai raconté.

Malgré tant de différence d'âge et d'emplois, et de liaisons encore qui n'étaient pas les mêmes, j'étais ami intime du maréchal de Boufflers. Je fus donc ravi de sa gloire et de ses récompenses. Il n'ignorait pas combien j'étais blessé de la multiplication des ducs et pairs, et j'oserai dire qu'il se trouva flatté de ma joie de le voir revêtu de la pairie. Il crut aussi, par ce qui s'était passé en diverses choses de cette dignité, que j'y entendais quelque chose, tellement qu'en retournant en Flandre

pour ce projet de reprendre Lille, qui n'eut pas lieu, il me pria en son absence de voir ses lettres d'érection, qu'il avait chargé le président Lamoignon de projeter, et me demanda avec confiance, et comme un vrai service, de vouloir bien travailler à les dresser avec la Vrillière, secrétaire d'état en mois, qui devait les expédier, qui était mon ami particulier, et qui voudrait bien m'en croire.

Nous les dressâmes donc la Vrillière et moi le plus avantageusement et fortement qu'il fut possible, sans outrepasser en rien dans les clauses ce que le roi avait bien voulu accorder, mais que nous exprimâmes avec toute la netteté et la clarté qui s'y peut répandre.

Dès que le maréchal fut de retour, je lui conseillai de faire un effort sur sa santé pour se faire recevoir au parlement le jour même que ses lettres y seraient enregistrées, parce qu'il s'épargnerait une double fatigue de visites, et que, après le péril où il avait été dans sa maladie en Flandre, il n'était pas sage de différer un enregistrement dont dépendait la réalité de sa dignité, ni sa réception qui fixait son rang et des siens pour toujours. Il me crut et me pria de le conduire sur l'une et sur l'autre, et d'être aussi le premier de ses quatre témoins.

Je fus très-sensible à cet honneur; ainsi je ne voulus pas me contenter de l'usage ordinaire qui est que le greffier vous apporte chez vous un témoignage tout dressé et qu'on signe, ce qui est une manière de formule un peu diversifiée pour varier les quatre témoignages que le rapporteur lit tout haut en rapportant. J'en pris occasion de rendre public ce que je pensais d'un si vertueux personnage que sa dernière action venait de combler d'honneur. Je le dictai donc au greffier lorsqu'il vint chez moi, je le signai et j'en envoyai un double signé aussi au maréchal de Boufflers, dont il fut fort touché.

Les trois autres témoins furent le duc d'Aumont, parce qu'il faut deux pairs et deux autres, qui furent M. de Choiseul, doyen des maréchaux de France alors, et Beringhem, premier écuyer, tous deux chevaliers de l'ordre.

La vérification et enregistrement des lettres d'érection et la réception du maréchal se firent tout de suite le mardi matin 19 mars. Comme il s'agissait de l'une et de l'autre à la fois, tout le parlement fut assemblé, de sorte qu'avec les pairs, les conseillers d'honneur et honoraires, et les quatre maîtres des requêtes qui s'y peuvent trouver ensemble, nous étions près de trois cents sur les fleurs de lis. Tout ce qui put s'y trouver de pairs y assista, et jamais tant de seigneurs, de gens de toutes sortes de qualité ni une telle affluence d'officiers, surtout de ceux qui sortaient de Lille.

M. le Duc prit cette occasion de mener pour la première fois M. le duc d'Enghien son fils au parlement, comme font toujours les princes du sang à l'occasion d'une réception de pair, auxquelles toutes tous se trouvent toujours. Pelletier, premier président, en fit un petit mot de compliment à M. le Duc, et y mêla fort à propos quelque chose sur M. le prince de Conti, qui venait de mourir. M. le Duc répondit si bas que personne ne put l'entendre.

Comme on s'assemblait et qu'on prenait place, arriva le nouveau pair fort accompagné, qui, outre tout ce que j'ai dit, qui vint là l'honorer, trouva par les rues et dans le palais, sur tout son passage, une si grande foule de peuple criant et applaudissant en manière de triomphes que je ne vis jamais spectacle si beau, ni si satisfaisant, ni homme si modeste que celui qui le reçut au milieu de toute cette pompe.

Tous étant en place, le Nain, lors sous-doyen du pe-

lement, et magistrat très-vénérable, le doyen étant hors de combat, fit lecture des lettres, puis commença le rapport. Aussitôt je me levai et sortis, comme fit aussi le duc d'Aumont, et avec nous le duc de Guiche et les autres pairs, parents au degré de l'ordonnance. Les deux présidents de Lamoignon, père et fils, l'un honoraire, l'autre titulaire, sortirent après nous et aussitôt, par la petite vanité de montrer qu'ils avaient travaillé aux lettres, car ils n'avaient aucune parenté. La foule était si grande que les huissiers eurent peine à nous faire faire place. Les deux présidents se retirèrent à la cheminée, et nous vers les fenêtres, autour de notre nouveau confrère qui y était assis, et s'était un peu trouvé mal. Sitôt que l'arrêt de réception fut prononcé, les huissiers nous vinrent avertir. Les présidents Lamoignon rentrèrent en place un moment après nous. Après que nous y fûmes tous remis, les huissiers vinrent chercher le maréchal, qui prêta son serment à la manière accoutumée et prit après sa place.

La séance se trouva de manière que son serment se fit derrière moi. Un moment après qu'il fut en place, le premier président lui fit un compliment auquel le maréchal répondit fort modestement, mais fort intelligiblement. Mon témoignage et ces deux pièces ne sont point assez longues pour ne pas tenir place ici; j'ai cru ne devoir rien omettre de la brillante réception d'un homme si illustre. Voici le témoignage que je rendis, et que le Nain lut tout haut le premier des quatre.

« Messire Louis, duc de Saint-Simon, pair de Fran-
« ce, etc., a dit que M. le duc de Boufflers, dont la très-
« ancienne maison est alliée aux plus grandes du royaume,
« paraît encore plus illustre par le trophée de dignités
« et de charges les plus éclatantes que sa vertu a ramas-
« sées sur sa tête, sans qu'il en ait jamais recherché au-

rés. Je ne dois me louer que d'avoir été à la tête de tant de braves gens qui ont fait valoir mes bonnes intentions. »

Il ne donna point de repas comme plusieurs font en cette occasion : sa santé ne lui permit pas de joindre cette fatigue à toutes celles qu'il venait d'essuyer.

Il dut bien être content des applaudissements universels, et encore plus de lui-même, surtout de la modestie et de la simplicité qu'il y montra d'une façon si naturelle, et qui achevèrent de le faire estimer digne de l'éclat qu'il savait si bien supporter.

Il fut remarquable que le propre jour du triomphe du défenseur de Lille fut celui même de l'éclair qui précéda la foudre lancée contre celui qui n'avait pas voulu le secourir; car ce fut le soir du jour de la réception au parlement du maréchal de Boufflers, que le comte de Toulouse dit, par ordre du roi, au comte d'Évreux qu'il ne servirait plus.

Le roi, après avoir fait ses pâques le samedi saint, à son ordinaire, se trouva surpris d'une forte colique, en travaillant l'après-dînée avec le père le Tellier à la distribution des bénéfices. Il ne put entendre qu'une messe basse le jour de Pâques, et fut cinq ou six jours à ne voir presque personne, au bout desquels il n'y parut plus.

Marseille vaquait, dont le frère du comte du Luc avait été évêque longtemps, qui avait passé à Aix, d'où il est enfin venu à Paris, où il a succédé immédiatement au cardinal de Noailles, sans en rien retracer, aussi était-ce pour tout le contraire qu'il y fut mis. A Marseille le roi nomma l'abbé de Belsunce, fils d'une sœur de M. de Lausun. C'était un saint prêtre, nourrisson favori du père le Tellier, qui avait été longtemps jésuite, et que les jésuites mirent hors de chez eux dans l'espérance de

s'en servir plus utilement, en quoi ils ne se trompèrent pas. Il était trop saint et trop borné, trop ignorant et trop incapable d'apprendre pour leur faire le moindre honneur, ni le plus léger profit. Evêque, il imposa avec raison par la pureté de ses mœurs, par son zèle, par sa résidence et son application à son diocèse, et devint illustre par les prodiges qu'il y fit dans le temps de la peste, et après par le refus de l'évêché de Laon, pour ne pas quitter sa première épouse.

Son aveuglement pour les jésuites, et son ignorance qui parut profonde à surprendre, le livrèrent avec fureur à la constitution, dont il pensa être cardinal; mais au fait et au prendre, il fallait aux Romains et aux jésuites un homme dans cette dignité dont ils pussent faire un autre usage que de dire ce qu'ils lui auraient soufflé à mesure, et de signer avec abandon tout ce qu'ils lui auraient présenté. Si un homme aussi pur d'intention, et aussi distingué par tout ce que je viens de dire, avait pu se déshonorer, il l'aurait été par son fanatisme sur la constitution, par les écrits étranges en tout sens qu'il adopta et signa comme siens, et surtout par le personnage indigne en lui, infâme en tout autre, qu'il fit en ce brigandage d'Embrun.

M. de Lausun fut aussi aise de l'épiscopat de son neveu que l'aurait pu être le plus petit bourgeois, tant les plus petites choses, qui avaient l'air de grâces, lui étaient sensibles.

CHAPITRE CCXXV.

Mort de M. le Prince : son caractère. — Mademoiselle de Tours chassée de chez madame la princesse de Conti, fille de M. le Prince, par ordre du roi obtenu par le père Tellier.

M. le Prince, qui depuis plus de deux ans ne paraissait plus à la cour, mourut à Paris un peu après minuit, la nuit du dimanche de Pâques au lundi, dernier mars et 1er avril, en sa soixante-sixième année.

C'était un petit homme très-mince et très-maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissait pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire; et quand il voulait plaire, jamais avec tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source. Personne aussi n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni la magnificence des fêtes, dont il savait surprendre et enchanter, et dans toutes les espèces imaginables.

Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et une si continuelle et si vive imagina-

tion, uniquement propre à être son bourreau et le fléau des autres; jamais tant d'épines et de danger dans le commerce, tant et de si sordide avarice, et de ménage bas et honteux, d'injustices, de rapines, de violences; jamais encore tant de hauteur, de prétentions sourdes, nouvelles, adroitement conduites, de subtilités d'usages, d'artifices à les introduire impercceptiblement, puis à s'en avantager, d'entreprises hardies et inouïes, de conquêtes à force ouverte; jamais en même temps une si vile bassesse, bassesse sans mesure aux plus petits besoins, ou possibilité d'en avoir; de là cette cour rampante aux gens de robe et de finances, aux commis et aux valets principaux, cette attention servile aux ministres, ce raffinement abject de courtisan auprès du roi, de là encore ses hauts et bas continuels avec tout le reste. Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche, plein de manéges et d'artifices à découvrir et à scruter tout, à quoi il était occupé sans cesse aidé d'une vivacité extrême et d'une pénétration surprenante, colère et d'un emportement à se porter aux derniers excès même sur des bagatelles, difficile en tout, à l'excès, jamais d'accord avec lui-même, et tenant tout chez lui dans le tremblement, à tout prendre, la fougue et l'avarice étaient ses maîtres qui le gourmandaient toujours. Avec cela c'était un homme dont on avait peine à se défendre quand il avait entrepris d'obtenir par les grâces, le tour, la délicatesse de l'insinuation et de la flatterie, et par l'éloquence naturelle qu'il employait, mais parfaitement ingrat des plus grands services, si la reconnaissance ne lui était utile à mieux.

On a vu déjà, sur Rose, ce qu'il savait faire à ses voisins dont il voulait les terres, et la gentillesse du

tour des renards. L'étendue qu'il sut donner à Chantilly et à ses autres terres, par de semblables voies, est incroyable, aux dépens de gens qui n'avaient ni l'audace de Rose ni sa familiarité avec le roi; et la tyrannie qu'il y exerçait était affreuse. Il déroba pour rien, à force de caresses et de souplesses, la capitainerie de Senlis et de la forêt d'Hallustre, dans laquelle Chantilly est compris, à mon oncle et à la marquise de Saint-Simon, alors fort vieux. J'ai déjà raconté ce trait.

Il n'eut les entrées chez le roi, et encore non les plus grandes, qu'avec les survivances de sa charge et de son gouvernement pour son fils, en le mariant à la bâtarde du roi; et tandis que, à ce titre de gendre et de belle-fille, son fils et sa fille étaient, entre le souper du roi et son coucher, dans son cabinet avec lui, les autres légitimés et la famille royale, il dormait le plus souvent sur un tabouret au coin de la porte, où je l'ai maintes fois vu ainsi attendre avec tous les courtisans que le roi vînt se déshabiller.

La duchesse du Maine le tenait en respect; il courtisait M. du Maine qui lui rendait peu de devoirs, et qui le méprisait. Madame la Duchesse le mettait au désespoir, entre le courtisan et le père, sur lequel le courtisan l'emportait presque toujours.

Sa fille mariée avait doucement secoué le joug. Celles qui ne l'étaient pas le portaient dans toute sa pesanteur; elles regrettaient la condition des esclaves. Mademoiselle de Condé en mourut, qui avait de l'esprit, de la vertu et du mérite, et de laquelle on disait merveilles.

Mademoiselle d'Enghien, laide jusqu'au dégoût, et qui n'avait rien du mérite de mademoiselle de Condé, lorgna longtemps, faute de mieux, le mariage de M. de Vendôme, au risque de sa santé et de bien d'autres considérations. M. et madame du Maine, de pitié, et

aussi par intérêt de bâtardise, se mirent en tête de le faire réussir. M. le Prince le regardait avec indignation. Il sentait la honte du double mariage de ses enfants avec ceux du roi, mais il en avait tiré les avantages. Celui-ci ne l'approchait point du roi, et ne pouvait lui rien produire d'agréable. Il n'osait aussi le dédaigner à titre de bâtardise, beaucoup moins résister au roi, si, poussé par M. du Maine, il se le mettait en gré, tellement qu'il prit le parti de la fuite, et de faire le malade près de quinze mois avant qu'il le devînt de la maladie dont il mourut. Il ne remit jamais depuis les pieds à la cour, faisant toujours semblant d'y vouloir aller pour s'y faire attendre, et cependant gagner du temps, et n'être pas pressé.

M. le prince de Conti, qui lui rendait bien plus de devoirs que M. le Duc, et dont l'esprit était si aimable, réussissait auprès de lui mieux que nul autre, mais il n'y réussissait pas toujours. Pour M. le Duc ce n'était que bienséance. Ils se craignaient tous deux : le fils craignait un père fort difficile et plein d'humeur et de caprice; le père, un gendre du roi; mais souvent le pied ne laissait pas de glisser au père, et ses sorties sur son fils étaient furieuses.

Madame la Princesse était sa continuelle victime. Elle était également laide, vertueuse et sotte; elle était un peu bossue, et avec cela un gousset fin qui se faisait suivre à la piste, même de loin. Toutes ces choses n'empêchèrent pas M. le Prince d'en être jaloux jusqu'à la fureur, et jusqu'à sa mort. La piété, l'attention infatigable de madame la Princesse, sa douceur, sa soumission de novice, ne la purent garantir ni des injures fréquentes, ni des coups de pied et de poing qui n'étaient pas rares. Elle n'était pas maîtresse des plus petites choses; elle n'en osait demander ni proposer aucune. Il la faisait par-

tir à l'instant que la fantaisie lui en prenait pour aller d'un lieu à un autre. Souvent, montée en carrosse, il l'en faisait descendre, ou revenir du bout de la rue, puis recommençait l'après-dînée ou le lendemain. Cela dura une fois quinze jours de suite pour un voyage de Fontainebleau. D'autres fois, il l'envoyait chercher à l'église, lui faisait quitter la grand'messe, et quelquefois la mandait au moment qu'elle allait communier; et il fallait revenir à l'instant, et remettre sa communion à une autre fois. Ce n'était pas qu'il eût besoin d'elle, ni qu'elle osât faire la moindre démarche, ni celle-là même sans sa permission; mais les fantaisies étaient continuelles.

Lui-même était toujours incertain. Il avait tous les jours quatre dîners prêts : un à Paris, un à Écouen, un à Chantilly, un où la cour était. Mais la dépense n'en était pas forte : c'était un potage, et la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain, dont l'autre moitié servait pour le lendemain.

Il travaillait tout le jour à ses affaires, et courait Paris pour la plus petite. Sa maxime était de prêter et d'emprunter tant qu'il pouvait aux gens du parlement pour les intéresser eux-mêmes dans ses affaires, et avoir occasion de se les dévouer par ses procédés avec eux; aussi était-il bien rare qu'il ne réussit dans toutes celles qu'il entreprenait, pour lesquelles il n'oubliait ni soins ni sollicitations.

Toujours enfermé chez lui, et presque point visible à la cour comme ailleurs, hors les temps de voir le roi ou les ministres, s'il avait à parler à ceux-ci, qu'il désespérait alors par ses visites allongées et redoublées. Il ne donnait presque jamais à manger et ne recevait personne à Chantilly, où son domestique et quelques jésuites savants lui tenaient compagnie, très-rarement d'autres gens; mais quand il faisait tant que d'y en

convier, il était charmant. Personne au monde n'a jamais si parfaitement fait les honneurs de chez soi; jusqu'au moindre particulier ne pouvait être si attentif. Aussi cette contrainte, qui pourtant ne paraissait point, car toute sa politesse et ses soins avaient un air d'aisance et de liberté merveilleuse, faisait qu'il n'y voulait personne.

Chantilly était ses délices. Il s'y promenait toujours suivi de plusieurs secrétaires avec leur écritoire et du papier, qui écrivaient à mesure ce qui lui passait par l'esprit pour raccommoder et embellir. Il y dépensa des sommes prodigieuses, mais qui ont été des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y a enterrés et des merveilles qu'il y a faites.

Il s'amusait assez aux ouvrages d'esprit et de science, il en lisait volontiers et en savait juger avec beaucoup de goût, de profondeur et de discernement. Il se divertissait aussi quelquefois à des choses d'art et de mécanique auxquelles il se connaissait très-bien.

Autrefois il avait été amoureux de plusieurs dames de la cour; alors rien ne lui coûtait. C'était les grâces, la magnificence, la galanterie même, un Jupiter transformé en pluie d'or. Tantôt il se travestissait en laquais, une autre fois en revendeuse à la toilette, tantôt d'une autre façon. C'était l'homme du monde le plus ingénieux. Il donna une fois une fête au roi, et cabala pour se la faire demander, uniquement dans le but de retarder un voyage en Italie d'une grande dame qu'il aimait, avec laquelle il était bien, et dont il amusa le mari à faire les vers. Il perça tout un côté d'une rue près de Saint-Sulpice par les maisons, l'une dans l'autre, qu'il loua toutes et qu'il meubla, pour cacher ses rendez-vous.

Jaloux aussi et cruellement de ses maîtresses, il eut entre autres la marquise de Richelieu, que je nomme

parce qu'elle ne vaut pas la peine d'être tue. Il en était éperdûment amoureux, et dépensait des millions pour elle et pour être instruit de ses déportements. Il sut que le comte de Roucy partageait ses faveurs, et c'est elle à qui ce spirituel comte proposait bien sérieusement de faire mettre du fumier à sa porte pour la garantir du bruit des cloches dont elle se plaignait. M. le Prince reprocha le comte de Roucy à la marquise de Richelieu qui s'en défendit fort. Cela dura quelque temps. Enfin, M. le Prince, outré d'amour, d'avis certains et de dépit, redoubla ses reproches, et les prouva si bien qu'elle se trouva prise. La frayeur de perdre un amant si riche et si prodigue lui fournit sur-le-champ un excellent moyen de lui mettre l'esprit en repos. Elle lui proposa de donner, de concert avec lui, un rendez-vous chez elle au comte de Roucy, où M. le Prince aurait des gens apostés pour s'en défaire. Au lieu du succès qu'elle se promettait d'une proposition si humaine et si ingénieuse, M. le Prince en fut tellement saisi d'horreur qu'il en avertit le comte de Roucy, et ne la revit de sa vie.

Ce qui ne se peut comprendre, c'est qu'avec tant d'esprit, d'activité, de pénétration, de valeur et d'envie de faire, et d'être un aussi grand homme à la guerre qu'était M. son père, il n'ait jamais pu lui faire comprendre les premiers éléments de ce grand art. Il en fit longtemps son étude et son application principale. Le fils y répondit par la sienne, sans que jamais il ait pu acquérir la moindre aptitude à aucune des parties de la guerre, sur laquelle M. son père ne lui cachait rien, et lui expliquait tout à la tête des armées. Il l'y eut toujours avec lui, voulut essayer de le mettre en chef, y demeurant néanmoins pour lui servir de conseil, quelquefois dans les places voisines, et à portée, avec la permission du roi, sous prétexte de ses infirmités. Cette manière de l'in-

struire ne lui réussit pas mieux que les autres. Il désespéra d'un fils doué pourtant de si grands talents, et il cessa enfin d'y travailler, avec toute la douleur qu'il est aisé d'imaginer. Il le connaissait et le connut de plus en plus; mais sa sagesse contint le père, et le fils était en respect devant cet éclat de gloire qui environnait le grand Condé.

Les quinze ou vingt dernières années de la vie de celui dont on parle ici furent accusées de quelque chose de plus que d'emportement et de vivacité. On crut y remarquer des égarements, qui ne demeurèrent pas tous renfermés dans sa maison. Entrant un matin chez la maréchale de Noailles, qui me l'a conté dans son appartement de quartier, comme on faisait son lit, et qu'il n'y avait plus que la courtepointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte, où s'écriant avec transport : « Ah ! le bon lit, le bon lit ! » il prit sa course, sauta dessus, se roula sept ou huit tours en tous les sens, puis descendit et fit excuse à la maréchale, lui disant que son lit était si propre et si bien fait, qu'il n'y avait pas moyen de s'en empêcher, et cela sans qu'il y eût jamais rien eu entre eux, et dans un âge où la maréchale, qui avait été toute sa vie hors de soupçon, n'en pouvait laisser naître aucun. Ses gens demeurèrent stupéfaits, et elle bien autant qu'eux. Elle en sortit adroitement par un grand éclat de rire et par plaisanter.

On disait tout bas qu'il y avait des temps où tantôt il se croyait chien, tantôt quelque autre bête dont alors il imitait les façons; et j'ai vu des gens très-dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir vu au coucher du roi pendant le prier-Dieu, et lui cependant près du fauteuil, jeter la tête en l'air subitement plusieurs fois de suite, et ouvrir la bouche toute grande comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit. Il est certain qu'on était des temps

considérables sans le voir, même ses plus familiers domestiques, hors un seul vieux valet de chambre qui avait pris empire sur lui, et qui ne s'en contraignait pas.

Dans les derniers temps de sa vie, et même la dernière année, il n'entra et ne sortit rien de son corps qu'il ne le vît peser lui-même, et qu'il n'en écrivît la balance, d'où il résultait des dissertations qui désolaient ses médecins.

La fièvre et la goutte l'attaquèrent à reprises. Il augmenta son mal par son régime trop austère, par une solitude où il ne voulait voir personne, même le plus souvent de sa plus intime famille, par une inquiétude et des prévisions qui le jetèrent dans des transports de fureur.

Finot, son médecin, et le nôtre de tout temps et de plus notre ami, ne savait que devenir avec lui. Ce qui l'embarrassa le plus, à ce qu'il nous a conté plus d'une fois, fut que M. le Prince ne voulut plus rien prendre, dit qu'il était mort, et pour toute raison que les morts ne mangeaient point. Si fallait-il pourtant qu'il prît quelque nourriture ou qu'il mourût véritablement. Jamais on ne put lui persuader qu'il vivait, et que par conséquent il fallait qu'il mangeât. Enfin, Finot et un autre médecin qui le voyait le plus ordinairement avec lui, s'avisèrent de convenir qu'il était mort, mais de lui soutenir qu'il y avait des morts qui mangeaient. Ils offrirent de lui en produire, et en effet ils lui amenèrent quelques gens sûrs et bien recordés qu'il ne connaissait point et qui firent les morts tout comme lui, mais qui mangeaient. Cette adresse le détermina, mais il ne voulait manger qu'avec eux et avec Finot. Moyennant cela, il mangea très-bien. Cette fantaisie dura assez longtemps, dont l'assiduité désespérait Finot, qui toutefois mourait de rire en

nous racontant ce qui se passait, et les propos de l'autre monde qui se tenaient à ces repas. Il vécut encore longtemps après.

Sa maladie augmentant, madame la Princesse se hasarda de lui demander s'il ne voulait point penser à sa conscience et voir quelqu'un ; il se divertit assez longtemps à la rebuter. Il y avait déjà quelques mois qu'il voyait le père de la Tour en cachette, le même général de l'Oratoire qui avait assisté mademoiselle de Condé et M. le prince de Conti. Il avait envoyé proposer à ce père de le venir voir en bonne fortune, la nuit et travesti. Le messager fut un sous-secrétaire, confident unique de ce secret. Le père de la Tour, surpris au dernier point d'une proposition si sauvage, répondit que le respect qu'il devait à M. le Prince l'engagerait à le voir avec toutes les précautions qu'il voudrait lui imposer, mais que, quelque justice qu'il eût droit d'attendre de sa maison, il ne pouvait dans son état et dans sa place consentir à se travestir, ni à quitter le frère qui l'accompagnait toujours, mais qu'avec son habit et ce frère tout lui serait bon, pourvu encore qu'il rentrât à l'Oratoire avant qu'on y fût retiré. M. le prince passa ces conditions. Quand il le voulait voir, ce sous-secrétaire allait à l'Oratoire, s'y mettait dans un carrosse de remise avec le général et son compagnon, les menait à une petite porte ronde d'une maison qui répondait à l'hôtel de Condé, et par de longs et d'obscurs détours, souvent la lanterne à la main et une clef dans une autre, qui ouvrait et fermait sur eux un grand nombre de portes, le conduisait jusque dans la chambre de M. le Prince. Là, tête à tête avec lui, le père quelquefois le confessait, le plus souvent l'entretenait. Quand M. le Prince en avait pris sa suffisance ou que l'heure pressait, car il le retenait souvent longtemps, le même homme rentrait dans la cham-

bre, et le remenait par les mêmes détours jusqu'au carrosse où le frère les attendait, et de là à l'Oratoire de Saint-Honoré. C'est le père de la Tour qui me l'a conté depuis, ainsi que la surprise et la joie de madame la Princesse, quand M. le Prince lui apprit enfin qu'il le voyait ainsi depuis quelques mois. Alors il n'y eut plus de mystère; le père de la Tour fut mandé à découvert, et se rendit assidu pendant le peu de semaines que M. le Prince vécut depuis.

Les jésuites y furent cruellement trompés. Ils se croyaient en possession bien assurée d'un prince élevé chez eux, qui leur avait donné son fils unique dans leur collége, qui n'avait qu'eux à Chantilly et toujours pour compagnie, qui vivait avec eux en entière familiarité. Leur père Lucas, homme dur, rude, grossier, quoique souvent supérieur dans leurs maisons, était son confesseur en titre, qui véritablement ne l'occupait guère, mais qu'il envoyait chercher tous les ans, à Pâques, dans une chaise de poste, jusqu'à Rouen où il était recteur. Ce père y apprit son extrémité, arriva là-dessus par les voitures publiques, et ne put ni le voir ni se faire payer son voyage. L'affront leur parut sanglant. M. le Prince pratiqua ainsi ce que j'ai rapporté que le premier président Harlay dit un jour en face aux jésuites et aux pères de l'Oratoire, venus ensemble chez lui pour une affaire, en les reconduisant devant tout le monde : « Il est bon, se tournant aux jésuites, de vivre avec vous, mes pères; » et tout de suite se tournant aux pères de l'Oratoire : « et de mourir avec vous, mes pères. »

Cependant la maladie augmenta rapidement et devint extrême. Les médecins le trouvèrent si mal la nuit de Pâques qu'ils lui proposèrent les sacrements pour le lendemain. Il disputa contre eux, puis leur dit qu'il les voulait donc recevoir tout à l'heure, que ce serait chose

faite, et qui le délivrerait du spectacle qu'il craignait. A leur tour, les médecins disputèrent sur l'heure indue, et que rien ne pressait si fort. A la fin, de peur de l'aigrir, ils consentirent. On envoya à l'Oratoire et à la paroisse, et il reçut ainsi brusquement les derniers sacrements. Fort peu après, il appela M. le Duc qui pleurait, régla tout avec lui et avec madame la Princesse, la congédia avec des marques d'estime et d'amitié, et lui dit où était son testament. Il retint M. le Duc, avec qui il ne s'entretint plus que des honneurs qu'il voulait à ses obsèques, des choses omises à celles de M. son père qu'il ne fallait pas oublier aux siennes, et même y prendre bien garde; répéta plusieurs fois qu'il ne craignait point la mort, parce qu'il avait pratiqué la maxime de M. son père : que pour n'appréhender point les périls de près, il fallait s'y accoutumer de loin; consola son fils, ensuite l'entretint des beautés de Chantilly, des augmentations qu'il y avait projetées, des bâtiments qu'il y avait commencés exprès pour obliger à les achever après lui, d'une grande somme d'argent comptant destinée à ses dépenses et du lieu où elle était; et persévéra dans ces sortes d'entretiens jusqu'à ce que la tête vînt à se brouiller. Le père de la Tour et Finot étaient cependant retirés à un coin de la chambre, de qui j'ai appris ce détail. Ce prince laissa une grande idée de sa fermeté, et une bien triste de l'emploi de ses dernières heures.

Finissons par un trait de Vervillon, que tout le monde a tant connu, et qui était demeuré avec lui après avoir été à M. son père sur un pied d'estime et de considération. Pressé un jour à Chantilly d'acheter une maison qui en était fort proche : « Tant que j'aurai l'honneur de vos bonnes grâces, répondit-il à M. le Prince, je ne saurais être trop près de vous : ainsi je préfère ma chambre ici à un petit château au voisinage, et si j'avais le mal-

heur de les perdre, je ne saurais être trop loin de vous : ainsi la terre d'ici près m'est fort inutile. »

Qui que ce soit, ni domestiques, ni parents, ni autres ne regretta M. le Prince, que M. le Duc que le spectacle toucha un moment, et qui se trouva bien affranchi, et madame la Princesse qui eut honte de ses larmes jusqu'à en faire excuse dans son particulier. Quoique ses obsèques aient duré longtemps, achevons-les tout de suite pour n'avoir plus à y revenir : l'extrême singularité d'un homme si marqué m'a paru digne d'être rapportée ; mais n'oublions pas la vengeance des jésuites qui fut le coup d'essai du père Tellier.

Ils venaient de manquer mademoiselle de Condé, tout nouvellement M. le Prince de Conti ; et M. le Prince, après avoir toujours été à eux lorsqu'il s'était confessé, leur échappait à la mort. Ne pouvant se prendre aux princes ni aux princesses du sang, et toutefois voulant un éclat qui intimidât les familles, ils se ruèrent sur mademoiselle de Tours : c'était une demoiselle d'Auvergne sans aucun bien, qui avait beaucoup de mérite, d'esprit et de piété. Elle avait vécu chez madame de Montgon jusqu'à sa mort, parce qu'elle était parente de son mari ; elle s'y était fait connaître et considérer de beaucoup de dames de la cour ; elle espérait même obtenir de quoi vivre par madame de Maintenon lorsqu'elle perdit madame de Montgon. Elle fit alors pitié à tout le monde, on en parla à madame la princesse de Conti, fille de M. le Prince, qui la retira auprès d'elle. Sa vertu la rendit suspecte aux jésuites à qui l'hôtel de Conti l'était déjà de tout temps, à cause de l'ancien chrême du vieux hôtel de Conti, qui en effet s'était un peu communiqué à celui-ci, même à celui de la fille du roi. Mademoiselle de Tours fut donc accusée d'avoir introduit le père de la Tour auprès du prince de Conti, et ensuite par madame la

Princesse et madame la Princesse sa fille auprès de M. le Prince. Bien que justifiée avec chaleur par madame la princesse de Conti sur ces deux points, rien ne la put garantir. Madame la princesse de Conti eut ordre précis de la mettre hors de chez elle. La pauvre fille, outre tout ce qu'elle y perdait, ne savait où se retirer. Pas un couvent dans Paris qui osât la recevoir, point d'amie qui crût s'y pouvoir commettre, la province, où, et comment? Au bout de quelques jours les jésuites, impatients de la voir encore à l'hôtel de Conti, et plus encore du bruit que cette violence faisait, eurent un ordre de la recevoir pour le couvent qu'elle choisirait. Madame la princesse de Conti continua la pension qu'elle lui avait donnée, et au bout de quelques années obtint la permission de la reprendre chez elle, où elle est demeurée jusqu'à sa mort. Outre qu'il n'y avait aucun prétexte à ce traitement, les jésuites ne prirent seulement pas la peine d'en chercher, et voulurent que le crime imputé d'avoir introduit le père de la Tour pour assister ces princes fût la matière connue et seule de la punition.

CHAPITRE CCXXVI.

Les ducs et princes et leurs femmes font leurs visites sur la mort de M. le Prince en manteaux et en mantes par ordre du roi et les exécutent d'une manière ridicule. — Eau bénite de M. le Prince. — Époque de l'entrée des domestiques des princes du sang dans les carosses du roi. — Suites de cette usurpation. — Autre entreprise. — Autre nouveauté. — Grand dégoût au duc de Bouillon. — Le corps de M. le Prince conduit à Valery par M. de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, et reçu par l'archevêque de Sens en présence de M. le duc et de ses seuls domestiques. — Service à Notre-Dame en présence des cours supérieures, les ducs et parents invités; le cardinal de Noailles officiant se retire à la sacristie après l'évangile, parce que la parole fut adressée à M. le Duc à l'oraison funèbre. —Méchanceté atroce de M. le Duc sur moi absent. — Le roi ni les fils de France ne visitent madame la princesse de Conti, ni madame la Princesse qu'à Versailles. — Progression des biens de la maison de Condé. — M. le Duc ne change point de nom.

Dès que M. le Prince fut mort, Espinac, capitaine des gardes de M. le Duc comme gouverneur de Bourgogne, le fut dire au roi de sa part, qui le même jour envoya le duc de Tresmes faire compliment de sa part à la famille, sur ce que Villequier, depuis duc d'Aumont et premier gentilhomme de la chambre aussi, y avait été envoyé à la mort de feu M. le Prince, père de celui-ci. Le jeudi, 4 avril, M. le Duc vint à Versailles.

On se souviendra de la prétention nouvelle des princes

du sang de s'égaler aux fils et petits-fils de France pour les visites en manteaux longs aux occasions de grands deuils de famille, et qu'à la mort de madame d'Armagnac, l'année précédente, comme je l'ai rapporté alors, ils firent par les bâtards associés en tout à leur rang, que M. le Grand eut commandement du roi que ses enfants les visitassent en manteaux longs, ce qu'ils furent obligés de subir. M. le Grand n'échappa pour sa persoune que parce que les maris veufs ne vont que chez le roi. A la mort de M. le prince de Conti, M. le Duc prétendit la même chose, interprétant l'ordre du roi des deuils actifs et passifs; mais personne, ducs, princes ni autres, ne voulut prendre de manteau, et le roi qui sentait la nouveauté de la prétention, et qui ne voulut pourtant pas décider contre les princes du sang, les laissa sans rien ordonner, tellement que M. le Duc, qui s'en aperçut, déclara que M. le prince de Conti était incommodé et fort fatigué; madame la princesse de Conti, trop affligée, mesdemoiselles ses filles trop assidument, auprès d'elle pour recevoir personne, et qu'ils ne verraient qui que ce soit.

Six semaines après la mort de M. le Prince, prévue et arrivée, il n'y eut pas lieu à tergiverser davantage. M. le Duc, arrivant à Versailles trois jours après, fit publier qu'ils recevraient le lendemain les visites, mais personne sans manteau; ce fut afficher en vain; il attendit tout le vendredi, ainsi que le prince de Conti et M. du Maine, chacun dans son appartement, sans que personne s'y présentât, sinon deux ou trois hommes non titrés qui furent refusés, parce qu'ils étaient sans manteau. M. le Duc s'était trop commis pour reculer. Il fit par M. du Maine, qui en partageait l'honneur avec lui, que le roi envoyât sur la fin de cette journée M. le comte de Toulouse chez eux en grand manteau, après quoi il comptait que

cela irait tout de suite, mais il fallut encore un ordre qui fut négocié le soir, et que le roi donna le lendemain à M. de Beauvillier pour les ducs, et à M. le Grand pour les princes, ajoutant que M. le comte de Toulouse y ayant été en manteau, il n'y avait plus de difficulté. La réponse était bien aisée, qui est le réciproque, mais les fils de France et M. le duc d'Orléans, qui y perdaient cette distinction d'avec les princes du rang, n'osant souffler de peur des bâtards, ducs et princes n'eurent qu'à se taire.

Tous y allèrent donc le samedi après midi, mais tous comme de concert, hommes et femmes, d'une manière si indécente qu'elle tint fort de l'insulte. On affecta généralement des cravates de dentelles au lieu de rabats de deuil et des collerettes de même sous les mantes, et des rubans de couleur dans la tête; les hommes des bas de couleur blancs ou rouges, peu même de bruns, des perruques nouées et poudrées blanc, et les deux sexes des gants blancs, et les dames brodés de couleur. En un mot une franche mascarade. La manière d'entrer et de sortir fut tout aussi ridicule, à peine faisait-on la révérence en entrant, on ne disait mot, on se regardait les uns les autres en riant; un moment après on sortait, ducs et princes se laissaient conduire jusqu'à la galerie par les princes du sang, sans leur dire une parole; leurs femmes de même par les princesses jusqu'à l'antichambre; souvent on jetait son manteau avant qu'ils fussent hors de vue, et ces manteaux qu'on ne prenait qu'en entrant, on les mettait tout de travers; les princes du sang le sentirent vivement, mais contents de leur victoire, n'osèrent rien dire en cette introduction; ils eurent même tant de peur qu'on ne s'excusât faute de manteaux qu'il y en avait des piles à leur porte, qu'on présentait et qu'on reprenait avec toutes sortes de respect et sans rien de-

mander. Personne n'y alla ensemble; en un mot on fit du pis qu'on put.

M. le duc d'Enghien était chez M. le Duc, qui crut montrer par là un grand ménagement, pour ne pas faire aller chez lui à la ville. Les princes du sang étaient en grand manteau et en rabat, dans tout l'appareil lugubre, et les princesses du sang en mantes, tant que les visites durèrent.

Le dimanche suivant le roi les alla voir, et madame la duchesse de Bourgogne ensuite; mais elle ne fut point chez les princes ni aucunes dames. Madame la duchesse, grosse de sept mois, reçut toutes ses visites au lit, ayant mesdemoiselles de Bourbon et de Charolais dans sa chambre, en mantes, qui faisaient les honneurs et qui ne reçurent point de visites chez elles.

M. le prince de Conti, sa queue portée par Pompadour et accompagné du duc de Tresmes comme duc, fut, le mardi 9 avril, donner l'eau bénite de la part du roi, dont la cérémonie fut pareille à celle de feu M. le prince de Conti que j'ai rapportée; il s'y vit deux nouvelles usurpations, dont la première se hasarda à celle de M. le prince de Conti, et se confirma en celle-ci; c'est que la Noue, gouverneur de M. le duc d'Enghien, monta dans le carrosse du roi et s'y mit à la portière. En celle-ci, celui de M. le prince de Conti en fit autant. On a vu les différences des principaux domestiques des fils et petits-fils de France d'avec ceux des princes du sang bien expliquées et bien prouvées, et par faits, dont deux principales sont que ces derniers n'entrent point dans les carrosses et ne mangent point avec le roi, etc. Il en fut en cette occasion comme de la visite en manteau. L'association des bâtards aux mêmes distinctions, rangs et honneurs des princes du sang, empêcha les fils de France et M. le duc d'Orléans de se

cet accompagnement, les ducs furent peu touchés d'une préférence et d'une concurrence insipide qui ne toucha en rien leur naissance ni leur rang.

Le corps fut porté de l'hôtel de Condé droit à Valery, terre et sépulture des derniers princes de Condé, auprès de Fontainebleau, en grande pompe, où l'évêque de Fréjus le présenta à l'archevêque de Sens, diocésain. Il ne s'y trouva que M. le Duc avec M. le duc d'Enghien et leurs domestiques.

Qui eût dit alors à ces princes que M. le duc d'Enghien serait un jour premier ministre les aurait bien surpris; qui les aurait assurés qu'il en serait uniquement redevable à ce même évêque de Fréjus les aurait étonnés bien davantage; qui leur aurait prédit qu'il serait chassé, exilé et demeurerait le reste de sa vie écarté par ce même évêque, qui prendrait sa place et la tiendrait avec toute puissance, tout autrement que lui, et que tout cela se ferait sans le plus léger obstacle, je pense qu'à la fin ils se seraient moqués du prophète.

Tout se termina par un superbe service à Notre-Dame aux dépens du roi, en présence des cours supérieures, comme premier prince du sang. Le cardinal de Noailles y officia, et le père Gaillard, jésuite, fit l'oraison funèbre, qui fut très-mauvaise, à ce que tout le monde trouva; il y eut dispute à qui, du cardinal officiant ou de M. le Duc, il adresserait la parole. A la fin le roi décida que ce serait à M. le Duc, mais qu'aussitôt après l'évangile le cardinal se retirerait à la sacristie comme pour se reposer et ne reviendrait que l'oraison funèbre achevée; les stalles de Notre-Dame firent qu'il ne s'agit de fauteuil pour personne. M. le Duc envoya un gentilhomme en manteau long inviter les parents et qui il lui plut. Plusieurs ducs le furent.

Je le fus aussi : j'étais à la Ferté. M. le chancelier

m'avait forcé, moins par raison que par me le demander comme une marque d'amitié, d'aller chez M. le Duc et madame la Duchesse à la mort de M. le prince de Conti : ainsi, en mon absence, madame de Saint-Simon fit sa visite à madame la Duchesse, qui se surpassa à la bien recevoir, et les excuses de mon absence tant pour elle que pour M. le Duc. J'étais à la Ferté à la mort de M. le Prince ; je me doutai bien qu'elle causerait des prétentions et du bruit, et je m'en tins éloigné chez moi jusqu'à ce que tout fût fini et même qu'on n'en parlât plus, pour n'être mêlé en rien. Ces précautions me furent inutiles. J'appris à mon retour que M. le Duc, parlant au roi sur les manteaux, avait eu la bonté de lui dire que c'était dommage de mon absence, et que j'en ferais de bonnes là-dessus si j'étais à la cour, à quoi je sus aussi que le roi n'avait rien répondu. La vérité est que j'en dis mon avis au chancelier sur la visite qu'il m'avait forcé de faire, et du los que j'en recevais. Je m'en dépiquai tôt après. Madame la Duchesse accoucha de M. le comte de Clermont. Je ne fus ni chez M. le Duc ni chez elle, madame de Saint-Simon non plus, et je ne me contraignis pas de dire que je ne le verrais de ma vie. En effet, je l'ai tenu très-hautement.

Le roi ne voulut point aller à Paris, ni que les fils de France y fussent voir madame la princesse de Conti, ni madame la Princesse. M. le Duc y fit tous ses efforts et y échoua. Le roi tint ferme, tellement qu'il fallut enfin qu'elles vinssent à Versailles, où le roi les visita. Cette différence de Paris à Versailles fut nouvelle pour les princes du sang, et les mortifia beaucoup. Autrefois elle n'était pas même pour les duchesses, que la reine, femme du roi, y allait voir de Saint-Germain à toutes les occasions jusqu'à la mort du duc de Lesdiguères que la reine cessa d'aller, et peu à peu les filles de

France a son exemple, comme je l'ai expliqué plus haut.

Le testament de M. le Prince brouilla son fils avec ses filles, et eut de grandes suites qui se verront en leur temps. M. son grand-père n'avait en tout de bien que 12,000 livres de rente, lorsqu'il épousa la fille du dernier connétable de Montmorency. Il sut en amasser et profiter lestement de l'immense confiscation des biens du dernier duc de Montmorency, exécuté à Toulouse en 1632. M. le Prince, son fils, et père de celui dont nous parlons, ne gâta pas ses affaires malgré les dépenses des troubles qu'il excita, et de sa longue retraite en Flandre; et il recueillit toute la riche succession de la maison de Maillé, par la mort sans alliance du duc de Brezé son beau-frère, amiral de France, sous un autre nom, tué devant Orbitello, en 1646, à vingt-sept ans. M. le Prince, son fils, avait épousé une des plus riches héritières de l'Europe, et avait passé à s'enrichir toute sa vie qu'on vient de voir finir. Outre les pierreries et les meubles dont il laissa pour plusieurs millions, les augmentations infinies de l'hôtel de Condé et de Chantilly, il jouissait avec madame la Princesse de 1,800,000 livres de rente, y compris sa pension de 150,000 livres de premier prince du sang, sa charge de grand maître et son gouvernement. M. le Duc, son fils, n'eut le temps de gâter ni d'augmenter.

M. le Duc, que nous avons vu premier ministre, puis remercié, et comme retiré à Chantilly, où il est mort, et qui n'a rien eu de ses deux femmes, a laissé 2,400,000 livres de rente, sans le portefeuille qui est demeuré ignoré, et un amas prodigieux de raretés de toutes espèces, avec une très-grande augmentation de pierreries; sa dépense a toujours été plus que royale en tous genres, en maisons, en chasses, en tables, en monde à Chantilly, en meubles somptueux, en bâtiments et en ajus-

tements immenses. Il n'avait pas plus du roi que M. son grand-père : il avait bien fallu prendre sur son bien les reprises et le douaire de madame sa mère qui le survit encore, et les dots et partages de madame la princesse de Conti, de madame du Maine et de madame de Vendôme ses tantes, de madame la princesse de Conti, de mesdames de Saint-Antoine et de Beaumont, de mesdemoiselles de Charolais, de Clermont et de Sens ses sœurs, et de MM. les comtes de Charolais et de Clermont ses frères. Il avait dix-huit ans à la mort de M. son père, trente-un lorsqu'il fut premier ministre, il ne l'a pas été tout à fait deux ans et demi, et il est mort à Chantilly, son continuel séjour depuis, le 27 janvier 1740, à quarante-huit ans. Il n'a rien conservé en se retirant à Chantilly de ce qu'il avait eu comme premier ministre, ni des choses y jointes, qui passèrent en même temps à M. de Fréjus; d'où on peut juger quels biens il a amassés.

M. le Prince fut le dernier de cette branche qui ait porté ce nom ; il n'était premier prince du sang que de grâce, comme je l'ai dit lors de la mort de Monsieur. M. le Duc conserva ce nom, et ne prit point celui de M. son père; le roi le régla ainsi. A cette occasion il n'est peut-être pas mal à propos de dire un mot de curiosité sur les noms singuliers de M. le Prince, M. le Duc et M. le Comte, même de Monseigneur, Monsieur, Mademoiselle.

CHAPITRE CCXXVII.

Digression sur les noms singuliers : leur origine, etc. — M. le Prince. — M. le Duc. — M. le Comte. — Succession dernière du comté de Soissons. — Le comte de Toulouse. — Extinction du nom tout court de M. le Prince. — Chimère avortée d'arrière-petit-fils de France. — Extinction du nom de M. le Duc tout court. — Enfants de Henri II. — Monsieur. — Filles de France de tout temps tout court Madame et pourquoi. — Mademoiselle. — Brevet accordé à mademoiselle de Charolais pour être appelée tout court Mademoiselle. — Monseigneur. — Adroit et insensible établissement de l'usage de dire Monseigneur aux princes du sang et bâtards, puis, de ne plus dire autrement parlant d'eux. — M. de Vendôme se fait appeler Monseigneur à l'armée, et le maréchal de Montrevel en Guienne. — Altesse simple. — Royale. — Sérénissime.

Jamais on n'avait ouï parler d'aucun de ces noms avant que les menées de la maison de Lorraine contre le sang royal eussent fait prendre les armes aux huguenots. Le prince de Condé, frère du roi de Navarre, et oncle paternel d'Henri IV, se fit leur chef. Il était seul du sang royal dans ce parti, qui s'accoutuma, en parlant de lui, à ne le nommer que M. le Prince : il était comme le leur; aucun du parti n'approchait de lui en naissance ni en autorité, son nom était leur honneur, leur grandeur et en partie leur force. Cet usage prévalut, et si bien tant, une fois établis, ils ont de force sur la multitude, qu'après la bataille de Jarnac où ce prince mourut en 1569,

son fils, succédant au nom de prince de Condé, ne fut appelé dans le parti que M. le Prince, quoiqu'il ne pût passer alors pour le chef du parti. Le roi de Navarre, frère aîné du premier prince de Condé, était mort en 1562 par suite des blessures qu'il avait reçues devant Rouen. Jeanne d'Albret, princesse de Béarn, et reine titulaire et héritière de Navarre, était huguenote : elle avait élevé le prince de Béarn, son fils, qui fut depuis notre Henri IV, dans cette religion. Il avait un peu plus de quinze ans à la mort du prince de Condé son oncle, et un an moins que le prince de Condé, son cousin germain. Celui-ci ne pouvait lui rien disputer; aussi n'y songea-t-il pas, et le prince de Béarn, titre qu'il porta tant que la reine sa mère vécut, fut unanimement déclaré, proclamé et reconnu chef du parti huguenot, tandis que, par le jeune âge de ces deux princes, l'amiral de Coligny l'était en effet; néanmoins le prince de Navarre porta toujours ce nom dans le parti huguenot, tandis que le prince de Condé, son cousin, y fut toujours appelé tout court M. le Prince. Le commerce que les guerres civiles ne détruisent jamais dans les différents partis, et celui que les divers intervalles de guerre y multiplièrent sous le nom de paix, introduisit dans le parti catholique l'habitude de l'autre sur ce nom de M. le Prince tout court, en parlant du prince de Condé, qui s'établit ainsi par toute la France et jusqu'à Paris et à la cour.

Ce second prince de Condé mourut à Saint-Jean-d'Angely, 5 mars 1588, à trente-six ans, et laissa un fils posthume, qui fut le troisième prince de Condé, père du héros et grand-père de celui dont on vient de rapporter la mort. Avec le nom de son père, il hérita de l'habitude générale, et fut comme lui appelé M. le Prince tout court. Henri IV, étant monté sur le trône, le voulut dé-

rober aux huguenots, qui n'avaient que lui de prince du sang, mais en trop bas âge pour être leur chef que de nom. Il était premier prince du sang, fils du cousin germain d'Henri IV, et personne alors entre la couronne et lui. Henri IV le fit venir à Saint-Germain, et prit grand soin de son éducation : il n'avait alors que huit ans, et c'était à la fin de 1595. Arrivé dans cet usage, qui avait si généralement prévalu d'être appelé tout court M. le Prince, et n'ayant au-dessus de lui que le roi, ce même usage se continua qui a duré toute sa vie, et qui a passé à son fils, et de celui-ci à son petit-fils.

Le comte de Soissons était son oncle paternel, fils du second mariage du premier prince de Condé avec une Longueville, qui fut toujours du parti catholique. L'émulation qui ne se trouve que trop souvent dans les cadets d'une autre mère et dans les principaux des partis différents, piqua ce prince de voir son aîné M. le Prince tout court, et le porta à imaginer sur cet exemple à se donner aussi un nom singulier. Il se fit donc appeler M. le Comte tout court par ses domestiques, puis par ses créatures, par ses amis, enfin par la maison de Longueville et par ses parents. Rien n'égale la promptitude et la facilité des Français à suivre les modes, et à se soumettre aux prétentions. Sur l'exemple de ceux qui prirent cet usage, et la connaissance que M. le comte de Soissons y était attaché, il prévalut bientôt partout. Comme il ne donnait ni rang ni avantage réel à ce prince, le roi laissa dire et faire, en sorte que non-seulement le comte de Soissons resta toute sa vie M. le Comte tout court, mais que cette dénomination passa après lui à M. son fils qui l'a conservée toute sa vie. Nul autre prince du sang ne portait alors le titre de comte.

M. le Prince, quelque ennemis que le comte de Soissons et lui fussent, n'eut garde de trouver mauvaise une

distinction mise à la mode pour un cadet de sa maison; mais elle lui donna l'idée de multiplier la sienne, et de faire appeler le duc d'Enghien, son fils aîné, M. le Duc tout court. Il y réussit avec la même facilité que son oncle avait rencontrée à se faire appeler tout court M. le Comte, et ce nom tout court de M. le Duc a passé depuis comme de droit acquis aux fils aînés des deux derniers princes de Condé, en sorte qu'il y en eut quatre de suite appelés M. le Prince, quatre M. le Duc, et deux M. le Comte, parce que la branche de Soissons a fini au second, tué sans alliance à la bataille de Sedan ou de la Maffée, 6 juillet 1641, à quarante-deux ans.

Ce prince n'avait point de frère et avait eu quatre sœurs. Deux étaient mortes sans alliance, et l'aînée n'avait laissé qu'une fille du duc de Longueville, qui épousa ensuite la fameuse sœur de M. le Prince le héros. Cette fille du premier lit fut la dernière duchesse de Nemours, dont il a été parlé plus d'une fois ici, et qui eut tant de procès avec M. le prince de Conti. L'autre sœur, qui n'est morte qu'en 1692, à quatre-vingt-six ans, porta, entre autres biens, le comté de Soissons au prince Thomas, fils de Savoie, appelé le prince de Carignan, mort en 1656, dont elle eut entre autres deux fils, le fameux Muet, père du prince de Carignan, mort depuis peu à Paris, mari de la bâtarde du premier roi de Sardaigne et de la comtesse de Verue; l'autre qui porta le nom de comte de Soissons, qui de la nièce du cardinal Mazarin laissa, entre autres enfants, un autre comte de Soissons, mort dans l'armée du roi des Romains devant Landau, et le fameux prince Eugène. Le feu roi, dans sa jeunesse et dans les premières années de son mariage, ne bougeait de chez cette comtesse de Soissons, dont la faveur personnelle, jointe à la toute-puissance de son oncle, dominait la cour et en distribuait les agréments et fort souvent

les grâces. Ce nom de comtesse de Soissons dans un éclat si grand lui fit imaginer d'abuser de la servitude française, et de s'adopter, sur l'exemple des comtes de Soissons, princes du sang, le nom de madame la Comtesse tout court, et à son mari celui de M. le Comte. Elle hasarda de se faire nommer ainsi par ses domestiques et ses familiers. La fleur de la cour, qui abondait chez elle, n'eut pas plutôt aperçu cette ambition qu'elle s'y conforma. Le roi s'accoutuma à l'entendre sans le trouver mauvais, et cet usage s'introduisit. Son mari, de qui rien ne dépendait, n'y parvint pas si généralement, et ne vécut pas assez pour le bien établir. Sa veuve étant tombée en disgrâce, l'usage s'interrompit : elle redevint madame la comtesse de Soissons, mais, par habitude parmi beaucoup de gens, demeura madame la Comtesse jusqu'à sa fuite hors du royaume, qu'elle ne put s'en faire suivre dans les pays étrangers. On voit ainsi jusqu'où et avec quelle facilité les abus s'introduisent et s'établissent en France.

Le feu roi avait bien envie d'introduire l'usage d'appeler M. le comte de Toulouse M. le Comte tout court. Parlant de lui, il ne disait jamais que le Comte, et toute la maison de ce fils naturel ne disait jamais que M. le Comte tout court. Il y avait néanmoins deux princes du sang qui portaient les noms de comte de Charolais et de comte de Clermont, mais qui ne pointèrent que sur la fin de son règne, et qui étaient fils de sa fille naturelle madame la Duchesse, lesquels alors ni depuis n'ont pas songé à ce nom singulier. Je ne sais comment il est arrivé que le comte de Toulouse, M. le Comte tout court dans le désir et dans la bouche du roi et dans celle de toute la marine, n'a jamais pu l'être dans le public, excepté un très-petit nombre de bas courtisans, et qui encore n'osaient le hasarder hors de la présence du roi,

ni comment ce monarque, si flatté, si redouté, dont les moindres désirs étaient adorés, et qui a conduit ses bâtards jusqu'à l'apothéose, n'a jamais pu venir à bout de ce qui tout de plain-pied avait réussi à la nièce du cardinal Mazarin, femme d'un prince de la maison de Savoie, par le chausse-pied de la conformité du nom de comtesse de Soissons.

Les princes de Condé, pleinement possesseurs du nom héréditaire de M. le Prince, et pour leur fils aîné de celui de M. le Duc, commencèrent à prétendre cette distinction comme un droit de premier prince du sang. Le roi et le monde le leur passèrent comme bien d'autres choses plus importantes, mais cela même les leur a fait perdre.

M. le duc d'Orléans, vraiment premier prince du sang, négligea cette qualité offusquée sous son rang si supérieur de petit-fils de France. On a vu en son lieu comment elle passa à M. le Prince, à la mort de Monsieur, qui dès auparavant, à la mort de M. son père, avait pris le nom de M. le Prince tout court, par cette même raison que M. le duc d'Orléans méprisait pour soi la qualité de premier prince du sang. M. le Prince fit en même temps passer à M. son fils le nom tout court de M. le Duc, qu'il portait auparavant. A la mort de M. le Prince dernier, le roi, dans l'idée que le nom singulier de M. le Prince avait été porté par le premier prince du sang, et en dernier lieu par celui qu'il avait fait tel sans l'être, ne voulut pas qu'il passât à M. son fils, à qui le nom de M. le Duc tout court qu'il portait passa. M. le duc d'Orléans avait dès ce temps-là un fils portant le nom de duc de Chartres, qu'il conserva.

Madame la duchesse d'Orléans avait alors des chimères dans la tête, qu'elle n'a pu faire réussir, comme on verra dans la suite. Non contente du moderne rang de

petit-fils de France dont elle jouissait par M. son mari, elle ne pouvait souffrir que ses enfants ne fussent que princes du sang, et voulait imaginer un entre-deux, avec un nom d'arrière-petit-fils de France; c'est en effet ce qui empêcha M. le duc de Chartres de s'appeler M. le Prince, et ce qui favorisa encore M. le duc d'Enghien, celui que nous avons vu si courtement premier ministre, à prendre à la mort de M. son père le nom qu'il avait porté de M. le Duc tout court. Mais à la mort de celui-ci, en 1740, ce nom a péri avec lui, quoique M. le duc de Chartres, premier prince du sang, déterminé alors et rien plus, et portant le nom de duc d'Orléans depuis la mort de M. son père, eût un fils qu'il fît appeler duc de Chartres. Ainsi, soit que la maison de Condé n'ait osé hasarder le nom tout court de M. le Duc au fils enfant que le dernier M. le Duc a laissé, soit qu'elle se soit ménagé, durant son enfance, le temps d'essayer de lui faire ressusciter le nom tout court de M. le Prince, par l'habitude de la conformité de nom, sur l'exemple très-sauvage de la comtesse de Soissons dont je viens de parler, ils l'ont fait appeler le prince de Condé, sans que jusqu'à présent, dans l'hôtel de Condé même, on l'ait encore nommé M. le Prince tout court.

On ne peut disconvenir que les frères de Charles IX ne se trouvent quelquefois l'un après l'autre appelés M. le Duc tout court, quelquefois Monsieur tout court, dans les mémoires de ces temps-là: Henri III étant duc d'Anjou presque jamais, et depuis qu'il fut roi, le duc d'Alençon un peu davantage. Jusqu'à eux on n'avait jamais ouï parler de ces noms. Ils vinrent de leurs maisons, et ils y demeurèrent. Le gros du monde n'y prit point. Toutes les histoires et la plupart des mémoires les nomment toujours duc d'Anjou et duc d'Alençon; il ne paraît point qu'ils aient affecté ces noms particuliers; ainsi ce

que j'ai dit du nom de M. le Duc sur les fils aînés des princes de Condé demeure certain, sans que ce peu qui s'est vu de ces fils de France y apporte de variation.

De cela même on doit comprendre que Gaston, frère de Louis XIII, est le premier fils de France qui ait été véritablement et continuellement appelé tout court *Monsieur*, et qui l'ait affecté. Il est vrai que les histoires et les mémoires de son temps l'appellent aussi duc d'Orléans, mais il n'est pas moins vrai qu'il y est aussi très-ordinairement appelé tout court Monsieur, et d'une fréquence suivie tout autrement que les fils de France dont on vient de parler. Il est certain de plus que j'ai ouï dire à mon père, qui l'a vu tant d'années sous Louis XIII et depuis, qu'on ne lui donnait jamais d'autre nom en parlant de lui, et que je l'ai su encore de tous ceux que j'ai vus, qui ont vécu dans ce temps-là. On doit donc regarder Gaston comme le premier qui ait véritablement porté le nom de Monsieur, et qui, par l'idée qu'on y a attachée, l'a consacré au premier frère du roi. Cela est si vrai qu'il l'a porté jusqu'à sa mort, parce que les rangs, honneurs et distinctions une fois acquis, ne se perdent pas, à la différence des préséances. Gaston cédait à M. le duc d'Anjou, frère de Louis XIV, qu'il a longtemps vu puisqu'il n'est mort qu'en 1660, pendant le voyage du mariage du roi son neveu, et néanmoins il demeurait Monsieur.

A sa mort M. le duc d'Anjou l'est devenu à sa place. Il est mort en 1701. Non-seulement M. son fils, qui prit alors le nom de duc d'Orléans, avec des honneurs et des avantages que le rang de petit-fils de France, tout grand qu'il est, ne lui donnait pas, ne fut point appelé Monsieur tout court, mais M. le duc de Berry, fils de France, de même rang que Monsieur, et qui le précédait partout, ne le prit point parce qu'il n'était pas frère du roi de

France, quoiqu'il le fût du roi d'Espagne. On voit donc que ces noms tout courts, qui paraissent si distingués, n'ont dans le fond ni réalité ni avantage, et ne doivent leur être qu'au hasard.

Il en est de même de celui de Madame, de madame la Princesse, de madame la Duchesse, de madame la Comtesse. Les femmes prennent les noms de leurs maris par une suite nécessaire. A l'égard des filles de France, la chose est différente : de tous temps elles ont été appelées Madame, par le respect de leur naissance, et tout court Madame, parce que n'ayant point d'apanage comme les fils de France, elles n'ont point de nom que celui de leur baptême et celui de France. Ainsi il peut y avoir, et il y a maintenant plusieurs *Madame* tout court, qui pour les cadettes ne peuvent être distinguées que par leur nom de baptême, et il n'y peut avoir qu'une *Madame* par son mari, parce qu'il n'y a qu'un seul prince qui soit Monsieur tout court. On en a vu deux tant que la veuve de Gaston a vécu, mais c'est comme douairière.

Le nom singulier de *Mademoiselle* est encore plus moderne. J'ai raconté comment mon père engagea Louis XIII à former en sa faveur le nouveau rang de petite-fille de France inconnu jusqu'alors. Chez Monsieur, dont elle fut dix-huit ans fille unique, elle n'était nommée que Mademoiselle tout court. Les mémoires de ces temps-là apprennent qu'elle figura de bonne heure, et les siens montrent bien franchement le mépris qu'elle avait pour Madame, sa belle-mère, et quelle différence, bien ou mal à propos, elle mettait entre elle et ses sœurs parce qu'elles étaient du second lit. Elle voulut donc une distinction au-dessus d'elles, bien que de rang égal, et à l'exemple du singulier nom de Monsieur et de Madame tout court, elle voulut être nommée tout court Mademoiselle. Cela n'ajoutait rien à son rang; elle était bien

l'aînée; point d'autres petites-filles de France qu'elles; Gaston était chef des conseils, lieutenant général de l'état pendant la minorité de Louis XIV, et alors craint et ménagé de tous les partis. Ce nom unique et nouveau passa donc avec la même facilité que les autres dont on vient de parler; et comme elle ne se maria point, à son très-grand regret, elle fut tout court Mademoiselle toute sa vie, quoique Monsieur, frère de Louis XIV, eût des filles, par la même raison que lui-même n'était devenu Monsieur tout court que par la mort de son oncle Gaston. Ce n'est pas qu'il ne le trouvât mauvais, quoique très-lié d'amitié avec Mademoiselle dont il ménagea toute sa vie la succession, et qu'il ne fît appeler tant qu'il put l'aînée de ses filles l'une après l'autre que Mademoiselle tout court. Mais jamais cela ne prévalut, et tout ce qu'il put obtenir de l'usage fut que peu à peu, pour distinguer la fille de Gaston de la sienne, on se mit à dire Mademoiselle de la sienne, et la Grande Mademoiselle de l'autre, dont la taille était en effet fort haute. Mais jamais Monsieur n'osa proposer qu'elle ajoutât un nom à celui de Mademoiselle: et le roi, qui aimait à la mortifier, et qui ne perdit en aucun temps le souvenir du portereau d'Orléans, ni du canon de la porte Saint-Antoine, ne songea jamais à donner cet avantage à Monsieur. A sa mort, en 1693, il n'y eut plus de difficultés, et la dernière fille de Monsieur, la seule alors non mariée, devint seule Mademoiselle tout court jusqu'à son mariage, en 1698, au duc de Lorraine.

Ce nom de Mademoiselle tout court passa ainsi dans l'esprit du monde pour être affecté à la première petite-fille de France, comme on s'était persuadé que Monsieur tout court était le nom distinctif du premier frère du roi. Tant que Louis XIV vécut, personne ne crut qu'il pût descendre plus bas, et M. le Prince et M. le Duc, qui

avaient l'un et l'autre des filles non mariées depuis le mariage de madame la duchesse de Lorraine, tous deux si fertiles en prétentions et si âpres à usurper, n'imaginèrent jamais qu'une princesse du sang pût prétendre au nom tout court de Mademoiselle. M. le Duc, leur fils et petit-fils, devenu premier ministre, osa tout. Il avait préféré entre ses sœurs filles la cadette qu'il aimait, pour la faire surintendante au mariage de la reine, à l'aînée qu'il n'aimait point, qui en fut outrée. Plus entreprenante encore que lui, elle lui fournit un moyen de la consoler, qu'il trouva tellement de son goût qu'il y travailla à l'heure même.

Elle avait plus de trente-deux ans, et n'avait pas mené une vie à se marier; demeurant fille, elle voulut être appelée tout court Mademoiselle. Le monde, depuis qu'elle était née, était accoutumé à l'appeler mademoiselle de Charolais. Madame la duchesse de Berry, fille de M. le duc d'Orléans, n'avait paru qu'une seule fois avant son mariage; mesdemoiselles ses sœurs, point du tout; l'aînée était bien tout court Mademoiselle au Palais-Royal, mais le monde n'avait pas eu à se ployer à cet usage, sinon comme un avancement d'hoirie pour madame la duchesse de Berry, entre la déclaration et la conclusion de son mariage, et de même après pour la reine d'Espagne, mais elles ne paraissaient point dans ces courts intervalles, et on ne les nommait pas beaucoup. Mademoiselle de Charolais, au contraire, de branche si reculée, qui n'avait point eu de tantes Mademoiselle, et qui depuis si longtemps passait sa vie à la cour et dans le plus grand monde, vit bien qu'elle aurait peine à se défaire du nom de Charolais; et M. le Duc, pour ne pas se commettre avec le public, fit, dans sa toute-puissance, ce qui n'avait jamais été imaginé pour le nom singulier de Mademoiselle ni pour tous les autres dont j'ai parlé. Il fit donner

un brevet à mademoiselle de Charolais pour être désormais appelée *Mademoiselle* tout court. Mademoiselle de Beaujolais, dernière fille de madame la duchesse d'Orléans, était morte : il n'en restait plus que mariées ou religieuses; mademoiselle de Charolais se trouvait la première princesse du sang fille, et n'en craignait point d'autres, parce que M. le duc d'Orléans était veuf et ne se voulait plus remarier. Ce prince n'imagina pas que son fils pourrait avoir des filles, ou n'osa s'opposer à M. le Duc qui l'accablait en tout. Ce fut l'époque que prirent M. le Duc et mademoiselle de Charolais pour cette nouveauté et pour la faire passer en titre. Le monde cria, murmura; il n'en fut autre chose, et Mademoiselle de Charolais est demeurée Mademoiselle tout court par brevet.

Jamais dauphin jusqu'au fils de Louis XIV n'avait été appelé Monseigneur tout court, en parlant de lui, ni même en lui parlant. On écrivait bien monseigneur le Dauphin, mais on disait monsieur le Dauphin, et Monsieur aussi en lui parlant; pareillement aux autres fils de France, à plus forte raison au-dessous. Le roi, par badinage, se mit à l'appeler Monseigneur; je ne répondrais pas que le badinage ne fût un essai pour ne pas faire sérieusement ce qui se pouvait introduire sans y paraître, et pour une distinction sur le nom singulier de Monsieur. Le nom de Dauphin le distinguait de reste, aussi bien que son rang si supérieur à Monsieur qui lui donnait la chemise et lui présentait la serviette. Quoi qu'il en soit, le roi continua, peu à peu la cour l'imita, et bientôt après non-seulement on ne lui dit plus que Monseigneur parlant à lui, mais même parlant de lui, et le nom de dauphin disparut pour faire place à celui de Monseigneur tout court. Le roi, parlant de lui, ne dit plus que mon fils ou Monseigneur, à son exemple, madame la Dauphine, Monsieur, Madame, en un mot tout le royaume.

M. de Montausier, M. de Meaux qui l'avaient élevé, Sainte-Maure, Florensac, ceux qui avaient été auprès de lui dans sa première jeunesse, ne purent se ployer à cette nouveauté; ils cédèrent à celle de lui dire Monseigneur, parlant à lui, mais en parlant de lui ils continuèrent à l'appeler monsieur le Dauphin, et y ont persévéré toute leur vie.

M. de Montausier, qui avait été son gouverneur, et qui, tant qu'il a vécu, lui servit assidûment de premier gentilhomme de sa chambre, ne lui dit jamais que Monsieur, parlant à lui, et ne se contraignit pas de déclamer contre l'usage qui s'était introduit de lui dire Monseigneur. Il demandait plaisamment si ce prince était devenu évêque. C'est que peu auparavant, dans une assemblée du clergé, les évêques, pour tâcher de se faire dire et écrire Monseigneur, prirent délibération de se le dire et de se l'écrire réciproquement les uns les autres. Ils ne réussirent à cela qu'avec le clergé et le séculier subalterne. Tout le monde se moqua fort d'eux, et on riait de ce qu'ils s'étaient Monseigneurisés. Malgré cela ils ont tenu bon, et il n'y a point eu de délibération parmi eux sur aucune matière, sans exception, qui ait été plus invariablement exécutée.

Monseigneur fut donc Monseigneur toute sa vie, et le nom de dauphin éclipsé. C'est le premier et jusqu'à présent l'unique Monseigneur tout court qu'on ait connu. Longtemps après que l'usage de ne lui dire plus que Monseigneur, parlant à lui, fut universellement établi, M. le Duc et M. le prince de Conti, ou de hasard ou de familiarité avec eux, ou d'adresse, commencèrent à être quelquefois appelés Monseigneur, à l'armée, par leurs principaux domestiques. L'imitation et la fatuité ont grand cours dans notre nation. Des jeunes gens, et même grands seigneurs, les plus dans leur privance, croyant

se donner avec eux un air de liberté, commencèrent à faire comme leurs principaux domestiques; de retour à Paris, cela continua dans le particulier et les parties de plaisir. D'une campagne à l'autre, le nombre augmenta. Quelques gens moins familiers crurent devoir en user de même; on se moqua d'eux d'abord, comme prenant une liberté dont ils n'étaient pas à portée. Cela ne fut pas su assez pour en instruire d'autres. Peu à peu les domestiques de ces princes ne leur dirent plus que Monseigneur, parlant à eux. Tout le subalterne de l'armée crut que ce serait manquer de respect que de les traiter autrement. On s'aperçut qu'ils le trouvaient fort bon. Nos Français ne connaissent ni bornes ni barrières; la crainte de déplaire et l'exemple de l'un à l'autre gagna. A la fin jusqu'aux officiers généraux, et les plus marqués, leur parlèrent de même. Alors, les familiers les plus hupés, qui avaient commencé, n'osèrent plus discontinuer; et comme cette façon de leur parler était passée des intimes et des familiers à toute l'armée, au retour elle se communiqua à Paris et à la cour, mais y demeura dans la jeunesse et dans le subalterne. M. le duc d'Orléans, à qui toute sa vie personne n'avait dit que Monsieur, devint à plus forte raison Monseigneur pour les mêmes. M. du Maine et M. le comte de Toulouse, si égalés en tout aux princes du sang, le furent en ce nouveau traitement d'usage par la crainte et la flatterie des mêmes, qui pourtant ne gagna pas jusqu'aux courtisans d'un certain âge d'aucune espèce, pour aucun de ces princes. Cela dura de la sorte jusqu'à la mort du roi. Alors le grand vol que prirent M. le Duc et M. du Maine, l'un et l'autre ménagés par M. le duc d'Orléans, leur rendit le Monseigneur plus commun. On crut sentir à leurs manières que le Monsieur les blessait, et rapidement presque personne de tout âge et de toutes

conditions ne le leur dit plus, ducs, princes étrangers, chancelier, maréchaux de France, à l'exception d'un très-petit nombre, mais de qui que ce soit à l'égard du régent, qui, avec un air libre et indifférent, laissait solider cet usage dont Monsieur son fils devait profiter.

Je tirai ce parti avec lui de mon ancienne et continuelle privance que de ma vie, ni en public, ni en particulier, je ne lui ai dit Monseigneur. En opinant au conseil de régence, ou chez lui en des assemblées particulières, on lui adressait toujours la parole. J'étais le seul qui lui dît Monsieur. Plusieurs fois le maréchal de Villars, quelquefois le maréchal de Villeroy, et souvent d'autres de cette distinction, m'en reprenaient en particulier, et me disaient que cette singularité à la fin lui déplairait. Je tins bon, et jamais il ne m'a fait apercevoir qu'elle lui fût désagréable. A plus forte raison je n'ai jamais dit Monseigneur au-dessous, qui, me voyant toujours dire Monsieur à M. le duc d'Orléans, n'osèrent le trouver mauvais, et jusqu'à présent encore je me suis conservé ce pucelage. Je n'ai jamais dit Monseigneur qu'aux deux fils de France, pour qui cet usage s'introduisit général fort peu après le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne comme insensiblement, mais avec rapidité, sans exception que des princes du sang et bâtards, encore tortillaient-ils entre leurs dents. M. de Beauvillier n'a jamais dit en sa vie que Monsieur, et presque toujours aussi M. de Chevreuse. Toutes les dames leur dirent aussi Monseigneur, et à la fin en sont venues, pendant la régence, et surtout pendant que M. le Duc a été premier ministre, à le dire presque toutes aux princes du sang, qui fut le temps où presque de vive force le Monseigneur en leur parlant devint général.

Comme tout va toujours croissant, M. de Vendôme dans son apogée l'introduisit à l'armée d'Italie, où qui que

ce soit peu à peu n'osa plus lui dire Monsieur. Il soutint cet usage en Flandre; mais il échoua tout à fait à Paris et à la cour dans les voyages qu'il y fit dans sa plus grande splendeur. Il n'y eut pas jusqu'au maréchal de Montrevel, dans son commandement de Guienne, qui ne l'établît parmi tous les officiers d'abord, et de là dans toute la noblesse. Il est le premier commandant qui l'ait osé, et il trouvait publiquement très-mauvais que qui que ce fût portant l'épée lui dît Monsieur. Il les y avait tous ployés, et aucun ne s'y hasardait. D'abus en abus, quand on les souffre, jusqu'où ne tombe-t-on pas?

La curiosité de cette digression me la fera allonger pour l'altesse. Peu à peu les rois ont pris la majesté réservée à l'empereur, comme bien plus anciennement les papes se sont réservé la sainteté que prenaient non-seulement les patriarches, mais les évêques. L'altesse abandonnée, et il n'y a pas encore si longtemps, par les petits rois, fut curieusement ramassée par les autres souverains, et leur est demeurée privativement à tous autres jusqu'au commencement du dernier siècle, et avec eux les fils et les frères des rois. Ceux-ci s'en contentèrent si bien qu'on ne voit point que les fils puînés de Henri II aient jamais été traités d'altesse royale. En Espagne, encore aujourd'hui, les infants, fils de Philippe V, n'ont que la simple altesse, mais on leur dit Monseigneur. J'y fus averti de cela, et de me garder de leur donner de l'altesse royale.

Gaston, frère de Louis XIII, prit le premier l'altesse royale. Cela était encore si nouveau que son régiment, qui n'eut point d'autre nom que celui de l'altesse, n'eut jamais celui d'altesse royale, non pas même lorsque Gaston fut lieutenant général de l'état pendant la minorité de Louis XIV. C'est le seul fils de France qui l'ait prise. Monsieur, frère de Louis XIV, la dédaigna parce

que les filles de Gaston l'avaient prise avec le rang de petites-filles de France, quoique Monsieur leur père et Madame sa seconde femme, l'aient conservée toute leur vie. Ainsi Monsieur, frère de Louis XIV, la fit prendre à ses enfants, et se serait également offensé qu'on la lui eût donnée, ou qu'on l'eût omise pour eux. Tout le monde, même princes et princesses du sang, l'ont toujours donnée aux filles de Gaston et aux enfants de Monsieur en leur parlant, sans en faire aucune façon.

M. de Savoie, depuis roi de Sardaigne, qui pièce à pièce obtint pour ses ambassadeurs les honneurs partout de ceux des têtes couronnées, sur sa prétention de roi de Chypre, et dont la mère, fille du duc de Nemours et d'une fille du duc de Vendôme, bâtard d'Henri IV, avait la première pris le nom bizarre et nouveau de Madame Royale, prit chez lui l'altesse royale, après son mariage avec la fille de Monsieur, qui l'avait par elle-même, et la donna aussi à Madame Royale. Peu à peu il l'obtint des cours étrangères, et ce qu'il y a de rare dans cette usurpation, c'est que son grand-père, avec la même prétention de Chypre, fils d'une fille de Philippe II, roi d'Espagne, et mari d'une fille d'Henri IV, sœur de Louis XIII, n'y avait jamais songé.

Le grand-duc à cet exemple, gendre de Gaston, la prit bien des années après ; et le duc de Lorraine s'en avisa aussi après son mariage avec la fille de Monsieur, quoique son père, beau-frère de l'empereur Léopold, ni son trisaïeul, gendre d'Henri II, et si follement favorisé de Catherine de Médicis sa belle-mère, n'y eussent jamais pensé, et se fussent contentés de l'altesse simple. Le duc d'Holstein-Gottorp, père de celui-ci, gendre du czar frère du fameux czar Pierre Ier, fils de la sœur aînée du dernier fameux roi de Suède, et de même maison que le roi de Danemark, se donna aussi et obtint de

l'empereur l'altesse royale. Ces trois derniers ne l'ont jamais pu obtenir du feu roi.

Ce nouveau titre d'altesse royale de Gaston réveilla les souverains. Ils ajoutèrent à leur altesse simple le sérénissime qu'ils prirent apparemment sur la sérénité des doges de Venise et de Gênes, lesquels ne prennent point l'altesse. Les princes du sang, qui ne s'étaient pas trop attachés à l'altesse, la voulurent, et la prirent sérénissime, parce qu'ils ne cèdent à aucun souverain, et qu'ils ne voulurent pas les laisser se hausser de titre sans s'approprier le même.

Alors les cadets de maisons souveraines ramassèrent l'altesse simple réservée aux seuls souverains qui venaient de l'abandonner. La preuve de cette époque est claire. MM. de Guise, si maîtres en France durant la ligue, et par là même si considérés dans toute l'Europe, et qui, pendant ce qui se peut appeler leur règne absolu, ont si fort augmenté le rang de leur maison, n'ont jamais été traités d'altesse. Cela se voit dans tous les mémoires et les histoires de tous ces temps-là, qui sont pleins des lettres qu'ils ont écrites et qu'ils ont reçues de toutes sortes de gens et de toutes sortes d'états, dont aucun ne les traite d'altesse; et ce qui en pousse l'évidence au dernier degré, c'est qu'on y voit plusieurs lettres du secrétaire du duc de Mayenne à ce prince, pendant qu'il était lieutenant général de l'état et qu'il disputait à main armée la couronne à Henri IV, dans lesquelles il n'y a point d'altesse. Rien ne prouve donc plus clairement qu'ils ne la prenaient point alors.

Lors donc que longtemps après ils la prirent à l'occasion que je viens de dire, ils ne la prirent que simple, parce que, quelque grand rang qu'ils aient conservé de leurs usurpations en ce genre pendant la ligue, il n'était plus temps pour eux, non pas de surpasser, mais même

de s'égaler aux princes du sang, qui l'avaient prise sérénissime. Cela dura ainsi jusqu'à ce que MM. de Rohan et de la Tour-Bouillon, devenus princes de la manière que j'ai rapportée en divers lieux, affermis dans leur nouvelle dignité, non contents d'être devenus égaux en distinctions à la maison de Lorraine, hasardèrent pour dernier trait de se faire comme eux donner par leurs gens de l'altesse. Les princes véritables, car en parlant de ceux de Lorraine j'entends aussi les autres qui étaient pour lors en France et qui firent comme eux, indignés déjà de voir ces deux maisons à leur niveau, ne purent souffrir la communauté d'altesse, et y ajoutèrent le sérénissime. Celá leur était aisé. Personne ne leur a jamais donné d'altesse que ceux qui en recevaient d'eux réciproquement, et les cardinaux pour en avoir l'éminence, et encore seulement en s'écrivant, et personne autre en écrivant ou en parlant que leurs domestiques, et peut-être quelques gens du plus bas étage; ainsi il ne leur fut pas difficile d'accoutumer leurs gens à les traiter d'altesse sérénissime, qui déjà leur donnaient l'altesse. Ils n'en furent pas plus avancés. MM. de Rohan et de Bouillon ne leur voulurent pas être inférieurs en cela non plus qu'au reste, et se firent donner le sérénissime chez eux. On a vu ce que les cardinaux de Bouillon et de Rohan ont arraché là-dessus de la Sorbonne, qui est le seul lieu où ils l'aient obtenu en France.

CHAPITRE CCXXVIII.

Disgrâce de M. de Vendôme. — Eclat entre le duc de Vendôme et Puységur qui le perd radicalement auprès du roi. — Affront reçu à Marly de madame la duchesse de Bourgogne par le duc de Vendôme qui est exclu de Marly. — Vendôme exclu de Meudon. — Vendôme refusé d'aller en Espagne.

La mort de M. le prince de Conti sembla au duc de Vendôme un avantage d'autant plus considérable qu'il se voyait délivré d'un émule si embarrassant par la supériorité de naissance, au moment qu'il l'allait voir en sa place à la tête des armées, porté partout sur les pavois, et qu'il le laissait encore auprès de Monseigneur sans aucun contre-poids. J'ai déjà dit en son temps son exclusion des armées, parce que cet événement ne se pouvait reculer hors de temps, par rapport aux dispositions militaires qui ne se pouvaient transposer. La chute de ce prince des superbes eut trois degrés, tant, de si haut, elle fut profonde. Nous voici arrivés au deuxième qui laisse encore un espace considérable jusqu'au dernier d'entre deux et trois mois ; mais comme ce dernier n'a de connexité avec aucun autre événement, je le rapporterai tout de suite après avoir averti de l'intervalle pour n'avoir plus à y revenir.

Quelques raisons de toute espèce qui dussent engager le roi à ôter à M. de Vendôme le commandement de ses armées, je ne sais si tout l'art et le crédit de madame de

C'en était trop à la fois pour n'être pas exposé à la haine de Vendôme, malgré tous les ménagements extrêmes qu'il avait constamment gardés avec lui, qui ne purent adoucir un homme si superbe, et si ennemi né de tout ce qui ne l'était pas du prince qu'il voulait perdre et qu'il ménageait si peu, bien plus, de tout ce qui lui était attaché. C'est ce qui produisit les plaintes que Vendôme en fit au roi à son retour, tout ce qu'il lui en dit d'étrange, et, non content de sa vengeance, tout ce qu'il en répandit publiquement en propos peu mesurés.

Puységur, si accoutumé aux fréquents particuliers avec le roi, comprit qu'après une si épineuse campagne, il en aurait où il serait vivement questionné s'il arrivait à la chaude; et prudemment se mit six semaines ou deux mois en panne, chez lui, en Soissonnais, avant que d'arriver à Paris et à la cour. La curiosité refroidie, instruit d'ailleurs des propos que le duc de Vendôme tenait sur lui, il ne voulut pas, par un plus long séjour, donner à penser qu'il était embarrassé de se montrer. Ainsi il arriva.

Peu de jours après, le roi, qui l'avait toujours goûté, peiné de tout ce que M. de Vendôme lui en avait dit, le fit entrer dans son cabinet, et là, tête à tête, lui demanda raison, avec bonté, de mille sottises absurdes qui l'avaient embarrassé. Puységur l'en éclaircit si nettement, que le roi, dans sa surprise, lui avoua que c'était M. de Vendôme qui les lui avait dites. A ce nom, Puységur, qui se sentit piqué, saisit le moment. Il dit au roi d'abord ce qui l'avait retenu si longtemps chez lui sans paraître, puis détailla naïvement et courageusement les fautes, les inepties, les obstinations, les insolences de M. de Vendôme, avec une précision et une clarté qui rendit le roi très-attentif et fécond en questions,

et en éclaircissements de plus en plus. Puységur, qui les lui donna tous, voyant tant d'ouverture, et le roi demeurer court et persuadé à chaque fois, poussa sa pointe, et lui dit que, puisque Vendôme l'épargnait si peu après toutes les mesures et les ménagements qu'il avait toujours gardés avec lui, il se croyait permis, et même de son devoir pour le bien de son service, de le lui faire connaître une bonne fois. De là, il lui dépeignit le personnel du duc de Vendôme, sa vie ordinaire à l'armée, l'incapacité de son corps, la fausseté de son jugement, la prévention de son esprit, la fausseté et les dangers de ses maximes, l'ignorance de toute sa conduite à la guerre; puis, reprenant toutes ses campagnes d'Italie, et les deux dernières de Flandre, il le démasqua totalement, mit au roi le doigt et l'œil sur toutes ses fautes, et lui démontra manifestement que c'était une profusion de miracles si ce général n'avait pas perdu la France cent fois.

La conversation dura plus de deux heures. Le roi, convaincu de tout, et de longue main persuadé par expérience, non-seulement de la capacité de Puységur, mais de sa droiture, de sa fidélité et de son exacte vérité, ouvrit à ce coup tout à la fois les yeux sur cet homme que tant d'art lui avait si bien caché jusqu'alors, et montré comme un héros et le génie tutélaire de la France. Il eut honte et dépit de sa crédulité. De cette conversation, Vendôme demeura perdu dans son esprit, et bien exclu du commandement des armées, exclusion qui tarda peu après à se déclarer.

Puységur, naturellement humble, doux et modeste, mais vrai et piqué au jeu, et qui n'avait plus de ménagement à garder avec M. de Vendôme après l'éclat qu'il avait fait contre lui en public, et ce qu'il avait dit au roi, content d'ailleurs du succès qu'il avait remarqué

dans toute sa conversation, la rendit sur-le-champ en gros dans la galerie, et brava vertueusement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'ignorait pas.

Elle en frémit de rage; Vendôme encore plus. Ils ne répondirent qu'en répandant des raisonnements misérables qui ne firent impression sur personne. Les plus avisés les jugèrent dès lors sur le côté. Le parti opposé, et jusqu'alors si opprimé, embrassa Puységur; et madame de Maintenon, madame la duchesse de Bourgogne, le duc de Beauvillier même, surent faire valoir auprès du roi ce qu'il avait enfin appris par lui.

La suite assez prompte, je l'ai racontée. Vendôme, exclu de servir, vendit ses équipages, se retira à Anet ou l'herbe commença à croître, et supplia le roi de trouver bon qu'il ne lui fît guère sa cour qu'à Marly, et à Monseigneur qu'à Meudon, de tous les voyages desquels il continua d'être. Cette légère continuation de distinction le soutenait un peu dans la solitude qu'il s'était creusée; elle lui servit comme de témoignage de la satisfaction demeurée au roi et à Monseigneur de ses services et de sa conduite, que ses ennemis si puissants et si nécessairement chers n'avaient pu lui enlever : c'est ainsi que sa cabale s'en expliquait, et lui-même, avec un faux air de philosophie et de mépris du monde dans lequel personne ne donna.

Tout abattu qu'il était, il soutenait à Marly et à Meudon le grand air qu'il avait usurpé dans les temps de sa prospérité. Après avoir surmonté les premiers embarras, il y reprit sa hauteur, sa voix élevée; il y tenait le dé. A l'y voir, quoique peu environné, on l'eût pris pour le maître du salon; et, à sa liberté avec Monseigneur, et même, tant qu'il osait hasarder, avec le roi, on l'eût cru le principal personnage. La piété de monseigneur le duc de Bourgogne lui faisait supporter sa présence et ses

manières comme s'il ne se fût rien passé à son égard ; ses serviteurs particuliers en souffrirent, et madame la duchesse de Bourgogne fort impatiemment, mais sans oser rien dire, épiant les occasions.

Il s'en présenta une au premier voyage que le roi fit à Marly après Pâques. Le brelan était à la mode ; Monseigneur y jouait souvent dans le salon d'assez bonne heure avec madame la duchesse de Bourgogne. Manquant d'un cinquième, il vit M. de Vendôme à un bout du salon, et le fit appeler pour faire sa partie. A l'instant madame la duchesse de Bourgogne dit modestement, mais fort intelligiblement à Monseigneur, que la présence de M. de Vendôme à Marly lui était bien assez pénible, sans l'avoir encore au jeu avec elle, et qu'elle le suppliait de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avait pas fait la moindre réflexion, ne le put trouver mauvais; il regarda par le salon et en fit appeler un autre. Vendôme, cependant, arrivait à eux et en eut le dégoût en face et en plein devant tout le monde. On peut juger à quel excès cet homme superbe fut piqué de l'affront. Il ne servait plus, il ne commandait plus, il n'était plus l'idole adorée, il se trouvait dans la maison paternelle du prince qu'il avait si cruellement offensé, et c'était à son épouse chérie et outrée à qui il avait affaire; il pirouetta, s'éloigna dès qu'il le put, et bientôt après gagna sa chambre où il ragea à son loisir.

La jeune princesse fit cependant ses réflexions sur ce qui venait d'arriver. Rassurée par la facilité qu'elle avait trouvée à ce qu'elle venait de faire, en peine aussi comme le roi prendrait la chose, elle se détermina, tout en jouant, à la pousser plus loin, ou pour y réussir, ou au moins pour se tirer d'embarras, car, avec toute son intime familiarité, elle s'embarrassait aisément parce qu'elle était douce et timide. Sitôt donc que la partie de brelan

fut finie, elle courut chez madame de Maintenon avant que le roi y fût encore entré, et lui conta ce qui venait de lui arriver. Elle lui dit que, après tout ce qui s'était passé en Flandre, elle avait une peine extrême à voir M. de Vendôme; que cette affectation continuelle de Marly, où elle ne le pouvait éviter, sans jamais aller à Versailles, où elle ne le rencontrait jamais, était une suite d'insultes à laquelle elle ne pouvait s'accoutumer; que, de plus, ses fautes étant assez reconnues pour lui avoir fait ôter le commandement des armées, il ne pouvait y avoir d'autre raison de le souffrir à Marly que celle de l'amitié du roi pour lui, et qu'elle ne pouvait supporter qu'avec la dernière douleur qu'elle parût égale entre son petit-fils et elle d'une part, et M. de Vendôme de l'autre. Cela fut vif, mais court, parce que le roi allait arriver.

Madame de Maintenon, piquée contre Vendôme du fond des choses, et plus dangereusement peut-être d'avoir si longuement lutté contre lui en vain, parla ce soir-là même au roi de cette affaire, lui fit valoir les raisons de la princesse, sa douceur, sa modération d'avoir été si longtemps sans en rien dire par rapport à son mari, et combien ces sentiments-là étaient estimables. Le propos réussit sur l'heure. Le roi, entièrement dégoûté du duc de Vendôme, et toujours peiné d'avoir sous les yeux ceux qu'il jugeait avec raison être mécontents, comme il n'en pouvait douter de celui-ci depuis qu'il ne servait plus, ne fut pas fâché d'une occasion de se soulager de sa présence, et avec le gré de sa petite-fille et de madame de Maintenon. Avant de se coucher, il chargea Bloin de dire de sa part, le lendemain au matin, à M. de Vendôme de s'abstenir désormais de demander pour Marly, où se rencontrant sans cesse, et nécessairement, dans les mêmes lieux que madame la duchesse de Bourgogne

qui avait peine à le voir, il n'était pas juste de lui en laisser plus longtemps la contrainte.

On ne peut imaginer en quel excès de désespoir il entra à ce message si peu attendu, et qui sapait par le pied le fondement de toute espérance, et de l'insolence de ses manières et de ses propos. Il se tut néanmoins de peur de pis, n'osa parler au roi, et s'enfuit cacher sa rage et sa honte à Clichy, chez Crosat. L'aventure du brelan avait fait grand bruit, elle avait retenti jusqu'à Paris. Les auteurs du compliment fait à Vendôme en conséquence ne le cachèrent pas. Cette nouvelle fit un nouveau fracas dans le monde, tellement que, lorsqu'on sut Vendôme si brusquement à Clichy, le bruit courut partout qu'il avait été chassé de Marly. Il le sut; et, pour montrer qu'il n'en était rien, il y retourna deux jours avant la fin du voyage, qu'il passa dans la honte et dans un continuel embarras. Il en partit pour Anet, en même temps que le roi pour Versailles, et n'a jamais depuis remis les pieds à Marly.

Revenu des premiers transports, il se prit à ce qu'il put. Bloin ne lui avait point parlé de Meudon; il s'assura d'être de tous les voyages, et se mit à se vanter de l'amitié de Monseigneur à tout propos, comme aurait fait un franc provincial. Réduit à ce retranchement, il arrivait à Versailles la surveille de chaque voyage de Monseigneur pour faire sa cour au roi, et logeait chez Bloin, parce qu'il avait prêté son logement à madame de Montbazon, sœur du comte d'Evreux, lorsqu'il renonça à Versailles pour Marly et Meudon, quand il sut qu'il ne servirait plus. Il passait à Meudon tout le temps que Monseigneur y demeurait, lui qui dans sa splendeur lui donnait à peine un jour ou deux, et de Meudon retournait droit à Anet. Il ne se faisait point de voyage à Meudon que madame la duchesse de Bourgogne n'y allât

voir Monseigneur, et que Vendôme ne s'y présentât audacieusement devant elle, comme pour lui faire sentir qu'au moins chez Monseigneur il l'emportait sur elle. Conduite par l'expérience de l'expulsion de Marly, la princesse souffrit doucement cette insolence; elle épia quelque occasion.

Deux mois après, il arriva que, pendant un voyage de Monseigneur, le roi et madame de Maintenon y allèrent dîner avec madame la duchesse de Bourgogne, sans y coucher. C'était une énigme que cette partie. Au roi cela lui était arrivé, quoique rarement; quelquefois madame de Maintenon, tout à fait réunie avec mademoiselle Choin, la voulait entretenir à son aise sans la faire venir à Versailles, et le roi, comme on peut croire, était du secret. On verra bientôt quelle fut cette liaison. M. de Vendôme, qui, à l'ordinaire, était à Meudon, eut le peu de sens de se présenter des premiers à la descente du carrosse. Madame la duchesse de Bourgogne, qui en fut très-blessée, s'en contraignit moins qu'à l'ordinaire, et détourna la tête avec affectation après une apparence de révérence. Vendôme, qui le sentit, n'en poussa que mieux sa pointe et il fit la folie de la poursuivre l'après-dînée à son jeu. Il en essuya le même traitement, et encore plus marqué. Piqué au vif, et à la fin embarrassé de sa contenance, il monta dans sa chambre et n'en descendit que fort tard. Pendant ce temps-là, madame la duchesse de Bourgogne fit sentir à Monseigneur le peu de ménagement que Vendôme avait pour elle. Retournée le soir à Versailles, elle en parla à madame de Maintenon, et s'en plaignit ouvertement au roi. Elle lui représenta combien il lui était dur d'être moins bien traitée de Monseigneur que de lui-même, et que M. de Vendôme se fît ouvertement contre elle un asile de Meudon, et une consolation de Marly. Madame la princesse de

Conti, avec quelques dames, étaient de ce voyage avec Monseigneur, entre autres madame de Montbazon.

Le lendemain du jour que le roi y avait dîné, M. de Vendôme se plaignit aigrement à Monseigneur de l'étrange persécution qu'il souffrait partout de madame la duchesse de Bourgogne; mais Monseigneur, qu'elle avait prévenu la veille, répondit si froidement à Vendôme, qu'il se retira les larmes aux yeux, résolu toutefois de ne point quitter prise qu'il n'eût arraché de Monseigneur quelque sorte de satisfaction. Il entretint longtemps dans un cabinet madame de Montbazon tête à tête, qui n'en sortit que pour aller prier madame la princesse de Conti d'y passer, avec qui elle était fort bien, et qu'elle y suivit. Le colloque fut encore long entre eux trois, et la conclusion fut que madame la princesse de Conti parlât à Monseigneur le jour même en faveur de M. de Vendôme. Elle ne réussit pas mieux. Tout ce qu'elle en tira fut qu'il fallait que M. de Vendôme évitât madame la duchesse de Bourgogne quand elle viendrait à Meudon, et que c'était bien le moindre respect qu'il lui devait, jusqu'à ce qu'il l'eût apaisée et se fût remis bien auprès d'elle. Une réponse si sèche et si précise fut cruellement sentie; mais il n'était pas au bout du châtiment qu'il avait plus que mérité. Le lendemain mit fin à tous ces événements et à ces pourparlers.

Vendôme jouait l'après-dîner à un papillon en un cabinet particulier, lorsque d'Antin arriva de Versailles. Il s'approcha de ce jeu, demanda où en était la reprise avec un empressement qui fit que M. de Vendôme lui en demanda la raison. D'Antin lui répondit qu'il avait à lui rendre compte de ce dont il l'avait chargé. « Moi! dit Vendôme avec surprise, je ne vous ai prié de rien. — Pardonnez-moi, répliqua d'Antin : vous ne vous souvenez donc pas que j'ai une réponse à vous faire? » A

cette recharge, M. de Vendôme comprit qu'il y avait quelque chose, quitta le jeu et entra dans une petite garde-robe obscure de Monseigneur avec d'Antin, qui là, tête à tête, lui dit que le roi lui avait ordonné de prier Monseigneur de sa part de ne le plus mener à Meudon, comme lui-même avait cessé de le mener à Marly, que sa présence choquait madame la duchesse de Bourgogne, et que le roi voulait aussi que le duc sût qu'il désirait qu'il ne s'y opiniâtrât pas davantage. Là-dessus la fureur transporta Vendôme et lui fit vomir tout ce qu'elle peut inspirer. Il reparla le soir à Monseigneur, qui ne s'en émut pas davantage, et qui, avec le même sang-froid qu'il lui avait déjà montré, l'éconduisit entièrement. Le peu qui restait du voyage s'écoula dans l'embarras et dans la rage qu'il est aisé de penser; et le jour que Monseigneur retourna à Versailles, il s'enfuit droit à Anet.

Mais, ne pouvant tenir nulle part, il s'en alla avec ses chiens, sous prétexte de chasse, passer un mois à sa terre de la Ferté-Aleps, sans logement et sans nulle compagnie, rager tout à son aise. Il revint de là à Anet se fixer dans un abandon universel. Dans ce délaissement, dans cette exclusion de tout si éclatante et si publique, il se montra incapable de soutenir une chute si parfaite après une si longue habitude d'atteindre à tout et de pouvoir tout, d'être l'idole du monde, de la cour, des armées, d'y faire adorer jusqu'à ses vices, admirer ses plus grandes fautes et canoniser tous ses défauts. Après avoir osé concevoir le prodigieux dessein de perdre et d'anéantir l'héritier nécessaire de la couronne, sans avoir jamais reçu de lui que des marques de bonté et uniquement pour s'établir sur ses ruines, et après avoir triomphé huit mois durant de lui avec l'éclat et le succès le plus scandaleux, on vit cet énorme colosse tomber par terre, par le souffle d'une jeune princesse sage et

courageuse, qui en reçut les applaudissements si bien mérités. Tout ce qui tenait à elle fut charmé de voir ce dont elle était capable, et ce qui lui était opposé, et à son époux, en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour les perdre et régner après le roi sous Monseigneur en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres à qui les rênes de la cour et du royaume demeureraient; ces chefs mâles et femelles, si entreprenants, si audacieux, et qui, par leur succès, s'étaient tant promis de grandes choses, et dont les propos impérieux avaient tout subjugué, tombèrent dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'était un plaisir de les voir se rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qu'ils jugeaient y tenir quelque place, et que leur arrogance leur avait fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, à tourner misérablement autour de monseigneur le duc de Bourgogne et de ce qui l'approchait de plus près, et à faire à ceux-là toutes sortes de souplesses.

M. de Vendôme, sans ressource que celle qu'il chercha dans ses vices et parmi ses valets, ne laissa pas de se vanter souvent parmi eux de l'amitié de Monseigneur, dont il était, disait-il, bien assuré, et de la violence qui avait été faite à ce prince à son égard. Il en était réduit à cette misère d'espérer que cela se répandrait par eux dans le monde, qu'on se le persuaderait, et que la considération du futur lui donnerait de la considération. Mais le présent lui était insupportable. Pour s'en tirer il songea au service d'Espagne; il écrivit à la princesse des Ursins pour se faire demander. On y avait besoin de tout; il fut demandé, mais sa disgrâce était encore trop fraîche pour devoir espérer de l'adoucir. Le roi trouva

mauvais que le duc de Vendôme voulût s'accrocher à l'Espagne. Ses menées lui rompirent aux mains, le roi le refusa tout plat, et rompit cette intrigue en Espagne, où nous verrons pourtant qu'elle se renoua bientôt.

Personne ne gagna plus à cette chute si profonde que madame de Maintenon. Outre la joie de terrasser si complétement un homme qui, par M. du Maine, lui devant presque tout ce qu'il avait conquis, avait osé lutter contre elle, et avec un si long avantage, elle en vit son crédit devenir de plus en plus l'effroi de la cour, par un si grand exemple de puissance, dont personne ne douta que le coup ne fût parti de sa main. Nous la verrons incessamment en lancer un autre qui n'épouvanta pas moins.

CHAPITRE CCXXIX.

Fortune, caractère et retraite de M. de la Rochefoucauld

Madame de Maintenon acheva en même temps d'être délivrée d'un favori qui, pour n'avoir jamais ployé le genou devant elle, et qui l'avait constamment affecté toute sa vie, lui était d'autant plus odieux que la connaissance qu'elle avait du cœur du roi pour lui l'empêcha d'oser jamais travailler à l'entamer. Je dis qu'elle acheva, parce que la faveur était usée, et que l'âge et les yeux le jetèrent dans une retraite qui l'ôta de devant elle. C'est du duc de la Rochefoucauld dont je parle, et dont j'ai fait mention plus d'une fois, à propos du procès de préséance de M. de Luxembourg, et dans d'autres occasions, particulièrement sur le mariage du duc de Noailles avec la nièce de madame de Maintenon, dont le roi mourait d'envie pour le prince de Marcillac, et sur lequel M. de la Rochefoucauld fit opiniâtrément la sourde oreille. Quoi que ce soit en lui ne faisait souvenir de son père, cet homme qui a tant fait de bruit dans le monde par son esprit, sa délicatesse, sa galanterie, ses menées, ses intrigues, et la part qu'il a eue dans les troubles de la minorité de Louis XIV, dont il demeura ruiné, mais avec un grand bien qu'il remit dans sa maison par le mariage de son fils, ce que j'ai expliqué à propos de madame de Vaudemont.

Tous les troubles finis, le cardinal Mazarin maître, le roi marié et ne bougeant de chez la comtesse de Soissons avec l'élite de la cour, de l'esprit, de la galanterie, du bon goût, des intrigues, parut le prince de Marcillac avec une figure commune qui ne promettait rien et qui ne trompait pas. Sans charges, sans emplois, portant encore sur le visage des marques du combat du faubourg Saint-Antoine, fils d'un père à qui le roi n'avait jamais pardonné, et qui, sans approcher de la cour, faisait à Paris les délices de l'esprit et de la compagnie la plus choisie, ce fils ne fit peur à personne de ce qui environnait le roi. Je ne sais comment cela arriva, et personne ne l'a pu comprendre, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lausun, qui pointait fort dès lors, et aux vieillards de son temps; mais en fort peu de jours il plut tellement au roi dont, au milieu d'une cour en hommes et en femmes si brillante, si polie, si spirituelle, le goût n'était pas fin ni délicat, qu'il lui donna des préférences qui inquiétèrent Vardes, le comte de Guiche, et les plus avant dans sa privance. Cette affection alla toujours croissant, jusque-là que le père, de concert avec son fils, se roidit à ne se point démettre de son duché pour en tirer par cette adresse le rang de prince étranger, qu'il ne se consolait point d'avoir vu arracher aux Bouillon avec cet immense échange, et tirer ces grands établissements des mêmes crimes qui lui étaient communs avec eux, parce qu'ils avaient plus effrayé que lui. Cet artifice néanmoins échoua, et ne les mena qu'à l'inutile distinction d'être traités de cousin. Mais le fils tira de sa faveur la charge de grand maître de la garderobe que le roi avait faite pour Guitry, tué sans alliance au passage du Rhin, et celle de grand veneur à la mort de Soyecourt, que le roi lui apprit lui-même par ce billet dont on lui fit tant d'honneur, qu'il se réjouissait

comme son ami de la charge qu'il lui donnait comme son maître. On dit alors qu'il l'avait fait son grand veneur pour avoir mis la bête dans les toiles. Il était confident des aventures passagères du roi, et on l'accusa dans ce temps-là de lui avoir fourni mademoiselle de Fontanges. La mort de cette maîtresse, prompte et soupçonnée de poison, n'altéra pas la faveur de son ami, et il se lia alors étroitement avec madame de Montespan, madame de Thianges et toute sa famille. Cette liaison, qui fit son éloignement de madame de Maintenon, dura avec eux toute sa vie, et sa faveur aussi, qui lui fit donner avec raison le nom de l'ami du roi, parce qu'elle fut solide au-dessus de toute autre, et indépendante de tous appuis, comme inébranlable à toute secousse. Il tira des sommes immenses du roi, qui lui paya trois fois ses dettes, et lui faisait sans cesse et sourdement de gros présents.

C'était un homme haut, de beaucoup de valeur, et d'autant d'honneur qu'en peut avoir un fort honnête homme, mais entièrement confit dans la cour. Avec cela noble et magnifique en tout, au-dessus du faste, officieux, serviable, et rompant auprès du roi les plus dangereuses glaces pour ceux qu'il protégeait, et souvent pour des inconnus, du mérite ou du malheur desquels il était touché, et qu'il a très-souvent remis en selle.

Je ne sais qui l'avait mis en inimitié avec M. de Louvois, à moins que ce ne fût une suite de ses liaisons avec madame de Montespan qui fut toujours aux couteaux avec ce ministre. M. de Louvois était lors au plus haut point de faveur et de puissance par les grands succès de la guerre ; mais elle était finie, c'était en 1679, et il craignait un favori haut et fougueux qui lui-même n'appréhendait rien, parlait au roi avec la dernière liberté,

et s'expliquait au monde sans mesure. Il songea donc à se le réconcilier par le mariage de sa fille avec son fils, et de le faire avec tant de grâces et de richesses, qu'il pût désormais autant compter sur lui qu'il avait eu lieu de le craindre. Mais pour cette affaire-là il fallait être deux, et M. de la Rochefoucauld n'en voulut pas ouïr parler, jusqu'à ce que le roi, entraîné par son ministre, et importuné des haines de gens qui à divers titres l'approchaient de si près, se mit de la partie, et força plutôt par autorité M. de la Rochefoucauld à consentir au mariage et à la réconciliation qu'il ne le gagna, malgré tant de trésors dont ce mariage fut la source, et malgré la nouvelle érection de la Rocheguyon faite et vérifiée en faveur de son fils qui en prit le nom. La réconciliation ne dura guère entre deux hommes si impérieux et si gâtés. Jamais M. de la Rochefoucauld n'aima sa belle-fille, ni ne la voulut souffrir à la cour, quoique son mérite et sa vertu l'aient fait généralement considérer, et que son économie et son travail aient non-seulement rétabli cette maison ruinée, et par M. de la Rochefoucauld lui-même qui fut toujours un panier percé, mais encore qu'elle la laissa une des plus puissantes du royaume.

M. de la Rochefoucauld était borné d'une part, ignorant de l'autre à surprendre, glorieux, dur, rude, farouche, et ayant passé toute sa vie à la cour, embarrassé avec tout ce qui n'était pas subalterne ou de son habitude de tous les jours. Il était rogue, en aîné des la Rochefoucauld qui le sont tous par nature, et par conséquent très-repoussants. J'en ai vu peu de ce nom qui aient échappé à un défaut si choquant, que M. de la Rochefoucauld avait fort au-dessus de tous; avec cela, bien plus ami qu'ennemi, quoique ennemi dangereux, et même à incartades; mais excepté avec un bien

petit nombre, ami par fantaisie, sans goût et sans choix. Il aimait moins que médiocrement ses enfants, et quoiqu'ils lui rendissent de grands devoirs, il leur rendait la vie fort dure; gouverné jusqu'au plus aveugle abandon par ses valets, à qui presque tous il fit de grosses fortunes, partie par crédit, partie en se ruinant pour eux, jusque-là qu'il fallut que sur la fin, son fils, le bâton haut, y entrât pour tout ce qu'il voulut.

Les vieillards se souvenaient d'avoir vu Bachelier son laquais leur donner à boire à sa table, en livrée, et s'étonnaient de le voir premier valet de garde-robe du roi, dont le fils est aujourd'hui premier valet de chambre, de la charge de Blois qu'il a achetée. Il faut dire à l'honneur du père qu'il n'y eut jamais homme si modeste, si respectueux, qui se soit moins méconnu, ni qui ait toujours plus exactement vécu à l'égard de M. de la Rochefoucauld et tout ce qui lui a appartenu, comme s'il n'avait pas changé de condition; c'était de plus un fort honnête homme, très-sage et qui se fit considérer. Il refusa beaucoup de M. de la Rochefoucauld, et a souvent obtenu de lui pour ses enfants ce qu'eux-mêmes, ni d'autres pour eux, n'avaient pu faire. On dit aussi du bien de son fils.

Si M. de la Rochefoucauld passa sa vie dans la faveur la plus déclarée, il faut dire aussi qu'elle lui coûta cher, s'il avait quelques sentiments de liberté. Jamais valet ne le fut de personne avec tant d'assiduité et de bassesse, il faut lâcher le mot, avec tant d'esclavage. Il n'est pas aisé de comprendre qu'il s'en pût trouver un second à soutenir plus de quarante ans d'une semblable vie. Le lever et le coucher, les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi tous les jours aussi, il n'en manquait jamais, quelquefois dix ans de suite sans découcher d'où était le roi, et sur

le pied de demander congé, non pas pour découcher, car en plus de quarante ans il n'a jamais couché vingt fois à Paris, mais pour aller dîner hors de la cour et ne pas être à la promenade : il ne fut jamais malade, et sur la fin rarement et courtement de la goutte. Les douze ou quinze dernières années il prenait du lait à Liancourt, et un congé de cinq à six semaines. Quatre ou cinq fois en sa vie il en a pris autant pour aller chez lui à Verteuil en Poitou où il se plaisait fort, et où la dernière il ne fut pas huit jours qu'il fallut revenir, sur un courrier et un billet du roi qui lui mandait qu'il avait un antrax, et qui par amitié et confiance le voulait auprès de lui. Il allait dîner à Paris trois ou quatre fois l'année, un peu plus souvent à une petite maison près Versailles, où le roi fut quelquefois, mais il n'y coucha jamais.

Son appartement à la cour était ouvert depuis le matin jusqu'au soir. Le mélange des valets d'un trop bon maître, les égards qu'il fallait avoir pour eux, les airs et le ton qu'y prenaient les principaux, en bannissaient la bonne compagnie, qui n'y allait que rarement à des instants, embarrassée avec lui, et lui empêtré avec elle, qui y laissait le champ libre aux désœuvrés et aux ennuyeux de la cour mêlés de subalternes, tous gens qui n'auraient guère eu entrée ailleurs. Ils y établissaient leur domicile et leurs repas, et y essuyaient les humeurs du maître, qui dominait durement sur eux, et qui se trouvait toujours déplacé avec mieux qu'eux.

Cette raison et son temps, que son assiduité rendait fort coupé, l'avaient mis sur le pied qu'il ne faisait presque aucune visite; et d'amitié il n'allait guère que chez le cardinal de Coislin, M. de Bouillon et M. le maréchal de Lorge. Pour les femmes, elles étaient toutes ses bêtes. A peine pouvait-il souffrir ses parentes, encore quand il les rencontrait, et ce hasard était fort rare.

Madame la maréchale de Lorge et mademoiselle de Bouillon étaient les seules qui eussent trouvé grâce devant lui. Madame Sforzze, il allait quelquefois causer chez elle, et elle venait par les derrières chez lui. C'étaient les restes de madame de Montespan et de madame de Thianges sa mère.

On aurait cru qu'il devait être heureux, et jamais homme ne le fut moins. Tout le choquait : il se fâchait des choses les plus fortuites et les plus indifférentes ; il était si accoutumé à réussir, que tout ce qu'il obtenait pour soi ou pour autrui lui semblait toujours peu de chose. En même temps jamais homme si envieux. Les grâces les moins à la portée des gens en qui il s'intéressât, et les moins proportionnées à lui, le chagrinaient essentiellement. Il était né piqué de tout, d'un évêché, d'une abbaye. Mais quand il en tombait sur des émules de faveur comme M. de Chevreuse, M. de Beauvillier, M. le Grand, le maréchal de Villeroy, il était au désespoir à ne pouvoir le cacher. Il haïssait les trois premiers de jalousie, l'autre un peu moins parce qu'il était en respect avec lui. Il était toujours demeuré une sorte de liaison de M. le Prince et de M. le prince de Conti à lui, de l'ancien chrême des pères, mais sans rien d'apparent.

Sur les derniers temps, ses bas amis et ses valets abusèrent de lui pour eux et pour les leurs, et lui firent faire au roi si souvent des demandes âpres, importunes, et si peu convenables, qu'il l'en fatigua, et l'accoutuma à le refuser, et lui à le gourmander de plaintes et de reproches, ce qui mit un malaise entre eux, et lui donna des pensées de retraite qui l'amusèrent et le trompèrent longtemps.

Sa vue était déjà fort affaiblie ; elle ne lui permettait plus de monter à cheval. Il courait en calèche, et si on

manquait, c'était à l'ordinaire une furie jusqu'à la chasse suivante qu'on prenait. A la mort du cerf, il se faisait descendre et mener au roi, pour lui présenter le pied, qu'il lui fourrait souvent dans les yeux ou dans l'oreille. Cela le peinait fort, et même le monde, et de le voir presque couché dans sa calèche comme un corps mort. Quelquefois le roi hasardait doucement de lui proposer de prendre du repos; et cela perçait le cœur au favori, qui, ne pouvant plus suivre le roi ni le servir faute de vue, sentait qu'il lui devenait pesant de plus en plus.

Peu écouté, presque toujours éconduit, quelquefois à force d'importuner refusé sèchement, le dépit vint au secours du courage. Il se retira, mais pitoyablement. Il flottait entre sa maison de Paris et Sainte-Geneviève, où la mémoire du cardinal de la Rochefoucauld l'eût rendu maître de tout ce qu'il aurait voulu. En l'un et l'autre lieu il n'eût pas manqué de toute espèce de compagnie et de secours. Mais ses valets, qui étaient ses maîtres, ne lui permirent ni l'un ni l'autre. Ils le voulurent à portée de le faire marcher à leur gré chez le roi, pour en arracher des grâces pour eux, et tirer ce qu'il pourrait d'un reste de crédit et de bonté du roi pour lui. Ils le confinèrent au Chenil à Versailles, lieu très-éloigné de tout, et où bientôt il demeura dans un entier abandon, livré à l'ennui et à la douleur d'un aveugle déchu de toute occupation, de toute faveur et de tout commerce. Il en fit encore quelques parties de main, pour importuner le roi, dans le cabinet duquel il allait par les derrières, la plupart peu fructueuses et qui achevèrent de l'accabler. Il finit ainsi fort amèrement sa vie, entièrement en proie à ses valets, et avec peu de provisions pour se suffire.

CHAPITRE CCXXX.

Torcy en Hollande. — 150,000 liv. de retenue à la Vallière sur son gouvernement de Bourbonnais. — Mariage du prince de Lambesc avec mademoiselle de Duras : digne et rare procédé de M. le Grand. — Mariage du marquis de Gesvres avec mademoiselle de Maseranni. — Mariage de Montendre avec mademoiselle de Jarnac. — Mariage de Donzy avec mademoiselle Spinola. — Mariage de Polignac avec mademoiselle de Mailly. — Mort de Saumery, sa fortune, celle de son fils, leur caractère. — Fortune d'Avaray. — Bellisle mestre de camp général des dragons : sa fortune.

Le roi alla le premier mai, qui était un mercredi, à Marly. Ce fut l'époque de la retraite de M. de la Rochefoucauld, qui n'y vint point, et qui jusque-là, quoique aveugle, n'en avait point encore manqué le voyage. Ce jour-là même, M. de Torcy alla à Paris, d'où il partait tout de suite pour la Hollande dans le plus grand secret. Je ne sais comment M. de Lausun l'écuma; mais je le vis le lendemain matin dans le salon accoster le duc de Villeroy et deux ou trois autres, à qui il demanda s'ils n'avaient point vu M. de Torcy, et qui lui dirent que non. « Il est pourtant revenu hier au soir fort tard de Paris, leur répondit-il, et je sais qu'il aura des choses singulières aujourd'hui à son dîner, que je ne veux pas vous dire. Je compte bien d'en aller manger ma part, vous devriez bien y venir. » Ils donnèrent dans le panneau.

Torcy faisait une chère fort délicate, et il était sur le pied qu'il n'allait chez lui que la meilleure compagnie, et sans prier. Les dupes y furent tard, parce qu'il dînait tard à Marly et travaillait jusqu'à ce qu'il fût servi. Ils trouvèrent la porte fermée, ils frappèrent, point de réponse. Enfin ils s'aperçurent qu'il n'y avait personne, et tous les uns après les autres les voilà à pester contre M. de Lausun, et leur sottise d'avoir donné dans cette bourde, et à chercher où dîner; et le soir M. de Lausun à leur demander s'ils avaient fait bonne chère chez Torcy, et à se moquer d'eux. Cette plaisanterie, qui se répandit dans Marly, fit qu'on y sût plus tôt le voyage de Torcy que le roi n'aurait voulu.

La Vallière eut en ce même temps 150,000 livres de brevet de retenue sur son gouvernement de Bourbonnais, que son père avait acheté dans la faveur de madame de la Vallière la carmélite. Il se fit aussi trois mariages. Le prince de Lambesc, fils unique du comte de Brionne, qui était le fils aîné de M. le Grand, épousa la fille aînée du feu duc de Duras, frère aîné du maréchal duc de Duras d'aujourd'hui, tous deux fils du feu maréchal duc de Duras, qui était belle comme le jour, très-bien faite et fort riche. Elle n'avait qu'une sœur, qui épousa depuis le comte d'Egmont.

Le procédé qu'eut M. le Grand quelque temps après ce mariage mérite de n'être pas omis. La duchesse de Duras, leur mère, était en procès avec son beau-frère pour les biens de ses filles; elle prétendait beaucoup et poussait l'affaire avec grand soin. M. le Grand refusa tout net de la solliciter, défendit à tous ses enfants de le faire, et à sa petite-belle-fille elle-même, dit que s'il le pouvait honnêtement, il solliciterait pour le duc de Duras; qu'il n'avait pas pris sa nièce pour le ruiner et sa maison; que sa belle-petite-fille était assez riche pour que

3 ou 400,000 livres de plus ou de moins ne lui fussent pas moins considérables que d'avoir un oncle paternel et chef de sa maison ruiné.

L'autre procédé fut pour les partages entre les deux sœurs. Il voulut que l'abbé de Lorraine, son fils, mort évêque de Bayeux, fût présent à tout, et le chargea de céder et de faire régler en faveur de la cadette tout ce qui pouvait être litigieux, parce qu'il trouvait sa petite-fille assez riche, mais qu'il ne lui était pas indifférent à lui, après l'avoir fait épouser à son petit-fils, que sa sœur le demeurât assez pour faire une alliance qui leur fût à tous convenable. La vérité est que c'est là penser et agir avec grandeur, car tout fut exécuté de la sorte; mais il est vrai aussi que madame d'Armagnac était morte, qui n'aurait pas laissé faire M. le Grand.

Le duc de Tresmes maria son fils aîné, le marquis de Gesvres, avec mademoiselle Maseranni, prodigieusement riche; elle n'avait ni père, ni mère, ni frère, ni sœur. Son père avait été maître des requêtes, sa mère était sœur de Caumartin, ami intime du duc de Gesvres, qui fit ce mariage, lequel bientôt après tourna fort étrangement et donna au public des farces fort singulières.

Mademoiselle de Jarnac, aussi sans père ni mère, aussi fort riche et du nom de Chabot, épousa un cadet de Montendre, de la maison de la Rochefoucauld, qui n'avait ni biens ni figure, mais beaucoup d'esprit et fort orné, d'amis et d'envie de faire. Ce fut elle qui, en l'âge de disposer d'elle, le choisit, et qui voulut demeurer chez elle, dans ce beau château de Jarnac, sur la Charente, et n'être point obligée d'en sortir, comme jusqu'alors elle y était toujours demeurée. C'était une personne pourtant plutôt bien que mal, avec de l'esprit, et qui voulait être maîtresse.

Quelque temps assez court après, il s'en fit deux au-

tres. M. de Donzy, fils du feu duc de Nevers, qui n'avait pu obtenir le brevet de son père et à qui, avec ses grands biens, il fâchait fort de n'en pouvoir espérer. Il passa ici un M. Spinosa, gouverneur d'Ath, lieutenant général des armées d'Espagne, qui avait acheté la grandesse de Charles II, et le titre de prince de l'empire de l'empereur Léopold, et qui n'avait que deux filles, dont l'aînée héritait de la grandesse. Donzy l'épousa et prit en se mariant le nom de prince de Vergagne, que le public, qui aime à se jouer sur les mots et qui n'approuvait pas sa vie, appela le *prince de Vergogne*. Son beau-père lui fit peu attendre sa dignité, et M. le duc d'Orléans, devenu régent, moins encore celle de duc et pair sans avoir jamais rien fait, ni été à la guerre, ni même à la cour.

La comtesse de Mailly maria sa dernière fille à Polignac, dont il aurait été le grand-père; elle était fort belle, et ne tarda pas à montrer que Polignac n'était pas heureux en mariage, ni sa mère en éducation.

Le vieux Saumery mourut chez lui, près de Chambord, à quatre-vingt-six ans. C'était un beau et grand vieillard, très-bien fait et de la vieille roche, plein d'honneur et de valeur, pour qui le roi avait de la bonté, et qui était estimé. Henri IV, entre autres bagages avait amené deux valets de Béarn : l'un avait nom Joanne, c'était peut-être son nom de baptême, car force Basques s'appellent Joannès chez leurs maîtres; l'autre Béziade : ils furent longtemps bas valets. Lorsque Henri IV parvint à la couronne et à en jouir, Joanne devint jardinier de Chambord, et, par succession, concierge, mais concierge nettoyeur et balayeur, comme sont ceux des particuliers, et non pas comme le sont devenus ceux des maisons royales. Son fils peu à peu se mit sur ce dernier pied; mais, toutefois, sentant encore le valet, et s'y enrichit pour son état. Cela lui fit épouser une sœur de

madame Colbert, dont le père était un bourgeois de Blois qui s'appelait Charon, dont le petit-fils, par la fortune de M. Colbert, devint intendant de Paris, eut la terre de Ménars, et est mort président à mortier; peu éclairé, mais fort bon homme et fort honnête homme et fort droit. Lors du mariage de Saumery, c'était encore la petite bourgeoisie de Blois, et M. Colbert un très-petit garçon. Arrivé dans la confiance et les affaires du cardinal Mazarin dont il fut intendant, il y donna accès à Saumery son beau-frère, et lui procura de petits emplois dans les troupes, où il montra de la valeur. Devenu personnage, il le protégea tant qu'il put, suivant sa portée si nouvelle, et le fit enfin gouverneur et capitaine des chasses de Chambord et de Blois. Il laissa deux fils entre autres et deux filles. Montglat, chevalier de l'ordre en 1661, et maître de la garde-robe, dont nous avons de si bons mémoires, se trouvant ruiné, espéra tout de M. Colbert en mettant son fils dans son alliance. Il avait eu Cheverny de sa femme, petite-fille du chancelier de Cheverny, dont ce fils portait le nom. Il le maria à la fille de Saumery. Chambord et Cheverny ne sont qu'à deux lieues. C'est le même Cheverny qui eut des emplois au dehors, qui fut menin de Monseigneur et attaché à monseigneur le duc de Bourgogne, dont j'ai parlé quelquefois.

Des deux fils de Saumery, l'aîné était un grand homme, très-bien fait, et d'une représentation imposante, qui avait été estropié d'un genou en un de ces combats de M. de Turenne. Il n'avait été que subalterne dans quelques campagnes, et se retira chez lui, où il se récrépit d'une charge de grand maître des eaux et forêts. Il épousa une fille de Besmaux, gouverneur de la Bastille, dont le crédit, joint à la bonté du roi pour son père, lui obtint la survivance du gouvernement de Chambord

et de la capitainerie de Blois. Avec ces établissements, il comptait avoir fait une grande fortune et en jouissait chez lui, lorsque M. de Beauvillier fut gouverneur des enfants de France, et que le roi lui laissa le choix de tout ce qui devait composer leur éducation et leur maison, excepté du premier valet de chambre seul, comme je l'ai dit ailleurs. Il dénicha Saumery des bords de la Loire, et le fit sous-gouverneur. D'abord souple, respectueux, obséquieux, attaché à son emploi, il tâcha de reconnaître un terrain si nouveau pour lui, après, de s'y ancrer : il courtisa les ministres et les personnages. Ce qu'il avait d'esprit était tout tourné à l'intrigue, que la probité ne contraignit pas ni la reconnaissance. Il se mit à voir des femmes importantes, et à mettre, comme il le fit dire de lui, son pied dans tous les souliers. Jamais homme ne fit tant de chemin tous les jours par tout le château de Versailles, et ne montait tant d'escaliers; jamais homme aussi ne tira si grand parti d'une vieille blessure. A la fin, il se crut un personnage; il fit le gros dos et l'important, et ne s'aperçut jamais qu'il n'était qu'un impertinent. Il ne parlait plus qu'à l'oreille, ou sa main devant sa bouche, souvent riochant et s'enfuyant, toujours des riens qu'il ramassait mystérieusement. J'ai parlé de sa femme à propos de M. de Duras, qui lui donna de fâcheux ridicules, et devant qui il n'osait souffler, quelque impudent qu'il fût devenu.

A force d'adresse, de manéges et de duperies de M. de Beauvillier, il trouva moyen de tirer du roi près de 80,000 livres de rente pour lui ou pour ses enfants qui eurent pour rien les plus gros régiments, avec cela, toujours plaintif en dehors, et frondeur en dessous. Il avait pris l'habitude de ne dire *monsieur* de personne ni *madame* non plus, de ceux-là même dont l'habitude ou le respect en avait rendu le nom plus inséparable. *Mon-*

sieur était son plus grand effort, et il citait de la sorte les plus considérables personnages, dont il se donnait pour avoir eu la confiance, et qui lui avaient dit ceci ou appris cela.

Je me souviens qu'étant venu à Dampierre où j'étais chez M. de Chevreuse, il vit à table un portrait de madame la princesse de Conti. « Ah! dit-il, voilà un assez joli portrait de la princesse de Conti! » De là il se mit à raconter ce que « ce pauvre prince de Conti lui disait, » et puis « un marin nommé Prenilly, » et c'était le frère du maréchal d'Humières. Il vint après à M. de Turenne, qu'il n'appela jamais que monsieur Turenne, et dont il rapportait des propos avec lui, très-jeune subalterne, et dont sûrement M. de Turenne n'avait jamais su le nom, propos qu'il aurait eus à peine avec un officier général de sa confiance. Et par-ci, par-là, riochant d'autorité : « Le vieux vicomte, disait-il, ou ce pauvre vieux vicomte, » et on était tout étonné que ce fût de M. de Turenne. C'était trop sa fatuité favorite pour qu'elle fût ignorée, et pour qu'elle nous fût nouvelle; mais il en entassa tant ce jour-là, que nous nous mîmes à lui en présenter des occasions pour nous en divertir davantage, et nous y réussîmes pleinement. Nous mourions de rire, et il ne doutait pas que ce ne fût des gentillesses qu'il racontait avec une autorité et une dignité merveilleuses.

Le lendemain Sassenage, Louville, le petit Renaud et moi, étions le matin chez madame de Chevreuse à parler de l'excès de ces impertinences. Il vint quelqu'un. Nous nous mîmes dans une fenêtre sous le rideau à continuer. Mais nous en disions là de bonnes, et tout haut, et le petit Renaud se mit à dire tout haut : « Nous serions bien étonnés si M. de Saumery nous entendait et venait à lever le rideau. » Il n'eut pas achevé que la chose arriva. Nous, au lieu d'être embarrassés, à pâmer de rire; et

lui qui peut-être ne nous avait pas écoutés, à demander à qui nous en avions. Les rires furent si démesurés, et si bien répondus par presque tout le reste de la chambre, qui savait de quoi il s'agissait, que tout effronté qu'il était, il en demeura confondu.

Ce galant homme était du naturel des rats qui se hâtent de sortir d'un logis, lorsqu'il est prêt de crouler; mais il n'eut pas le nez bon. Il furetait tout et en tant de sortes de lieux qu'il ne lui fut pas difficile de voir le vol que le duc d'Harcourt prenait, et la décadence de M. de Beauvillier, à qui il devait en totalité être et fortune. Le drôle ne balança point de se donner à Harcourt, qui le recueillit comme un transfuge, par lequel il espérait de savoir beaucoup de choses sur des gens qu'il voulait culbuter pour s'élever sur leurs ruines, et avec lesquels Saumery demeurait en commerce, sans qu'ils voulussent s'apercevoir d'une conduite que chacun voyait. Il était particulièrement attaché à M. le duc de Bourgogne, quoique Denonville fût l'ancien des trois sous-gouverneurs, et y était demeuré ensuite, lorsque Cheverny, d'O et Gamaches y furent mis. Cheverny avait la santé ruinée depuis son ambassade de Danemark, et n'était pas sur le pied de suivre à la chasse ni à la guerre. Saumery, sous prétexte de son genou, s'exempta de la chasse, et, lorsqu'il fut question de la guerre, il fut malade une fois; les deux autres, il eut besoin des eaux. Il en revint pendant la campagne de Lille à Versailles, où, trouvant les rieurs pour M. de Vendôme, il se mit de leur côté; et pour être à la mode et s'initier parmi la cabale triomphante, en dit pis que pas un. M. de Chevreuse et M. de Beauvillier, dont l'aveugle charité n'avait voulu rien voir ni écouter sur la désertion de Saumery, et qui le traitaient bien, lorsqu'il leur faisait l'honneur d'aller chez eux, eurent bien de la peine à entendre ce qu'on

leur dit de ses propos sur monseigneur le duc de Bourgogne. A la fin pourtant, la publicité les convainquit. Ils furent un peu plus froids, mais ce fut tout. Saumery y gagna M. du Maine, qui le fit dans la suite nommer par le roi mourant un des sous-gouverneurs du roi d'aujourd'hui. Sur la fin, c'était un seigneur qui se trouvait fort maltraité de n'être pas chevalier de l'ordre; on va voir que, quelque fou que cela fût, il n'avait pas tout le tort.

Béziade, camarade de Joanne, qui est devant le nom de famille de Saumery, eut un emploi à la porte de je ne sais quelle ville, pour les entrées, que Henri IV lui fit donner et continuer. Le fils de celui-ci le continua dans ce métier, mais il monta en emploi, et s'enrichit si bien que son fils n'en voulut point tâter, et préféra un mousquet. Il montra de la valeur et de l'aptitude, il eut des emplois à la guerre; il épousa une sœur de Foucault, longtemps après intendant de Caen, enfin conseiller d'état, qui était une femme pleine d'esprit d'intrigues et qui eut des amis considérables. En se mariant il prit le nom de d'Avaray, et il est devenu lieutenant général. Il a bien clabaudé de n'être pas maréchal de France et de voir ses cadets y être arrivés, et à la fin on l'a fait chevalier de l'ordre, ce qu'il n'a fait la grâce d'accepter qu'avec beaucoup de répugnance et de délais. Il avait été quelque temps ambassadeur en Suisse, et n'y avait pas mal réussi.

Une autre fortune commença cette année en ce temps-ci à poindre grandement, et peu espérable alors, traversée depuis d'une manière terrible, montée ensuite au comble avec la rapidité des plus incroyables hasards, mais conduite et soutenue par l'esprit, le travail, la persévérance infatigable, l'art et la capacité de deux frères également unis et amalgamés ensemble, qui peuvent

CHAPITRE CCXXXI.

Mort, famille, singularité étonnante et deuil du prince de Carignan. — Mort, caractère et dépouille du duc de la Trémoille. — Mort, fortune et caractère de la Reynie et de son fils. — Mort du duc de Brissac. — Le prince des Asturies juré par les cortès ou états généraux d'Espagne. — Le château d'Alicante rendu à Philippe V.—Bataille gagnée par les Espagnols contre les Portugais entièrement défaits. — Chamarande demandé et accordé à Toulon.

Le prince de Carignan mourut le 23 avril en sa soixante-dix-neuvième année. Il était fils du prince Thomas ou de Carignan, et de la fille et sœur des deux comtes de Soissons, dernière princesse du sang de cette branche cadette de Bourbon. Le prince Thomas était fils de l'infante Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne, sœur du roi Philippe III, grand-père de la reine épouse de Louis XIV, et du célèbre Charles-Emmanuel, duc de Savoie, vaincu par l'industrie, le courage et l'épée de Louis XIII au fameux pas de Suze. Ce prince de Carignan, de la mort duquel je parle, était né sourd et muet. Il était l'aîné du comte de Soissons, mari de la nièce du cardinal Mazarin, de laquelle j'ai souvent parlé, et oncle par conséquent du comte de Soissons, si étrangement marié en France, tué parmi les ennemis devant Landau, et du célèbre prince Eugène; et de cette branche de Soissons-Savoie, il n'en reste plus.

Cette cruelle infirmité affligea d'autant plus la maison

général des dragons, Bellisle en eut la préférence, et pour 280,000 liv., qui était la même somme que Hautefeuille en avait donnée au duc de Guiche, et que celui-ci l'avait achetée de Tessé; et Bellisle eut aussi 120,000 livres de brevet de retenue dessus, comme Hautefeuille l'avait obtenu lorsqu'il eut la charge. C'était un furieux pas, et sous le feu roi, pour le point d'où il était parti. Quel prodige et comment le voir aujourd'hui gouverneur absolu d'une grande place et d'une province frontière, chevalier de l'ordre, avec les entrées chez le roi, et tout à coup maréchal de France, duc vérifié, ambassadeur extraordinaire pour l'élection de l'empereur, général d'armée, et le dictateur de l'Allemagne!

un rare incognito, comme en lieu de conquête assurée pour tout étranger. On les a vus courtiser bassement les gens en place de les servir pendant la jeunesse du roi, prendre partout, faire toutes sortes d'indignes affaires; la femme devenir la complaisante de celle du garde des sceaux Chauvelin, et le mari se faire fermier de l'Opéra et surintendant de ce spectacle, et avec des millions de rapines; le mari vivant dans l'obscurité et la basse débauche, la femme, dans l'intrigue de toute espèce, avec l'écorce de la plus haute dévotion, caressant tout le monde, ménageant tout, se fourrant partout, tous les deux se moquant de leurs créanciers et vivant en Bohémiens. Le mari mort dans cette crapule à Paris, en 1740, sa femme se raccrocha aux Rohan par le mariage de sa fille avec M. de Soubise; et son fils devenu prince de Carignan, ôté d'avec eux longtemps avant la mort du père par le roi de Sardaigne et élevé à Turin, fut marié par lui à la sœur de sa seconde femme Hesse-Rhinfeltz, et de la seconde femme de M. le Duc, les deux sœurs mortes et M. le Duc aussi.

En même temps mourut le duc de la Trémoille, dont j'ai parlé plus d'une fois, à cinquante-quatre ans, que je regrettai extrêmement, et qui, malgré la disproportion de nos âges, était demeuré extrêmement de mes amis, depuis que notre commun procès de préséance contre M. de Luxembourg avait formé notre liaison. C'était un fort grand homme, le plus noblement et le mieux fait de la cour, et qui, avec un fort vilain visage, sentait le mieux son grand seigneur : il était sans esprit que l'usage du monde, sans dépense avec des affaires fort mal rangées, et une femme fort avare et fort maîtresse qu'il avait perdue depuis assez peu; sans crédit de faveur, et sans grand commerce. Il avait tant d'honneur, de droiture, de politesse et de dignité, que cela lui tint lieu d'es-

prit, lui fit garder une conduite toujours honnête et digne, et lui acquit partout de la considération, même du roi et de ses ministres, à qui il ne se prodigua jamais. Il ne laissa qu'un fils, et une fille mariée au duc d'Albret. Il mourut dans la douleur, dont il m'avait entretenu souvent, de n'avoir pu obtenir la survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre pour son fils, et de trouver le roi inflexible sur la règle qu'il s'était faite de n'en plus donner. C'était celle de mon père. Il m'en souhaitait souvent une d'un camarade avec qui il vivait fort bien, mais qu'il supportait avec impatience dans sa même dignité et dans sa même charge. M. de Beauvillier et lui étaient fort amis, et je ne sais comment il était arrivé que lui et moi avions assez les mêmes goûts et les mêmes éloignements.

Son fils, à sa mort, était considérablement malade. La duchesse de Créqui, sa grand'mère, qui avait été dame d'honneur de la reine jusqu'à sa mort, vint le lendemain matin parler au roi avant son grand lever, et emporta la charge avec quelque difficulté. Hors la jeunesse que le roi n'aimait pas pour les grandes charges, il n'y avait aucunes raisons d'en faire. Enfin le nouveau duc de la Trémoille l'eut; il ne la garda guère. Son fils, enfant, l'eut après lui de M. le duc d'Orléans au commencement de sa régence. Il vient de laisser un seul fils dans la première enfance, et sa charge en proie à la toute-puissance du cardinal Fleury, qui pourtant, à toute peine et bien évidente, l'arracha pour le duc de Fleury, petit-fils de sa sœur.

Peu de jours après mourut la Reynie, un des plus anciens conseillers d'état, des plus capables, des plus intègres, grand magistrat, et de l'ancienne roche, modeste et désintéressé, qui a formé la place de lieutenant de police dans l'importance où elle est montée, et qui ne l'a-

vait pas mise sur le dangereux et nouteux pied où peu à peu pour plaire et se faire valoir, ses successeurs l'ont conduite. Il y avait bien des années que la Reynie ne l'était plus. Son nom était Nicolas, et homme de fort peu, que son mérite et sa vertu élevèrent, et par les mains duquel il a passé bien des choses importantes et secrètes. Son fils unique lui échappa jeune, s'en alla à Rome, d'où jamais il ne put le faire revenir, quoique exprès il l'y laissât manquer de tout. Après la mort de son père, il y voulut demeurer, et y est mort longues années après, ne voyant presque personne que des curieux obscurs, et ne se pouvant lasser, sans débauche, de la vie paresseuse et des beautés de Rome, et du *far niente* des Italiens, sans s'être jamais marié. Je le rapporte comme une chose très-singulière.

Le duc de Brissac le suivit de près. Quelques mois auparavant, étant à Meudon, il s'avisa, au sortir de table de Monseigneur, de me prendre sur la terrasse, et de me demander pardon de son procès, et de ce qu'il avait fait contre moi, après tout ce qu'il me devait, et l'avoir fait duc et pair. Il mourut à Paris, subitement chez lui, d'apoplexie, à quarante-un ans, comme il allait monter en carrosse pour s'en aller à Meudon.

L'extrémité où les affaires se trouvaient réduites par les malheurs de la guerre en tous lieux, et par la disette et la misère où la France fut cette année, firent craindre au roi et à la reine d'Espagne un abandon à leurs propres forces, dont il se parlait depuis quelque temps à l'oreille. Le prince des Asturies avait près de vingt mois et se portait fort bien. Ces soupçons leur firent prendre la résolution de s'assurer et de se lier de plus en plus les Espagnols, en renouvelant une ancienne cérémonie qui est ce qu'ils appellent faire jurer le prince, c'est-à-dire de le faire reconnaître pour successeur de la couronne, et de

lui faire rendre hommage et prêter serment de fidélité comme tel, et comme roi futur et nécessaire par tous les membres de la monarchie.

Les cortès, c'est-à-dire les états généraux, furent convoquées pour cela, et s'assemblèrent le 7 avril dans l'église des Jéronimites du palais de Buen-Retiro, tout à l'extrémité de Madrid. Le palais et le couvent de ces religieux sont très-grands et très-magnifiques ; ils se tiennent, à aller à couvert de l'un dans l'autre par plusieurs endroits, et l'église, grande et belle, sert de chapelle au palais. Le roi et la reine sous leur dais du côté de l'Evangile, les grands tout de suite sur leurs bancs, les grands officiers, les conseils, les ordres, les députés des villes, vis à vis et au bas en face de l'autel, et les évêques des deux côtés de l'autel ; le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède et diocésain officiant ; le prince porté par la princesse des Ursins, auprès de la reine. La fonction dura trois heures et fut fort pompeuse; tous les ordres du royaume y témoignèrent une grande affection. Apres la messe le petit prince fut confirmé par le patriarche des Indes, confirmation étrangement prématurée.

En ces occasions il y a toujours dispute à qui des députés de Tolède et de Valladolid prêtera son serment et sa foi et hommage les premiers. Valladolid est la première ville de la Vieille-Castille; Tolède de la Nouvelle, mais décorée de la première métropole qui se prétend primatie. Toutes deux sont appelées ensemble les premières de toutes les villes, et toutes deux arrivent de leurs places à toute course au pied de l'autel, à qui s'y trouvera la première ; mais quoi qu'il en réussisse, Valladolid est toujours admise la première, et toujours sans conséquence. Les villes comme représentant le peuple ne sont appelées que les dernières.

Tôt après, le château d'Alicante se rendit, la ville l'é-

tait de l'automne précédent. Le château était demeuré bloqué tout l'hiver; une mine qui joua à propos y fit un grand désordre, et à la fin opéra la reddition qui fut très-importante. Ce succès fut suivi d'un autre fort considérable au commencement de mai : l'armée portugaise, plus forte de quatre à cinq mille hommes que celle d'Espagne, commandée par le marquis de Bay, la vint attaquer, et fut si bien reçue qu'elle fut entièrement défaite et son infanterie tout à fait perdue. Le marquis d'Ayetonne, de la maison de Moncade, et grand d'Espagne, y commandait l'infanterie d'Espagne, et s'y distingua extrêmement de tête et de valeur, ainsi que Fiennes, aussi lieutenant général des troupes de France, qui commandait la gauche, et Caylus, maréchal de camp dans celles d'Espagne. Toute la cavalerie ennemie prit la fuite et abandonna trois régiments anglais qui furent pris entiers, outre huit ou neuf cents Portugais et quatre ou cinq mille tués. Milord Galloway, qui commandait les Anglais, rejeta toute la faute sur le comte de Saint-Jean, général de leur armée. Les Espagnols perdirent fort peu.

Chamarande, qui avait commandé à Toulon, la campagne précédente, s'y était si dignement conduit que tous les habitants écrivirent au duc de Berwick dès qu'ils le surent destiné à commander l'armée du Dauphiné, et à Chamillart, pour obtenir qu'il leur fût donné encore celle-ci. La demande fut accordée, et Chamarande destiné pour Toulon en cas d'entreprise de M. de Savoie en Provence.

CHAPITRE CCXXXII.

Villars et ses fanfaronnades. — Modeste habileté de d'Harcourt. — Chamillart ébranlé, mais apparemment rétabli. — Chamillart rudement attaqué. — Sarcasme d'Harcourt sur Chamillart. — Conseil de guerre devant le roi fort orageux et l'unique de sa vie à la cour. — Petits désordres à Paris : billets fous ; placards insolents. — Procession de Sainte-Geneviève. — Harcourt bien pourvu à Strasbourg. — Dangereuses audiences pour Chamillart. — Surville dans Tournay avec dix-huit bataillons. — Manquements de tout en Flandre. — Retour de Hollande de Torcy. — Les princes ne vont point aux armées qu'ils devaient commander. — Besons maréchal de France.

Peu de jours après la déclaration des généraux d'armée, le maréchal de Villars, qui devait commander en Flandre sous Monseigneur, travailla avec lui à Meudon, puis avec lui chez le roi, et de là s'en alla en Flandre, à la mi-mars, y disposer toutes choses. Il en revint dans les premiers jours de mai rendre compte de son voyage pour repartir peu après. Les troupes n'étaient pas payées, et de magasins on n'en avait pu faire nulle part. Villars, cependant, se mit à pouffer à la matamore, et à tenir à son ordinaire des propos insensés. Il ne respirait que batailles, publiait qu'il n'y avait qu'une bataille qui pût sauver l'état, qu'il en livrerait une dans les plaines de Lens à l'ouverture de la campagne. Il se mit en défi, et, par un tissu de fanfaronnades folles, faisait transir tout ce qu'il y avait de gens sages de voir la dernière ressource de l'état commise en de telles mains. Ce n'était

pas pourtant qu'il ne sentît le poids du fardeau ; mais il pensait étourdir le monde, les ennemis mêmes à qui ces propos reviendraient, rassurer le roi et madame de Maintenon, et donner de grandes idées de lui. Il travailla avec le roi et plusieurs fois avec Monseigneur, se donna pour lui rendre un compte exact de toutes choses ; et ce prince ne fut pas insensible à l'air de se mêler de quelque chose d'important. Sur cette piste, Chamillart et Desmarets lui parlèrent aussi d'affaires, l'un sur les projets et la disposition des troupes, l'autre sur les fonds.

Harcourt, plus sage et plus mesuré, avait refusé l'armée de Flandre ; il avait modestement allégué qu'il n'était plus depuis longtemps dans l'habitude de la guerre, qu'il n'avait jamais commandé que de petits corps, qu'il ne se sentait pas assez fort pour une armée si nombreuse et pour des événements si importants. Il aima mieux se conserver la faculté de pouvoir de loin blâmer ce qui s'y ferait, commander une armée aussi à l'abri des événements qu'une armée le pouvait être, et, déjà bien avec Monseigneur, saisir l'occasion de débaucher au duc de Beauvillier son pupille, ou de faire au moins autel contre autel. Il suivit à l'égard du fils la trace que Villars marquait à celui du père. Il travailla avec monseigneur le duc de Bourgogne ; mais en rusé compagnon, il alla plus loin. Il proposa au jeune prince que madame la duchesse de Bourgogne fût présente à leur travail, et les charma tous deux de la sorte. Il avait réservé les choses principales pour les déployer devant elle ; finement il la consulta, admira tout ce qu'elle dit, le fit valoir à monseigneur le duc de Bourgogne, allongea la séance, et mit tout son esprit à étaler dextrement sa capacité pour leur en donner grande idée, et à persuader la princesse de son plus entier attachement. Elle en fut flattée ; d'Harcourt la ménageait de longtemps ; il était trop à

madame de Maintenon, et elle à lui, pour que la princesse ne fût pas déjà bien disposée pour lui; elle était fort sensible à se voir ménagée et recherchée par les personnages.

La destination des généraux fut fort approuvée. Je fus en cela du sentiment de tous; mais je ne pouvais goûter que Chamillart eût laissé remettre Harcourt en voie, et lui eût donné de plus les moyens de s'emparer de monseigneur le duc de Bourgogne. J'en parlai fortement aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier qui, à leur ordinaire, tout en Dieu et froids sur les cabales et les événements, n'en firent pas grand cas, séduits peut-être par la raison que Chamillart m'en avait lui-même donnée, qu'il aimait mieux éloigner ce censeur de la cour. Mais le pauvre homme ne voyait pas qu'en l'éloignant en apparence, il le rapprochait en effet, en lui donnant lieu, par cette armée, d'entrer dans tout de l'un à l'autre avec monseigneur le duc de Bourgogne, avec madame la duchesse de Bourgogne, et de plus belle avec madame de Maintenon et avec le roi, dont les trois premiers ne lui avaient pas pardonné sa conduite de Flandre et son opiniâtre partialité pour le duc de Vendôme contre monseigneur le duc de Bourgogne.

Plus de six semaines avant la déclaration des généraux des armées, il avait couru de fort mauvais bruits de ce ministre, à la place duquel on avait publiquement parlé de mettre d'Antin. J'en avais averti sa fille Dreux, la seule de la famille à qui on pût parler avec fruit. La mère, avec très-peu d'esprit et de conduite de cour, pleine d'apparente confiance et de fausse finesse en effet, prenait mal tous les avis. Les frères étaient des imbéciles, le fils un enfant et un innocent, les deux autres filles trop folles; et Chamillart se piquait de mépriser tout et de compter sur le roi comme sur un appui qui ne

pouvait lui manquer. J'avais aussi souvent averti madame Dreux du ressentiment de madame la duchesse de Bourgogne ; elle lui en avait reparlé. La princesse lui avait fort froidement dit qu'il n'en était rien, et, faute de pouvoir mieux, l'autre s'en était contentée. Je l'avais pressée de forcer son père à parler au roi sur ces bruits de d'Antin. Il le fit à la fin, malgré sa sécurité ; mais il ne le fit qu'à demi, il lui dit bien les bruits, mais il fit la faute capitale de ne lui nommer personne. Ce qu'il fit de mieux fut qu'il ajouta que s'il avait le malheur que ceux qui arrivaient en ses affaires le dégoûtassent de lui, il le lui dît sans s'en contraindre. Le roi parut touché, lui donna toutes sortes de marques d'estime et d'assurances d'amitié, jusqu'à lui faire son éloge, et le renvoya comblé et en apparence mieux que jamais avec lui. Je ne sais si déjà Chamillart touchait à sa perte, et si cette conversation le remit ; mais du jour qu'il l'eut eue, les bruits qui s'étaient toujours soutenus sur lui tombèrent tout court, et on le crut tout à fait rétabli.

Ces apparences ne purent me rassurer ; je ne pouvais douter de l'extrême mauvaise volonté pour lui de madame de Maintenon et de madame la duchesse de Bourgogne, et il était sans cesse coiffé par de rudes levriers. Le maréchal de Boufflers ne l'avait jamais aimé ; il se plaignait nouvellement et avec amertume de tout ce dont il avait manqué à Lille. Il lui était revenu qu'il avait tu quelques-unes des blessures qu'il y avait reçues, que le roi avait apprises d'ailleurs avec surprise. Impuissance peut-être pour l'un, et pour l'autre ne vouloir pas alarmer, ce n'étaient pas là des crimes, mais le maréchal, sensible, court, littéral, les trouvait tels. Il m'en avait fait souvent des plaintes, sans que j'eusse pu lui remettre l'esprit là-dessus. Il était persuadé de plus que le poids était trop fort pour Chamillart. Encouragé par

madame de Maintenon qui était tout pour lui, et entraîné par Harcourt, il se contraignait peu sur ce ministre, et il s'en faisait comme un point d'honneur et de bon citoyen.

Le maréchal d'Harcourt le mettait savamment en pièces dans tous les particuliers qu'il avait. Un jour, entre autres, qu'il déclamait rudement contre lui chez madame de Maintenon, à qui il ne pouvait douter que cela ne déplaisait pas, elle lui demanda qui donc il mettrait en sa place. « M. Fagon, madame, » lui répondit-il froidement. Elle se mit à rire, et à lui remontrer qu'il n'était pas question de plaisanter. « Je ne plaisante point, madame, répliqua-t-il. M. Fagon est un bon médecin, et point homme de guerre ; M. Chamillart est magistrat, et point homme de guerre non plus. M. Fagon, de plus, est homme de beaucoup d'esprit et de sens ; M. Chamillart n'a ni l'un ni l'autre. M. Fagon, d'entrée et faute d'expérience, pourra faire des fautes, il les corrigera bientôt à force d'esprit et de réflexion ; M. Chamillart en fait aussi, et ne cesse d'en faire et qui perdront l'état, et avec cela il n'y a en lui aucune ressource; ainsi, je vous répète très-sérieusement que M. Fagon y vaudrait beaucoup mieux. »

Il n'est pas concevable le mal que ce sarcasme fit à Chamillart, et le ridicule qu'il lui donna. Le fin Normand comptait bien sur les plaies profondes que ferait à Chamillart ce bizarre parallèle, et si cruellement soutenu. Il fut au roi, et de là à bien des gens qui en jugèrent de même.

Mais il se passa en même temps une scène entre d'Antin et le fils de Chamillart, devant beaucoup de monde, chez madame la Duchesse, dont je passe l'inutile détail, et qui, plus que tout, dut faire trembler le ministre. D'Antin, si mesuré, si valet de la faveur et des

places, d'ailleurs si maître de soi; s'aigrit de commandé dans la dispute, et y traita si mal le père et le fils que la duchesse de la Feuillade sortit en colère. L'éclat de cette aventure embarrassa pourtant d'Antin, qui, de propos délibéré, avait voulu faire le chien de meute et plaire à ce qui prenait le dessus. Il en vint à de fort sottes excuses, après avoir tâché d'en sortir en badinant. Il n'y eut personne à la cour ayant quelque lumière qui ne sentit que Chamillart était fort ébranlé, puisque d'Antin s'échappait de la sorte et sans cause d'inimitié. Lui seul se tenait fort assuré, et dédaignait de rien craindre; et sa famille l'imitait en cette sécurité. Ses vrais amis, et ceux-là en bien petit nombre, gémissaient de cet aveuglement. MM. et mesdames de Chevreuse, de Beauvillier et de Mortemart m'en témoignaient souvent leur inquiétude : c'était inutilement que nous cherchions des remèdes dont il s'éloignait toujours.

Quelque peu après, le roi fit une chose fort extraordinaire pour lui, et qui fit fort parler le monde. Il entretint dans son cabinet les maréchaux de Boufflers et de Villars ensemble, en présence de Chamillart. Ce fut l'après-dînée du vendredi 7 mai, à Marly. Au sortir de là, Villars s'en alla à Paris avec ordre d'être de retour à Marly pour le dimanche suivant au matin. Il revint dès le lendemain, samedi au soir.

Si on avait été surpris de cette manière de petit conseil de guerre de la veille, on le fut bien plus le lendemain après midi : le roi tint pour la première fois de sa vie dans sa cour un vrai conseil de guerre. Il en avertit monseigneur le duc de Bourgogne, en lui disant un peu aigrement : « À moins que vous n'aimiez mieux aller à vêpres. » En ce conseil furent Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne, les maréchaux de Boufflers, de Villars et d'Harcourt, MM. Chamillart et Desmarets,

l'un pour les troupes, l'autre pour les fonds. Il dura près de trois heures et fut orageux. On y traita des opérations de la campagne, de l'état des frontières et des troupes. Les maréchaux, un peu émancipés de la tutelle des ministres, les vexèrent, l'un affaibli, l'autre nouveau et non encore bien ancré. Tous trois tombèrent sur Chamillart, Villars avec plus de réserve que les deux autres. Le roi ne prit pas son parti et le laissa malmener par Boufflers et Harcourt qui se renvoyaient la balle, jusque-là que Chamillart, doux et modéré, mais qui n'était pas accoutumé au poinçon, s'aigrit et s'emporta de sorte qu'on l'entendit du petit salon voisin de la chambre du roi où était la scène. Il s'agissait du dégarnissement des places et du mauvais état des troupes, sur quoi Desmarets voulut aussi dire son mot, mais le roi le réprima aussitôt.

Les gardes du corps n'étaient pas payés depuis longtemps. Boufflers, capitaine des gardes en quartier, en avait parlé au roi. Il en avait été mal reçu. Il avait insisté, le roi lui dit qu'il était mal informé, et qu'ils étaient payés. Boufflers, piqué, s'était muni d'un rôle exact et détaillé de ce qui était dû à chacun et l'avait mis dans sa poche. Le conseil levé, il arrêta la compagnie, tira ce rôle, supplia le roi d'être persuadé qu'il était bien informé quand il lui parlait de quelque chose, et, ouvrant le rôle, fit voir en un coup d'œil, avec la plus grande netteté, la misère des gardes du corps, et qu'il n'avait rien avancé que d'exact. Le roi, qui ne s'attendait à rien moins, se redressa, et jetant à Desmarets un regard sévère, lui demanda ce que cela voulait dire, et s'il ne lui avait pas bien assuré que ses gardes étaient payés. Desmarets demeura court et tout confus, prit le rôle et barbouilla quelque chose entre ses dents, sur quoi Boufflers, piqué au jeu, lui parla fort vivement.

Desmarets en silence laissa passer l'ondée, puis avoua au roi qu'il avait cru les gardes payés et qu'il s'était trompé; sur quoi Boufflers, de nouveau à la charge, lui fit entendre qu'il fallait être sûr de son fait avant d'en répondre si bien, et répéta au roi qu'il le suppliait de croire qu'il ne lui parlait jamais que bien informé. Les deux autres maréchaux gardaient cependant un profond silence, et Chamillart, qui jusque-là s'était contenté de rire dans sa barbe, ne put s'empêcher de rendre à son tour un lardon au contrôleur général. Boufflers étant sur la fin de sa romancine, Chamillart ajouta qu'il suppliait le roi de croire qu'il en allait ainsi de beaucoup de choses, qu'il n'y avait pas un seul régiment de payé, et que les preuves en seraient bientôt apportées. Cela fut dit avec grande émotion. Le roi, fatigué d'une fin de conseil si aigre et si peu attendue, interrompit Chamillart par un mot assez ferme à Desmarets de mieux s'assurer de ce qu'il avançait, et de mieux pourvoir aux choses, et tout de suite les congédia tous.

Boufflers et Villars n'avaient pas toujours été d'accord dans leurs avis, sur les opérations de la campagne qui s'allait ouvrir, mais le premier avec retenue, et le second avec un air de respect, en sorte qu'Harcourt s'y comporta le plus paisiblement. Au sortir de ce conseil Villars prit congé et s'en retourna en Flandre.

Il y avait eu divers désordres dans les marchés de Paris, ce qui fit retenir plus de compagnies des régiments des gardes françaises et suisses qu'à l'ordinaire. Argenson, lieutenant de police, courut même fortune à Saint-Roch, où il était accouru sur une grande émeute de la populace, fort grossie et fort insolente, à l'occasion d'un pauvre qui était tombé et avait été foulé aux pieds. M. de la Rochefoucauld, retiré au Chenil, y reçut un billet anonyme atroce contre le roi, qui marquait en

termes exprès qu'il se trouvait encore des Ravaillac, et qui, à cette folie, ajoutait un éloge de Brutus. Là-dessus le Duc accourt à Marly, et, tout engoué, fait dire au roi pendant le conseil qu'il a quelque chose de pressé à lui dire. Cette apparition si prompte d'un aveugle retiré, et son empressement de parler au roi, fit raisonner le courtisan. Le conseil fini, le roi fit entrer M. de la Rochefoucauld qui avec emphase lui donna le billet et lui en rendit compte. Il fut fort mal reçu. Comme à la fin tout se sait dans les cours, on sut ce que M. de la Rochefoucauld était venu faire, et que les ducs de Bouillon et de Beauvillier, qui avaient reçu les mêmes billets, et les avaient portés au roi, en avaient été mieux reçus, parce qu'ils l'avaient fait plus simplement. Le roi en fut pourtant fort peiné pendant quelques jours, mais, réflexion faite, il comprit que des gens qui menacent et qui avertissent ont moins dessein de se commettre à un crime que d'en donner l'inquiétude.

Ce qui piqua le roi davantage, ce fut l'inondation des placards les plus hardis, et les plus sans mesure contre sa personne, sa conduite et son gouvernement, qui longtemps durant furent trouvés affichés aux portes de Paris, aux églises, aux places publiques, surtout à ses statues qui furent insultées de nuit en diverses façons, dont les marques se trouvaient tous les matins, et les inscriptions arrachées : il y eut aussi une multitude de vers et de chansons où rien ne fut épargné.

On en était là, lorsqu'on fit le 16 mai la procession de sainte Geneviève, qui ne se fait que dans les plus pressantes nécessités, en vertu des ordres du roi, des arrêts du parlement et des mandements de l'archevêque de Paris et de l'abbé de Sainte-Geneviève, les uns en espérant des secours, les autres espérant amuser un peuple mourant de faim.

Harcourt, habile en tout, et dont les sorties sur Chamillart avaient intimidé Desmarets avec lui, ne voulut point partir que très-bien assuré de pain, de viande et d'argent pour son armée du Rhin. Il entretint fort Monseigneur à Meudon tête à tête, y prit congé de lui, fut le lendemain fort longtemps seul avec le roi, et partit les derniers jours de mai. Ce même jour de la dernière audience du maréchal d'Harcourt, le roi en donna une fort longue aussi dans son cabinet au maréchal de Tessé. Le prétexte des unes fut le prochain départ pour l'armée, car Harcourt en avait eu plusieurs, et Boufflers sans cesse, sans qu'elles parussent à l'abri de ses grandes entrées; celles de Tessé, pour rendre compte de ses négociations d'Italie : elles étaient alors plus que prescrites et en fumée. La vérité fut que ces audiences regardèrent Chamillart, comme on le verra bientôt, et toutes ameutées et procurées par madame de Maintenon.

Surville eut permission de saluer le roi, et fut envoyé aussitôt après commander dans Tournay, avec dix-huit bataillons.

L'armée de Flandre ne fut pas si heureuse que celle d'Allemagne; aussi n'avait-elle pas un général si madré, et si craint des ministres. Elle manquait de tout. On fit les derniers efforts pour lui envoyer de l'argent les premiers jours de juin, et y procurer des blés de Bretagne, et en voiturer de Picardie. De l'argent et du pain, il n'y en vint que chiquet à chiquet; et cette armée se trouva abandonnée souvent à sa propre industrie là-dessus, et souvent pendant de longs intervalles, avec une frontière fort resserrée. Les armées de Dauphiné et de Catalogne étaient beaucoup mieux pour les subsistances, et les troupes en bon état. Il y avait déjà du temps que le duc de Berwick était à la sienne, et qu'il faisait un camp retranché sous Briançon.

J'ai déjà averti que je ne dirais rien ici des négociations ni des voyages de Rouillé, de Torcy, du maréchal d'Huxelles et de l'abbé de Polignac ensuite. Je me contenterai donc de marquer que Torcy arriva de La Haye à Versailles, le samedi 1er juin, après un mois juste d'absence. Il ne rapporta rien d'agréable, et fut médiocrement reçu du roi et de madame de Maintenon chez laquelle il alla d'abord rendre compte au roi. Chamillart et madame de Maintenon avaient fort blâmé son voyage : madame de Maintenon, parce qu'elle ne l'aimait pas et que la chose avait été faite sans elle; Chamillart, par jalousie de métier et dépit du traité, dont j'ai parlé, qu'il fut obligé de signer à Torcy.

Ce retour fit presser dès le lendemain le départ de tous les officiers généraux. L'électeur de Bavière que Torcy avait vu à Mons, et le maréchal de Villars qu'il avait entretenu à Arras, étaient informés de l'état des affaires. En même temps on déclara qu'aucun des princes destinés aux armées ne sortirait de la cour; et le roi envoya le bâton de maréchal de France à Besons qui commandait l'armée de Catalogne. Il fut fait seul, et n'était pas des plus anciens lieutenants généraux. M. le duc d'Orléans pressait fort le roi pour lui depuis assez longtemps; mais nous verrons bientôt que son crédit n'était pas grand alors. Le roi lui fit entendre que Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne demeurant à la cour, il convenait qu'il y demeurât aussi, d'autant plus qu'il pourrait se trouver peut-être dans la triste nécessité de retirer ses troupes d'Espagne.

CHAPITRE CCXXXIII.

La duchesse de Gramont : vaisselles portées à l'orfèvre du roi et à la Monnaie. — Le roi et la famille royale en vermeil et en argent ; les princes et les princesses du sang en faïence. — Inondations de la Loire. — Rouillé de retour de Hollande. — Les armées assemblées. — Le cardinal de Bouillon rapproché à trente lieues ; superbe du roi.

Si madame de Maintenon fut bien fatale dans le plus grand, cette vilaine que le duc de Gramont avait épousée le fut en petit : c'est le sort de toutes ces créatures. Celle-ci, revenue de Bayonne par ordre du roi, où ses pillages et d'adresse et de force avaient trop éclaté, où elle avait impunément volé les perles de la reine d'Espagne, et manqué de respect en toutes façons, était au désespoir de se retrouver à Paris exclue du rang et des honneur de son mariage.

En attendant Rouillé, qui, à l'arrivée de Torcy, eut ordre de revenir, on avait jugé à propos de ranimer le zèle de tous les ordres du royaume en leur faisant part des énormes volontés, plutôt que propositions, des ennemis, par une lettre imprimée du roi aux gouverneurs des provinces pour l'y répandre et y faire voir jusqu'à quel excès le roi s'était porté pour obtenir la paix, et combien il était impossible de la faire. Le succès en fut tel qu'on avait espéré. Ce ne fut qu'un cri d'indignation

et de vengeance, ce ne furent que propos de donner tout son bien pour soutenir la guerre, et d'extrémités semblables pour signaler son zèle.

Cette Gramont crut trouver dans cette espèce de déchaînement un moyen d'obtenir ce qui lui était interdit, et qu'elle désirait avec tant de passion. Elle proposa à son mari d'aller offrir au roi sa vaisselle d'argent, dans l'espérance que cet exemple serait suivi, et qu'elle aurait le gré de l'invention, et la récompense d'avoir procuré un secours si prompt, si net et si considérable. Malheureusement pour elle le duc de Gramont en parla au maréchal de Boufflers son gendre, comme il allait exécuter ce conseil. Le maréchal trouva cela admirable, s'en engoua, alla sur les pas de son beau-père offrir la sienne dont il avait une grande quantité, et admirable, et en fit tant de bruit pour y exhorter tout le monde, qu'il passa pour l'inventeur, et qu'il ne fut pas seulement mention de la vieille Gramont, ni même du duc de Gramont, qui en furent les dupes, et elle enragée. Il en avait parlé à Chamillart, son ancien ami du billard, pour en parler au roi. Cette offre entra dans la tête du ministre, et par lui dans celle du roi à qui Boufflers alla tout droit. Lui et son beau-père furent fort remerciés.

Aussitôt la nouvelle en vola au Chenil. M. de la Rochefoucauld à l'instant se fit mener chez le roi, qu'il trouva allant passer chez madame de Maintenon, et l'embarrassa par une vive sortie de plaintes et de reproches qui n'étonnèrent pas moins le courtisan, car cette fois il l'attendit à son passage. La fin de ce torrent et de ses convulsions énergiques, la cause de son mauvais traitement, de son profond malheur, fut que le roi, voulant bien accepter la vaisselle de tout le monde, ne lui eût pas fait la grâce de lui demander d'abord la sienne. A ces mots le roi s'en tint quitte à bon marché, et pour la première

fois le courtisan, au lieu d'applaudir, s'écoula en silence en levant les épaules. Le roi répondit qu'il n'avait encore rien résolu sur cela, que s'il acceptait les vaisselles il serait averti, et qu'il lui savait gré de son zèle. Le duc redoubla d'empressement et de cris en aveugle qu'il était, avec lesquels il suivit le roi tant qu'il put, au lieu des termes qui ne se présentaient pas souvent à lui, puis bien content de soi, il s'en retourna dans son Chenil.

Ce bruit de la vaisselle fit un grand tintamarre à la cour. Chacun n'osait ne pas offrir la sienne; chacun y avait grand regret. Les uns la gardaient pour une dernière ressource dont il les fâchait fort de se priver; d'autres craignaient la malpropreté de l'étain et de la terre; les plus esclaves s'affligeaient d'une imitation ingrate dont tout le gré serait pour l'inventeur. Le lendemain, le roi en parla au conseil des finances, et témoigna pencher fort à recevoir la vaisselle de tout le monde.

Cet expédient avait déjà été proposé et rejeté par Pontchartrain, lorsqu'il était contrôleur général, qui, devenu chancelier, n'y fut pas plus favorable. On objectait que l'épuisement était depuis ce temps-là infiniment augmenté et les moyens également diminués. Ce spécieux ne le toucha point. Il opina fortement contre, représenta le peu de profit par rapport à l'objet, si considérable pour chaque particulier, et un profit court et peu utile, qui tôt perçu n'apporterait pas un soulagement qui tînt lieu de quelque chose; l'embarras et la douleur de chacun, et la peine dans l'exécution de ceux-là mêmes qui le feraient de meilleur cœur; la honte de la chose en elle-même; la bigarrure de la cour et de la première volée d'ailleurs en vaisselle de terre, et des particuliers de Paris et des provinces en vaisselle d'argent, si on en laissait la liberté; et si on ne la laissait pas, le désespoir général, et la ressource des cachettes; le décri des affai-

res qui, après cette ressource épuisée, et qui le serait en un moment, et paraîtrait extrême et dernière, sem-bleraient n'en avoir plus aucune; enfin le bruit que cela ferait chez les étrangers, l'audace, le mépris, les espérances que les ennemis en concevraient; le souvenir de leurs railleries lorsqu'en la guerre de 1688 tant de précieux meubles d'argent massif qui faisaient l'ornement de la galerie et des grands et petits appartements de Versailles et l'étonnement des étrangers, furent envoyés à la Monnaie; jusqu'au trône d'argent; du peu qui en revint, et de la perte inestimable de ces admirables façons plus chères que la matière, et que le luxe avait introduites depuis sur les vaisselles, ce qui tournerait nécessairement en pure perte pour chacun. Desmarets, quoique celui qui portait le poids des finances et que cela devait soulager de quelques millions, opina en même sens et avec la même force.

Nonobstant de si bonnes raisons et si évidentes, le roi persista à vouloir non pas forcer personne, mais à recevoir la bonne volonté de ceux qui présenteraient leurs vaisselles, et cela fut déclaré ainsi et verbalement, et on indiqua deux voies à faire le bon citoyen : Launay, orfèvre du roi, et la Monnaie. Ceux qui donnèrent leur vaisselle à pur et à plein l'envoyèrent à Launay, qui tenait un registre des noms et du nombre de marcs qu'il recevait. Le roi voyait exactement cette liste, au moins les premiers jours, et promettaient à ceux-là, verbalement et en général, de leur rendre le poids qu'il recevait d'eux quand ses affaires le lui permettraient, ce que pas un d'eux ne crut ni n'espéra, et de les affranchir du contrôle, monopole assez nouveau, pour la vaisselle qu'ils feraient refaire. Ceux qui voulurent le prix de la leur l'envoyèrent à la Monnaie. On l'y pesait en y arrivant; on écrivait les noms, les marcs et la date, suivant la-

quelle on payait chacun à mesure qu'il y avait de l'argent. Plusieurs n'en furent pas fâchés pour vendre leur vaisselle sans honte, et s'en aider dans l'extrême rareté de l'argent. Mais la perte et le dommage furent inestimables de toutes ces admirables moulures, gravures, ciselures, de ces reliefs, et de tant de divers ornements accroûs dont le luxe avait chargé la vaisselle de tous les gens riches et de tous ceux du bel air.

De compte fait, il ne se trouva pas cent personnes sur la liste de Launay, et le total du produit en don ou en conversion ne monta pas à 3,000,000. La cour et Paris, encore les grosses têtes de la ville qui n'osèrent s'en dispenser, et quelque peu d'autres qui crurent se donner du relief, suivirent le torrent; nuls autres dans Paris, ni presque dans les provinces. Parmi ceux même qui cessèrent de se servir de leur vaisselle, qui ne furent pas en grand nombre, la plupart la mirent dans le coffre pour en faire de l'argent, suivant leurs besoins, ou pour la faire reparaître dans un meilleur temps.

J'avoue que je fis l'arrière-garde, et que, fort las des monopoles, je ne me soumis pas à un volontaire. Quand je me vis presque le seul de ma sorte mangeant dans de l'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnaie, et je fis serrer le reste. J'en avais peu de vieille de mon père, et sans façons, de sorte que je la regrettai moins que l'incommodité et la malpropreté.

Pour M. de Lausun, qui en avait quantité et tout admirable, son dépit fut extrême, et l'emporta sur le courtisan. Le duc de Villeroy lui demanda s'il l'avait envoyée; j'étais avec lui, le duc de la Rocheguyon et quelques autres. « Non, encore, répondit-il d'un ton bas et tout doux. Je ne sais à qui m'adresser pour me faire la grâce de la prendre, et puis, que sais-je s'il ne faut pas que tout cela passe sous le cotillon de la duchesse de Gra-

mont? » Nous en pensâmes tous mourir de rire ; et lui, de faire la pirouette et de nous quitter.

Tout ce qu'il y eut de grand ou de considérable se mit en huit jours à la faïence. Ils en épuisèrent les boutiques, et mirent le feu à cette marchandise, tandis que tout le médiocre continua à se servir de son argenterie.

Le roi agita de se mettre à la faïence ; il envoya sa vaisselle d'or à la Monnaie, et M. le duc d'Orléans le peu qu'il en avait. Le roi et la famille royale se servirent de vaisselle de vermeil et d'argent ; les princes et les princesses du sang de faïence. Le roi sut peu après que plusieurs avaient fait des démonstrations frauduleuses, et s'en expliqua avec une aigreur qui lui était peu ordinaire, mais qui ne produisit rien. Elle serait mieux tombée sur le duc de Gramont et sa vilaine épousée, causes misérables d'un éclat si honteux et si peu utile. Ils n'en furent pas les dupes, ils encoffrèrent leur belle et magnifique vaisselle ; et la femme elle-même porta leur vieille à la Monnaie, où elle se la fit très-bien payer.

Pour d'Antin, qui en avait de la plus achevée et en grande quantité, on peut juger qu'il fut des premiers sur la liste de Launay ; mais, dès qu'il eut le premier vent de la chose, il courut à Paris choisir force porcelaine admirable, qu'il eut à grand marché, et enlever deux boutiques de faïence qu'il fit porter pompeusement à Versailles.

Cependant les donneurs de vaisselle n'espérèrent pas longtemps d'avoir plu. Au bout de trois mois, le roi sentit la honte et la faiblesse de cette belle ressource, et avoua qu'il se repentait d'y avoir consenti. Ainsi allaient alors les choses et pour la cour et pour l'état.

Les inondations de la Loire qui survinrent en même temps, qui renversèrent les levées, et qui firent les plus grands désordres, ne remirent pas de bonne humeur la

cour ni les particuliers, par les dommages qu'ils causèrent, et les pertes qui furent très-grandes, qui ruinèrent bien du monde et qui désolèrent le commerce intérieur.

Rouillé, à qui Torcy, le lendemain de son arrivée, avait envoyé ordre de revenir, arrivâ incontinent après sur quoi les armées de part et d'autre s'assemblèrent en Flandre : les ennemis commandés à l'ordinaire par le duc de Marlborough et le prince Eugène ; et le maréchal de Villars dans les plaines de Lens.

Torcy eut aussi ordre d'envoyer au cardinal de Bouillon de pouvoir s'approcher de la cour et de Paris, à la distance de trente lieues. On fut surpris que cet adoucissement fût venu du mouvement du roi, sans que personne lui en eût parlé. Avant la disgrâce de M. de Vendôme, il lui avait parlé en faveur du grand prieur, en même temps que le père Tellier l'avait pressé pour le cardinal de Bouillon. Il les avait refusés tous deux. Il demanda ensuite à Torcy si M. de Bouillon ne lui avait pas parlé souvent pour son frère. Torcy lui dit qu'il ne lui en avait point parlé du tout. « Cela est fort extraordinaire, répliqua le roi d'un air piqué, qu'un frère ne parle pas pour son frère; M. de Vendôme m'a bien pressé pour le sien. » C'est que le roi aimait que toute une famille se sentît affligée d'une disgrâce, et que, lors même qu'il la voulait le moins adoucir, il était blessé du peu d'empressement, et qu'on ne lui fournît pas l'occasion de refuser et d'humilier.

CHAPITRE CCXXXIV.

Fautes de Chamillart à l'égard de Monseigneur. — Énorme procédé de mademoiselle de Lislebonne à l'égard de Chamillart. — Vues et menées de d'Antin contre Chamillart. — Réunion contre Chamillart de madame de Maintenon avec Monseigneur et mademoiselle de Choin qui refuse pension, Versailles et Marly. — Bruits fâcheux sur Chamillart : bon mot de Cavoie. — Grands sentiments et admirable réponse de Chamillart. — Durs propos de Monseigneur à Chamillart qui achèvent de le perdre. — Cusani, nonce du pape, comble la mesure contre Chamillart.

Les armées étaient assemblées et les frontières en fort mauvais état ; elles étaient toutefois plus tranquilles que l'intérieur de la cour, où la fermentation était extrême. Depuis qu'à la mort du cardinal Mazarin le roi s'était mis à gouverner lui-même, c'est-à-dire en quarante-huit ans, on n'avait vu tomber que deux ministres : Fouquet, surintendant des finances. Il ne tint pas à Colbert et à le Tellier qu'il ne perdît la vie, et il fut confiné dans le château de Pignerol, où, après treize ans de Bastille, il passa le reste de ses jours, qui durèrent plus de seize ans, jusqu'en 1680, qu'il mourut à soixante-cinq ans. M. de Pomponne est l'autre que MM. de Louvois et Colbert, d'ailleurs si ennemis, mais réunis pour le perdre, firent chasser par leurs artifices de sa charge de secrétaire d'état des affaires étrangères en 1679, assez contre le goût du roi, qui le rappela douze ans après

dans le ministère à la mort de Louvois. Celui-ci, mort subitement la veille du jour qu'il devait être arrêté, ne peut passer pour le troisième exemple. Chamillart le fut, et le dernier de ce règne, et peut-être le plus difficile de tous à chasser, sans toutefois d'autre appui que la seule affection du roi, lequel ne céda qu'à regret à toutes les forces qui furent employées pour le lui arracher.

Sans répéter ce que j'ai déjà dit des causes qui le perdirent et qui lui déchaînèrent madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, il faut parler d'une faute précédente qu'il aggrava sur la fin, mais d'une nature qui n'a été funeste qu'à lui seul. Jamais il n'avait ménagé Monseigneur. Ce prince, qui était timide et mesuré sous le poids d'un père qui, jaloux à l'excès, ne lui laissait pas prendre le moindre crédit, ne hasardait que bien rarement des recommandations aux ministres, encore était-ce pour peu de chose, et poussé par quelques bas domestiques de sa confiance. Dumont était celui qu'il en chargeait, et qui, accoutumé à trouver Pontchartrain, lorsqu'il était contrôleur général, prompt à plaire à Monseigneur et à en rechercher les occasions, se trouva bien étonné lorsqu'il eut affaire à Chamillart, successeur de l'autre aux finances. Celui-ci, faussement préoccupé que, avec le roi et madame de Maintenon pour lui, tout autre appui lui était inutile, et que, sur le pied où était Monseigneur avec eux, il se nuirait en faisant la moindre chose qui, en leur revenant, leur donnerait soupçon qu'il voudrait s'attacher à lui, n'eut aucun égard aux bagatelles que Monseigneur désirait, et en garde même qu'on ne se servît de son nom, reçut Dumont si mal, que celui-ci, glorieux de la faveur et de la confiance de son maître, et de la considération qu'elle lui attirait des ministres et de tout ce qui était le plus relevé à la cour,

se plaignit souvent à Monseigneur, le pria de charger tout autre que lui des commissions pour le contrôleur général, et l'aigrit extrêmement contre lui.

Je m'étais bien aperçu, à un voyage de Meudon, que Monseigneur n'était pas content de Chamillart. Quelques propos de Dumont et quelques bagatelles ramassées m'en avaient mis sur les voies. J'en avertis ses filles à Meudon même, où elles vinrent deux fois ce voyage-là. Elles s'informèrent et trouvèrent qu'il était vrai. Elles en firent parler à Monseigneur, qui en usa comme j'ai dit qu'avait fait madame la duchesse de Bourgogne en pareil cas, et cela demeura ainsi jusqu'à la catastrophe de Turin.

La Feuillade, noyé à son retour, et dès auparavant courtisan assidu de mademoiselle Choin, comprit que de la lier à son beau-père leur pouvait être à tous deux fort utile un jour, et à lui, en attendant, d'un grand usage auprès de Monseigneur. Il la tourna si bien, qu'elle y mordit; elle ne pouvait rien par Monseigneur, qui était en brassière fort étroite. Elle était donc réduite à ce que sa confiance lui donnait de considération pour l'avenir, et elle comprit que, en attendant, l'amitié et le commerce de Chamillart lui pourraient servir à beaucoup de choses.

La Feuillade, ravi d'avoir pu apprivoiser une créature aussi importante que la politique rendait si farouche, parla à son beau-père, et fut fort surpris de le trouver très-froid. Il le pressa, il déploya son éloquence, et le tout pour néant. Il espéra en venir à bout, et cependant amusa mademoiselle Choin de compliments, de voyages et de temps mal arrangés. Elle ne laissa pas d'être surprise de voir ses avances languir, elle qui n'était occupée que de parades et de refus de commerce avec ce qu'il y avait de plus important qui faisait tout pour y être admis.

L'entrevue se différant toujours, parce que Chamillart n'y voulait point entendre, et que son gendre palliait toujours de prétextes, mademoiselle Choin en parla à mademoiselle de Lislebonne, si intimement avec Chamillart. Celle-ci, craignant que cette liaison se fît sans elle, d'être privée du mérite des deux côtés d'y avoir travaillé, se hâta d'en parler à Chamillart, qui, d'un ton de confiance, et d'un air de complaisance, pour ne pas dire de mépris, lui apprit que cette connaissance se serait faite depuis fort longtemps, s'il l'avait voulu; qu'on l'en pressait toujours; que la Feuillade le voulait; mais que, pour lui, il ne savait pas à quoi cela serait bon à mademoiselle Choin, ni à lui; qu'il était trop vieux pour des connaissances nouvelles; qu'il ne lui en fallait point au delà de son cabinet; que le roi et madame de Maintenon lui suffisaient, et que les intrigues et les cabales de cour ne lui allaient point.

Qui fut étonné? ce fut mademoiselle de Lislebonne. Elle n'avait pas le même intérêt que la Feuillade; elle sentit le fait qu'il n'avait osé avouer à mademoiselle Choin qu'il amusait cependant; elle connaissait assez Chamillart pour comprendre que, avec ces belles maximes dont il s'applaudissait, elle ne lui en ferait pas changer; ainsi elle ne lui en dit pas davantage, pour ne pas lui déplaire inutilement. Mais ce que fit d'honnête cette bonne et sûre amie, sur laquelle Chamillart comptait si fort, fut de rendre à mademoiselle Choin cette conversation tout entière, sans y manquer d'un mot, pour se faire un mérite auprès d'elle d'avoir découvert en un moment à quoi il tenait qu'elle ne vît Chamillart, et l'empêcher d'être plus longtemps la dupe du beau-père et du gendre.

Il est aisé de comprendre quel fut l'effet de ce rapport si fidèle sur une créature devant qui tout rampait.

à commencer par monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, que, comme madame de Maintenon, elle voyait de son fauteuil sur un tabouret, et n'appelait, et devant Monseigneur, que « la duchesse de Bourgogne, » continuant ainsi par madame la Duchesse et par tout ce que la cour avait de plus grand, de plus distingué, de plus accrédité. La Feuillade sentit bientôt quelque altération dans cet esprit contre son beau-père; et mademoiselle de Lislebonne, qui connaissait parfaitement le terrain, conta d'un air de simplicité ce qui s'était passé aux filles de Chamillart, comme un office de prudence, pour faire passer plus doucement ce qu'une continuation de suspens eût bientôt révélé et avec plus d'aigreur; et le rare est qu'elle les persuada, tant il est vrai qu'il est des personnes à qui nulle énormité ne nuit, et d'autres destinées à un aveuglement perpétuel. La bonne Lorraine, sachant bien à qui elle avait affaire, mit ce gabion devant elle, de peur de demeurer brouillée avec Chamillart qui n'y entendait point finesse, si sa délation lui revenait autrement que palliée de cet air de franchise. Chamillart n'y fit pas plus de réflexion qu'en avaient fait ses filles, et on a vu jusqu'où mademoiselle de Lislebonne et son cher oncle le conduisirent sur les affaires de Flandre. Longtemps après ce trait, il en arriva encore un autre presque tout pareil.

Mademoiselle Choin avait un frère major dans le régiment de Mortemart, qu'elle désirait passionnément avancer. Il était bon sujet, et passait pour tel dans ce régiment et dans les troupes. Il était question d'obtenir un de ces petits régiments d'infanterie de nouvelle création, qui vaquait, dont on avait donné plusieurs à des gens qui ne le valaient pas. Quelque rebutée et dépitée qu'elle fût sur Chamillart, l'extrême désir d'avancer ce frère, et l'impossibilité d'y réussir sans le secrétaire d'état de

la guerre, la forcèrent d'en parler à la Feuillade. Celui-ci, ravi d'une occasion si naturelle de l'apaiser sur son beau-père, se chargea avec joie de l'affaire. Il en parla à Chamillart, ne doutant pas d'emporter d'emblée une chose si raisonnable en soi, dans un temps encore où les avancements avaient si peu de règle, et où celui-ci devait sembler si précieux à Chamillart pour réparer le passé, s'il était possible; mais quelques raisons qu'il pût lui alléguer, quelque crédit qu'il eût auprès de lui, jamais il ne put rien gagner. Il se figura gauchement un mérite auprès du roi de laisser ce major dans la poussière des emplois subalternes; il s'irrita des plus essentielles raisons de l'en tirer; en deux mots sa sœur lui devint un obstacle invincible auprès du ministre.

La Feuillade, outré, espéra de sa persévérance, et amusa encore une fois mademoiselle Choin, qui, surprise dès le premier délai et instruite par l'autre aventure, lâcha encore en celle-ci mademoiselle de Lislebonne à Chamillart, ou pour réussir par ce surcroît auprès de lui, ou pour en avoir le cœur net. Mademoiselle de Lislebonne en parla à la Feuillade, et tous deux ensemble à Chamillart pour essayer de le réduire; mais ce fut en vain, jusque-là qu'il s'irrita de nouveau, et qu'il s'échappa un peu sur le crédit que mademoiselle Choin se figurait qu'elle pouvait prétendre. Le régiment fut incontinent donné à un autre, et mademoiselle Choin, instruite de point en point de ce qui s'était passé par mademoiselle de Lislebonne. Ce dernier procédé mit le comble dans le cœur de mademoiselle Choin, et la rendit la plus ardente ennemie de Chamillart et la plus acharnée.

Je sus ces deux anecdotes dans les premiers moments, trop tard pour y pouvoir rien faire; je n'aurais pas même espéré de réussir où la Feuillade et mademoi-

selle de Lislebonne avaient échoué, mais j'en augurai mal.

D'Antin était trop initié dans les mystères de Meudon pour ignorer ces diverses lourdises, le dépit de mademoiselle Choin, tous les mauvais offices qu'elle rendait à Chamillart auprès de Monseigneur, d'ailleurs irrité contre lui de plus ancienne date, et que Dumont n'adoucissait pas. D'Antin n'ignorait pas, comme je l'ai dit plus haut, la haine que madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon avaient conçue contre ce ministre à qui il se flattait de succéder, et, dans cette vue, il mit madame la duchesse de Bourgogne au fait de tout ce qui vient d'être expliqué. Il eut bientôt après le contentement de le voir germer.

Madame de Maintenon n'était pas à s'apercevoir de toutes les forces dont elle avait besoin pour arracher au roi un ministre en qui il avait mis toute sa complaisance. Vendôme subsistait encore, et tout cela ne faisait qu'un, et lui était également odieux. Pour la première fois de sa vie elle crut avoir besoin de Monseigneur. C'est ce qui l'engagea à déterminer le roi à lui destiner l'armée de Flandre, afin de les mettre dans la nécessité, Monseigneur de se mêler de ce qui regardait cette armée, et le roi de le trouver bon, pour se servir après contre Chamillart du fils auprès du père, qui, sans ce chausse-pied, n'aurait osé parler. De là profitant de quelque chose que le roi marqua sur les voyages de Meudon, si continuels pendant l'été, qui emmenaient du monde, et laissaient Versailles fort seul, elle le ramassa en ce temps-ci; et pour le faire court, persuada au roi que pour les rendre rares et combler Monseigneur à bon marché, il fallait donner à mademoiselle Choin une grosse pension, un logement à Versailles, la mener tous les voyages à Marly, et mettre ainsi Monseigneur en liberté de la voir publi-

quement, ce qui le rendrait plus sédentaire à Versailles, et les Meudon moins fréquents.

Jusqu'alors ces deux si singulières personnes s'étaient comme ignorées. Un si grand changement flatta Monseigneur; il combla mademoiselle Choin, mais il ne séduisit ni l'un ni l'autre. Monseigneur, en acceptant, y aurait perdu la liberté qu'il croyait trouver à Meudon; et mademoiselle Choin, qui y primait, n'aurait été que fort en second vis-à-vis madame de Maintenon. Elle craignit de plus qu'un tel changement, qui ne serait plus soutenu de l'imagination du mystère, car il n'en restait alors que cela, n'apportât avec le temps du changement à sa fortune, qui n'était pas comme celle de madame de Maintenon appuyée de la base du sacrement. Elle se jeta donc dans les respects, la confusion, l'humilité, le néant; Monseigneur, sur ce qu'il ne l'avait pu résoudre; et elle refusa jusqu'à la pension, sur ce que, dans la situation malheureuse des affaires et à la vie cachée qu'elle menait et voulait continuer, elle en avait assez.

Tout cela se conduisit avec une satisfaction tellement réciproque, que d'Antin, par qui une partie de ces choses avaient passé, fut chargé des confidences contre Chamillart, et que le dîner qu'on a vu que le roi et madame de Maintenon firent à Meudon, sans y coucher, et qui causa la dernière catastrophe de M. de Vendôme, ne fut à l'égard du roi que pour presser mademoiselle Choin par madame de Maintenon elle-même, qui n'avait jamais occasion de la voir, d'accepter ce qu'on vient de voir qui lui était offert et qui était dès lors refusé, mais, en effet, pour s'entretenir de toutes les mesures à prendre pour la chute de Chamillart, et y faire agir Monseigneur pour la première fois de sa vie qu'il fut entré avec le roi en choses importantes, si on en excepte le conseil d'état.

Ces mesures réciproques firent encore que non-seulement Villars, chargé du commandement de l'armée de Flandre sous Monseigneur, travailla plusieurs fois avec lui, mais qu'Harcourt y travailla aussi, quoiqu'il allât sur le Rhin, et que, après même qu'il fut déclaré qu'aucun des princes ne sortirait de la cour, ces généraux, contre tout usage, continuèrent de travailler avec Monseigneur, parce que madame de Maintenon voulut qu'Harcourt le pût conduire sur ce qu'il avait à faire et à dire contre Chamillart, et qu'il lui fît même sa leçon pour jusqu'après son départ. La même raison de pousser Chamillart fit tenir au roi et l'assemblée et le conseil de guerre desquels j'ai parlé, et qui excita tout ce qu'on put à attaquer ce ministre.

Toutes ces choses qui touchèrent Monseigneur par une considération qu'à son âge il n'avait pas encore éprouvée, le rapprochèrent de madame de Maintenon. Jusqu'alors ils étaient réciproquement éloignés. Il lui fit deux ou trois visites tête à tête. Là se prirent les dernières résolutions contre Chamillart, et ce prince prit le courage et l'appui qui lui étaient nécessaires pour venger son ancien mécontentement, et la haine de mademoiselle Choin, en l'attaquant à découvert auprès du roi, comme un sacrifice indispensable au soutien des affaires.

Harcourt, lâché par madame de Maintenon, avait jusqu'à son départ eu de longues et de fréquentes audiences du roi, et y avait frappé les grands coups. Villars, qui avait été mal avec lui, mais qui était raccommodé, y fut plus sobre; mais il ne put refuser ni hasarder pour autrui de tromper madame de Maintenon. Boufflers était l'enfant perdu par les raisons qu'on a vues et par son dévouement à madame de Maintenon. Il avait les grandes entrées; il était en quartier de capitaine des gardes; il

jouissait encore auprès du roi de toute la verdeur de ses lauriers. Il avait cent occasions par jour de particuliers avec le roi; il en était toujours bien reçu. Il marchait en puissante troupe. Il rompit glaces et lances, et ne donna aucun repos au roi. Monseigneur fit son personnage avec force; et jusqu'à M. du Maine, que le pauvre Chamillart croyait son protecteur, n'osa refuser à madame de Maintenon des lardons secrets et acérés. Tout marchait en ordre et en cadence, et toujours avec connaissance et sagesse, pour ne pas rebuter en poussant toujours et toujours avec la même ardeur.

Le roi, déjà accoutumé par madame de Maintenon, par les généraux de ses armées, par d'autres canaux plus obscurs, mais qui n'en réussissaient pas moins, par madame la duchesse de Bourgogne, par quelques mots de monseigneur le duc de Bourgogne que son épouse obtenait de lui, par d'Antin excité par l'espérance, à entendre dire beaucoup de mal de son ministres, et c'était déjà beaucoup, était ébranlé par raison, mais le cœur tenait ferme. Il le regardait comme son choix, comme son ouvrage dans tous ses emplois, jusqu'au comble où il l'avait porté, et dans ce comble même comme son disciple. Pas un de tous ses ministres ne lui avait tenu les rênes si lâches; et, depuis que toute puissance lui eut été confiée, le roi n'en avait jamais senti le joug. Tout l'hommage lui en était reporté. Une habitude longue avant qu'il fût en place, une dernière confiance depuis plus de dix ans, sans aucune amertume la plus passagère, le réciproque attentif de cette confiance par une obéissance douce, et un compte exact de tout, avaient joint le favori au ministre. Une admiration vraie et continuelle, une complaisance naturelle avaient poussé le goût jusqu'où il pouvait aller. C'était donc beaucoup que tant de coups concertés et redoublés eussent pu

ébranler la raison. Elle l'était; mais quel obstacle ne restait-il point à vaincre par ce qui vient d'être expliqué! Plus il était grand, plus il irritait, et plus il donnait d'inquiétude à ceux qui formaient l'attaque, et qui commandaient les travailleurs.

Madame de Maintenon, qui savait que Monseigneur avait fortement parlé, et qu'il avait été écouté, redoubla d'instances auprès de mademoiselle Choin et de lui pour le faire recharger. Ce prince s'était laissé persuader par d'Antin de travailler à lui faire tomber la guerre. L'estime et l'amitié sont rarement d'accord chez les princes; celui-ci désira de tout son cœur de mettre là d'Antin, et s'en flatta beaucoup. Madame de Maintenon, sans s'engager, se montra favorable pour mieux les exciter.

Tant de machines ne pouvaient être en si grand mouvement sans quelque sorte de transpiration. Il s'éleva au milieu de la cour je ne sais quelle voix confuse, sans qu'on pût en distinguer les organes immédiats, qui publiait qu'il fallait que l'état ou Chamillart périssent; que déjà son ignorance avait mis le royaume à deux doigts de sa perte; que c'était miracle que ce ne fût déjà fait, et folie achevée de le commettre un jour de plus à un péril qui était inévitable tant que le ministre demeurerait en place. Les uns ne rougissaient pas des injures, les autres louaient ses intentions, et parlaient avec modération des défauts que beaucoup de gens lui reprochaient aigrement. Tous convenaient de sa droiture, mais un successeur tel qu'il fût ne leur paraissait pas moins nécessaire. Il y en avait qui, croyant ou voulant persuader qu'ils portaient l'amitié jusqu'où elle pouvait aller, protestaient de la conserver toujours et de n'oublier jamais les plaisirs et les services qu'ils avaient reçus de lui mais ils avouaient avec délicatesse qu'ils

préféraient l'état à leur avantage particulier et à l'appui qu'ils s'affligeaient de perdre, et que si Chamillart était leur frère, ils concluraient également à l'ôter, par l'évidence de la nécessité de le faire. Sur la fin on ne comprenait pas ni comment il avait pu être choisi, ni comment il était demeuré en place.

Cavoie, à qui un si long usage de la cour et du grand monde tenait lieu d'esprit et de lumières, et fournissait quelquefois d'assez bons mots, disait que le roi était bien puissant et bien absolu plus qu'aucun de ses prédécesseurs, mais qu'il ne l'était pas assez pour soutenir Chamillart en place contre la multitude. Les choses les plus indifférentes lui étaient tournées à crime ou à ridicule. On eût dit que, indépendamment de toute autre raison, c'était une victime que le roi ne pouvait plus refuser à l'aversion publique. Force gens s'en expliquaient tout nettement ainsi, et pas un qui pût énoncer une seule accusation particulière. On s'en tenait à un vague qui se pouvait appliquer à qui on voulait, sans que de tant de personnes qu'il avait si fort obligées aucune prît sa défense, parmi tant d'autres qui, naguère adorateurs de la fortune, se piquaient de louanges et d'admiration et d'une adulation servile pour un homme qu'ils voyaient si rudement attaqué; et si l'excès de ce qui se donnait en reproches poussait quelqu'un à répondre, on insistait à demander des comptes, ou absurdes, ou de choses sur lesquelles un respect supérieur fermait la bouche. Les troupes dénuées de tout, les places dégarnies, les magasins vides sautaient aux yeux; mais on ne voulait plus se souvenir de deux incroyables réparations des armées, l'une après Hochstet en trois semaines, l'autre en quinze jours seulement après Ramillies, qui tenaient du prodige, et qui néanmoins avaient deux fois sauvé l'état, pour ne parler que de deux faits aussi importants et si

publics. Il n'en restait plus la moindre trace, une fatale éponge avait passé dessus ; et si quelqu'un encore osait les alléguer, faute de réponse on tournait le dos. Tels furent les derniers présages de la chute de Chamillart.

Je ne lui laissai pas ignorer tant de menaces, ni tous les ressorts qui se remuaient contre lui, et je le pressai de parler au roi, comme il avait déjà fait une autre fois à ma prière, et dont il s'était si bien trouvé que l'orage prêt à fondre sur lui en avait été dissipé ; mais il pensa trop grandement pour un ministre de robe. Il me répondit qu'il ne croyait pas que sa place valût la peine de soutenir un siége, ni devoir ajouter au travail qu'elle demandait celui de s'y défendre ; que tant que l'amitié du roi serait d'elle-même assez forte, il y demeurerait avec agrément, mais que si cet appui avait besoin d'art, l'art le dégoûterait de l'appui et lui rendrait son état insupportable ; qu'en un mot, des temps aussi fâcheux demandaient un homme tout entier au timon de la guerre ; que se partager entre les affaires de l'état et les siennes particulières ne pouvait aller qu'à une lutte honteuse à lui, et dommageable au gouvernement par la dissipation où il se laisserait aller, d'où il résultait qu'il fallait laisser aller les choses au gré du sort, ou, pour mieux dire, de la Providence, content de céder à un homme plus heureux, ou de continuer son ministère avec honneur et tranquillité. Des sentiments pratiques si relevés me touchèrent d'une admiration qui me fit redoubler d'efforts pour l'engager de parler au roi. Jamais il ne voulut y entendre, ni s'écarter d'une ligne de son raisonnement ; et dès lors je compris sa chute très-prochaine et sans remède.

Les choses en étaient là lorsque Chamillart fut à Meudon rendre compte à Monseigneur de l'état de la frontière et de l'armée de Flandre, et lui dire, ce qu'il savait déjà

par le roi, qu'il ne la commandait plus. Monseigneur, qui avait déjà parlé contre lui au roi avec une force qui lui avait été jusque-là inconnue, et qu'il ne tenait que des encouragements de mademoiselle Choin et de madame de Maintenon, prit ce temps pour reprocher à Chamillart que tous ses manquements n'arrivaient que par ses fautes, et alla jusqu'à lui dire que son lacquais aurait mieux fait de bien fournir les vivres des armées dont il avait été chargé, que de lui bâtir de si belles maisons, puis sortit avec lui de son bâtiment neuf où cette conversation s'était faite tête à tête, et revenu au gros du monde, le lui montra tout entier comme s'il ne s'était rien passé, et se hâta après d'aller se vanter à mademoiselle Choin de ce qu'il venait de dire. Elle applaudit fort à de si durs propos, et s'en avantagea pour exciter Monseigneur à ne pas différer auprès du roi d'achever un ouvrage si nécessaire et si bien commencé, ce qu'il exécuta aussi, et il donna le dernier coup de mort à ce ministre.

Un hasard lui en prépara la voie et combla la mesure de tout ce qui s'était brassé contre lui. J'ai parlé, il y a peu, d'une longue audience que le maréchal de Tessé eut du roi pour lui rendre compte de son voyage d'Italie. Cusani, milanais, mort cardinal il n'y avait pas fort longtemps, avait été accepté ici pour succéder au cardinal Gualterio. Il était frère d'un des généraux de l'empereur, et se montra si Autrichien, pendant tout le cours de sa nonciature, qu'on eut lieu de se repentir de s'y être lourdement mépris. Ce fut avec lui que se négocia à Paris la ligue d'Italie, dont on a parlé, et ce fut lui qui sollicita la permission des levées et de l'achat des armes pour le pape en Avignon, qui ne fut accordée qu'avec des difficultés et une lenteur inexcusables. Ce nonce en avait fait des plaintes amères en ce temps-là.

Étant le mardi 4 juin dans la galerie de Versailles, attendant que le roi allât à la messe, il avisa le maréchal de Tessé qui causait avec le maréchal de Boufflers, tous deux seuls et séparés de tout le monde. Le nonce, qui n'avait point vu Tessé depuis son retour, alla à lui; et après les premières civilités, ils se mirent bientôt sur les affaires qui avaient mené Tessé en Italie. Les plaintes dont je viens de parler trouvèrent promptement leur place dans la conversation, auxquelles Cusani ajouta qu'il ne serait jamais venu à bout d'obtenir la permission qu'il demandait, sans un millier de pistoles qu'il s'était enfin avisé de faire offrir à la femme de Chamillart, dont le paiement avait opéré avec promptitude.

Il parlait à deux ennemis de Chamillart, et il ne fut guère douteux qu'il ne s'y méprenait pas. On a vu les causes de l'acharnement du maréchal de Boufflers contre le ministre. Tessé, plus en douceur, ne le haïssait pas moins : il ne pouvait lui pardonner ce qu'il avait exigé de lui en Dauphiné, en Savoie et en Italie, en faveur de la Feuillade, ce qu'on a vu en son lieu, pour le porter rapidement au commandement des armées, ce qui ne put se faire qu'à ses dépens. En flexible Manceau il s'y était prêté de bonne grâce dans cette toute-puissance de Chamillart, mais il n'en avait pas moins senti l'injure d'être obligé de s'anéantir, et de se faire lui-même le pont de la Feuillade pour lui monter sur les épaules et le chasser pour lui succéder, sans oser n'en être pas lui-même le complice. En arrivant il trouva le temps de la vengeance venu, et de l'exercer encore en plaisant à madame de Maintenon, à Monseigneur, à monseigneur le duc et madame la duchesse de Bourgogne, et à tous gens encore avec qui il tâchait d'être uni, et qui étaient tous des personnages. Il se jeta donc à eux tout en arrivant.

Ce fut le lendemain de cette aventure qu'il devait avoir

audience de madame de Maintenon, et du roi ensuite, pour la première fois depuis son retour. Soit de hasard, soit de concert, Boufflers alla le même lendemain matin chez madame de Maintenon, où les portes lui étaient toujours ouvertes, et y trouva le maréchal de Tessé. Boufflers lui demanda s'il avait bien rendu compte de toutes choses, madame de Maintenon en tiers. « De toutes celles que madame m'a demandées, répondit Tessé. — Mais cela ne suffit pas, répliqua le maréchal de Boufflers, il ne lui faut rien laisser ignorer. » Et par ce petit début la curiosité de madame de Maintenon étant excitée, elle voulut en savoir la raison. Il y eut encore quelques circuits adroits. Boufflers demanda à Tessé s'il avait rendu compte à madame du discours que le nonce leur avait tenu la veille, et publiquement. Tessé ayant répondu que non, d'un air à augmenter la curiosité, madame de Maintenon voulut en être informée. Tessé lui en fit le récit, mais en se récriant que cela ne pouvait pas être, et se fondant sur la modicité de la somme, et prise d'un étranger. Boufflers, au contraire, exagéra le crime, et tout ce dont était capable une femme en cette place, qui n'avait pas honte de recevoir si peu, et d'un étranger; combien de malversations elle avait faites, puisqu'elle avait pu se porter à celle-là; comment le roi pouvait être servi, puisqu'une affaire de cette importance s'achetait et ne réussissait que par un présent; qu'enfin une femme tentée, et succombant à si peu, l'était de tout, depuis un écu jusqu'à un million. Tessé peu à peu se mit doucement de la partie, et sans mettre en aucun doute la vérité de ce que le nonce leur avait dit, ils paraphrasèrent le danger de laisser les affaires entre les mains du mari d'une femme si avide, et laissèrent madame de Maintenon presque persuadée du fait, et ravie de la découverte.

Deux heures après, Tessé entra dans le cabinet du roi pour son audience. Boufflers, qui vit le roi de loin à l'ouverture de la porte, fit quelques pas en dedans après Tessé, et le prenant par le bras, lui dit d'un ton élevé pour que le roi l'entendît : « Au moins, monsieur, vous devez la vérité au roi. Dites-lui bien tout et ne lui laissez rien ignorer. » Il répéta encore une fois plus haut et se retira, laissant au roi un grand sujet de curiosité, et au maréchal de Tessé la nécessité de lui dire ce qu'il avait déjà appris à madame de Maintenon.

Les deux maréchaux avaient déjà répandu le discours du nonce qui fit un étrange bruit, et ce bruit fut le dernier éclair qui précéda le coup de foudre, qu'une dernière conversation que Monseigneur, venu exprès un matin de Meudon, eut ensuite avec le roi, acheva de déterminer. Cependant le roi ne fit aucun semblant d'avoir su cette histoire, ni madame de Maintenon ; et ce silence de leur part fut une des choses que les ducs de Beauvillier et de Chevreuse regardèrent comme un signal le plus sinistre. Ils ne s'y trompèrent pas.

Je ne sais s'il eût encore été temps pour Chamillart. Cette audience de Tessé fut le mercredi, et Chamillart m'a conté depuis sa disgrâce, que, près de succomber, il avait toujours éprouvé le même accueil et le même visage du roi, jusqu'au vendredi, surveille de sa chute et surlendemain de l'audience de Tessé ; que ce jour-là, il le remarqua embarrassé avec lui ; et que, frappé qu'il fut d'un changement si soudain, il fut sur le point de lui demander s'il n'avait plus le bonheur de lui plaire, et en cas de ce malheur, la permission de se retirer plutôt que de le contraindre. S'il l'eût fait, il y a lieu de croire par tout ce qui parut depuis que le roi n'aurait pu y tenir et qu'il serait demeuré en place. Mais il hésita, et le roi, craignant peut-être aussi qu'il n'en vînt là, et par la fai-

blesse qu'il se sentait peut-être, ne lui donna pas le temps, à ce qu'il m'ajouta, de se déterminer. Ce fut la dernière faute qu'il fit contre soi-même, et peut-être la plus lourde de toutes; car si, avant ce dernier coup de poignard de l'audience de Tessé et de la conversation de Monseigneur avec le roi ensuite, Chamillart m'eût voulu encore croire à son retour de Meudon à l'Étang, où il me conta ces propos si durs que Monseigneur lui avait tenus dans son bâtiment neuf, et si, comme je l'en pressai pour la seconde fois vainement, il eût parlé au roi, il ne paraît pas douteux qu'il ne se fût raffermi.

Dans ces derniers jours, madame de Maintenon, se comptant sûre enfin de la perte de Chamillart, et de n'avoir plus besoin de Monseigneur ni de d'Antin pour jeter par terre un homme qu'elle tenait pour sûrement abattu, ne crut plus avoir de mesures à garder, et se donna tout entière à profiter de tous les instants pour élever sa créature. Le détail de ce fait si pressé et si court, et qui n'eut point de témoins entre le roi et elle, m'a échappé, elle ne l'a raconté depuis à personne, ou, si elle l'a fait, l'anecdote n'en est pas venue jusqu'à moi. Tout ce qu'on en a pu conjecturer, c'est qu'elle n'y réussit pas sans peine, par deux faits qui suivirent incontinent et qui seront remarqués en leur temps. Je n'ai pu découvrir non plus si le roi en voulait un autre, ou s'il n'était point fixé. Monseigneur l'avait osé presser pour d'Antin, profitant de la nouvelle liberté, qu'à l'appui de madame de Maintenon il avait usurpée sans danger, de parler au roi de la situation des affaires et de la nécessité d'en ôter Chamillart et de se voir écouté. D'Antin était reçu aussi à parler au roi de ses troupes, de ses frontières, à lui en montrer des états qu'il s'était fait envoyer, aller même jusqu'à se faire écouter sur des projets d'opérations de campagne, appuyé de Monseigneur, ayant M. du

Maine favorable et madame de Maintenon. A ce qu'il se figurait de leurs discours obligeants, il espérait tout dans ces derniers jours de la crise, et fut bientôt après outré de douleur, et Monseigneur fort fâché de s'y trouver trompé. Le samedi coula à l'ordinaire, et sans rien de marqué.

roi consentit, et dont M. de Chevreuse fut fort affligé.

Sur les quatre heures après-midi, les deux beaux-frères s'acheminèrent et furent annoncés à Chamillart, qui travaillait seul dans son cabinet. Ils entrèrent avec un air de consternation qu'il est aisé d'imaginer. A cet abord, le malheureux ministre sentit incontinent qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, et sans leur donner le temps de parler : « Qu'y a-t-il donc, messieurs? leur dit-il d'un visage tranquille et serein. Si ce que vous avez à me dire ne regarde que moi, vous pouvez parler, il y a longtemps que je suis préparé à tout. » Cette fermeté si douce les toucha encore davantage. A peine purent-ils lui dire ce qui les amenait. Chamillart l'entendit sans changer de visage, et du même air et du même ton dont il les avait interrogés d'abord : « Le roi est le maître, répondit-il. J'ai tâché de le servir de mon mieux, je souhaite qu'un autre le fasse plus à son gré et plus heureusement. C'est beaucoup de pouvoir compter sur ses bontés, et d'en recevoir en ce moment tant de marques. » Puis il leur demanda s'il ne lui était pas permis de lui écrire, et s'ils ne voulaient pas bien lui faire l'amitié de se charger de sa lettre. Sur ce qu'ils l'assurèrent qu'oui, et que cela ne leur était pas défendu, du même sang-froid, il se mit incontinent à écrire une page et demie de respects et de remercîments qu'il leur lut tout de suite, comme tout de suite il l'avait écrite en leur présence. Il venait d'achever le mémoire que le roi lui avait demandé le matin; il le dit aux deux ducs, comme en s'en réjouissant, le leur donna pour le remettre au roi, puis cacheta sa lettre, y mit le dessus et la leur donna. Après quelques propos d'amitié, il leur parla admirablement sur son fils, et sur l'honneur qu'il avait d'être leur neveu par sa femme. Après quoi les deux ducs se retirèrent, et il se prépara à partir.

Il écrivit à madame de Maintenon, la fit souvenir de ses anciennes bontés, sans y rien mêler d'autre chose, et prit congé d'elle. Il écrivit un mot à la Feuillade, à Meudon où il était, pour lui apprendre sa disgrâce; manda verbalement à sa femme, qu'il attendait de Paris ce jour-là, de le venir trouver à l'Étang où il allait, sans lui dire pourquoi; tria ses papiers, puis fit venir l'abbé de la Proustière, les lui indiqua, et lui donna ses clefs pour les remettre à son successeur. Tout cela fait sans la moindre émotion, sans qu'il lui fût échappé ni soupirs, ni regret, ni reproches, pas une plainte; il descendit son degré, monta en carrosse et s'en alla à l'Étang tête à tête avec son fils, comme s'il ne lui fût rien arrivé, sans que de longtemps après on en sût rien à Versailles.

Son fils aussi porta ce malheur fort constamment. En arrivant à l'Étang où sa femme l'avait devancé de quelques moments, Chamillart entra dans sa chambre où il la manda avec sa belle-fille. Étant tous quatre seuls, il leur confirma ce qu'elles commençaient déjà fort à soupçonner. Il parla principalement à sa belle-fille sur l'honneur de son alliance, la combla de respects et d'amitié qu'elle méritait par sa conduite, et par la manière dont elle vivait avec eux. Après avoir été quelque temps témoin de leurs larmes, il vit son frère l'évêque de Senlis, et passa chez la duchesse de Lorge, au lit, incommodée, et qui avait sa sœur de la Feuillade auprès d'elle, et madame de Souvré, qui de hasard s'y rencontra. On peut juger de l'amertume de cette première entrevue. Madame Dreux, qui était à Versailles, et qui avait appris la disgrâce par l'abbé de la Proustière que son père en avait chargé en partant, eut une force qui mérite de n'être pas oubliée. Elle sentit le néant où elle retombait, mariée si différemment de ses

sœurs, et le besoin qu'elle avait de tout. Elle s'en alla chez madame la Duchesse, qu'elle trouva jouant au papillon qui commençait, et la pria qu'elle lui pût parler en particulier après sa reprise. Madame la duchesse lui offrit plusieurs fois de l'interrompre, madame Dreux ne voulut pas; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'on ne s'aperçut d'abord de rien à son air; dans la suite on remarqua que les larmes lui roulaient dans les yeux. Ce jeu dura une heure entière, après lequel elle suivit madame la Duchesse dans son cabinet. Elle lui apprit son infortune, et lui parla comme une personne qui avait passé avec elle la plupart du temps que son père avait été en place, et qui s'en voulait faire une protection. La réponse fut pleine d'amitié, après quoi madame Dreux se sauva chez elle, qui était tout proche, et de là à l'Étang.

Madame de Maintenon, en rentrant de Saint-Cyr chez elle, avait reçu la lettre de Chamillart. En même temps, madame la duchesse de Bourgogne y entra. Madame de Maintenon lui demanda si elle ne savait rien, et lui montra la lettre de Chamillart. Quoique, après tout ce qui avait précédé, l'adieu qu'il lui disait fût assez clair, toutes deux n'y comprirent rien, ce qui toutefois est inconcevable, jusque-là que madame de Maintenon pria madame la duchesse de Bourgogne de passer dans le cabinet de monseigneur le duc de Bourgogne, qui par les derrières était tout contre, savoir s'il n'était pas plus instruit.

Dans ce moment-là même le roi entra, et ce qui n'arrivait jamais, le duc de Beauvillier à sa suite. Le roi fit à l'ordinaire sa révérence à madame de Maintenon, congédia le capitaine des gardes, et prit Beauvillier dans une fenêtre, qui tira des papiers de sa poche, c'était la lettre et le mémoire de Chamillart, et tout

deux se mirent à parler bas. Madame la duchesse de Bourgogne voyant cela, dit à madame de Maintenon qu'apparemment c'était pour elle, et qu'elle s'allait retirer pour les laisser en liberté. En effet, comme elle allait sortir par le grand cabinet, elle vit le roi s'avancer vers madame de Maintenon, et le duc de Beauvillier s'en aller. Ce mouvement ne mit encore rien au jour; et madame la Duchesse n'avait rien voulu dire chez elle depuis que madame Dreux en fut sortie.

J'allai chez le chancelier, comme je faisais fort souvent les soirs, que je trouvai encore avec la Vrillière. Un peu après, son fils entra, qui lui parla bas, et s'en alla aussitôt. C'était la nouvelle qu'il venait lui apprendre, et que par considération pour moi ils ne me voulurent pas dire. Revenu chez moi, je me mis à écrire en haut quelque chose sur les milices de Blaye, ce que je cite parce qu'on en verra de grandes suites. Comme j'y travaillais, la maréchale de Villars entra en bas qui me demanda. J'envoyai mon mémoire à Pontchartrain, et je descendis. Je trouvai la maréchale debout et seule, parce que madame de Saint-Simon était sortie, qui me demanda si je ne savais rien, et qui me dit : « Le Chamillart n'est plus. » A ce mot, il m'échappa un cri comme à la mort d'un malade, quoique dès longtemps condamné et dont pourtant on attend la fin à tous moments. Après quelques lamentations, elle s'en alla au souper du roi, et moi par les cours, pour n'être point vu, et sans flambeaux, chez M. de Beauvillier, que je venais d'apprendre par la maréchale de Villars avoir été chez Chamillart pour le congédier. M. de Beauvillier, qui était d'année, était allé chez le roi, quoique le duc de Tresmes servît toujours pour lui les soirs. Je trouvai madame de Beauvillier avec madame de Chevreuse, Desmarets et Louville. Je jetai d'abord un regard sur le

contrôleur général dans la curiosité de le pénétrer, et je n'eus pas de peine à sentir un homme au large et qui cachait sa joie avec effort. J'abordai madame de Beauvillier, qui avait les larmes aux yeux, et de qui je ne sus pas grand'chose dans cette émotion. J'y fus peu et me retirai chez moi, où la maréchale de Villars vint souper.

Madame de Saint-Simon était allée faire sa cour à madame la duchesse de Bourgogne, dans ce grand cabinet de madame de Maintenon, où elle entendit quelque bruit confus et tout bas de la nouvelle. Elle demanda à madame la duchesse de Bourgogne si cela avait quelque fondement. Elle ne savait rien, parce qu'elle n'avait pas été rappelée dans la chambre depuis qu'elle en était sortie, et n'avait osé y rentrer ce soir-là d'elle-même. Apparemment que les grands coups s'y ruaient pour le successeur, dont personne ne parlait encore, et que c'était pour cela qu'on la laissait dehors. Elle dit à madame de Saint-Simon d'aller au souper du roi, où elle lui apprendrait ce qu'elle aurait découvert en passant dans la chambre. Madame de Saint-Simon y fut et s'y trouva assise derrière madame la duchesse de Bourgogne, qui lui dit la disgrâce, les pensions, et la charge de Cavoie. Au sortir du souper, que madame de Saint-Simon trouva bien long, madame la duchesse de Bourgogne, prête à entrer dans le cabinet du roi, vint à elle, et la chargea de faire mille amitiés pour elle aux filles de Chamillart, mais plus particulièrement à l'aînée, et à la duchesse de Lorge qu'elle aimait, de leur dire combien elle les plaignait, et de les assurer de sa protection et de tous les adoucissements à leur malheur qui pourraient dépendre d'elle.

Le duc de Lorge n'était content d'aucun de la famille. Il passa jusque fort tard avec nous et s'en alla à l'Étang,

en résolution de faire merveilles pour eux, et les fit en effet constamment. Je le chargeai d'un mot de tendre amitié pour Chamillart, et par mon billet je priai celui-ci de me mander verbalement s'il voulait absolument être seul ce premier jour, ou s'il voulait bien nous voir.

Par tout ce qui a été dit de lui en différentes occasions, on a vu quel était son caractère, doux, simple, obligeant, vrai, droit, grand travailleur, aimant l'état et le roi comme sa maîtresse, attaché à ses amis, mais s'y méprenant beaucoup, nullement soupçonneux ni haineux, allant son grand chemin à ce qu'il croyait meilleur, avec peu de lumière; opiniâtre à l'excès, et ne croyant jamais se tromper, confiant sur tous chapitres, et surtout infatué que, marchant droit et ayant le roi pour lui, comme il n'en douta jamais, tout autre ménagement, excepté madame de Maintenon, était inutile; et avec cette opinion, trop ignorant de la cour au milieu de la cour, il se l'aliéna par le mariage de son fils, il augmenta son aversion par son entraînement en faveur de M. de Vendôme contre monseigneur le duc de Bourgogne, comme un aveugle qui ne voit que par autrui; enfin il se la déchaîna sciemment par amour de l'état, par sa passion pour la personne du roi, et pour sa gloire, et par le projet de le mener reprendre Lille sans elle.

Cette cabale si puissante, qui lui fit voir, croire et faire tout ce qu'elle voulut, sans aucun ménagement, sur les choses d'Italie, mais surtout sur celles de Flandre, ne lui fut après d'aucun usage. M. de Vendôme était perdu; M. de Vaudemont sur le côté pour avoir trop prétendu; mademoiselle de Lislebonne, on a vu comme elle en usa entre mademoiselle Choin et lui, conséquemment sa sœur qui n'était qu'un avec elle; et M. du

Maine avait trop besoin de madame de Maintenon pour ne lui pas sacrifier Chamillart, après lui avoir sacrifié sa propre mère.

Chamillart eut un autre malheur qui est extrême pour un ministre. Il n'était environné que de gens qui n'avaient pas le sens commun, et qui n'avaient pu acquérir à la cour et dans le monde les connaissances les plus communes; et ce qui n'est pas moins fâcheux que le défaut du solide, tous avaient un maintien, des façons et des propos ridicules.

Tels étaient ses deux frères; tels, et très-impertinents de plus, étaient le Rebours, son cousin germain, et Guyet, beau-père de son frère, qu'il avait faits intendants des finances. Ses deux cadettes étaient les meilleures créatures du monde, et la duchesse de Lorge, avec de l'esprit, mais des folles dont l'ivresse de la fortune et des plaisirs a même cessé à peine à sa disgrâce. L'aînée était la seule qui, avec de l'esprit, eût du sens et de la conduite, et qui se fît aimer, estimer, plaindre et recueillir de tout le monde. Mais outre qu'elle ne voyait et ne savait pas tout, elle n'était pas bastante pour arrêter et gouverner les autres, ni être le conseil de son père, qui n'aimait ni ne croyait aucun avis. Madame Chamillart passait ses matinées entre son tapissier et sa couturière, son après-dinée au jeu, ne savait pas dire deux mots, ignorait tout, et, comme son mari, ne doutait de rien, et voulant être polie se faisait moquer d'elle, quoique la meilleure femme du monde; sans avoir en elle de quoi ni tenir ses filles ni leur donner la moindre éducation, incapable de tous soins de ménage, de dépense, de bien et d'économie. Ces soins furent abandonnés en total à l'abbé la Proustière, leur parent, qui y entendait aussi peu qu'elle, et qui mit leurs affaires en désarroi.

CHAPITRE CCXXXVI.

Voysin secrétaire d'état : sa femme, leur fortune, leur caractère.

Le lundi matin, on sut que le triomphe de madame de Maintenon était entier, et qu'à la place de Chamillart, chassé la veille, Voysin, sa créature, tenait cette fortune de sa main. Il figurera maintenant jusqu'à la mort du roi si grandement et si principalement qu'il faut faire connaître ce personnage et sa femme, qui lui fit sa fortune.

Voysin avait parfaitement la plus essentielle qualité, sans laquelle nul ne pouvait entrer et n'est jamais entré dans le conseil de Louis XIV en tout son règne, qui est la pleine et parfaite roture, si on en excepte le seul duc de Beauvillier; car M. de Chevreuse, quoiqu'il en fût, n'y entra et n'y parut jamais, le premier maréchal de Villeroy ne fut point ministre, et l'autre ne l'a pas été un an.

Voysin était petit-fils du premier commis au greffe criminel du parlement, qui le devint après en chef, et qui mourut dans cette charge. On juge bien qu'il ne faut pas monter plus haut. Le frère aîné du père du Voysin, dont je parle, passa avec une grande réputation d'intégrité et de capacité par les intendances, fut prévôt des marchands, et devint conseiller d'état très-distingué. C'était de ces modestes et sages magistrats de l'ancienne

roche, qui était fort des amis de mon père, et que j'ai vu souvent chez lui. Il maria sa fille unique, très-riche héritière, à Lamoignon, mort président à mortier, fils du premier président, et frère aîné du trop célèbre Basville; et le père de notre Voysin fut maître des requêtes et eut diverses intendances, dans lesquelles il mourut. Son heureux fils fut le seul des trois frères qui parut dans le monde, et une seule fille, mariée à Vaubourg mort conseiller d'état après beaucoup d'intendances, frère aîné de Desmarets, contrôleur général.

Voysin épousa, en 1683, la fille de Trudaine, maître des comptes, et cinq ans après, étant maître des requêtes, fut, je ne sais par quel crédit, envoyé intendant en Hainault, d'où il ne sortit que conseiller d'état en 1694. Sa femme avait un visage fort agréable, sans rien d'emprunté ni de paré. L'air en était doux, simple, modeste, retenu, mesuré, et comme d'une femme tout occupée de son domestique et de bonnes œuvres; au fond, de l'esprit, du sens, du manége, de l'adresse, de la conduite, surtout une insinuation naturelle, et l'art d'amener les choses sans qu'il y parût. Personne ne s'entendait mieux qu'elle à tenir une maison, et à la magnificence quand cela convenait sans offenser par la profusion, à être libérale avec choix et avec grâce, et à porter l'attention à tout ce qui lui pouvait concilier le monde.

L'opulence de sa maison, et plus encore ses manières polies et attrayantes, mais avec justesse à l'égard des différences des personnes, l'avaient extrêmement fait aimer, surtout des officiers, pour le soulagement desquels, pendant les siéges et après les actions qui se passèrent en Flandre, elle fit merveille de soins et d'argent et de toutes façons. Elle avait fait beaucoup de liaison avec M. de Luxembourg qui y commandait tous les ans les armées, et avec la fleur la plus distinguée des géné-

raux qui y servaient, surtout avec M. d'Harcourt qui y eut toujours des corps séparés.

M. de Luxembourg l'avertit de bonne heure de ce qu'il fallait faire pour plaire à madame de Maintenon venant sur la frontière; elle en sut profiter parfaitement. Elle la reçut chez elle à Dinan, où elle fut pendant que le roi assiégeait Namur, la salua à son arrivée, pourvut avec le dernier soin à la commodité et à l'arrangement de son logement, courtisa jusqu'à ses moindres domestiques, se renferma après dans sa chambre sans se montrer à elle, ni aux autres dames de la cour, que précisément pour le devoir, donnant ordre à tout de cette retraite, de manière à contenter tout le monde, mais comme si elle n'eût pas habité sa maison. Une réception si fort dans le goût de madame de Maintenon la prévint favorablement pour son hôtesse. Ses gens, charmés d'elle, s'empressèrent de lui raconter tout ce qu'elle avait fait après Neerwinden pour les officiers et les soldats blessés, la libéralité, le bon ordre de sa maison, et de lui vanter sa piété et ses bonnes œuvres.

Une bagatelle heureuse, et heureusement prévue, toucha tout à fait madame de Maintenon. En un instant le temps passa d'une chaleur excessive à un froid humide et qui dura longtemps; aussitôt une belle robe de chambre, mais modeste et bien ouatée, parut dans un coin de sa chambre. Ce présent, d'autant plus agréable que madame de Maintenon n'en avait point apporté de chaude, ne lui parut que plus galant par la surprise et par la simplicité de s'offrir tout seul.

La retenue de madame Voysin acheva de la charmer. Souvent deux jours de suite sans la voir, non pas même à son passage. Elle n'allait chez elle que lorsqu'elle l'envoyait chercher, à peine s'y voulait-elle asseoir, toujours occupée de la crainte d'importuner, et de l'attention à

saisir le moment de s'en aller. Une telle circonspection, à quoi madame de Maintenon n'était pas accoutumée, tint lieu du plus grand mérite. La rareté devint la source du désir, qui attira à l'habile hôtesse les agréables reproches qu'elle était la seule personne qu'elle n'eût pu apprivoiser. Elle prit un véritable goût à sa conversation et à ses manières. Madame Voysin ne s'ingéra jamais de rien, même après qu'elle fut initiée, et finalement plut si fort à madame de Maintenon, dans ce long séjour qu'elle fit chez elle, qu'elle s'offrit véritablement à elle, et lui ordonna de la voir toutes les fois qu'elle irait à Paris. Il parut toujours plus d'obéissance dans l'exécution que d'empressement, et elle réussit de plus en plus par ses manières si respectueuses et si réservées. Le voyage de Flandre de 1693 donna un nouveau degré à cette amitié, qui valut l'année suivante une place de conseiller d'état à Voysin. Fixés de la sorte à Paris, sa femme se tint dans sa même réserve, ne voyant madame de Maintenon que rarement, presque toujours mandée; puis, devenue plus familière, vint quelquefois d'elle-même par reconnaissance, par attachement, toujours de loin en loin, toujours obscurément, en sorte que ce commerce demeura fort longtemps inconnu, à l'abri de l'envie, des réflexions et des mauvais offices.

Avec le même art, mais diversifié suivant les convenances, elle sut cultiver tous les gens principaux qu'elle avait le plus vus en Flandre, et jusqu'à Monseigneur qui y avait commandé en 1694, et à qui M. de Luxembourg, général de l'armée sous lui, en avait dit mille biens, et d'autres gens encore depuis.

Le mari, de son côté, assidu à ses fonctions, ne parut songer à rien, jusqu'à ce que Chamillart, trop chargé d'affaires, remit celles de Saint-Cyr, que madame de Maintenon donna à Voysin. La relation par ce moyen

devint entre eux continuelle, et la femme de plus en plus rapprochée, et tous deux d'autant plus goûtés qu'ils se tinrent toujours sagement dans leurs mêmes bornes de retenue qui les avaient si bien servis. Alors néanmoins les yeux s'ouvrirent sur eux, et Voysin devint comme le candidat banal de toutes les grandes places. Lassé de n'en espérer aucune par la stabilité où il voyait toutes celles du ministère, il désira ardemment, et madame de Maintenon pour lui, celle de premier président. Il fut heureux que Chamillart tint ferme pour Pelletier, pour plaire au duc de Beauvillier, et pour soi-même, ce qui par la cascade fit avocat général un fils de son ancien ami Lamoignon, qui tôt après le paya d'une étrange ingratitude. Comme on juge par les événements, on regarda comme une faute grossière de Chamillart de ne s'être pas défait de ce rival à toutes places, en lui faisant tomber celle de premier président. Mais, comme je l'ai remarqué en son temps, rien n'eut tant de part à la promotion de Pelletier que le crédit que son père, qui ne mourut que plus de quatre ans après, conserva toute sa vie auprès du roi, qui se piqua toujours de l'aimer, et qui lui fit plus de grâces pour sa famille, depuis sa retraite, qu'il n'en avait obtenu pendant son ministère.

Voysin eut grand besoin de la femme dont la Providence le pourvut. Devenu maître des requêtes sans avoir eu le temps d'apprendre dans les tribunaux, et de là passé promptement à l'intendance, il demeura parfaitement ignorant. D'ailleurs sec, dur, sans politesse ni savoir vivre, et pleinement gâté comme le sont presque tous les intendants, surtout de ces grandes intendances, il n'en eut pas même le savoir-vivre, mais tout l'orgueil, la hauteur et l'insolence. Jamais homme ne fut si intendant que celui-là, et ne le demeura si parfaitement toute sa vie, depuis les pieds jusqu'à la tête, avec l'autorité

toute crue pour tout faire et pour répondre à tout. C'était sa loi et ses prophètes; c'était son code, sa coutume et son droit; en un mot c'était son principe et tout pour lui. Aussi excella-t-il dans toutes les parties d'un intendant; grand, facile et appliqué travailleur, d'un grand détail et voyant et faisant tout par lui-même; d'ailleurs farouche et sans aucune société, non pas même lorsqu'il fut devenu conseiller d'état et après ministre; incapable jusque de faire les honneurs de chez lui. Le courtisan, le seigneur, l'officier général et particulier, accoutumés à l'accès facile et à l'affabilité de Chamillart, à sa patience à écouter, à ses manières douces, mesurées, honnêtes, proportionnées de répondre, même à des importuns et à des demandes et à des plaintes sans fondement, et au style semblable de ses lettres, se trouvèrent bien étonnés de trouver en Voysin tout le contre-pied: un homme à peine visible et fâché d'être vu, refrogné, éconduiseur, qui coupait la parole, qui répondait sec et ferme en deux mots, qui tournait le dos à la réplique, ou fermait la bouche aux gens par quelque chose de sec, de décisif et d'impérieux, et dont les lettres dépourvues de toute politesse n'étaient que la réponse laconique, pleine d'autorité, ou l'énoncé court de ce qu'il ordonnait en maître; et toujours à tout : « le roi le veut ainsi. » Malheur à qui eut avec lui des affaires de discussion dépendantes d'autres règles que celles des intendants! elles le sortaient de sa sphère, il sentait son faible, il coupait court et brusquait pour finir. D'ailleurs il n'était ni injuste pour l'être, ni mauvais par nature, mais il ne connut jamais que l'autorité, le roi et madame de Maintenon, dont la volonté fut sans réplique sa souveraine loi et raison.

Quelque apparent qu'il fût, vers les derniers temps de Chamillart, que Voysin lui succéderait, l'incertitude en

dura jusqu'à sa déclaration. Le choix ne fut déterminé que le soir même de la retraite de Chamillart entre le roi et madame de Maintenon. Au sortir du souper, Bloin eut ordre de mander à Voysin, à Paris, de se trouver le lendemain de bon matin chez ce premier valet de chambre, et sans paraître, qui le mena par les derrières dans les cabinets du roi, qui là lui parla seul un moment après son lever, et qui lui fit un accueil médiocre; il le déclara ensuite. Voysin avait été auparavant remercier et recevoir les ordres et les instructions de sa bienfaitrice.

De chez le roi, il alla dans le cabinet de son prédécesseur, prit possession des papiers et des clefs que lui donna et montra l'abbé de la Proustière, manda les commis, et de ce jour habita l'appartement avec les meubles de Chamillart, en sorte qu'il n'y parut de changement qu'un autre visage jusqu'au mercredi suivant qu'on alla à Marly, pendant lequel les meubles se changèrent.

Le soir, madame Voysin arriva à petit bruit droit chez madame de Caylus, son amie d'ancien temps, et avant qu'elle fût rappelée à la cour. Celle-ci aussitôt la conduisit chez sa tante, où les transports de la protectrice et le néant où se jeta la protégée furent égaux. Peu après, le roi, qui l'embrassa encore jusqu'à deux fois différentes pour plaire à sa dame, l'entretint de l'ancienne connaissance de Flandre, et la pensa faire rentrer sous terre. De là, se dérobant à toute la cour, elle regagna son carrosse et Paris pour y donner ordre à tout, et se mettre en état de ne plus quitter son mari à qui plus que jamais elle était nécessaire auprès de madame de Maintenon, comme pour porter l'abord du monde et le poids délicat de la cour qui s'empressa autour d'eux avec sa bassesse ordinaire. Jusqu'à

Monseigneur se piqua de dire qu'il était des amis de madame Voysin depuis leur connaissance de Flandre. Il oublia ainsi de s'être mépris pour d'Antin, et d'Antin lui-même se fit un de leurs plus grands courtisans. Vaudemont et ses nièces, si intimes de Chamillart, s'oublièrent auprès d'eux moins que personne, et avec les plus grands empressements.

CHAPITRE CCXXXVII.

Spectacle de l'Étang : procédé infâme de la Feuillade. — Accueil du roi à Cani. — Beau procédé de Guerchois. — Voysin ministre. — Voysin rudement réprimandé par le roi. — Boufflers évangéliste de Voysin. — Chamillart poursuivi par Boufflers. — Louable, mais grande faute de Chamillart. — Chamillart chassé de Paris par madame de Maintenon. — Raisons qui me persuadent la retraite.

La Feuillade, ce gendre si chéri, avait gardé le secret, à Meudon, de l'avis qu'il avait reçu par le billet de son beau-père. Dès le lundi matin, l'air libre et dégagé, il vint prier le roi, qui allait à la messe, de se souvenir qu'il avait donné sa vaisselle, et de lui conserver le logement que Chamillart lui avait donné. Le roi ne répondit que par un froid et méprisant signe de tête. Son maintien ne réussit pas mieux dans le public, et tout à la fin de la matinée, il se résolut enfin d'aller à l'Étang.

J'y allai au sortir de table avec madame de Saint-Simon et la duchesse de Lausun. Quel spectacle ! une foule de gens oisifs et curieux, et prompts aux compliments, un domestique éperdu, une famille désolée, des femmes en pleurs dont les sanglots étaient les paroles, nulle contrainte en une si amère douleur. A cet aspect, qui n'eût cherché la chambre de parade et le goupillon pour rendre le devoir au mort? On avait besoin d'effort pour se

souvenir qu'il n'y en avait point, et pour ne trouver pas à redire qu'il n'y eût point de tenture et d'appareil funèbre; et on était effrayé de voir ce mort, sur qui on venait pleurer, marcher et parler d'un air doux, tranquille, le front serein, sans rien de contraint ni d'affecté, attentif à chacun, point ou très-peu différent de ce qu'il avait coutume d'être.

Nous nous embrassâmes tendrement. Il me remercia, pénétré des termes de mon billet de la veille. Je l'assurai que je n'oublierais point les services et les plaisirs que j'en avais reçus, et je puis dire que je lui ai tenu plus que parole, et à sa famille après lui.

Son fils parut tout consolé, moins sensible à une chute qui le mettait en poudre qu'à la délivrance d'un travail dont il n'avait ni le goût ni l'aptitude. Quant à ses frères stupides, parfois ils s'émerveillaient comment le roi s'était pu séparer de leur frère. La Feuillade voltigeait et philosophait sur l'instabilité des fortunes, avec une liberté d'esprit qui ne scandalisa pas moins qu'il avait indigné le matin à Versailles.

Tout est mode et curiosité à la cour. Des uns aux autres il n'y eut personne qui n'allât à l'Étang; et à y voir Chamillart y répondre à tout le monde, on eût dit qu'encore en place, il y donnait audience à toute la cour, tant il y paraissait tranquille et naturel. Une ignorance de magistrat de beaucoup de choses de la cour et du monde qu'aucun des siens ne suppléait, et un air excessif de naïveté, avec une démarche dandinante, lui avaient fait grand tort et fait nier trop entièrement son esprit. Le mardi se passa dans le même abord, ou plutôt dans la même foule. Nous y passâmes encore ce jour-là et le lendemain; mais il leur vint le mardi tant d'avis de l'aigreur avec laquelle madame de Maintenon s'en expliquait, de son dépit de ce qu'elle prit pour une mar-

que de considération, du blâme amer de ce que Chamillart avait laissé forcer, puis avait ouvert sa porte, que de peur de pis, quoique le roi ne l'eût pas trouvé mauvais, Chamillart accepta l'offre de sa maison des Bruyères près le Ménil-Montant, où il s'en alla le mercredi, où nous fûmes toujours avec lui, et où M. de Lorge n'épargna rien pour qu'il s'y trouvât au mieux qu'il fût possible.

Le mercredi matin que le roi devait aller coucher à Marly, Cani alla pour lui faire la révérence; il attendit à la porte du cabinet, avec tout le monde, qu'il rentrât de la messe. Le roi s'arrêta à lui, le regarda d'un air d'affection et de complaisance, l'assura qu'il aurait soin de lui, et qu'il lui voulait faire du bien ; et, se sentant attendrir, il se hâta d'entrer. On fut bien surpris lorsque quelques moments après le roi rouvrit la porte du cabinet, les yeux rouges qu'il venait d'essuyer, rappela Cani, lui répéta encore les mêmes choses, et plus fortement.

On vit par là quel fut l'effort que le roi se fit pour se laisser arracher son ministre, combien il fallut de puissants et d'habiles ressorts, et qu'il ne put encore leur céder que lorsque, par le retour de Torcy, il vit la paix tout à fait désespérée. Le froid accueil fait contre sa coutume à un ministre au moment de son choix, qu'on a vu que Voysin avait essuyé, ce que nous verrons bientôt qui lui arriva encore dans une nouveauté toujours si brillante, et cette réception faite à Cani, montra bien que, si son père m'eût voulu croire une seconde fois et parler au roi, ce monarque ne se serait jamais pu défendre de lui, et qu'il serait demeuré en place.

La famille de la femme de son fils, bien empêchée de lui à son âge, le détermina et la sienne à entrer dans le service, quelque dégoût qu'il y eût pour lui, qui en avait été comme le petit roi, de dépendre du successeur de

son père et de lui-même, d'avoir affaire à ses propres commis, et de devenir camarade, et beaucoup moins, de cette foule de jeunes gens qui lui faisaient leur cour.

Le Guerchois, qui avait la vieille marine et qui venait d'être fait maréchal de camp, et que Chamillart, à ma prière, avait fort servi, n'eut pas plutôt appris ce dessein par le public, qu'il lui envoya d'où il était sa démission sans stipulation quelconque, et tous les autres régiments vendus. Chamillart en fut fort touché et lui en donna le prix, sans que le Guerchois s'en voulût mêler en façon quelconque. Le jeune homme, qui, par un prodige unique, ne s'était point gâté dans la place qu'il avait occupée, s'y fit aimer de tous les militaires, s'y fit estimer, et y servit le peu qu'il vécut avec une valeur, une distinction et une application qui dans un autre genre lui auraient réconcilié la fortune; et le roi, qui prit toujours plaisir à en ouïr dire du bien, ne cessa point de le traiter avec une amitié tout à fait marquée.

Voysin alla à Meudon le mardi matin, lendemain de sa déclaration, et y fut longtemps seul avec Monseigneur, qui n'avait pas dédaigné de recevoir les compliments qu'on osa lui faire de la part qu'il avait eue à la disgrâce de Chamillart. Le lendemain mercredi, le roi le manda au conseil d'état et le fit ainsi ministre. Cette promptitude n'avait point eu d'exemple, et son prédécesseur eut plus d'un an les finances avant de l'être, et le fut beaucoup plus tôt qu'aucun. Le roi lui dit que ce n'était pas la peine de lui faire attendre cette grâce, que madame de Maintenon lui valut encore, à quoi personne ne se méprit, et à laquelle elle ne fut pas insensible, quelque accoutumée qu'elle fût à régner.

Un si rapide éclat ne laissa pas incontinent après d'être mêlé d'amertume. Le maréchal de Villars envoya

cinq différents projets pour recevoir les ordres du roi. La face des affaires, sur laquelle on s'était réglé, avait un peu changé en Flandre, et c'était sur quoi il s'agissait de prendre un nouveau plan. Voysin reçut ces projets à Marly. Il avait toujours ouï dire et su depuis, par les officiers principaux depuis qu'il fut en Flandre, peut-être même par M. de Luxembourg, qui avec grande raison s'en plaignait souvent, que Louvois, Barbésieux, et depuis Chamillart les décidaient et faisaient les réponses toutes prêtes qu'ils montraient seulement au roi. Sur ces exemples il en voulut user de même, mais le coup d'essai se trouva trop fort pour lui, et il ne put. Il sentit que déterminer un plan de campagne et les partis à prendre sur les diverses opérations était besogne qui passait un intendant de frontière et un conseiller d'état, qu'il n'y connaissait rien, et que la chose dépassait tout à fait ses lumières. Il porta donc au roi tous les projets, et lui dit qu'il était si nouveau dans sa place qu'il croyait pouvoir lui avouer sans honte que le choix de ces projets le passait, et qu'en attendant qu'il en sût davantage il le suppliait de vouloir bien le décider lui-même.

Ce n'était pas le langage du pauvre Chamillart, ni celui de Louvois même. C'était lui qui avait réduit les généraux à ce point, après qu'il fut délivré de M. le Prince et de M. de Turenne. Mais il savait combien le roi était jaloux, et à quel point il se piquait d'entendre la guerre. Il fit donc là-dessus comme depuis Mansart sur les projets de son métier, il fit tout, mais avec l'art de faire accroire au roi que c'était lui-même qui faisait, dont il exécutait et expédiait seulement les ordres. Son fils en usa de même; mais Chamillart, tout de bon, laissait tout au roi.

Il fut donc également surpris et irrité d'un langage si nouveau. Il se fâcha de voir un homme de robe vouloir

à l'avenir décider sur la guerre, et le prétendre comme un apanage de sa place, tandis qu'il la donnait principalement à la robe pour en savoir plus que ses ministres et pouvoir compter tout faire. Il se redressa d'un pied, et prenant un ton de maître, lui dit qu'il voyait bien qu'il était neuf de prétendre décider de quelque chose, qu'il voulait donc qu'il apprît, et de plus qu'il retînt bien pour ne l'oublier jamais, que sa fonction était de prendre ses ordres et les expédier, et la sienne à lui d'ordonner de toutes choses, et de décider des plus grandes et des plus petites. Il prit ensuite les projets, les examina, prescrivit la réponse que bon lui sembla, et renvoya sèchement Voysin qui ne savait plus où il en était, et qui eut grand besoin de sa femme pour lui remettre la tête, et de madame de Maintenon pour le raccommoder, et pour l'endoctriner mieux qu'elle n'avait encore eu le loisir de le faire.

Cette romancine fut suivi d'un autre chagrin, aussi nouveau dans cette place que contraire au goût, à l'esprit, aux maximes et à l'usage du roi. Il défendit à Voysin de rien expédier sans le maréchal de Boufflers, et ordonna à celui-ci de tout examiner, tellement qu'on vit aller continuellement le maréchal et le nouveau ministre l'un chez l'autre, et plus souvent le dernier portant le portefeuille chez le maréchal, et les deux commis des lettres les porter tous les jours, une et souvent plusieurs fois chez lui, avec le projet des réponses auxquelles le maréchal effaçait, ajoutait et corrigeait ce qu'il jugeait à propos. L'humiliation était grande pour un ministre d'avoir sans cesse à présenter son thème à la correction d'un seigneur qui n'entrait point dans le conseil, et qui n'allait point commander d'armée. Une fonction si haute et si singulière mit le maréchal dans une grande privance d'affaires avec le roi, et dans une considération

éclatante, ajoutée encore à celle où Lille l'avait mis, et à la part publique qu'il avait eue à la disgrâce de Chamillart. Voysin fut souple, et sûr de madame de Maintenon, et par elle du maréchal même, attendit du bénéfice du temps le moment de sortir de tutelle, sans témoigner de s'en lasser, et moins qu'à personne au tuteur qui lui avait été donné.

Chamillart ayant passé quelque temps aux Bruyères, vint à Paris, dont il avait toute liberté, et où un si grand changement de fortune demandait sa présence pour le nouvel arrangement de ses affaires. Pendant qu'il y était, Bergheyck vint faire un tour à la cour, et y travailla deux heures avec le roi et Torcy. Il trouva le ministère changé et son ami hors de place, qu'il voulut embrasser avant de s'en retourner. C'était les premiers jours de juillet; j'étais aussi à Paris, où je fus surpris de voir entrer chez moi le maréchal de Boufflers tout en colère, et qui, à peine assis, me dit que tout à l'heure il avait pensé arriver une belle affaire; qu'étant chez le duc d'Albe, Chamillart y était venu avec Bergheyck; qu'heureusement Chamillart avait été sage, qu'ayant vu son carrosse dans la cour, il n'avait pas voulu entrer et avait descendu Bergheyck à la porte; qu'il avait bien fait, parce que s'il fût monté et se fût avisé de dire quelque chose, il lui aurait fait la sortie qu'il méritait, et qu'il continuait de mériter, puisque, hors du ministère et non content de demeurer à Paris, il conservait commerce avec les ministres étrangers, visitait les ambassadeurs et se voulait encore mêler d'affaires. Le maréchal s'échauffa de plus en plus, se lâcha contre ce mort, comme il faisait de son vivant, et finit par me dire que je ferais bien de l'avertir de prendre garde à sa conduite, pour ne s'attirer pas pis, et de lui conseiller encore de sortir de Paris, où il était hardi de demeurer. Je tâchai de l'adoucir, de

peur de pis en effet pour le malheureux ex-ministre, et j'y réussis assez bien en ne le contredisant pas sur des choses inutiles.

Je fus ensuite chez Chamillart, que je voyais fort assidûment, qui me conta que Bergheyck l'étant allé voir, et lui ayant affaire dans le quartier du duc d'Albe, chez qui Bergheyck voulait aller au sortir de chez lui, il l'y avait mené sans aucun dessein d'y descendre, et seulement pour être plus longtemps avec Bergheyck. Ce qu'il y eut de rare, c'est que le roi demanda à ce dernier s'il n'avait pas été surpris de ne plus trouver son ami Chamillart en place; et comme Bergheyck répondit mollement et tâtant le pavé, le roi le rassura en lui en disant du bien, mais comme en passant, et comme quelque chose qui lui échappait avec plaisir. J'avais fait en sorte de faire parler Chamillart sur cette prétendue visite au duc d'Albe sans lui dire pourquoi; mais le vacarme qu'en fit Boufflers ailleurs encore que chez moi fit du bruit qui revint à Chamillart, et qui fit qu'il me demanda si le maréchal ne m'en avait point parlé. Je le lui avouai, mais sans entrer dans un fâcheux détail.

Là-dessus Chamillart, le cœur gros de l'aventure, m'apprit que, sans lui, Boufflers n'eût pas eu la survivance de ses gouvernements de Flandre et de Lille pour son fils; qu'il fut même obligé d'en presser le roi à plus d'une reprise, et qu'il lui arracha cette grâce pour le défenseur de Lille, plutôt qu'il ne l'obtint. C'est ainsi que les bienfaits qui semblent le plus naturellement couler de source ne sont souvent que le fruit d'offices redoublés; et une des choses en quoi Chamillart se manqua le plus principalement à soi-même fut de ne se faire valoir d'aucun, pour en laisser au roi tout le gré et l'honneur, dont sa disgrâce fut le salaire.

J'ai touché déjà les raisons pour lesquelles le maré-

chal ne l'aimât pas, entre lesquelles son revêtement de madame de Maintenon, pour ainsi parler de son dévoûment pour elle, et la partialité du ministre pour Vendôme, et son abandon à cette étrange cabale l'avaient tellement aigri qu'il se déchaîna à découvert, et que le brillant de son retour de Lille, joint à l'opinion de sa droiture, de sa vérité, de sa probité, qui en effet étaient parfaites, firent peut-être plus de mal à Chamillart que madame de Maintenon même, et que tout ce qu'elle avait su ameuter et organiser contre lui. Mais si le maréchal eût su qu'il lui devait la survivance de Flandre pour son fils, jamais il ne se fût porté à le perdre, et il était homme si généreux et si reconnaissant que, tout politique qu'il était, je l'ai connu assez intimement pour avoir lieu de douter que madame de Maintenon, toute telle qu'elle fût pour lui, l'eût pu empêcher de le servir.

De tous ses ennemis, il n'y eut presque que le maréchal qui ne le visita point et qui ne lui fit rien dire, et il eut raison après s'être si ouvertement déclaré. Le chancelier même et Pontchartrain son fils, l'un lui écrivit, l'autre le visita; et tous ceux qui lui avaient été le plus opposés se piquèrent de procédés honnêtes.

Mais la poursuite menaçante de madame de Maintenon, qui craignait même son ombre, le contraignit de retourner aux Bruyères, et bientôt après à Mont-l'Evêque, maison de campagne de l'évêché de Senlis, parce qu'elle le trouvait trop près de Paris. J'y fus des Bruyères avec lui et j'y demeurai plusieurs jours. Le grand écuyer y vint dîner avec lui de Royaumont. La proximité des Bruyères de Paris lui avait procuré quantité de visites; l'éloignement de Mont-l'Evêque ne l'en priva pas. Madame de Maintenon fut piquée à l'excès que sa disgrâce ne fit pas son abandon général; elle s'en ex-

pliqua avec tant de dépit et lui fit revenir tant de menaces sourdes, s'il ne s'éloignait entièrement, qu'il jugea devoir céder à une si dangereuse persécution. Il n'avait point de terres, il en cherchait pour placer une partie du prix de sa charge, il ne savait où se retirer au loin. Il prit le parti forcé d'aller visiter lui-même les terres qu'on lui proposait, pour s'éloigner sous ce prétexte, en attendant qu'il pût être fixé quelque part au loin.

La Feuillade avait fait l'effort de coucher une nuit aux Bruyères et deux à Mont-l'Evêque. Le surprenant est qu'il avait tellement ensorcelé son beau-père qu'il lui fut obligé de ce procédé, tandis qu'il n'y eut personne, jusqu'à ses ennemis mêmes, qui n'en fût indigné.

Il y avait longtemps que je m'apercevais que l'évêque de Chartres ne m'avait que trop véritablement averti des mauvais offices qu'on m'avait rendus auprès du roi, et de l'impression qu'ils y avaient faite. Son changement à mon égard ne pouvait être plus marqué; et, quoique je fusse encore des voyages de Marly, je ne pouvais douter que ce ne fût pas sur mon compte; piqué de tant de cheminées qui, pour ainsi dire, m'étaient tombées sur la tête en allant mon chemin, de ne pouvoir démêler le véritable apostème ni son remède par conséquent, d'avoir affaire à des ennemis puissants et violents que je ne m'étais point attirés, tels que M. le Duc et madame la Duchesse, et que les personnages de la cabale de Vendôme et les envieux et les ennemis dont les cours sont remplies, et, d'autre part, à des amis faibles ou affaiblis, comme Chamillart et le chancelier, le maréchal de Boufflers et les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, qui ne pouvaient m'être d'aucun secours avec toute leur volonté; vaincu par le dépit, je voulus quitter la cour et en abandonner toutes les idées.

Madame de Saint-Simon, plus sage que moi, me représentait les changements continuels et inattendus des cours, ceux que l'âge y pouvait apporter, la dépendance où on en était non-seulement pour la fortune, mais pour le patrimoine même, et beaucoup d'autres raisons. A la fin, nous convînmes d'aller passer deux ans en Guienne, sous prétexte d'y aller voir un bien considérable que nous ne connaissions point par nous-mêmes, de faire ainsi une longue absence sans choquer le roi, laisser couler le temps et voir après le parti que les conjonctures nous conseilleraient de prendre.

M. de Beauvillier, qui se voulut adjoindre M. de Chevreuse dans la consultation que nous lui en fîmes, le chancelier à qui nous en parlâmes après, furent de cet avis, dans l'impuissance où ils se virent de me persuader de demeurer à la cour; mais ils nous conseillèrent de parler d'avance de ce voyage, pour éviter l'air de dépit, et qu'il ne se répandît aussi que j'eusse été doucement averti de m'éloigner.

Il fallut la permission du roi pour s'écarter si loin et si longtemps; je ne voulus pas lui en parler dans la situation où je me trouvais. La Vrillière, fort de mes amis, et qui avait la Guienne dans son département, le fit pour moi, et le roi le trouva bon.

Le maréchal de Montrevel commandait en Guienne; j'ai déjà remarqué, lors de sa promotion au bâton, quelle espèce d'homme c'était. La tête avait achevé de lui tourner en Guienne; il s'y croyait le roi, et avec des compliments et des langages les plus polis, usurpait peu à peu toute l'autorité dans mon gouvernement. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer ce dont il s'agissait entre nous, qui se retrouvera nécessairement ailleurs. Il suffit de dire ici en gros qu'il ne m'était pas possible d'aller à Blaye, que cela ne fût fini avec une manière de fou

pour qui le roi avait eu toute sa vie du goût, et avec qui les raisons mêmes qui me menaient en Guienne ne me laissaient pas espérer que raison, droit et justice de mon côté, fussent des armes dont je pusse me défendre. Il y avait deux ans que lui et moi étions convenus de nous en rapporter à Chamillart, sans que ce ministre eût pu prendre le temps de finir cette affaire. Je me mis donc à l'en presser par la nécessité où je me trouvais là-dessus. Le même défaut de loisir, affaires, voyages, temps rompus, la différèrent toujours, tant qu'enfin arriva sa chute qui lui ôta tout caractère pour décider entre nous, et à Montrevel toute envie de s'y soumettre.

Si, depuis cinq ou six mois, je m'étais déterminé à la retraite, cet événement ne fit que m'y confirmer et m'en presser. Un ami éprouvé dans une telle place et dans une telle faveur est d'un grand et continuel secours pour les choses et pour les apparences, et laisse un grand vide par sa disgrâce. Elle m'ôtait de plus le logement de feu M. le maréchal de Lorge au château, qu'il me fallut rendre au duc de Lorge, logé jusqu'alors dans celui de son beau-père, dont le roi disposa; et la cour, non-seulement à demeure, comme j'y avais toujours été, mais même à fréquenter, est intolérable et impossible sans un logement que je n'étais pas alors à portée d'obtenir. Depuis le Marly où éclata le départ de Torcy pour la Hollande, j'en avais été éconduit : ainsi la main du roi s'appesantissait peu à peu en bagatelles, peut-être en attendant occasion de pis; d'aller en Guienne sans que rien fût terminé entre Montrevel et moi, il n'y avait pas moyen d'y penser : je pris donc le parti d'aller à la Ferté, résolu d'y passer une ou plusieurs années, et de ne revoir la cour que par moments et pas même tous les ans, s'il m'était possible, sans manquer au tribut sec et pur du devoir le plus littéral.

Mon assiduité auprès de Chamillart à l'Étang, aux Bruyères, à Mont-l'Évêque, à Paris, avait déjà déplu. Je partis un mois après qu'il fut allé chercher des terres pour s'éloigner de Paris. Ses filles vinrent s'établir et l'attendre à la Ferté, où il revint de ses tournées, et où je le reçus avec des fêtes et des amusements que je ne lui aurais pas donnés dans sa faveur et dans sa place, mais dont je n'eus pas de scrupule, parce qu'il n'y avait plus de cour à lui faire, ni rien à attendre de lui : aussi y fut-il vivement sensible. Il fut assez longtemps chez moi; il y laissa ses filles, et s'en alla à Paris pour y finir plusieurs affaires et le marché de la terre de Courcelles, dans le pays du Maine, qu'il acheta à la fin. Je demeurai chez moi dans ma résolution première, où toutefois je ne laissai pas d'être informé de ce qui se passait. Reprenons maintenant les affaires devant et depuis mon départ de la cour, et qui le retardèrent de beaucoup, et après lequel je soupirais avec un dépit ardent.

CHAPITRE CCXXXVIII.

Trois espèces de cabales à la cour, — des seigneurs, — des ministres, — de Meudon. — Crayon de la cour.

L'expression me manque pour ce que je veux faire entendre. La cour, par ces grands changements d'état et de fortune de Vendôme et de Chamillart, était plus que jamais divisée. Parler de cabales, ce serait peut-être trop dire, et le mot propre à ce qui se passait ne se présente pas. Quoique trop fort, je dirai donc cabale, en avertissant qu'il dépasse ce qu'il s'agit de faire entendre, mais qui, sans des périphrases continuelles, ne se peut autrement rendre par un seul mot.

Trois partis partageaient la cour qui en embrassaient les principaux personnages desquels fort peu paraissaient à découvert, et dont quelques-uns avaient encore leurs recoins et leurs réserves particulières. Le très-petit nombre n'avait en vue que le bien de l'état, dont la situation chancelante était donnée par tous comme leur seul objet, tandis que la plupart n'en avaient point d'autre que soi-même, chacun suivant ce qu'il se proposait de vague comme de considération, d'autorité, et en éloignement de puissance; d'autres de places et de fortunes à embler; d'autres, plus cachés ou moins considérables, tenaient à quelqu'un des trois, et formaient

un sous-ordre qui donnait quelquefois le branle aux affaires, et qui entretenait cependant la guerre civile des langues.

Sous les ailes de madame de Maintenon se réunissait la première, dont les principaux, en curée de la chute de Chamillart, et relevés par celle de Vendôme qu'ils avaient aussi poussoté tant qu'ils avaient pu, étaient ménagés et ménageaient réciproquement madame la duchesse de Bourgogne, et étaient bien avec Monseigneur. Ils jouissaient aussi de l'opinion publique et du lustre que Boufflers leur communiquait. A lui se ralliaient les autres, pour s'en parer et pour s'en servir; Harcourt, même des bords du Rhin, en était le pilote, Voysin et sa femme, leurs instruments, qui réciproquement s'appuyaient d'eux. En deuxième ligne étaient le chancelier, dégoûté à l'excès par l'aversion que madame de Maintenon avait prise pour lui, conséquemment par l'éloignement du roi; Pontchartrain, de loin, à l'appui de la boule; le premier écuyer, vieilli dans les intrigues, qui avait formé l'union d'Harcourt avec le chancelier, et qui les rameutait tous; son cousin Huxelles, philosophe apparent, cynique, épicurien, faux en tout et dont j'ai tracé déjà le caractère, rongé de l'ambition la plus noire, dont Monseigneur avait pris la plus grande opinion par la Choin que Beringhem, sa femme et Bignon, en avaient coiffée; le maréchal de Villeroy qui, du fond de sa disgrâce, n'avait jamais perdu les étriers chez madame de Maintenon, et que les autres ménageaient par là et par un ancien goût du roi qui, par elle, pouvait renaître; le duc de Villeroy, remué par lui, mais avec d'autres allures, et la Rocheguyon qui, ricanant sans rien dire, tendait des panneaux, et par Bloin et d'autres souterrains savait tout et avait toute créance de jeunesse auprès de Monseigneur, et qui, quoique de loin, ne laissait pas

que d'avoir influé à la perte de Vendôme et de Chamillart, ayant en tiers la duchesse de Villeroy, dont le peu d'esprit était compensé par du sens, beaucoup de prudence, un secret impénétrable et la confiance de madame la duchesse de Bourgogne en beaucoup de choses, qu'elle savait tenir de court et haut à la main.

D'autre part, sous l'espérance que nourrissait la naissance, la vertu et les talents de monseigneur le duc de Bourgogne, tout de ce côté, par affection décidée, était le duc de Beauvillier, le plus apparent de tous ; le duc de Chevreuse en était l'âme et le combinateur ; l'archevêque de Cambrai, du fond de sa disgrâce et de son exil, le pilote ; en sous-ordre, Torcy et Desmarets ; le père Tellier, les jésuites et Saint-Sulpice, d'ailleurs si éloignés des jésuites, et réciproquement Desmarets, ami du maréchal de Villeroy et du maréchal d'Huxelles et Torcy bien avec le chancelier, uni avec lui sur les matières de Rome, conséquemment contre les jésuites et Saint-Sulpice, et en brassière sur ce recoin d'affaires avec ses cousins de Chevreuse et de Beauvillier, ce qui mettait entre eux du gauche et souvent des embarras.

Ceux-ci, plus amis entre eux, au besoin, toujours plus concertés, en occasion continuelle de se voir sans air de se chercher, affranchis des sarbacannes par leurs places, et voyant tout immédiatement ; en état d'amuser les autres par des fantômes, et d'un coup de main de rendre fantômes les réalités les mieux amenées ; et par voir et savoir de source, en état de rompre la mesure à leur gré, tant était-il vrai, de tout ce règne, que le ministère donnait tout en affaires, quelque confiance que madame de Maintenon y eût usurpée, qui n'osait questionner ni montrer rien suivre, à qui les choses ne venaient par le roi qu'à bâtons rompus, et qui par là avait si grand besoin d'avoir un ministre tout à elle ;

ceux-ci n'admirent personne avec eux sans une vraie nécessité, et pour le moment seulement de la nécessité. Ils n'avaient qu'à parer, et comme ils étaient en place, ils n'avaient qu'à se défendre, et rien à conquérir; mais les rieurs n'étaient pas pour eux. Leur dévotion les tenait en brassière, et était tournée aisément en ridicule; le bel air, la mode, l'envie, étaient de l'autre côté, avec la Choin et madame de Maintenon.

Ces deux cabales se tenaient réciproquement en respect. Celle-ci marchait en silence; l'autre, au contraire, avec bruit, et saisissait tous les moyens de nuire à l'autre. Tout le bel air de la cour et des armées était de son côté; le dégoût et l'impatience du gouvernement la grossissait encore, et quantité de gens sages, entraînés par la probité de Boufflers et les talents d'Harcourt.

D'Antin, madame la Duchesse, madame de Lislebonne et sa sœur, leur oncle, inséparable d'elles, et l'intrinsèque cour de Meudon formaient le troisième parti. Aucun des deux autres ne voulait d'eux: l'un et l'autre les craignaient et s'en défiaient; mais tous les ménageaient, à cause de Monseigneur, et madame la duchesse de Bourgogne elle-même.

D'Antin et madame la Duchesse n'étaient qu'un; ils étaient également décriés; ils étaient pourtant à la tête de ce parti, d'Antin par ses privances avec le roi, qui augmentaient chaque jour, et dont mieux qu'homme du monde il savait se parer et même s'avantager solidement; lui et madame la Duchesse pour les leurs, avec Monseigneur. Ce n'était pas que les deux Lorraines n'eussent encore plus sa confiance et celle de mademoiselle Choin au moins plus que les deux autres; elles avaient de plus un autre avantage, mais alors et longtemps depuis inconnu, dont j'ai parlé d'avance, qui était cette liaison avec madame de Maintenon si honteusement mais si so-

lidement fondée, et pour cela même si cachée. Mais elles étaient encore étourdies des deux coups de foudre qui venaient de tomber sur Vendôme et Chamillart. Boufflers, Harçourt et leurs principaux tenants détestaient l'orgueil du premier et la suprématie de rang et de commandement où il s'était élevé. Chevreuse, Beauvillier et les leurs, par ces raisons, et plus encore par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne, n'étaient pas moins éloignés de lui : pas un de ces deux partis n'était donc pour se rapprocher de ce troisième, qui était proprement la cabale de Vendôme, encore troublée du coup, ni les derniers pour le rapprocher de d'Antin, qui, dans la folle espérance d'avoir la part principale à la dépouille de Chamillart, avait travaillé si fortement à sa ruine.

Pour être mieux entendu, donnons un nom aux choses, et nommons ces trois partis : la cabale des seigneurs, nom qui lui fut donné alors, celle des ministres, et celle de Meudon.

Cette dernière avait été plus touchée de la fâcheuse épreuve de ses forces que de la chute de Vendôme; elle ne le portait que pour perdre monseigneur le duc de Bourgogne par les raisons qui en ont été expliquées; ce grand coup à la fin manqué à demi, Vendôme de moins les mettait plus au large auprès de Monseigneur et ramassait tout plus à eux. Je dis manqué à demi, car il avait pleinement porté par leurs artifices auprès de Monseigneur qui n'en est jamais revenu pour monseigneur le duc de Bourgogne qui le lui fit sentir le reste de sa vie, même grossièrement. A l'égard de Chamillart, ce coup manqué auprès du roi, on a vu par le trait que lui fit par deux fois mademoiselle de Lislebonne auprès de mademoiselle Choin, combien peu ils s'en soucièrent dès qu'ils le virent sur le penchant; elle et sa sœur comptè-

rent bien sur le successeur par elles-mêmes à cause de Monseigneur, encore plus quand ils virent Voysin l'être par leurs secrets rapports avec madame de Maintenon.

Pour Vaudemont, outre qu'il n'était qu'un avec ses nièces, éconduit qu'il était sans retour des usurpations de rang qu'il avait essayées, établi d'ailleurs comme il était, tout cela lui importait assez peu, et sa considération déjà tombée demeurait sans souffrir une plus grande diminution.

M. du Maine, régnant dans le cœur du roi et de madame de Maintenon, ménageait tout, n'était à aucun qu'à soi-même, se moquait de beaucoup, nuisait à tous tant qu'il pouvait, et tous aussi le craignaient et le connaissaient. Voysin, tout à madame de Maintenon, lui valait mieux que Chamillart qui s'était livré à lui; et Vendôme ayant péri dans son entreprise des Titans, l'entreprise échouée, du Maine se trouvait soulagé d'un audacieux qui n'aurait pas voulu être inférieur à ses enfants, et dont la parité réelle était un titre embarrassant.

M. le Duc laissait faire, embourbé qu'il était dans son humeur qui éloignait tout le monde de lui comme d'une mine toujours prête à sauter, dans ses affaires de la mort de M. le Prince, dans ses plaisirs obscurs, et dans sa santé qui commençait à devenir mauvaise.

Le comte de Toulouse, non plus que M. le duc de Berry, ne prenaient part à rien; M. le duc d'Orléans n'était pas en volonté, ni, comme on le verra bientôt, en état d'entrer en quoi que ce soit, et monseigneur le duc de Bourgogne, enfoncé dans la prière et dans le travail de son cabinet, ignorait ce qui se passait sur la terre, suivait les impressions douces et mesurées des ducs de Beauvillier et de Chevreuse, n'avait figuré en rien dans les disgrâces de Vendôme et de Chamillart,

et s'était contenté de les offrir à Dieu comme il avait fait les tribulations qu'ils lui avaient causées.

A l'égard de madame la duchesse de Bourgogne, on a vu qu'elle procura l'une et qu'elle ne s'épargna pas pour l'autre; cela joint à ce qu'elle était à madame de Maintenon, et madame de Maintenon à elle, la jetait naturellement du côté de la cabale des seigneurs avec le goût que d'Harcourt lui avait donné pour lui, l'estime qu'elle ne pouvait refuser à Boufflers, et son amitié pour la duchesse de Villeroy. Mais éloignée à l'excès des ducs de Beauvillier et de Chevreuse qu'elle craignait en cent façons auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, elle s'en était fort rapprochée à l'occasion des choses de Flandre, et comme elles avaient duré longtemps, ses préventions s'étaient fort amorties par le commerce qu'elle avait eu avec eux par elle-même, et par madame de Lévi, fort bien avec elle, une de ses dames du palais, qui avait tout l'esprit possible, et qui avait saisi ces temps favorables à son père et à son oncle, de manière qu'elle ne leur était pas opposée, et qu'elle nageait entre les deux cabales. Pour celle de Meudon, la même de Vendôme, elle ne gardait que les mesures dont elle ne se pouvait dispenser sagement à cause de Monseigneur et de la qualité de bâtarde du roi de madame la Duchesse, avec laquelle on a vu qu'indépendamment du reste elle était personnellement mal. Le seul d'Antin en fut excepté par l'usage qu'elle en avait tiré sur la Flandre, et qu'elle s'en promettait encore au besoin par ses privances avec le roi.

Tallard, enragé de n'être de rien parce qu'on ne se fiait à lui d'aucun côté, ne tenait qu'à Torcy qu'il avait toujours ménagé, et au maréchal de Villeroy de toute sa vie son parent et son protecteur, sous la disgrâce duquel il gémissait. Quoique livré aux Rohan, si unis

avec mademoiselle de Lislebonne et sa sœur, cela n'avait point pris avec lui, et il pétillait de se fourrer dans quelque chose sans y pouvoir réussir. Les ministres avaient moins d'éloignement pour lui que les deux autres partis, mais cela n'allait pas jusqu'à l'admettre. Il mourait de jalousie contre ceux qui lui avaient été préférés dans le commandement des armées, il pâmait d'envie du brillant du maréchal de Boufflers, souple toutefois avec eux, mais hors de toute portée.

Villars ne doutait ni de soi, ni du roi, ni de madame de Maintenon. Le bonheur infatigable pour lui, et l'expérience lui en répondaient; il était content, incapable de suite et de vue hors les purement personnelles; il n'était de rien, il ne se souciait pas d'en être, et aucun des partis ne le désirait.

Berwick ménageait et était ménagé des deux premiers. Les affaires d'Angleterre l'avaient lié avec Torcy, la piété et la dernière campagne de Flandre, avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier; il était fort bien d'ancienneté avec d'Antin, et c'était le seul de la cabale de Meudon avec qui il fût de la sorte; le maréchal de Villeroy était son ami et son protecteur, et il était ami d'Harcourt qu'il avait toujours cultivé.

Tessé, ami de Pontchartrain, était suspect aux seigneurs et aux ministres. Les personnages qu'il avait faits ne lui avaient acquis l'estime ni la confiance de personne. Sa conduite à l'égard de Cattinat l'avait perdu dans l'esprit de tous les honnêtes gens, et empêcha même les autres de se lier avec lui; et sa bassesse à l'égard de Vaudemont, de Vendôme, de la Feuillade, avait achevé de l'anéantir. Son ambassade à Rome ne le releva pas, ni ses lettres ridicules au pape, qu'il n'eut pas honte de publier partout. Il était donc souffert dans la cabale de Meudon, mais rien au delà, et rejeté des

deux autres. Noailles, riche en calebasse de toutes les sortes, nageait partout, tâtant tout, reçu honnêtement partout à cause de sa tante et de son langage, mais admis à rien encore en jeune homme qu'on ne connaissait pas assez, et dont le grand vol et les nombreux crampons tenaient en égale attention et défiance.

Ces cabales au reste avaient leurs subdivisions. Dans celle des seigneurs, Harcourt avait ses réserves avec tous les autres; quoique cheminant avec eux et souvent par eux, il ne faisait comparaison avec aucun, pour me servir de ce terme vulgaire, excepté le chancelier, mais qui n'était bon que pour le conseil dans la situation où il se trouvait avec le roi et madame de Maintenon, qui l'excluait de pouvoir être acteur en rien, sinon quelquefois au conseil, où il était sans milieu, nul ou emportant la pièce avec feu, adresse et subtilité, ce qui était son talent naturel, et ce qu'il ne faisait qu'aux grandes occasions pour tomber sur le duc de Beauvillier sans l'attaquer directement, mais embarrasser un avis et tâcher de lui donner un air ridicule.

Le maréchal de Villeroy, le moins ardent de tous, par la futilité de son esprit, son incapacité naturelle et la chute de Vendôme et de Chamillart ses deux objets de haine, était de longue main ami particulier de Desmarets par ses anciennes liaisons avec Bechameil, son beau-père, fort attaché et protégé du chevalier de Lorraine et d'Effiat. Malgré sa disgrâce, on a vu qu'il avait conservé l'amitié et souvent la confiance de madame de Maintenon, une relation assez fréquente et la privance de longues conversations avec elle, toutes les fois qu'il allait à Versailles, ce qui n'était pas fréquent. Beaucoup plus souvent des lettres de l'un à l'autre, et des mémoires sur les choses de Flandre qu'elle lui demandait, et qui étaient toujours bien reçus. Leurs paquets passaient

le plus ordinairement par Desmarets, rarement par la duchesse de Villeroy. Il était assez bien avec Torcy, et en quelque mesure avec Beauvillier, qui tous deux n'en faisaient nul compte, et tous deux fort haïs de la Rochefuyon et du duc de Villeroy autant qu'il en était capable; en cela, comme en bien d'autres points, divisé d'avec son père, quoique très-uni sur le principal, et mieux ensemble depuis que leur différent genre de vie, depuis que la disgrâce du père et la charge du fils les avait séparés de lieux. Chevreuse et Beauvillier, sans secret l'un pour l'autre, étaient réservés avec les leurs, et, bien que cousins germains de Torcy, un fumet de jansénisme les écartait de lui fort au delà du but.

D'Antin et madame la Duchesse, entièrement unis de vue, de besoins réciproques de vices et de lieux, se défiaient fort des deux Lorraines, avec des confidences néanmoins et l'extérieur le plus intime, que le dessein commun soutenait pendant la vie du roi, en attendant qu'ils s'entr'égorgeassent tous après, pour la possession unique de Monseigneur, devenu roi. Cette cabale frayait avec celle des seigneurs; mais elle en était découverte et intérieurement haïe et crainte comme ayant été celle de Vendôme.

Pour celle des ministres rien de plus opposé, quoique Torcy et madame la Duchesse, et par conséquent d'Antin, eussent des ménagements réciproques par la Bouzols, sœur de Torcy, amie intime de tous les temps, et de toutes les façons, de madame la Duchesse, et qui, avec une figure hideuse, était charmante dans le commerce, avec de l'esprit comme dix démons.

Telle était la face intérieure de la cour dans ce temps orageux, signalé par deux chutes si profondes, qui semblaient en préparer d'autres.

CHAPITRE CCXXXIX.

Blécourt relève Amelot en Espagne, mais avec caractère d'envoyé. — Tournay investi, bien muni ; Surville et Mesgrigny dedans. — Affaire du rappel des troupes d'Espagne. — Éclat à Marly sur le rappel des troupes d'Espagne. — Boufflers aigri contre Chevreuse. — Conversation sur les deux cabales, et en particulier sur le maréchal de Boufflers, avec le duc de Beauvillier, puis avec le duc de Chevreuse, et ma situation entre les cabales.

Amelot était rappelé depuis quelque temps, et Blécourt, qui avait déjà été deux fois en Espagne, l'allait relever, mais avec simple caractère d'envoyé. Les affaires avaient retenu Amelot, qui était là à la tête de toutes sous la princesse des Ursins, mais si bien avec elle et si capable que, pour ce qui était affaire, il faisait tout. On verra bientôt que son retour fut une époque effrayante pour tous les ministres.

Tournay était investi. Surville, lieutenant général, y commandait ; Mesgrigny, lieutenant général et principal ingénieur après Vauban, était gouverneur de la citadelle. Il y avait treize bataillons, quatre escadrons de dragons, et sept compagnies franches en tout de quatre cents hommes, Ravignan, maréchal-de-camp, et profusion de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche ; avec cela notre armée de Flandre manquait de tout, et on en était à la cour, à Paris et partout aux prières des quarante heures.

Il y avait longtemps que l'Espagne commençait à être regardée de mauvais œil, et que les oreilles s'ouvraient au spécieux prétexte que les alliés ne se lassaient point de semer, que cette monarchie était la pierre d'achoppement. Personne n'avait été d'avis de passer carrière sur les énormes propositions qui avaient été faites à Torcy à La Haye, mais il semblait que, trop crédules, on eût désiré que l'Espagne se trouvât ruinée d'elle-même, et que par là il se rouvrît une porte à la paix.

De tous temps j'avais pris la liberté d'avoir un sentiment bien opposé; jamais je n'avais cru que l'Espagne fût un obstacle sérieux à terminer la guerre. Je ne me figurais point les alliés de l'empereur assez épris de la grandeur de sa maison, pour ne s'épuiser que pour elle. J'étais d'ailleurs persuadé que pas un ne voulant la paix, de rage contre la personne du roi, et de jalousie contre la France, tous avaient saisi un prétexte plausible de l'écarter, durable tant qu'ils voudraient par sa nature; et j'en concluais que le seul moyen de le leur ôter était de secourir si puissamment le roi d'Espagne et de seconder si fermement ses succès et le bon ordre déjà rétabli dans ses troupes et dans ses finances, et la grande volonté des peuples, que de préférence à tout on rendît ses frontières libres, pour ôter aux alliés tout espoir d'y revenir, et faire tomber cet éternel prétexte d'Espagne dont ils faisaient bouclier contre toutes propositions, puisque le roi d'Espagne, délivré de la sorte, ce qui avait été aisé quatre ans durant, il n'eût plus été soutenable aux ennemis de rien mettre en avant là-dessus, et ils se seraient vus réduits, lorsqu'en effet ils auraient voulu la paix, à la traiter à des conditions, à la vérité, qui eussent fort diminué la puissance des deux couronnes, leur seul intérêt essentiel. On était encore à temps d'y revenir; mais on n'aimait pas à approfondir, et on aimait à se flatter dans

l'extrême besoin où les désastres avaient réduit le royaume, dont on a vu ici les causes expliquées en plus d'une occasion.

On voulut donc se fermer les yeux à tout autre raisonnement qu'à celui d'avancer nous-mêmes le renversement d'un trône qui nous avait coûté tant de sang et d'argent à maintenir, et par ce moyen nous dérober à la honte et à la nécessité de nous mettre du côté de nos ennemis communs pour y travailler conjointement avec eux à force ouverte, et cependant les adoucir en produisant le même effet qu'ils voulaient exiger de notre concours d'une manière plus dure ou plutôt barbare. La base de ce raisonnement était la présupposition qu'ils voulaient bien la paix, pourvu que la monarchie d'Espagne revînt à la maison d'Autriche, sans faire réflexion que tout montrait qu'ils ne voulaient point de paix, et qu'ils ne songeaient qu'à leurrer leurs peuples qui soutenaient le poids de la guerre, et à leur cacher leur dessein qui ne tendait qu'à une destruction générale de la France. Ils ne leur osaient pas montrer ce dessein qui une fois découvert par la continuation opiniâtre de la guerre, après leur avoir ôté manifestement toute espérance sur l'Espagne par les armes, produirait nécessairement la paix malgré le triumvirat qui les gouvernait tous par ses artifices, et qui seul voulait éterniser la guerre comme on le vit dans les négociations de Torcy à La Haye, et depuis du maréchal d'Huxelles à Gertruydemberg. Mais on était si loin de raisonner ainsi, qu'on trouvait que les alliés n'avaient pas tort, et qu'il n'y avait d'issue qu'en les satisfaisant sur un point si essentiel pour eux, ce qui ne se pouvait opérer sans une honte déclarée, que par les moyens obliques de laisser périr l'Espagne d'elle-même. Il fut donc agité de congédier le duc d'Albe, de faire revenir d'Espagne toutes les troupes françaises, de cesser

d'y faire ou même laisser passer aucune sorte de secours et d'en rappeler Amelot et madame des Ursins même. On ne voulait pas douter que les alliés, peu crédules à nos paroles, ne le devinssent à nos actions; que le roi d'Espagne sans ressource ne fût bientôt réduit à revenir en France, ou à se contenter du très-peu que ses ennemis lui voudraient bien laisser par grâce, pour ne pas dire par aumône, et que la paix ne suivît incontinent.

Ce fut dans cette pensée qu'Amelot fut rappelé, et que madame des Ursins eut ordre de se disposer aussi à quitter l'Espagne, et Besons, celui de passer de Catalogne en Espagne pour en ramener toutes nos troupes.

Le roi et la reine d'Espagne, dans la dernière alarme d'un parti si violent, se mirent aux hauts cris et à demander au moins qu'on laissât tout en l'état jusqu'à ce qu'Amelot eût achevé de mettre ordre à des affaires importantes prêtes à terminer.

Dans cet intervalle, les alliés qui ne voulaient point de paix, ou plutôt le triumvirat qui s'était rendu maître des affaires, ajoutèrent les conditions énormes du passage de leur armée par la France, et autres demandes qui rompirent tout. Malgré la rupture, on voulut toujours rappeler nos troupes, non plus dans la vue de la paix qui ne se pouvait plus espérer, mais dans celle de la défense de nos frontières, sans considérer qu'elles consommeraient le meilleur temps de la campagne à se rendre où on les destinerait. Parmi ces incertitudes, Besons reçut ordre de suspendre, suivant la demande du roi d'Espagne, jusqu'à ce qu'Amelot eût achevé ce qu'il avait commencé, tellement qu'étant déjà en Espagne et dans cette espèce de suspension de ramener ses troupes, il n'osait les mettre en corps d'armée et les opposer au comte de Staremberg, qui mettait les siennes en mouvement.

Un voyage de Marly arrivé dans ces entrefaites devint fort remarquable ; et pour en faire entendre le principal, il faut en expliquer l'accessoire. On a vu que le duc de Chevreuse était très-réellement ministre d'état sans entrer dans le conseil, et la considération de sa femme et ses privances avec le roi et chez madame de Maintenon même à cause de lui, que l'affaire de M. de Cambrai n'avait pu affaiblir que pendant quelques mois; sa santé ne lui permettait pas, depuis quelque temps, de mettre un corps, et quoique le grand habit des dames fût banni de Marly, elle n'y pouvait pourtant paraître qu'habillée avec un corps et une robe de chambre. Cette raison avait éloigné madame de Chevreuse de Marly, qui y allait tous les voyages ; mais toujours en se présentant, dont personne n'était dispensé. Le roi s'en était plaint, et, à la fin, voulut qu'elle y vînt sans corps. Alors elle ne paraissait ni dans le salon ni à la table du roi, mais le voyait tous les jours chez madame de Maintenon, et à des promenades particulières. M. de Chevreuse, qui aimait sa maison de Dampierre, à quatre lieues de Versailles, le particulier, la solitude même et la retraite par piété, profitait tant qu'il pouvait du prétexte de la santé de madame de Chevreuse, pour se dispenser des Marly, ce que le roi trouvait souvent mauvais, et avait peine à le lui accorder, à cause du fil des affaires. Malgré cette facilité d'y aller sans corps, madame de Chevreuse évitait encore, et le roi se fâchait, mais ils ne laissaient pas d'esquiver.

A celui-ci ils y furent, et la rareté donna de l'attention, parce qu'avec toute cette rareté M. de Chevreuse avait été du dernier voyage, et depuis longtemps on ne l'y voyait plus deux fois de suite. Les grands coups s'y devaient ruer tout de bon sur le rappel des troupes d'Espagne. Le duc de Beauvillier était le grand promoteur

de l'affirmative, monseigneur le duc de Bourgogne l'y secondait, les ministres suivaient la plupart, le chancelier même ne s'en éloignait pas, et par une singularité qu'on n'aurait pas attendue, Desmarets était de l'avis opposé, Voysin aussi, mais avec faiblesse, soit par sa nouveauté et son peu d'expérience, soit pour voir démêler la fusée, et se tenir cependant un peu à quartier. Monseigneur, toujours ferme en faveur de son fils, et ferme à l'excès, mais uniquement sur ce chapitre, contestait formellement pour la négative, malgré lequel l'autre avis l'emporta, et le rappel des troupes fut résolu.

Ce débat ne s'était point passé sans émotion. Il fut su dès le jour même, et ce qui avait été résolu, et le maréchal de Boufflers en parla au roi, qui lui avoua le fait, et sans se laisser ébranler. Le maréchal alla au duc de Beauvillier, qui, averti de l'aveu du roi au maréchal, ne disconvint point du fait. Boufflers lui demanda ses raisons pour y opposer les siennes. Beauvillier, avec ses précisions, refusa de s'expliquer parce qu'il était ministre, et renvoya le maréchal au duc de Chevreuse, en l'assurant qu'il était aussi instruit que lui, quoiqu'il n'entrât pas au conseil, et que, n'étant tenu à rien, il le trouverait en état de le satisfaire. Chevreuse prêta donc le collet au maréchal, et se promettait bien de sa dialectique de mettre bientôt à bout le peu d'esprit du maréchal. Au lieu d'y réussir, il échauffa son homme, qui, plein de l'importance de la chose, en entretint chacun.

Tout ce qui était à Marly ne s'entretint d'autre chose, et le courtisan, ravi d'oser parler tout haut d'une affaire de cette sorte, se partialisa selon son goût, mais avec tant de chaleur, qu'elle sembla être devenue celle d'un chacun. Le nombre et l'espèce de ceux qui tenaient pour la négative l'emporta fort sur ceux qui soutenaient l'af-

firmative, dont le courage accrut tellement au maréchal de Boufflers, qu'il fut trouver madame de Maintenon et lui en parla de toute sa force. M. le duc d'Orléans, du même avis, criait de son côté qu'il connaissait l'Espagne et les Espagnols, et mille raisons particulières tirées de cette connaissance. Il plut tellement par là au maréchal qu'il proposa à madame de Maintenon que, puisqu'il était question d'une si importante affaire, qui regardait l'Espagne où ce prince avait si bien servi, le roi l'en devrait consulter. Mais Boufflers ignorait le fatal trop bon mot qui avait rendu madame de Maintenon et madame des Ursins ses plus mortelles ennemies, et ne put gagner ce point. Le duc de Villeroy et la Rocheguyon, son beau-frère, recueillaient les voix, ils échauffèrent Monseigneur avec qui ils étaient à portée de tout, et poussèrent Boufflers à lui aller parler.

Ce prince, bien embouché et qui ne fut jamais ardent de soi que pour le roi d'Espagne, parla au roi avec force contre le rappel de ses troupes et l'abandon. Le duc d'Albe, averti de tout ce vacarme, hasarda une chose du tout inusitée jusqu'alors. Il alla à Marly sans demander si on le trouvait bon, et, tout en arrivant, demanda une audience que le roi lui donna aussitôt, dont il usa avec tout l'esprit et la force possible, tandis qu'en même temps le duc de Chevreuse livrait chance à tout le monde en plein salon, et y disputait contre tout venant. Tant de bruit étonna le roi enfin, et le porta, par madame de Maintenon, à ce qu'il n'avait jamais fait sur une affaire discutée et résolue. Il suspendit les ordres, et rassembla le conseil d'état pour délibérer de nouveau sur cette affaire. Le débat de part et d'autre y fut très-vif, Monseigneur parla fort hautement, et la conclusion fut un *mezzo-termine*, tous ordinairement fort mauvais.

Il fut résolu de laisser soixante-six bataillons au roi

d'Espagne, pour ne le pas tout à fait abandonner à l'entrée d'une campagne, et sans l'en avoir averti à temps; et de faire revenir le maréchal de Besons avec tout le reste des troupes françaises, en laissant Asfeld général de celles qui demeureraient avec quelques officiers généraux.

Ce parti pris et déclaré ne satisfit personne. Ceux qui voulaient soutenir l'Espagne s'en prévalurent pour crier qu'ils avaient donc eu raison, et pour blâmer d'autant plus de n'y laisser qu'une partie des troupes, et en rendre le tout inutile, en Espagne par ce grand retranchement, à nos frontières par la longue marche que celles qu'on rappelait auraient à faire pour se rendre à nos armées du Dauphiné et de Roussillon dont nous avions à garder les frontières peu couvertes des Catalans assistés des ennemis, peu occupés qu'ils seraient par le roi d'Espagne si affaibli et partagé à faire tête à eux, au Portugal, et même en d'autres lieux plus intérieurs. Ceux qui voulaient le rappel entier demeurèrent dans le silence, honteux d'avoir perdu leur cause devant le tribunal du public, et de ne l'avoir pas gagnée dans la révision qui s'en était faite au conseil. Mais ils n'en furent pas plus persuadés. Les ordres furent expédiés aussitôt conformément à cette dernière résolution.

Le lendemain qu'elle eut été prise, Chevreuse, prenant Boufflers par le bras, suivant tous deux le roi qui sortait de la messe, lui dit en riant, comme pour se raccommoder avec lui : « Vous avez vaincu. » Mais le maréchal, bouillant encore, et dépité du parti mitoyen, lui fit une si vive repartie, qu'elle déconcerta le duc, bien qu'elle n'eût rien d'offensant. Cet incident acheva de les éloigner l'un de l'autre, et Beauvillier conséquemment.

Une bagatelle de discussion entre un garde-du-corps et un chevau-léger de la garde avait commencé cet

éloignement il y avait deux ou trois mois. Le maréchal de Boufflers, impatienté des longs raisonnements du duc de Chevreuse, était venu chez moi m'exposer l'affaire et me prier de lui en dire mon sentiment ; et comme dans le vrai il n'y avait pas ombre de difficulté pour le garde, et que je le dis franchement au maréchal, il voulut que j'en parlasse au duc de Chevreuse. Je le fis et ne pus le persuader. Dans ce mécontentement que Boufflers prit aussi avec trop d'amertume, vint tout ce qui a été raconté de la disgrâce de Chamillart et du rappel des troupes d'Espagne, où tous deux se trouvèrent d'avis et de partis si opposés.

Le reste de ce voyage de Marly se sentit de la vivacité de cette dernière affaire, et les courtisans remarquèrent en M. de Chevreuse un air d'empressement qui lui était entièrement nouveau. Ils s'aperçurent qu'il cherchait à s'approcher de madame la duchesse de Bourgogne, et qu'il en était bien reçu. Cela n'était pas étrange ; elle savait combien il s'était intéressé pour monseigneur le duc de Bourgogne pendant la dernière campagne de Flandre par le duc de Beauvilliers et par madame de Lévi si bien et si libre avec elle, et qui l'avait très-favorablement changée pour les deux beaux-frères.

Un soir entre autres qu'elle s'amusait dans le salon à s'instruire du hoca, madame de Beauvillier lui dit que M. de Chevreuse le savait très-bien pour y avoir beaucoup joué autrefois. Là-dessus la princesse l'appela, et il demeura jusqu'à une heure après minuit dans le salon à le lui apprendre. Cette singularité fit une nouvelle, car il n'en faut pas davantage à la cour. Les gens des autres cabales en riaient et disaient tout haut qu'ils allaient envoyer charitablement avertir chez la duchesse de Chevreuse et chez le duc de Beauvillier, où à une heure si indue on les croyait sûrement perdus.

Cette cabale des seigneurs tâcha de prendre l'ascendant et soutint longtemps l'autre, à force de hardiesse. Peu après le retour de cet orageux Marly à Versailles, M. de Chevreuse, raisonnant dans la chambre du roi avec quelques personnes, en attendant qu'il allât à la messe, le maréchal de Boufflers les joignit et brusqua le duc d'humeur, et pour le coup sans raison, et s'engoua de dire, et de dire si mal, que quelques-uns des siens, qui par hasard s'y trouvèrent, ne purent s'empêcher de l'avouer, toutefois sans rien d'offensant.

Toutes ces choses me firent beaucoup de peine par les suites d'aversion que j'en craignais. Tous deux étaient intimement mes amis, et les ducs de Chevreuse et de Beauvillier n'étaient qu'un; autre raison du plus grand poids pour moi. Je connaissais leur naturelle faiblesse, et combien le maréchal était poussé, qui jusqu'alors avait bien vécu avec eux, au moins avec mesure. Je redoutais un orage conduit par madame de Maintenon, pressé par sa cabale, tous gens fermes et actifs. J'essayai donc d'abord d'adoucir Boufflers, et je reconnus que la chose n'était pas en état d'être précipitée; en même temps je fis des pas vers les deux ducs, tant pour les ramener au maréchal que pour les exciter à se cramponner bien, mais sans leur rien dire de tout ce que je voyais, pour ne pas intimider des gens déjà trop timides.

M. de Beauvillier m'étant venu voir dans ces entrefaites, et m'ayant trouvé seul, je voulus en profiter. Je le mis sur ce qui s'était passé à Marly, il me le conta sobrement et avec indifférence, mais franchement; je lui contestai son avis sur le rappel des troupes dont le sort était jeté uniquement pour entrer mieux en matière, et de cette façon je vins au point que je voulais traiter avec lui, qui était la cabale opposée, qui en voulait à tous

les ministres, qui commençait à prendre force et à parler haut. Il me dit que tout cela ne lui importait guère, qu'il disait son avis comme il le pensait, parce qu'il avait droit de le dire au conseil; que, du reste, il lui importait peu en son particulier qu'il fût goûté ou non, pourvu qu'il fît l'acquit de sa conscience, moins encore de la cabale qu'il voyait bien toute formée et toute menaçante; que je l'avais vu, dans la crise des affaires de M. de Cambrai, dans un état bien plus hasardeux, puisqu'il était près alors d'être congédié à tous les instants; que je lui pouvais être témoin que je ne l'en avais vu ni plus ému ni plus embarrassé, aussi content de se retirer en sa maison que de vivre parmi les affaires, et même davantage; qu'il regardait les choses du même œil présentement; qu'à son âge dans l'état où se trouvait sa famille, et pensant comme il faisait depuis si longtemps sur ce monde et sur l'autre, il ne regarderait pas comme un malheur d'achever sa vie chez lui, en solitude, à la campagne, et de s'y préparer avec plus de tranquillité à la mort; qu'il ne se pouvait retirer avec bienséance dans la confusion présente des affaires; mais qu'il était bien éloigné de regarder comme un mal la nécessité de le faire qui lui donnerait du repos.

Je lui répondis que personne n'était plus persuadé que je l'étais de la sincérité et de la solidité de ses sentiments, et ne les admirait davantage, et en cela je disais ce que je pensais, et je ne me trompais pas, mais que j'avais un dilemme à lui opposer que je le suppliais d'écouter avec attention, auquel je ne croyais pas de réplique : que si charmé des biens et de la douceur de la retraite, et de n'avoir plus qu'à songer aux années éternelles, il se persuadait que son âge (il avait lors soixante-un ans), l'état de sa famille et ses propres réflexions sur les affaires présentes, le dussent affranchir de tout autre

soin que de celui de vaquer uniquement à son salut, je n'avais nulle volonté de lui rien opposer, encore que je me persuadasse que je ne manquerais pas de bonnes raisons de conscience pour le faire; qu'en ce cas-là il devait dès aujourd'hui remettre ses emplois, se retirer dans le lieu qu'il jugerait le plus propre à son dessein, et abdiquer tout soin de ce monde : mais que s'il pensait que chacun devait travailler à sa manière dans sa vocation particulière, et selon la voie où Dieu avait conduit et établi les divers particuliers de ce monde, chacun dans son état, pour rendre compte à Dieu de ses talents et de ses œuvres, et qu'il ne crût pas sa carrière remplie, il n'était pas douteux qu'il ne dût demeurer dans le monde, et dans les fonctions où il avait plu à la Providence de l'appeler, non pour en jouir à sa manière, mais pour y servir Dieu et l'état, et que de cela il compterait devant Dieu comme le ferait un moine de sa règle; que cela étant ainsi, il ne lui devait pas suffire d'aller par routine aux différents conseils où il avait sa voix, et d'y dire son avis par forme et avec nonchalance, content d'avoir parlé selon ce qu'il croyait meilleur, et peu en peine de l'effet de son avis comme ferait un moine qui, assidu au chœur, psalmodierait avec les autres, content d'avoir prononcé les psaumes dans la cadence accoutumée, peu en peine d'y appliquer son esprit et son cœur, ni de réfléchir que sa présence corporelle et l'articulation de ses lèvres était insuffisante sans cette double application; que l'état de ministre, surtout dans des conjonctures aussi critiques que celles où on se trouvait actuellement, demandait en ses avis non-seulement la probité et la sincérité, mais la force pour les soutenir et les faire valoir leur juste poids, et de s'opposer généreusement, non pour son intérêt particulier, mais pour le bien de l'état trop chancelant, à des cabales dont le

but était d'arriver à des fins particulières, et qui par sa destruction priveraient l'état de ses avis, qui néanmoins lui paraissaient tels à lui-même que sa conscience l'empêchait de l'en priver en se retirant maintenant du monde et des affaires ; qu'il n'était donc pas seulement de son devoir de dire son avis, mais de le faire valoir, mais de demeurer en place pour avoir le droit de le dire, mais d'y demeurer tellement qu'il n'opinât pas sans fruit, mais de faire toutes les choses nécessaires et convenables pour y demeurer, et y demeurer en autorité, sans quoi il vaudrait autant pour l'état qu'il n'y fût plus, et mieux pour lui et pour son repos et son loisir ; qu'une situation mitoyenne était, quant au bien de ce monde et aux devoirs concernant l'autre, la pire de toutes ; que vivre ainsi content de tout était un repos et une tranquillité anticipés hors de place, de temps et de saison, une usurpation de retraite, un synonyme de prévarication.

M. de Beauvillier sourit de la chaleur que je mêlais à ce discours, et ne laissa pas de l'écouter avec grande attention ; il m'interrompit peu, et je repris les détails où je descendis, qu'il était en état de procurer et lui seul sans qu'ils pussent être suppléés par personne par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne, et même à la façon dont il était auprès du roi. Il en convint, ensuite je passai aux autres ministres dont la ruine amenait la sienne, et je lui dis avec hardiesse ces propres termes dont je m'étais déjà servi une autre fois lorsque je le forçai de parler au roi sur l'entrée résolue du duc d'Harcourt au conseil, qu'il fit avorter : « Qu'il n'y avait point à se mécompter, que c'avait été un miracle qu'il n'eût pas succombé sous la main puissante de madame de Maintenon lors des affaires du quiétisme ; que l'estime solide du roi, la confiance de sa place de gouverneur des enfants de France, ni celle du ministère dont il était revêtu

ne l'auraient pas tiré d'affaire; que son salut, il ne le devait qu'à ses entrées de gouverneur, qui, entées sur celles de premier gentilhomme de la chambre, avaient si bien accoutumé le roi à le voir dans ses heures les plus privées, et à l'y voir en toutes depuis longtemps, qu'elles avaient fait de lui, à son égard, une espèce de garçon bleu renforcé qui seul avait soutenu le seigneur, le ministre, l'homme de confiance, lequel sans cela eût péri; que c'était donc à ce titre qu'il devait oser se cramponner et s'affermir en toutes manières, attaquer la cabale contraire sans crainte ni mollesse, en mettre en garde le roi, par des vérités fortes et bien assénées, non pas se laisser frapper sans montrer le sentir, et par cette sorte de dévotion si mal entendue, enhardir les frappeurs, y accoutumer le roi, devenir inutile, et se laisser enfin porter par terre lui et les siens.

De toutes les différentes fois que j'aie parlé à M. de Beauvillier, excepté celle de l'entrée du maréchal d'Harcourt au conseil, je ne le fis jamais tant de suite, je ne dis pas de raisonnements, mais, si cela se peut dire, exhortation, ni avec une si grande impression sur lui.

Il se mit d'abord sur la défensive, non plus pour quitter et se retirer, car il était convenu d'abord que ce n'en était pas le temps, non plus même sur sa faiblesse par dévotion, car, à mon raisonnement, il sentit bien qu'il n'y avait rien de solide à répondre; mais d'abord sur la cabale; il s'effaroucha de ce mot, je ne le lui contestai pas. Il se persuadait qu'il n'y en avait point, ses précisions le lui faisaient croire ainsi, mais l'effet du terme je l'empêchai d'en disputer. Il se mit sur les difficultés de pratiquer ce que je lui voulais persuader de faire, et l'embarras des moyens en ne voulant dire mal de personne.

Je répondis que cela n'empêchait pas la force dans ses

avis, les répliques étendues, ni les insinuations et les raisonnements particuliers; qu'après cela, la cabale opposée était composée de diverses sortes de personnes parmi lesquelles il y en avait de bons et de mauvais; que les mauvais étaient ceux qui, couverts du manteau du bien des affaires, ne travaillaient que pour eux-mêmes; que ceux-là étaient les maréchaux d'Harcourt et d'Huxelles, que par cela même il était permis de faire connaître pour tels, de les démasquer à propos et énerver auprès du roi, de sorte que tout leur esprit et leur sens si vantés par les leurs ne servissent qu'à leur nuire en donnant ombrage de leurs sentiments et de leurs avis, ce qui les écarterait aisément dans la suite; que la piété bien entendue le demandait, loin de s'y opposer, et que c'était là ce qu'il fallait faire.

Nous disputâmes assez là-dessus, et je crus n'avoir pas peu gagné de l'avoir fait convenir que tout ce que j'avançais à leur égard n'était pas à rejeter, pourvu que cela se fît par nécessité et avec modération. Je battis encore le duc là-dessus, enclin à n'y trouver jamais la nécessité assez décisive, ni la modération assez compassée, sur quoi je lui ôtai la plupart de ses réponses. De cette discussion nous passâmes à celle des bons, parmi lesquels je citai le maréchal de Boufflers pour exemple; le duc en convint avec empressement, et, saisissant le triomphe, me demanda d'un air content ce que je voulais qu'il fît à celui-là qui certainement ne prenait feu que de bonne foi. « Ce que je veux, répliquai-je, que vous le regagniez absolument, et que deux hommes aussi purs et aussi bien intentionnés que vous l'êtes tous deux, ne demeuriez pas plus longtemps opposés, ni la cabale où il est plus longtemps décorée d'un homme si estimable, et qui la fortifie avec tant d'avantage contre vous. »

De là je lui dis, comme il était vrai, que j'avais tou-

jours reconnu du goût pour lui fondé sur l'estime dans le maréchal; que j'étais même surpris que les autres l'eussent entraîné assez avant pour l'aigrir au point qu'ils avaient fait; que c'était un bon homme, doux, aisé à ramener par des avances de considération, d'estime et d'amitié, et pareillement aisé à éloigner par l'indifférence, et un air d'autorité et de supériorité; que les premières manières étaient tellement les siennes à lui, M. de Beauvillier, qu'il n'y aurait nulle peine; que pour les secondes qui lui ressemblaient si peu, il y fallait néanmoins prendre garde dans le raisonnement, qui, étant court dans le maréchal, devait être ménagé en ne lui contestant pas les bagatelles, et réservant l'effort de la persuasion pour les choses importantes, mais avec art et douceur, tâchant de l'amener comme de lui-même; surtout de ne lui laisser sentir nul poids de ministre ni de supériorité d'esprit ou d'expérience dans les affaires, et s'aider adroitement de flatteries sur sa capacité à la guerre, sur les choses qu'il y a effectivement faites, et sur ses bonnes intentions qu'on ne pouvait douter être les seules qui le menassent et sans aucun intérêt; qu'en s'y prenant de la sorte avec application et suite, j'étais persuadé que Boufflers serait d'abord touché du cas qu'il sentirait être fait de lui, et par là deviendrait bientôt capable d'entrer en raison; qu'il ne serait pas difficile de lui ôter les impressions que les autres étaient venus à bout de lui donner, et sinon de le détacher tout à fait d'eux, de le rendre du moins un instrument dont ils ne feraient pas dans la suite tout l'usage qu'ils projetaient et qu'ils avaient déjà commencé d'en faire.

Beauvillier goûta au dernier point mon discours, et s'ouvrant de plus en plus : « Eh qui, me dit-il, n'a pas envie de le raccrocher, et de faire tout ce qu'il faut pour cela? » Puis convint que ce que je lui proposais était le

meilleur, et qu'il fallait incessamment travailler sur ce plan-là.

Je me gardai bien de lui en nommer aucun autre. Je connaissais trop l'antipathie naturelle de l'esprit et de l'humeur du chancelier pour lui proposer rien à son égard pour les rapprocher l'un de l'autre, bien moins encore pour nuire au chancelier, mon ami au point qu'il l'était, ni sur l'aversion des ducs de la Rocheguyon et Villeroy, glissant ainsi pour ne pas commettre mes amis d'une part, et ne pas les laisser dupes de l'autre. Avant finir, je repris encore un peu le propos de nuire à ceux qui ne valaient rien, et je le fis souvenir de la pacifique et silencieuse conduite de monseigneur le duc de Bourgogne qui l'avait abattu sous le duc de Vendôme à tel point qu'il en demeurait meurtri même après la chute de ce colosse. Je lui remis que lui-même n'avait pas approuvé cette douceur cruelle ; et comme il s'éleva contre la comparaison, par sa disproportion d'avec ce jeune prince, je m'élevai à mon tour, et le mis hors de défense par la compensation de l'importance de ses places, et le devoir dont il était comptable au roi et à l'état.

Nous nous séparâmes enfin, lui très-satisfait de toutes mes réponses, et persuadé qu'il devait faire plus d'usage de son crédit et de son esprit, et moi au large et content au possible de m'être si utilement déchargé le cœur avec lui, et de lui avoir de plus vivement reproché d'être si peu instruit de mille choses qui se passaient à la cour, qui, petites en apparence auprès des affaires d'état, ne laissaient pas de découvrir mille intrigues nécessaires à savoir et dont l'ignorance conduisait pourtant assez souvent à celles de choses qui influaient tellement à la justesse du raisonnement en choses considérables, qu'on se trouvait au besoin court par ce défaut, et hors d'état de prendre de justes mesures et à temps.

C'était aussi mon grief contre le duc de Chevreuse auquel je l'avais très-souvent reproché, et qui prétendait s'en disculper en m'opposant qu'il n'était chargé de rien avec ses précisions désespérantes, parce qu'il n'entrait pas au conseil, quoiqu'il fût en effet ministre et entrant dans tout avec le roi, et avec les autres ministres, comme je l'avais découvert il y avait longtemps, et que M. de Beauvillier et lui-même ensuite me l'eussent avoué dès lors, ainsi que je l'ai remarqué ; il était de plus l'âme de la cabale des ministres, et considéré comme tel par toutes les trois.

Je lui contai dès le lendemain la conversation que j'avais eue avec M. de Beauvillier. Quoiqu'il fût accoutumé à ma franchise et à ma liberté avec son beau-frère et avec lui, il ne laissa pas d'être extrêmement surpris de la hardiesse dont j'avais usé dans les choses et dans les termes, et il m'en remercia, d'où je pris occasion de lui reprocher fortement pourquoi il ne parlait pas de même, puisqu'il trouvait cette force nécessaire avec son beau-frère, avec lequel il était à toute portée, en toute confiance et intimité, et si entièrement au fait de tout, au lieu d'entretenir ses mesures étroites et sa faiblesse par la sienne propre.

Il s'excusa avec plus de gentillesse que de solidité, et convint pourtant de l'excès des mesures du duc de Beauvillier, et du tort que cela faisait aux affaires, de ne vouloir pas user de son esprit et de son crédit, de demeurer dans des entraves continuelles de réserve, de retenue et d'inaction qui arrêtaient tout de leur part, et donnaient jeu aux autres dont ils savaient bien profiter, jusque-là qu'il m'avoua que mesdames de Chevreuse et de Beauvillier n'en étaient pas plus contentes que lui, et que tous trois y échouaient continuellement.

Nous approfondîmes fort la matière, et même avec

un grand détail. Je n'en crus pas le temps perdu, parce qu'en lui inculquant les choses que je croyais nécessaires, c'était parler avec le même succès à eux tous et jusqu'à monseigneur le duc de Bourgogne; la suite me le persuada encore davantage; ils devinrent plus éveillés sur tout ce qui se passait, plus attentifs à m'en demander des nouvelles et à en raisonner avec moi, plus occupés à parer les coups et même à en porter, et M. de Beauvillier encore plus au large avec moi et sur tous chapitres. Je m'aperçus bien par le maréchal de Boufflers même qu'ils n'étaient pas demeurés oisifs pour le rapprocher, en quoi ils auraient mieux et plus tôt réussi, s'ils l'eussent fait plus ouvertement, à quoi je suppléais autant qu'il m'était possible.

Ce que le monde nomme hasard, et qui comme toutes choses n'est qu'une disposition de la Providence, qui toute ma vie m'avait lié avec une singularité marquée à presque toutes les personnes opposées, en usait de même à mon égard sur ces deux cabales des seigneurs et des ministres. Entièrement uni aux ducs de Beauvillier et de Chevreuse, et à presque toute leur famille, lié intimement à Chamillart jusque dans sa plus profonde disgrâce, fort bien avec les jésuites, et avec monseigneur le duc de Bourgogne, comme on l'a vu à propos des choses de Flandre, bien aussi, quoique de loin et par les deux ducs, avec M. de Cambrai sans connaissance immédiate, mon cœur était à cette cabale qui pouvait compter monseigneur le duc de Bourgogne à elle envers et contre tous.

D'autre part, dépositaire de la plus entière confiance domestique et publique du chancelier et de toute sa famille, comme on le verra encore bientôt, en continuelle liaison avec le duc et la duchesse de Villeroy, et par eux avec le duc de la Rocheguyon, qui n'était qu'un avec

eux, en confiance aussi avec le premier écuyer, avec Dumont, avec Bignon, lui et sa femme dans toute celle de mademoiselle Choin, et ces derniers de la cabale de Meudon, qui n'auraient pas même péri avec elle, et qui y surnageaient, je ne pouvais désirer qu'aucune des deux autres succombât, d'autant plus que les ménagements constants d'Harcourt pour moi étaient tels qu'ils m'ôtaient tout lieu de le craindre, et me donnaient tout lieu d'entrer plus avant avec lui toutes les fois que je l'aurais voulu.

Je n'oserais dire que l'estime de tous ces principaux personnages, jointe à l'amitié que plusieurs d'eux avaient pour moi, leur donnait, Harcourt excepté, une liberté, une aisance, une confiance entière à me parler de tout ce qui se passait de plus secret et de plus important, non quelquefois sans qu'il leur échappât quelque chose sur ceux de mes amis qui leur étaient opposés et sans que les tireurs en fussent en peine. J'en savais beaucoup plus par le chancelier et par le maréchal de Boufflers que par les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, peu vigilants, souvent ignorants.

A ces connaissances sérieuses, j'ajoutais celles d'un intérieur intime de cour par les femmes les plus instruites, et les plus admises en tout avec madame la duchesse de Bourgogne, qui, vieilles et jeunes en divers genres, voyaient beaucoup de choses par elles-mêmes, et savaient tout de la princesse, de sorte que jour à jour j'étais informé du fond de cette curieuse sphère, et fort souvent par les mêmes voies de beaucoup de choses secrètes du sanctuaire de madame de Maintenon. La bourre même en était amusante, et parmi cette bourre rarement n'y avait-il pas quelque chose d'important, et toujours d'instructif pour quelqu'un fort au fait de toutes choses.

J'y étais mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très-principaux, et qui, à toute heure dans les cabinets du roi, n'y avaient pas les yeux ni les oreilles fermés.

Je me suis donc trouvé toujours instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites. Ma curiosité, indépendamment d'autres raisons, y trouvait fort son compte; et il faut avouer que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on n'y fait que languir.

Mon attention continuelle était à un secret extrême des uns aux autres sur tout ce qui pouvait les intéresser; à un discernement scrupuleux des choses qui pouvaient avoir des suites, et pour cela même à les taire, quoique apparemment indifférentes; et sur celles qui l'étaient en effet, à les conter pour payer et nourrir la confiance, ce qui faisait l'entière sûreté de mon commerce avec tous, et l'agrément de ce commerce, où je rendais souvent autant et plus que j'en recueillais, sans qu'il me soit arrivé d'avoir trouvé jamais refroidissement, défiance, moins d'ouverture même dans pas un; encore qu'ils sussent très-bien tous que j'étais dans le même intrinsèque avec plusieurs de la cabale opposée à la leur, et que les uns et les autres me parlassent de cette intimité très-librement, quand l'occasion s'en présentait, et toujours avec mesure sur ces personnes, par égard pour moi, hors quelques occasions rares de vivacités échappées auxquelles je fermais les yeux.

CHAPITRE CCXL.

Affaire d'Espagne de M. le duc d'Orléans. — Flotte arrêté en Espagne et Renaut aussi. — Déchaînement contre M. le duc d'Orléans.

Il faut maintenant retourner un peu en arrière, pour voir tout de suite cette affaire de M. le duc d'Orléans sur l'Espagne, qui éclata en ce temps-ci, et qui a été la source de tout ce qui a depuis accompagné sa vie d'amertume et de détresse, qui se sont de là répandues même sur les temps les plus affranchis et les plus libres de sa vie, et dans lesquels il a été revêtu seul de tout le pouvoir souverain.

Sans s'étendre ici sur le caractère avant le temps, il suffira de remarquer que son oisiveté, continuellement trompée par des voyages de Paris, amusée par des curiosités de chimie fort déplacées, et des recherches de l'avenir qui l'étaient bien davantage, livrée à madame d'Argenton, sa maîtresse, à la débauche et à la mauvaise compagnie avec un air de licence, de peu de compte de la cour, et de beaucoup moins de madame sa femme, lui avait fait grand tort dans l'esprit du monde et surtout dans celui du roi, lorsque la nécessité des affaires le força de l'envoyer relever le duc de Vendôme en Italie, et après le malheur de Turin, arrivé de tous points malgré sa prévoyance et tout ce qu'il fit pour faire entendre

raison à Marchin et depuis, sa blessure pour rentrer avec l'armée d'Italie, porta le roi à l'en consoler par le commandement des armées en Espagne.

Le roi lui avait témoigné qu'il désirait qu'il vécût bien avec madame des Ursins, qu'il ne se mêlât que des choses qui concerneraient la guerre, et qu'il n'entrât en rien de toutes les autres affaires. M. le duc d'Orléans avait exactement suivi cet ordre. Madame des Ursins n'avait cherché qu'à lui plaire. Elle avait affecté de m'en écrire de ces sortes de louanges que l'on compte bien qui reviendront. Je savais les ordres du roi sur elle, j'étais ami des deux au dernier point, je désirais leur union qui faisait leur bien réciproque et plus encore celui de M. le duc d'Orléans, qui y était plus attaché, et j'avais eu soin de lui faire passer tout ce qui pouvait y contribuer. J'avais cimenté ces dispositions pendant le court séjour de M. le duc d'Orléans ici entre ses deux voyages d'Espagne, et je n'avais rien oublié pour lui en faire sentir toute l'importance pour lui, par l'unité de madame des Ursins et de la reine d'Espagne, et de la même ici avec madame de Maintenon.

Tout alla bien entre eux jusqu'à son retour en Espagne que, mal content du peu de dispositions faites pour la campagne, malgré les soins qu'il en avait pris avant son retour et les promesses qui en avaient été faites, et outré de ce que les mêmes manquements lui avaient fait perdre d'occasions glorieuses l'autre campagne, qu'il prévoyait devoir lui être aussi nuisibles pour celle qu'il allait commencer, ce mot, d'autant plus cruel qu'il était incomparable, lui échappa en plein souper, comme je l'ai remarqué, qui lui rendit madame des Ursins et madame de Maintenon sourdement irréconciliables. L'intelligence sembla continuer entre lui et madame des Ursins, nonobstant les altercations fréquentes auxquelles

les vivres et les autres fournitures pour l'armée donnèrent lieu. Il ne laissa pas de sentir, à plusieurs petites choses, qu'on lui cherchait noise, et qu'il était bon d'y prendre garde de près; et je l'en avertis fortement sur ce bruit répandu ici de son amour prétendu pour la reine d'Espagne avec des circonstances ajustées, sur lequel il me rassura, comme je l'ai dit ailleurs, dont il ne fut pas la moindre mention en Espagne, et qui, en effet, n'avait pas eu le moindre fondement.

Dès la fin de sa première campagne en ce pays-là, et plus encore dans son séjour après à Madrid, il sentit les fautes que l'ambition et l'avarice faisaient commettre à la princesse des Ursins. Il n'eut pas peine à démêler qu'elle était extrêmement crainte et haïe. Peut-être la simple curiosité le porta-t-elle à écouter quelques mécontents principaux : les princes sur tous les autres hommes veulent être aimés. Tout retentit en Espagne, et d'Espagne ici, de ses louanges en toutes façons, travail, détails, capacité, valeur, courage d'esprit, industrie, ressources, affabilité, douceur; et je ne sais s'il ne prit point les hommages des désirs rendus au rang et au pouvoir pour les hommages des cœurs, ni jusqu'à quel point il en fut flatté et séduit. Après s'être aperçu par des effets, quoique assez peu perceptibles, mais qu'il ne put méconnaître, de l'imprudence de ce bon mot fatal, il n'en fut que plus curieux, pendant sa seconde campagne et son séjour après à Madrid, sur les déportements de la princesse des Ursins; il n'en fut aussi que d'un accès plus ouvert aux plaintes des mécontents, sans toutefois en faire d'usage.

Stanhope, cousin de celui qui, de mon côté, fut ambassadeur en Espagne, et depuis secrétaire d'état en Angleterre, commandait les Anglais, et était la seconde personne de l'armée du comte de Staremberg, opposée à

celle que M. le duc d'Orléans commandait. Ce général anglais avait été fort débauché. Il avait passé du temps à Paris. Alors assez jeune, il y avait connu l'abbé Dubois, comme on dit, entre la poire et le fromage, et de là M. le duc d'Orléans, qui avait fait avec lui tout un hiver et un été force parties, toutes des plus libres. Le prince et le général, devenus personnages en Espagne, vis-à-vis l'un de l'autre, se souvinrent du bon temps, se le témoignèrent autant qu'ils le purent réciproquement, et saisirent également, pour s'écrire par des trompettes, des occasions de passeport, d'échange de prisonniers et autres semblables.

Les mécontents du gouvernement et de madame des Ursins se rassemblèrent autour de lui. Il en fit si peu de mystère que, de retour de l'armée à Madrid, il parla pour plusieurs, en remit quelques-uns en grâce, obtint pour d'autres ce qu'ils désiraient, et répondit aux plaintes que lui en fit madame des Ursins, en présence du roi et de la reine, qu'il avait cru les servir en se conduisant de la sorte, pour jeter à ces gens-là un milieu entre Madrid et Barcelone où ils se seraient précipités, s'ils n'avaient eu recours à lui, et s'il ne les eût retenus par ses paroles et son secours. Pas un des trois n'eut le mot à répondre; et sur ce qu'il offrit de n'en plus écouter, ils le prièrent de continuer à le faire. Ils le pressèrent de hâter son retour en Espagne, et se séparèrent, à ce qu'il parut, fort contents.

Il laissa, dans ce dessein d'une forte courte absence, tous ses équipages avec un nommé Renaut, que le duc de Noailles lui avait donné, et qui lui servait souvent de secrétaire, pour presser de sa part, en son absence, les préparatifs convenus pour la campagne suivante, lui en rendre compte et des choses dont il désirerait d'être instruits. Le comte de Châtillon, premier gentilhomme de

sa chambre, seigneur fort pauvreteux, et père du duc de Châtillon, qui, sans y penser, a si rapidement fait la plus grande fortune, demeura aussi en Espagne, sous prétexte de s'épargner six cents lieues en si peu de temps, en effet, pour courtiser madame des Ursins et tâcher d'attraper une grandesse, demeura aussi. Ce Renaut, que je n'ai jamais vu, était, par ouï dire, un drôle d'esprit et d'entreprise, actif, hardi, intelligent. On verra bientôt que le jugement n'était pas de la partie.

Vers la fin de l'hiver, le roi demanda à son neveu ce que c'était que Renaut, pourquoi il ne l'avait pas ramené; et ajouta qu'il ferait bien de le rappeler, parce que c'était un intrigant, qui se fourrait indiscrètement parmi les ennemis de madame des Ursins, à qui cela faisait de la peine. M. le duc d'Orléans répondit aux questions, et dit qu'il allait mander à Renaut de revenir, et il le lui ordonna en effet. Renaut répondit qu'il s'allait préparer au retour, et M. le duc d'Orléans n'y songea pas davantage.

Quelque temps après, le roi lui demanda s'il avait bien envie de retourner en Espagne. Il répondit d'une manière qui, témoignant son désir de servir, ne marquait aucun empressement; et ne fit nulle attention qu'il pût y avoir rien d'important caché sous cette question.

Il me le conta. Je blâmai la mollesse de sa réponse. Je lui représentai combien il lui importait que la paix seule mît fin à ses campagnes; que, cessant de servir pendant la guerre, il se trouverait au niveau des autres généraux d'armée remerciés, et tout ce qu'il avait fait oublié, sans qu'il lui restât d'autre considération que celle de sa naissance, au lieu qu'achevant cette guerre et continuant d'y bien faire, il était difficile qu'il ne demeurât pas de quelque chose à la paix. D'ailleurs, car on comptait encore alors que Monseigneur et monseigneur le duc de

Bourgogne serviraient, nul autre pays ne lui convenait comme l'Espagne, où, éloigné de concurrence d'envie et de courriers du cabinet, il était en liberté. De servir en Flandre sous Monseigneur, ou en Allemagne sous monseigneur le duc de Bourgogne, ce n'était plus commander une armée; en Flandre, c'était figurer péniblement dans une cour qui aurait ses épines, risquer sa réputation si la politique l'emportait, sinon s'exposer à des contradictions fâcheuses dont le poids de l'envie et des mauvais offices retomberait sur lui, selon que les événements seraient bons ou mauvais, lorsqu'ils auraient paru les suites de son opinion; en Allemagne, c'était un voyage et non une campagne où le duc d'Harcourt et le duc de Hanovre ne chercheraient qu'à subsister. Ne servir plus, outre ce qui a été d'abord remarqué, ce serait, en cas de malheur et de discussions, s'exposer à être saisi comme une ressource pour aller réparer des fautes peut-être peu réparables, et peut-être également dangereuses à réparer pour la politique, et à ne pas réparer pour l'état et sa propre réputation, par conséquent se perdre aisément en acceptant, et plus sûrement encore en refusant. Ces raisons parurent déterminer M. le duc d'Orléans à un désir plus effectif de retourner en Espagne.

A peu de jours de là, le roi lui demanda comment il se croyait être avec la princesse des Ursins; et parce qu'il lui répondit qu'il avait lieu de se persuader d'être bien avec elle, parce qu'il n'avait rien fait pour y être mal, le roi lui dit qu'elle craignait pourtant fort son retour en Espagne, et qu'elle demandait instamment qu'on ne l'y renvoyât pas; qu'elle se plaignait qu'encore qu'elle eût tout fait pour lui plaire, il s'était lié à tous ses ennemis; que ce secrétaire Renaut entretenait avec eux un commerce étroit et secret qui l'avait obli-

gée à demander son rappel, dans la crainte qu'il ne lui fît de la peine par le nom de son maître.

M. d'Orléans répondit qu'il était infiniment surpris de ces plaintes de madame des Ursins; qu'il avait toujours eu grand soin, comme sa majesté le lui avait recommandé, de ne se mêler d'aucunes affaires que de celles de la guerre; qu'il n'avait rien oublié pour ôter à madame des Ursins tout ombrage qu'il voulût entrer en rien, et pour lui témoigner qu'il voulait vivre en union et en amitié avec elle, comme il y avait en effet vécu. Il conta au roi l'éclaircissement qu'il avait eu avec elle, et que j'ai rapporté ci-dessus, dont elle était demeurée très-satisfaite, ainsi que leurs majestés catholiques qui y étaient présentes; et que tous trois l'avaient prié de continuer à écouter et ramener les mécontents, et à presser son retour en Espagne dont il était lors près de partir.

Il ajouta qu'il était vrai qu'il savait beaucoup de malversations et de dangereux manéges de la princesse des Ursins, qui ne pouvaient tourner qu'à la ruine de leurs majestés catholiques et de leur couronne; que madame des Ursins, qui s'en doutait peut-être, craignait en lui ces connaissances, et pour cela ne voulait pas qu'il retournât; mais qu'il avait si bien retenu ce que sa majesté lui avait prescrit qu'il osait la prendre elle-même à témoin que c'était là la première fois qu'il prenait la liberté de lui en parler; et que, quelque nécessité qu'il vît à lui en rendre compte, il l'eût toujours laissé dans le silence, s'il ne l'eût lui-même obligé à le rompre là-dessus en lui parlant de l'éloignement de madame des Ursins pour lui, également ignoré et non mérité par lui.

Le roi pensa un moment, puis lui dit que, les choses en cet état, il croyait plus à propos qu'il s'abstînt de le renvoyer en Espagne; que les affaires se trouvaient en

une crise où on doutait à qui elle demeurerait; que si son petit-fils en sortait, ce n'était pas la peine d'entrer en rien sous l'administration de madame des Ursins; que s'il conservait cette couronne, il serait à propos alors de parler à fond de cette administration, et qu'il serait en ce temps-là bien aise d'en consulter son neveu.

M. le duc d'Orléans s'en tint là, et me le conta, médiocrement fâché à ce qu'il me parut, et moi plus que lui par les raisons qui ont été rapportées. Il me dit que cette intrigue s'était toute conduite de madame des Ursins à madame de Maintenon immédiatement, et que c'était du roi qu'il l'avait appris, c'est-à-dire que madame des Ursins s'était adressée à madame de Maintenon là-dessus sans aucun autre canal intermédiaire, aussi n'en avait-elle pas besoin, surtout sur une vengeance commune.

Peu après il devint public que M. le duc d'Orléans ne retournerait point en Espagne, parce que, ne s'y agissant guère que d'en ramener les troupes françaises, cet emploi ne lui convenait pas. Alors le roi dit à M. d'Orléans d'en faire revenir ses équipages, et lui ajouta à l'oreille d'y envoyer les chercher par quelqu'un de sens, qui, dans la conjoncture présente, pût être le porteur de ses protestations à tout événement, si par un traité Philippe V quittait le trône d'Espagne, et pour que son neveu conservât ses droits en faisant doucement recevoir ses protestations. Au moins fut-ce ce que m'en dit alors M. le duc d'Orléans, et ce que peu de gens voulurent croire dans la suite, car il faut parler avec exactitude.

Ce prince choisit pour cet emploi un nommé Flotte, que je n'ai jamais vu non plus que Renaut, parce que je n'ai jamais eu l'habitude dans sa maison, et n'y ai connu personne. C'était un homme de beaucoup d'esprit, de hardiesse, d'adresse, à ce que j'ai ouï dire à

M. de Lausun qui en faisait cas, qui avait été à lui au temps de ses plus importantes affaires avec Mademoiselle, qui s'en était beaucoup mêlé, à laquelle il était passé ensuite, mais comme l'instrument principal de tout entre eux, dans les temps les plus fâcheux, et dans ceux de la prison de M. de Lausun, jusqu'à son retour et ses brouilleries depuis avec Mademoiselle, à la mort de laquelle il était entré chez Monsieur, et à la mort de Monsieur il était demeuré à M. le duc d'Orléans, qui s'en était servi à la guerre d'aide de camp de confiance en Italie et en Espagne.

Cet homme, nourri, comme on voit, dans l'intrigue, s'en alla droit à Madrid. En chemin il reçut des nouvelles de Renaut, qui y était toujours demeuré, qui lui donnait avis du jour de son départ et du lieu où il le rencontrerait. Flotte ne le trouva point au rendez-vous. Il crut qu'il avait différé son départ et qu'il le rencontrerait plus loin. Avançant toujours sans le voir, il ne douta pas qu'il ne le trouvât encore à Madrid, et qu'il l'y attendait. Il y arriva, y séjourna quelque temps, et y chercha Renaut inutilement. Il y vit quelques personnes, et même quelques grands en commerce avec Renaut, qui ne purent lui en donner de nouvelles. Je n'ai point su ce que Flotte en pensa; mais il séjourna assez à Madrid, puis s'en alla à l'armée, qui était encore répandue dans ses quartiers d'assemblée.

Il y salua le maréchal de Besons, pour lequel il n'avait point de lettres, et demeura trois semaines à rôder de quartier en quartier, sans rien répondre de précis ni de juste à Besons, qui ne voyait point de fondement à ce long séjour dont il était surpris, et qui le pressait de retourner en France. Enfin Flotte fut prendre congé du maréchal, et lui demander une escorte pour s'en aller de compagnie avec un commissaire des vivres qui voulait

aussi repasser les Pyrénées. Lui et ce commissaire partirent un matin de chez Besons, tous deux dans une chaise, avec vingt dragons d'escorte.

Comme ils s'éloignaient du quartier du maréchal, le commissaire vit de loin deux gros escadrons qui s'approchaient d'eux peu à peu, qu'il reconnut être de la cavalerie du roi d'Espagne. Le soupçon qu'il en prit lui fit bientôt passer la tête par la portière, d'où il vit que ces escadrons les suivaient; il le dit à Flotte qui d'abord n'en prit point d'ombrage, mais qui à demi-lieue de là commença aussi à s'en inquiéter. Ils raisonnèrent ensemble dans la chaise et firent encore deux lieues, au bout desquelles ils remercièrent leur escorte comme n'en ayant plus besoin, pour voir alors ce que deviendraient ces deux escadrons. Les dragons, qui étaient Français, insistèrent un peu à les suivre par civilité, puis voulurent les quitter; mais aussitôt que les escadrons s'en aperçurent, ils vinrent au trot et empêchèrent les dragons de se retirer. Ce bruit si proche obligea le commissaire à regarder ce que ce pouvait être, et voyant alors qu'il y avait dessein sur eux, il le dit à Flotte, et lui demanda s'il n'avait point de papiers sur lui. Flotte fit bonne contenance; mais un moment après, remarquant quelques cavaliers détachés qui les côtoyaient, il pria le commissaire de se charger d'un porte-lettres qu'il lui fit doucement couler. Il n'en était plus temps, un des cavaliers le remarqua. Il arrêta la chaise que les escadrons enveloppèrent en même temps. Les dragons là-dessus firent mine de la vouloir défendre; mais celui qui commandait les escadrons s'approcha du lieutenant de dragons, lui dit civilement qu'il avait ses ordres, que l'inégalité du nombre le devait retenir puisqu'il s'opposerait vainement à ce qu'il devait faire, et qu'enfin il serait fâché d'être obligé de les faire désarmer. A cela il n'y avait

et il n'y eut point de réplique. Les dragons se retirèrent. Un exempt des gardes du corps du roi d'Espagne, jusque-là mêlé parmi les cavaliers, s'avança à la chaise, se fit connaître par un ordre par écrit qu'il montra, fit mettre pied à terre à Flotte et au commissaire, fouilla entièrement la chaise, puis Flotte partout, et, averti qu'il fut, il commanda au commissaire de lui remettre ce que Flotte lui avait fait couler, et l'avertit de ne s'exposer pas au mauvais traitement qui l'attendait s'il lui donnait la peine de le fouiller. Le commissaire ne se le fit pas dire deux fois et donna le porte-lettres, après quoi l'exempt lui dit qu'il était libre, et lui permit de remonter en chaise et de continuer son voyage. En même temps Flotte fut mis sur un cheval, environné d'officiers, qui s'assurèrent bien de sa personne, et conduit chez le marquis d'Aguilar au même quartier d'où il venait de partir.

Le marquis d'Aguilar, grand d'Espagne, fils du vieux marquis de Frigilliana, est le même qui vint à Paris persuader le malheureux siége de Barcelone. Il commandait alors en chef les troupes d'Espagne sous le maréchal de Besons. Il était lors vendu à madame des Ursins, et il se retrouvera encore dans la suite. Dès qu'il fut averti de la capture, il alla trouver Besons, à qui il dit tout ce qu'il put de plus soumis pour excuser ce qu'il venait de faire exécuter sans sa permission ni sa participation, dans son armée, fondé sur un ordre par écrit, de la main propre du roi d'Espagne, qu'il lui fit lire. Besons, tout irrité qu'il était, l'écouta sans l'interrompre, et lut l'ordre du roi d'Espagne positif pour cette exécution, et pour ne lui en rien communiquer. En le rendant au marquis d'Aguilar, il lui dit qu'il fallait que Flotte, qu'il avait connu comme un garçon fort sage, fût bien coupable, puisque, appartenant à M. le duc

d'Orléans, le roi d'Espagne se portait à cette extrémité.

Il congédia Aguilar; étonné au dernier point, mais sans perdre le jugement, il manda l'aventure à M. le duc d'Orléans, l'avertit qu'il n'en rendrait compte au roi que par l'ordinaire, qui ne pourrait arriver que six jours après un courrier qu'il venait de dépêcher, le fit rattraper avec ce billet, avec ordre de le rendre à M. le duc d'Orléans à l'insu de qui que fût, de manière que ce prince en fut averti six jours entiers avant le roi et avant personne. Il tint le cas si secret qu'il m'en fit un à moi-même, et cependant je ne sais quel usage il fit de l'avis reçu si fort à temps.

L'avis vint au roi par l'ordinaire qui arriva le 12 juillet de l'armée et de Madrid. Le roi le dit à son neveu, qui fit le surpris et qui avait eu le loisir de se préparer. Il répondit au roi qu'il était étrange qu'on arrêtât ainsi un de ses gens; qu'ayant l'honneur de lui appartenir de si près, c'était à sa majesté à en demander raison, et à lui à l'attendre de sa justice et de sa protection. Le roi repartit que l'injure le regardait plus en effet lui-même que son neveu, et qu'il allait donner ordre à Torcy d'écrire là-dessus comme il fallait en Espagne.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'un tel éclat fit grand bruit en Espagne et en France; mais, quel qu'il fût d'abord, ce ne fut rien en comparaison des suites. J'en parlai alors à M. le duc d'Orléans qui me dit ce qui a été raconté de ses protestations, et qui me parut tout attendre de l'effet des lettres du roi. Je lui demandai, à cette occasion, des nouvelles de Renaut; et j'appris qu'il n'en avait eu aucune depuis la réponse qu'il lui avait faite à l'ordre de revenir; que Flotte ne l'avait trouvé ni sur la route ni à Madrid, et qu'on ne savait ce qu'il était devenu. Tout cela me fit entrer en soupçon qu'il y avait du plus en cette affaire, que Renaut avait été ar-

rêté, et que ces choses ne s'étaient pas exécutées sans la participation du roi. Je dis à M. le duc d'Orléans que cela seul de n'avoir point eu de nouvelles de Renaut, depuis le départ de Flotte, lui aurait dû donner de l'inquiétude de l'un et des précautions pour l'autre. Il en convint, puis me dit que, Flotte n'étant allé que sur ce que le roi lui avait dit de ses protestations, il n'avait pu prendre de défiance; qu'à la façon dont le roi lui avait parlé il ne pouvait croire qu'il y fût entré, mais un coup de hardiesse et de curiosité de madame des Ursins, qui donnait en cela un second tome des dépêches de l'abbé d'Estrées, pour découvrir à quels ennemis elle avait affaire, cachant ainsi sa curiosité propre sous le prétexte d'une affaire d'état, dont les moindres soupçons excusent tous les éclats. Ce raisonnement, que la connaissance des artifices et de la hardiesse de la princesse des Ursins m'avait déjà fourni en moi-même, me persuada encore plus de la bouche de M. le duc d'Orléans, et je crus qu'il fallait suspendre tout raisonnement jusqu'à l'arrivée de la réponse d'Espagne.

Cependant, on ne l'attendit pas pour exciter le déchaînement contre M. le duc d'Orléans. La cabale de Meudon avait manqué à demi son coup sur monseigneur le duc de Bourgogne, mais elle l'avait détruit auprès de Monseigneur. L'occasion était trop belle contre le seul du sang royal qui pût figurer pour n'en pas profiter dans toute son étendue, et se faire place nette. Cette politique se trouvait aiguisée de la haine personnelle de madame la Duchesse, fondée sur les distinctions de rang auquel les princes du sang ne pouvaient s'accoutumer, plus vivement encore sur de ces choses de galanterie qui pour avoir vieilli ne se pardonnent point, enfin sur la jalousie du commandement des armées, quoiqu'elle fût fort éloignée d'aimer M. le Duc, lequel ne se

contraignit point de dire et de faire du pis qu'il pu

Il se publia que M. le duc d'Orléans avait essayé d se faire un parti qui le portât sur le trône d'Espagne e chassant Philippe V, sous prétexte de son incapacité de la domination de madame des Ursins, de l'abando de la France retirant ses troupes; qu'il avait traité ave Stanhope pour être protégé par l'archiduc, dans l'idé qu'il importait peu à l'Angleterre et à la Hollande qu régnât en Espagne, pourvu que l'archiduc demeurât maître de tout ce qui était hors de son continent, et que celui qui aurait la seule Espagne fût à eux, placé de leur main, dans leur dépendance, et de quelque naissance qu'il fût, ennemi, ou du moins séparé de la France. Voilà ce qui eut le plus de cours.

Il y en avait qui allaient plus loin. Ceux-là ne parlaient de rien moins que de la condition de faire casser à Rome le mariage de madame la duchesse d'Orléans comme indigne et fait par force, et conséquemment déclarer ses enfants bâtards, à la sollicitation de l'empereur; d'épouser la reine, sœur de l'impératrice et veuve de Charles II, qui avait encore alors des trésors, monter avec elle sur le trône, et, sûr qu'elle n'aurait point d'enfants, épouser après elle la d'Argenton; enfin, pour abréger les formes longues et difficiles, empoisonner madame la duchesse d'Orléans. Grâce aux alambics, au laboratoire, aux amusements de physique et de chimie, et à la gueule ferrée et soutenue des imposteurs, M. le duc d'Orléans ne laissa pas d'être heureux que madame sa femme, qui était grosse et qui eut en ce même temps une très-violente colique qui redoubla ces borreurs, s'en tirât heureusement, et bientôt après accouchât de même, dont le rétablissement ne servit pas peu à faire tomber tous ces bruits.

Cependant la réponse d'Espagne n'arrivait point. La

plus saine partie de la cour commençait à se hérisser. M. le duc d'Orléans l'attendait toujours. Le roi, et plus encore Monseigneur, le traitaient avec un froid qui le mettait fort mal à l'aise ; à cet exemple, la plupart de la cour se retirait ouvertement de lui.

J'étais alors, comme je l'ai remarqué, en espèce de disgrâce, je n'allais plus à Marly, et cette situation désagréable était visible. Ma liaison si étroite avec M. le duc d'Orléans inquiéta mes amis, qui me pressèrent de m'en écarter un peu. L'expérience que j'avais de ce que savaient faire ceux qui me haïssaient ou me craignaient, surtout la cabale de Meudon qui était celle de Vendôme, en particulier M. le Duc et madame la Duchesse, me fit bien faire réflexion à moi-même que, dans l'état où je me trouvais avec le roi, cette liaison si grande leur donnait beau jeu. Mais, tout considéré, je crus qu'à la cour comme à la guerre il fallait de l'honneur et du courage, et savoir avec discernement affronter les périls ; je ne crus donc pas en devoir témoigner la moindre crainte, ni marquer la moindre différence dans ma liaison ancienne et si intime avec M. le duc d'Orléans au temps de son besoin, par l'étrange abandon qu'il éprouvait.

Enfin les réponses d'Espagne venues depuis assez longtemps sans qu'on en eût parlé, ce prince m'avoua que plusieurs gens considérables, grands d'Espagne et autres, lui avaient persuadé qu'il n'était pas possible que le roi d'Espagne s'y pût soutenir, et de là lui avaient proposé de hâter sa chute et de se mettre en sa place ; qu'il avait rejeté cette proposition avec l'indignation qu'elle méritait, mais qu'il était vrai qu'il s'était laissé aller à celle de s'y laisser porter si Philippe V tombait de lui-même sans aucune espérance de retour, parce qu'en ce cas il ne lui causerait aucun tort, et ferait un bien au roi et à la France de conserver l'Espagne dans sa mai-

son, qui ne lui serait pas moins avantageux qu'à lui-même; que cela se faisant sans la participation du roi, il ne se trouverait point embarrassé de renoncer par la paix, ni les ennemis en peine d'un prince porté sur le trône par le pays même, séparément de la France, avec qui l'apparence d'union et de liaison ne pouvait pas être telle qu'avec Philippe V.

Cet aveu ne me donna pas opinion du projet, ni désir de presser pour en savoir davantage, supposé qu'il y eût du plus. Je me rabattis dans cette crainte à remontrer à ce prince l'absurdité d'un projet si vide de sens que ce serait perdre le temps que de s'amuser à raconter ici tout ce que je lui en dis, et démontrai bien aisément. Je lui conseillai ensuite de faire l'impossible pour pénétrer jusqu'où le roi en savait, pour éviter de lui donner soupçon de plus en matières si jalouses, et de suites, au mieux qu'elles se tournassent, si fâcheuses en éloignement et en défiance irrémédiables; lui avouer ce qu'il lui apprendrait, ou, si le roi était informé, lui raconter ce qu'il venait de me dire, surtout en lui faisant bien remarquer les bornes et l'intention; lui demander pardon de ne lui en avoir point fait la confidence et reçu ses ordres; s'en excuser sur ce qu'il n'y avait rien de mauvais dans le projet contre son service, ni contre le roi d'Espagne, et, sur ce que l'ayant su, la conscience de sa majesté aurait pu être embarrassée sur les renonciations à faire à la paix, si alors elles lui étaient demandées. J'ajoutai qu'avec tout cela je ne voyais point une plus mauvaise affaire, plus triste, ni en même temps plus folle, ni plus impossible, ni un plus grand malheur pour lui que de s'y être laissé entraîner, dont toutefois, à force d'esprit, de conduite, de naissance, il fallait qu'il tâchât de sortir au moins mal qu'il le pourrait, et qu'il ne s'abandonnât pas soi-même dans le triste état d'aban

don général et de clameurs les plus cruelles où déjà il se trouvait réduit.

Il goûta fort mon conseil, convint à demi de la faute et de la folie, m'avoua qu'il avait laissé Renaut en Espagne pour la suivre, que Flotte devait aussi s'y concerter avec lui.

Madame des Ursins avait trop d'espions de tous les genres, elle était trop occupée de sa haine contre M. le duc d'Orléans, elle avait conçu trop de défiance de la protection qu'il avait donnée aux mécontents; elle avait trop de soupçons de la conduite de Renaut, laissé en Espagne depuis qu'elle avait procuré qu'il en fût rappelé; enfin elle y fut trop confirmée par l'arrivée de Flotte, sous un prétexte aussi frivole que celui de venir chercher des équipages qui ne manquaient pas de gens pour les ramener; elle avait un trop vif intérêt à pénétrer et à faire des affaires à M. le duc d'Orléans pour n'être pas instruite.

Renaut se conduisit, à ce que j'ai ouï dire depuis, avec la dernière imprudence. Il ne ménagea ni ses allées et venues, ni ses commerces très-justement suspects à madame des Ursins, parce qu'il n'était lié qu'avec ses ennemis. La tête de cet homme se tourna; il ne put porter le poids d'une confiance si importante, de l'entremise de choses si hautes; il se crut l'arbitre des récompenses de tout ce qui entrerait dans le parti, et jusqu'à ses discours le trahirent, et le firent arrêter secrètement un peu avant l'arrivée de Flotte, qui, moins indiscret, mais marchant à tâtons sans Renaut, donna dans des piéges qui le perdirent. L'intervalle de ce rappel en tout, puis en partie des troupes françaises, leur parut une conjoncture d'ébranlement à en profiter. Ceux qui, en Espagne, avaient séduit M. le duc d'Orléans de l'extravagance de ce projet impossible saisirent la même con-

joncture pour grossir le parti, et tous avec si peu de précautions que leur conduite; aussi insensée que le projet même, le fit aisément découvrir, et causa tout cet affreux scandale.

CHAPITRE CCXLI.

Villaroel et Manriquez, lieutenants généraux, arrêtés en Espagne. — Terrible orage contre M. le duc d'Orléans, à qui on veut faire juridiquement le procès. — Le chancelier m'oblige à lui dire mon avis juridique sur le crime imputé à M. le duc d'Orléans; il en est frappé, et tout tombe là-dessus, desseins et bruits incontinent après. — Triste état du duc d'Orléans après l'avortement de l'orage.

Tandis que j'arraisonnais M. le duc d'Orléans comme je viens de l'expliquer, et qu'il se préparait à en faire usage, et, parmi ces conversations, je n'ai jamais bien démêlé jusqu'où l'affaire en était, moins encore jusqu'où le roi en savait ni depuis, le roi consultait là-dessus et sa famille et son conseil. Il savait le projet dès lors qu'il ordonna à son neveu de faire revenir Renaut d'Espagne. Par les papiers qui lui furent trouvés en l'arrêtant, et depuis par ceux de Flotte, il en apprit beaucoup plus, et peut-être davantage encore lorsque quinze jours après le marquis de Villaroel, lieutenant général dans les troupes d'Espagne, fut arrêté à Saragosse, et en même temps don Boniface Manriquez, aussi lieutenant général, le fut à Madrid, et dans une église qui est un asile en Espagne qu'on ne viole qu'avec de grandes mesures pour en tirer les plus grands criminels.

Ce fut un éclat si grand pour le pays qu'il ne s'y pouvait rien ajouter. C'était aussi ce que voulait la princesse

des Ursins, pour exciter les clameurs de toute l'Espagne nécessaire à révolter toute la France, sous les secrets auspices de madame de Maintenon. L'une et l'autre sentaient bien le vide du fond du complot, et qu'il avait besoin d'autant plus de vacarme qu'il s'agissait de brusquer et d'entraîner aux plus forts partis contre un petit-fils de France, neveu du roi, oncle de la reine d'Espagne et de madame la duchesse de Bourgogne, qu'il était trop dangereux d'attaquer vainement. Le succès passa leur espérance.

Jamais clameurs si universelles, jamais un si grand fracas, jamais abandon semblable à celui où M. le duc d'Orléans se trouva, et pour une folie; car s'il y eût eu du crime, à la fin on l'aurait su; il ne fut pas ménagé à le tenir caché, et dès là, qui que ce soit n'en sut que ce que j'ai raconté. J'en infère que le roi, que madame de Maintenon, que madame des Ursins elle-même, n'en surent pas davantage, elles qui poussèrent sans cesse au plus violent, et qui, par conséquent, se trouvaient si intéressées aux preuves qu'il était mérité, sans que d'aucune part il en ait été allégué ni en ait transpiré plus que ce que je viens de raconter, ni lors, ni en aucun temps depuis.

Monseigneur se signala entre tous pour sévir au plus fort; on a vu qu'il a toujours aimé le roi d'Espagne; tout ce qui l'environnait, à deux ou trois près, était contraire à M. le duc d'Orléans, duquel ils avaient éloigné Monseigneur de longue main. La cabale de Meudon, dont j'ai montré les raisons, menait, ou se faisait redouter de tout ce qui approchait d'un prince qu'elle gouvernait, dont l'intelligence était nulle, à qui on persuadait les choses les plus éloignées de toute apparence, et dont l'année suivante fournira un exemple qui peut être dit prodigieux. Mademoiselle Choin n'avait garde de ne pas suivre madame la Duchesse et ses deux amies si intimes,

mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy, en chose qui leur importait si fort, à la première de haine, aux deux autres et à elle-même de politique, et de ne seconder pas encore une fois madame de Maintenon, avec laquelle elle était restée unie depuis l'affaire de la disgrâce de Chamillart, et qui, sans oser rallier comme à l'égard de ce ministre, eut soin de se montrer assez aux gens dont elle compta faire usage pour faire presque le même effet sur eux, que plus à découvert elle avait obtenu contre le ministre.

Elle n'oublia pas les ressorts intérieurs des cabinets du roi qu'elle avait si utilement su remuer contre Chamillart. M. du Maine y avait le même intérêt qui l'avait si vivement, mais si cauteleusement, mis en mouvement en faveur du duc de Vendôme contre monseigneur le duc de Bourgogne, et, en cette occasion-ci, au lieu d'avoir à se cacher de madame de Maintenon, il en avait l'aveu et le désir. Toute leur peine fut de ne pouvoir associer ce prince à leurs cris. Il demeura ferme à vouloir voir des preuves et de l'évidence, à soutenir que, quand bien même il s'en trouverait de telles, il fallait cacher, non pas manifester à leur honte commune le crime du sang royal. Il est pourtant très-certain que la partie était faite pour le répandre, à tout le moins de le déshonorer par une condamnation et par une prétendue clémence d'une commutation de peine qui anéantit le duc d'Orléans pour jamais. Force gens y trouvaient leur compte pour leurs futurs contingents, quelques-uns pour leur haine, les deux dominatrices surtout deçà et delà les Pyrénées pour leur vengeance.

L'affaire fut donc donnée en Espagne et en France comme le complot d'un prince si prochain des deux couronnes, et propre oncle maternel de la reine d'Espagne, qui, abusant du diplôme qui le rappelait à son rang de

succession à la monarchie d'Espagne, nonobstant le silence du testament de Charles II à son égard, abusant du pouvoir du commandement des armées, de la confiance dans les affaires, du traitement d'infant, se servait de toutes ces choses pour imiter l'usurpation du prince d'Orange sur son beau-père, chasser d'Espagne la famille régnante et en occuper la place sur le trône.

Monseigneur, toujours si enseveli dans l'apathie la plus profonde, et qui, à force d'art et de machines, en avait été tiré pour la première fois de sa vie contre Chamillart, poussé par les mêmes, montra jusqu'à de la furie, et n'insista à rien moins qu'à une instruction juridique et criminelle. Voysin et Desmarets, trop attachés à madame de Maintenon, l'un de reconnaissance, l'autre de crainte, n'osaient pas être d'un autre avis, que le premier appuyait avec chaleur. Torcy était flottant et dans l'embarras. Pour le duc de Beauvillier, il s'y trouvait bien davantage. Le cri public l'étourdissait; les mœurs et la conduite de M. d'Orléans lui rendaient tout croyable, il ne pouvait oublier sa tendresse de gouverneur pour le roi d'Espagne. Toutefois, il ne voyait rien de clair; la considération de M. de Chevreuse, qui aimait M. le duc d'Orléans par des rapports de science et de conversations par lesquelles il espérait le convertir à Dieu, l'arrêtait. Ce prince n'avait jamais biaisé sur l'archevêque de Cambrai, il avait toujours conservé des liaisons avec lui, et ce prélat était le cœur et l'âme des deux ducs. Beauvillier enfin déférait à la délicatesse de monseigneur le duc de Bourgogne. Le chancelier, effrayé d'un scandale si monstrueux dans la famille royale, n'était pas moins éloigné de M. le duc d'Orléans par sa conduite et par ses mœurs. Il était extrêmement bien avec Monseigneur, sans qu'il y parût par les raisons que j'ai marquées; il ne voulait pas perdre un si précieux

avantage, lié d'ailleurs avec Harcourt, qui l'avait, comme on a vu, réuni avec madame des Ursins; mais l'acharnement de son fils, qu'il connaissait à fond, et dont il détestait tout hors le soutien et la fortune, le ramenait vers l'avis de monseigneur le duc de Bourgogne.

Tout cela se préparait et se cuisait sous la cendre, dès le temps que le roi parla à son neveu de ne plus retourner en Espagne, et d'en faire revenir Renaut, qui tôt après fut arrêté. La capture si éclatante de Villaroel, et surtout de Manriquez, donna un tel coup de fouet à cette terrible affaire, qu'elle mit toute autre en silence, et agita violemment jusqu'aux visages de tout le monde.

Dans ce tourbillon, M. le duc d'Orléans parla au roi longtemps, qui ne l'écouta qu'en juge, quoiqu'il lui avoua alors le fait tel qu'il me l'avait dit et que je l'ai raconté ici. Ce fait, tel qu'il le lui exposa, était bien une idée extravagante, mais qui ne pouvait jamais passer pour criminelle, et toutefois ce n'était pas ce qui revenait d'Espagne, ni ce qui était soufflé d'ici. On y employa tout le manége et toute l'application possibles, pour soutenir le roi dans la persuasion que l'aveu que lui avait fait M. le duc d'Orléans n'était qu'un tour d'esprit d'un criminel qui se voit près d'être convaincu, et qui pour échapper donne le change, mais un change dont la grossière ineptie faisait seule la preuve de ce qui se trouverait, si, en l'arrêtant et le livrant aux formes, on faisait disparaître tout ce qui le rendait trop respectable et trop à craindre pour que sans une démarche si nécessaire, on pût espérer de faire dire la vérité, retenue par la frayeur de sa naissance et de sa personne, mais dont toute considération tomberait quand on le verrait abandonné et livré à l'état des criminels, puisque, à travers l'éclat et la terreur qui le protégeaient encore, cette humble vérité se rendait déjà si palpable et se faisait si

bien sentir telle, par M. d'Orléans même, qu'avec tout son esprit, il n'avait pu imaginer qu'une folie pour l'obscurcir, et une folie destituée de toute sorte d'apparence.

Contre tant de machines, d'artifices, de hardiesse, de haine et d'ambition, M. le duc d'Orléans se trouvait seul à se défendre, sans autre appui que les larmes méprisées d'une mère, et les languissantes bienséances d'une femme, la volonté impuissante du comte de Toulouse qui, avec son froid naturel, aurait voulu le servir, et les discours dangereux de l'autre beau-frère, qui protestait de ses désirs, et y mêlait de légers et d'inutiles conseils, qu'il fallait écouter sans montrer de défiance.

Le roi, à tous moments en proie à tous les accès de ses cabinets, sans repos chez madame de Maintenon, persécuté sans cesse d'Espagne, accablé de Monseigneur qui lui demandait continuellement justice pour son fils, peu retenu par le sage avis de monseigneur le duc de Bourgogne, dont le poids était resté en Flandre, ni par madame la duchesse de Bourgogne, qui désirait de tout son cœur délivrer son oncle, mais qui timide de son naturel, tremblante sous Monseigneur, et plus encore sous madame de Maintenon dont elle apercevait la volonté, n'osait lâcher que des demi-paroles, le roi, dis-je, ne sachant à quoi se résoudre, parlait au conseil d'état qu'il trouvait encore partagé. A la fin il se rendit à tant de clameurs si intimes et si bien organisées, et ordonna au chancelier d'examiner les formes requises pour procéder à un pareil jugement.

Le chancelier travailla trois ou quatre fois seul avec le roi, après que les autres ministres étaient sortis du conseil. Comme il n'avait aucun département, il ne travaillait jamais avec le roi; avec tout ce qui était répandu sur cette affaire qui seule faisait alors tout l'entretien,

cette nouveauté mit bientôt le doigt sur la lettre à la cour et à la ville.

J'allais presque tous les soirs causer avec le chancelier, dans son cabinet, et cette affaire y avait été quelquefois traitée superficiellement à cause de quelques tiers. Un soir que j'y allai de meilleure heure, je le trouvai seul, qui, la tête baissée et ses deux bras dans les fentes de sa robe, s'y promenait, et c'était sa façon lorsqu'il était fort occupé de quelque chose. Il me parla des bruits qui se renforçaient, puis, voulant venir doucement au fait, ajouta qu'on allait jusqu'à parler d'un procès criminel, et me questionna, comme de pure curiosité et comme par le hasard de la conversation, sur les formes dont il me savait assez instruit, parce que c'est celle de pairie. Je lui répondis ce que j'en savais, et lui en citai des exemples. Il se concentra encore davantage, fit quelques tours de cabinet, et moi avec lui, sans proférer tous deux une seule parole, lui regardant toujours à terre, et moi l'examinant de tous mes yeux; puis tout à coup le chancelier s'arrêta, et se tournant à moi comme se réveillant en sursaut : « Mais vous, me dit-il, si cela arrivait, vous êtes pair de France, ils seraient tous nécessairement ajournés et juges puisqu'il les faudrait convoquer tous, vous le seriez aussi, vous êtes ami de M. le duc d'Orléans, je le suppose coupable, comment feriez-vous pour vous tirer de là? — Monsieur, lui dis-je avec un air d'assurance, ne vous y jouez pas, vous vous y casseriez le nez. — Mais, reprit-il encore une fois, je vous dis que je le suppose coupable et en jugement, encore un coup comment feriez-vous? — Comment je ferais? lui dis-je, je n'en serais pas embarrassé. J'irais, car le serment des pairs y est exprès, et la convocation y nécessite. J'écouterais tranquillement en place tout ce qui serait rapporté et opiné avant moi ; mon tour venu de parler, je dirais qu'a-

vant d'entrer dans aucun examen des preuves, il est nécessaire d'établir et de traiter l'état de la question; qu'il s'agit ici d'une conspiration véritable ou supposée de détrôner le roi d'Espagne, et d'usurper sa couronne; que ce fait est un cas le plus grief de crime de lèse-majesté; mais qu'il regarde uniquement le roi et la couronne d'Espagne, en rien celle de France; par conséquent, avant d'aller plus loin, je ne crois pas la cour suffisamment garnie de pairs, dans laquelle je parle, compétente de connaître d'un crime de lèse-majesté totalement étrangère, ni de la dignité de la couronne de livrer un prince que sa naissance en rend capable, et si proche, à aucun tribunal d'Espagne, qui seul pourrait être compétent de connaître d'un crime de lèse-majesté qui regarde uniquement le roi et la couronne d'Espagne. Cela dit, je crois que la compagnie se trouverait surprise et embarrassée, et, s'il y avait débat, je ne serais pas en peine de soutenir mon avis. » Le chancelier fut étonné au dernier point, et après quelques moments de silence en me regardant: « Vous êtes un compère, me dit-il en frappant du pied et souriant en homme soulagé, je n'avais pas pensé à celui-là, et en effet cela a du solide. » Il raisonna encore très-peu de moments avec moi, et me renvoya, ce qu'il n'avait jamais accoutumé à ces heures-là, parce que la journée était faite et n'était plus alors que pour ses amis familiers. Comme je sortais, le premier écuyer y entra.

Je trouvai l'impression que j'avais faite au chancelier si grande que je l'allai sur-le-champ conter à M. le duc d'Orléans qui m'embrassa de bon cœur; je n'ai jamais su ce que le chancelier en fit, mais le lendemain il travailla encore seul avec le roi à l'issue du conseil. Ce fut la dernière fois, et moins de vingt-quatre heures après les bruits changèrent tout d'un coup; il se dit tout bas,

puis tout haut, qu'il n'y aurait point de procès, et aussitôt ils tombèrent.

Le roi se laissa entendre dans des demi-particuliers, pour qu'ils fussent répandus, qu'il avait vu clair dans cette affaire, qu'il était surpris qu'on en eût fait tant de bruit, et qu'il trouvait fort étrange qu'on en tint de si mauvais propos.

Cela fit taire en public, non en particulier, où on s'en entretint encore longtemps. Chacun en crut ce qu'il voulut, selon ses affections et ses idées. Le roi en demeura éloigné de son neveu; et Monseigneur, qui n'en revint jamais, le lui fit sentir non-seulement en toutes occasions, mais jusque dans sa vie ordinaire, d'une façon très-mortifiante. La cour en était témoin à tous moments et voyait le roi sec avec son neveu, et l'air contraint avec lui. Cela ne rapprocha pas le monde de ce prince, dont le malaise et la contrainte, après quelque temps d'une conduite un peu plus mesurée, l'entraîna plus que jamais à Paris par la liberté qu'il ne trouvait point ailleurs, et pour s'y étourdir par la débauche.

Si madame des Ursins fut mortifiée de n'avoir fait que toucher au but qu'elle s'était proposé, madame de Maintenon et ses consorts, mademoiselle Choin et les siens n'en furent pas plus contents, et prirent grand soin de nourrir et de tourner en haine et aux plus fâcheux soupçons l'éloignement du roi et de Monseigneur, et de tenir le monde dans l'opinion que c'était mal faire sa cour que de voir M. le duc d'Orléans; aussi son abandon demeura-t-il le même. Il le sentait, mais, abattu de sa situation avec le roi et Monseigneur, il ne fit pas grand'chose pour se rapprocher le monde, qui néanmoins ne le fuyait plus comme dans le fort de cette affaire et l'incertitude de ce qu'elle deviendrait.

CHAPITRE CCXLII.

Mérite et capacité d'Amelot : tous les ministres menacés. — Singulière consultation du chancelier et de la chancelière avec moi. — Mesures de retraite à la Ferté. — Conversation particulière et curieuse sur ma situation de madame de Saint-Simon avec madame la duchesse de Bourgogne. — Cause de l'éloignement du roi pour moi. — Folle ambition d'O et de sa femme qui me tourne à danger.

C'était, ce semble, le temps des orages à la cour ; il en grondait un qui menaçait tous les ministres. Celui qui fut si près d'accabler M. le duc d'Orléans ne fut pas plutôt passé que l'autre sembla se renouveler.

Le retour d'Amelot, toujours à la veille de partir d'Espagne, parut une bombe en l'air qui les menaçait tous. Il y avait été à la tête de toutes les affaires qu'il avait trouvées dans le plus grand chaos et dans un épuisement étrange ; il gouverna les finances, le commerce, la marine, avec tant d'application et de succès, que malgré le malheur de la guerre il les rétablit dans le plus grand ordre, les augmenta considérablement, acquitta une infinité de choses, régla les troupes, les rendit plus belles, plus choisies, plus nombreuses, les paya exactement, et peu à peu remplit toutes les sortes de magasins. Cela parut une création, et ce qui ne fut pas moins merveilleux, c'est qu'avec une fermeté que rien n'affaiblissait et qui se faisait ponctuellement obéir, il ne laissa pas de

s'acquérir les cœurs de tous les ordres de l'Espagne par ses manières douces, polies, prévenantes, respectueuses, au milieu de ce grand pouvoir, comme sa capacité lui en acquit l'estime, et sa probité la confiance, et cela tout d'une voix, et cependant toujours très-bien, et même en amitié avec la princesse des Ursins.

Cette grande réputation, qui depuis tant d'années dure encore en bénédiction en Espagne, où, douze ans après son retour, tout ce que j'y vis me demanda de ses nouvelles avec empressement, se répandit sur ses louanges, et en étonnement sur ce qu'il n'était pas en première place en France, cette réputation, dis-je, était pleinement connue en notre cour, où on sentait le besoin de ministres d'un mérite aussi éprouvé que le sien. On parla de lui pour les affaires étrangères où il avait si bien réussi dans ses ambassades, et Torcy avait tout à craindre de madame de Maintenon et des jésuites. On en parla pour les finances, qu'il avait rétablies et augmentées. On en parla pour la guerre, parce qu'il n'avait pas moins bien réussi pour les troupes, et en ce cas de donner les finances à Voysin, où sur tous les autres départements, madame de Maintenon voulait avoir celui-là à elle; ainsi Desmarets se crut en l'air fort longtemps, parce que le retour d'Amelot se différait toujours.

Enfin on en parla pour la marine avec plus d'apparence encore par les créations, s'il faut ainsi parler, qu'il avait faites dans celle d'Espagne, qui fut toute formée, rétablie et mise en ordre et en nombre par ses soins, par les connaissances qu'il avait plus particulièrement acquises du commerce par l'administration immédiate de celui des Indes, enfin par la haine générale de Pontchartrain, qui n'avait plus le bouclier de sa femme, et dont le père était personnellement si mal avec madame de Maintenon, l'évêque de Chartres et les jésuites.

Le comte de Toulouse s'était repenti plus d'une fois de ne l'avoir pas perdu lorsqu'il l'avait pu, madame la duchesse de Bourgogne ne le pouvait souffrir, il était abhorré de la marine et de ses propres confrères dans les affaires. Il ne tenait au roi que par l'inquisition de Paris qu'il avait mise sur ce pied-là; encore le secret et les affaires qui tenaient de l'important lui avaient-ils été soufflés par d'Argenson en qui le roi avait toute confiance, et qui s'était acquis l'affection de beaucoup de gens considérables, en soustrayant au roi et à Pontchartrain les aventures de leurs enfants et de leurs proches, qui les auraient perdus si elles avaient été sues. Les meilleurs amis même du chancelier n'étaient rien moins que les siens, et avec toute sa bassesse pour les jésuites et Saint-Sulpice il n'avait pu gagner leur amitié. Dans cet état, son père, qui le connaissait mieux que personne, mais qui ne pouvait faire qu'il ne fût son fils, tremblait pour lui, se voyait aisément entraîné dans sa disgrâce, conséquemment la ruine d'une famille qu'il n'aurait élevée que pour la douleur de la voir périr.

Dans cette anxiété, il me pressa d'un voyage à Pontchartrain où j'allais assez souvent avec eux; et là, sans peur et sans aveuglement, il me fit l'honneur de me consulter dans son cabinet, où il appela la chancelière en tiers. Là, il m'exposa ses craintes et la matière de la consultation sans s'ouvrir, pour me donner lieu de dire plus naturellement ce que je penserais. Il s'agissait de savoir ce qu'il ferait si son fils était chassé, et ce qui était le moins apparent, ce que ferait son fils s'il l'était lui-même, enfin quel parti prendre s'ils l'étaient tous deux.

Au premier cas, mon avis fut qu'il tendît le dos à la disgrâce; qu'il ne heurtât pas le public qui l'aimait lui et l'honorait, mais qui éclaterait de joie d'être délivré

de son fils; qu'il n'augmentât pas le malaise que le roi prenait avec ceux qu'il jugeait mécontents, mais qu'il prît sur lui de l'élargir, et sans abandonner son fils, se réservant entier à le protéger en un autre temps; que glissant sur les motifs de cette disgrâce, il se fît un mérite de la reconnaissance de n'y être pas enveloppé, et persuadât le roi qu'il se trouvait bien traité, favorisé même, d'être, en cette occurrence, conservé entier avec les sceaux dans tous ses conseils, par conséquent dans sa confiance; que cette conduite, à connaître le roi comme nous le connaissions, le remettrait non-seulement au large avec lui, mais lui plairait de façon à espérer de le rapprocher comme avant que madame de Maintenon l'eût éloigné de lui, d'autant plus que le fonds d'estime et de goût était demeuré jusqu'à remarquer souvent la sécheresse dont le chancelier payait la sienne, et jusqu'à s'en être plaint plus d'une fois; qu'outre que cette voie était celle de maintenir sa considération, c'était la seule encore qui lui pût faire espérer le retour de son fils, soit après le roi, par Monseigneur avec qui il était bien et dont il demeurerait ainsi à portée, soit par le roi même, s'il venait à se mécontenter du successeur de son fils, ou que les temps changeassent à l'égard des personnes qui auraient procuré sa disgrâce, toutes choses très-possibles à espérer du cours du temps, des révolutions des cours, de son âge et de sa santé, et auxquelles il fallait renoncer absolument s'il se retirait par la disgrâce de son fils, et consentir à survivre à sa fortune, et, au bien près, à voir ses petits-enfants au même point où lui-même s'était trouvé en naissant.

Le second cas ne me parut pas vraisemblable. Je ne voyais rien de personnel contre lui qui pût aller à lui ôter les sceaux, ni aucun candidat qui en fût suscepti-

ble. Chassant Torcy ou Desmarets pour faire place à Amelot, ni l'un ni l'autre n'étaient assez bien avec le roi et madame de Maintenon pour leur donner cette consolation imaginaire, ni pour que le roi se pût résoudre à retenir vis-à-vis de soi un homme qu'il aurait dépouillé et qui demeurerait outré de l'être; que Voysin, tout nouveau, n'aurait pas besoin de ce surcroît, et que, dès que la pensée n'en était pas venue au roi pour retenir et consoler son ami Chamillart, je ne voyais plus aucun péril à craindre là-dessus. Mais pour couler à fond cette seconde matière, quelque peu apparente qu'elle fût, mon avis fut que son fils ne se jetât pas volontairement lui et ses enfants dans le précipice, mais qu'il demeurât et se conduisît comme je venais de le lui proposer à lui-même en cas de chute de son fils.

Au troisième cas, où, chassés tous deux, il s'agissait de savoir si le chancelier retiendrait ou se démettrait de son office, mon avis fut encore que, même en supposant que, son fils chassé, il se décidât à rendre volontairement les sceaux et à prendre le parti de la retraite, il devait conserver l'office de chancelier. Outre que cette sorte de démission a peu d'exemples, et aucun depuis les derniers siècles, le possesseur n'en peut être dépouillé que par un jugement juridiquement prononcé pour crime. Tant qu'il le conserve, en quelque exil qu'il soit, il demeure le second officier de la couronne, le chef de la justice, et nécessairement en considération assez pour être encore ménagé lui et sa famille. Il est toujours regardé comme pouvant aisément revenir en première place. Rien de si peu stable que les sceaux pour qui n'en a que la garde, dont presque aucun n'est mort sans les avoir perdus; et les perdant, c'est toujours une sorte de nouvelle violence de ne les pas rendre au chancelier. D'ailleurs, quand cela n'arriverait pas de ce règne, il

était plus que moralement sur que cela ne serait différé que jusqu'à l'avénement de Monseigneur à la couronne, qui, l'aimant et l'estimant de tout temps, serait bien aise de le rapprocher, pour avoir sous sa main un chancelier et un ministre de son ancienne habitude et confiance; et ces sortes de retours sont toujours si accompagnés de faveur, que ce nouveau crédit pourrait remettre son fils en place. Enfin j'ajoutai que la démission ne le conduirait qu'à marquer son dépit, ne serait jamais prise pour autre chose, et l'ensevelirait nécessairement dans une retraite profonde et difficile pour un homme marié, puisqu'il n'y avait plus moyen de se montrer sans cette robe, après en avoir été revêtu, ni d'en espérer le retour par une vacance.

Toutefois c'était le goût et le vœu du chancelier qui, après m'avoir écouté, me fit sur tous les trois points agités diverses réflexions et difficultés, qui ne purent me déranger de l'avis que je rapporte sur tous les trois. J'admirai la modestie, la défiance de soi-même, je dirai jusqu'à l'humilité, d'un ancien ministre au plus haut degré de son état, plein d'esprit, de lumière, d'expérience, qui voulait bien consulter un homme de mon âge, et avait la docilité de l'en croire.

Je fus encore plus surpris de la chancelière, qui dans une grande piété ne laissait pas d'aimer le monde et de craindre la solitude jusqu'à l'avouer, et qui, avec un excellent sens, en était fort considérée; fort instruite, et fort capable de donner les meilleurs conseils. Elle ne consulta pas de moins bonne foi que son mari, et ne se récria que sur la retraite assez grande pour être difficile à un homme marié. Elle ne voulut y être comptée pour rien; et par ce dépouillement en faveur de l'honneur, même du seul goût de son mari, acheva de me donner l'idée de la femme forte.

Nous délibérâmes de la sorte plus de deux bonnes heures tous trois, et la résolution conforme à mon avis en fut la conclusion sur tous les trois points. Qui nous eût dit alors que ce serait moi qui chasserais leur fils sans retour, mais en conservant la charge au petit-fils? ce sont de ces révolutions qui semblent incroyables, ajoutons tout pour le prodige, du vivant du père, et sans perdre sa plus tendre amitié. C'est ce qui se trouvera en son temps.

Tandis que je raisonnais des disgrâces et des retraites des autres, il était temps, et plus, d'en venir à la mienne dans la pénible situation où je me trouvais. Le maréchal de Boufflers, qui ne l'ignorait pas, ni à quoi j'en étais avec le maréchal de Montrevel qui lui avait les dernières obligations, avec ce droit sur lui dans la brillante posture où il se trouvait alors, crut bien valoir Chamillart pour finir ces disputes. Je lui donnai carte blanche, je l'instruisis, et c'est ce qui m'arrêta. Montrevel, ravi de me voir destitué de Chamillart, crut après pouvoir tout m'embler : il fit des compliments à Boufflers, et finit par ne vouloir point s'en rapporter à lui ni à personne, ce dont Boufflers demeura extrêmement piqué. Je n'étais pas en temps favorable pour m'exposer à un jugement du roi, ainsi je laissai faire à Montrevel tout ce que bon lui sembla; mais je ne songeai plus à aller en Guienne, et me rabattis à la Ferté, où mon dessein était de passer des années; mais auparavant nous crûmes qu'il était sage de prendre quelques mesures.

Madame de Saint-Simon n'était jamais entrée en rien d'intime avec madame la duchesse de Bourgogne, mais elle en avait toujours été traitée sur un pied d'estime, d'amitié et de distinction. Nous savions même qu'elle la voulait à la place de la duchesse du Lude, si celle-ci âgée et goutteuse venait à manquer, et nous n'en pouvions

même douter. Madame de Saint-Simon eut donc une conversation avec elle dans son cabinet, seule, un matin, pour découvrir par elle la cause de la situation où je me trouvais, et les moyens d'y remédier, si cela était possible, avant que de prendre notre parti prêt à exécuter.

Elle fut reçue personnellement avec toute la bonté et l'intérêt possibles, mais avec une froideur très-marquée à mon égard; elle ne fut pas même difficile à en rendre raison, et de dire à madame de Saint-Simon qu'il lui était beaucoup revenu que j'avais été extrêmement contraire à monseigneur le duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, et que je ne m'étais pas contraint de m'en expliquer. La surprise de madame de Saint-Simon fut d'autant plus grande qu'elle avait su à mesure tout ce qui s'était passé là-dessus par madame de Nogaret, et même par M. de Beauvillier, et qu'il n'était pas possible que monseigneur le duc de Bourgogne ne lui eût dit lui-même combien il était content de moi là-dessus. Mais la princesse était légère, en proie à chacun, et il s'était trouvé d'honnêtes gens qui avaient détruit dans le cours de l'hiver tout ce qui s'était passé dans celui de cette étrange campagne. Je reviendrai à ces bons offices-là dans un moment.

Madame de Saint-Simon se récria, lui rappela ce que je viens de dire; et pour lui faire une impression plus précise, la pria de s'en informer particulièrement à M. de Beauvillier, avec qui elle avait été en si continuelle relation dans le cours de cette longue campagne, et à M. le duc d'Orléans, dont elle était si fort à portée, et avec lequel j'avais été en commerce de lettres continuel pendant le même temps, et si étroit avec lui toujours depuis son retour.

Ces réponses firent impression. La princesse s'ouvrit davantage à mesure que madame de Saint-Simon lui dit

de faits forts et précis là-dessus, et qu'elle lui fit entendre que la cabale de M. de Vendôme, ne pouvant faire pis, pour se venger de ma liberté et de ma force à parler et à agir contre elle, avait semé la fausseté contraire de laquelle toute la cour avait été témoin; que monseigneur le duc de Bourgogne était bien persuadé de la vivacité de ma conduite à cet égard, qui m'avait attiré de dangereux ennemis, et qu'il serait bien douloureux qu'elle fût la seule qui ne le fût pas après avoir vu et su, par madame de Nogaret, l'extrême intérêt que j'avais pris en celui de monseigneur le duc de Bourgogne. La même légèreté qui l'avait aliénée la ramena aisément au souvenir de ce qu'on avait effacé de son esprit, et les suites ont dû nous persuader que ces fausses impressions étaient demeurées à leur tour effacées.

Elle dit ensuite à madame de Saint-Simon que j'avais des ennemis puissants, et en nombre, qui ne perdaient point d'occasions de me nuire; qu'on avait extrêmement grossi au roi mon attachement à ma dignité, et par là cita cette méchanceté de M. le Duc que j'ai rapportée sur les manteaux; qu'on m'accusait de blâmer sans mesure ce qu'il faisait, et de parler mal des affaires; ajoutant que madame de Saint-Simon était bien avec le roi, estimée et considérée, mais qu'il avait conçu une grande opposition pour moi, que le temps seul et ma conduite fort sage et fort réservée pouvaient diminuer; que l'on disait que j'avais beaucoup plus d'esprit, de connaissances et de vues que l'ordinaire des gens, que chacun me craignait et avait attention à moi, qu'on me voyait lié à tous les gens en place, qu'on redoutait que j'y arrivasse moi-même, et qu'on ne pouvait souffrir ma hauteur et ma liberté à m'expliquer sur les gens et sur les choses d'une façon à emporter la pièce, liberté que ma réputation de probité rendait encore plus pesante.

Madame de Saint-Simon la remercia fort d'avoir bien voulu entrer ainsi en matière avec elle, et répliqua fort à propos que, n'y ayant rien d'essentiel à reprendre dans l'essentiel de ma conduite ni dans le courant de ma vie, on m'attaquait par des lieux communs qui, par leur vague, pouvaient convenir à chacun de ceux qu'on voulait perdre ; que tous ces ennemis ne s'étaient montrés que depuis qu'ayant pensé, sans y songer, aller ambassadeur à Rome, on s'était réveillé sur moi pour me couper les ailes ; que d'Antin et madame la Duchesse ne s'y étaient pas épargnés : le premier par la concurrence du même emploi, qu'il avait vainement brigué ; l'autre, en haine de ma hauteur à son égard sur l'affaire de madame de Lussan ; que les Lorrains, mes ennemis depuis l'affaire de M. le Grand et celle de la princesse d'Harcourt, que j'ai racontées et qu'il ne m'avait pas été possible d'éviter, ne cessaient de me nuire ; que les envieux, si communs dans les cours, se joignaient à eux ; et sur l'esprit et le reste parla en femme qui veut donner bonne opinion de son mari. Elle s'étendit ensuite sur ce qui s'était passé sur ce pari célèbre de Lille qui m'avait fait tant de mal, et s'étendit sur l'iniquité de se voir tourner à crime d'avoir des vues justes et des amis qui devraient faire honneur, et d'être si craint lorsqu'on ne pensait à rien, et qu'on ne voulait mal à personne.

La conversation finit par toutes sortes de marques de bonté de madame la duchesse de Bourgogne, de peine de perdre madame de Saint-Simon pour du temps, et d'être attentive à toutes les occasions, par elle et par madame de Maintenon, à me raccommoder avec le roi. Elle parla même si fortement à Blois pour nous faire donner un logement qu'il se détermina pour lui plaire à y faire de son mieux, à ce qu'il dit au duc de Villeroy et à d'autres de nos amis. Madame de Saint-Simon eut la pru-

dence de ne me dire que longtemps depuis tout l'éloignement du roi pour moi que cette conversation lui avait appris, pour ne pas trop fortifier mon dégoût extrême de la cour, que je voulais abandonner pour toujours. Je fus sensible plus qu'à tout à la noirceur de la calomnie sur monseigneur le duc de Bourgogne, et pour cela seul plus affermi à m'éloigner de scélérats si déclarés. Je ne pensai plus qu'à m'en aller à la Ferté.

Je me suis étendu sur cette conversation, parce que rien ne peint mieux le roi et la cour que tout ce qui fut dit à madame de Saint-Simon par madame la duchesse de Bourgogne. Cette crainte et cette aversion si grande du roi pour l'esprit et pour les connaissances au-dessus du commun, que, faute de mieux, on m'en fit un crime qui, en toute occasion, se renouvela auprès de lui, me firent plus de mal que des choses qui eussent été véritablement mauvaises et dangereuses. Jusqu'à la réputation de probité me nuisit auprès de lui, par le tour qu'on y sut donner; et ceux qui le connaissaient bien et qui me voulaient perdre sans avoir de quoi, ne trouvèrent pour cela que des louanges exagérées d'esprit et de connaissances, et de poids donné par la probité à des discours pesants. L'amitié pour moi et la confiance des principaux ministres et des seigneurs les plus distingués et les plus considérés, les plus avant dans la confiance du roi, devinrent un autre démérite auprès de lui, tellement que tout ce qui devait lui plaire comme ce dernier article, et lui donner bonne opinion comme tous ces autres, voilà ce qui fit son éloignement le plus grand.

Qui encore, en premier ordre, lui soufflait ce poison? MM. du Maine et d'Antin, les deux hommes de sa cour qui avaient le plus d'esprit, d'application et de vues, et qui passaient pour tels : d'Antin, on a vu pourquoi; M. du Maine était l'âme de la cabale de Vendôme et ne

me pardonnait pas mon attachement pour monseigneur le duc de Bourgogne. Lui et d'Antin avaient séduit Blois et Nyert dont le père, comme je l'ai raconté, devait sa fortune au mien, qui me rendirent tous les mauvais offices qu'ils purent, et en toutes les façons, sans l'avoir jamais mérité d'eux. M. et madame du Maine n'avaient pas oublié les vains efforts qu'ils avaient prodigués pour m'attirer chez eux, et dès lors me craignirent pour leur rang. De là le crime auprès du roi d'être attaché à ma dignité; de là la haine de madame de Maintenon, qui fut ma plus constante et ma plus dangereuse ennemie.

Madame la duchesse de Bourgogne, qui nous le voulut cacher, coula, dans ce qu'elle dit à madame de Saint-Simon, qu'elle tâcherait, par elle-même et par madame de Maintenon, de profiter de toutes les occasions de me raccommoder avec le roi. Elle savait mieux qu'elle ne disait, et que madame de Maintenon y était le plus grand obstacle. Chamillart le trouva tel, lorsqu'au commencement du mariage de sa dernière fille et de notre amitié, il me trouva mal avec le roi pour avoir quitté le service, et m'y voulut raccommoder et me remettre des voyages de Marly. Il en eut jusqu'à des disputes fortes, et souvent redoublées, avec madame de Maintenon, avec qui alors il était dans l'entière intimité, et ce ne fut qu'avec beaucoup de temps et de peine qu'il vint à bout, non de la changer à mon égard, mais d'obtenir d'elle qu'elle ne s'opposerait plus à Marly, et qu'elle cesserait de me nuire. Je l'ai su de Chamillart même, qui ne voulut jamais s'en laisser entendre du vivant du roi, même depuis sa disgrâce, de peur, à ce qu'il me dit depuis, de me dégoûter trop, et d'exposer ma colère à me faire plus de mal encore avec elle. Je m'étais bien douté qu'elle ne m'était pas favorable, je ne savais pourquoi au juste, quoique je me défiasse de M. du Maine,

qui toutefois ne se lassait jamais de m'accabler de politesses, même recherchées; mais, pour la haine, je la sus que lorsque, après la mort du roi, Chamillart me demanda ce que j'avais fait à cette fée, pourquoi elle me haïssait tant, et me conta ce que je viens de dire.

Pour madame la duchesse de Bourgogne, je fus redevable des impressions dont madame de Saint-Simon la fit revenir à M. et à madame d'O. On a vu quels ils étaient. Le mari avait conservé la confiance du roi, et ses entrées privées, de l'éducation du comte de Toulouse. Son hypocrisie étudiée, la protection du duc de Beauvillier, dupe achevée par sa charité ignorante, lui acquirent une importance, une sorte de considération, et le tout à l'épreuve de sa campagne de mer et de celle de terre dont j'ai parlé. Il était créature de madame de Maintenon, sa femme encore davantage, et si commode à madame la duchesse de Bourgogne qu'elle l'avait réduite dans sa dépendance à force de services de confiance. Ces gens-là avaient oublié leur état, et le prodige de leur fortune les avait aveuglés.

Le gouverneur du dernier fruit du plus scandaleux double adultère osa imaginer de s'en faire un échelon pour se faire gouverneur de l'héritier futur de la couronne. Dévoué à M. du Maine plus encore qu'au comte de Toulouse, parce qu'il en espéra davantage, et protégé de madame de Maintenon, lui et sa femme, et tous deux tenant aux plus intimes de la cour par les deux voies les plus opposées, ils comptèrent s'assurer cette grande place en écartant ceux qui pouvaient y atteindre; et j'ai su depuis très-certainement que, m'ayant regardé comme un compétiteur dangereux, et par le duc de Beauvillier et par mes autres amis considérables, et par moi-même, ils avaient travaillé à me saper, et pour cela avaient persuadé cette horrible calomnie à madame la

chesse de Bourgogne. Jamais je n'avais pensé à une
ce qui ne devait être remplie que dans cinq ans ; mais
champignons de fortune prenaient leurs mesures de
n. Ils en sont néanmoins demeurés à celle qu'ils
raient faite, que leur ambition leur rendit enfin amère;
tous deux ont vieilli et sont morts dans le mépris et
douleur : le mari sans avoir pu dépasser la grand'croix
Saint-Louis, et n'ayant plus d'administration chez le
mte de Toulouse; et la femme est morte abandonnée
tout le monde, dans un grenier de l'hôtel de Tou-
use, devenue suivante de madame de Gondrin, dame
u palais sous sa conduite avec elle, et remariée après
n comte de Toulouse.

CHAPITRE CCXLIII.

Changements en Espagne. — Amelot refusé d'une grandesse : sa fille arrive à Paris : il est perdu. — Le cardinal de Médicis rend son chapeau et épouse une Gonzague Guastalla. — Mort de la duchesse de Créqui. — Mort et caractère de Lamoignon, président à mortier. — Mort de Ricousse et de Villeras. — Mort du fils unique du duc d'Albe. — Listenois, chevalier de la Toison-d'Or. — Changements parmi les intendants. — Madame de Mantoue à Vincennes : ses prétentions, ses tentatives : elle voit le roi et Monseigneur en particulier, et est réduite à l'état de simple particulière.

Madame des Ursins fit beaucoup de changements dans les conseils d'Espagne pour montrer des précautions et des suites de ses découvertes. Le conseil du cabinet, autrement la junte, fut composé de don Fr. Ronquillo, qu'elle avait fait gouverneur du conseil de Castille ; des ducs de Veragua et de Medina-Sidonia : le premier absolument dans sa dépendance, l'autre grand écuyer, chevalier du Saint-Esprit, nullement à craindre, mais personnage du nom duquel elle se voulut parer et fort attaché au roi qui l'aimait ; du comte de Frigilliana, père du marquis d'Aguilar, que j'ai fait connaître, et qu'il fallait bien récompenser de s'être dévoué à elle, et en sa personne, son fils d'avoir arrêté Flotte ; du marquis de Bedmar, homme doux, qui devait tout à la France, et à qui elle donna la guerre qu'elle ôta au duc de Saint-

lean. Amelot en était toujours, qui à vrai dire leur laissait la broutille ou les choses résolues, et faisait tout, ou seul, ou avec la princesse des Ursins. Cette nouvelle forme fut encore un prétexte de le garder en Espagne quelque temps.

Lorsqu'il arriva enfin, les bruits et les frayeurs se renouvelèrent, quoique les ministres ne se fussent pas oubliés à faciliter les délais de son retour, et à les employer de leur mieux à se parer de ce qu'ils en craignaient. Lui-même aussi put y donner lieu, peu assuré d'embler en France une des places du ministère toutes remplies, et hors de portée, par son état d'homme de robe, des grandes récompenses d'Espagne où il avait si dignement servi. Il leur entra dans l'esprit, à lui et à madame des Ursins, de faire le mariage de sa fille avec Chalais, fils du frère du premier mari de madame des Ursins, dont elle avait toujours aimé les proches et celui-ci qu'elle avait fait venir auprès d'elle, et en faveur de ce mariage de récompenser Amelot d'une grandesse pour son gendre. La difficulté ne fut pas en Espagne dont ils disposaient tous deux, et tout leur persuadait avec raison qu'ils n'en trouveraient pas en France du côté du roi, qui par toutes ses dépêches marquait tant de satisfaction d'Amelot qui méprisait les dignités, et à qui ce consentement ne coûtait rien et tenait lieu d'une grande récompense. Leur surprise ne fut pas médiocre lorsqu'ils y en trouvèrent, et telles qu'ils ne purent les vaincre.

Pendant cette sorte de combat dont madame des Ursins, avertie peut-être en secret par madame de Maintenon, se tint fort à quartier, Amelot arriva à Paris et à la cour. Sa réception y fut brillante, mais néanmoins sans voir le roi en particulier que quelques instants. Il alla voir les ministres. Le chancelier, pour début, lui

dit : « Monsieur, nous n'avons, tous tant que nous sommes, qu'à nous bien tenir; et vous qu'à désirer que quelqu'un tombe. Sûrement vous auriez sa place; mais dépêchez-vous d'enfoncer la porte du cabinet, car je vous avertis que si vous vous laissez refroidir vous n'y reviendrez plus. » Il disait très-vrai et en bon connaisseur.

Amelot parla au roi du mariage de sa fille et de la grandesse; il fut civilement éconduit. Quelques jours après, il revint à la charge, et le fut encore. Il en fut outré, et de n'avoir point eu d'audience particulière sur les affaires d'Espagne. Il ne se put empêcher de laisser voir son mécontentement, et cependant les ministres se rassurèrent.

Amelot se crut perdu et n'oublia rien dans sa surprise pour en pénétrer la cause. On n'avait pu l'attaquer sur la capacité, ni sur l'intégrité, ni sur aucune partie de l'exercice de ses emplois, mais on persuada au roi qu'il était janséniste. Dire et persuader en ce genre était même chose, et presque toujours le mal était devenu incurable avant que celui qui en était attaqué en eût la première notion : c'est ce qui arriva à Amelot. A la fin, il apprit de quoi il s'agissait, et n'en fut guère en peine, parce que jamais il n'avait donné lieu à ce soupçon. Mais quand il voulut s'en purger, il trouva si bien toutes les portes fermées qu'il en demeura perdu, et réduit au simple emploi de conseiller d'état, et confondu avec les manteaux, après avoir régné en effet en Espagne, et fait trembler ici longtemps tous les ministres. Il dit souvent depuis au chancelier qu'il n'avait que trop senti la justesse de son avis. Je n'ai point su qui lui enfonça ce poignard dans le sein, mais après tant de violents orages, le calme revint à la cour, dès qu'on n'y craignit plus Amelot.

Cette même fille, dont il s'était flatté de se défaire moyennant une grandesse, épousa depuis M. de Tavannes, lieutenant général en Bourgogne, frère de l'archevêque de Rouen, et nous verrons Chalais fait grand, sans chausse-pied, et malgré le roi. Amelot ne laissa pourtant pas à la fin de tirer parole du roi de la première charge de président à mortier pour son fils, tant il parut honteux de ne rien faire pour lui.

En ce même temps, la reine d'Espagne accoucha d'un fils qui ne vécut pas.

Le cardinal de Médicis, dont j'ai parlé à l'occasion du passage de Philippe V à Naples et en Lombardie, pressé par le grand-duc, son frère, remit son chapeau et conclut son mariage avec une Guastalla-Gonzague. Ils prévoyaient ce qui leur est arrivé, le fils aîné du grand duc était mort sans enfants d'une sœur de madame la dauphine de Bavière. Il ne lui en restait plus qu'un, brouillé, comme lui, avec sa femme Saxe-Lawenbourg, sœur de la veuve du prince Louis de Bade, mère de la duchesse d'Orléans depuis, et grand'mère de M. le duc de Chartres, toutes deux dernières de cette grande et première maison d'Allemagne, où depuis plusieurs années elle s'était retirée chez elle, comme avait fait madame la grande duchesse en France. Le grand duc son fils, et son frère étaient les seuls Médicis de la branche ducale. Celle d'Ottaïano, leur aînée, mais séparée longtemps avant l'oppression des Florentins, était établie à Naples, toujours mal avec les grands ducs. Le père et le fils, hors d'espérance d'enfants, voulurent tenter que le cardinal en eût qui n'avait aucun ordre, mais qui avait cinquante ans. Son mariage fut heureux, mais stérile.

La duchesse de Créqui ne survécut pas longtemps le duc de la Trémoille son gendre; si connue par sa beauté, par sa vertu, par la fameuse affaire des Corses de la

garde du pape qui tirèrent sur elle et sur M. de Créqui, ambassadeur à Rome, et pour avoir été dame d'honneur de la reine. On disait d'elle que son mari la montait à la cour tous les matins comme une horloge. Elle succéda à la duchesse de Richelieu que madame de Maintenon fit passer par confiance à madame la Dauphine, à son mariage, et madame de Créqui fut dame d'honneur jusqu'à la mort de la reine. Depuis qu'elle fut veuve, elle alla rarement à la cour, et mena une vie très-pieuse et très-retirée. C'était une femme d'une grande douceur, et qui conserva toujours beaucoup de considération. Elle était Saint-Gelais, comme je l'ai expliqué ailleurs.

Lamoignon, président à mortier, après avoir été longtemps avocat général, mourut en même temps. Il était fils aîné du premier président Lamoignon, et frère du trop fameux Basville, intendant de Languedoc. Mais Basville était à lui, où il avait tant qu'il pouvait force seigneurs de la cour, quelques jours pendant les vacances, et toujours le célèbre père Bourdaloue. C'était un homme enivré de la cour, de la faveur du grand et brillant monde, qui se voulait mêler de tous les mariages et de tous les testaments, et qui, comme à tout Lamoignon, il ne se fallait fier que de bonne sorte. Il avait cédé sa charge à son fils, que le fils de celui-là possède encore, qui, en tout, ont bien moins valu même que celui dont il s'agit ici.

Ricous mourut aussi, qui avait été envoyé en Bavière. C'était un homme d'esprit, de valeur, de ressource, estimé, et qui avait beaucoup d'amis qui lui faisaient grand honneur. En même temps mourut Villeras, sous-introducteur des ambassadeurs, fort honnête homme et modeste, savant, qui leur plaisait à tous, et dont on se servait à toutes les commissions délicates à leur égard.

Il s'était fait fort estimer, et voyait gens fort au-dessus de son état, par un mérite digne d'être remarqué. Son père était secrétaire du président de Mesmes, et mort chez lui, où Villeras logea aussi toute sa vie.

Le duc d'Albe perdit son fils unique qui avait sept ou huit ans. Il le faisait appeler le connétable de Navarre, dignité héréditaire dans sa maison, vaine et réduite au seul nom comme celles de connétable et d'amirante de Castille; mais ces deux-ci ont la grandesse que l'autre prétendait, et qu'elle n'a eue que de Philippe V, lorsqu'il envoya le duc d'Albe ambassadeur en France. Tous les vœux et les dévotions singulières que fit la duchesse d'Albe pour obtenir la guérison de son fils surprirent fort ici, jusqu'à lui faire prendre des reliques en poudre par la bouche et par lavement. Enfin il mourut, et son corps fut renvoyé en Espagne, en habit de cordelier, autre dévotion espagnole. Ils furent fort affligés, surtout la duchesse d'Albe, avec des éclats étranges. Le roi leur envoya faire compliment, et les fils de France et toute la cour y fut.

Madame de Mailly, qui n'avait pas donné grand'chose à madame de Listenois en mariage, fit en sorte, par madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, de faire donner la Toison à Listenois son gendre, malgré la belle équipée dont j'ai parlé et dont elle avait été la dupe. Son nom était Bauffremont, gens de qualité distingués de Bourgogne, dont plusieurs autrefois avaient eu ce même ordre. Leur père, dont j'ai parlé ailleurs, ne l'avait point; et, bien qu'élevé auprès de Charles II, avait suivi le sort de la Franche-Comté où il avait beaucoup de biens, et était mort en France, assez jeune, ayant un régiment de dragons. Cette Toison parut assez sauvage, non pour la naissance, mais par toutes autres raisons.

Je remarquerai ici un changement qui se fit de quelques intendants, parce que quelques-uns de ceux-là ont fait parler d'eux depuis. Bouville, conseiller d'état, beau-frère de Desmarets, voulut revenir d'Orléans. Il avait acquis à la porte de Vernon un petit lieu appelé Bisy-en-Belle-Vue, qu'il avait bâti et accommodé en bourgeois qu'il était, et dont Bellisle, depuis son échange dont il sera parlé en son lieu, a fait une habitation digne en tout d'un fils de France. Ribeyre, conseillé d'état estimé, obtint que Labourdonnaye, son gendre, vint de Bordeaux à Orléans; et on envoya à Bordeaux Courson, fils de Basville, qui, dans le manége des blés dont j'ai parlé, se fit presque assommer à Rouen, et à diverses reprises, où il n'osait plus se montrer, et où ce qu'il fit depuis à Bordeaux fait soupçonner qu'il ne s'y oublia pas. Il avait la dureté et la hauteur de son père, mais il n'en avait que cela; ignorant, paresseux, brutal à l'excès. Il causa tant de désordre qu'il fallut y envoyer M. de Luxembourg, gouverneur de la province, ami de Voysin, et l'y tenir longtemps, qui fit évader Courson, qui sans lui eût été assommé. Richebourg le releva à Rouen où il réussit fort mal, et se fit enfin révoquer. Le fils de Mansart le fut aussi de Moulins. C'était un débauché qui ne savait et ne faisait rien, et qui pour vivre à l'abri de ses créanciers se fit gendarme. On envoya à sa place Turgot, gendre de Pelletier de Sousi, que son crédit avait mis et soutenu longtemps à Metz, mais si lourde tête qu'il l'en fallut ôter; et pour contenter son beau-père, lui donner de petites intendances, d'où à la fin il fut révoqué. Son fils ne lui a pas ressemblé. Il est devenu conseiller d'état, après avoir montré onze ans son intégrité et sa capacité dans la place de prévôt des marchands, où il a fait de belles et bonnes choses, et où il a été fort regretté. On rappela aussi de Caen le fils de

Foucault, conseiller d'état, qui lui avait succédé dans cette intendance, où il fit toutes les sottises et les folies imaginables. Il s'appelait Magny, et fit bien des sortes de personnages dans la suite, et un enfin qui le bannit du royaume, et dont il sera parlé en son temps. On voit ainsi un échantillon des intendants mis en place d'insulter et de ruiner les provinces, sans esprit, sans aucun sens, sans capacité, et moins encore d'expérience, mis et maintenus par crédit. La Briffe, fils du feu procureur général, alla réparer les désordres de Magny, et est mort longues années depuis conseiller d'état et intendant de Bourgogne, extrêmement considéré pour sa capacité, sa bonté et son intégrité. Phélypeaux, conseiller d'état et frère du chancelier, attaqué d'apoplexie, quitta l'intendance de Paris, que le chancelier fit donner à Bignon, intendant des finances, fils de sa sœur, avec parole de la première place de conseiller d'état, quoique ses deux frères le fussent déjà, et de vendre alors sa charge d'intendant des finances à Bercy, gendre de Desmarets. C'est ce Bignon dont la femme était l'amie la plus intime de mademoiselle Choin, et lui aussi.

Il faut ajouter ici que l'abbé Languet eut aussi une petite abbaye, premier pas de sa fortune. C'était un bien bas et petit compagnon en ce temps-là, que j'ai vu, aumônier de madame la duchesse de Bourgogne, attendre souvent et longtemps dans l'antichambre de ses dames, et y faire force courbettes. C'est cet archevêque de Sens qui a tant fait parler de lui depuis par ses violences, ses calomnies, ses fausses citations, ses tronquements de passages, et les gros ouvrages adoptés et donnés sous son nom en faveur de la bulle *Unigenitus*, ce qui a fait sa fortune, mais l'a laissé inconsolable que tant et de si étranges personnages qu'il a faits, même sa *Marie-Alacoque*, ne lui aient pas procuré le chapeau qu'il a brigué toute sa

vie, et qu'il a cru tenir plus d'une fois. Ce personnage se retrouvera dans la suite.

Madame de Mantoue, ennuyée de son couvent de Pont-à-Mousson, peu amusée de quelques tours à Lunéville sous la tutelle de sa sœur de Vaudemont et de la grandeur de la souveraine du pays, se flatta qu'il était temps de la venir faire elle-même sur le théâtre de Paris et de la cour, dont elle tirait de grosses pensions. Sa mère ne le désirait pas moins qu'elle. Elle comptait sur son crédit auprès de madame de Maintenon, sur l'amitié si marquée de madame de Maintenon pour madame de Dangeau, dont le fils avait épousé la fille unique de madame de Pompadour, sa sœur, depuis le mariage de sa fille, et qui, outre leur union, serait intéressée à la relever, et sur la facilité si ordinaire en ce pays-ci pour les prétentions et les chimères. Elle ne comptait pas moins sur l'appui de M. de Vaudemont et de ses nièces, par conséquent sur Monseigneur. Le retour fut donc résolu.

Sous prétexte du besoin de prendre l'air et du lait, madame d'Elbœuf obtint que sa fille s'établît à Vincennes, et qu'on y meublât pour elle l'appartement qu'y occupait autrefois Monsieur, quand la cour y était, et des chambres pour le domestique dont ce château, depuis tant d'années entièrement vide, ne manquait pas. Ce début d'un si grand air nourrit leurs espérances.

Madame de Mantoue arriva à Vincennes avec le dessein de se former un rang pareil à celui des petites-filles de France, c'est-à-dire de ne donner la main ni de fauteuil à qui que ce fût, ni aucun pas de conduite. La maréchale de Bellefonds, depuis longues années retirée dans ce château, dont son mari et ses enfants avaient été et se trouvaient encore gouverneurs et capitaines, et qui vivait dans une grande piété et une grande séparation du

monde, y fut attrapée. Elle alla voir la duchesse de Mantoue, et fut si étourdie de se voir présenter un pliant qu'elle se mit dessus, mais, quelques moments après, revenue à soi, elle s'en alla et n'y remit pas le pied davantage. Madame de Pompadour n'osa s'adresser à des femmes titrées, mais y en mena d'autres tant qu'elle put, dont le concours pourtant s'arrêta brusquement, et laissa madame de Mantoue livrée à son domestique nombreux d'abord, mais qui se raccourcit bientôt faute de vivres.

Pendant tout cela, madame d'Elbœuf négociait le traitement de sa fille, et ne réussit à rien. Madame de Maintenon, comme je l'ai quelquefois remarqué, avait des fantaisies, et des hauts et bas pour ses mieux aimés. Madame d'Elbœuf ne se rencontra pas alors dans la bonne veine.

Par une merveille, le roi, pour cette fois, ne se rendit pas facile aux prétentions. M. de Mantoue était mort et n'avait point de successeur. Ses états étaient et demeurèrent occupés par l'empereur. Le souvenir du mariage fait malgré ses défenses était encore présent, et celui de toutes les tentatives et de tous les artificieux manéges de M. de Vaudemont pour les siennes. Il ne voulut donner aucun pied à madame de Mantoue à la cour, pour éviter les importunités de ses prétentions, et il régla qu'elle viendrait vêtue comme pour Marly le voir chez madame de Maintenon, où se trouverait aussi madame la duchesse de Bourgogne, et la visite faite, s'en retournerait tout court à Vincennes. Cela se passa de la sorte. Elle arriva à heure précise avec madame d'Elbœuf à Versailles, elles entrèrent chez madame de Maintenon. Le roi y était déjà. Elles n'y demeurèrent que fort peu de moments, le roi debout, et qui ne baisa pas madame de Mantoue, ce qui parut extraordinaire. Elle se retira par le grand cabinet à la suite de madame la duchesse

de Bourgogne qui l'y embrassa, où monseig
de Bourgogne et M. le duc de Berry se trou
ne s'assit point; et en moins d'un quart d'
fut congédiée et s'en alla tout de suite avec
Vincennes, sans avoir pu voir madame de Ma
particulier.

Quelques jours après, elles allèrent voir Mo
à Meudon, et arrivèrent comme il sortait de d
seigneurs ses fils et madame la duchesse de B
étaient dans sa petite galerie du château neuf.
Il les y reçut sans les faire asseoir, sans leur
poser à manger, ni à boire, ni aucun jeu,
nade; une demi-heure au plus termina une
sèche, et la mère et la fille, qui ne revit Meu
vie, s'en retournèrent à Vincennes fort décon
ces deux réceptions.

La princesse de Montauban, qui s'était fort
la protection de madame d'Elbœuf, se laissa p
ensuite d'aller à Vincennes. Ce fut la seule fem
qui y alla, apparemment pour y en exciter d'au
pour faciliter à madame de Mantoue de baisser
quement d'un cran. Elle prit, comme par hasa
pliant qui se trouva derrière elle, sans affecter d
et en donna un à madame de Montauban; mai
gentillesse ne tenta personne.

Madame d'Elbœuf, difficile à rebuter, tenta a
siége à dos pour sa fille chez madame la duch
Bourgogne. Les femmes et les veuves de vrais sou
réels et existants, dont les ministres sont reconnu
çus dans les cours et les assemblées de l'Europe p
négociations et les traités, ont eu constamment un
à dos, une seule fois, au cercle de la reine, après q
jamais qu'un tabouret, et parmi tous les autres sans di
tinction et sans différence des d chesses. La duchesse d

ut reçue avec
. la main sans
r madame de
sans qu'il fût
ar sa sœur bâ-
t quelques de-
es femmes ti-
ans affectation
ur laissant les
honnêtement.
niers essais lui
de se l'attirer
la mode alors,
ssez de dignité
os. Ainsi fondit
d rang de sou-
t été choisi sur
prétendre leur
dame la grande
r grandement à
ne bonne mai-
re, et de plus,
bsistances dans
nt tout, et Des-
ses besoins de-
lemment, qu'il
squ'elle venait

ectacle, se re-
en plus d'avoir
e, aux empres-
tout ce que le
a faire consen-
, mariée de sa

sa vie, madame de Mantoue voulut du moins dominer dans Paris, et s'y former un rang à son gré. Elle parut d'abord aux spectacles avec sa mère, toutes deux réduites à s'y faire suivre par madame de Pompadour, qui que ce soit n'ayant voulu tâter de leur compagnie; elles y firent vider une loge à de petites bourgeoises, dont le petit état couvrait l'affront et empêcha le monde de crier.

La première aventure qui lui arriva, outre celles des fiacres, fut à la seconde porte du Palais-Royal, avec M. et madame de Montbazon, qui étaient seuls ensemble dans leur carrosse à deux chevaux, que celui de madame de Mantoue voulut faire reculer avec hauteur. Sur la résistance, madame d'Elbœuf, qui était avec sa fille, envoya un gentilhomme dire à M. de Montbazon que c'était madame de Mantoue qui le priait de reculer. M. de Montbazon répondit que, s'il était seul, il le ferait avec grand plaisir, mais qu'il était avec madame de Montbazon, et qu'il ne savait pas que madame de Mantoue eût aucun droit sur elle. Un moment après le même gentilhomme revint lui dire que madame de Mantoue ne cédait qu'à l'électeur de Bavière qui était lors à Paris, car je raconte ceci tout de suite pour n'avoir plus à revenir là-dessus, et qu'il vît donc ce qu'il voulait faire. M. de Montbazon répondit sagement que c'était à sa maîtresse à voir si elle voulait livrer combat, parce qu'il n'était pas résolu à reculer, qu'il avait beaucoup de respect pour mesdames d'Elbœuf et de Mantoue, mais nulle disposition à leur céder aucun rang. Là-dessus, chamaillis entre les cochers, et quelques injures; madame d'Elbœuf, la tête à la portière, criant qu'on fît reculer, et M. de Montbazon qu'il allait mettre pied à terre, et donner cent coups à quiconque oserait approcher. Enfin, à la faveur de la largeur de la route, et aux dépens des petites

boutiques le long des murs, les deux carrosses passèrent en se frôlant, et finirent la ridicule aventure.

Au partir de là, M. et madame de Montbazon allèrent se consulter à l'hôtel de Bouillon, qui, en pareil cas, avait autrefois appris à vivre à madame d'Hanovre, comme je l'ai raconté, et de là à Versailles, où M. de Bouillon rendit compte au roi le lendemain matin de ce qui était arrivé à son gendre et à sa fille. Plusieurs ducs l'appuyèrent. Tout Versailles et tout Paris se leva contre madame de Mantoue et madame d'Elbœuf, qui avaient fort crié qu'elles demanderaient justice au roi.

Comme on était dans l'attente de ce qui en arriverait, madame de Mantoue entra chez madame de Lislebonne comme madame la grande duchesse en allait sortir. Les gens de madame de Mantoue voulurent faire ranger ceux de madame la grande duchesse, et parmi ce débat, madame de Mantoue descendit de carrosse, trouva vis-à-vis d'elle madame la grande duchesse prête à monter dans le sien, qui se retirait de la bagarre, et à qui madame de Mantoue essaya de gagner le dessus. Cette insolence était complète. Jamais duc de Mantoue n'avait rien disputé au grand duc, et d'une petite-fille de France à madame de Mantoue la distance était encore tout autre; aussi fut-elle bien relevée, et contribua-t-elle fort à la réduction de tant de folies à raison. Madame de Mantoue ne fit pas la moindre civilité à madame la grande duchesse sur ce qu'il se passait; mais vingt-quatre heures après, elle eut ordre d'aller demander pardon à madame la grande duchesse, qui, amie de madame de Lislebonne, passa la chose doucement.

Madame d'Elbœuf fit écrire sa fille sur l'aventure de M. de Montbazon à Torcy, comme ministre des affaires étrangères. Elle n'eut point de réponse. Elle écrivit une seconde fois longuement et fort hautement. Torcy en

rendit compte une seconde fois, et porta la lettre au conseil ; elle y fut moquée et trouvée très-ridicule. Torcy eut ordre de lui conseiller d'abandonner cette affaire, dont elle ne tirerait aucune raison, et de ne se pas commettre à s'en faire de nouvelles. La mortification fut si publique et si sensible qu'elle corrigea enfin madame de Mantoue de tout hasarder, et la persuada aussi d'abandonner ses projets pour éviter de nouveaux dégoûts. Elle comprit qu'ils ne se pouvaient soutenir destitués des protections dont elle s'était flattée, et qu'elle et sa mère étaient trop faibles pour en faire réussir aucun.

Elle se résolut donc à renoncer à la cour où on ne voulait point d'elle, et à des prétentions qui la renfermaient chez elle dans la solitude et l'ennui. Elle prit maison à Paris, envoya complimenter toutes les dames un peu considérables, dans l'espérance de les engager à la première visite. Voyant que la tentative ne réussissait pas, elle fit répandre tant qu'elle put qu'elle ne savait sur quoi fondé qu'on lui croyait des prétentions chimériques, qu'elle désirait qu'on fût persuadé qu'elle ne voulait pas vivre autrement que si elle était encore fille, qu'elle était offensée qu'on s'imaginât autre chose, qu'elle comptait être si attentive à toutes sortes de devoirs et de politesses qu'on ne pourrait s'empêcher de l'aimer, et de vouloir vivre avec elle. Telle fut son amende honorable au public, après tant de tentatives inutiles de force et d'adresse.

Les choses ainsi préparées, elle la fit en personne, elle se mit à faire des visites sans plus en attendre de premières, et dans un seul carrosse à deux chevaux comme tout le monde. Elle accabla de civilités et de caresses les dames qu'elle trouva, et redoubla même une seconde visite à quelques-unes avant d'en avoir reçu d'elles. La duchesse de Lauzun fut de ce dernier nombre, qui, bien

sûre de son fait, la fut voir ensuite. Elle fut reçue avec des remercîments infinis, eut un fauteuil, la main sans équivoque; et en sortant fut conduite par madame de Mantoue à travers trois pièces entières, sans qu'il fût possible de l'en empêcher, et au degré par sa sœur bâtarde qui lui servait de dame d'honneur, et quelques demoiselles. Elle en usa ainsi avec toutes les femmes titrées; et pour les autres elle les reçut sans affectation sur rien, avec une grande politesse, leur laissant les fauteuils à l'abandon, et les conduisant honnêtement.

Une conduite si différente de ses premiers essais lui réconcilia bientôt le monde. Elle acheva de se l'attirer par un grand jeu de lansquenet fort à la mode alors, qu'elle tint avec beaucoup d'égards, et assez de dignité pour qu'il ne s'y passa rien de mal-à-propos. Ainsi fondit tout à coup en un brelan public ce grand rang de souveraine, dont le modèle le plus juste avait été choisi sur celui des petites-filles de France, et sans prétendre leur céder, comme on l'a vu à l'égard de madame la grande duchesse; et à tous les projets de figurer grandement à la cour, succédèrent les soins de se faire une bonne maison dans Paris. La chute fut grande et amère, et de plus, souvent accompagnée d'embarras de subsistances dans un temps où celles des armées absorbaient tout, et Desmarets ne se mettant pas fort en peine de ses besoins depuis qu'elle lui eut dit, un peu imprudemment, qu'il pouvait juger qu'ils étaient grands, puisqu'elle venait elle-même les lui exposer.

La duchesse de Lesdiguières, à ce spectacle, se remercia de nouveau, et s'applaudit de plus en plus d'avoir résisté aux persécutions du duc de Mantoue, aux empressements extrêmes de M. le Prince, et à tout ce que le roi voulut bien faire de démarches pour la faire consentir à l'épouser, quoiqu'il soit à croire que, mariée de sa

main et par obéissance, et n'ayant pas dans la tête les chimères que l'autre étala d'abord, elle eût été tout autrement traitée. Madame de Mantoue ne vit et n'ouït parler d'aucune princesse du sang, ni Madame, ni madame la duchesse d'Orléans.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey-Dupre, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

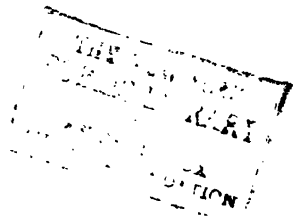

Gabriel Nicolas

de la Reynie

Fav. et Impr. F.g S.t Jacques 9, Paris

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

RÉDIGÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XIV.

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CCXLIV.

Désordres de cherté et du pain. — Boufflers apaise deux tumultes et devient dépositaire de l'autorité du roi à Paris : sa rare modestie.

La cherté de toutes choses, et du pain surtout, avait causé de fréquentes émotions dans toutes les différentes parties du royaume. Paris s'en était souvent senti; et quoiqu'on eût fait demeurer près d'une moitié plus qu'à l'ordinaire du régiment des gardes, pour la garde des marchés et des lieux suspects, cette précaution n'avait pas empêché force désordres, en plusieurs desquels Argenson courut risque de la vie.

Monseigneur, venant et retournant de l'Opéra, avait été plus d'une fois assailli par la populace et par des femmes en grand nombre, criant du pain, jusque-là qu'il en avait eu peur au milieu de ses gardes, qui ne les osaient dissiper de peur de pis. Il s'en était tiré en faisant jeter de l'argent et promettant merveilles; mais

comme elles ne suivirent pas, il n'osait plus venir à Paris.

Le roi en entendit lui-même d'assez fortes, de ses fenêtres, du peuple de Versailles qui criait dans les rues. Les discours étaient hardis et fréquents, et les plaintes vives et fort peu mesurées contre le gouvernement, et même contre sa personne, par les rues et par les places, jusqu'à s'exhorter les uns les autres à n'être plus si endurants, et qu'il ne leur pouvait arriver pis que ce qu'ils souffraient, et de mourir de faim.

Pour amuser ce peuple, on employa les fainéants et les pauvres à raser une assez grosse butte de terre *qui* était demeurée sur le boulevard, entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin; et on y distribuait par ordre *du* mauvais pain aux travailleurs pour tout salaire, et en petite quantité à chacun.

Il arriva que, le mardi matin 20 août, le pain manqua pour un grand nombre. Une femme entre autres cria fort haut, ce qui en excita d'autres. Les archers préposés à cette distribution menacèrent la femme, elle n'en cria que plus fort; les archers la saisirent et la mirent indiscrètement à un carcan voisin. En un moment tout l'atelier accourut, arracha le carcan, courut les rues, pilla les boulangers et les pâtissiers. De main en main les boutiques se fermèrent. Le désordre grossit et gagna les rues de proche en proche sans faire mal à personne, mais criant du pain, et en prenant partout.

Le maréchal de Boufflers, qui ne pensait à rien moins, était allé ce matin-là chez Bérenger son notaire, dans ce voisinage. Surpris de l'effroi qu'il y trouva, et en apprenant la cause, il voulut aller lui-même tâcher de l'apaiser, malgré tout ce que le duc de Gramont, qu'il trouva chez le même notaire, put lui dire pour l'en détourner, et qui l'y voyant résolu alla avec lui. A cent

as de chez ce notaire, ils rencontrèrent le maréchal l'Huxelles dans son carrosse, qu'ils arrêtèrent pour lui lemander des nouvelles, parce qu'il venait du côté de 'émotion. Il leur dit que ce n'était plus rien, les voulut empêcher de passer outre, et pour lui, gagna pays en homme qui n'aimait pas le bruit et être fourré parmi ce désordre. Le maréchal et son beau-père continuèrent d'aller, trouvant, à mesure qu'ils avançaient, une grande épouvante, et qu'on leur criait des fenêtres de retourner, et qu'ils se feraient assommer.

Arrivés au haut de la rue Saint-Denis, la foule et le tumulte firent juger au maréchal de Boufflers qu'il était temps de mettre pied à terre. Il s'avança ainsi à pied avec le duc de Gramont parmi ce peuple infini et furieux, à qui le maréchal demanda ce que c'était, pourquoi tout ce bruit, promettant du pain, et leur parlant de son mieux avec douceur et fermeté, leur remontrant que ce n'était pas là comme il en fallait demander. Il fut écouté, il y eut des cris à plusieurs reprises de Vive M. le maréchal de Boufflers, qui s'avançait toujours parmi la foule et lui parlait de son mieux. Il marcha ainsi avec le duc de Gramont le long de la rue aux Ours, et dans les rues voisines, jusqu'au plus fort de cette espèce de sédition. Le peuple le pria de représenter au roi sa misère et de lui obtenir du pain. Il le promit, et sur sa parole, tout s'apaisa et se dissipa, avec des remercîments et de nouvelles acclamations de Vive M. le maréchal de Boufflers. Ce fut un véritable service.

Argenson y marchait avec des détachements des régiments des gardes françaises et suisses, et sans le maréchal il y aurait eu du sang de répandu qui aurait peut-être porté les choses fort loin. On faisait même déjà monter à cheval les mousquetaires.

A peine le maréchal était-il rentré chez lui à la Place-

Royale avec son beau-père, qu'il fut averti que la sédition était encore bien plus grande au faubourg Saint-Antoine. Il y courut aussitôt avec le duc de Gramont, et l'apaisa comme il avait fait l'autre. Il revint après chez lui manger un morceau, et s'en alla à Versailles. Il ne voulut que sa chaise de poste, un laquais derrière et personne avec lui à cheval jusqu'au Cours, affectant de traverser tout Paris de la sorte. A peine fut-il sorti de chez lui a la Place-Royale, que le peuple des rues et les gens des boutiques se mirent à crier qu'il eût pitié d'eux, qu'il leur fît donner du pain; et toujours : Vive M. le maréchal de Boufflers! Il fut conduit ainsi jusqu'au quai du Louvre.

En arrivant à Versailles, il alla droit chez madame de Maintenon, où il la trouva avec le roi, tous deux bien en peine. Il rendit compte de ce qui l'amenait et reçut de grands remercîments. Le roi lui offrit le commandement de Paris, troupes, bourgeoisie, police, etc., et le pressa de l'accepter; mais le généreux maréchal préféra à cet honneur le rétablissement des choses dans leur ordre naturel. Il dit au roi que Paris avait un gouverneur auquel il ne déroberait pas les fonctions qui lui appartenaient, qu'il était honteux qu'il ne lui en restât pas une, et que le lieutenant de police et le prévôt des marchands les eussent toutes emblées et partagées, jusque sur les troupes, et engagea le roi, dans ces moments de crainte, de les rendre au duc de Tresmes, qui les avait si bien perdues, ainsi que ses derniers prédécesseurs, qu'il lui fallut expédier une patente nouvelle pour lui rendre son autorité.

Il fut donc enjoint aux troupes et aux bourgeois de ne recevoir d'ordres que du gouverneur, et de lui obéir en tout et partout; à d'Argenson, lieutenant de police, et à Bignon, prévôt des marchands, de lui rendre compte

le tout et lui être soumis en tout, ainsi que tous les différents corps de la ville.

Le duc de Tresmes fut envoyé à Paris y exercer ce pouvoir, mais avec ordre de ne rien faire sans le maréchal de Boufflers, à l'obéissance duquel Argenson, Bignon, la bourgeoisie et les troupes furent aussi soumis, mais par des ordres verbaux; et le maréchal fut aussi renvoyé demeurer à Paris. Sa modestie lui donna une nouvelle gloire. Il renvoya tout au duc de Tresmes, au nom et par l'ordre duquel tout se fit, et chez qui il allait pour les délibérations qu'il ne voulut presque jamais souffrir chez lui. Maître et tuteur en effet du duc de Tresmes, et le vrai commandant, il s'en disait au plus l'aide de camp, et en usait de même.

Aussitôt après on pourvut bien soigneusement au pain, Paris fut rempli de patrouilles, peut-être un peu trop, mais qui réussirent si bien qu'on n'entendit pas depuis le moindre bruit. Le duc de Tresmes et le maréchal de Boufflers qui lui laissait jusqu'au scrupule l'honneur et l'apparence de tout, allaient de temps en temps rendre compte au roi eux-mêmes, mais sans découcher de Paris, puis rarement, jusqu'à ce qu'il ne fût plus question de rien.

La considération de Boufflers, rehaussée de la modestie la plus simple, était alors à son comble : maître dans Paris, modérateur des affaires de la guerre, influant sur toutes les affaires à la cour. Mais la durée de ce brillant ne fut pas longue, et finit par ce qui la devait rendre et plus solide et plus durable. On verra bientôt Voysin et Tresmes affranchis de sa tutelle, Voysin devenir le maître et l'instrument de tout, Argenson et Bignon reprendre toutes les usurpations de leurs places, et celle de gouverneur de Paris anéantie comme elle l'était auparavant ces mouvements de Paris.

CHAPITRE CCXLV.

Campagne d'Espagne : faute de Besons à qui le roi ne permet pas d'accepter la Toison. — Campagne de Roussillon. — Campagne de Savoie. — Campagne de Flandre. — Artagnan s'empare de Warneton. — Tournay assiégé, Surville dedans. — La ville rendue. — Voyage bizarre de Ravignan à la cour. — Citadelle de Tournay rendue, la garnison prisonnière; Mesgrigny se donne aux ennemis et en conserve le gouvernement : Surville perdu pour toujours. — Calomnie sur Chamillart. — Digne conduite de Beauveau, évêque de Tournay. — Boufflers s'offre d'aller seconder Villars sans commandement : remercié, puis accepté. — Conduite des deux maréchaux ensemble. — Le roi Jacques d'Angleterre. — Mons fort mal pourvu. — L'électeur de Bavière à Compiègne.

Besons, sorti enfin de ses quartiers, avait reçu quatre différents contre-ordres. Ces incertitudes n'affermirent pas un homme naturellement timide, et qui mourait toujours de peur de déplaire et de ne réussir pas; aussi manqua-t-il la plus belle occasion du monde de défaire les ennemis au passage de la Sègre. Il fut pressé d'en profiter, il le voulut, puis il n'osa; la fin de tout cela fut qu'il ramena ses troupes en France. L'armée de l'archiduc qui fut au moment d'être perdue, la Sègre à moitié passée par ces contre-temps, en sut profiter. Notre cour blâma fort Besons d'avoir été si exact à ses ordres, quoique très-précis. Celle d'Espagne, outrée sur le récit de ses officiers généraux, prit un parti d'éclat. Phi-

lippe V partit brusquement pour son armée, mais il marcha à trop petites journées. La reine l'accompagna les trois premières, et retourna régente à Madrid. Besons paya de respects, d'obéissance et de raisons, laissant faire le roi, mais lui représentant les inconvénients qui se vérifièrent exactement tous par l'expérience.

Le roi d'Espagne, qui avait été fort approuvé de notre cour d'avoir pris le commandement lui-même, s'adoucit sur Besons jusqu'à lui vouloir donner la Toison dans la vue des besoins; mais le roi ne voulut pas lui permettre de l'accepter. De Bay qui la portait valait moins que lui s'il se peut pour la naissance, et on la vit donner depuis encore plus bassement.

Le roi d'Espagne, fâché de se voir hors de portée de rétablir les choses et de réparer ce qui avait été manqué, quitta l'armée au bout de trois semaines, et retourna à Madrid plus vite qu'il n'en était venu. Besons mit ordre à la subsistance et aux quartiers des vingt-six bataillons qu'il devait laisser en Espagne sous Asfeld, et repassa les Pyrénées avec le reste de ses troupes.

Telle fut la dernière campagne des Français en Espagne, puisque celles qui y étaient restées rentrèrent en France avant l'ouverture de la campagne suivante, et mirent ainsi d'accord les deux cabales après tant de bruit pour et contre leur retour. Il fut funeste à l'Espagne et peu utile à la France, fruit d'un genre de gouvernement tel que celui que nous éprouvions depuis plusieurs années, et qui, sans un miracle tout-à-fait étranger, eût perdu ce royaume sans aucunes ressources.

En Roussillon, l'objet est trop petit pour s'arrêter à des détails. Le duc de Noailles, avec le peu qu'il y avait, eut affaire à moins encore. Il battit deux fois les ennemis, qu'il surprit dans des quartiers, et ces légers succès retentirent fort à Versailles.

Berwick, sur la défensive, n'eut pas grand'chose à faire en Dauphiné. Le duc de Savoie s'y remua tard et mollement. Il était fort mécontent de l'empereur sur des fiefs de l'empire de son voisinage, que le feu empereur lui avait promis, et que celui-ci ne voulut pas lui donner. D'autres discussions de quartiers et de subsistances de troupes achevèrent de les brouiller, tellement que M. de Savoie ne se soucia pas de profiter des avantages solides qu'il s'était préparés dans la campagne précédente pour celle-ci. Elle se passa en bagatelles, qui auraient pu aisément devenir utiles, et avoir des suites heureuses, par l'adresse du duc de Berwick, si le manque de vivres ne l'eût arrêté tout court. Il ne laissa pas de battre Reybender, général des troupes de Savoie, qui, avec trois mille hommes, voulut, le 28 août, attaquer auprès de Briançon une maison appelée *la Vachette*, que Dillon avait retranchée. Dillon les fit attaquer de droite et de gauche par des piquets et quelques compagnies de grenadiers, leur tua sept cents hommes et rechassa le reste dans la montagne.

La Flandre, dès l'ouverture de la campagne, fut l'objet principal, pour ne pas dire l'unique, de toute l'attention et de toutes les inquiétudes, et le fut jusqu'à la fin de la campagne. Le prince Eugène et le duc de Marlborough, joints ensemble, continuaient leurs vastes desseins et dédaignaient de les cacher. Leurs amas prodigieux annonçaient des siéges. Dirai-je que notre faiblesse les désirait, et que nous ne comptions sur notre armée que pour la conserver?

Il est pourtant vrai qu'Artagnan, détaché avec huit bataillons de l'armée et quatre de la garnison d'Ypres, commandés pour le joindre au rendez-vous, enleva Warneton fort aisément, où les ennemis avaient mis seize cents hommes avec quelques munitions, dans le dessein

de le fortifier. Ces seize cents hommes se rendirent à discrétion, commandés par un brigadier et quarante-cinq officiers. Le maréchal de Villars eut encore un autre petit avantage à un fourrage; mais c'étaient des bagatelles.

L'orage se forma sur Tournay, comme je l'ai déjà dit, où Surville commandait, et Mesgrigny aussi, lieutenant général et gouverneur particulier de la citadelle, avec les troupes dont j'ai fait mention. La tranchée fut ouverte la nuit du 7 au 8 août. Le maréchal de Villars laissa former ce siége et ne fit aucune contenance de s'y opposer, content de subsister et de tenir force propos. Il faut dire aussi que le pain lui était fourni peu régulièrement, que l'argent n'y arrivait que peu à peu et par de très-petites sommes, et que tout y était à craindre de la désertion et du découragement. Surville ne tint que vingt jours et battit la chamade le 28 juillet au soir. Il envoya le chevalier de Rais au roi, qu'il trouva à Marly, et à qui il dit que la garnison n'était que de quatre mille cinq cents hommes, réduite alors à trois mille hommes pour entrer dans la citadelle, qu'il y avait des brèches de trente toises aux trois attaques, que l'ouvrage à cornes des sept fontaines avait été emporté avec le bastion voisin et le réduit de l'ouvrage, et que l'assaut s'allait donner par les trois attaques à la fois. On attendait mieux que cela d'un homme si fraîchement remis à flot par la générosité du maréchal de Boufflers, et qui avait été témoin de si près de sa défense dans Lille.

Le chevalier de Rais apprît que les ennemis avaient toujours attaqué la citadelle par un côté en même temps que la ville, que la capitulation portait qu'ils ne la pourraient pas attaquer par la ville, et il assura qu'il y avait dedans quantité de munitions de guerre, pour trois mois de farines, quelques vaches et cinq cents moutons. Il y avait

aussi six cents invalides, dont la moitié peu en état de bien servir.

Le chevalier de Rais était arrivé à Marly le jeudi 1er août. Le mardi 6, on fut extrêmement surpris d'y voir Ravignan entrer, mené par Voysin, chez madame de Maintenon où était le roi, et où quelques moments après le maréchal de Boufflers fut appelé. Un envoi aussi bizarre excita une grande curiosité. Le désir et le besoin persuadaient qu'il pouvait être question de paix, d'autant qu'il transpira assez promptement que, depuis la capitulation de la ville, Surville était festoyé par les vainqueurs, et qu'ils ne devaient faire aucune hostilité jusqu'au retour de Ravignan, fixé au 8 au soir. Enfin on sut le mystère.

Les ennemis proposaient une suspension d'armes limitée à un temps raisonnablement estimé que la citadelle pourrait se défendre, qui au bout de ce temps convenu se rendrait sans être attaquée, et que cependant les deux armées subsisteraient, à une certaine distance l'une de l'autre et de la place, sans aucun acte d'hostilité. La proposition parut aussi étrange que nouvelle; et on fut étonné que Ravignan, homme de sens et qui avait acquis de l'honneur dans Lille, où il avait été fait maréchal-de-camp, se fût chargé de la venir faire. Une suspension d'armes sans vues de paix, un temps marqué pour rendre une place sans qu'elle fût attaquée, parurent des choses inouïes, un désir des ennemis de ménager leur peine, leur argent, leurs fourrages, auquel on ne crut pas devoir consentir, avec le mépris de notre armée qui, par cette proposition, n'était pas estimée en état ni en volonté de rien tenter pour le secours. Surville fut fort blâmé de l'avoir écoutée, et Ravignan de l'avoir apportée, qui fut renvoyé sur-le-champ avec le refus.

On crut que la réputation de la place avait été le mo-

tif d'une proposition si extraordinaire. Mesgrigny, le premier ingénieur après Vauban, quoique inférieur en tout, avait bâti cette citadelle à plaisir, et comme pour lui, parce qu'il en était gouverneur. C'était une des places de toutes celles que le roi a faites des meilleures et des plus régulièrement bâties, avec des souterrains excellents partout, et qui surprenaient par leur hauteur et leur étendue; contre-minée sous tous les ouvrages et jusque sous les courtines, ce qui bien manié allonge fort un siége, déconcerte les assaillants qui ne savent où asseoir le pied, et rebute fort le soldat. Rien n'était mieux fondé que la réputation de cette place, rien ne lui fut si inutile que toutes ces admirables précautions pour la conserver, ou pour la vendre du moins chèrement.

Elle capitula le 2 septembre, sans avoir essuyé aucun coup de main. Cela parut un prodige inconcevable. Un autre qui ne le fut pas moins, c'est que Mesgrigny qui avait quatre-vingts ans, et qui de tout le siége de la ville et de la citadelle ne sortit presque point de sa chambre, n'eut pas honte de déshonorer sa vieillesse en se donnant aux ennemis, qui donnèrent le gouvernement de la ville au comte d'Albemarle, et conservèrent celui de la citadelle à ce malheureux vieillard, qui avait aidé le maréchal de Boufflers à la défense de Namur, et qui en avait été fait lieutenant général.

Surville vint saluer le roi, et n'en fut pas mal reçu, autre surprise; mais ce que lui devait coûter une si molle défense, et en un temps où il était si important d'amuser longtemps les ennemis devant la place, si on ne la pouvait sauver, il le reçut de son indiscrétion qui l'avait déjà coulé à fond une fois. Il avait mangé plusieurs fois avec le prince Eugène et le duc de Marlborough, entre les deux siéges et après la dernière capitulation. On y parla du maréchal de Villars, qui prétendit

y avoir été maltraité, et que Surville, ou complaisant ou en pointe de vin, ne l'avait pas ménagé. Surville aussi était blessé contre le maréchal de n'avoir pas fait la moindre démonstration pour son secours, en sorte que les plaintes furent vives de part et d'autre. Surville pourtant, ne se sentant pas le plus fort, voulut capituler, mais il trouva un homme aisé à prendre le montant, et qui, plein de sa fortune, ne pardonnait point.

Outre ce point de Villars, on répandit que les deux généraux ennemis parlèrent à Surville, et à table, des dernières conditions de paix qui firent rompre Torcy à La Haye, et qu'ils dirent qu'on n'aurait jamais osé proposer au roi de procurer lui-même, par la force, la destitution du roi d'Espagne, comme une chose qui était contre la nature et contre toute bienséance, si un de ses principaux ministres, désignant Chamillart, et dont le nom enfin leur échappa, ne leur en eût donné la hardiesse, en écrivant au duc de Marlborough, qui en avait encore la lettre, que dès qu'il ne s'agirait que du retour du roi d'Espagne, cet article n'arrêterait point la paix, et qu'il ne craignait pas, en l'avançant de la sorte, d'être désavoué du roi.

Ce propos fit grand bruit et fut extrêmement relevé par les ennemis du malheureux ex-ministre. Je lui demandai depuis si cela avait quelque fondement. Il m'assura que longtemps avant de sortir de place, il ne s'était plus mêlé de la paix, et que pour cette lettre rien n'était plus faux ni plus absurde. Cela ne laissa pas d'exciter contre lui des murmures désagréables. Pour Surville, il demeura perdu sans retour. Il s'enterra chez lui, en Picardie, fort mal à son aise d'ailleurs, et on ne le vit presque plus.

Beauvau, qui de Bayonne avait passé à l'évêché de Tournay, fit merveille de sa personne pendant le siége,

et de sa bourse autant et plus qu'elle se pût étendre. Il offrit même à Surville de prendre l'argenterie des églises. Il n'imita pas M. de Fréjus, il refusa nettement de chanter le *Te Deum*, dont il fut pressé avec toutes les caresses possibles, encore plus de prêter serment, et partit le matin du jour du *Te Deum*, et avant l'heure de le chanter. Le roi le reçut très-bien, et l'entretint seul trois quarts d'heure. C'est le même qu'il fit archevêque de Toulouse, qui passa après à Narbonne, et qui eut l'ordre avec son frère à la grande promotion de M. le Duc, en 1724. Le rare est qu'il fut beaucoup mieux traité sur les choses de la religion par le duc de Marlborough que par le prince Eugène.

On avait été surpris que les ennemis eussent préféré de s'attacher à ce grand siége, à tâcher de pénétrer du côté de la mer. Villars, à la vérité, s'était avantageusement posté à l'ouverture de la campagne pour les en empêcher; mais il n'aurait pu parer les diverses façons de le tourner, et au pis aller, s'ils eussent voulu, de le forcer à un combat. Les uns jugèrent que, plus soigneux de s'avancer solidement et commodément, par les facilités que leur apporteraient ces grandes conquêtes, que de se hâter de pénétrer en se laissant des derrières contraignants, ils avaient préféré les grands siéges pour se porter plus sûrement et plus durablement en avant. D'autres, plus flatteurs et plus occupés de faire leur cour que des raisonnements justes, prétendaient que les Hollandais, qu'on s'opiniâtrait à se vouloir figurer désireux de la paix, s'étaient opposés aux desseins du côté de la mer, et avaient emporté celui de Tournay, pour amuser le temps de la campagne par quelque chose d'utile et de spécieux, mais moins dangereux pour la France, écouler ainsi l'été jusqu'au temps de remettre les négociations sur le tapis, que le poids des dépenses pourrait rendre

plus faciles de la part de l'empereur et de l'Angleterre. On s'endormait ainsi à la cour sur ces idées trompeuses ; elle tâchait de les inspirer aux différentes parties de l'état, moins soigneuse des affaires que de fermer les bouches par persuasion ou par terreur. Le roi s'expliquait souvent sur ce qu'il appelait les discoureurs ; et on devenait coupable d'un crime sensible, quelque bonne intention qu'on eût en parlant, sitôt qu'on s'écartait un peu de la fadeur de la *Gazette de France*, et de celle des bas courtisans.

Sur la fin du siége de la citadelle de Tournay, Boufflers sentit l'étrange poids des affaires de Flandre ; et s'inquiéta de ce qu'un seul homme en était chargé, qui, mis hors de combat par maladie ou par quelque autre accident, ne pourrait être remplacé à l'instant, et dans des circonstances si pressantes et si critiques. Pénétré de ce danger, il en parla au roi, lui dit qu'il voyait que tout se disposait à une bataille, lui représenta le péril de son armée, si par un accident arrivé à Villars elle tombait dans une anarchie dans des moments si décisifs. Tout de suite il s'offrit de l'aller seconder, d'oublier tout pour lui obéir, n'être que son soulagement, et rien dans l'armée que par lui, et à portée seulement de le suppléer en cas d'accident à sa personne.

Pour comprendre la grandeur de ce trait, digne de ces Romains les plus illustres des temps de la plus pure vertu de leur république, je m'arrêterai ici un moment. Boufflers, au comble des honneurs, de la gloire, de la confiance, n'avait qu'à demeurer en repos, à jouir d'un état si radieux, avec une santé qui ne lui avait pas permis de commander l'armée. Il était parvenu, avec réputation, à être chevalier de l'Ordre et de la Toison-d'Or, colonel, puis capitaine des gardes, et avait justement sur le cœur d'avoir été forcé de quitter la première charge

pour l'autre. Maréchal de France, duc et pair, gouverneur de Flandre avec la survivance pour son fils, maître et modérateur de Paris, avec les entrées de premier gentilhomme de la chambre, la privance et la confiance du roi et de madame de Maintenon, et la tutelle du ministre de la guerre, la gloire qu'il avait acquise forçait l'esprit à applaudir à une si grande fortune ; sa générosité, son désintéressement, sa modestie, engageaient les cœurs à s'y complaire. Très-bien avec Monseigneur et avec monseigneur le duc de Bourgogne, il n'y avait princes du sang, même bâtards, ministres, ni seigneurs qui ne fussent obligés de compter avec lui ; et lui, au delà des grâces, des honneurs, des récompenses et de toute espèce de lustre, il s'offrait d'aller compter avec un homme avantageux, tout personnel, jaloux de tout, sans principe, accoutumé à tout gain, à usurper la réputation d'autrui, à faire siens les conseils et les actions heureuses, et à jeter aux autres tout mauvais succès et ses propres fautes. Le comble est que Boufflers ne l'ignorait pas, qu'il connaissait l'impudence de sa hardiesse, l'art de ses discours, le faible pour lui du roi et de madame de Maintenon, et que c'était sous un tel homme, son cadet à la guerre de si loin, maréchal de France près de dix ans après lui, et dans son propre gouvernement où il venait de défendre Lille, qu'il allait se mettre à sa merci pour le bien de l'état, et exposer une réputation si grande, si pure, si justement acquise, à la certitude de l'envie, et à l'incertitude des succès, même dans la main d'un autre.

Boufflers vit tout cela, il le sentit dans toute son étendue, mais tout disparut devant lui à la lueur du bien de l'état. Il pressa le roi ; et le roi qui n'en voyait pas tant, bien moins encore la magnanimité d'une pareille offre,

le loua, le remercia, et ne crut pas en avoir besoin, sans en sentir le prix.

Dix ou douze jours après, Boufflers n'y pensant plus, le roi fit des réflexions, l'envoya chercher et le fit entrer par les derrières. Ce fut pour lui dire qu'il lui ferait plaisir d'aller en son armée de Flandre, en la manière qu'il le lui avait offert. Le maréchal, qui pour la première fois de sa vie se trouvait attaqué d'une goutte douloureuse, et qui avait eu peine à se traîner jusque dans le cabinet du roi, lui réitéra tout ce qu'il lui avait dit la première fois sur la conduite qu'il se proposait de garder religieusement avec Villars, prit ses derniers ordres, s'en alla à Paris, et partit le lendemain lundi, 2 septembre, pour aller trouver le maréchal de Villars, c'est-à-dire le jour même que la citadelle de Tournay se rendit. On fut vingt-quatre heures à le savoir parti sans en deviner la cause. L'affolement de la paix était à un point qu'on crut qu'il était allé moins pour la négocier que pour la conclure.

La surprise ne fut pas moins grande à l'armée, où il fut annoncé par un courrier, dépêché exprès douze ou quinze heures avant son arrivée. La même contagion saisit aussi l'armée, elle n'imagina que la paix.

Villars le reçut avec un air de joie et de respect, le pourvut de chevaux et de domestiques, et lui communiqua d'abord tous ses projets. Boufflers fut avec peine tiré de sa voiture, tant la goutte s'était augmentée, qui néanmoins ne le tint pas longtemps dans sa chambre. Villars voulut recevoir le mot de lui, au moins qu'il le donnât. Après bien des compliments, ils le firent donner par le lieutenant général de jour, à qui de concert ils expliquèrent l'ordre à donner à l'armée, et depuis Villars donna toujours le mot et l'ordre, et Boufflers ne fit plus

la façon de vouloir le recevoir de lui. Le concert et l'intelligence furent parfaits entre eux : l'un avec des manières de confiance et des égards toujours poussés au respect; l'autre sans cesse soigneux d'admirer, de tout faire valoir, de tout déférer, et, s'il avait quelque avis à ajouter, ou quelque observation à présenter, c'était toujours avec les ménagements d'un subalterne honoré de la confiance de son supérieur; du reste appliqué à éviter et à refuser les hommages de l'armée, qui se portaient tous vers lui, à ne se mêler immédiatement de rien, à ne se charger de quoi que ce fût, et à n'être rien qu'auprès du maréchal de Villars, et encore tête à tête, et avec toutes les mesures qui viennent d'être rapportées, dont il ne se départit jamais.

De cette conduite réciproque, personne ne put juger de ce que Villars pensa de se voir tomber tout à coup un tel second, qu'il n'avait point demandé, s'il en fut peiné, s'il s'en trouva contraint, si dans l'angoisse des affaires il fut bien aise d'être doublé, si la vanité satisfaite de conserver le généralat dans son entier, en présence d'un maître à tous égards, lui rendit cette présence agréable. En un mot rien ne s'en put démêler.

Quoi qu'il en fût, ces deux généraux n'en firent qu'un seul. Boufflers, fidèle à sa résolution, en garde contre l'air de censeur, donna dans tout ce que Villars voulut, sans y former la moindre résistance, et avec une bonne grâce qui dut l'élargir.

L'armée ennemie marcha vers Mons incontinent après la prise de la citadelle de Tournay. Villars rappela tous les corps qu'il avait détachés; et le roi d'Angleterre, qui sous l'incognito et le nom de chevalier de Saint-Georges, faisait la campagne, volontaire comme l'année précédente, accourut avec un reste de fièvre et sans consulter ses forces. Il avait été obligé de s'éloigner un peu de

l'armée par une fièvre violente; mais il ne voulut pas consulter sa santé ni sa faiblesse en des moments si précieux à la guerre.

Il y avait dans Mons peu de troupes et peu de vivres. L'électeur de Bavière en sortit, s'arrêta peu à Maubeuge, s'en alla à Compiègne.

La garnison de la citadelle de Tournay, quoique prisonnière de guerre, fut conduite à Condé. Les ennemis lui laissèrent ses armes et son bagage, et firent à Surville la galanterie de deux pièces de canon. Elle était encore de trois mille hommes, et destinée pour échange de leurs prisonniers faits à Warneton et ailleurs. Surville et Ravignan eurent leur liberté, mais à condition que, si nous faisions des prisonniers de leur grade, on leur en rendrait deux sans échange.

CHAPITRE CCXLVI.

Campagne d'Allemagne. — Projet sur la Franche-Comté, conspiration dans cette province découverte. — Mercy défait par du Bourg : sa cassette, etc., prise. — Du Bourg chevalier de l'ordre. — Cassette de Mercy. — Voyage plus que suspect de Vaudemont et de mademoiselle de Lislebonne. — Procédures et leurs suites. — Courte réflexion sur la conduite de nos rois et de la maison de Lorraine. — Pièce importante de la cassette de Mercy.

Ce qui termina de bonne heure la campagne du Rhin est trop important pour ne pas couper celle de Flandre, afin de rapporter cet événement dans son ordre.

Rien de plus insipide que cette campagne jusqu'à la mi-août. Les armées, séparées par le Rhin, se contentaient de subsister. Harcourt laissa Saint-Frémont à Haguenau garder nos lignes de Lauterbourg, et passa le Rhin, les premiers jours d'août, sur un pont qu'il dressa à Altenheim, pour faire subsister ses troupes aux dépens de l'ennemi, qui s'était toujours tenu tranquille jusqu'alors derrière ses lignes de Dourlach, et qui se contenta, sur le passage du duc d'Harcourt, de garnir les gorges des montagnes pour l'empêcher de pénétrer. Le duc d'Hanovre, celui qui fut fait électeur et qui a succédé à la reine Anne à la couronne d'Angleterre, père de celui qui y règne aujourd'hui, devait commander l'armée impériale. Il n'y arriva que vers le 15 août. Il fit aussitôt passer le Rhin à son armée qu'il mena camper auprès de

Landau, sur quoi M. d'Harcourt repassa le Rhin sur le pont de Strasbourg, et se mit derrière ses lignes.

Il se mûrissait cependant un dessein vaste, conçu ou pour le moins nourri en Lorraine, comme la suite de la découverte ne permet pas d'en douter, qui n'allait à rien moins qu'à porter l'état par terre par le côté le moins soupçonné.

Madame de Lislebonne avait une belle et grande terre à l'extrémité de la Franche-Comté. Dans cette terre se tramait par le bailli, par des curés et par les officiers de madame de Lislebonne, une conspiration qui, sous ces chefs, se répandit dans la province, y entraîna beaucoup de gens principaux des trois ordres, et gagna des membres du parlement de Besançon. Les mesures étaient prises pour égorger la garnison de cette place, s'en rendre maître, en faire autant de quelques autres, et faire révolter la province en faveur de l'empereur, comme étant un fief et un domaine ancien de l'empire. Le voisinage si proche de la Suisse et du Rhin, qui se traversait aisément en de petits bateaux qu'on appelle des *védelins*, facilitait le commerce entre les impériaux et les conspirateurs ; et les gens de madame de Lislebonne faisaient toutes les allées et venues.

Un perruquier, dont le grand-père avait servi utilement à la seconde conquête de la Franche-Comté, fut sondé, puis admis dans le complot. Il en avertit le Guerchois, qui de l'intendance d'Alençon avait passé à celle de Besançon, mon ami très-particulier, comme on l'a vu ailleurs, et de qui j'ai su ce que je rapporte. Le Guerchois l'écouta, et lui ordonna de continuer avec les conspirateurs pour être en état de savoir et de l'avertir, ce qu'il exécuta avec beaucoup d'esprit, de sens et d'adresse.

Par cette voie le Guerchois sut qu'il y avait dans la

conspiration de trois sortes de gens : les uns, en petit nombre, voyaient les officiers principaux que l'empereur y employait, venus exprès et cachés aux bords du Rhin, de l'autre côté, et ceux qui les voyaient par les védelins savaient tout et menaient véritablement l'affaire; les autres, instruits par les premiers, mais avec réserve et précaution, s'employaient à engager tout ce qu'ils pouvaient de gens dans cette affaire, distribuaient les libelles et les commissions de l'empereur, ils étaient l'âme de l'intrigue et les conducteurs dans l'intérieur de la province; les derniers enfin étaient des gens qui, par désespoir des impôts et de la domination française, s'étaient laissé gagner, et qui étaient en très-grand nombre.

Le Guerchois voulut encore davantage, et y fut également bien servi par le perruquier. Il s'insinua si avant auprès du bailli de madame de Lislebonne et du curé de la paroisse où demeurait ce bailli, qu'ils l'abouchèrent de là le Rhin avec un général de l'empereur, et chez eux avec les principaux chefs de leur intelligence et de toute l'affaire dans la province. Il apprit d'eux qu'un gros corps de troupes de l'empereur devait tenter, à force de diligence, d'entrer en Franche-Comté, et tout risquer pour y pénétrer s'il rencontrait des troupes françaises qui s'y opposassent.

Instruit de la sorte, le Guerchois, qui en avait déjà communiqué au comte de Gramont, lieutenant général, qui, quoique de la province, y commandait et était fort fidèle, crut qu'il n'y avait point de temps à perdre; et ils dépêchèrent un courrier au duc d'Harcourt et un autre au roi, sans qu'on s'en aperçût à Besançon, où ils prirent doucement et sagement leurs mesures.

Les choses en étaient là, lorsqu'un gros détachement de l'armée de l'empereur se mit à remonter le Rhin par l'autre côté, pour joindre un autre corps arrivé en même

temps de Hongrie et mené par Mercy, qui donna jalousie au duc d'Harcourt qu'ils ne voulussent faire le siége d'Huningue, tandis que le gros de l'armée impériale, sous le duc d'Hanovre, s'approchait des lignes de Lauterbourg, et faisait contenance de les vouloir attaquer.

Harcourt avait laissé le comte du Bourg dans la Haute-Alsace, avec dix escadrons et quelques bataillons, qui cependant était inquiété par le duc d'Hanovre, dont le grand projet était l'exécution du dessein sur la Franche-Comté, mais avec celui de tomber sur les lignes de Lauterbourg, si d'Harcourt les dégarnissait trop en faveur du secours de la Haute-Alsace. Parmi ces manéges de guerre, Harcourt, profitant du long détour que les impériaux détachés de leur armée ne pouvaient éviter pour tomber par le Haut-Rhin où ils en voulaient, et averti par le courrier de Franche-Comté, se tint en apparente inquiétude sur ses lignes; et dès qu'il vit le détachement impérial déterminé, par ses marches forcées dont il était bien informé, il envoya huit escadrons et cinq ou six bataillons à du Bourg, avec ordre de combattre les ennemis, fort ou faible, sitôt qu'il pourrait les joindre.

Pendant ces mesures, Mercy, avec ce qu'il avait amené de Hongrie, traversa le Rhin à Rhinfeltz, et un coin du territoire des Suisses avec l'air de le violer, tandis que le détachement impérial se préparait à jeter un pont à Neubourg, pour y passer aussi le Rhin, à peu près vis-à-vis d'Huningue. Mercy parut près de Brisach, résolu de pénétrer, s'il pouvait, même sans attendre le détachement de l'armée impériale qui le venait joindre par ce pont de Neubourg.

Harcourt, exactement informé, détacha encore deux régiments de dragons pour joindre du Bourg à tire-d'aile, et lui réitérer l'ordre de combattre fort ou faible. Ces deux régiments de dragons arrivèrent tout à propos; le

jour devenait grand, et du Bourg faisait ses dispositions pour attaquer Mercy, qu'il venait d'atteindre. Avec ce petit renfort, il les attaqua vigoureusement, et quoique inférieur de quelque nombre, il les enfonça en une heure et demie, et les défit d'une manière si complète que les impériaux se sauvèrent de vitesse à grand'peine. Le combat fut sanglant. On leur prit leurs canons, leurs équipages, presque tous les bateaux de leur pont et beaucoup de drapeaux et d'étendards, le carrosse et la cassette de Mercy, qui se sauva à Bâle, et qui dut son salut à la vitesse de son cheval, après avoir soutenu jusqu'au bout, quoique blessé dangereusement. C'est le même Mercy qui commanda depuis l'armée impériale en Italie, et qui y fut tué à la bataille de Parme. Le comte Breuner fut tué en ce combat d'Alsace, et quantité de leurs troupes, dont on fit deux mille cinq cents prisonniers. On crut qu'ils y avaient eu quinze cents tués, et plus de mille noyés dans le Rhin.

Du Bourg n'envoya rien au roi, mais aussitôt après le combat, il fit partir d'Anlezy, de la maison de Damas, l'un des deux maréchaux de camp qu'il avait avec lui, vers le duc d'Harcourt, qui, dans l'instant qu'il le reçut, le fit repartir pour en porter la nouvelle au roi. Il arriva à Versailles le soir du dernier août. Le roi l'avait su la veille par Monseigneur, à qui madame la duchesse venait de montrer une lettre de Dijon de M. le Duc, à qui du Bourg avait écrit un mot par un officier du régiment de Charolais qui s'était trouvé à l'action, où Saint-Aulaire, colonel de ce régiment, avait été tué, et qui venait de la part du corps le demander à M. le Duc pour major, le lieutenant colonel ne s'y étant pas trouvé.

Deux heures après que Mercy fut entré dans Bâle, il envoya un trompette savoir ce qu'était devenu un offi-

cier lorrain, et prier, s'il était prisonnier, de le lui vouloir renvoyer sur sa parole. Il était prisonnier, et du Bourg, galamment, le lui renvoya sans réflexion sur cet empressement. Le lendemain, il reçut un courrier de le Guerchois, qui lui mandait de prendre garde sur toutes choses à ce Lorrain, s'il était pris, et le félicitait de sa victoire, qui sauvait la Franche-Comté et par conséquent la France d'un embarras auquel il serait resté peu de remèdes. Il n'était plus temps. Le Lorrain était en sûreté; et la cassette de Mercy envoyée à Harcourt et par lui au roi, ne causa que plus de regrets à l'indiscrète générosité de du Bourg, qui demeura encore quelque temps sur le Haut-Rhin, qu'il n'eut pas de peine à nettoyer des restes échappés d'une défaite complète, qui avaient repassé ce fleuve comme ils avaient pu; et la campagne s'acheva avec la même tranquillité qu'elle avait commencé.

M. d'Harcourt s'était avancé au fort Louis, sur ce que M. d'Hanovre avait enfin fait repasser le Rhin à son armée, voyant qu'on n'avait point pris le change qu'il avait essayé de donner, et marchait vers le haut pour envoyer des renforts à Mercy. Mais il rebroussa dès qu'il eut appris sa défaite; et M. d'Harcourt retourna vers ses lignes, où il ne fut plus question que de subsister de part et d'autre, jusqu'à la séparation des armées.

Du Bourg fut aussitôt après sa victoire nommé chevalier de l'ordre, d'Anlezy eut un cordon rouge; Quoadt, l'autre maréchal de camp de ce petit corps de du Bourg, eut 3,000 liv. de pension; et Fontaine, qui avait apporté les étendards et les drapeaux à Harcourt, qui l'avait envoyé au roi, fut fait brigadier.

La cassette de Mercy découvrit bien moins de choses qu'elle n'apprit qu'il y avait bien des mystères cachés.

Elle manifesta la conspiration dans la Franche-Comté, mais avec une grande réserve des noms, tout le dessein d'y pénétrer par ses troupes et de s'y établir; et sans fournir de preuves positives contre M. de Lorraine, elle ne laissa pas douter qu'il n'y fût entré bien avant, et qu'il n'eût fomenté ce projet de toutes ses forces.

Dès les premiers jours de mai, M. de Vaudemont, sous prétexte des eaux de Plombières, était parti de Paris avec sa chère nièce, mademoiselle de Lislebonne, pour se rendre en Lorraine; et ils avaient été toujours depuis beaucoup plus assidus à Lunéville qu'à Plombières, ni même à Commercy. Ils y étaient encore lors de ce combat, et il fallait plus que de la grossièreté pour ne s'apercevoir pas, au moins après cela, de la cause d'un voyage d'une si singulière longueur fait si à propos et si fort en cadence. Ils séjournèrent encore un mois après en Lorraine; et pour que la chose fût complète, ils en partirent pour arriver à Marly dans le milieu d'un voyage. Ils en furent quittes pour l'étonnement de tout le monde, mais qui demeura muet, tant ils s'étaient rendus redoutables. Il est vrai pourtant que le roi les reçut avec beaucoup de froid et de sérieux.

Cependant le Guerchois commença les procédures juridiques. Le bailli, les officiers, quantité de fermiers de madame de Lislebonne, et le curé de sa principale paroisse, s'enfuirent et n'ont pas reparu depuis; beaucoup de ses vassaux disparurent aussi. Les preuves contre tous ces gens-là se trouvèrent complètes; ils furent contumacés et sentenciés. Un de ses meuniers, plus hardi, envoyé dans le pays par les autres aux nouvelles, y fut pris et pendu avec plusieurs autres. Quantité d'autres un peu distingués prirent le large à temps.

Tel fut le succès d'un complot si dangereux, parvenu jusqu'au point de l'exécution, sans qu'on osât parler des

plus grands et des plus véritables coupables; ce qui, faute de preuves parfaites, s'étendit jusqu'à des membres du parlement de Besançon, lequel on ne voulut pas effaroucher. On se souviendra ici de ce qui a été rapporté ailleurs des trahisons de Vaudemont et de ses nièces, qui, au fait de tout à notre cour, ne laissaient rien ignorer à Vienne par le canal de M. de Lorraine; beaucoup d'autres gens, et quelques-uns distingués, s'absentèrent aussi.

Tel fut le succès des pratiques si dangereuses que la maison de Lorraine n'a cessé de brasser contre la France et contre ses rois, depuis François Ier jusqu'à la fin de Louis XIV, qui n'ont tous cessé de leur prodiguer biens, honneurs, charges, faveurs et rangs; et qui se sont montrés sans cesse aussi infatigables à dissimuler, et à lui pardonner ses crimes, qu'elle à en commettre toutes les fois qu'elle l'a pu, et à montrer son éternel regret d'avoir manqué le grand coup de la ligue, et de n'avoir pu exterminer les Bourbons et leur arracher la couronne pour se la mettre sur la tête : sentiment tellement inné en elle que les moins capables d'entreprise et les plus comblés ne peuvent s'empêcher de le laisser échapper, témoin ce qui est rapporté de M. le Grand.

Il se trouva dans la cassette de Mercy un mémoire instructif du prince Eugène à ce général, dont plusieurs endroits étaient d'une obscurité mystérieuse difficile à pénétrer. On y lut entre autres qu'il fallait tout tenter pour remettre la France hors d'état à jamais d'inquiéter l'Europe, et de plus sortir de ses limites où il fallait la rappeler, et que, si on n'y pouvait enfin réussir par les armes, on serait obligé d'avoir recours aux grands et derniers remèdes. Cela, avec d'autres choses que l'on tint fort secrètes, donna beaucoup à penser au roi et à ses ministres; il parut même qu'ils étaient fort fâchés

que ceci eût échappé à leur silence. Il était trop vrai pour courir après, mais on étouffa ce trait autant qu'on le put.

L'exécution en a été si familière à la maison d'Autriche dans tous les temps jusqu'à ceux-ci, témoin la reine d'Espagne fille de Monsieur, et le prince électeur de Bavière, designé héritier de la monarchie d'Espagne du consentement de toute l'Europe, que je ne sais pourquoi on fut si secret sur cette cassette dont presque tous les mystères ne purent être bien développés.

CHAPITRE CCXLVII.

Reprise de la campagne de Flandre. — Artificieux colloque des ennemis. — Bataille de Malplaquet. — Fautes et inutilité de la bataille. — Belle retraite du maréchal de Boufflers, fort inférieure à celle d'Altenheim. — Mons assiégé : misère de l'armée française.

Tournay pris, les ennemis repassèrent l'Escaut dans la nuit du 3 au 4 septembre, et la Haisne le 5, au-dessus de Mons, gagnant la Trouille avec beaucoup de diligence pour la passer aussi. Notre armée, avec les deux maréchaux, marcha le 4 septembre; elle arriva le 6 au matin à Quievrain, d'où Ravignan fut dépêché au roi pour lui rendre compte de l'état et de la disposition des choses. Les divers corps détachés y rejoignirent l'armée; elle quitta ce camp de Quievrain la nuit du 8 au 9, précédée d'un gros détachement commandé par le chevalier de Luxembourg. La marche se passa sans inquiétude, quoique par un terrain fort coupé, et l'armée prit, à neuf heures du matin, le camp de Malplaquet et de Tesnières, la droite et la gauche appuyées sur deux bois; des haies et des bois assez étendus devant le centre, qui y laissaient deux plaines par leurs coupures. Villars en occupa les hauteurs, y établit son canon, mit son infanterie aux lisières des bois coupés par ces deux plaines à la demi-portée de son canon, et ordonna quelques retranchements pour la couvrir.

Marlborough et le prince Eugène marchaient de leur côté, et dans la crainte que Villars ne les gagnât de la main et ne les embarrassât pour le siége de Mons qu'ils avaient résolu, ils avaient fait un très-gros détachement avec lequel le prince héréditaire de Hesse, depuis roi de Suède, devança leur armée pour observer la nôtre. Il arriva en vue du camp de Malplaquet au même temps qu'elle y entrait, dont il fut averti plus tôt qu'il ne l'eût été par trois coups de canon que la fanfaronnade de Villars fit tirer comme pour un appel au prince Eugène et au duc de Malborough dont il voyait toute l'armée assez proche, et dont il douta encore moins lorsqu'il aperçut les colonnes du prince de Hesse qui détacha même quelques gens pour escarmoucher, pour mieux découvrir notre armée et le terrain qu'elle occupait; il fit presque en même temps avancer des colonnes d'infanterie vers notre droite, ce qui fit juger qu'il voulait engager l'action; mais il se contenta de faire avancer du canon pour contenir Villars en respect et en attention, et lui persuader que toute leur armée était là. Sa crainte cependant était extrême d'être lui-même attaqué, et il paya tellement d'effronterie par la hardiesse de sa contenance, qu'on n'osa le tâter. Le canon tira de part et d'autre avec un médiocre effet depuis deux heures après-midi jusqu'à six que les ennemis se retirèrent un peu de portée, mais demeurant en présence : la nuit fut tranquille. Le lendemain 10, les escarmouches recommencèrent; le canon tira presque tout le jour sans faire grand mal, sinon que Coetquen, allant d'un lieu à un autre, eut une jambe emportée; ce fut par le courrier qui en vint à sa famille qu'on sut les armées en présence.

Marlborough et le prince Eugène, avertis de l'état périlleux où se trouvait le prince de Hesse, qui était perdu s'il eût été attaqué, comme Villars en fut souvent pressé,

et ne le voulut jamais, forcèrent leur marche pour arriver à lui, et le joignirent dans le milieu de la matinée du même jour 10. Leur premier soin fut de venir examiner la position de notre armée et celle que la leur pouvait prendre; pour le faire avec plus de loisir et de succès, et attendre leur arrière-garde, ils se servirent d'une ruse qui leur réussit pleinement.

Ils firent approcher de nos retranchements, que notre infanterie perfectionnait vers le centre, quelques officiers qui avaient l'air de subalternes, avec ordre de tâcher à lier quelques conversations avec nos gardes avancées, et de passer outre sur parole. Il y a lieu de croire qu'ils ne choisirent pas ces officiers au hasard par l'adresse dont ils s'en acquittèrent. Ils s'avancèrent à pied au bord de nos retranchements, excitèrent la curiosité de quelques-uns de nos subalternes, causèrent avec eux, demandèrent à parler à des capitaines et à des commandants de corps, firent sortir le commandant d'un bataillon de la brigade de Charost, lui dirent qu'un gros d'officiers qu'on voyait un peu dans l'éloignement était Cadogan, qui voudrait bien dire un mot à un officier général, s'il y en avait là quelqu'un qui voulût bien s'avancer un peu, et permettre qu'on s'approchât de lui sur parole.

Ces colloques duraient déjà depuis assez longtemps, lorsque Albergotti passa par là, visitant les retranchements, qui demanda ce que c'était, comme le marquis de Charost, qui venait d'en être averti, commençait à faire retirer ces officiers ennemis et à ramener les nôtres. Albergotti ne fut pas si difficile. Il manda à Cadogan qu'il était là, lui marqua une certaine distance pour s'y avancer tous deux, et s'y achemina suivi de peu d'officiers. Cadogan vint, c'était le confident de Marlborough, et au désintéressement près, le Puységur de leur armée; il prolongea les compliments et les verbiages qui durèrent

assez longtemps. Albergotti l'écouta avec sa glace accoutumée, lui dit que si le maréchal de Villars s'était rencontré là, il l'aurait volontiers entretenu sur la paix, et lui aurait témoigné qu'elle n'était pas si difficile à faire. Cela servit d'objet à la conversation demandée, et de prétexte à l'allonger. La troupe d'officiers grossit peu à peu autour d'eux. Le propos de paix courut en un moment par les retranchements, et dans peu d'autres par toute notre armée. Villars, à qui Albergotti n'avait rien mandé, trouva fort mauvais cette espèce de conférence sans sa permission, s'avança vers où elle se tenait et manda à Albergotti de la finir. Elle se termina de la sorte par des désirs respectifs de la paix, et des compliments qui ne signifiaient rien. On se retira lentement. Les officiers ennemis s'opiniâtrèrent si longtemps à demeurer auprès des retranchements sous prétexte d'embrassades et de compliments à ceux des nôtres dont ils s'étaient accostés sans les connaître, qu'il en fallut venir à diverses reprises aux menaces de tirer sur eux, et même à tirer quelques coups en l'air pour les faire retirer.

Pendant tous ces manéges, un très-petit nombre de ce qu'ils avaient d'officiers plus expérimentés, et de leurs meilleurs officiers généraux à cheval, petit pour ne rien montrer et ne donner point de soupçon, et un nombre un peu plus grand d'ingénieurs et de dessinateurs à pied, profitait de ces ridicules colloques pour bien examiner tout, jeter sur le papier les principaux traits du terrain, prendre tout ce qu'ils purent de remarquable, désigner les endroits à placer leur canon, se bien mettre dans la tête le plan de leur disposition, et considérer avec justesse tout ce qui pourrait leur être avantageux ou nuisible, dont ils ne surent que trop bien profiter. On sut après cet artifice par les prisonniers.

Albergotti s'excusa avec l'esprit et cet air de négligence qui ne lui manquaient jamais. Villars le craignait à la cour où il avait de puissants appuis ; Boufflers l'aimait et ne se portait point pour général de l'armée ; ils en avaient besoin pour le lendemain, au delà duquel on voyait bien que la bataille ne se pouvait différer. Ainsi Villars se contenta de tomber vaguement sur la sottise des subalternes qui avaient donné la première occasion à ce parlementage, et on ne songea plus qu'à se disposer à bien recevoir l'ennemi.

La nuit se passa avec la même tranquillité que la précédente; un gros brouillard la continua jusque vers six heures du matin. Les députés des états-généraux à l'armée avaient eu grand'peine à consentir à une action. Contents de leurs avantages, ils les voulaient pousser par des siéges, et s'avancer ainsi solidement sans rien mettre au hasard. Ce ne fut que le 10, veille de la bataille et jour de ces artificieux colloques, que le prince Eugène acheva de les persuader. Lui et Marlborough prirent toutes leurs mesures dans cette même journée, en sorte qu'ils se trouvèrent en état d'attaquer le 11 au matin l'armée du roi.

On a vu ci-devant qu'elle avait sa droite et sa gauche appuyées à deux bois, qu'elle en avait un au centre qui partageait une plaine dont il faisait deux petites, ou deux grandes trouées. Maintenant il faut remarquer que vis-à-vis ce centre et derrière le bois et les deux trouées, il y avait une petite plaine et un bois au bout que nous ne tenions point, propre à dérober aux ennemis les mouvements de notre centre, mais bien plus à cacher dedans des troupes fort près de notre centre, et à les avoir très-brusquement sur nos bras sans pouvoir nous en apercevoir. Villars ne mit pas ses lignes droites, mais un peu recourbées en croissant, c'est-à-dire les pointes des deux

s bien plus avancées que le centre, par conséquent ins difficiles à envelopper et à enfoncer que dans la position droite et ordinaire. Le même maréchal, eant sa gauche plus jalouse que sa droite, voulut mettre, et le maréchal de Boufflers se chargea de la oite.

Sur les sept heures du matin que le brouillard fut dis-pé, on aperçut les colonnes des ennemis marcher et se éployer, et pendant quelque canonnade, les deux ailes le notre armée furent vigoureusement attaquées par 'infanterie des ennemis. Ils avaient eu la précaution de enir leur cavalerie éloignée et presque en colonnes, pour ne la pas exposer à notre artillerie; tandis que la nôtre, qui barrait les deux trouées pour soutenir notre infanterie, était fouettée par leur canon à demi-portée, et y perdit beaucoup sans utilité six heures durant, avec cette inégalité que notre canon ne pouvait tirer que sur de l'infanterie éloignée et qui fut bientôt aux prises avec la nôtre, ce qui fit cesser notre artillerie sur elle.

L'attaque cependant se poussait vertement à notre gauche. Les ennemis profitèrent de tous les avantages d'avoir bien reconnu notre terrain, et ne se rebutèrent point des difficultés qu'ils y rencontrèrent à tâcher de rompre les pointes de nos ailes et d'en culbuter les courbures. Ils jugèrent bien que l'attaque faite à toutes les deux à la fois attirerait toute l'attention du maréchal de Villars, et qu'ayant une plaine vis-à-vis de son centre, c'est-à-dire les deux trouées qui ont été expliquées, et la petite plaine au delà, il dégarnirait le centre au besoin, dans la pensée qu'il aurait toujours loisir d'y voir former l'orage, et d'y pourvoir à temps. C'est ce qui fit le malheur de la journée.

Les ennemis repoussés de notre gauche y portèrent leurs plus grandes forces d'infanterie, et la percèrent.

Alors Villars, voyant ses troupes ébranlées et du terrain perdu, envoya chercher presque toute l'infanterie du centre, où il ne laissa que les brigades des gardes françaises et suisses, et celle de Charost, sans que par ce renfort il pût rétablir cette gauche sur laquelle les ennemis continuèrent de gagner force terrain.

Attentifs en même temps à ce qu'ils avaient compté qui arriverait au centre, ils firent sortir de ce bois qui était au bout de la petite plaine, qui était vis-à-vis des deux trouées et de notre centre, beaucoup d'infanterie dont ils l'avaient farcie sans que nous l'eussions pu apercevoir, laquelle fondit sur ces brigades des gardes françaises et suisses, et sur celle de Charost où le marquis de Charost fut tué d'abord, de la résistance desquelles on ne parla pas bien, et qui furent culbutées presque aussitôt qu'attaquées par une grande supériorité de nombre.

Malgré le désordre de notre gauche on y combattait toujours, et elle vendait son terrain chèrement, lorsque le maréchal de Villars y reçut une grande blessure au genou, Albergotti une autre, qui les mirent hors de combat, et Chemerault fut tué; tout cela à cette gauche dont la défaite, déjà bien avancée alors, ne tint presque plus depuis, malgré les efforts et les exemples du roi Jacques d'Angleterre.

A la droite, le combat fut très-vif; le maréchal de Boufflers, après avoir vaillamment repoussé l'infanterie qui l'avait attaqué, avait renversé la cavalerie qui était venue la soutenir, et gagné un grand terrain; il traita de même d'autre cavalerie qui s'était présentée devant lui, et, jusqu'à trois fois de suite avec le même succès, lorsque, tout occupé de pousser sa victoire, il apprit la défaite du centre et le désastre de la gauche déjà toute ployée par la droite des ennemis, la retraite de la personne de Villars hors du combat par sa blessure, et que

e poids de tout portant désormais sur lui seul, c'était à ui à tirer l'armée des précipices où Villars l'avait en- gagée.

Outré alors de se voir la victoire, qu'il tenait déjà, rrachée de la main, et par des mains françaises, frappé les affres du péril où se trouvait l'état par celui où il voyait l'armée, il se mit à inspirer l'audace aux divisions le son aile par de courts propos en passant; et, s'aban- lonnant à son courage, il leur donna l'exemple de cette émérité permise aux affaires désespérées, qui leur fait quelquefois changer de face. Il chargea en personne si démesurément à la tête de tant d'escadrons et de batail- lons que cela put passer pour incroyable. Ses troupes, animées par la vue des prodiges depuis si longtemps in- connus d'un général si prodigue de soi, l'imitèrent à l'envi; mais parmi tant d'efforts, Boufflers, craignant de perdre inutilement ce qui lui restait en gagnant un terrain qui ne servirait qu'à le séparer de plus loin des restes de l'armée, chercha à le gagner en biaisant pour se rapprocher sur le centre où il trouva les ennemis pris en flanc par un seul régiment sorti des lignes des autres, qui les avait obligés à se rejeter dans le bois, et que notre cavalerie, profitant de ce moment, avait passé les retranchements pour les suivre et les pousser de plus en plus; mais cette cavalerie rencontra un si grand feu d'ar- tillerie de ce bois, qu'elle fut contrainte de se retirer où elle était auparavant, sous ce feu croisé qui fit un grand fracas dans ces troupes. Par ce feu les ennemis nous éloi- gnèrent toujours, et entretenant toujours le combat de la droite à notre égard, profitèrent de ces mouvements pour achever d'enfoncer notre centre. Ce fut là qu'on dit encore plus de mal des régiments des gardes et de celui du roi qui s'y était porté, et qui en un instant laissè- rent emporter les retranchements du centre.

Les ennemis s'en trouvant maîtres s'y arrêtèrent, n'osant exposer leur infanterie à cette cavalerie qui avait soutenu un si furieux feu avec tant d'intrépidité ; mais ils envoyèrent chercher leur cavalerie qui n'avait presque pas combattu, avec leur infanterie, contre notre droite, et avec cette cavalerie fraîche arrivée à toutes jambes, firent passer par les intervalles de nos lignes une vingtaine d'escadrons. La nôtre attendit trop à charger cette cavalerie qui grossissait à tous moments, et la chargea enfin mollement et tourna aussitôt ; c'était la gendarmerie : la cavalerie qui la soutenait ne fit pas mieux, tant la valeur et ses efforts ont leurs bornes. Quelques instants après parurent les mousquetaires et Coettenfao à la tête des troupes rouges de la maison du roi qui arrêtèrent cette cavalerie victorieuse et l'enfoncèrent, mais qui rencontrant plusieurs lignes formées les unes derrière les autres, à la faveur desquelles cette cavalerie poussée se rallia, il fallut s'arrêter ; alors arrivèrent les quatre compagnies des gardes-du-corps qui enfoncèrent toutes ces lignes de cavalerie ennemie l'une après l'autre.

Le salut de celle-ci fut une chose bien bizarre : elle trouva derrière toutes ses lignes renversées l'une sur l'autre nos retranchements qu'elle avait passés ; cela la contint par la difficulté de les repasser, et donna le temps au prince de Hesse et au prince d'Auvergne de l'arrêter et de la rallier sous la protection du feu de leur infanterie, restée à nos retranchements qu'elle avait gagnés. Alors les escadrons de la maison du roi se trouvèrent rompus par tant et de si vives charges, et, n'étant soutenus d'aucunes troupes, perdirent tellement du terrain que la cavalerie ennemie qui se rétablissait et grossissait à chaque instant, de battue qu'elle était devint victorieuse. Cette reprise de combat dura longtemps et fut

disputée têtes de chevaux contre têtes de chevaux, tant qu'à la fin il fallut céder au grand nombre et lui abandonner le champ de bataille.

Ce fut le dernier vrai combat de cette fatale journée; notre gauche était déjà retirée sous les ordres d'Artagnan qui en avait rassemblé les débris, et qui les présenta si à propos et si fermement aux ennemis qu'il les empêcha de troubler le commencement de notre retraite.

Dans ce fâcheux état, Boufflers, ne pouvant plus rien exécuter avec une armée dispersée, une infanterie accablée, tout son terrain perdu, ne songea plus qu'à éviter le désordre et à faire une belle et honorable retraite. L'infanterie de la droite et de la gauche avait eu le temps de s'y disposer pendant ce long combat de la cavalerie. A trois heures après midi, toute notre cavalerie passa les défilés en grand ordre, derrière lesquels elle se mit en bataille sans avoir été pressée; à quatre heures, le maréchal de Boufflers mit toute l'armée sur quatre colonnes, deux d'infanterie de chaque côté le long des bois, deux de cavalerie dans la plaine au milieu des deux autres. Elle se retira ainsi lentement, Boufflers à l'arrière-garde de tout, sans que les ennemis donnassent la moindre inquiétude pendant toute la marche, qui dura jusqu'à la nuit, et sans perdre cent traîneurs; tout le canon fut retiré, excepté quelques pièces, et de bagage il n'en put être question, parce qu'il avait été renvoyé lorsqu'on s'était mis en marche pour aller chercher les ennemis. L'armée ainsi ensemble arriva au ruisseau de la Ronelle et campa derrière, entre Valenciennes et le Quesnoy, où elle séjourna longtemps. Les blessés se retirèrent en ces deux places et à Maubeuge et à Cambrai.

Les ennemis passèrent la nuit sur le champ de bataille et sur vingt-cinq mille morts, et marchèrent vers

Mons le lendemain au soir. Ils avouèrent franchement qu'en hommes tués et blessés, en officiers généraux et particuliers, en drapeaux et en étendards, ils avaient plus perdu que nous. Il leur en coûta en effet sept lieutenants généraux, cinq autres généraux, environ dix-huit cents officiers tués ou blessés, et plus de quinze mille hommes tués ou hors de combat. Ils avouèrent aussi tout haut combien ils avaient été surpris de la valeur de la plupart de nos troupes, surtout de la cavalerie. Leurs chefs principaux ne dissimulèrent pas qu'elle les aurait battus si elle avait été bien conduite. Ils n'avaient pas douté, à la seule disposition de notre armée, qu'elle la serait mal, puisque du lieu où commença le combat de cavalerie, nos officiers virent leur camp tendu.

En effet, avec plus d'art et de mesure, on pouvait soutenir nos retranchements; mais le terrain coupé qui était au delà, et la hauteur que tenaient les ennemis, ne pouvaient laisser espérer de les déposter après les avoir repoussés. Ce fut sans doute ce qui leur persuada l'attaque, dans la pensée d'obtenir la victoire s'ils emportaient le champ de bataille; et, s'ils étaient repoussés, de n'y pouvoir perdre que des hommes et rien de plus, desquels ils ont bien plus que nous, et des recrues tant qu'ils veulent.

L'idée du maréchal de Villars est demeurée fort difficile à comprendre. Pourquoi de si loin marcher aux ennemis pour s'en laisser attaquer exprès, ayant pu aisément les attaquer lui-même deux jours durant avant d'être attaqué, au moins un grand jour et demi pour parler avec la précision la plus exacte? Si on oppose qu'il ignorait que ce qu'il prit pour toute leur armée n'était qu'un gros corps avancé, on peut répondre qu'il fallait être mieux informé en chose si capitale, et qu'on

'est quand on veut s'y adonner et bien payer. D'ailleurs, s'avançant sur ce qu'il voyait quand l'armée y eut été tout entière, il n'aurait fait que ce pourquoi il avait marché à elle ; il gagnait ainsi la hauteur sur elle, et mettait derrière lui ce bois funeste de vis-à-vis son centre qui acheva la perte de la bataille, et ce bois encore de son centre avec ses deux trouées, qui, en partageant en deux son champ de bataille, coupa son armée, donna lieu de la battre en détail, et rendit inutile la constante victoire de sa droite. Il paraît donc constant qu'il ne pouvait jamais gagner la bataille dans un terrain si désavantageux.

Si on examine la disposition qu'il en fit, elle ne se trouvera pas plus savante que le choix de ce bizarre terrain. Une forme de croissant qui, comme on l'a dit, présente deux pointes difficiles à défendre, aisées à envelopper ; un centre tout aussitôt dégarni qu'on ne peut sauver, faute énorme, et dont le souvenir d'Hochstet eût au moins dû préserver ; un grand corps de cavalerie posté sous le feu des batteries ennemies, sans aucun fruit à en pouvoir attendre ; enfin nulle nécessité de combattre après avoir laissé tranquillement prendre Tournay. Pour Mons, en tenant d'abord les ennemis de plus près, on eût aisément choisi un lieu plus avantageux ; mieux encore valait-il laisser former le siége, et se poster à temps, de manière à les attaquer affaiblis, tant par le siége même que par la garde de leurs tranchées et de leurs postes. Enfin il parut que de tous les moments et de tous les terrains à choisir pendant toute cette campagne, le temps et le terrain ne le pouvaient être plus mal pour combattre. Ce jugement fut celui des deux armées ; on verra qu'il ne fut pas celui du roi et de madame de Maintenon.

Les ennemis avaient à cette bataille cent soixante-

deux bataillons, trois cents escadrons, cent vingt pièces de canon, c'est-à-dire quarante-deux bataillons, quarante escadrons, et quarante-deux pièces de canon de plus que l'armée du roi, qui y perdit dix mille hommes tués et blessés; Chemerault et Pallavicini, lieutenants généraux, et le marquis de Charost. Il était fils aîné du duc de Charost, dans la plus haute piété et qui eût moins réussi à la cour qu'à la guerre. Il n'avait point d'enfants de la fille de Brûlart, premier président du parlement de Bourgogne, qui longues années depuis est devenue seconde femme du duc de Luynes, aussi sans enfants, et dame d'honneur de la reine, après la maréchale de Boufflers.

Chemerault était excellent officier général, fort dans le grand monde, et honnête homme, quoique dans la liaison la plus intime de M. de Vendôme. Il ne laissa point d'enfants de la fille de madame de Mareuil, qui avait été longtemps dame d'honneur de madame la Duchesse, dont le mari était un boiteux fort plaisant et fort singulier, bâtard de cette grande maison de Mareuil, éteinte il y a longtemps, et toute sa vie à M. le Prince et à M. le Duc, fort mêlé dans le monde.

Pallavicini, aussi très-bon officier général, était ce transfuge piémontais de foi très-douteuse, d'aventures fort ignorées, dont le maréchal de Villeroy avait fait son favori, et le seul homme peut-être capable d'estimer et de se fier à celui-là. Il n'était point marié.

Il y périt bien d'autres gens, mais moins connus que ceux-là. Courcillon, fils unique de Dangeau, dont j'ai parlé ailleurs, y eut une jambe emportée. Le prince de Lambesc, fils unique du comte de Brionne, fils aîné de M. le Grand, y fut pris et renvoyé incontinent après sur parole.

Les deux armées furent aussi également persuadées

que le sort des armes était décidé longtemps avant que le maréchal de Villars fût blessé, quoiqu'il n'ait rien oublié pour que sa blessure fût cause de tout le désastre. On soupçonna aussi que l'aile du maréchal de Boufflers, qui fut toujours victorieuse, eût peut-être rétabli l'affaire, s'il eût d'abord poussé sa pointe avec moins de précautions. Mais très-certainement on crut qu'il aurait remporté l'honneur de la journée, si le dégarnissement du centre, par la défaite de la gauche, ne l'eût forcé d'aller à leur secours.

Mais si la victoire lui fut arrachée des mains de la façon qui vient d'être racontée, personne ne lui put ôter l'honneur de la plus belle retraite qui ait été faite depuis celle d'Altenheim qui a immortalisé M. le maréchal de Lorge, et qui eut supérieurement à celle-ci le découragement de l'armée par la mort de M. de Turenne, la division des chefs, l'armée ennemie sans cesse sur les bras, et le Rhin à passer devant eux et malgré eux, et les équipages à sauver. Mais ces grandes différences ne sauraient ternir la gloire de celle-ci, qui, dans un genre à la vérité très-inférieur pour les difficultés, fut également sage, savante, ferme, et dans le meilleur et le plus grand ordre qu'il est possible.

L'armée conserva sous lui un air d'audace et un désir d'en venir aux mains qui pensa être suivi de l'effet, mais qui se trouva arrêté court par la misère. Les ennemis ouvrirent la tranchée le 23 septembre devant Mons; Boufflers et son armée pétillaient de leur faire lever ce grand siége. Quand ce vint aux dispositions, point de pain et peu de paie; le prêt avait manqué souvent et n'était pas mieux rétabli; les subalternes, réduits au pain de munition, s'éclaircissaient tous les jours; les officiers particuliers mouraient de faim avec leur équipage; les officiers supérieurs et les officiers généraux étaient sans

paie et sans appointements, dès la campagne précédente; le pain et la viande avaient manqué souvent des six et sept jours de suite; le soldat et le cavalier, réduits aux herbes et aux racines, n'en pouvaient plus; nulle espérance de mieux pour cette fin de campagne; nécessité par conséquent de laisser échapper les occasions de sauver Mons, et de ne penser plus qu'à la subsistance, la moins fâcheuse qu'on pourrait, jusqu'à la séparation des armées.

CHAPITRE CCXLVIII.

Lettres pitoyables de Boufflers : Nangis dépêché au roi. — Villars pair. — Harcourt pair. — Artagnan maréchal de France. — Famille, fortune et caractère d'Artagnan. — Artagnan prend le nom de sa maison : féroce éclat de M. le Duc. — Dégoûts et chute du maréchal de Boufflers. — Défaite et ruine du roi de Suède par le czar à Pultava.

Aussitôt après la bataille, Boufflers dépêcha un courrier au roi pour lui en rendre compte. Sa lettre fut juste, nette, concise, modeste, mais pleine des louanges de Villars qui était au Quesnoy hors d'état de s'appliquer à rien. Le lendemain, Boufflers en écrivit une plus étendue, en laquelle tout ce qu'il avait vu faire aux troupes et son attachement pour le roi l'égarèrent trop loin. Il songea tant à consoler le roi et à louer la nation, qu'on eût dit qu'il annonçait une victoire et qu'il présageait des conquêtes.

Nangis, duquel j'ai parlé plus d'une fois, était maréchal de camp dans cette armée; Villars l'aimait, et le voulut avoir à la gauche sous sa main; il le choisit aussi pour aller rendre compte au roi du détail et du succès de la bataille. Le maréchal comptait sur son amitié; il avait fort contribué à l'avancer; il sentait l'importance d'envoyer un homme affidé et qui avait ses appuis à la cour. Nangis, avec moins d'esprit que le plus commun des hommes, mais rompu au monde et à la cour dès sa pre-

mière jeunesse, eut assez de sens pour craindre de se trouver entre les deux maréchaux, malgré toute leur intelligence. Villars le pressa, il fut à Boufflers pour se faire décharger de la commission, mais il suffisait à Boufflers que Nangis fût du choix de Villars pour vouloir qu'il se soumît à son désir ; il le chargea d'une lettre par laquelle il marqua toute la répugnance du courrier qui ne partait que par obéissance.

Le premier courrier avait porté toute la disgrâce de la nouvelle dont il était chargé ; on était d'ailleurs si malheureusement accoutumé aux déroutes et à leurs funestes suites, qu'une bataille perdue comme celle-ci le fut sembla une demi-victoire. Les charmes de l'heureux Nangis rassérénèrent l'horizon de la cour où il ne faut pas croire qu'au nombre, au babil et à l'usurpation du pouvoir des dames, sa présence fût inutile à rendre le malheur plus supportable.

Nangis rendit bon compte, mais concis, ne se piqua point de parler de ce qu'il n'avait point vu, évita par là force questions embarrassantes, et se tira d'affaire sans s'en être fait avec personne. Il exalta Villars tant qu'il put, et fit bouclier de sa blessure ; c'était pour cela qu'il était venu, et il y fut appuyé par la lettre qu'il apporta du maréchal de Boufflers qui renchérit sur la première jusqu'à l'enthousiasme sur les louanges de Villars, sur la valeur de la nation, et sur les flatteries d'espérance pour consoler le roi.

Cette lettre, qui fut rendue publique, parut si outrée qu'elle fit un tort extrême au maréchal de Boufflers. D'Antin, ami intime de Villars, en saisit tout le ridicule pour l'obscurcir auprès du roi. Ses fines railleries prirent avec lui jusqu'aux airs de mépris, et le monde, indigné d'une lettre si démesurée, en oublia presque Lille, et ce sentiment héroïque qui avait porté Boufflers à l'aide de

Villars. Tel fut l'écueil qui froissa ce colosse de vertu à l'aide des envieux et des fripons, et qui donna lieu à une raison plus cachée, qui se verra bientôt, de réduire cette espèce de dictateur à la condition commune des autres citoyens.

Le fortuné Villars, enrichi à la guerre où tous les autres se ruinent, maréchal de France pour une bataille qu'il crut perdue, lors même que d'autres que lui l'eurent gagnée; chevalier de l'ordre parce que le roi s'avisa de le donner à tous les maréchaux de France; duc vérifié pour un simple voyage en Languedoc où il se mit de niveau avec un brigand en traitant sans fruit d'égal avec lui, fut fait pair pour la bataille de Malplaquet dont on vient de voir les fautes et le triste succès; le cri public sur sa naissance et sur la récompense durent le mortifier.

Harcourt en frémit de rage; il sut des bords du Rhin crier si haut au roi et à madame de Maintenon, qu'il emporta d'emblée la pairie, mais avec le dépit de l'occasion et de n'être pair qu'après Villars, qui, en naissance et en toutes choses, était si loin de lui, et fait duc vérifié si longtemps après lui.

Artagnan reçut en même temps le bâton de maréchal de France; il avait pour lui M. du Maine, madame de Maintenon, surtout les valets intérieurs. Le public ni l'armée ne lui furent pas favorables, et ses airs d'aisance et de s'y être attendu depuis longtemps, achevèrent de révolter. Le dépit et le murmure de cette prostitution de la première dignité de l'état, et du premier office militaire, éclata si haut malgré la politique et la crainte, que le roi en fut assez peiné pour s'arrêter tout court, en sorte que ces dernières récompenses au-delà desquelles, chacune en son genre, il n'est rien de plus, furent les seules qui suivirent la perte de la bataille de

Malplaquet, où tant de gens de tout grade s'étaient si fort signalés.

Artagnan avait paru dans le monde sous ce nom, d'une terre qui était dans sa branche, mais dont il n'était pas l'aîné. Son père était lieutenant de roi de Bayonne, où il mourut. Il avait épousé une sœur du maréchal de Gassion plus de dix ans avant qu'il fût maréchal de France, et que sa fortune n'était pas commencée. On ne connaissait point alors l'ordre du tableau, et il se formait de grands hommes qui allaient vite. Artagnan fut mis dans le régiment des gardes qu'avait le maréchal de Gramont, gouverneur de Bayonne Navarre, etc. Il passa par tous les grades de ce régiment, presque toujours dans l'état-major. Il en fut longtemps major, et ce fut par les détails de cet emploi qu'il sut plaire au roi. Lui et Artagnan mort capitaine de la première compagnie des mousquetaires et chevalier de l'ordre en 1724, étaient enfants des deux frères. Une sœur de leur père avait épousé un M. de Castelmore, dont le nom était Baatz, dont elle eut deux fils. L'aîné mourut, en 1712, à plus de cent ans, gouverneur de Navarreins ; le cadet trouva le nom d'Artagnan plus à son gré et l'a porté toute sa vie. Il se fit estimer à la guerre et à la cour, où il entra si avant dans les bonnes grâces du roi, qu'il y a toute apparence qu'il eût fait une fortune considérable, s'il n'eût pas été tué devant Maëstricht en 1673 Ce fut à cause de lui que celui dont il s'agit ici prit le nom d'Artagnan, que ce capitaine des mousquetaires avait fait connaître, et que le roi aima toujours, jusqu'à avoir voulu qu'Artagnan, mort chevalier de l'ordre, passât de capitaine aux gardes qu'il avait été longtemps, à la sous-lieutenance des mousquetaires gris, dont il fut capitaine après Maupertuis.

Pour revenir au nôtre, il se poussa ténébreusement à

la cour par l'intrigue ; il rendait compte de beaucoup de choses au roi par les derrières, par ses lettres et par les valets intérieurs, de presque tous lesquels il se fit ami. Il sut gagner par les mêmes voies madame de Maintenon et M. du Maine, en sorte que, souple sous ses colonels, ils ne laissaient pas de le ménager beaucoup. Il fut inspecteur, puis directeur d'infanterie des détails de laquelle il sut amuser le roi, armures, habillements, exercices nouveaux, toutes choses qui firent sa fortune, et ne le firent pas aimer dans le régiment des gardes, dans l'infanterie, ni même à la cour, où il vécut toujours assez obscurément. Toutefois bon officier et entendu, mais avec qui on ne vivait pas en confiance. Devenu maréchal de France, il prit le nom de maréchal de Montesquiou, qui est le nom de leur maison.

Là-dessus M. le Duc entra en furie, vomit tout ce qu'il est possible de plus violent et de plus injurieux, dit qu'il était bien insolent de prendre le nom d'un traître qui avait assassiné son cinquième aïeul, et publia que partout où il le rencontrerait, il lui ferait un affront et une insulte publique.

Antoine de Montesquiou et qui en portait le nom, lieutenant des gendarmes du duc d'Anjou depuis Henri III, tua, en 1569, à la bataille de Jarnac, de sang-froid et par derrière, le prince de Condé, chef des huguenots, et frère d'Antoine, roi de Navarre et père de Henri IV, comme ce prince venait d'être pris, la jambe cassée, assis à terre et appuyé contre un arbre. Cette branche, distinguée des autres Montesquiou par le nom de Sainte-Colombe, prétend avoir dans ses archives l'ordre du duc d'Anjou pour tuer le prince de Condé. Le crime n'en est ni moins honteux ni moins noir ; mais ce prince de Condé était le cinquième aïeul de M. le Duc, et le Montesquiou, qui le tua, était issu de germain du grand-

père du maréchal : c'était là porter le ressentiment bien loin.

M. le Duc crut se rendre par là redoutable : il n'avait pas besoin pour cela d'une si étrange férocité ; celle qu'il montrait chaque jour le faisait fuir assez, sans qu'il prît soin de s'écarter encore plus tout le monde, qui en cria autant qu'il en eut peur. Quelque étrange abus qu'il fît de sa qualité de prince du sang, le maréchal de Montesquiou ne s'en émut pas, se contint en respect, mais garda le nom de Montesquiou, et dit que des insultes et des affronts, il ne connaissait que les faits et point les personnes dont ils venaient, et que des propos qu'il ne pouvait croire vrais ne l'empêcheraient point d'aller et de se présenter partout sous le nom de sa maison. On peut juger dans quel redoublement de furie un propos si ferme et soutenu de ne point changer de nom mit M. le Duc, à qui le maréchal ne fit rien dire. Il vint à Paris et à la cour après la campagne, et il alla en effet librement partout. Il ne rencontra M. le Duc nulle part, qui avait eu loisir de faire ses réflexions, ou peut-être plus grand que lui les lui avait fait faire. Le maréchal demeura fort peu à la cour et à Paris, et fut renvoyé en Flandre. Pendant l'hiver M. le Duc mourut, et aucun prince de la maison de Condé n'embrassa cette querelle qui finit avec lui, et dont avec ce cœur si immense en rancune, il n'avait pu éviter qu'on ne prît la liberté de se moquer.

Le siége de Mons se continuait, et la misère extrême de l'armée du roi, qui manquait de tout, la réduisait à le laisser faire avec tranquillité. Boufflers ne pouvait songer qu'à la subsistance de plus en plus difficile, et sentait avec une indignation secrète un tel homme que Villars égalé à lui pour avoir perdu une importante bataille lorsqu'il n'avait tenu qu'à lui de battre les ennemis

en détail et de les mettre hors de portée de songer à Mons, ni à aucun autre siége, et lorsque lui avait sauvé l'état en sauvant l'armée des fautes de Villars.

Celui-ci, moins attentif à sa blessure qui allait bien, qu'au comble d'honneur où une faveur inespérable venait de le porter des bords du précipice, et de voir au secours de sa blessure Maréchal, premier chirurgien du roi, et qui ne découchait jamais des lieux où était le roi, dépêché vers lui avec ordre d'y demeurer jusqu'à ce qu'il pût être ramené en France, attentif aussi à profiter d'un état si radieux, tomba par ses émissaires sur le maréchal de Boufflers qui, content d'avoir sauvé la France, se reposait sur sa propre générosité, la vérité et la notoriété publique, et content de l'avoir fait aux dépens de tout, glissait avec son accoutumée grandeur d'âme sur des bagatelles que Villars entreprit de censurer et de réformer, toujours avec l'air d'un blessé qui ne songe qu'à guérir.

Le grand nombre de ces contradictions fit sentir à Boufflers une conduite si différente de l'ordinaire, qu'il y soupçonna du dessein. Cela l'aigrit, mais non pas jusqu'à rien montrer, ni le porter à changer en rien à l'égard de l'autre qu'il avait comblé d'éloges et d'égards, et les choses continuèrent quelque temps à se passer ainsi en entreprises d'une part, et à supporter de l'autre avec impatience, mais sans en rien témoigner. Son exactitude, qui lui faisait mettre dans la balance jusqu'aux minuties, surtout quand il s'agissait de préférences et de récompenses, lui fit perdre beaucoup de temps à proposer au roi les sujets qui méritaient d'avoir part aux vacances des emplois. Il en avait promis la liste plus d'une fois qu'il remettait toujours. Enfin il l'envoya par un courrier quinze jours après l'action; mais il fut bien étonné lorsque, le soir même du départ de ce courrier, il en reçut

un de Voysin qui lui apporta la disposition générale et entière de tout ce qui vaquait, faite et expédiée, sans avoir eu le moindre avis que le roi songeât à la faire avant d'avoir reçu celle qu'il devait proposer et qui ne faisait que de partir. Ce trait fut le premier salaire du service qu'il venait de rendre, tel, que le roi avait dit plus d'une fois, même en public, que c'était Dieu assurément qui lui avait inspiré de l'envoyer à l'armée où tout était perdu sans lui. Il eut encore le dégoût que personne dans l'armée n'ignorât ce qui lui arrivait, et qu'il était peut-être le premier général d'armée sur qui un mépris aussi marqué fût tombé.

La vérité qu'il faut observer avec exactitude m'engage à l'aveu des ténèbres où je suis demeuré, non sur l'occasion de la chute de Boufflers, qui ne s'en releva de sa vie, mais sur l'ordre des occasions. Il y en eut trois qui le perdirent, et, ce qui est étrange, ce fut par l'avantage qu'on saisit d'un aussi futile fondement que celui de ses lettres, dont le ridicule montrait à la vérité le peu d'esprit, mais le montrait par le côté le plus respectable de couvrir les fautes de Villars au lieu d'en profiter, de vouloir encourager contre l'abattement dont il avait vu de si tristes effets, et surtout soutenir et consoler le roi par les motifs si purs d'attachement et de reconnaissance.

Villars et Voysin, d'accord sans se concerter à se délivrer d'un tuteur, l'un à la tête des armées, l'autre sur toutes les affaires de son département de la guerre, pesèrent sur tout ce qu'ils purent; l'un fournit, l'autre fit valoir; les fripons intérieurs ajoutèrent tout ce qu'ils purent contre une vertu qui avait pénétré les cabinets, et qu'ils craignaient jusque dans leur asile. Plus que tout, la grandeur d'un service au-dessus de toute récompense a presque dans tous les temps, et en tout pays porté par terre ceux qui l'ont rendu; l'envie se réunit

contre un homme qui ne peut être égalé, et pour l'autorité sans contre-poids duquel tout crie, tout applaudit, tout en parle comme d'un droit justement acquis, et on a vu peu de monarques dont l'équité l'ait emporté sur l'amour-propre, et pour qui la vue d'un sujet, assez grand pour être arrivé au-dessus des effets de la reconnaissance qu'il a méritée par sa vertu, n'ait été pesante et même odieuse.

On souffre le poids des grandes actions, parce qu'on ose se flatter qu'on n'est pas au-dessous d'en faire de semblables; ainsi M. le Prince, M. de Turenne et d'autres pareils ont été supportés; ceux-là même sans peine, parce qu'il semblait que leurs exploits derniers n'étaient qu'une manière d'éponge passée sur ceux par lesquels ils avaient si puissamment travaillé à la ruine de l'état; que les uns n'étaient qu'une compensation des autres, et qu'il ne leur était dû que des lauriers; mais le poids des services les plus importants dont l'âme est la seule vertu, dont la grandeur passe toute récompense, quand celui qui les a rendus est si comblé, qu'en les rendant il n'a pu se proposer que l'honneur de les rendre, cette impuissance de retour devient un poids qui tourne, sinon à crime, comme il n'y en a que trop d'exemples, au moins à dégoût, à aversion, parce que rien ne blesse tant la superbe des rois par tous les endroits les plus sensibles, et c'est ce qui arriva au maréchal de Boufflers, et il n'en fallait pas davantage. Mais il est vrai qu'il y eut une autre cause qui lui fit encore plus de mal. Toutes sont certaines et je ne suis en obscurité que sur la date de cette dernière cause.

Il est certain que le dépit de voir Villars et même Harcourt lui être égalés par la pairie, d'une si grande distance de la manière d'y être portés à celle dont lui-même y était arrivé, et dans la circonstance où cela se trouvait,

tourna la tête au maréchal, et y fit entrer ce qu'il n'avait jamais imaginé jusqu'alors, et ce qu'il eût rejeté avec indignation si quelqu'un le lui avait proposé comme un motif d'aller en Flandre. L'épée de connétable lui vint dans l'esprit; il ne se crut pas au-dessous d'elle après ce qu'il venait de faire quand il vit Villars et Harcourt pairs comme lui. La fonction qu'il avait exercée à Paris jusqu'à son départ pour la Flandre, cette direction de Voysin et des affaires de la guerre qu'il avait eue jusqu'à ce même départ, lui parurent des détachements des fonctions de ce premier office de la couronne et des degrés pour y monter. Il ne vit point de maréchaux de France en situation de le lui disputer, ni même de lui être en moindre obstacle. De prince du sang que cela pût obscurcir, il n'y en avait aucun; M. du Maine s'en était mis dès longtemps hors de portée; M. le duc d'Orléans, par la grandeur de sa naissance et par ce qu'il venait d'éprouver, ne pouvait oser même se montrer blessé de le voir à la main d'un autre. Comme on se flatte toujours, ce qu'il achevait de faire lui paraissait devoir pleinement rassurer sur le danger de faire revivre en sa faveur un si puissant office. L'abus qu'en avaient fait ceux qui en avaient été revêtus, et qui ne pouvait même être reproché aux quatre derniers, ne pouvait être craint en lui après les preuves qu'il avait faites, et ces preuves mêmes jointes à la grande récompense que Villars venait de recevoir pour avoir perdu l'état, si lui-même ne l'eût sauvé, étaient des motifs assez grands pour l'emporter sur ceux de rendre un sujet trop grand et trop puissant, qui avaient fait, depuis près de cent ans, disparaître les connétables. Cela, c'est ce qui est certain, et moi-même je ne puis en douter; mais ce que j'ignore, c'est le temps auquel il hasarda cette insinuation : savoir si de l'armée et à la chaude il la fit à madame de Maintenon

ou au roi même; savoir s'il attendit son retour : c'est ce que je n'ai pu approfondir; mais pour l'avoir faite et appuyée, et je crois à plus d'une reprise, c'est ce qui n'est pas douteux, et c'est ce qui acheva de le couler à fond.

Mons rendu, les ennemis séparèrent leur armée; Boufflers en fit autant et revint à la cour; il y fut reçu moins bien qu'un général ordinaire sous qui il ne s'est rien passé. Nul particulier avec le roi, pas même un mot en passant de Flandre; silence, fuite, éloignement, quelques paroles indifférentes par-ci par-là et rien de plus. Le poids du dernier service, celui des derniers mécontentements, formèrent comme un mur entre le roi et lui, qui demeura impénétrable. Madame de Maintenon, avec qui il fut toujours aussi bien qu'il y avait toujours été, essaya vainement de le consoler; Monseigneur même, et monseigneur le duc de Bourgogne ne dédaignèrent pas d'y travailler; mais trop vertueux pour envisager l'âge et la mort du roi comme une ressource, puisqu'il était si plaint et si bien traité de ses deux nécessaires successeurs, et trop entêté pour revenir sur soi-même, il eut bien le courage de paraître le même à l'extérieur et de ne rien changer à sa vie ordinaire pour la cour, mais un ver rongeur le mina peu à peu, sans avoir pu se faire à la différence qu'il éprouvait ni au refus de ce qu'il croyait mériter. Souvent il s'en est ouvert à moi sans faiblesse et sans sortir des bornes étroites de sa vertu; mais le poignard dans le cœur, dont le temps ni les réflexions ne purent émousser la pointe. Il ne fit plus que languir depuis sans toutefois être arrêté au lit ou dans sa chambre, et ne passa pas deux ans.

Villars arriva triomphant; le roi voulut qu'il vînt et qu'il demeurât à Versailles pour que Maréchal ne perdît pas de vue sa blessure, et il lui prêta le bel appartement

de M. le prince de Conti, qui était dans la galerie basse de l'aile neuve, parce qu'il n'avait qu'un fort petit logement tout au haut du château où il eût été difficile de le porter. Quel contraste, quelle différence de services, de mérite, d'état, de vertu, de situation, entre ces deux hommes! quel fonds inépuisable de réflexions!

Cette année en fournit encore de plus grandes par le changement qui arriva dans le Nord, savoir : l'abaissement, pour ne ne pas dire l'anéantissement de la Suède qui avait si souvent fait trembler le Nord, et plus d'une fois l'empire et la maison d'Autriche; et l'élévation formidable depuis d'une autre puissance jusqu'alors inconnue, excepté de nom, et qui n'avait jamais influé hors de chez elle, et de ses plus proches voisins. Ce fut l'effet de l'étrange parti que prit le roi de Suède, qui, enivré de ses exploits et du désir de détrôner le czar comme il avait fait le roi de Pologne, séduit par les funestes conseils de Piper, son unique ministre, que l'argent des alliés contre la France avait corrompu, pour se délivrer d'un prince qui s'était rendu si formidable, et avec lequel ils avaient tous été forcés plus d'une fois à compter, il s'engagea à poursuivre le czar, qui, en fuyant devant lui avec art, anima son courage et son espérance, l'engagea dans des pays qu'il avait fait dévaster, ruina son armée par toutes sortes de besoins, de famine, de misères, le força ensuite de désespoir à un combat désavantageux où toute son armée périt sans aucune retraite, et où lui-même, fort blessé, n'en trouva qu'à Bender, chez les Turcs, où il arriva à grand'peine et à travers mille périls, lui troisième ou quatrième.

CHAPITRE CCXLIX.

L'électeur de Bavière à Paris incognito voit le roi et Monseigneur : ses prétentions de rang surprenantes. — Dire l'électeur au lieu de M. l'électeur. — Courte réflexion. — Mort du cardinal Portocarrero, son humble sépulture. — Mort, fortune et caractère de Godet, évêque de Chartres. — M. de Chartres se choisit un successeur : son caractère et sa vertu. — Bissy, évêque de Meaux, et la Chetardie, curé de Saint-Sulpice, succèdent à M. de Chartres auprès de madame de Maintenon : caractère de la Chetardie. — Mort de Crécy : Verjus, son caractère. — Mort, naissance et caractère de Marivaux. — Mort et caractère de madame de Mousy : naissance de son mari. — Mort de la duchesse de Luxembourg.

L'électeur de Bavière, peu à peu exclu du commandement des armées, brouillé avec Villars à qui on avait voulu le donner, languissant dans les places de Flandre qui se raccourcissaient tous les jours, et quelquefois à Compiègne où il était venu de Mons sur la fin du siége de Tournay, avait jusqu'alors inutilement insisté pour obtenir la permission de venir saluer le roi sous le même incognito, et sans prétendre plus qu'avait fait son frère l'électeur de Cologne.

Le roi n'aimait point à avoir des compliments à faire, ni à se contraindre pour faire les honneurs de sa cour, quoiqu'il s'en acquittât avec une grâce et une majesté qui le relevaient encore. Peut-être craignait-il encore plus les reproches tacites de la présence d'un prince qui avait

tout perdu par sa fidélité à ses engagements, et qui n'ayant plus ni états ni subsistance, était encore assez mal payé, par les malheurs qui accablaient la France, de ce que le roi s'était obligé de lui donner. Néanmoins il pressa tant, et il assura si fort qu'il n'embarrasserait en rien, à l'exemple de son frère, qu'il n'y eut pas moyen de le refuser.

Il vint donc sous un autre nom descendre chez Monasterol, son envoyé, où tout ce qu'il avait vu de gens de la cour à l'armée s'empressa de l'aller voir, et d'Antin eut ordre du roi de lui faire les honneurs avec une assiduité légère qui ne préjudiciât point à l'entier incognito.

Il demeura quatre ou cinq jours à Paris, parmi le jeu, les spectacles, les curiosités de la ville, et les soupers avec des dames de compagnie facile et médiocre; après quoi d'Antin le mena dîner chez Torcy, à Marly, où le roi était, et où le ministre des affaires étrangères lui donna un grand repas avec compagnie choisie, et le conduisit après dans le cabinet du roi. Torcy y demeura fort peu en tiers; l'électeur resta seul avec le roi une heure et demie, ensuite le roi le mena dans le salon. Toutes les dames y étaient sous les armes; il y avait un grand lansquenet établi; le roi le présenta, sous le nom qu'il avait pris, à Monseigneur, à monseigneur et à madame la duchesse de Bourgogne, et aux dames: il ajouta que c'était un de ses amis qui l'était venu voir et à qui il voulait montrer sa maison. Il se retira un moment après; ces princes et les dames prirent soin d'entretenir l'électeur debout, qui parut gai et très-poli, mais avec un air de hauteur et de liberté du maître du salon, parlant aux uns, s'informant des autres, qui ne seyait pas mal à un prince malheureux. Une demi-heure après, le roi le vint prendre pour la promenade, monta dans un chariot à deux, traîné par quatre porteurs, et lui commanda d'y

monter aussi, ce qu'il ne se fit pas répéter; il entretint le roi et les courtisans qui marchaient autour du chariot, d'un air aisé et familier, pourtant respectueux avec le roi, et loua extrêmement les jardins. La promenade dura une heure et demie; le roi le ramena dans le salon où se trouva la même compagnie qu'il y avait laissée; le roi l'y laissa aussitôt, et lui, au bout d'un quart d'heure, prit congé; il s'en alla avec d'Antin et quelques courtisans à Paris, à l'Opéra, souper après et jouer chez d'Antin.

Il le mena deux jours après dîner chez lui à Versailles, lui fit voir le château et les jardins, lui donna à souper et à coucher, et le mena le lendemain au rendez-vous de chasse à Marly, où le roi et les dames l'attendaient; après la chasse il s'alla rafraîchir chez Torcy, fit un tour dans le salon, et s'en retourna à Paris. Deux jours après la même chose se répéta, et il acheva de voir à Versailles ce qu'il n'avait pu voir la première fois.

Monseigneur, étant allé de Marly à Meudon, y voulut donner à dîner à l'électeur; mais la surprise fut grande de la prétention qu'il forma d'y avoir la main. Elle était en tout sens également nouvelle et insoutenable; jamais électeur n'en avait imaginé une semblable sur l'héritier de la couronne, et celui-ci de plus était incognito, et hors d'état par là de pouvoir prétendre quoi que ce fût non-seulement avec Monseigneur, mais avec personne. Il avait l'exemple de son frère auquel il cédait partout comme plus ancien électeur que lui; il avait proposé le premier de le suivre, et promis de ne faire aucun embarras, il n'était venu qu'à cette condition. Nonobstant tout cela, il y eut des pourparlers qui aboutirent à quelque chose de fort ridicule. Il fut à Meudon; Monseigneur le reçut au dehors, il n'entra point dans la maison à cause de la main; il se trouva une calèche dans laquelle ils montèrent tous deux en même temps chacun par un

côté. Ils se promenèrent beaucoup ; au sortir de la calèche, l'électeur prit congé et s'en alla à Paris, et de manière que Monseigneur ne le vit, ni en arrivant ni en partant, descendre ni monter en carrosse. De cette façon, quoique Monseigneur fût à droite dans la calèche, la main fut couverte par monter en même temps par différent côté, et par cette affectation de n'entrer pas dans la maison, et ne la voir que par les dehors.

Cette tolérance, colorée du prétexte des malheurs d'un allié si proche, parut une faiblesse qui scandalisa étrangement la cour. Une prétention si nouvelle, et si fort inouïe, quand même elle aurait eu un fondement, *qui* lui manquait par l'incognito et l'exemple de l'électeur de Cologne, fut le fruit du mépris où le roi laissa si volontiers tomber les premières dignités de son royaume, dont sa couronne même se sentit, et reçut en cette occasion une flétrissure marquée.

L'électeur ne vit personne autre que le roi chez lui ; Torcy l'introduisit encore une fois dans son cabinet un matin, à Versailles, par le petit degré. La conversation fut courte et d'affaires ; il retourna aussitôt à Paris, et peu de jours après à Compiègne. M. le duc d'Orléans lui avait donné un grand souper à Saint-Cloud, dont il sera parlé ailleurs.

Il ne faut pas oublier parmi les entreprises et les prétentions de l'électeur de Bavière, un changement de langage fort remarquable de Monasterol son envoyé, et de toute sa petite cour, en parlant de lui. Jusqu'alors ils avaient suivi l'usage de tous les temps dans notre langue de dire *M. l'électeur*, et je ne sais que le pape, l'empereur et les rois qu'on nomme de leur dignité, parce que *monseigneur* ni *monsieur* ne sont pour eux d'aucun usage. Ce fut apparemment pour leur égaler leur maître en tant qu'il fut en eux, qu'ils supprimèrent le *monsieur*,

et ne dirent plus que l'*électeur;* cette gangrène passa aisément aux Français, se communiqua à la cour, et changea l'usage ancien. M. l'électeur fut une façon de parler vieille et abolie, et, sans aucune réflexion, l'électeur tout court s'introduisit, tellement que depuis on ne dit plus que l'électeur de Bavière, l'électeur de Saxe, l'électeur de Mayence, ainsi des autres, comme on dit simplement le roi d'Angleterre, le roi de Suède et des autres rois.

Ainsi tout passe, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos, et il se peut dire et prouver, à qui voudrait descendre dans le détail, que le roi dans la plus grande prospérité de ses affaires, et plus encore depuis leur décadence, n'a été pour le rang et la supériorité pratique et reconnue de tous les autres rois et de tous les souverains non rois, qu'un fort petit roi, en comparaison de ce qu'ont été à leur égard à tous, et sans difficulté aucune, nos rois Philippe de Valois, Jean, Charles V et Charles VI, que je choisis parmi les autres, comme ayant régné dans les temps les plus malheureux et les plus affaiblis de la monarchie.

Le fameux cardinal Portocarrero, duquel j'ai parlé tant de fois, mourut en ce temps-ci, après s'être longtemps survécu, et laissa madame des Ursins plus puissante que jamais, délivrée d'un fantôme qui depuis longtemps ne l'embarrassait plus, mais qui intérieurement l'incommodait toujours. Ce cardinal, depuis qu'il ne fut plus de rien, s'était tourné entièrement à la plus exacte piété, et mourut d'une manière grande et édifiante à Madrid, qui est du diocèse de Tolède. Il voulut être enterré dans le tournant d'un bas côté de son église de Tolède, devant l'entrée de la chapelle appelée des Nouveaux-Rois, qui est elle-même une magnifique église, qui a son chapitre et son service particulier. Il défendit

que sa sépulture fût élevée ni ornée en aucune sorte, mais qu'on pût passer et marcher dessus, et il ordonna pour toute épitaphe qu'on y gravât uniquement ces paroles : *Hic jacet cinis, pulvis et nihil.* Il a été exactement obéi. Je l'ai vu à Tolède, où il est en grande vénération. Il n'y a sur sa tombe, toute plate et unie au pavé, ni armes, ni quoi que ce soit, que ces seules paroles. On a seulement mis à la muraille, auprès de la porte de cette chapelle des Nouveaux-Rois, ses armes, ses qualités, le jour de sa mort, le lieu de sa sépulture, et qu'on s'y est conformé à sa volonté.

L'évêque de Chartres mourut aussi consumé de travaux et d'étude, sans être encore vieux. C'était fort peu de chose pour la naissance, et néanmoins avec des alliances proches qui lui faisaient honneur. Il s'appelait Godet, et il était frère de Françoise Godet, femme d'un riche partisan nommé J. Gravé, dont la fille épousa Ch. des Monstiers, comte de Merinville, fils aîné du lieutenant général de Provence, reçu chevalier de l'ordre à la promotion de 1661, avec M. le prince de Conti, et quelques autres, par le duc d'Árpajon, chargé de la commission du roi, et père de l'évêque de Chartres dont je parlerai bientôt.

Ce même Godet, évêque de Chartres, était cousin germain d'une autre Françoise Godet, femme d'Antoine de Brouilly, marquis de Piennes, gouverneur de Pignerol et chevalier de l'ordre aussi en 1661, desquels la duchesse d'Aumont et la marquise de Châtillon étaient filles.

M. de Chartres, Godet, des premiers élèves de Saint-Sulpice, fut peut-être celui qui fit le plus d'honneur et de bien à ce séminaire, qui est depuis devenu une manière de congrégation et une pépinière d'évêques. C'était un grand homme de bien, d'honneur, de vertu, théolo-

gien profond, esprit sage, juste, net, savant d'ailleurs, et qui était propre aux affaires, sans pédanterie pour lui, et sachant vivre et se conduire avec le grand monde, sans s'y jeter et sans en être embarrassé. Ses talents et le crédit naissant de ce séminaire, ennemi du jansénisme, le firent connaître. Madame de Maintenon venait d'établir à Noisy ce qu'elle transporta depuis à Saint-Cyr, qui est du diocèse de Chartres. L'abbé Godet avait été porté à cet évêché après la mort du frère et de l'oncle des deux maréchaux de Villeroy, et y paraissait déjà un grand évêque, tout appliqué à son ministère. L'établissement de Saint-Cyr lui donna une relation nécessaire avec madame de Maintenon. Ce fut avec lui et par lui que tous les changements de forme en ces commencements, et les règlements ensuite se firent. Madame de Maintenon le goûta au point qu'elle le fit le supérieur et le directeur immédiat de Saint-Cyr, son directeur à elle-même, et pour en dire le vrai, le dépositaire de son cœur et de son âme, pour qui elle n'eut jamais depuis rien de caché; elle l'approcha du roi tant qu'elle put, pour contre-balancer le père de la Chaise et les jésuites, qu'elle n'aimait pas, dans la distribution des bénéfices, et elle l'avança jusqu'à ce point, qu'il devint le confident de leur mariage. Il en parlait et en écrivait librement au roi, le félicitant souvent d'avoir une épouse si accomplie. Je n'en ai pas vu les lettres, mais son neveu et son successeur qui les a vues, et qui en a encore des copies, parce que dans quelques-unes il s'agissait aussi d'affaires, me l'a dit bien des fois, longues années depuis leur mort à tous.

Un homme, parvenu à ce point de confiance et de familiarité, devient un personnage. Aussi le fut-il toute sa vie, devant qui le clergé rampait, et avec qui les ministres étaient à : plaît-il, maître; et il en prit mal au

chancelier de Pontchartrain d'avoir osé, quoiqu'il eût raison, lui tenir tête, dont il ne s'est jamais relevé, comme je l'ai rapporté ailleurs.

On a vu aussi en son lieu toute la part qu'il eut dans l'affaire de madame Guyon et de l'archevêque de Cambrai, avec quelle adresse il s'y conduisit dans sa naissance, avec quelle force dans ses suites, et avec combien d'union avec M. de Meaux et le cardinal de Noailles.

Avec tant de crédit qu'il a eu toute sa vie sans lacune, jamais homme plus simple, plus modeste, moins précieux, qui le fît moins sentir à personne. Il logeait à Paris dans un petit appartement fort court au séminaire de Saint-Sulpice, où il était parmi eux comme l'un d'eux et partout l'homme le plus doux et le plus accessible, quoique accablé d'occupations. Il n'était que peu à Paris, et jamais que par nécessité d'affaires, souvent à Saint-Cyr, et ne couchait jamais à Versailles; il y faisait rarement sa cour, mais voyait le roi chez madame de Maintenon ou chez lui par les derrières, jamais à Fontainebleau, et comme jamais à Marly, hors de quelque nécessité pressante, et pour le moment précis; assidu dans son diocèse, à ses visites tous les ans et à toutes les fonctions, et au gouvernement de son diocèse, comme s'il n'eût pas eu d'autres soins, et celui-là passait devant tout : il connaissait aussi tous ses curés, tous ses prêtres et tout ce qui se passait dans son diocèse si exactement et par lui-même, qu'il semblait qu'il n'avait que quelques paroisses à conduire, et son gouvernement entrait dans tous les détails avec une charité pleine d'égards, de douceur et de sagesse. Sa dépense, ses meubles, sa table, tout était frugal, et tout le reste pour les pauvres.

Parmi tant d'affaires particulières de diocèse, et gé-

nérales de tout ce qui arrivait dans l'église de France sur la doctrine et la discipline, les lettres longues et journalières qu'il recevait et qu'il répondait à madame de Maintenon quand il n'était pas à Saint-Cyr, et quelquefois au roi, il ne laissait pas d'écrire des ouvrages de doctrine, et ce surcroît de travail le consuma.

L'impression lui coûtait, les voyages, les visites; il n'avait le temps ni le goût de songer à ses affaires temporelles. Elles se trouvèrent si courtes qu'il demanda au roi une abbaye, et lui dit franchement ses besoins. Ce détail, qui n'a jamais été su, son neveu me l'a conté bien des années après. L'abbaye ne venait point; il en reparla à madame de Maintenon. Enfin le roi lui dit que, dans la réputation où il était, une abbaye la ternirait et ferait parler le monde; qu'après y avoir bien pensé il aimait mieux lui donner une pension de 20,000 livres qui ne se saurait point, qui n'aurait point de bulles, et qui le soulagerait davantage. Il la lui fit expédier et payer en secret jusqu'à sa mort, en sorte qu'elle a toujours été ignorée. Cette petite anecdote montre combien il leur était cher.

Avec tant de qualités, ce prélat n'a pas laissé de ruiner le clergé de France; et d'ouvrir par là une large porte à tout ce qui a coulé d'une source si empoisonnée. Sa petite naissance, ou plutôt vile et obscure, l'éloigna de la bonne comme par nature, et comme par une seconde nature puisée à Saint-Sulpice, non-seulement il prit en haine le jansénisme, mais tout ce qui en put être soupçonné, particuliers, corps, écoles; et avec une intention droite, mais aveuglée, il ne fut pas moins ardent, ni moins aisément prévenu, ni moins capable de revenir là-dessus par zèle, que les jésuites, par intérêt et par ambition, quoiqu'il les connût et qu'il ne les aimât pas. Je me suis étendu sur la plaie qu'il fit à l'é-

glise de France par l'introduction dans l'épiscopat de gens de rien, ignorants, ardents, sans éducation, dont l'abus a si fort grossi depuis par le père Tellier, et que la même raison de naissance et d'autres qui se retrouveront peut-être ailleurs ont plus que jamais suivi sous le règne du cardinal de Fleury.

M. de Chartres, dont les infirmités augmentaient tous les jours, mais qui n'en relâchait rien de ses travaux, se résolut à se donner un coadjuteur qui, élevé de sa main et dans son esprit, fût un autre lui-même pour le gouvernement de son diocèse. Il choisit l'abbé de Merinville, son petit neveu, dans l'élection duquel il crut que la chair et le sang cédaient toute la part à l'esprit. Il n'avait pourtant pas encore vingt-six ans, et il en faut vingt-sept pour être sacré; le proposer et le faire agréer fut pour lui la même chose, mais s'il n'eut pas la satisfaction de le sacrer, il eut au moins celle de pouvoir compter ne s'être pas trompé.

Son petit neveu, le voyant au lit de la mort, lui témoigna ce qu'il pensait de la différence d'être longtemps formé sous lui, ou de se voir évêque en plein à son âge, et le pria instamment et avec larmes de le décharger de ce fardeau; l'oncle l'écouta, ne répondit point, et demeura longtemps recueilli; il le rappela ensuite, et lui dit qu'après y avoir bien pensé devant Dieu, il persistait à croire qu'il ferait bien et que c'était sa volonté qu'il fût évêque de Chartres.

Il mourut fort peu de temps après dans Chartres fort saintement, laissant un regret universel dans son diocèse. Le coadjuteur pressa madame de Maintenon, et par lettres, et dès qu'il put la voir, de faire nommer un autre évêque. Sa jeunesse et ses instances ne purent la persuader. Il fallut malgré lui demeurer évêque, et il fut sacré dès qu'il eut vingt-sept ans, avec la même supé-

riorité et direction de Saint-Cyr, qu'avait son oncle. Il a paru que Dieu a béni ce choix ; il en a fait un des plus saints et des plus sages évêques de France, des plus assidus et appliqués en son diocèse, d'où il ne sort presque jamais, et qui, sans avoir la science ni le monde de son oncle, fait aimer et respecter la vertu et craindre le vice sans le poursuivre, sinon dans les cas de nécessité et avec charité. Il fait trembler aussi la cour par sa liberté à dire la vérité, et avec toute l'apparente saleté et grossièreté des séminaires, il ne laisse pas d'avoir de l'adresse et de la délicatesse dans le gouvernement ; il vit austèrement, tout à ses fonctions et à ses visites, est à peine nourri et vêtu, donne tout aux pauvres, et n'a jamais voulu d'abbaye ni recevoir celles qui lui ont été données.

La mort de M. de Chartres mit deux hommes sur le chandelier, qu'il avait fort recommandés à madame de Maintenon, Bissy, évêque de Meaux, auparavant de Toul, bientôt après cardinal, qui succéda à toute sa confiance pour les affaires de l'église dont il sut faire sa fortune et bien pis, et la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, fort saint prêtre, mais le plus imbécile et le plus ignorant des hommes.

Ce dernier succéda à la confiance personnelle de madame de Maintenon ; il fut son confesseur, son directeur, et par là le fut un peu aussi de Saint-Cyr. Ce qui est étonnant à n'en pas revenir à qui a connu le personnage, c'est que fort tôt après, madame de Maintenon, avec tout son esprit, n'eut plus de secret pour lui comme elle n'en avait point pour feu M. de Chartres, et qu'elle lui écrivait sans cesse pour le consulter, même sur les affaires, ou pour les lui mander ; et, ce qui n'est pas moins inconcevable, c'est que ce bon homme, qui, non content des soins de sa vaste cure, était encore supérieur de la Visi-

tation-Sainte-Marie de Chaillot, y portait très-souve les lettres de madame de Maintenon, et les lisait a grille, même devant de jeunes religieuses. Une sœur d madame de Saint-Simon, religieuse en cette maison dont elle a été depuis souvent supérieure, et qui a inf niment d'esprit, et d'esprit de gouvernement, ave toute la sainteté de son état, et toutes les grâces d monde, pâmait quelquefois de stupeur des secrets qu'ell entendait là avec d'autres religieuses par lesquelles apre mille choses se savaient, sans que personne pût com prendre par où ces mystères avaient pu transpirer, et san que, tant que ce curé a vécu, ce qui fut encore quelque années, madame de Maintenon l'ait su et s'en soit pu déprendre.

Il influait très-gauchement à tout, gâtait force affaires, en protégeait de fort misérables, n'avait pas les premières notions de rien, et tout simplement se targuait de son crédit et se faisait une petite cour. Pour le Bissy, on lui verra incontinent prendre le plus grand vol.

Crécy mourut fort vieux; il était frère du père Verjus, jésuite, ami intime du père de la Chaise, qui avait fort contribué à sa fortune. C'était un petit homme accort, doux, poli, respectueux, adroit, qui avait passé sa vie dans les emplois étrangers, et qui en avait pris toutes les manières, jusqu'au langage. Très-longtemps à Ratisbonne, puis dans plusieurs petites cours d'Allemagne; enfin, second ambassadeur plénipotentiaire au traité de paix de Ryswick. Il avait beaucoup d'insinuation, l'art de redire cent fois la même chose, toujours en différentes façons, et une patience qui, à force de ne se rebuter point, réussissait très-souvent. Personne ne savait plus à fond que lui les usages, les lois et le droit de l'empire et de l'Allemagne, et fort bien l'histoire; il

était estimé et considéré dans les pays étrangers, et y avait fort bien servi. Il était fort vieux, et homme de très-peu.

Marivaux, lieutenant général, mourut aussi. Son nom était de Lisle, de la seigneurie de Lisle, qu'ils possédaient en la châtellenie de Pontoise, dès l'an 1069, qu'Adam Ier, seigneur de Lisle, signa avec les officiers de la couronne, en cette année, la charte de confirmation que Philippe Ier fit à Pontoise de la fondation de Saint-Martin, lors Saint-Germain de Pontoise. Ce même Adam de Lisle fit bâtir la forteresse et le bourg appelé de son nom Lisle-Adam, qu'Isabelle, héritière de l'aîné et femme de Jean, seigneur de Luzarches, de Jouy, etc., laissa à sa fille, veuve du seigneur de Joigny, laquelle vendit Lisle-Adam, en 1364, à Pierre de Villiers, seigneur de Mary, souverain maître d'hôtel, c'est-à-dire grand maître de France, bisaïeul du célèbre Philippe de Villiers, dernier grand maître de Rhodes et premier grand maître de Malte, où il mourut en 1534.

Marivaux dont je parle descendait en droite ligne de cet Adam Ier qui bâtit l'Isle-Adam, qui des Villiers passa aux Montmorency, de là tomba dans la branche de Condé de la maison royale, enfin à M. le prince de Conti. Le grand-père de Marivaux était frère cadet du capitaine des gardes d'Henri III, si connu par son duel derrière les Chartreux, contre le seigneur de Marolles, ligueur; et de celui qui fut chevalier du Saint-Esprit, qui n'eurent point de postérité masculine. Ce grand-père de Marivaux avait épousé une Balsac; il tua de sa main, à la bataille d'Ivry, en 1590, le général de la cavalerie espagnole, fut gouverneur de Corbeil, la Bassée, la Capelle, et d'Amiens. Son fils se maria mal et ne figura point. Celui dont je parle, sans protection et avec peu de bien,

épousa une fille de Guénegaud, trésorier de l'épargne, et servit toute sa vie avec réputation de valeur et de capacité.

Il savait et avait beaucoup d'esprit, une fort belle figure, de la finesse et de la plaisanterie dans l'esprit, et la langue fort libre, qui le faisait craindre. Il me prit en amitié à l'armée, et je m'accommodais fort de lui; personne n'était de meilleure compagnie; les secrétaires d'état de la guerre ni leurs commis ne l'aimaient pas, et lui ne s'en contraignait guère.

Il pensa se noyer à un retour d'armée en traversant la Marne; le bac enfonça; cette aventure fit du bruit; le roi lui demanda comment il s'était sauvé : il avait été en effet longtemps rejeté par les bords escarpés, sur lesquels il s'était trouvé des gens peu empressés de le secourir. Il dit au roi que, désespérant de leur charité, il s'était avisé de s'écrier qu'il était le neveu de M. l'intendant, et qu'à ce nom il avait été secouru sur-le-champ, et là-dessus fit une parenthèse au roi sur le pouvoir des intendants, qui divertit extrêmement l'assistance, mais qui ne plut pas tant au roi, et qui ne servit pas à son avancement.

Il mourut vieux, et a laissé un fils capitaine de gendarmerie, qu'on dit aussi avoir beaucoup d'esprit. Marivaux eut des amis, et conserva toute sa vie beaucoup de considération. Sa sœur, qui avait aussi beaucoup d'esprit, et qui était la femme du monde la plus haute, avait épousé Cauvillon, un des lieutenants généraux de Languedoc. Madame de Nogaret, dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne, était veuve sans enfants de son fils, de laquelle j'ai parlé plus d'une fois; le nom des Cauvillon est Louvet, gens nouveaux et de fort peu de chose.

Madame de Moussy, sœur du feu premier président

Harlay, grande dévote de profession, avec tous les apanages de ce métier, et tout aussi composée que lui, mourut sans enfants. Elle avait toujours vécu avec son frère et son neveu dans une grande amitié, et presque toujours logée avec eux. Elle déshérita pourtant son neveu sans cause aucune de brouillerie, qui fut bien étonné de trouver un testament qui donnait tout aux hôpitaux. Elle était veuve du dernier Bouteiller; c'est du dernier de cette grande maison dans laquelle le comté de Senlis avait été longtemps, et à qui le nom de Bouteiller ou de Bouteiller de Senlis était demeuré, pour avoir eu plusieurs fois ce grand office alors de grand bouteiller de France, dont on trouve la signature, c'est-à-dire le sceau et la présence cités dans les anciennes chartes de nos rois avec le dapifer, qui est le grand maître, ou, comme ils disaient, le souverain maître d'hôtel, le grand chambellan, le connétable, qui n'était dans les premiers temps que le grand écuyer, et le chancelier le dernier de tous; plus anciennement encore le premier était le sénéchal, monté en maire du palais, et descendu en grand maître, car le plus ou le moins de puissance fit ces trois noms du même office.

M. de Luxembourg, pendant son séjour à Rouen, y perdit sa femme. J'ai dit ailleurs qui elle était, et qu'elle aussi, par l'éclat que cela fit, ce qui fut toujours caché pour le seul mari avec qui elle avait l'art et le soin de vivre comme la femme la plus tendrement attachée à tous ses devoirs. Il en fut aussi tellement affligé, que ce contraste avec la vie qu'elle n'avait point cessé de mener fit le plus scandaleux ridicule. Abeille, qui avait été secrétaire du maréchal de Luxembourg, et que son esprit et son petit collet avaient mêlé dans les meilleures et les plus brillantes compagnies, et mis dans les académies, était un homme d'honneur et de vertu, qui par

reconnaissance et par attachement était demeuré chez M. de Luxembourg. Il ne put souffrir une scène si publique, et il apprit à M. de Luxembourg tout ce que lui-même avait été jusqu'alors le premier à lui cacher. Le pauvre homme fut étrangement surpris et très-subitement consolé.

CHAPITRE CCL.

Disputes sur la Grâce. — Jésuites. — Molinisme. — Jansénisme. — Congrégation fameuse *de Auxiliis*. — Port-Royal. — Formulaire. — Affaire des quatre évêques. — Paix de Clément IX. — Casuistes : *Lettres provinciales*.— Disputes sur les pratiques idolâtriques des Indes et les cérémonies de la Chine. — Beau jeu du père Tellier. — Bulle *Vineam domini Sabaoth*. — Projet du père Tellier. — Port-Royal-des-Champs refuse de souscrire à l'acceptation de la bulle *Vineam domini Sabaoth* sans explication. — Port-Royal-des-Champs privé des sacrements. — Port-Royal-des-Champs innocent à Rome, criminel à Paris. — Destruction militaire de Port-Royal-des-Champs.— Le cardinal de Noailles sans repos depuis cette époque jusqu'à sa mort.

Cet automne fut la dernière saison qui vit debout le fameux monastère de Port-Royal-des-Champs, en butte depuis si longtemps aux jésuites, et leur victime à la fin. Je ne m'étendrai point sur l'origine, les progrès, les suites, les événements d'une dispute et d'une querelle si connue, ainsi que les deux partis moliniste et janséniste, dont les écrits dogmatiques et historiques feraient seuls une bibliothèque nombreuse, et dont les ressorts se sont déployés pendant tant d'années à Rome et en notre cour. Je me contenterai d'un précis fort court, qui suffira pour l'intelligence du puissant intérêt qui a tant remué de prodigieuses machines, parce qu'on n'en peut supprimer

les faits qui doivent tenir place dans ce qui s'est passé de ce temps.

L'ineffable et l'incompréhensible mystère de la grâce, aussi peu à portée de notre intelligence et de notre explication que celui de la trinité, est devenu une pierre d'achoppement dans l'église, depuis que le système de saint Augustin sur ce mystère a trouvé presque aussitôt qu'il a paru des contradicteurs dans les prêtres de Marseille. Saint Thomas l'a soutenu ainsi que les plus éclairés personnages; l'église l'a adopté dans ses conciles généraux, et en particulier l'église de Rome et les papes.

De si vénérables décisions et si conformes à la condamnation faite et réitérée par les mêmes autorités, de la doctrine des pélagiens et des demi-pélagiens, n'a pu empêcher une continuité de sectateurs de la doctrine opposée qui, n'osant se présenter de front, ont pris diverses sortes de formes, pour se cacher à la manière des demi-ariens autrefois.

Dans les derniers temps, les jésuites, maîtres des cours par le confessionnal de presque tous les rois et de tous les souverains catholiques, de presque tout le public par l'instruction de la jeunesse, par leurs talents et leur art; nécessaires à Rome pour en insinuer les prétentions sur le temporel des souverains, et la monarchie sur le spirituel, à l'anéantissement de l'épiscopat et des conciles généraux; devenus redoutables par leur puissance et par leurs richesses toutes employées à leurs desseins, autorisés par leur savoir de tout genre, et par une insinuation de toute espèce, aimables par une facilité et un tour qui ne s'étaient point encore rencontrés dans le tribunal de la pénitence, et protégés par Rome, comme des gens dévoués par un quatrième vœu au pape, particulier à leur société, et plus propres que nuls autres à étendre son suprême domaine, recommandables d'ail-

urs par la dureté d'une vie toute consacrée à l'étude, à
a défense de l'église contre les hérétiques, et par la sain-
eté de leur établissement et de leurs premiers pères;
erribles enfin par la politique la plus raffinée, la plus pro-
onde, la plus supérieure à toute autre considération que
eur domination, soutenue par un gouvernement dont la
nonarchie, l'autorité, les degrés, les ressorts, le secret,
'uniformité dans les vues, et la multiplicité dans les
moyens sont l'âme; les jésuites, dis-je, après divers es-
sais, et surtout après avoir subjugué les écoles de delà
les monts, et tant qu'ils avaient pu, énervé celles de
deçà partout, hasardèrent, par un livre de leur père Mo-
lina, une doctrine sur la grâce tout à fait opposée au sys-
tème de saint Augustin, de saint Thomas, de tous les
pères, des conciles généraux, des papes et de l'église de
Rome, qui, prête plusieurs fois à l'anathématiser, a tou-
jours différé à le faire. L'église de France surtout se sou-
leva contre ces agréables nouveautés qui faisaient tant de
conquêtes par la facilité du salut, et par l'orgueil de
l'esprit humain.

Les jésuites, embarrassés d'une défensive difficile,
trouvèrent moyen de semer la discorde dans les écoles de
France, et par mille tours de souplesse, de politique et
de force ouverte, enfin par l'appui de la cour, de chan-
ger la face des choses, d'inventer une hérésie qui n'avait
ni auteur, ni sectateur, et de l'attribuer à un livre de
Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres, mort dans le sein
de l'église, et en vénération, et de se rendre accusateurs
de défendeurs qu'ils étaient, et leurs adversaires d'accu-
sateurs défendeurs. De là est venu le nom de moliniste et
de janséniste, qui distingue les deux partis.

Grands et longs débats à Rome sur cette idéale héré-
sie, enfantée ou plutôt inventée par les jésuites, pour
faire perdre terre aux adversaires de Molina : discussion

devant une congrégation formée exprès sous le nom *De auxiliis*, tenue un grand nombre de séances devant Clément VIII, Aldobrandini; et Paul V, Borghèse, qui ayant enfin formé un décret d'anathème contre la doctrine de Molina, n'osa le publier, et se contenta de ne pas condamner cette doctrine sans oser l'approuver, en les consolant par tout ce qui les put flatter sur cette hérésie idéale, soutenue de personne, et dont ils surent bien profiter.

Plusieurs saints et savants personnages s'étaient les uns après les autres retirés à l'abbaye de Port-Royal des-Champs. Les uns y écrivirent, les autres y rassemblèrent de la jeunesse qu'ils instruisirent aux sciences et à la piété. Les plus beaux ouvrages de morale, et qui ont le plus éclairé dans la science et la pratique de la religion, sont sortis de leurs mains, et ont été trouvés tels par tout le monde.

Ces messieurs eurent des amis et des liaisons; ils entrèrent dans la querelle contre le molinisme. C'en fut assez pour ajouter à la jalousie, que les jésuites avaient conçue de cette école naissante, une haine irréconciliable, d'où naquit la persécution des jansénistes, de la Sorbonne, de M. Arnauld, considéré comme le maître de tous, et la dissipation des solitaires de Port-Royal; de là l'introduction d'un formulaire, chose si souvent fatale et si souvent proscrite dans l'église, par lequel la nouvelle hérésie, inventée et soutenue de personne, fut non-seulement proscrite, ce qui aurait été accepté de tout le monde sans difficulté, mais fut déclarée contenue dans le livre intitulé *Augustinus* composé par Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres; et ce formulaire proposé à jurer la croyance intérieure et littérale de son contenu.

Le droit, c'est-à-dire la proscription des cinq propositions hérétiques, que personne ne soutenait, ne fit au-

une difficulté : le fait, c'est-à-dire qu'elles étaient contenues dans ce livre de Jansenius, en fit beaucoup. Jamais on ne put en extraire aucune ; on se sauva par soutenir qu'elles s'y trouvaient éparses, sans pouvoir encore citer où, ni comment. Jurer sur son Dieu et son âme de croire ce qu'on ne croit point fondé en chose de fait, qu'on ne peut montrer ce qu'on propose de croire, parut un crime à tout ce qu'il y avait de gens droits. Un très-grand soulèvement éclata donc dès que ce formulaire parut.

Mais ce qui en sembla encore plus insupportable, c'est que, pour détruire Port-Royal, qu'on jugeait bien qui ne se résoudrait jamais à ce serment, on le proposa à signer aux religieuses par tout le royaume. Or proposer de jurer qu'un fait est contenu dans un livre qu'on n'a pas lu, dans un livre même qu'on n'a pu lire, parce qu'il est en latin et qu'on ignore cette langue, c'est une violence qui n'eut jamais d'exemple, et qui remplit les provinces d'exilés, et les prisons et les monastères de captifs.

La cour ne ménagea rien en faveur des jésuites, qui lui firent oublier la ligue et ses suites, et accroire que les jansénistes étaient une secte d'indépendants, qui n'en voulaient pas moins à l'autorité royale, qu'ils se montraient réfractaires à celle du pape, que les jésuites appelaient l'église, qui avait approuvé, puis prescrit la signature du formulaire. La distinction du fait d'avec le droit, soufferte quelque temps, fut enfin proscrite, comme une rébellion contre l'église, encore que non-seulement elle n'eût pas parlé, mais qu'elle n'ait jamais exigé la croyance des faits qu'elle a décidés par ses conciles généraux et les plus reconnus pour œcuméniques, de plusieurs desquels, décidés de la sorte, on doute et on dispute encore sans être, pour cela, ni répréhensible ni repris. Les bénéfices attachés à la protection des jésuites, dont le confesseur du roi était distributeur ; le crédit ou

l'inconsidération, et pis encore qu'éprouvaient les pr
lats à proportion que la cour et les jésuites étaient co
tents ou mécontents, échauffèrent la persécution jusqu
la privation des sacrements, même à la mort.

De tels excès réveillèrent enfin quelques évêques, qui
écrivirent au pape, et qui s'exposèrent à la déposition à
laquelle on commençait à travailler lorsqu'un plus grand
nombre de leurs confrères vinrent à leur secours, et sou-
tinrent la même cause.

Alors Rome et la cour craignirent un schisme. D'au-
tres évêques s'interposèrent, et avec eux le cardinal
d'Estrées, évêque-duc de Laon alors, et cardinal quatre
ou cinq ans après. La négociation réussit par ce que l'on
nomma la paix de Clément IX, Rospigliosi, qui déclara
authentiquement que le saint siége ne prétendait et n'a-
vait jamais prétendu que la signature du formulaire obli-
geât à croire que les cinq propositions condamnées fus-
sent implicitement ni explicitement dans le livre de
Jansenius, mais seulement de les tenir et de les con-
damner comme hérétiques en quelque livre et en quel-
que endroit qu'elles se pussent trouver. Cette paix rendit
la liberté et les sacrements aux personnes qui en avaient
été privées, et les places aux docteurs et autres qui en
avaient été chassés.

Je n'en dirai pas davantage, parce que ce peu que j'ai
expliqué suffira pour faire entendre ce qui doit être rap-
porté présentement et dans la suite, et je continuerai à
me servir des mots de jansénisme et de jansénistes, de
molinisme et de molinistes pour abréger.

Les jésuites et leurs plus affidés furent outrés de cette
paix que tous leurs efforts ici et à Rome n'avaient pu
empêcher. Ils avaient su habilement donner le change
sur le molinisme, et de défendeurs devenir agresseurs.
Les jansénistes, tout en se défendant sur les cinq propo-

lions qu'ils condamnaient et que personne n'avait jamais soutenues, et sur le formulaire quant au fait, n'avaient point quitté prise sur la doctrine de Molina, ni sur les excès qui s'ensuivaient de cette morale, que le fameux Pascal rendit également palpables, existants dans la doctrine et la pratique des casuistes jésuites, et ridicules, dans ces ingénieuses lettres au provincial, si connues sous le nom de *Lettres provinciales*. L'aigreur et la haine continuèrent, et la guerre se perpétua par les écrits, et les jésuites se fortifièrent de plus en plus dans les cours pour accabler et pour écarter leurs adversaires ou les suspects de toutes les places de l'église et des écoles.

Vinrent longtemps après les disputes des jésuites avec les autres missionnaires des Indes, surtout à la Chine, sur les cérémonies que les uns prétendaient purement politiques, les autres idolâtriques, dont j'ai parlé à l'occasion du changement de confesseur de madame la duchesse de Bourgogne, et depuis encore à l'occasion du choix du père Tellier pour confesseur du roi, engagé fort avant dans cette dispute, qui en écrivit, dont le livre fut mis à l'index, sauvé de pis à toute peine, et lui contraint de sortir de Rome et de se retirer en France.

La querelle s'échauffait et bâtait mal pour les jésuites; le père Tellier y prenait une double part. C'était, comme je l'ai dit, un homme ardent et dont la divinité était son molinisme et l'autorité de sa compagnie. Il se vit beau jeu : un roi très-ignorant en ces matières, et qui n'avait jamais écouté là-dessus que les jésuites et les leurs, suprêmement plein de son autorité, et qui s'était laissé persuader que les jansénistes en étaient ennemis, qui voulait se sauver, et qui, ne sachant point la religion, s'était flatté toute sa vie de faire pénitence sur le dos d'autrui, et se repaissait de la faire sur celui des hugue-

nots et des jansénistes qu'il croyait peu différents, et presque également hérétiques; un roi environné de gens aussi ignorants que lui et dans les mêmes préjugés, comme madame de Maintenon et MM. de Beauvillier et de Chevreuse par Saint-Sulpice et feu M. de Chartres, ou par des courtisans et des valets principaux qui n'en savaient pas davantage, ou qui ne pensaient qu'à leur fortune; un clergé détruit de longue main, en dernier lieu par M. de Chartres, qui avait farci l'épiscopat d'ignorants, de gens inconnus et de bas lieu qui tenaient le pape une divinité, et qui avaient horreur des maximes de l'église de France, parce que toute antiquité leur était inconnue, et qu'étant gens de rien, ils ne savaient ce que c'était que l'état; un parlement débellé et tremblant, de longue main accoutumée à la servitude, et le peu de ceux qui par leurs places ou leur capacité auraient pu parler, dévoués comme le premier président Pelletier, ou affamés de grâces.

Il restait encore quelques personnes à craindre pour les jésuites, c'est-à-dire pour leurs entreprises, comme les cardinaux d'Estrées, Janson et Noailles, et le chancelier : ce dernier était, comme je l'ai dit ailleurs, éreinté, et le père Tellier ne l'ignorait pas ; Estrées était vieux et courtisan, Janson aussi, et de plus fort tombé de santé; Noailles n'avait rien de tout cela, il était de plus dans la liaison la plus grande avec madame de Maintenon, puissant à la cour par le goût du roi, par sa famille, par sa réputation soutenue de sa vie et de sa conduite, archevêque de Paris, et en vénération dans son diocèse et dans le clergé, à la tête duquel il se trouvait par tout le royaume; celui-là était capitalement en butte aux jésuites par sa doctrine, non suspecte, mais qui n'était pas la leur, et pour avoir été mis à Châlons, puis à Paris, sans leur participation, et promu de même à la pourpre;

ls savaient que les jansénistes n'étaient pas contents de ui, parce qu'il n'avait pas voulu s'en laisser dominer ni donner dans toutes leurs vues, et que lui était encore moins content d'eux depuis la découverte du véritable auteur du fameux *cas de conscience* dont j'ai parlé. Le père Tellier, bien ancré auprès du roi, résolut de commettre le cardinal de Noailles d'un côté avec le roi, avec les jansénistes de l'autre, et d'achever en même temps l'ouvrage auquel ils travaillaient depuis tant d'années, par la destruction entière de Port-Royal-des-Champs.

Le père de la Chaise s'était contenté, depuis que la paix de Clément IX avait rétabli ces religieuses, de les empêcher de recevoir aucune fille à profession, pour faire périr la maison par extinction, sans y commettre d'autre violence; on a vu, par ce qui a été rapporté, que le roi dit à Maréchal, sur le voyage qu'il lui avait permis et même ordonné d'y faire, qu'il se repentait de les avoir laissé pousser trop loin, et qu'au fond il les regardait comme de très-saintes filles. Le nouveau confesseur vint à bout en peu de temps de changer ces idées.

Il réveilla ensuite une constitution faite à Rome, depuis trois ou quatre ans, à la poursuite des molinistes toujours attentifs à revenir à donner le change, et ardents à chercher les moyens de troubler la paix de Clément IX. Rome, qui les ménageait comme les athlètes des prétentions ultramontaines, auxquelles elle a tant sacrifié de nations, n'osa tout refuser, mais ne voulut pas aussi aller de front contre l'autorité de Clément IX; elle donna donc une constitution ambiguë contre le jansénisme, mais en effleurant, et faite avec assez d'adresse pour que ceux qui étaient attachés à cette paix pussent, sans la blesser, recevoir cette constitution, d'ailleurs parfaitement inutile; les molinistes furent affligés de

n'avoir pu obtenir qu'un si faible instrument, qui en effet ne faisait que condamner les cinq propositions déjà proscrites et dont personne n'avait jamais pris la défense, et qui d'ailleurs ne prescrivait rien de nouveau; mais comme dans les disputes longues, et dans lesquelles la puissance séculière prend parti jusqu'à la persécution, les esprits s'échauffent, et de part et d'autres passent les bornes, il était arrivé que quelques jansénistes avaient soutenu secrètement une, plusieurs, et même les cinq propositions hérétiques, mais en grand secret; ce mystère avait été révélé par les papiers saisis dans l'abbaye de Saint-Thierry, dont il a été parlé plus haut à propos de l'affaire que cette recherche fit à l'archevêque de Rheims; tout le parti janséniste se récria contre, et renouvela sa soumission de cœur et d'esprit à la condamnation de toutes les cinq propositions, que sans ménagement il dit être cinq hérésies, et contre l'injustice de lui attribuer celle de quelques têtes brûlées qu'il désavouait entièrement, et avec qui il rompait de tout commerce et de société. Ces particuliers mêmes, qui soutenaient l'erreur condamnée, étaient on ne peut pas ni plus rares ni en plus petit nombre, et là-dessus, les uns criant à l'injustice, les autres au péril de l'église, le bruit se renouvela, qui donna lieu à la constitution *dont* il vient d'être parlé.

Faute de mieux, le père Tellier résolut d'en *faire* usage, dans l'espérance d'en tirer parti au moins contre Port-Royal, plus délicat là-dessus que personne d'entre les jansénistes et d'y embarrasser le cardinal de Noailles, à qui le roi ordonna de faire signer cette constitution; comme elle n'altérait point dans le fond la paix de Clément IX, il n'osa contredire, et se mit à faire signer les plus faciles à conduire, et des uns aux autres gagner les moins aisés.

Cette conduite lui réussit si bien que Gif même signa. C'est une abbaye de filles à cinq ou six lieues de Versailles qui a toujours été considérée comme la sœur cadette de Port-Royal-des-Champs, en tout genre, par amis et ennemis, et deux maisons qui en tout temps avaient conservé l'union entre elles la plus intime.

Avec cette signature, le cardinal de Noailles se crut fort, et se persuada que Port-Royal ne ferait point de difficultés. Il y fut trompé. Ces filles, tant de fois et si cruellement traitées, en garde contre des signatures captieuses qu'on leur avait si souvent présentées, dans une solitude qui était sans cesse épiée, et qu'on ne pouvait aborder sans péril d'exil et quelquefois de prison, par conséquent destituées de conseils de confiance, ne purent être amenées à une nouvelle signature. Aucune de celles qu'on leur montra ne les toucha, non pas même celle de Gif. En vain le cardinal les exhorta, leur expliqua ce qu'on leur demandait, qui ne blessait en rien la paix de Clément IX, ni les vérités auxquelles elles étaient attachées; rien ne put rassurer la frayeur de ces âmes saintes et timorées. Elles ne purent comprendre qu'une signature nouvelle ne renfermât pas quelque venin et quelque surprise, et leur courage ne put être ébranlé par la considération de tout ce dont leur refus les menaçait.

C'était là ce qu'avaient espéré les jésuites : d'engager le cardinal de Noailles et de parvenir enfin à détruire une maison qu'ils détestaient, et dont ils n'avaient cessé depuis tant d'années de machiner la dernière ruine. Ils mouraient de peur que les religieuses qui restaient ne survécussent le roi, qu'après lui ils ne pussent continuer d'avoir le crédit de les empêcher de recevoir des filles à profession, et que cette maison ennemie subsistât, et se relevât, qui était toujours regardée comme le centre, le

chef-lieu et le ralliement du parti janséniste, dès qu'on oserait y aborder.

Le cardinal, qui prévit un orage, mais non le destructif qui ne se pouvait imaginer, pressa ces filles à plusieurs reprises, par d'autres et par lui-même; il y alla plusieurs fois, toujours inutilement. Le roi le pressait vivement, poussé de même par son confesseur, tant qu'enfin le cardinal lâcha pied, procéda et leur ôta les sacrements.

Alors le père Tellier les noircit auprès du roi de toutes les anciennes couleurs qu'il renouvela, les fit passer dans son esprit pour des révoltées, qui seules dans l'église refusaient une signature trouvée partout orthodoxe, et lui persuada qu'il ne serait jamais en repos sur ces questions tant que ce monastère, fameux par ses rébellions contre toutes les deux puissances, subsisterait; enfin que sa conscience était pour le moins aussi engagée que son autorité à une destruction si nécessaire, et qui n'avait tardé que trop d'années. Le bon père piqua et tourna si bien le roi que les fers furent mis au feu pour leur destruction.

Port-Royal de Paris n'était qu'un hospice de celui des Champs. Celui-ci fut en entier transporté à Paris pendant plusieurs années, pendant lesquelles on entretint les bâtiments du monastère des Champs, lequel ne fut plus qu'une ferme. Ensuite, les religieuses, qu'on avait pris soin de diviser dans les diverses persécutions qui leur furent suscitées, furent séparées en deux monastères. Celles qui firent tout ce qu'on voulut formèrent la maison de Paris, les autres celle des Champs, qui n'eurent pas de plus grandes ennemies que celles de Paris, à qui tous les biens presque furent adjugés dans l'espérance de faire tomber les Champs par famine, mais qui se soutint par le travail, l'économie et les aumônes.

Lorsqu'il fut question de la destruction, Voysin, encore conseiller d'état, mais homme sûr et à tout faire pour la fortune, fut commis pour les prétentions sur les Champs, où on peut juger de l'équité qui y fut gardée.

Mais ce qui surprit étrangement, c'est que les religieuses des Champs se mirent en règle et se pourvurent à Rome, où elles furent écoutées. Comme la bulle ou la constitution *Vineam Domini Sabaoth* n'y avait jamais été accordée pour détruire la paix de Clément IX, on n'y trouva pas mauvais les difficultés de ces filles à la signer sans l'explication qu'elles offraient d'ajouter en signant, sans préjudice de la paix de Clément IX à laquelle elles adhéraient. Ce qui était leur crime en France, digne d'éradication et des dernières peines personnelles, parut fort innocent à Rome. Elles se soumettaient à la bulle, et dans le même esprit qu'elle avait été donnée : on n'y en voulait pas davantage.

Cela fit changer de batterie aux jésuites, parce que cela affichait le criminel usage qu'ils voulaient faire de cette bulle, et qu'ils ne savaient comment réussir dès que Rome, sur qui ils avaient compté, leur devenait plus que suspecte. Ils craignirent encore les longueurs de procédures à Paris, à Lyon, à Rome, des commissaires *in partibus*. C'était un nœud gordien qu'il leur parut plus facile de couper que de dénouer.

On agit donc sur le principe qu'il n'y avait qu'un Port-Royal ; que ce n'était que par tolérance qu'on en avait fait deux de la même abbaye ; qu'il convenait remettre les choses sur l'ancien pied ; qu'entre les deux il convenait mieux de conserver celui de Paris que l'autre, qui avait à peine de quoi subsister, situé en lieu malsain, uniquement peuplé de quelques vieilles opiniâtres, qui depuis tant d'années avaient défense de recevoir personne à profession.

Il fut donc rendu un arrêt du conseil, en vertu duquel, la nuit du 28 au 29 octobre, l'abbaye de Port-Royal-des-Champs se trouva secrètement investie par des détachements des régiments des gardes françaises et suisses; et vers le milieu de la matinée du 29, d'Argenson arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler toute la communauté au chapitre, montra une lettre de cachet; et sans leur donner plus d'un quart d'heure, l'enleva tout entière. Il avait amené force carrosses attelés, avec une femme d'âge dans chacun; il y distribua les religieuses suivant les lieux de leur destination, qui étaient différents monastères à dix, à vingt, à trente, à quarante, et jusqu'à cinquante lieues du leur, et les fit partir de la sorte, chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval, comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu. Je passe sous silence tout ce qui accompagna une scène si touchante et si étrangement nouvelle. Il y en a des livres entiers.

Après leur départ, Argenson visita la maison des greniers jusqu'aux caves, se saisit de tout ce qu'il jugea à propos, qu'il emporta; mit à part tout ce qu'il crut devoir appartenir à Port-Royal de Paris, et le peu qu'il ne crut pas pouvoir refuser aux religieuses enlevées, et s'en retourna rendre compte au roi et au père Tellier de *son* heureuse expédition.

Les divers traitements que ces religieuses reçurent dans leurs diverses prisons, pour les forcer à signer sans restriction, est la matière d'autres ouvrages, qui, malgré la vigilance des oppresseurs, furent bientôt entre les mains de tout le monde, dont l'indignation publique éclata à tel point que la cour et les jésuites même en furent embarrassés.

Mais le père Tellier n'était pas homme à s'arrêter en

si beau chemin. Il faut achever cette matière de suite, quoique le reste en appartienne aux premiers mois de l'année suivante. Ce ne furent qu'arrêts sur arrêts du conseil, et lettres de cachet sur lettres de cachet. Il fut enjoint aux familles qui avaient des parents enterrés à Port-Royal-des-Champs de les faire exhumer et porter ailleurs; et on jeta dans le cimetière d'une paroisse voisine tous les autres comme on put, avec l'indécence qu'on se peut imaginer. Ensuite on procéda à raser la maison, l'église et tous les bâtiments, comme on fait les maisons des assassins des rois, en sorte qu'enfin il n'y resta pas pierre sur pierre. Tous les matériaux furent vendus, et on labourra et sema la place; à la vérité ce ne fut pas de sel, c'est toute la grâce qu'elle reçut. Le scandale en fut grand jusque dans Rome. Je me borne à ce simple et court récit d'une expédition si militaire et si odieuse.

Le cardinal de Noailles en sentit l'énormité après qu'il se fut mis hors d'état de parer un coup qui avait passé sa prévoyance, et qui en effet ne se pouvait imaginer. Il n'en fut pas mieux avec les molinistes, mais beaucoup plus mal avec les jansénistes, ainsi que les jésuites se l'étaient bien proposé; et depuis cette funeste époque, il ne porta quasi plus santé, je veux dire qu'il fut presque incontinent attaqué, et peu à peu poussé sans relâche aux dernières extrémités jusqu'à la fin de sa vie.

CHAPITRE CCLI.

Chamillart et ses filles à La Ferté achète Courcelles où je mène la duchesse de Lorge. — Voyage à la Flèche; aventure. — Étrange sermon de la Toussaint. — Résolution et raison de retraite. — Considérations contraires à la retraite. — Triste situation de M. le duc d'Orléans. — Passage à Versailles où le chancelier me force d'accepter une chambre chez lui au château. — Concours et conspirations d'amis. — Bontés et désirs de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne sur madame de Saint-Simon pour succéder à la duchesse du Lude. — Parti que je prends seul et ses motifs pour faire demander par Maréchal une audience au roi. — La maréchale de Villars; son accortise. — Visite du roi au maréchal, puis à la maréchale de Villars. — Contretemps de Vendôme. — Je me propose de faire rompre M. le duc d'Orléans avec madame d'Argenton, et au maréchal de Besons de m'y aider. — Caractère de Besons. — Maréchal m'obtient une audience du roi.

Les différentes choses que j'ai racontées avaient retardé mon départ pour la Ferté jusque dans les commencements de septembre. Les filles de Chamillart y vinrent, lui-même aussi au retour de ses courses pour aller voir des terres à acheter, voyage où, pour être hors de Paris, les avis et les propos menaçants de madame de Maintenon l'avaient forcé, qui le voulait tenir au loin, dans le dépit de la nombreuse et bonne compagnie qui ne l'abandonnait point, et plus encore dans l'appréhension que lui donnait le goût du roi pour lui. J'essayai de l'amuser par tout ce que la campagne me put fournir, et

de le recevoir bien mieux que s'il eût été encore en place et en faveur. Après dix ou douze jours il s'en alla à Paris conclure le marché de Courcelles. Ses filles le suivirent bientôt après, excepté la duchesse de Lorge qui demeura avec nous et d'autre compagnie. Son père et sa famille ne tardèrent pas à s'en aller à Courcelles, et bientôt après j'y menai ma belle-sœur. Ce n'est pas qu'on ne fit tout ce qu'on put pour me dissuader de ce voyage, qui en effet était peu politique, mais je ne crus pas y devoir asservir l'amitié.

J'y demeurai trois semaines; je passais les matinées avec Chamillart qui me parla à cœur ouvert de bien des choses, et qui m'y en montra de bien curieuses du temps de son ministère. Quand j'aurais ignoré jusqu'alors les variations si fréquentes de l'esprit, de l'estime, de l'amitié de madame de Maintenon, sans autre cause que son naturel changeant, je l'aurais vu là à découvert, ainsi que les événements produits de cette cause qui ont si souvent gâté les meilleures affaires, et perdu tant d'autres par le peu de suite et la succession des différentes fantaisies. Le reste du jour s'y passait en amusements et en promenades; Chamillart toujours doux, serein, sans humeur, sans distraction, mais presque jamais seul, comme un homme qui se craint et qui cherche à remplir le vide où il se trouve; la conversation bonne, mais réservée sur les nouvelles, et changeant alors la conversation adroitement; le voisinage assidu chez lui et bien reçu, et sa famille cherchant à l'amuser et à se dissiper elle-même.

J'y fus témoin de deux aventures que je ne puis m'empêcher de rapporter. Le magnifique collége de la Flèche n'est qu'à deux lieues de Courcelles; nous l'allâmes voir. Les jésuites firent de leur mieux pour faire la meilleure réception qu'ils purent. Chauvelin, intendant de la pro-

vince, s'y trouva pour y ajouter tout ce qu'il put. C'est celui qui devint après conseiller d'état, cousin de Chauvelin, qui longtemps depuis eut les sceaux et bien mieux encore. Tessé avait donné pour rien une de ses filles à la Varenne, qui était seigneur de la Flèche ; elle était veuve et y demeurait. Chamillart crut de la politesse de l'aller voir et me le proposa ; je crus lui devoir dire qu'elle était fille de Tessé, parce que ce maréchal avait contribué à sa chute, et qu'il n'avait pas gardé de mesure avec lui dans les derniers temps. Cela n'arrêta pas Chamillart ; je ne lui en dis pas aussi davantage ; nous y allâmes. La maison se trouva si dégarnie de domestiques et si peu en ordre, que nous demeurâmes tous deux seuls près d'un quart d'heure, dans une antichambre. Il y avait une grande et vieille cheminée, sur laquelle on lisait en fort grosses lettres ces deux vers latins :

Donec eris felix, multos numerabis amicos ;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Je l'aperçus, et me gardai bien d'en faire aucun semblant ; mais le long temps que nous restâmes là donna loisir à Chamillart de tout considérer et de la lire. Je le vis faire, et je m'écartai pour ne pas lui montrer que je m'en apercevais, ni donner lieu de parler sur cette morale.

L'autre aventure fut plus pesante. La paroisse de Courcelles est petite, éloignée, et par un fort mauvais chemin. Contents d'y avoir été à la grand'messe le jour de la Toussaint, nous allâmes à vêpres à une abbaye de filles qui n'est qu'à demi-lieue, qui s'appelle la Fontaine-Saint-Martin. Nous vîmes l'abbesse à la grille, les dames entrèrent dans la maison. Chamillart et moi avions envie d'éviter un mauvais sermon, mais l'abbesse nous

dit que l'évêque du Mans, qui avait su que nous devions aller ce jour-là chez elle, avait prié les jésuites d'y envoyer leur meilleur prédicateur, qui serait mortifié avec ces pères si nous ne l'entendions point. Il fallut donc s'y résoudre.

Dès les premières périodes je frémis. Le sujet fut de la différence de la béatitude des saints d'avec le bonheur le plus complet dont on puisse jouir ici-bas; de l'éternelle solidité de l'une, de l'instabilité continuelle de l'autre; des peines inséparables des plus grandes fortunes; des dangers de la jouissance de la prospérité, des regrets et des douleurs de sa perte. Le jésuite s'étendit sur cette peinture qu'il rendit vive et démonstrative. S'il s'en fût tenu aux termes généraux, cette indiscrétion eût pu passer à la faveur du jour qu'on solennisait; mais après avoir bien déployé son sujet, il en vint à une description particulière si propre à Chamillart qu'il n'y eut personne de l'auditoire qui n'en perdit toute contenance. Il ne parla jamais d'autre fortune, ni d'autre bonheur que celui de la faveur et de la confiance d'un grand roi, que du maniement de ses affaires, que du gouvernement de son état; il entra dans le détail des fautes qui s'y peuvent faire ou qu'on impute aux malheureux succès, il ne ménagea aucun trait parlant. Il vint après à la disgrâce, au dénûment, au vide, au déchaînement. Il débita qu'un prince comptait au ministre chassé, comme une grâce sans prix, la bonté de ne lui pas faire rendre un compte rigoureux de son administration. Enfin il termina son discours par une exhortation, à ceux qui se trouvaient réduits en cet état, d'en faire un saint usage pour acquérir dans le ciel une plus haute fortune qui ne doit jamais finir. S'il avait adressé la parole à Chamillart, il n'aurait pas été plus manifeste qu'il avait entrepris de le prêcher tout seul; rien de tout son discours

n'était propre qu'à lui. Il n'y eut personne qui n'en sortît confondu.

Chamillart seul ne parut point embarrassé. Après vêpres nous retournâmes à la grille. Il loua le prédicateur, lui fit accueil après lorsqu'il vint saluer la compagnie, le félicita du sermon; une collation vint fort à propos pour donner lieu de parler d'autre chose. Nous retournâmes à Courcelles où nous nous déchargeâmes le cœur les uns aux autres de cette scandaleuse indiscrétion où le jésuite apparemment avait cru faire merveilles. Peu de jours après je retournai à la Ferté, après un mois d'absence.

La compagnie en était partie, et nous eûmes alors le temps, madame de Saint-Simon et moi, de raisonner sur le parti que je voulais prendre. Je trouvais que l'abandon de la cour était le seul qui me convînt. On ne me reprochait quoi que ce soit, je ne me sentais en faute sur rien, je n'avais donc pas matière à aucune justification, ni à aucune excuse, ni à espérer en y réussissant de me remettre à flot: on me trouvait trop d'esprit et d'instruction, détour que la connaissance de la faiblesse du roi à cet égard avait fait prendre pour me perdre auprès de lui, lors de l'ambassade de Rome, et dont on s'était si longtemps bien trouvé, qu'on le renouvelait plus que jamais. Les amis considérables que j'avais à la cour, en seigneurs principaux, en ministres, en dames considérables, étaient une autre matière qui me tournait à mal. On craignait qu'ils ne me portassent, que je ne susse en faire usage pour arriver; on ne voulait pas que j'eusse des ailes, et pour la première fois que pareille chose soit arrivée dans une cour, on me fit un crime auprès du roi de l'estime, de l'amitié, de la confiance des personnes pour lesquelles il en avait lui-même, et qu'à ce titre il avait élevées. Comment se dis-

culper d'avoir de l'esprit et des connaissances, puisqu'on en avait persuadé le roi à mauvais dessein et avec succès? Comment lui faire entendre une ruse dont l'explication ne pouvait lui être faite, parce qu'elle ne roulait que sur sa faiblesse? Comment s'excuser sur l'usage de tant d'esprit prétendu, puisque jamais je n'avais été ni attaqué là-dessus, ni eu occasion d'en profiter? Enfin, comment se laver d'avoir des amis qui me faisaient honneur par leur réputation, leur mérite, leurs places, et la part qu'ils avaient dans les affaires, et dans l'estime et la confiance du roi, et dont l'amitié eût tenu lieu de mérite auprès de lui, à tout autre qu'à moi?

Le rare est qu'on ne relevait point celle qui était entre M. le duc d'Orléans et moi, quoique si publique et si peu ménagée, et lui si mal auprès du roi. Rien ne montrait davantage le ressort qui faisait agir. On ne craignait pas l'usage que je pourrais faire de celle-ci, on redoutait celui que je pourrais tirer des autres. Mais de tout cela nul moyen d'en revenir auprès du roi, qu'on avait prévenu là-dessus comme sur des choses très-dangereuses, et sur lesquelles il ne se pouvait rien alléguer.

C'était l'effet de la jalousie d'une part, du dépit de l'autre, de ceux que je n'avais pas ménagés pendant la campagne de Lille, et qui s'étaient aperçus que j'avais vu trop clair dans leurs desseins. Ils en craignaient les retours dans un temps ou dans un autre, et ils n'avaient rien épargné pour me mettre hors de combat pour toujours.

Les affaires de rang que j'avais soutenues, l'impatience des usurpations sur lesquelles je ne m'étais pas contraint, les fripons de toute espèce sur lesquels je m'étais quelquefois expliqué un peu librement, peu de commerce toute ma vie avec la jeunesse, dont la dissi-

pation, le futile, la débauche de quelques-uns, ne m'allaient point, tout cela ensemble faisait un groupe et un cri sous lesquels je succombais, et dont ces amis qu'on relevait si fort étaient trop faibles pour me défendre.

Le pari de Lille fut un autre sujet qui avait mis à mon égard le doigt sur la lettre, à la cabale de Vendôme, qui en prit occasion de répandre et de persuader au roi que je blâmais le gouvernement, que j'en étais ennemi, et tout ce qui se put broder là-dessus pour l'aigrir. Comment encore s'aller excuser sur cet article, et quoique Vendôme fût en disgrâce, comment aller montrer au roi ce projet contre son petit-fils, où trempaient tant de gens si considérables, et lors encore si considérés et si bien traités, et parmi lesquels il s'en trouvait qui, en tout genre, lui tenaient de si près?

Je trouvais donc le mal sans remède, par cela même qu'il était sans consistance sur laquelle les remèdes pussent agir, et je ne me trouvais pas disposé à avaler continuellement des dégoûts, en demeurant à la cour, et à une basse servitude que je n'avais jamais pratiquée, et pour laquelle je ne me sentais point fait, pour arriver à quoi que ce fût de mieux, à plus forte raison, à pure perte.

Madame de Saint-Simon, sans se compter elle-même pour rien, me représentait doucement les suites dangereuses du parti que je voulais prendre : l'amortissement du dépit, l'ennui d'une vie désoccupée, la stérilité de la promenade et des livres pour un homme de mon état, dont l'esprit avait besoin de pâture, et était de tout temps accoutumé à penser et à faire, les regrets que leur inutilité appesantirait, le long temps qu'ils pouvaient durer à mon âge, l'embarras et le chagrin qui accompagneraient l'entrée de mes enfants dans le monde et dans le service, les besoins continuels de la cour pour la conser-

vation de son propre patrimoine, et les inconvénients ruineux d'en être maltraité; enfin la considération des changements qui pouvaient arriver et que devait amener la disproportion des âges.

Nous en étions là-dessus, toutefois mon parti était pris de passer quatre mois d'hiver à Paris et huit à la Ferté, sans voir la cour qu'en passant ou par pure nécessité d'affaires, et de laisser liberté à madame de Saint-Simon sur moins de séjour à la campagne, lorsque nous apprîmes la mort de celui qui, depuis plus de trente ans, conduisait toutes nos affaires avec toute l'affection, la capacité et la réputation qui se peuvent désirer, laquelle arriva en trois jours à Ruffec, où il était allé pour les affaires de cette terre en revenant de celles de Guyenne. Ce malheur pressa notre retour; madame de Saint-Simon me proposa d'aller de la Ferté coucher à Pontchartrain. Elle avait ajusté le voyage pendant un Marly, et aux jours que le chancelier était chez lui, qu'elle avait instruit de ce qui se passait entre nous, et qui m'attendait. Je donnai dans le piége sans m'en douter, et nous arrivâmes à Pontchartrain le 19 décembre.

Dès le lendemain, le chancelier me prit dans le cabinet de sa femme avec elle et la mienne, où, porte bien fermée, il me demanda où j'en étais depuis que nous ne nous étions vus, et si les réflexions n'étaient point venues à mon secours. Je m'expliquai au long avec lui sur ce que je viens de rapporter. Il me laissa tout dire; ensuite il reprit toutes mes raisons, et avec l'esprit et l'adresse qui lui étaient si naturelles, il essaya de les retourner toutes. Il vint ensuite à la censure, mais avec une grâce et une amitié touchante. Il me montra que les ennemis dont je me plaignais étaient bien payés pour l'être; et pour m'éloigner de bonne heure d'arriver en état de leur

faire du mal, puisque, dans une situation commune à mon âge, je les ménageais si peu et publiquement; qu'il était vrai que je parlais peu, et souvent point du tout, mais que l'énergie de mes expressions, même ordinaires, faisait peur, et que mon silence encore n'était guère moins éloquent en beaucoup de rencontres; qu'il ne s'agissait de rien de marqué ni de grossier à faire, mais de montrer à l'avenir, par une circonspection exacte, que je n'étais pas incapable de réfléchir et de me corriger. Il me soutint que, n'y ayant rien de marqué que ce pari de Lille, qui vieillirait et s'oublierait enfin, c'était une erreur de me croire sans ressource, et une autre encore qu'un homme de ma sorte pût en manquer avec de la patience et de l'application. Il appuya sur les mêmes raisons que madame de Saint-Simon n'avait fait que me présenter. Il s'étendit en exemples vivants sur ce qu'aucun de ceux dont la fortune pouvait avoir fait et faire encore envie, n'y était parvenu sans avoir passé par des situations plus fâcheuses que celle où je me croyais; qu'il ne s'agissait point de bassesses pour s'en relever, mais de conduite et de sagesse. De là il vint aux dégoûts présents par lesquels il fallait passer, qu'il compara à ceux que je me préparais par une retraite. Il me maintint qu'il y avait moins d'honneur et de courage à réjouir mes ennemis en leur quittant la partie, et me mettant de leur côté pour accomplir sur moi leurs désirs, qu'à leur résister et à faire ce que je devais pour ramener la fortune; et il finit par la considération de mon âge et de celui de ceux à qui j'avais affaire.

La chancelière se mit de la partie; je répondis, ils répliquèrent. J'omets ce qu'ils alléguèrent sur ce que je pouvais faire et devenir, que l'amitié et l'estime grossissaient. Enfin ils me dirent que ce que j'aurais de plus journellement incommode à essuyer était de loger à la

ville, parce que, outre l'incommodité, cela entraînait mille contre-temps, et rompait le commerce et la société dont on tire imperceptiblement tant d'avantages. Que de cela je ne pouvais m'en prendre qu'à la disgrâce d'autrui, non à la mienne; que le roi avait compté que le logement de M. le maréchal de Lorge me demeurerait; que je l'avais si bien cru moi-même, que depuis sept ans que je l'occupais, je n'avais jamais demandé aucun de ceux qui avaient vaqué; que ce n'était la faute de personne, si mon beau-frère, délogé de chez son beau-père, reprenait le logement de son père, qui lui avait été donné à sa mort, qu'il n'avait point habité par la promptitude de son mariage; qu'ainsi ce n'était point là ce que je devais prendre comme un dégoût; puis, revenant sur l'incommodité, ils m'offrirent ce qu'ils pouvaient, qui était une grande et belle chambre et une garde-robe chez eux au château, qui était le logement de leur frère qui, par ses apoplexies, ne sortait plus de sa maison de Paris. Ils me dirent que je pourrais me tenir là dans la journée, si je n'y voulais pas coucher, madame de Saint-Simon avoir où s'habiller, et tous deux y voir nos amis. L'un et l'autre m'en pressèrent jusqu'à m'embarrasser, et toujours madame de Saint-Simon en silence pendant toute cette conversation qui dura près de trois heures. Le chancelier la finit par me prier de ne plus rien dire; mais de faire mes réflexions au moins pour l'amour de lui, et que nous verrions après l'impression qu'elles m'auraient faite.

Ils me parlèrent le lendemain sur madame de Saint-Simon, sans elle, pour me battre par la considération de la triste vie que ma retraite lui ferait mener, et par celle de tous les usages dont elle me pouvait être à la cour, où elle était indistinctement et unanimement aimée, estimée, considérée, à commencer par le roi. Il était vrai encore

que madame la duchesse de Bourgogne s'était plainte à madame de Lausun, plusieurs fois, de sa longue absence avec beaucoup d'amitié et d'intérêt, et que M. le duc d'Orléans l'avait entretenue de la mienne souvent à Marly avec amertume, et cherchant les moyens de me ramener, jusqu'à me faire presser par elle de prendre le petit logement au château qu'avait d'Effiat, comme étant son premier écuyer, et dont il pouvait disposer à ce titre, d'Effiat surtout n'y venant presque jamais. Je n'avais pas la plus légère connaissance avec Effiat, et je me gardai bien d'accepter ainsi son logement d'un air de supériorité.

Tous ces entretiens me flattaient par l'amitié, m'importunaient par le combat, mais ne vainquirent ni mon dégoût ni ma résolution. Ils me jetèrent seulement dans un tiraillement qui, sans qu'il y parût, me mit extrêmement mal à mon aise.

Je fus trois nuits à Pontchartrain; je m'y informai de la situation de M. le duc d'Orléans; le chancelier m'apprit qu'elle ne pouvait être plus triste, dans un éloignement du roi fort marqué, celui de Monseigneur incomparablement davantage, un embarras, un malaise qui se montrait à découvert, une solitude entière, et jusque dans les lieux publics, où personne ne s'approchait de lui, et où rarement il s'approchait de personne sans demeurer seul bientôt après; un abandon entier à madame d'Argenton et à la mauvaise compagnie de Paris où il était fort souvent: que cette dame avait fait les honneurs d'un repas qu'il avait donné depuis peu de jours à Saint-Cloud, à l'électeur de Bavière, qui avait fait grand bruit et fort irrité le roi; en un mot, que jamais prince de ce rang ne fut si étrangement anéanti. Je m'étais bien attendu à une partie de ces choses, mais non à un si cruel état. Il augmenta encore mes réflexions.

Il fallut passer et s'arrêter à Versailles. Nous y fûmes tous dîner chez le chancelier, le samedi 21 décembre, jour que le roi venait de Marly. La chancelière nous mena voir le logement qu'elle nous destinait. Les empressements avaient été poussés là-dessus avec adresse jusqu'à faire sentir qu'ils se tiendraient offensés et méprisés du refus. Ils y avaient ajouté l'offre tout aussi poussée de nous y faire servir un morceau pour nous et pour nos amis; en un mot, tant fut procédé qu'ils me forcèrent comme on force un cerf. Il fallut accepter; mais je capitulai sur le manger que je ne voulus pas souffrir. Il est impossible d'exprimer l'amitié et la grâce avec laquelle tout cela se passa de leur part. Leur fils était à Marly, que nous ne vîmes que le soir à Versailles.

J'étais peu persuadé, touché néanmoins des raisons et plus encore de l'amitié, mais froncé de nouveau en me revoyant dans Versailles, relégué au fond de la ville, avec cet asile au château, peu capable de soutenir le dégoût et la méséance d'une situation que je ne voyais aucun moyen sensible de changer.

Sur le soir, au retour de la cour, je me trouvai environné d'amis, qui, comme de concert, accoururent autour de moi, hommes et femmes, Chevreuse, Beauvillier, Lévi, Saint-Géran, Nogaret, Boufflers, Villeroy et d'autres encore, qui me représentèrent toutes les mêmes considérations en diverses façons qui m'avaient été faites, et qui formèrent comme une conjuration contre ce que j'avais résolu, dont quelques-uns étaient informés et dont les autres s'étaient doutés par la longueur de mon absence. Ils se relayaient les uns les autres, comme s'ils s'étaient entendus pour ne me laisser aucun repos.

Madame la duchesse de Bourgogne envoya chercher madame de Saint-Simon sitôt qu'elle fut arrivée, qui l'accabla de bontés, dont aussi monseigneur le duc de

Bourgogne me combla. Outre ce qu'elle avait dit sur la place de dame d'honneur, après la duchesse du Lude, je sus par Cheverny, le même soir, que monseigneur le duc de Bourgogne s'en était ouvert à lui.

Surpris d'une réception si vive, et touché d'une amitié si constante de tant de gens considérables dans un état de disgrâce, et de ne pouvoir encore, en revenant à flot, devenir utile à pas un d'eux, les réflexions, tout ensemble, me terrassèrent. Je résolus, ce même soir, à l'insu de qui que ce fût, de tenter chose qui me décidât pour toujours, soit en me raccrochant à la cour avec quelque succès, soit en l'abandonnant, et qui me délivrât ainsi de la sorte de persécution que je souffrais là-dessus.

Quelque peu susceptibles que les choses vagues et sans fondement fussent d'un éclaircissement avec le roi, dont les plus dangereuses, comme l'esprit, ne se pouvaient traiter, et les plus aisées à détruire étaient d'une périlleuse délicatesse, comme le pari de Lille et ses suites, ce fut néanmoins la dernière ressource que j'embrassai, fondé sur ce que cette voie m'avait si bien réussi plus d'une fois, et dans la vérité encore sur ce qu'il y avait à croire que le roi ne voudrait pas m'entendre, ou qu'il m'écouterait, et cela court et sec, deux choses qui favorisaient le parti que je voulais prendre, et qui mettraient fin aux obstacles de raison et d'amitié que j'y rencontrais.

J'allai chez Maréchal dont on a vu ailleurs l'attachement pour moi, et quel il était d'ailleurs; il était un de ceux qui me pressaient de ne point quitter la partie, et il m'en avait écrit fortement à la Ferté pour hâter mon retour. Je le trouvai. La conversation ne tarda pas à se tourner sur ma situation et sur l'embarras que, ne portant sur rien de particulier, mais sur un amas de baga-

telles vraies et fausses, ces bagatelles étaient grossies et empoisonnées de manière qu'elles me coulaient à fond plus sûrement que des fautes réelles et bien marquées. Après quelques raisonnements là-dessus, je lui dis tout d'un coup que tout le malheur était d'avoir affaire à un maître inabordable, auquel, si je pouvais parler à mon aise, j'étais sûr de faire évanouir toutes les friponneries dont on s'était servi pour lui rendre ma conduite désagréable, et tout de suite j'ajoutai qu'il me venait en pensée de lui faire une proposition, sans toutefois lui rien demander au-dessus de ses forces, parce que j'avais tout lieu de compter sur son amitié, que la volonté ne lui manquerait pas, et que dans cette persuasion je désirais qu'il demeurât en sa liberté de me répondre, et de ne rien faire que ce qui lui conviendrait; que ma proposition était qu'il prît son temps de dire au roi qu'il m'avait vu affligé au dernier point de me sentir mal auprès de lui sans l'avoir en rien mérité; que cette seule raison m'avait tenu quatre mois à la campagne, où je serais encore sans la mort d'un homme très-principal dans mes affaires pour lesquelles j'avais été forcé à revenir, que je ne pouvais avoir du repos qu'en lui parlant avec franchise et loisir, et que je le suppliais de vouloir m'écouter avec bonté et loisir quand il lui plairait. J'ajoutai que par le refus de l'audience je verrais bien que je n'avais plus à songer à rien; que, si je l'obtenais, le succès me découvrirait ce qui me pourrait rester d'espérance.

Maréchal pensa un moment, puis me regardant : « Je le ferai, me dit-il avec feu, et en effet il n'y a que cela à faire. Vous lui avez déjà parlé plusieurs fois, il en a toujours été content; il ne craindra point ce que vous aurez à lui dire, par l'expérience qu'il en a déjà eue. Je ne réponds pourtant pas qu'il le veuille s'il est bien déterminé contre vous, mais laissez-moi faire et bien

prendre mon temps. » Nous convînmes qu'il m'écrirait à Paris par un exprès, sitôt qu'il aurait parlé.

En le quittant, je fus dire au chancelier et à madame de Saint-Simon le dessein que j'avais conçu et entrepris, et leur déclarer en même temps que c'était le fruit de leurs persécutions et de celles de tous mes amis, duquel dépendrait le parti que je prendrais; mais que, poussé à bout pour demeurer à la cour, je voulais tâcher de pénétrer par cette dernière tentative ce que j'y pouvais raisonnablement espérer, et, par le succès de cette épreuve, m'y attacher ou l'abandonner pour toujours. Tous deux goûtèrent fort ce que j'avais imaginé, sans pouvoir s'opposer à ma résolution, en conséquence. Le chancelier craignit que le roi n'ayant rien de marqué contre moi ne voulût point m'entendre, dégoûté par un amas de choses sans corps, adroitement empoisonnées et portées jusqu'à lui; madame de Saint-Simon craignit bien davantage, persuadée qu'elle était par l'éloignement profond du roi pour moi, qu'elle avait appris de madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle m'avait judicieusement caché. Cependant la conclusion fut d'attendre, d'espérer; que rien n'était mieux que ce que j'avais fait par l'obscurité dans laquelle cette audience serait demandée; que ce serait bon signe si elle m'était accordée; qu'en tout événement on serait sur ses pieds pour voir et consulter, ne voulant pas consentir à la retraite quand même l'audience serait refusée.

Ce même soir, tout tard, je montai chez madame de Saint-Géran, qui sortait de la grande opération de la fistule, et qui m'avait envoyé prier en arrivant de ne pas me retirer sans l'aller voir. La maréchale de Villars y vint. Jusqu'à la disgrâce de Chamillart nous avions logé porte à porte. C'était une femme qui, à travers les galanteries, s'était mise en considération personnelle par les grâces

et l'application avec lesquelles elle tâchait d'émousser la jalousie de la fortune de son mari. Elle n'avait rien oublié, ni lui aussi, pour se mettre bien avec madame de Saint-Simon et avec moi dans le temps le plus radieux de leur vie, et où nous ne pouvions leur être de nul usage. Ils avaient passé légèrement sur ma douleur peu contrainte de leur énorme duché dont jamais je ne leur avais fait le moindre compliment. Sur la pairie je m'étais aussi bien gardé de leur en faire faire, encore moins de leur en écrire. L'accueil, au bout de quatre mois d'absence, fut comme si nous ne nous étions pas quittés. Elle me pria à dîner avec madame de Saint-Simon pour le lendemain, et m'en pressa de manière à ne m'en pouvoir défendre. Ils étaient lors en l'apogée de la plus brillante faveur. Elle savait que le roi devait aller voir son mari le lendemain, mais elle n'eut garde de me le dire. Elle me l'avoua depuis, et son intention fut de nous donner occasion de lui faire notre cour.

Je fus voir le lendemain matin la duchesse de Villeroy. Elle et son mari me demandèrent où je dînais, et m'avertirent de la visite du roi, de peur que dans la surprise il n'échappât quelque chose. Le duc de Villeroy m'avait écrit la pairie de Villars à la Ferté, sans me mander autre chose dans la même lettre. Ma réponse fut laconique; je lui mandai que je le remerciais de sa nouvelle, que je le priais de s'aller... en propres termes, et de me croire, etc. Ils en rirent beaucoup, mais cette disposition qu'ils me connaissaient les engagea à me donner l'avis.

Nous dînâmes en compagnie assez courte, et que nous reconnûmes aisément avoir été choisie pour nous. Vers le fruit on vint poster les gardes, et le roi vint au sortir du sermon. La compagnie s'était grossie depuis le dîner. Le roi la salua, puis vint au lit de repos sur lequel

était le maréchal de Villars, l'embrassa par deux fois avec des propos obligeants, congédia le monde, et demeura deux heures là tête à tête. Comme il sortait, le maréchal lui dit qu'il se méprenait de porte ; le roi l'assura qu'il avait bien remarqué le chemin, et qu'il allait rendre une visite à la maréchale dans son appartement; il l'y trouva avec quelques dames. Il y fut peu, mais avec cette galanterie majestueuse qui lui était si naturelle. Il s'en alla de là chez lui. Cette visite excita un renouvellement d'envie et fit grand bruit dans le monde. Le maréchal de Gramont, mort à Bayonne en 1678, est le dernier seigneur qu'il ait visité dans une maladie, ce qui n'était pas rare autrefois. En allant chez Villars, il dit, comme par manière d'excuse, que puisque le maréchal de Villars ne pouvait venir chez lui, il fallait bien qu'il l'allât trouver.

Le maréchal de Boufflers ne fut pas celui à qui cette visite fut le moins sensible. Il se tint fort chez lui pendant qu'elle dura, et tout le jour. Mais le hasard donna une rude mortification à un autre illustre disgracié. Le duc de Vendôme qui, depuis son exclusion de Marly et de Meudon, faisait des courses rares d'Anet à Versailles, y arriva justement dans ce temps-là. Il en usa en courtisan. Il vint dans la galerie où donnait l'appartement qu'occupait Villars attendre que le roi en sortit, et y demeura une bonne heure confondu avec tout le monde. Le roi, qui le vit en sortant, lui demanda à quelle heure il était parti d'Anet. C'est tout ce qu'il en eut en tout le temps qu'il demeura à Versailles, qui fut jusqu'au premier jour de l'an. Ce spectacle de Vendôme ne laissa pas d'amuser assez de gens.

Tandis que je mettais les fers au feu pour moi-même, je ne perdais pas de vue la triste situation de M. le duc d'Orléans. Il était allé de Marly à Paris, ainsi je ne

l'avais point vu, et à Paris je ne le voyais jamais. Frappé de la profondeur de sa chute, il ne se présenta à moi qu'un seul moyen de le relever, terrible à la vérité, et même dangereux à lui proposer vainement, très-difficile à espérer de lui faire prendre, mais qui tel qu'il était ne fut pas capable de m'épouvanter. C'était de le séparer d'avec sa maîtresse pour ne la revoir jamais. J'en sentis tout le poids et le péril, mais j'en sentis tellement la nécessité et le fruit, que je résolus de l'entreprendre. Mais je n'osai me charger seul d'une entreprise si pleine d'écueils.

Je jetai les yeux sur Besons, le seul homme qui fût en état et qui pût être en volonté de m'y aider, encore qu'il fût à peine de ma connaissance. On a vu en plus d'un endroit ici quel il était, et ses raisons de liaison et d'attachement pour M. le duc d'Orléans, qui avait beaucoup de confiance en lui, et qui avait fort contribué à son élévation.

Besons était un rustre, volontiers brutal, avec peu d'esprit, mais tout tourné à son fait et à cheminer; avec assez de sens, mais une tête faite pour un Rembrandt et un Vandick, avec de gros sourcils et une grosse perruque qui lui en faisaient attribuer bien davantage; excellent officier général, surtout de cavalerie, médiocre général d'armée, qui, avec une valeur personnelle fine et tranquille, craignait tous les dangers pour la besogne dont il était chargé. Il était droit, franc, honnête homme, avait de la vertu austère pour autrui, adoucie pour soi, en homme qui sentait son peu de bien, d'alliance, de naissance, qui avait beaucoup de famille qu'il aimait, et qu'il désirait passionnément avancer et établir, à qui l'amitié de M. le duc d'Orléans avait été fort utile, à qui par toutes ces raisons il ne pouvait être que fort sensible que ce prince fût en état ou hors d'état d'en tirer protec-

tion et parti, et à qui sûrement il eût fort pesé d'avoir la honte de se retirer de lui, ou l'embarras d'y demeurer attaché, dans l'état fâcheux où M. le duc d'Orléans s'allait précipitant sans ressource.

Voilà ce qui me détermina à m'associer de lui, outre qu'il était le seul dans la confiance de ce prince dont je pusse faire cet usage; ainsi, sans consulter ni m'ouvrir de mon dessein à personne, trouvant Besons dans le grand appartement pendant la messe du roi, le lendemain de la visite de sa majesté au maréchal de Villars, je l'abordai, et sans autre façon je le pris à part, et je lui parlai de l'état terrible auquel M. le duc d'Orléans s'était mis. Le maréchal, qui n'ignorait pas mon intimité avec ce prince, s'ouvrit d'abord avec moi et me peignit sa situation avec des couleurs plus vives et plus fâcheuses que n'avait fait le chancelier. Il me dit que sa solitude était telle que ses gens lui avaient avoué que depuis un mois il était le seul homme qui fût entré chez lui, non-seulement de gens de marque, mais le seul absolument qui ne fût pas de son domestique; qu'à Marly on le fuyait dans le salon sans détour; que, s'il y abordait une compagnie, chacun désertait d'autour de lui, en sorte qu'il demeurait seul un moment après, et avait encore le dégoût de voir les mêmes gens se rassembler dans un autre coin tout de suite; qu'à Meudon c'était encore pis, qu'à peine Monseigneur y pouvait souffrir sa présence, et contre sa manière ne se contraignait pas de le marquer; que chacun craignait d'être vu avec M. le duc d'Orléans, et se faisait un mérite et un devoir de lui répondre à peine; que pour lui, il était au désespoir de voir une chose si funeste et si fort inouïe, et plus outré encore d'y voir si peu de remède.

Alors je le regardai entre deux yeux, et lui dis que j'en savais bien un, moi, et prompt et certain, mais uni-

faction, sans laquelle je n'en pouvais avoir, mais à son loisir et point un jour plutôt qu'un autre, pourvu que ce fût seul dans son cabinet; à quoi le roi avait enfin répondu avec assez d'indifférence : « Eh bien, je le veux bien, quand il voudra. » Maréchal m'assura qu'il avait bien senti de l'éloignement dans le roi, mais nulle colère, et me dit qu'il espérait que j'aurais une audience particulière et tranquille; que je lui expliquasse bien tous mes faits une bonne fois, et que je ne craignisse point d'être trop long, puisqu'il était question d'un éclaircissement sur des bagatelles grossies, dont le dépouillement demandait du détail; qu'il me conseillait de lui parler avec franchise et liberté, et de mêler une sorte d'amitié dans mes respects; que du reste je me présentasse devant lui avec assiduité, pour lui donner lieu de choisir son temps de me parler.

La conversation finit par des remercîments proportionnés au service qu'il me rendait, dont l'importance se devait mesurer sur ce que nul autre de mes amis, ministres, seigneurs, personnages, gens en place, n'était à portée de me rendre, chose bien étonnante et néanmoins très-vraie, et qui marquait bien la défiance du roi pour tout le monde, dont ses valets seuls étaient exceptés.

Maréchal me demanda un secret inviolable, excepté pour madame de Saint-Simon et le chancelier, que je lui tins fidèlement; il ne craignait pas qu'on sût que j'avais eu une audience, puisque, après l'avoir eue, ce serait une nouvelle qui ne se pourrait cacher, mais bien qu'il me l'eût obtenue. Ainsi finit l'année 1709.

rer de toutes choses, et les mieux digérer ensemble pour les conduire à une prompte exécution.

Rempli de tant de pensées importantes, je m'en allai l'après-dînée avec madame de Saint-Simon à Paris, où je lui contai, et à ma mère, le dessein que j'avais conçu sur M. le duc d'Orléans. Il leur fit peur à toutes deux. Elles m'en dissuadèrent, elles me dirent que jamais ce prince n'aurait la force de renvoyer sa maîtresse, ni celle de lui cacher nos efforts; qu'elle était méchante, insolente, hardie au dernier point, intimement liée à la duchesse de Ventadour, à la princesse de Rohan, à toute cette dangereuse séquelle qui déjà me haïssait à cause des Soubise et des Lisleboune, liée encore aux plus méchantes femmes de Paris, et à un grand nombre de gens qui la regardant, les uns comme leur gagne-pain, les autres comme une amie commode, deviendraient furieux contre moi, me susciteraient de nouvelles affaires par de nouvelles noirceurs, me brouilleraient avec M. le duc d'Orléans; qu'en un mot ce n'était point là mes affaires ni de bonnes affaires; que les miennes n'avaient pas besoin de supplément de tracasseries, de méchancetés, d'ennemis, et que je ferais beaucoup mieux de me tenir en repos en évitant même avec sagesse un commerce trop étroit avec M. le duc d'Orléans, de même que ce qui pourrait aussi sentir l'abandon, dont ses courses continuelles me donneraient le moyen, si je voulais bien m'en aider. Ce conseil me parut fort sage, et me tenta fort de le suivre.

Besons vint au rendez-vous chez moi le jour de Noël: d'entrée de discours je le trouvai refroidi, et comme je l'étais aussi beaucoup, au lieu de l'échauffer et de le fortifier, je lui présentai les doutes et les difficultés, que je lui avouai m'avoir touché par les réflexions que j'avais faites depuis que je ne l'avais vu. Il douta pareillement

que M. le duc d'Orléans pût être déterminé à quitter madame d'Argenton; que, ne la quittant pas, il pût nous garder le secret avec elle, et me parut aussi persuadé de la fureur de cette fille et de tout ce qui l'environnait, qui ne serait pas sans danger. Ainsi, sans nous départir de nos vues, mais sans nous y tenir entièrement attachés, nous convînmes de ne point parler expressément à M. le duc d'Orléans de quitter sa maîtresse; mais que s'il le donnait beau dans la conversation à l'un de nous deux, celui de nous deux qui trouverait jour le saisirait pour pousser l'ouverture mesurément selon qu'il le jugerait à propos, et aurait pouvoir de citer l'autre, même de découvrir au prince la résolution formée entre nous deux, pour en tirer ce qu'il serait possible, mais avec une sage discrétion. Nous raisonnâmes longtemps sur l'état auquel il s'était laissé tomber, nous parlâmes des diableries et de l'affaire d'Espagne dont le maréchal ne savait pas plus que moi, et nous nous séparâmes de la sorte, après être convenus de nos faits.

Le pénultième jour de cette année, soupant seul avec madame de Saint-Simon, je reçus par un exprès un billet de Maréchal, qui me mandait qu'il s'était acquitté de mes ordres, qu'il n'avait pas été mal reçu, et que je parlerais quand je voudrais; néanmoins qu'il était à propos que je le visse avant personne. Ce billet nous donna une joie sensible à madame de Saint-Simon et à moi. Nous jugeâmes que c'était un grand pas de fait pour la sûreté d'une audience, que la question serait de voir si elle ne serait ni forlongée ni étranglée; que le succès qu'on s'en pourrait promettre, je le verrais bien dans l'audience même.

Nous résolumes d'aller le lendemain à Versailles pour marquer au roi de l'impatience, et y demeurer sans le presser, en attendant qu'il voulût m'écouter. Je voulus

A ce propos il rentra fort en lui-même, et me l'avoua. Il convint de son embarras avec eux, et de leur peine avec lui qui redoublait la sienne, et qui le retirait de plus en plus d'auprès d'eux. J'en pris occasion de tirer de lui le même aveu sur l'abandon si entier de tout le monde, qui après l'autre ne lui fut pas difficile. Il s'en plaignit à moi avec assez d'amertume, et, sur ce qu'il y mêla quelque aigreur, je lui représentai qu'en un temps aussi despotique que ce règne, toute la cour et par elle, tout le monde réglait ses démarches sur les mouvements qu'on ne cessait de chercher dans le roi, premier mobile de toutes choses; que souvent c'était bassesse, ordinairement flatterie, mais qu'ici c'était juste terreur, puisque chacun n'était que trop informé de la cause des manières du roi à son égard, si différentes maintenant de ce qu'elles avaient toujours été, et que quelque dure, quelque étrange, quelque inouïe que fût la solitude qu'il éprouvait, il ne pouvait avec raison le trouver mauvais de personne, ni en espérer la fin que par le changement du roi à son égard, qui entraînerait au moins pour l'extérieur celui de Monseigneur, et celui de tout le monde. Cette vive repartie jeta ce prince dans une consternation qui m'émut et qui m'encouragea. J'étais entré chez lui en résolution de le mettre en voie de s'ouvrir avec moi pour le sonder et lui jeter de loin des propos qu'il pût entendre, mais non dans le dessein de rompre la glace. En ce moment je me dépouillai de toute crainte et de toute considération précédente, et je me déterminai à saisir l'occasion si elle se présentait à moi de bonne grâce, comme je prévoyais qu'il pouvait arriver et comme en effet elle se présenta peu de moments après.

M. le duc d'Orléans, pénétré de la peinture que je venais de lui faire de sa situation, et qu'il ne pouvait alors se dissimuler à lui-même, se leva après un profond

silence de quelque temps et se mit à faire quelques tours de chambre. Je me levai aussi, et, appuyé à la muraille, je l'examinais attentivement, lorsque, levant la tête et soupirant, il me demanda : « Que faire donc ? » comme un homme qui, après avoir profondément pensé, croit répondre sur-le-champ. Alors, voyant l'occasion si belle et si naturelle, je la saisis sans balancer. « Que faire, répondis-je, que faire ? d'un ton ferme et significatif, je le sais bien, mais je ne le dirai jamais, et c'est pourtant l'unique chose à faire. — Ah! je vous entends bien, » répliqua-t-il, comme frappé de la foudre, et, redoublant « je vous entends bien, » il s'alla jeter sur un siége à l'autre bout du cabinet. Sûr à l'instant qu'il m'avait en effet entendu, étourdi moi-même du grand coup que je venais de frapper, je me retournai un peu vers la muraille pour m'en remettre moi-même, et pour lui épargner l'embarras d'être regardé dans ces premiers moments. Le silence fut long ; je l'entendais se remuer impétueusement sur sa chaise, et j'attendais en peine par où la conversation reprendrait. Cependant les soupirs se mêlèrent à l'agitation du corps, et jugeant de là que les réflexions cuisantes avaient plus de part à toute cette agitation qu'une colère sèche, je me tournai vers lui, et, les yeux baissés avec embarras, je rompis le silence qui devenait trop long, et lui dis, pour presser le combat dont je me doutais en lui, que ce qui m'était échappé était l'effet d'un concert pris entre Besons et moi, que je croyais être les deux hommes qui lui fussent le plus étroitement attachés, et qui par ceci même lui en donnaient une preuve bien signalée; que, pénétré de ce que j'avais appris en sortant de mon carrosse, venant de la Ferté, et de ce qui m'avait été répété de tous les lieux les plus sûrs et les plus considérables où je pouvais atteindre, je m'étais tourné de toutes parts pour chercher une sortie à

avait réponse de Besons : il me dit qu'il était retourné à Paris ; et sur ce que j'en parus chagrin comme d'un contretemps fâcheux, il me répondit comme un peu moins en malaise, que cela se retrouverait toujours bien. J'eus d'abord envie de lui proposer de l'envoyer chercher à Paris ; mais à l'air et à la réponse, je craignis qu'il ne me dît de n'en rien faire, et je pris mon parti de ne plus parler du maréchal, mais de lui écrire le soir même, dont bien me prit. Je remis doucement M. le duc d'Orléans sur le propos qu'avait interrompu la visite, moins pour le presser que pour l'y accoutumer. Je lui représentai que ces sortes d'engagements ne pouvaient être aussi longs que la vie ; qu'il était arrivé en un âge où cela devenait très-messéant ; que le nombre d'années et l'éclat avec lequel celui-ci se soutenait, ne lui permettait plus de le pousser plus loin ; que la situation où il se trouvait fixait le moment de le finir ; qu'il pouvait se souvenir qu'il ne m'était guère arrivé de lui donner là-dessus d'atteintes, et que les deux ou trois seules fois que je m'y étais échappé, c'avait été bien délicatement ; que je n'aurais jamais pensé à lui proposer positivement une rupture sans le besoin pressant que j'y voyais, qui avait enfin surmonté toutes mes craintes et mes répugnances, qui étaient telles qu'il devait regarder la violence que je me faisais comme le plus grand effort par lequel je lui pusse marquer mon attachement. Il écouta tout sans m'interrompre que par de profonds soupirs, et quand j'eus cessé, il me dit qu'il comprenait bien qu'on ne prenait pas plaisir à faire des propositions pareilles ; qu'il sentait bien ce qui m'y avait déterminé, et l'obligation qu'il m'en devait avoir. Alors content d'en être venu là dès la première fois, je ne voulus pas trop presser les choses de peur de nuire à mon dessein, en rebutant peut-être. Je laissai languir la conversation pour

lonner lieu aux réflexions intérieures, et pressé par 'heure, je pris congé. Il voulut me retenir ; mais comme 'avais mon dessein, je lui dis que j'avais un peu affaire, n'ayant fait presque que passer par Versailles en revenant de la Ferté ; qu'aussi bien il était tantôt l'heure qu'il allât voir Monseigneur chez madame la princesse de Conti, où, malgré l'attachement pour madame la duchesse, Monseigneur allait tous les soirs par un reste d'habitude et de considération.

Faute de mieux, l'asile offert chez le chancelier n'étant pas encore prêt, j'allai dans son cabinet, où, le trouvant seul, je lui demandai permission d'écrire un mot pressé sur son bureau. J'y mandai en deux mots à Besons que l'affaire venait d'être entamée, que je le priais de se trouver le lendemain à la messe du roi, que je lui conterais tout, et que nous prendrions nos mesures ensemble pour achever une œuvre si nécessaire. Comme j'achevais d'écrire, le duc de Tresmes et le maréchal de Tessé entrèrent dans le cabinet ensemble, devant qui le chancelier sonna pour faire fermer le billet. J'y mis le dessus et je l'allai porter à un de mes gens pour partir sur-le-champ. Ces messieurs qui venaient d'entrer virent bien que j'avais affaire, ne doutèrent pas que ce ne fût au chancelier, et sortirent un moment après que je fus rentré. Ils me laissèrent seul avec lui, et par là, dans la nécessité de la confidence. Sa surprise fut grande, il loua fort ma pensée, mon courage, mon dessein, blâma les craintes, quoiqu'à son avis mal fondées, de ma mère et de ma femme, par l'excellence de l'œuvre et l'importance dont elle était à la situation de M. le duc d'Orléans, telle enfin que nulle considération ne devait arrêter, sans qu'il se flattât trop du succès, nonobstant celui de cette première journée. J'allai de là souper chez la duchesse de Villeroy, qui, en sortant de table, dans

une autre pièce, tandis que son mari et son beau-frère n'étaient pas encore rentrés où nous étions, me dit encore un mot de son aversion du lieu où elle m'avait convié. Je me mis à rire, et à répondre que cette disposition ne lui durerait peut-être pas encore longtemps; que ce qui l'en éloignait ne me déplaisait pas moins, et que peut-être n'étais-je pas inutilement où elle m'avait vu. « Bon, reprit-elle avec impétuosité, voilà de belles espérances, pouvez-vous me dire cela? » Là-dessus, les deux ducs entrèrent, et nous nous mîmes à causer de toute autre chose.

Le lendemain jeudi 2, comme je m'habillais, je reçus la réponse du maréchal de Besons. La vue d'une lettre me déplut, dans la pensée que c'était une excuse; en l'ouvrant je fus plus content. Il me mandait que j'étais le meilleur ami qui fût au monde, et qu'il se trouverait au rendez-vous. Je m'en allai à la messe du roi, et je rencontrai Besons dans la galerie, qui m'attendait. Je le surpris beaucoup par le récit de ce qui s'était passé la veille. Il se récria fort sur ma hardiesse, et quoique les choses lui parussent bien plus avancées qu'il n'eût osé l'espérer, il ne se promit encore nul succès; mais il convint qu'il fallait pousser vigoureusement ce que j'avais si fortement commencé, et surtout tâcher d'emporter ce que nous nous étions proposé sans lâcher prise, ni quitter de vue M. le duc d'Orléans, jusqu'à ce que nous l'eussions obligé à faire ce grand effort sur lui-même, ou que nous pussions juger que nous n'en viendrions pas à bout. Le roi rentré chez lui, Besons et moi allâmes chez M. le duc d'Orléans. L'usage du renouvellement de l'année y avait attiré quelque peu de monde qu'il expédia bientôt, et s'enferma avec nous dans ce même arrière-cabinet, où je l'avais entretenu la veille. Comme nous y allions entrer, quelqu'un demanda à dire un mot

à Besons, et cependant M. le duc d'Orléans me regardant en souriant : « Avouez, me dit-il ; que vous avez envoyé quérir Besons. » Je souris aussi, et le lui avouai. J'ajoutai que j'avais eu envie de le lui proposer la veille, mais qu'ayant fait réflexion qu'il me dirait peut-être de n'en rien faire, j'avais mieux aimé lui taire mon dessein, et que ce qui m'avait hâté de sortir de chez lui, était pour écrire au maréchal à temps qu'il reçût mon billet avant d'être retiré. Le prince convint que je l'avais pénétré, et que, s'il eût su ce dessein, il m'eût prié de n'en rien faire. Dans ce moment, Besons revint. Nous entrâmes dans l'arrière-cabinet, et nous nous assîmes.

Alors je pris la parole, et l'adressant au maréchal, je lui fis une seconde fois le récit de ce qui s'était passé la veille, non pour l'instruire de ce qu'il savait déjà, mais pour entrer en matière, et l'exposer ainsi au tiers sans avoir l'air de la rebattre à M. le duc d'Orléans, à qui pourtant je la voulais de nouveau faire entendre. Besons regarda le prince, lui demanda ce qu'il lui semblait d'un ami tel que je me montrais l'être, lui dit la résolution qu'à mon instigation lui et moi avions prise ensemble, puis que nous avions molli, enfin qu'il louait et admirait mon courage, de l'avoir exécutée. Il ajouta ensuite un raisonnement court, mais juste et fort pour le déterminer, et se tut après pour le laisser parler. Les propos de M. le duc d'Orléans ne furent rien de suivi, mais des élans d'un homme qui souffre une violence étrange, et qui s'en fait même pour la souffrir. Après l'avoir laissé quelque temps rêver, soupirer, se plaindre, je lui dis que je souffrais moi-même autant que lui, d'avoir à l'attaquer sur un chapitre aussi sensible; que de cela même il devait juger à quel point de nécessité à tous égards indispensables il se trouvait réduit à se vaincre; que j'étais parti pour ma campagne, très en peine de la

d'affreuses énormités, je lui dis que, puisqu'il me le commandait, et puisqu'il était encore en tel état, qu'il était besoin qu'il sût tout, et ce que personne n'osait lui dire, qu'il apprît donc qu'il s'était débité, et trop reçu par les fripons et par ceux qui, trop éloignés, n'avaient aucune connaissance de lui, qu'il avait un concert avec la cour de Vienne pour épouser la reine douairière d'Espagne, dont le grand amas d'argent et de pierreries lui serviraient à se frayer un chemin au trône d'Espagne sans trop fouler les alliés; que, pour y parvenir, il répudierait sa femme; que, par l'autorité de l'empereur tout-puissant à Rome par la terreur qu'il avait imprimée au pape, il ferait casser son mariage comme étant honteux, et fait par oppression violente, conséquemment déclarer ses enfants bâtards; que, n'en pouvant point espérer de la reine douairière d'Espagne, il attendrait sa mort du bénéfice du temps et de l'âge pour épouser madame d'Argenton à qui les génies avaient promis une couronne; que, pour ne lui rien céler, il était doublement heureux d'avoir conservé madame la duchesse d'Orléans à travers les infirmités et les dangers de la grossesse et de la couche dont elle venait de se tirer, parce que, outre sa conservation, le recouvrement de sa santé faisait honteusement taire les scélérats qui n'avaient pas craint de répandre qu'elle était empoisonnée, qu'il n'était pas fils de Monsieur pour rien, et qu'il allait épouser sa maîtresse.

A ce terrible récit, M. le duc d'Orléans fut saisi d'une horreur qui ne se peut décrire, et en même temps d'une douleur qui ne se peut exprimer d'être déchiré d'une manière si âprement, et si singulièrement cruelle. Il s'écria plusieurs fois, et moi qui voulais avaler ce calice tout d'un trait, sans être obligé d'y replonger mes lèvres, j'avais toujours étouffé sa voix dans sa naissance, pour

avoir le temps de tout dire de suite. Quand j'eus fini je me tus, et M. le duc d'Orléans aussi, qui était tout hors de lui-même. Besons, éperdu de ce qu'il venait d'entendre, avait les yeux fichés sur le parquet qu'il m'a dit depuis qu'il avait cru s'enfoncer, et n'osait les remuer d'épouvante. Ce n'est pas qu'il ignorât rien de ce que je venais de dire, dont nous avions raisonné ensemble, et dont lui-même m'avait appris le plus horrible; mais de me l'entendre exposer nettement à ce prince, il ne savait plus où il en était. Après quelques moments de silence, M. le duc d'Orléans le rompit par les plaintes les plus amères de ce comble d'iniquités de gens capables d'imaginer de tels forfaits, des desseins également insensés et barbares, pour oser l'en accuser, et de la malice insigne, ou de la brute stupidité de ceux qui prêtaient l'oreille à ces horreurs, et leur langue pour les répandre. Je crus devoir laisser quelques moments à de si justes plaintes, et au maréchal éperdu, d'ouïr faire de tels récits en face, de reprendre un peu ses esprits. Revenu un peu à lui, il mêla ses plaintes, mais il confirma en peu de mots la publicité de ces terribles bruits. Enfin je repris mon discours, dont je n'avais fait qu'une partie.

Je dis à M. le duc d'Orléans, que maintenant qu'il voyait à découvert les causes de l'abandon du monde et de l'éloignement prodigieux du roi pour lui et de sa famille, il apercevait du même coup d'œil la connexité de la rupture de cet attachement funeste, avec le rétablissement de tout lui-même, que rompant des liens qui, par leur durée et par les effets qu'on leur attribuait, n'étaient plus regardés qu'avec une horreur et une indignation générale, et qui seraient au moins toujours susceptibles de toutes les noirceurs que les scélérats tâcheraient d'en tirer, il ferait tomber les effets avec leur cause, et libre de cet engagement, il deviendrait net de tout crime,

et de tout soupçon. Je fis encore en cet endroit une pause pour faire entrer peu à peu, et le moins qu'il se pourrait à dégoût un raisonnement si fâcheux par sa vérité et sa force, et ne révolter pas en accablant trop coup sur coup. Le maréchal de Besons, qui jusque-là n'avait pas dit grand'chose, se mit à parler davantage, et n'ayant qu'à suivre un chemin que j'avais ouvert à force de bras, il le battit à son tour avec force et justesse. M. le duc d'Orléans, outré et abattu de plus d'une douleur bien vive, ne disait rien, et c'était beaucoup qu'il écoutât. Nous parlions le maréchal et moi comme l'un à l'autre, lançant chacun quelque mot que son compagnon avait dit pour l'inculquer par là plus fort, mais d'une façon plus douce que si nous nous fussions toujours adressés au prince même, laissant assez tomber la conversation pour fatiguer moins celui pour qui seul elle se faisait. Alors M. le duc d'Orléans, comme sortant d'un profond sommeil par une plainte amère, s'écria : « Mais comment m'y résoudre, et comment lui dirai-je? » Ce mot échappé à l'effort de la persuasion confirma mon espérance. Je le saisis avidement, et je répondis d'un ton ferme, qu'il avait trop bon esprit pour ne pas sentir à quel point cette résolution était nécessaire à former promptement, et à exécuter de même; que s'il n'était question que de la manière, chose que je n'avais osé lui entamer, mais qui n'était pas moins principale à agiter pour sa grandeur et pour sa gloire, je le suppliais d'avoir encore la patience de m'entendre là-dessus; que mon sentiment était, et que je croyais être aussi celui de Besons, qu'il était également inutile et dangereux qu'il rompît avec madame d'Argenton, si elle restait dans Paris : dangereux en ce qu'il ne se tiendrait jamais de la revoir, et que la revoir et renouer avec elle serait même chose; inutile en ce que ne la revoyant même pas, quoi-

que supposition impossible, il le serait pour le moins autant d'en persuader le roi et le monde, par quoi tout son effort ne lui servirait à rien.

A ces mots, il me demanda avec impétuosité ce que je prétendais donc qu'il fît, et de quel front s'empêcher de la voir au moins pour rompre, puisque s'il rompait, ce ne serait ni par dégoût ni par mécontentement d'elle. Je répondis avec un air de froide tranquillité, que s'il était résolu à la revoir comme que ce pût être, tout ce combat était superflu, et le maréchal prenant en même temps la parole, la mena bien, s'échauffa, et conclut que la revoir serait un bail nouveau, plus certain, plus fort, plus durable que le dernier; qu'au nom de Dieu, il ne se laissât pas succomber à cette faiblesse, dont il se repentirait à jamais; que si déterminément il la voulait revoir, il quittât toute pensée de rompre avec elle, ou que, s'il était assez généreux pour se surmonter en ce point, il ne se présentât pas à une défaite assurée, et qu'il se gardât sur toutes choses de l'aller voir, et même de lui écrire. J'appuyai cet avis si salutaire tout du mieux que je pus, et sur les difficultés et les raisons qu'il chercha à opposer, j'ajoutai que cette manière était même celle de toutes la moins désobligeante, puisqu'elle témoignait un amour si redoutable qu'on n'osait s'exposer à voir celle qui l'allumait, quand on avait résolu de l'éteindre. De là je repris mon discours, et je lui dis que n'y ayant que dangers de toutes parts de laisser madame d'Argenton à Paris en rompant avec elle, et quelque grand qu'il fût, n'ayant pas le pouvoir de l'en bannir, ni quand il l'aurait, grâce à l'exercer sur elle, cela même lui enseignait la route qu'il devait tenir, et lui fournissait en même temps tout moyen d'un rétablissement complet.

Je dis qu'il fallait qu'il allât trouver le roi, qu'il lui

dit qu'il venait à lui comme à un asile contre soi-même ; qu'une passion démesurée, à laquelle il s'était abandonné tout entier, lui avait trop déplu, et par son propre déréglement et par toutes les suites funestes et les malheurs qui en avaient été les fruits ; qu'il ne pouvait plus vivre ainsi dans sa disgrâce, si coupable à ses propres yeux ; qu'il se jetait donc entre ses bras avec son ancienne confiance en ses anciennes bontés, pour qu'il lui pardonnât tous les déplaisirs que ses désordres lui avaient causés, et pour qu'il aidât sa faiblesse à se tirer d'un engagement, qu'il sentait qu'il ne pouvait rompre et qu'il le suppliait de briser ; qu'il lui demandait de profiter de cet instant où une lueur de raison et de devoir l'avait saisi, et de faire ordonner à madame d'Argenton de sortir de Paris, afin que, secouru par l'absence, il pût soutenir sa résolution et le pas qu'il faisait pour sortir des abîmes où l'amour l'avait précipité. J'ajoutai que, parlant de la sorte à un oncle qui l'avait tendrement aimé, et qui lui en avait donné toutes sortes de marques, à un beau-père outré du malheur de sa fille dont par là il verrait la fin, à un roi aisément pris par la confiance, à un homme d'expérience trop funeste de la puissance et des fruits de l'amour passionné, il le toucherait tellement par toutes ces choses à la fois qu'en un instant il ferait de lui le père de l'enfant prodigue. Je dis que je savais d'ailleurs qu'une des choses du monde qui avait le plus outré le roi contre lui dans l'affaire d'Espagne, était la tendre amitié qu'il s'était toujours sentie pour lui, et qu'il avait espérée réciproque par un air de liberté avec lui qu'il avait remarqué et senti infiniment plus que dans ses enfants, et qui lui avait extrêmement plu ; que le dépit de se voir trompé dans une pensée qui lui était douce l'avait horriblement piqué contre *lui* ; qu'il s'en était une fois entre autres expliqué ainsi à ma-

dame de Maintenon, en entrant chez elle plein de la chose, les lèvres lui tremblant de colère en lui faisant ces plaintes, et lui parlant de cela comme d'un malheur extrêmement sensible; qu'un recours au roi, tendre, touchant, confiant, avouant tout sans rien dire, et cachant sous le voile de son embarras tout ce qu'il n'était ni bon ni à propos d'expliquer, aurait la force de faire renaître dans le roi ses premiers sentiments pour lui, que cette conduite lui ferait croire avoir été bien fondés, avec une satisfaction d'autant plus utile, qu'il se trouverait affranchi du reproche qu'il s'était fait à lui-même d'avoir été la dupe d'une amitié qui n'était pas, et se trouverait flatté en sa partie sensible de voir son neveu se jeter entre ses bras pour le délivrer d'un lien qu'il n'avait pas la force de briser soi-même, tandis qu'il se souviendrait, avec ce retour satisfaisant d'amour-propre, que ce sacrifice serait fait uniquement à lui; que de ces favorables dispositions naîtraient aisément en lui l'opinion que toutes les fautes, les plus graves imputations, les curiosités condamnables et suspectes, l'affaire d'Espagne elle-même étaient les suites, les fautes, les effets d'une passion si forte et d'un si violent amour, dont toute la faiblesse lui était montrée par la manière de s'en arracher, qui le flatterait encore.

M. le duc d'Orléans n'eut pas la patience d'en entendre davantage sans m'interrompre. « Quoi! me dit-il, vous voulez que je la charge (madame d'Argenton) de toute l'iniquité qu'on m'a imputée, et que j'en sorte à ses dépens? Et n'est-ce pas assez de rompre si je m'y résous, sans la livrer encore? outre que ce serait injustement sur les affaires d'Espagne, auxquelles elle n'a eu aucune part; et pardonnez-moi si je vous dis que je m'étonne que ce soit vous qui m'ouvriez une telle porte. — L'amour vous aveugle, monsieur, lui répondis-je, et vous

fournit une délicatesse que je vous avoue que je ne crains pas de combattre, pourvu que, sur un point qui vous est si capital, vous veuilliez bien m'écouter avec défiance de vous-même. Vous sentez que je veux faire de madame d'Argenton le bouc émissaire de l'ancienne loi, et vous, vous vous en hérissez comme d'une proposition qui vous flétrirait. Je ne me défends pas que ce ne soit mon dessein, M. le maréchal sera notre juge. » M. le duc d'Orléans s'écria encore et pressa le maréchal de parler, qui, après plusieurs circuits pour ne rien dire, prononça enfin que cela lui répugnait. Je ne me rendis point et voulus me faire entendre, et je dis que ce qui en aucun cas possible ne devait être fait, c'était de tirer son avantage aux dépens d'un autre, beaucoup moins par un mensonge infiniment pis quand cet autre avait été dans notre liaison, mais qu'ici rien de tout cela; que la vérité se conservait entière des deux côtés, que le dommage était nul de l'un, l'avantage infini de l'autre, et que les choses étant exactement ainsi, je n'y voyais nulle matière de scrupule d'honneur, de probité, ni de délicatesse. Ils convinrent tous deux du principe et m'en laissèrent faire l'application. Continuant donc, je demandai au prince s'il pouvait disconvenir que son amour ne l'eût pas entièrement retiré de tous les devoirs de famille et de tous ceux encore de sujet du roi si principal et si bien traité, pour le jeter dans une vie obscure, retirée, avec un tas de petites gens, parmi des amusements indignes de son rang et de son esprit, dans des profusions qui avaient attaqué les fondements solides de ce que, dans les particuliers, on appelle leur fortune. Je lui demandai s'il pouvait nier que ce ne fût pas ce même amour qui l'avait replongé plus avant, et plus continuellement que jamais, dans ces curiosités auparavant bannies de chez lui, et si sinistrement interprétées, et si ce qui s'en était juste-

ment et véritablement débité jusque par lui-même n'avait pas donné lieu aux plus fâcheuses augmentations et aux plus funestes interprétations qui s'en étaient faites.

Il m'avoua nettement ces choses, et, sur cet aveu, je pris droit de conclure qu'il était donc vrai à la lettre que son amour l'avait jeté dans les plus grands déréglements, dans des suites funestes, dans des désordres, dans des malheurs, dans des abîmes; que non-seulement cela était trop vrai, mais trop connu et trop notoire; qu'il ne dirait donc rien au roi de faux ni de nouveau en lui parlant comme je le lui proposais; que, conséquemment, rien à cet égard ne devait l'arrêter; que, pour ce qui était à craindre de faire du mal à madame d'Argenton, cette appréhension me paraissait absurde; que, séparée d'avec lui, et hors de Paris, qui était une seule et même chose, je ne voyais point ce qui lui pouvait arriver de fâcheux; qu'il pourvoirait sans doute à l'aisance de sa vie, outre ce qu'il lui avait déjà donné; que la cessation du commerce ne devait pas emporter celle de la protection; que le roi même avait été trop amoureux en sa vie pour n'être pas susceptible de la délicatesse et du devoir de ce procédé; qu'agir contre madame d'Argenton en quelque sorte que ce fût, quoique séparée de son neveu, serait agir contre son neveu même, et le flétrir cruellement, chose bien éloignée d'un rapprochement tendre et sincère, qui était l'unique but que je me proposais; qu'ainsi il était clair que madame d'Argenton n'avait rien à craindre, mais beaucoup mieux à espérer de la façon que j'avais proposée de recourir et de parler au roi, et qu'à l'égard de l'avantage qu'en retirerait M. le duc d'Orléans, je n'en voulais d'autre juge que lui-même; quant à l'affaire d'Espagne, que n'étant point de nature à pouvoir en reparler, il ne pouvait, avec aucune bienséance, dire au roi que madame d'Argenton y avait ou n'y avait

point de part; que son juste et bienséant embarras en parlant au roi sur sa rupture, ne lui permettait aucun détail; qu'ainsi lui dire que sa maîtresse était cause de ceci et non de cela étant chose ridicule et absurde, et l'ayant en effet et de son propre aveu entraîné dans tout, excepté dans l'affaire d'Espagne, rien n'était plus utile, plus dans l'ordre, plus à propos, plus hors de toute atteinte de la moindre blessure de délicatesse et d'honneur, que de parler au roi dans le vague dont je lui ai donné l'idée; que, si après le roi joignait dans la sienne l'affaire d'Espagne à tout le reste, comme lui n'exprimait rien, et moins celle-là que nulle autre, comme il n'en pouvait, en quoi que ce pût être, arriver ni pis ni mieux à madame d'Argenton, je ne voyais pas quel scrupule il s'en pouvait faire, ni pourquoi se priver d'un aussi grand bien que celui de se raccommoder si parfaitement avec le roi, auquel il ne pouvait s'empêcher de parler comme je le pensais, pour recourir à lui avec *succès* certain et infiniment nécessaire, puisque les choses en étaient venues à ce point que c'était très-peu faire *que* rompre pour rompre, si, au plaisir de père, il n'ajoutait au roi l'aise de père de famille, d'oncle, et surtout ceux de roi et de maître.

Nous disputâmes assez longtemps là-dessus, et Besons ne témoignant pas se rendre entièrement, je conclus que je ne voyais pas quel scrupule pouvait rester, madame d'Argenton à couvert, le mensonge banni, la vérité conservée, et tout avantage procuré, sans que la ténuité du scrupule pût se fonder sur aucune base perceptible dans la manière pleinement vraie, juste et honnête de se le procurer. M. le duc d'Orléans soutenait toujours qu'*il* y avait là un tour de courtisan, et la droiture du maréchal, une fois hérissée, avait peine à s'accoutumer à ma *manière* de penser, sur quoi je m'avisai de leur demander

ce qui les choquait. Besons voulut répondre, mais ne pouvant trouver sous sa main rien, pour ainsi dire, susceptible d'être empoigné, et y sentant au contraire sûreté pour madame d'Argenton, vérité effective dans la chose, l'éblouissement emportant l'affaire d'Espagne, il cessa d'être peiné; et depuis, M. le duc d'Orléans est convenu plus d'une fois avec moi qu'il n'avait disputé que pour prolonger la dispute, et détourner cependant l'objet véritable de la conversation. Il cessa alors de contester sans s'avouer rendu; et, après avoir déclaré que cette contestation ne serait bonne que lorsqu'il se serait déterminé sur le grand point (de rompre), ce qu'il n'était du tout point, il retomba dans un silence très-profond que le maréchal n'interrompit pas, et que je ne voulus pas troubler sitôt après une reprise de conversation si vive.

Cependant je m'aperçus bientôt que non-seulement M. le duc d'Orléans souffrait beaucoup en se taisant, mais qu'il était agité entre parler et ne parler pas. Il lui échappa ensuite des commencements de paroles, qu'un effort retenait à demi prononcées, ce qui, s'étant répété quelquefois, m'enhardit à lui dire que je voyais bien qu'il voulait se soulager avec nous de quelque peine qui l'agitait; que je ne le pressais point de le faire, mais que je le suppliais de considérer qu'il était entre ses deux plus assurés serviteurs, et dans un état qui ne demandait point de contrainte. Il ne répondit rien, et je me tus. Après un assez long et vif combat intérieur, il nous dit, comme tout à coup, qu'après avoir bien balancé, il se sentait pressé d'une chose qui lui faisait une peine infinie à nous dire, mais que la situation en laquelle il se trouvait en lui-même, et l'entière confiance qu'il avait en nous le forçait à la dire; que parmi tout ce qui le combattait contre ce que nous essayions de lui persua-

der de faire, une des choses qui le peinait le plus était son domestique, et la vie en laquelle il retombait en rompant. Je repris la parole. Je lui dis que j'avais commencé à sentir ce qui l'agitait entre parler et se taire avant qu'il eût lâché ce mot ; que, par respect, je n'avais osé l'en laisser apercevoir, mais que j'étais ravi qu'il eût enfin pris le parti de l'ouverture avec de si véritables et de si sincères serviteurs ; puis, entrant en matière, je lui dis que je ne m'étonnais pas qu'il eût peine à s'engager dans une sorte de vie qui lui était tout à fait inconnue, et dont il n'avait jamais eu le temps de connaître les douceurs.

A ce mot qu'il releva avec une sorte de transport, il nous avoua un éloignement extrême pour sa femme, et tel qu'il ne se sentait pas capable de le vaincre jamais. Je regardai le maréchal, et je dis, en lui adressant la parole, que c'était là la chose à laquelle je m'étais le plus attendu, et qui aussi m'embarrassait le moins; qu'il était tout naturel que M. le duc d'Orléans, marié contre son gré, excité au dégoût de son mariage par ceux-là même dont l'autorité l'en devait défendre contre celle du roi, ou combattre ce dégoût après l'avoir mis en état de le regarder comme le plus grand malheur de sa vie, tombé ensuite en de mauvaises mains qui, par intérêt ou par flatterie, l'avaient non-seulement soutenu dans ce dégoût, mais persuadé que le marquer était une partie principale de sa dignité et de sa gloire, plongé ensuite en des déréglements passagers mais continuels, enseveli enfin dans une passion qui occupait tout son cœur et tout son temps, qu'il était, dis-je, non-seulement naturel, mais impossible que tout ayant concouru à former et à fortifier un éloignement si dangereux, il ne fût devenu tel que M. le duc d'Orléans nous le représentait; mais que c'était au bon esprit, aux sages réflexions, aux

considérations générales et particulières à détruire l'ouvrage pernicieux des passions, des mauvais conseils, du temps si longuement écoulé dans l'habitude de ces sentiments pour en prendre d'autres tout contraires, et dans lesquels seuls il trouverait son repos et sa véritable gloire, avec la grandeur solide de sa famille particulière.

Besons appuya infiniment ces propos, loua madame la duchesse d'Orléans, et me donna lieu de la louer aussi; mais ces louanges, bien loin de produire un bon effet, irritèrent M. le duc d'Orléans, et le replongèrent dans son premier silence d'agitation et d'embarras. Enfin il débonda (et voici où la confidence et la confiance fut pleine, entière, nette, ne cachant ni choses ni noms), et nous dit ce que nous eussions voulu ne point entendre, mais ce qu'il fut pourtant très-heureux qu'il nous dît. Le maréchal se jeta sur des généralités très-vraies, mais j'eus le bonheur de trouver par des hasards à moi très-particuliers, mais tout à fait naturels et justes, des raisons tellement pertinentes, et des preuves si nettes et si exactes que M. le duc d'Orléans céda à leur force, ne put s'empêcher de demeurer convaincu, et ne put me rien opposer par diverses répliques, sinon que je ne lui dirais pas du mal de sa femme quand j'en saurais. « Non, monsieur, lui répondis-je, le regardant avec feu, très-assurément, je ne vous en dirais pas; mais aussi ne vous parlerais-je pas aussi positivement que je fais, si je n'étais non-seulement très-persuadé, mais si j'avais aucun soupçon qu'il s'en pût prendre d'elle, puisque vous en dire du mal, quelque vrai qu'il fût, serait une noirceur affreuse, et que, s'efforcer de vous persuader en sa faveur un mensonge, et par des faits décisifs et positifs qui seraient contre la vérité, contre ma conscience, serait une autre sorte de trahison. Si je voyais donc que vous eussiez malheureusement raison, content de n'en pas con-

venir, je me tirerais d'embarras comme je pourrais par des verbiages généraux qui ne manquent jamais, mais je me garderais bien d'avancer des choses et des preuves positives qui répugneraient également à la vérité, à l'honneur, et à la conscience, qui chez moi vont et doivent aller avant tout. »

Cette assertion si nette, si ferme, et en même temps si sincère, força son dernier retranchement; il ne put même dissimuler sa joie de pouvoir sûrement compter qu'il avait été méchamment trompé. Il s'en dilata davantage sur cet étrange chapitre, et battu sur le fond des choses, il nous présenta beau pour l'être encore plus sur les indignes et scélérats auteurs. Il nous nomma madame la Duchesse, madame d'Argenton et quelques autres femmes perdues, la plupart intimes de sa maîtresse, auxquelles nous lui fîmes honte d'avoir ajouté foi, pour le peu qu'en méritait leur réputation, sur des personnes même indifférentes, combien moins encore avec l'intérêt si sensible qu'elles avaient à mettre entre madame sa femme et lui les derniers éloignements. Besons parla ensuite dignement et assez longtemps en ce même sens. J'ajoutai après qu'il devait à jamais bénir cette journée, où le hasard lui avait fourni des réponses et des preuves sans réplique, et où sa raison forcée se voyait contrainte de s'avouer ses fautes, et de s'en repentir salutairement. Devenu de là plus hardi par avoir ôté la cause la plus empoisonnée de l'éloignement, je repris les louanges de madame sa femme, sur lesquelles je me rendis éloquent. Je lui fis valoir sa patience sur la conduite qu'il avait avec elle, la retenue exacte de toute plainte, le vif intérêt qu'elle prenait à sa gloire, ses déplaisirs et ses mouvements dans son affaire d'Espagne, l'utilité de la tendresse du roi pour elle en cette fâcheuse occasion, et je m'étendis sur tous ces points. Besons m'y seconda très-

bien, et M. le duc d'Orléans écouta tout avec beaucoup de patience. Nous nous mîmes après tous deux à lui vanter les douceurs et le prix d'un heureux mariage; et comme nous en parlions tous deux par la plus douce expérience, nous lui fîmes beaucoup d'impression.

Ce fut l'état dans lequel nous le laissâmes, pressés par l'heure déjà fort tardive, et malgré lui, et en vérité bien fatigués d'un travail si rude et si étrange. Il nous conjura de ne le point abandonner dans le terrible combat où nous l'avions engagé; et nous l'assurâmes que, dès que nous aurions dîné, nous ne différerions pas à revenir auprès de lui. En sortant, Besons me dit que j'étais le meilleur et le plus hardi ami qui se pût imaginer, que la force de ce que j'avais dit l'avait fait trembler à plusieurs reprises jusqu'à lui ôter la respiration, avouant que cela était nécessaire pour arracher de force ce qui ne se pouvait espérer autrement, et ce qu'il n'espérait même guère encore. Il me promit de s'encourager pour seconder ma force le mieux qu'il pourrait, me dit qu'il fallait surtout empêcher le prince d'aller à Paris, où un moment renverserait tout notre travail, et tâcher même de ne le pas perdre de vue jusqu'au bout. Nous nous séparâmes promptement pour ne donner pas aux gens de M. le duc d'Orléans à penser et à raisonner plus que nous sûmes après qu'ils faisaient déjà d'une séance si longue, après la mienne de la veille; et nous convînmes de retourner aussitôt que nous aurions dîné, et de passer toute la journée avec M. le duc d'Orléans.

CHAPITRE CCLIII.

Troisième conversation avec M. le duc d'Orléans, le maréchal de Besons en tiers. — Le duc d'Orléans fait demander à madame de Maintenon à la voir. — Propos tête à tête entre Besons et moi.

Dans cet intervalle, je fis réflexion que dans ma conversation tête à tête de la veille, il m'avait paru que M. le duc d'Orléans s'était trop appuyé sur sa proximité du roi et des fils de France; il m'avait avoué que, lorsque le roi lui avait parlé de l'affaire d'Espagne pour y mettre fin, et se donnant pour croire tout ce qu'il lui voulut dire, il l'avait fait en peu de paroles avec poids et gravité, et lui avait conseillé de parler aussi à Monseigneur, lequel lui avait répondu mot pour mot comme avait fait le roi, mais avec bien plus de gravité et de froid encore; que cette circonstance d'une si semblable réponse la lui avait fait juger concertée, et de là soupçonner que cette réponse si pareille et si compassée était de gens non persuadés, et sur ce qu'il avait insisté avec moi, qu'il avait trouvé monseigneur le duc de Bourgogne assez favorable, et madame la duchesse de Bourgogne entièrement, je lui avais répondu que ce prince avait été aussi piqué et aussi sévère que le roi et Monseigneur, mais adouci par son épouse, qui, non moins sensible qu'eux, avait cependant cherché à les apaiser par honneur pour son oncle, et par amitié pour madame la

duchesse d'Orléans ; mais qu'il se mécomptait beaucoup si, pour tout cela, il se croyait bien avec elle ; qu'il fallait qu'il pensât qu'elle avait fait comme une mère qui veut tirer son fils des mains de la justice, et qui, bien qu'elle le sache coupable, dit et fait tout ce qu'elle peut pour le sortir d'affaire, et elle d'affront, bien résolue après de le châtier en particulier et de lui faire sentir, sans danger, toute son indignation. Cette comparaison le fit souvenir qu'il l'avait priée de faire ses remercîments à la reine d'Espagne sur la modération de ses lettres en cette occasion, que la réponse en devait être arrivée depuis plusieurs mois sans qu'il en eût ouï parler, et qu'il trouvait en effet madame la duchesse de Bourgogne bien plus réservée avec lui depuis la fin de cette affaire d'Espagne, que pendant qu'elle avait duré. Ces réflexions qui me revinrent, me résolurent à lui rompre tout reste de retranchements sur l'amitié dont il s'était voulu flatter.

Plein de ces pensées je retournai chez M. le duc d'Orléans un peu avant trois heures ; je le trouvai dans son entresol, et déjà Besons avec lui. Il me vit arriver avec plaisir, et me fit asseoir entre lui et le maréchal, que je complimentai sur sa diligence, et lui demandai sur quoi ils en étaient. « Toujours sur la même chose, me dit-il, et dans le même combat. » Je répondis qu'il était enfin temps de mettre un terme à ces incertitudes et de prendre une bonne résolution pour sortir du plus fâcheux et dangereux état où prince de ce rang se pût jamais trouver, et tout de suite je mis sur le tapis son peu de ressource, puisque celle-là même qui avait le mieux fait pour lui dans son affaire d'Espagne, lui manquait depuis dans tout le reste de propos délibéré. Je m'étendis beaucoup là-dessus sans que M. le duc d'Orléans m'interrompît que par des soupirs et des changements de posture

dans sa chaïse, comme un homme fort en malaise avec lui-même.

Vers ce temps-là entra Mademoiselle, suivie de madame de Maré, sa gouvernante; elle embrassa M. son père, qui l'aimait avec passion dès sa plus tendre enfance, et se mit à causer avec lui, et moi avec madame de Maré. Elle était ma parente et fort mon amie. Je lui dis tout bas d'emmener sa princesse, parce qu'elle interrompait quelque chose qui voulait être suivi. Elle n'en eut pas la peine, parce qu'un moment après M. le duc d'Orléans la renvoya, et aussitôt nous nous rassimes.

Cette visite me donna occasion de prendre de nouvelle armes, et de me servir de la tendresse paternelle. Je savais, par M. le duc d'Orléans, qu'il y avait près de deux ans que le roi, de lui-même, lui avait parlé de Mademoiselle comme d'un parti qui pouvait être convenable pour M. le duc de Berry. Je demandai à M. le duc d'Orléans ce qu'il prétendait en faire, qu'ayant plus de quatorze ans, et la figure d'une jeunesse plus avancée, il me semblait qu'elle devait commencer à lui peser; qu'après les grandes espérances que le roi lui avait fait naître si naturellement pour un établissement si solide pour sa grandeur personnelle, et celle de M. son fils, si agréable encore en ne la séparant point de lui par un mariage étranger, tout autre gendre que M. le duc de Berry lui devait paraître une chute; qu'il s'était mis en état néanmoins de faire évanouir toutes ces pensées, et que je ne voyais aucun moyen de les faire renaître que la rupture et la manière de la faire que je lui avais proposée. M. le duc d'Orléans ne se récria plus sur la manière, mais seulement sur la rupture, et avec plus d'angoisse que de sécheresse, ce qui me donna tout courage d'aller plus en avant. Je lui demandai donc si, se réso-

vant enfin d'y venir, il n'en parlerait pas à madame de Maintenon. Il demeura quelques moments sans me répondre, puis me dit que s'il y venait il faudrait bien qu'il lui en parlât. Alors j'insistai à ce qu'il s'en expliquât avec elle de la même manière que je lui avais conseillé de faire avec le roi, mais de s'étendre davantage avec elle d'un air de confiance sur sa douleur de l'état auquel il se sentait avec le roi, de se répandre en tendresse et en reconnaissance pour lui, de bien inculquer que cette tendresse seule lui arrachait ce sacrifice, et l'espérance de rentrer par un effort si douloureux dans ses bonnes grâces et sa familiarité premières, et d'appuyer que nulle autre considération n'eût pu l'obtenir de lui.

Il entra très-bien dans ce raisonnement, et le maréchal aussi. J'en pris occasion de m'étendre sur l'inutilité de la vie suivie et d'une conduite unie et sage avec le roi et avec elle, que leur goût était constant pour les prosélytes et les pénitents du monde, que tout était plein de gens irréprochables, même dans les choses de leur gré, qui n'avaient jamais pu rien faire, et de fortunes agréables, de plusieurs solides, de quelques-unes même éclatantes de gens qu'ils avaient haïs et méprisés, de gens perdus par tout ce qu'une conduite peut entasser de plus misérable et de plus honteux, du retour desquels leur amour-propre s'était trouvé flatté, qu'ils avaient récompensé en ces personnes; qu'une dévotion ignorante y aidait encore par la considération mal appliquée de la miséricorde de Dieu sur les pécheurs, qui les rendait dupes de l'effort de l'ambition, qui souvent prenait la place de l'amour des plaisirs, et changeait le libertinage en une assiduité dont la constance eût langui sans être regardée, et dont le retour était au contraire presque toujours salarié; que, égaré au point où il l'était, cette

imitation lui restait pour toute ressource ; que je le conjurais de songer avec fruit qu'il ne lui restait plus un seul instant à perdre pour y recourir, et que tous lui étaient infiniment précieux.

Le maréchal appuya de son côté, mais je vis distinctement et avec frayeur que M. le duc d'Orléans était moins réduit que lorsque nous l'avions quitté le matin, et qu'il avait funestement repris haleine pendant notre courte absence. Je le pressai donc, et lui demandai s'il commencerait par le roi ou par madame de Maintenon. Il me répondit avec une fermeté que je n'avais point sentie dans les deux précédentes conversations, qu'il n'était point encore question qu'il pût prendre un parti, mais que, s'il avait à le prendre, il parlerait d'abord à madame de Maintenon ; que cela lui marquerait plus d'amitié et de confiance, et l'engagerait à mieux faire valoir la chose au roi, que s'il ne lui en parlait qu'après ; qu'il pourrait même, en lui confiant sa résolution, recevoir d'elle des conseils utiles pour la manière de s'en déclarer au roi, et plus encore d'appui, parce que, engagée par sa confiance et par la déférence à suivre ses avis, elle se ferait un honneur de les lui rendre les plus avantageux qu'elle pourrait, et de former par la suite une sorte de liaison avec lui, dont il pourrait tirer beaucoup d'avantages. Nous pesâmes ses raisons Besons et moi, et nous les trouvâmes très-sages et très-judicieuses ; mais en même temps un raisonnement si libre dans un homme que nous avions laissé si peu en état d'en former aucun, me fit peur.

Je compris fort clairement que M. le duc d'Orléans avait repris des forces contre nous dans l'intervalle de notre absence, et je sentis par là que si nous n'emportions la rupture à ce coup comme d'assaut, il ne la fallait plus espérer après le long espace de la nuit jusqu'au

lendemain que la conversation se pourrait reprendre; que peut-être nous échapperait-il tout à fait, ou par s'être déterminé pendant la nuit à n'écouter que l'amour, et nous fermerait la bouche quand au matin nous penserions retourner à la charge, ou que, prenant peut-être un parti plus assuré, nous le trouverions allé à Paris quand nous viendrions le chercher. Cette réflexion, qui me frappa tout à coup, et que je pesai de toute l'application de mon esprit, tandis que Besons discourait sur les raisons de parler à madame de Maintenon avant de parler au roi, me détermina à ramasser toutes mes forces pour embler d'effort une sanglante victoire sans plus rien ménager. Je laissai donc parler Besons tant qu'il voulut, et, après qu'il eut fini, je demeurai dans un profond silence. Je rêvais cependant à ce que j'avais à dire, et la vérité est que j'en tremblais.

Enfin, après un assez long temps que personne ne disait mot, je regardai tristement M. le duc d'Orléans, et je lui dis que quelque peine qu'il ressentit du combat auquel nous l'avions engagé, je le suppliais de se bien fortement persuader que le nôtre était pour le moins aussi terrible; que pour lui, il n'avait à combattre que l'amour, et que je convenais que cela était effroyable pour un homme aussi passionnément épris, mais qu'il ne nous refusât pas de réfléchir sur l'horrible peine qu'un ami véritable ressentait d'affliger un ami, de lui flétrir le cœur aux parties les plus sensibles, de lui dire des choses dures, fâcheuses, poignantes, de le déchirer, de le désespérer par une violence extrême, et par des raisons de cette violence plus solidement et presque aussi sensiblement cruelles que la violence même; combien plus quand cela ne se passait pas non plus entre amis égaux, mais entre gens aussi disproportionnés que nous l'étions de lui, aussi accoutumés par là au respect, à la

complaisance, à toute déférence, à éviter avec le soin le plus exact jusqu'aux moindres choses qui pourraient non pas formellement déplaire, mais plaire moins, surtout quand à ce respect profond du rang en était joint un autre bien plus intime dans l'âme, et qui retenait infiniment plus que l'autre, parce qu'il naissait de l'estime et de l'admiration de l'esprit, des lumières et de plusieurs vertus de cet ami, qui augmentait l'honneur, la douceur, la reconnaissance d'une telle amitié; que de là il devait mesurer la grandeur de notre combat, et sur la grandeur de notre combat la grandeur de la nécessité de ce qui nous avait fait résoudre à l'entreprendre, et qui nous le faisait soutenir avec une sorte d'horreur qui ne se pouvait rendre; qu'au nom de Dieu il daignât y réfléchir et ne nous accabler point du poids immense de la douleur d'avoir si longuement et si cruellement combattu en vain; qu'il se pouvait souvenir qu'à deux fois différentes je m'étais hasardé de lui jeter quelques propos sur cette rupture avec grande circonspection et presque en monosyllabes; qu'une troisième fois j'avais pris confiance de pousser jusqu'à une seconde période, et que sur l'air qu'il prit tant soit peu moins ouvert, je m'étais arrêté tout court et avais changé de discours; qu'il devait donc comparer ces extrêmes réserves d'alors avec tout l'opposé de maintenant, et en conclure qu'il n'y avait donc que la plus âpre et la plus pressante nécessité qui m'avait forcé et soutenu; qu'encore une fois il y fît des réflexions salutaires; qu'il ne s'abandonnât pas lui-même dans un abîme sans fond pour n'avoir pas la force de s'en tirer, et nous au désespoir de l'y voir périr sans aucune espérance de ressource. Je me tournai ensuite au maréchal, pour l'exhorter à presser et à ne laisser pas sur ma seule insuffisance le poids d'une affaire si capitale.

Je me tus après pour reprendre haleine et courage,

et pour observer, dans la réponse et dans la contenance du prince, ce qu'opérerait un discours si touchant. Besons, ému par ce que je venais de dire, voulut parler aussi en même sens : il fit des représentations pleines de justesse, mais trop mesurées pour l'état auquel nous nous trouvions. L'esprit de M. le duc d'Orléans était désormais convaincu, ou hors de moyen de l'être, après tout ce que nous lui avions démontré. Il n'était plus question que de déterminer une volonté arrêtée par une passion qui la tyrannisait, et cette opération violente avait un extrême besoin de force et de véhémence. Il échappa à M. le duc d'Orléans de témoigner en s'adressant à Besons que, s'il se séparait de sa maîtresse, ce ne serait qu'à condition de la voir et de l'y préparer lui-même, et là-dessus Besons s'écria qu'avec cette résolution, non-seulement il ne romprait pas présentement avec elle, mais qu'il ne la quitterait jamais ; que, s'il avait tant de peine à prendre en son absence un parti salutaire et forcé, que deviendraient les réflexions en sa présence? que l'amour les détruirait en un instant, que ses efforts ne lui serviraient que de trophées et à la douceur de s'y livrer sans réserve et tout de nouveau ; qu'il était absurde d'imaginer qu'il pût résister aux larmes et aux caresses, et que la fin de tout ceci serait un nouveau bail plus honteux, plus durable, plus dangereux encore que celui qu'il s'agissait de rompre, également cruel pour ses amis, et funeste pour lui.

Un grand silence succéda à ces vives reprises. Elles firent sur M. le duc d'Orléans une impression dont je ne tardai pas à m'apercevoir, à un abattement et à une sorte d'amertume que j'avais regrettée en lui, tandis que je l'avais ouï raisonner si librement au sujet de parler à madame de Maintenon avant d'aller au roi. Je remarquai même une espèce de déconcertement, d'où je compris que

c'était l'instant favorable de profiter de son trouble par les plus grands efforts; ainsi, me ranimant moi-même, je rompis le silence, après l'avoir laissé durer quelque temps, par des louanges que je crus nécessaires pour préparer la voie à ce que j'avais dessein de leur faire succéder, et lorsque je crus qu'il était temps d'amener un autre langage, je lui dis qu'il était également étrange et déplorable qu'il laissât perdre de si grands talents, et dans le seul homme du sang royal qui, par ses conseils, s'il se mettait à portée d'être consulté, et par sa capacité à la guerre, s'il se remettait en état d'en faire usage, pouvait sauver le royaume de ses pères, et qu'il voulût s'ensevelir tout vivant dans un désordre et dans une obscurité qui seuls enfonceraient le plus simple particulier dans des ténèbres infâmes et sans retour, combien plus un prince de son rang, qui outre les débauches avait tant d'autres malheurs à réparer; que je ne pouvais plus me retenir enfin de lui faire faire attention à quelques considérations que je n'avais pu jusque-là faire sortir de moi-même, mais que l'aimant et l'estimant au point que je faisais, je me croirais aussi trop coupable, si après les avoir ménagées jusqu'au bout, et ne voyant point de fruit de tout ce que je lui avais dit et de tout ce que je lui avais tu, je ne lui disais tout enfin au péril de lui déplaire, et de lui paraître trop hardi; puisque je ne pourrais jamais espérer de repos avec moi-même, si je me laissais ce reproche de ne lui avoir pas tout dit, et par ce faux respect de l'avoir abandonné dans un abîme, d'où la juste opinion que j'avais de lui me devait persuader que je l'eusse enfin retiré, si je n'avais eu pour lui ces ménagements perfides.

Après cette préface, je me levai brusquement en pied, et, me tournant avec action vers M. le duc d'Orléans, je lui dis que je ne pouvais donc plus lui taire la juste in-

dignation du public, qui, après avoir conçu de lui les plus hautes espérances, et avoir eu pour lui la plus grande et la plus longue indulgence, tournait les unes en mépris, l'autre en une sorte de rage qui produisait le déchaînement universel et inouï contre lui, aussi vif dans les plus libertins que dans les hommes dont les mœurs étaient les plus austères ; qu'il y avait temps et manière pour tout; que son libertinage avait été supporté par égards pour son âge et pour ce qu'il valait d'ailleurs, mais que le monde, las enfin de voir que ce libertinage, devenu abandon depuis tant d'années, s'approfondissait de plus en plus, que ni l'âge, ni l'esprit, ni les lumières, ni les grands emplois n'avaient pu le changer, qu'il était devenu non-seulement concubinage, mais ménage public, personne ne pouvait plus souffrir dans un petit-fils de France de trente-cinq ans ce que le magistrat et la police eût châtié il y a longtemps dans quiconque n'eût pas été d'un rang à couvert de ces sortes de voies de remettre les gens dans l'ordre, ou du moins hors d'état d'insulter à tout un royaume par le scandale affreux de sa vie ; qu'à une conduite si honteusement suivie, il avait ajouté des imprudences de nature si délicate, si jalouse, tellement unies à la licence effrénée de sa vie, que le comble de toute horreur en était retombé sur lui, et retombé de façon si naturelle, que quelque innocent qu'il fût du fond de ces imprudences, il était pourtant vrai qu'il fallait en être bien au fait et bien porté à l'en croire pour n'en concevoir pas l'opinion la plus sinistre, qui, à commencer par le roi, par Monseigneur, par les personnes royales et les autres les plus principales, avait trouvé entrée dans l'esprit de tout le monde, et avait produit une aliénation générale qui tenait de la fureur ; que le public, outré de s'être trompé dans les espérances qu'il avait conçues de lui, aigri

d'ailleurs de ne trouver personne en qui les mettre, en un temps si déplorable, était par là également porté à ne garder plus aucune sorte de mesure pour lui s'il continuait par l'opiniâtreté de son débordement à n'en mériter nulle, et à revenir aussi à lui avec rapidité, s'il le voyait capable de retour en rompant de si honteux liens, en avouant tacitement ses fautes par un digne changement de conduite et de vie, et en méritant par un attachement sincère et assidu à ses devoirs ; que de cette sorte, et non autrement, il se laverait des souillures qui l'avaient défiguré ; que le courage qu'il aurait de le faire surprendrait l'acclamation publique, qui relèverait avec joie le mérite de sa nouvelle vie, par celle de voir renaître ses espérances.

Tandis que je parlais de la sorte, j'étais infiniment attentif à percer M. le duc d'Orléans de mes regards, et je m'aperçus que mon impétuosité faisait sur lui une impression profonde. Je m'arrêtai néanmoins pour donner lieu à Besons de m'aider à le pousser, et je me rassis comme un homme qui a tout dit. Ce n'était pourtant pas mon dessein d'en demeurer là, et ce le fut bien moins encore lorsque je sentis la faiblesse du maréchal, qui, me regardant de la tête aux pieds, n'avait de réflexion que la peur qu'il prenait de la force de mon discours, et de courage que pour une approbation tremblante en monosyllabes. L'extrême crainte que je lui remarquai me força de suppléer au défaut de son secours. Je demandai à M. le duc d'Orléans avec un air d'angoisse s'il ne prendrait point de parti, et s'il ne voulait point envoyer demander à madame de Maintenon audience pour le lendemain matin. Il tarda un peu à répondre, puis me dit qu'il ne pouvait encore s'y résoudre. Ce mot *encore* me donna une grande espérance, et je me tournai au maréchal ; je le pressai de presser à son tour pour ne me

pas rendre odieux à la fin par une importunité trop vive. Il parla, mais avec faiblesse, et conclut promptement qu'il n'y avait rien à ajouter à mes propos, soit pour leur force et leur justesse, soit pour leur vérité, et dans le désordre où je vis bien que l'effroi l'avait jeté, je trouvai qu'il avait beaucoup fait de m'avoir approuvé, quoique si laconiquement, d'une manière si précise.

J'insistai donc encore sur le message, et sentant le prince mollir et ployer sous le faix de ma véhémence, je crus la devoir pousser, et me levant de nouveau, je lui dis qu'il fallait qu'il me permit encore ce mot : qu'il avait vu de tous temps et qu'il voyait encore le brillant, le lustre, la splendeur qui accompagnaient les ministres, les généraux d'armée, ceux pour qui le roi montrait une estime et une amitié solide par sa confiance et par ses bienfaits; que leur état radieux était l'objet de l'envie des uns, de l'émulation des autres, des désirs de tous; que sa naissance grossissait naturellement sa cour de ces grands personnages, et de leur cour particulière; que la faveur et la confiance du roi l'avaient mis souvent au-dessus d'eux en crédit, et toujours en autorité, et avaient fait de ces distributeurs des grâces, si souvent arrogants, ses courtisans et ses complaisants, avec respect, crainte et soumission; que d'autre part il voyait aussi des seigneurs que leur naissance, leurs familles, leurs établissements, leurs dignités portaient si naturellement aux distinctions de leur état, avilis par leurs débauches, inconnus à la cour par leur obscurité, abandonnés à leur propre honte et à leur misère, rejetés des plus chétives compagnies, objets de la censure et du mépris du roi et du public, réduits à ce degré bizarre d'être au-dessous des coups qu'on dédaignait de frapper sur eux; je lui nommai quelques-uns de ceux-là qu'il voyait malgré tant d'avantages ensevelis dans la fange, et après

ces peintures que je fis les plus vives que je pus, je demandai à M. le duc d'Orléans auquel des premiers ou des seconds il aimait mieux ressembler. J'ajoutai qu'il ne fallait pas se tromper par une illusion grossière; que plus sa proximité du trône l'élevait avec éclat, et lui donnait de facilité de joindre à cette naturelle splendeur la splendeur empruntée par les autres de l'estime, de la faveur, de la confiance du maître commun de tous, des grands emplois, du crédit, de l'autorité, plus aussi le dénûment de ces choses, et le dénûment produit par le déréglement et la saleté de sa vie le ferait tomber plus bas que ces seigneurs péris sous les ruines de leur obscurité débordée, dans un mépris d'autant plus cruellement profond, qu'il serait inouï et justement invoqué : que c'était désormais à lui, dont les deux mains touchaient à ces deux si différents états, d'en choisir un pour toute sa vie, puisque après avoir tant perdu d'années et nouvellement depuis l'affaire d'Espagne, meule nouvelle qui l'avait nouvellement suraccablé, un dernier affaissement aurait scellé la pierre du sépulcre où il se serait enfermé tout vivant, duquel après, nul secours humain, ni sien, ni de personne, ne le pourrait tirer. Je terminai un discours si nerveux par des excuses et des louanges et par la considération du prodigieux dommage de la perte civile d'un prince de son rang, de son âge et de ses talents, puis me tournant brusquement au maréchal, je tombai sur lui de ce qu'il me laissait tout faire, et seul en proie à tout le mauvais gré.

Alors M. le duc d'Orléans me remercia d'un ton de gémissement auquel je connus l'impression profonde que j'avais faite en son âme, et bien plus encore lorsque, se levant de sa chaise, il se mit à reprocher à Besons sa mollesse à lui parler. Le maréchal s'excusa sur ce que je ne lui laissais rien à dire, et je lui répondis vivement

exprès que mon zèle me faisait tout dire, parce que je voyais que pensant tout comme moi, il n'osait néanmoins parler. Cette bizarre dispute nous donna lieu à tous deux de placer encore dans les discours de nouveaux raisonnements forts, et des considérations vives. Cependant M. le duc d'Orléans s'était rassis. Je lui proposai encore, tandis que je le voyais ébranlé, d'envoyer chez madame de Maintenon ; Besons lui demanda s'il voulait qu'il appelât quelqu'un de ses gens ; je me mis à louer l'action comme ne doutant pas qu'il ne la fît, et pour l'y exciter davantage, je parlai de la douceur qu'on sentait après un pénible et généreux effort. Tandis que nous dissertions ainsi Besons et moi, l'un avec l'autre, n'osant plus l'attaquer directement après l'étrange assaut qu'il venait d'essuyer, nous fûmes bien étonnés qu'il se levât tout à coup de sa chaise, qu'il courût avec impétuosité à sa porte, l'ouvrit et cria fortement pour se faire entendre de ses gens.

Il en accourut un à qui il ordonna tout bas d'aller chez madame de Maintenon savoir si et à quelle heure il pourrait lui parler le lendemain matin. Il revint aussitôt se jeter dans sa chaise comme un homme à qui les forces manquent et qui est à bout. Incertain de ce qu'il venait de faire, je lui demandai aussitôt s'il avait envoyé chez madame de Maintenon. « Eh ! oui, monsieur, » me dit-il avec un air désespéré. A l'instant je me jetai à lui, et je le remerciai avec tout le contentement et toute la joie imaginables. Il me dit qu'il n'était pas bien sûr encore qu'il parlât à madame de Maintenon ; sur quoi Besons, qui lui avait aussi témoigné son extrême satisfaction, l'exhorta à ne pas reculer après avoir pris une résolution si pénible, mais si salutaire. Je me contentai de l'y soutenir en rassurant Besons. Je lui dis que M. le duc d'Orléans, convaincu par la force de nos raisons, et résolu à

se faire cette violence si nécessaire, n'avait pas fait un pas qui l'engageait si fort pour reculer après; que son cœur palpitait encore, mais que j'ouvrais enfin le mien aux plus douces espérances. Lui et moi menâmes quelque temps la parole, louant la résolution, admirant le courage, plaignant les douleurs, compatissant à tout, incitant à la gloire, réfléchissant sur la solidité, la sûreté, la douceur du repos et du calme après l'orage, fortifiant indirectement ainsi ce prince sans lui adresser la parole pour ne le pas rebuter. Il entra peu dans notre conversation, mais sur la fin il dit encore à Besons qu'il l'avait trop ménagé, qu'il sentait bien l'extrême besoin *qu'il* avait d'être vivement poussé, et me remercia encore de ma force et de ma liberté à lui parler. Cela m'encouragea à bien espérer, et à l'exciter encore, mais vaguement. Je lui dis seulement que j'avais cru devoir lui représenter nuement toutes les vérités qui m'avaient paru indispensables à lui faire connaître. Peu après il demanda quelle heure il était, et il était neuf heures du soir. Il voulut à son ordinaire aller voir Monseigneur chez madame la princesse de Conti. Je lui demandai permission de rester dans son entresol avec Besons, lui et moi n'ayant pas de logement ni où nous entretenir sur pareille matière; il s'en alla. Je fermai la porte, et le maréchal et moi nous nous rassimes.

Je lui demandai ce qu'il lui semblait du succès de notre pénible après-dînée; il me dit franchement que, nonobstant l'audience demandée, il ne se tenait sûr de rien, et moi je l'assurai que, encore qu'absolument parlant je n'osasse m'engager à répondre de rien, je trouvais les choses avancées. Nous raisonnâmes sur les étonnants obstacles que nous avions trouvés; il m'avoua qu'il ne le croyait presque plus amoureux; je convins qu'encore que je fusse bien persuadé qu'il l'était encore beaucoup,

je ne pensais pas que ce combat dût en rien approcher de ce que j'en éprouvais. Je me plaignis à lui en amitié, mais en amertume, du peu de secours qu'il m'avait donné, et de m'être trouvé dans la nécessité de parler presque seul, et seul de dire les choses les plus dures. Il m'en fit excuse, et m'avoua ingénument qu'il admirait la force et la hardiesse que j'avais eues, qu'il en avait bien senti la nécessité, que le succès lui montrait encore que de cela seul il avait dépendu ; mais que pour rien il n'eût dit à cent lieues près aucune des choses qu'il avait entendues avec terreur ; que je l'avais épouvanté à ne savoir où se fourrer ; que je l'avais souvent mis hors de lui-même, quelque assaisonnement que j'eusse mis avant et après les vérités que j'avais si rudement assénées. Nous admirâmes ensuite l'excès de la puissance des égarements qui avait jeté ce prince dans un si profond abîme, et qui lui coûtait un si furieux combat, plus encore la bonté, la douceur, la patience incomparables, avec lesquelles il avait écouté tant de choses énormes par leur dureté, et nous convînmes aisément de l'horrible dommage qu'un prince de tant de grands et d'aimables talents, et capable d'où il s'était plongé d'écouter la voix si âpre et si étonnante des vérités que nous lui avions fait entendre, se fût précipité dans les abîmes où nous le déplorions ; nous convînmes que moins qu'en aucun temps précédent, il ne devait être abandonné à lui-même un seul instant possible. Nous ne laissâmes pas de nous plaindre réciproquement de notre excessive fatigue de corps et d'esprit, et nous nous donnâmes rendez-vous dans la galerie pendant le souper du roi pour convenir de ce qu'il nous restait à faire. Nous y fûmes exacts.

Je demandai au maréchal s'il ne savait point quelle réponse il y avait eu de madame de Maintenon. Il me dit qu'il n'avait vu ni M. le duc d'Orléans ni pas un de

ses gens, depuis que nous l'avions quitté. Je lui remon trai l'importance d'en être instruit, et le priai de vouloi bien s'en aller informer chez ce prince, tandis que j l'attendais au même lieu où je lui parlais. Besons y fu et me revint dire aussitôt que madame de Maintenon mandait à M. le duc d'Orléans qu'elle l'attendrait le lendemain toute la matinée, mais que M. le duc d'Or léans n'avait encore pu apprendre cette réponse. Là-des sus je proposai à Besons, sur notre même principe, d'ac compagner M. le duc d'Orléans chez lui, au sortir de chez le roi, d'être présent lorsque la réponse lui serait rendue, d'en prendre thèse, pour l'exhorter encore d'exécuter courageusement son s utaire dessein, et dans le sens dont nous étions convenus, de l'obséder jusqu'à ce qu'il se mît au lit, de se trouver le lendemain à son lever, de lui bien parler encore, de tâcher de le mener chez madame de Maintenon, et de venir après à la messe du roi, où nous nous trouverions pour régler ce que nous aurions à faire. Il me promit de faire exacte ment tout cela, et là-dessus nous nous séparâmes.

CHAPITRE CCLIV.

Régularité surprenante qui m'engage à un serment, puis à une étrange confidence. — Rupture de M. le duc d'Orléans avec madame d'Argenton. — Colloques entre Besons et moi. — Dons de M. le duc d'Orléans à madame d'Argenton en la quittant. — Surprise et propos de la duchesse de Villeroy avec moi.

Le lendemain vendredi 3 janvier, je ne trouvai point Besons dans la galerie, ni dans l'appartement; le roi sortit pour la messe, et M. le duc d'Orléans à huit ou dix pas devant lui. Dans l'impatience de savoir s'il avait vu madame de Maintenon, je m'approchai de lui, et quoique je lui parlasse bas, n'osant rien nommer, je lui demandai s'il avait vu cette femme. Il me répondit un oui si mourant, que je fus saisi de la crainte qu'il l'eût vue pour rien, tellement que je lui demandai s'il lui avait parlé. Sur un autre oui pareil à l'autre, je redoublai d'émotion; « Mais lui avez-vous tout dit? — Eh oui, répondit-il, je lui ai tout dit. — Et en êtes-vous content? repris-je. — On ne peut pas davantage, me dit-il. J'ai été près d'une heure avec elle, elle a été très-surprise et ravie. » Il fit là une assez longue pause à proportion du chemin qui s'avançait toujours, puis après avoir à deux et trois fois voulu, puis s'être retenu de me parler, il me regarda tristement comme exprès, et tout à coup me dit qu'il avait quelque chose qui le peinait sur moi,

qu'il fallait qu'il me le dît, mais qu'il me demandait d'amitié de lui répondre sincèrement et avec vérité. Cela me surprit.

Je l'assurai que je ne lui déguiserais rien. « C'est, me dit-il toujours tout bas, que cette femme m'a parlé tout comme vous ; mais ce qui m'a frappé, c'est qu'elle m'a dit les mêmes choses, les mêmes phrases, jusqu'au même arrangement et aux mêmes mots que vous. Ne vous aurait-elle point parlé, et n'avez-vous eu aucune charge d'agir auprès de moi? — Monsieur, lui dis-je, je n'ai pas accoutumé à faire des serments, mais je vous jure par celui de chez lequel nous approchons, et c'était de la chapelle, et par tout ce qu'il y a de plus saint, que je vous ai parlé de moi-même; que qui que ce soit, ni directement, ni indirectement, ni en aucune manière quelconque, n'y a eu aucune part, et que pour cette femme et le roi, non-seulement ils ne m'ont point parlé ni rien fait dire, mais ils ne peuvent pas savoir un mot de ce qui s'est passé, et après ce grand serment que je vous fais contre ma coutume, j'ose vous dire que vous devez me connaître assez pour m'en croire sur ma parole. » Il fit un soupir; et me prenant la main : « Voilà qui est fait, me dit-il, je vous en crois; mais vous me faites plaisir de me parler comme vous faites, car je vous avoue que cette conformité m'a paru si singulière, qu'elle m'a frappé entre vous et cette femme, à qui le roi dit tout et qui gouverne l'état. — Monsieur, encore un coup, repris-je, soyez rassuré, car je vous répète que je vous dis la vérité la plus exacte et la plus nette. — Voilà qui est fait, me répondit-il encore, je n'ai pas le moindre scrupule. »

La tribune où nous étions déjà avancés quelques pas nous sépara. Il était fête de sainte Geneviève, ce qui m'obligea à demeurer à entendre la messe du roi pour

être libre après. La fin du motet et la prière pour le roi après le dernier évangile, me donna lieu de sortir de la tribune avant le roi pour chercher Besons, que je trouvai à deux pièces de là. Quoique je susse des nouvelles, je lui en demandai, dans l'espérance qu'au sortir de chez madame de Maintenon, M. le duc d'Orléans lui aurait conté sa conversation. Mais il me dit qu'il ne savait rien; que la veille au soir, il l'avait mené de chez le roi chez lui, que ce matin il s'était trouvé à son lever, l'avait toujours exhorté suivant ce que nous en étions convenus, l'avait accompagné jusqu'à la porte de madame de Maintenon, qu'il l'y avait laissé, et appris depuis qu'il y était demeuré longtemps avec elle, mais qu'il n'en savait pas davantage. Je lui dis que je le ferais donc plus savant, et en lui contant ce que M. le duc d'Orléans m'avait dit en allant à la messe du roi, j'ajoutai qu'il m'avait dit la chose du monde la plus surprenante, qui m'avait engagé à lui faire un serment, et je lui rendis le fait.

Le maréchal n'en fut pas ému un moment, et me dit avec cette sorte de brusquerie, que la conviction produit quelquefois, qu'il n'y avait qu'à répondre à M. le duc d'Orléans une seule chose bien simple et bien vraie, savoir que la vérité est une, et que par là elle s'était trouvée dans la bouche de madame de Maintenon précisément comme dans la mienne. Comme nous en étions là, le roi passa retournant de la chapelle chez lui, et ne nous laissa que le temps de nous donner rendez-vous sur-le-champ chez M. le duc d'Orléans, pour éviter d'y aller ensemble. Quoique je ne me fusse amusé qu'un moment dans la galerie, je trouvai déjà Besons dans la chambre de M. le duc d'Orléans qui n'était pas rentré, et qui ne vint qu'une bonne demi-heure après. Je proposai à Besons d'entrer dans le cabinet, nous en fermâmes la porte, et là tous deux, nous nous mîmes à raisonner.

M. le duc d'Orléans nous avait dit la veille, que s'il parlait au roi, ce ne serait qu'immédiatement avant son dîner, parce que outre que c'était son heure à lui la plus ordinaire, c'était aussi la plus naturelle d'être seul avec lui dans ses cabinets; ainsi nous convînmes de demeurer jusqu'à cette heure-là avec M. le duc d'Orléans pour le soutenir, le fortifier, et lui faire achever ce qu'il avait commencé. Le maréchal convenait que l'affaire était avancée au delà d'espérance, mais il ne la pouvait déterminément pousser jusqu'à compter sur sa consommation avec le roi. Pour moi, je n'osais en répondre d'une manière positive; mais je ne pouvais aussi m'imaginer qu'elle nous échappât, après ce grand pas fait chez madame de Maintenon.

Pendant que nous causions ainsi, je songeai à part moi à la bizarre justesse de la conjoncture où je me trouvais d'attendre à tous moments une audience particulière du roi, dans une circonstance si propre à confirmer le soupçon que M. le duc d'Orléans venait de me témoigner. Après y avoir bien pensé, la délicatesse d'honneur et de probité l'emporta en moi sur l'orgueil et la politique de courtisan, si difficile à se ployer à montrer sa disgrâce et ses démarches pour la finir, tellement que bien que je n'eusse avant cette affaire-ci ni liaison ni même le plus léger commerce avec Besons, et le nôtre n'avait pas plus de douze jours de date, je crus devoir lui confier mon secret pour le consulter si je le révélerais à M. le duc d'Orléans; je lui dis tout mon fait, et comme à tous moments j'attendais mon audience, mais sans lui apprendre comment je l'avais obtenue. La rondeur de ce procédé le surprit et le toucha. Il me conseilla d'en faire la confidence à M. le duc d'Orléans, et il m'assura que, quoi qu'il eût soupçonné, il me connaissait trop bien pour, après ce que je lui avais dit et juré, penser

un moment qu'entre le roi et moi il dût être en rien question de lui. Sur son avis je me déterminai à le faire. Après avoir été une demi-heure ensemble, quelqu'un vint demander Besons, qui sortit et me laissa seul dans le cabinet.

Fort peu après, comme j'étais seul encore, M. le duc d'Orléans entra, qui venait de chez Madame, et qui tout de suite m'emmena dans son arrière-cabinet. Il se mit le dos à la cheminée sans proférer un mot, comme un homme hors de soi. Après l'avoir considéré un moment, je crus qu'il valait mieux l'importuner par des questions que de le laisser ainsi à lui-même dans des moments critiques, qui avaient si grand besoin de soutien, puisque deux heures après arrivait le moment qu'il devait parler au roi pour se séparer de sa maîtresse. Je lui demandai donc s'il était bien content de madame de Maintenon, et si elle était entrée véritablement dans ce qu'il lui avait dit; il me répondit un oui si bref, que je me hâtai de lui demander s'il n'était pas bien résolu d'aller chez le roi un peu avant son dîner; il m'effraya beaucoup par sa réponse. Il me dit de ce même ton qu'il n'irait pas. « Comment! monsieur, m'écriai-je d'un air ferme, vous n'irez pas? — Eh! non, monsieur, me répliqua-t-il, avec un soupir effroyable, tout est fait. — Tout est fait, repris-je vivement, comment l'entendez-vous? tout est fait pour avoir parlé à madame de Maintenon? — Eh! non, dit-il, j'ai parlé au roi. — Au roi, m'écriai-je, et lui avez-vous dit ce que vous vouliez lui dire tantôt? — Oui, répondit-il, je lui ai tout dit. — Ah! monsieur, m'écriai-je encore avec transport, cela est fait, que je vous aime; et me jetant à lui, que je suis aise de vous voir enfin délivré; et comment avez-vous fait cela? — Je me suis craint moi-même, me répondit-il. J'ai été si violemment agité depuis que j'ai eu parlé à madame de Maintenon, que

j'ai eu peur de me commettre à tout le temps de la matinée, et que, mon parti enfin bien pris, je me suis résolu de me hâter d'achever. Je suis rentré dans le cabinet du roi après la messe..... » Alors vaincu par sa douleur, sa voix s'étouffa, et il éclata en soupirs, en sanglots et en larmes. Je me retirai dans un coin. Un moment après Besons entra; le spectacle et le profond silence l'étonnèrent. Il baissa les yeux et n'avança que peu. Je lui fis des signes qu'il ne comprit point; puis, se remettant un peu, me demanda des yeux ce que ce pouvait être. Enfin nous nous approchâmes doucement l'un de l'autre, et je lui dis que c'en était fait, que M. le duc d'Orléans avait vaincu, qu'il avait parlé au roi.

Le maréchal fut si étourdi de surprise et de joie, qu'il en demeura quelques moments interdit et immobile; puis se jetant à M. le duc d'Orléans, il le remercia, le félicita, et se mit à pleurer de joie. Cependant nous nous tûmes et laissâmes un assez long temps de silence au trouble de M. le duc d'Orléans, qui s'alla jeter dans un fauteuil, et qui, tantôt stupide, tantôt cruellement agité, ne s'exprimait que par un silence farouche ou par un torrent de soupirs, de sanglots et de larmes, tandis qu'agités nous-mêmes et attendris d'un état si violent, nous contenions notre joie, nous n'osions nous parler, et à peine pouvions-nous nous persuader que cette rupture si salutaire fût achevée. Peu à peu pourtant nous rompîmes le silence entre nous. Le maréchal et moi nous nous mîmes à plaindre M. le duc d'Orléans, à louer son généreux effort, et chercher ainsi obliquement à le calmer un peu dans la violence de ces premiers moments. Ensuite nous nous encourageâmes, pour essayer un peu de diversion, à lui demander ce que madame de Maintenon lui avait dit. Il nous répondit que, mot pour mot, elle lui avait tenu tous mes mêmes propos, et tellement

les mêmes, en même ordre et en mêmes expressions, qu'il avait cru qu'elle m'avait parlé. Je le fis souvenir de ce que je lui avais dit et protesté là-dessus avec serment en allant à la messe du roi, et il me réitéra aussi qu'il ne lui en restait pas le moindre serupule, mais que cette singularité était si grande qu'il lui avait été pardonnable de l'avoir pensé; là-dessus Besons lui parla très-bien au même sens que ce qu'il m'en avait dit.

Je crus que cette occasion était celle que je devais prendre pour lui faire la confidence de l'audience que j'attendais du roi, avec la franchise que Besons m'avait conseillée. M. le duc d'Orléans la reçut à merveille, et me dit même, avec une amitié dont la politesse me surprit en l'état où il était, qu'il souhaitait d'avoir mis le roi d'assez bonne humeur, par ce qu'il venait de lui dire, pour qu'il m'en écoutât plus favorablement. Nous le remîmes sur son audience de madame de Maintenon. Il nous dit qu'elle avait été extrêmement surprise de sa résolution et en même temps ravie; qu'elle l'avait assuré que cette démarche le remettrait avec le roi mieux que jamais; qu'elle lui avait conseillé de lui parler lui-même plutôt que de lui faire parler par elle ni par personne; et qu'elle lui avait promis de faire valoir au roi ce sacrifice, de manière à lui en ôter tout regret, et à faire que madame d'Argenton fût traitée comme il le pouvait souhaiter, et comme elle-même trouvait juste qu'elle le fût, sans lettre de cachet ni rien de semblable, et qu'elle pût se retirer, soit dans un couvent, soit dans une terre, ou dans une ville telle qu'elle la voudrait choisir, sans même être astreinte à demeurer dans un même lieu. C'était aussi ce que j'avais dit à M. le duc d'Orléans que je trouvais raisonnable, pourvu qu'elle n'allât pas dans ses apanages faire la dominatrice, et ce que lui-même avait aussi approuvé comme moi. Il nous dit aussi que

madame de Maintenon lui avait promis d'envoyer chercher la duchesse de Ventadour pour concerter tout avec elle (et quel personnage pour une dame d'honneur de Madame et pour une gouvernante des enfants de France!) et qu'il ferait bien de la voir là-dessus. De là mon impatience me porta, malgré l'interruption des larmes et des fréquents élans de douleur, de lui demander comment il était content du roi. « Fort mal, » me répondit-il. J'en fus surpris et touché au dernier point, et je voulus savoir comment cela s'était passé.

Il nous dit qu'il avait suivi le roi dans son cabinet après la messe, et que, comme il étouffait de ce qu'il avait à lui dire, il l'avait prié de passer dans un autre cabinet, afin qu'il pût lui dire un mot seul ; que le roi, effarouché de la proposition en un temps où il n'avait pas accoutumé de le voir dans son cabinet, lui avait demandé d'un air sévère et rengorgé ce qu'il lui voulait; qu'il avait insisté au tête-à-tête ; que le roi, encore plus grave et plus refrogné, l'avait mené dans l'autre cabinet; que là il lui avait dit sa résolution causée par la douleur de lui déplaire, l'avait prié de faire dire à madame d'Argenton de sortir de Paris, et de lui épargner la douleur du mauvais traitement, et la honte de l'exil et d'une lettre de cachet, qui ne pouvait retomber que sur lui-même; que le roi avait paru fort surpris, mais point épanoui; qu'il l'avait loué, mais froidement, et dit qu'il y avait longtemps qu'il aurait dû mettre fin à une vie si scandaleuse; qu'il voulait bien faire sortir madame d'Argenton de Paris sans ordre par écrit; qu'il verrait ce qu'il pourrait faire là-dessus; après quoi le roi l'avait quitté brusquement comme un homme non préparé à une audience insolite, et qui avait peur que cette déclaration ne fût suivie de quelque demande à laquelle il ne voulait pas laisser de loisir.

Quoique ce récit me déplût fort, je ne laissai pas d'espérer que la froideur du roi venait moins d'un éloignement invincible que d'un temps mal pris et de la surprise, qui étaient les deux choses du monde qui le rebroussaient le plus, et j'espérai que la réflexion, venant sur l'effort du sacrifice, sur son entière gratuité, puisqu'il n'était accompagné d'aucune demande, ni même d'aucune insinuation de rien, sur la cessation de la cause et des effets des déréglements de toutes les sortes et des sujets de douleur de madame la duchesse d'Orléans, ramèneraient ce prince dans l'état où il devait être avec le roi, avec toutes les personnes royales, au moins à l'extérieur pour Monseigneur, et conséquemment avec le monde. Je le désirais d'autant plus que je faisais moins de fonds que je ne lui avais témoigné sur madame de Maintenon, et que je ne me fiais guère à la bonne réception qu'elle lui avait faite, ni aux bons offices qu'elle lui avait promis. Il fallait bien du spécieux, et même quelque réalité apparente, dans une occasion comme celle-là : une autre conduite aurait trop ouvert les yeux. Il fallait même que le roi y fût trompé pour lui ôter toute défiance, et demeurer plus entière aux desservices qu'elle voudrait porter en d'autres temps. Le funeste bon mot d'Espagne n'était pas pour être pardonné, et M. du Maine lui était trop intimement cher pour contribuer à augmenter, même à rétablir, l'amitié et la confiance du roi pour M. le duc d'Orléans si supérieur à l'autre en tout genre, excepté en fourbe, en adresse et en esprit de ce genre. Je fis donc de mon mieux pour rassurer M. le duc d'Orléans sur le roi, par les deux raisons que j'ai alléguées ; et Besons et moi n'oubliâmes rien pour le rassurer et le consoler.

Le silence et les propos se succédèrent à diverses reprises. M. le duc d'Orléans nous dit qu'il venait de ren-

dre compte à Madame de ce qu'il avait fait, qu'elle l'avait fort approuvé, mais qu'elle l'avait mis au désespoir par le mal qu'elle lui avait dit de madame d'Argenton. Il s'aigrit même en nous le racontant, et je m'en aigris avec lui, parce qu'à la misérable façon dont elle avait toujours traité et ménagé cette maîtresse, ce n'était pas à elle à en dire du mal, beaucoup moins au moment de la rupture qui sont des instants à respecter par les plus sévères. Je me hasardai à lui demander s'il serait incapable de dire à madame sa femme une nouvelle qui la regardait de si près; mais à ce mot il s'emporta, dit qu'il ne la verrait au moins de toute la journée, qu'elle serait trop aise, et que sa joie lui serait insupportable. Je lui répondis modestement que, par tout ce que j'avais ouï dire d'elle, je la croyais incapable de tomber dans le même inconvénient de Madame, mais au contraire plus propre à entrer dans sa peine, par rapport à lui, qu'à lui montrer une joie indiscrète et fort déplacée. Il rejeta cela avec un si grand éloignement que je n'osai en dire davantage. Néanmoins, après quelque intervalle, je ramenai doucement ce propos sur le double plaisir que ce nouvel effort ferait au roi. Je ne réussis pas mieux. Il me ferma la bouche par me dire que ce chapitre avait été traité le matin entre lui et madame de Maintenon, qu'elle était entrée dans sa répugnance, et qu'elle lui avait conseillé de ne voir madame la duchesse d'Orléans de toute la journée, s'il ne voulait, pour ne la pas voir à contre-cœur.

Je changeai de discours. Besons parla aussi, et nous ne cherchâmes pour le bien dire qu'à bavarder pour étourdir une douleur incapable encore de raison, plutôt par un bruit extérieur que par la solidité des choses. Quoique la porte fût défendue, il s'y présenta des gens que le renouvellement de l'année et la vacance de la fête

y amenaient. Tels furent le premier président et les gens du roi du parlement et des autres compagnies supérieures, et quelques autres principaux magistrats, qui vinrent à diverses reprises, et que le prince fut obligé d'aller voir dans sa chambre où ils étaient entrés. On peut juger de l'étrange contre-temps. Il les vit tous néanmoins sur la porte de son cabinet pour être plus dans l'obscurité, les entretint, les gracieusa, et nous montra une force dont peu d'hommes sont capables, mais sous laquelle il succombait après par un cruel renouvellement de douleur.

Je saisis un de ces intervalles pour demander à Besons ce qu'il lui semblait de cette journée. Il m'avoua avec transport qu'il en était d'autant plus vivement pénétré de joie qu'il l'avait moins espérée, et si peu qu'à peine se pouvait-il encore persuader ce qu'il voyait et entendait, et il m'en félicita comme d'un projet dû à mon imagination, et d'une exécution due à mon courage, dont lui et moi étions les seuls à portée, mais qu'il n'aurait pu ni entamer ni moins amener à fin. Dans un autre intervalle, nous raisonnâmes sur la manière dont le roi avait reçu la rupture qui nous alarmait justement, et qui nous fit plus fortement conclure combien il était important et pressé de finir un si pernicieux genre de vie, et qui avait mené assez loin pour que cette rupture après tant de désirs eût été reçue avec si peu de satisfaction. Nous convînmes sans peine que cela demandait de grandes et de continuelles précautions, et une conduite bien appliquée et bien suivie, qui à la longue ne coûterait pas moins que la rupture même. Nous comprîmes combien M. le duc d'Orléans avait à se tenir en garde contre toutes les sortes de piéges qui lui seraient tendus, surtout de la boutique de madame la Duchesse, après ce que lui-même nous avait dit d'elle, tandis que

tresse pour plus de 400,000 liv. de pierreries, d'argenterie et de meubles; qu'il se chargeait de toutes ses dettes jusqu'au jour de la rupture, pour qu'elle ne pût être importunée d'aucun créancier, et que tout ce qu'elle avait lui demeurât libre, ce qui allait encore à de grandes sommes; et qu'il croyait qu'avec ces avantages, elle-même ne pouvait prétendre à une plus grande libéralité. Elle passait 2,000,000, et je la trouvai prodigieuse, mais en la louant; il ne s'agissait pas de pouvoir dire autrement. Quelque puissant prince qu'il fût, une telle brèche devait le rendre sage.

Avant de le quitter, Besons, poussé par moi qui n'osais plus parler de madame la duchesse d'Orléans après mes deux tentatives, en fit une troisième qui réussit. M. le duc d'Orléans lui promit enfin qu'il la verrait dans la journée, et lui dirait sa rupture. Cette complaisance me soulagea fort, dans les vues que j'ai expliquées. Il était midi et demi, nous le quittâmes, lui pour aller chez la duchesse de Ventadour, comme il en était convenu le matin avec madame de Maintenon, nous pour prendre enfin haleine. Besons me dit en sortant qu'il n'en pouvait plus, et qu'il s'en allait à Paris se cacher au fond de sa maison pendant le premier éclat de la rupture, et se mettre à l'abri de toutes questions et de tous propos.

En le quittant dans la galerie de M. le duc d'Orléans, je m'en allai chez la duchesse de Villeroy, que je trouvai à sa toilette seule avec ses femmes. Dès en entrant je la priai de les renvoyer, liberté que je prenais souvent avec elle. Dès qu'elles furent sorties, je lui dis que l'affaire était faite. « Bon, faite! » me répondit-elle avec dédain, comprenant bien ce que je lui voulais dire, car je ne l'avais pas vue depuis notre souper l'avant-veille, « je ne le croirai point qu'il n'ait parlé au roi. Il vous

promettra, il n'en fera rien. Croyez-moi, ajouta-t-elle, vous êtes son ami, mais je le connais mieux que vous. — Avez-vous tout dit? repris-je en souriant; c'est qu'il a parlé ce matin à madame de Maintenon et au roi, et que la rupture est bâclée. — Bon, monsieur! me répondit-elle avec vivacité, il vous a peut-être dit qu'il le fera, et n'en fera rien. — Mais, répliquai-je, je vous dis, moi, encore un coup qu'il l'a fait, et que je sors d'avec lui. — Quoi, cela est fait! dit-elle avec transport; mais fait, achevé, rompu sans retour? — Eh oui? répliquai-je, madame, fait et archi-fait. Je ne vous dis ni conjectures ni contes, je vous dis seulement que cela est fait.» Je ne vis jamais femme si aise, ni qui de joie eût plus de peine à se persuader ce qu'elle entendait. Après cette sorte de désordre, elle me demanda fort comment cela s'était fait. Je lui contai le précis et le plus nécessaire de ce que je viens de rapporter, et des noms et des détails que j'ai cru devoir omettre ici, mais que j'estimai être important à l'union que je désirais établir entre le mari et la femme, que celle-ci n'ignorât pas. Le duc de Villeroy, qui vint en tiers, le jugea de même. Le récit fut souvent interrompu par les surprises de la duchesse de Villeroy, et par des exclamations.

A son tour, elle me conta après que madame la duchesse d'Orléans lui avait dit la veille l'inquiète curiosité où elle était de découvrir ce qui se passait chez M. son mari, dont elle avait appris l'angoisse, les larmes et l'obsession où nous l'avions tenu Besons et moi; que sur ce qu'elle (duchesse de Villeroy) lui avait conté, mais sans en faire cas, le mot que je lui avais dit en sortant de souper avec elle, madame la duchesse d'Orléans lui avait dit que, si quelqu'un était en état de faire rompre M. son mari avec sa maîtresse, c'était à moi; qu'elle avait souvent essayé par des recherches de m'ap-

procher d'elle et de m'apprivoiser, sans y avoir pu réussir, et cela était vrai, et jamais je n'allais chez elle que pour des occasions indispensables de compliments, tellement qu'elle en était demeurée là, bien aise toutefois qu'un homme d'honneur et d'esprit, duquel, malgré mon éloignement d'elle, elle ne croyait pas avoir rien à craindre, fût intimement avec M. le duc d'Orléans. Épanouie de sa propre joie, elle m'apprit que celle de madame la duchesse d'Orléans serait d'autant plus vive, qu'elle était plus que jamais accablée d'ennui et de douleur de l'empire insolent de madame d'Argenton, et des traitements qui en étaient les suites, et plus que jamais hors d'espérance de les voir finir; que, dans le désespoir d'une situation si triste, elle avait épuisé toutes les voies possibles à tenter de crédit, de conscience, de compassion pour faire chasser madame d'Argenton, sans que le roi ni madame de Maintenon s'y fussent laissé entamer le moins du monde; qu'il ne lui restait plus aucune espérance de ce côté-là ni de celui de M. le duc d'Orléans, qui, quelquefois refroidi pour sa maîtresse, n'en devenait que plus passionné et plus abandonné à elle, de sorte que le désespoir de la princesse n'avait jamais été plus vif, plus complet, plus sans nulle ressource qu'au moment de cette délivrance. Je répondis à cette confidence qu'il était fort heureux pour madame la duchesse d'Orléans qu'elle n'eût pas réussi, et que la tendresse du roi eût trouvé sa sagesse à l'épreuve; que madame d'Argenton, arrachée par autorité à M. le duc d'Orléans, l'eût, et par amour et peut-être autant par orgueil, irritée jusqu'à le jeter dans les dernières extrémités; que bien difficilement en eût-il cru madame sa femme innocente; que ce soupçon, une fois monté dans son esprit, eût fait la ruine de sa famille, et de madame la duchesse d'Orléans la plus malheu-

reuse princesse de l'Europe. De là, la duchesse de Villeroy me vanta madame la duchesse d'Orléans, son esprit, sa prudence, sa solidité, la sûreté de son amitié, la reconnaissance qu'elle me devait et qu'elle sentirait tout entière, et m'invita fort à une grande liaison avec elle.

Je répondis à tout cela par tous les compliments qui étaient lors de saison. Je la priai de lui dire que, dans le désir où j'étais de parvenir à séparer M. le duc d'Orléans de madame d'Argenton, j'aurais cru diminuer beaucoup les forces dont j'avais besoin, si, en répondant aux avances qu'elle avait bien voulu faire, j'avais eu l'honneur de la voir; que cette prudence était devenue un double bonheur par celui que j'avais eu de détromper à son égard M. le duc d'Orléans sur les choses secrètes que je ne rapporte pas ici, et que j'avais confiées à la duchesse de Villeroy; lequel, malgré mes preuves, soupçonneux comme il était, n'aurait pu se rendre à la même confiance en moi, si j'avais été en mesure avec madame sa femme, comme il avait fait parce que je n'y étais en aucune; que présentement qu'il n'y avait plus d'équilibre à garder avec lui, comme j'avais fait jusqu'alors ne voyant ni madame sa femme ni sa maîtresse, je ferais volontiers ma cour à la première, et mettrais tous mes soins à continuer à travailler à une entière réunion; mais que je croyais qu'il fallait aussi continuer d'user de la même prudence, qu'il n'était pas temps encore que j'eusse l'honneur de la voir, qu'il fallait un intervalle après ce qui venait de se passer pour amener les choses; mais qu'en attendant, je la priais (la duchesse de Villeroy) de dire à madame la duchesse d'Orléans, etc., c'est-à-dire force compliments, et surtout d'exiger d'elle le plus profond secret, chose dont je n'étais pas en peine, et par son intérêt et par la matière. Je

lui contai après combien je m'étais diverti, la veille au soir, chez madame de Saint-Géran, des doléances extrêmes que madame de Saint-Pierre y avait faites des malheurs de madame la duchesse d'Orléans par cette tyrannie de madame la duchesse d'Argenton, à laquelle il n'y avait plus nul espoir de fin, que je savais résolue, et qui éclaterait bien avant qu'il fût vingt-quatre heures de là.

CHAPITRE CCLV.

Le roi me donne l'heure de mon audience. — Besons, mandé par madame la duchesse d'Orléans, me fait de sa part ses premiers remerciements. — Mesures pour apprendre la rupture à madame d'Argenton. — Naissance, fortune et caractère de mademoiselle de Chausseraye. — Audience que j'eus du roi. — Succès de mon audience.

L'heure du dîner du roi arrivait, je sortis de chez la duchesse de Villeroy pour y aller, et pour la laisser habiller pour aller chez madame la duchesse d'Orléans où elle avait impatience de s'épanouir avec elle à leur aise. C'était, comme je l'ai dit, un vendredi, 3 janvier, et le quatrième jour que je me présentais devant le roi dans l'attente de l'audience qu'il avait promis à Maréchal de me donner, et je commençais à être en peine de ce qu'elle ne venait point. Je trouvai le dîner avancé, je me mis le dos au balustre, et, vers la fin du fruit, je m'avançai à un coin du fauteuil du roi, et lui dis que je le suppliais de se vouloir bien souvenir qu'il m'avait fait espérer la grâce de m'entendre. Le roi se tourna à moi, et d'un air honnête me répondit : « Quand vous voudrez. Je le pourrais bien à cette heure, mais j'ai des affaires, et cela serait trop court; » et, un moment après, il se retourna encore, et me dit : « Mais demain matin si vous voulez. » Je répondis que j'étais fait pour attendre ses moments et ses grâces, et que j'aurais l'honneur de me

présenter le lendemain matin devant lui. Cette façon de me répondre me sembla de bon augure ; le roi avait un air affable et point importuné, et envie de m'écouter à loisir. Maréchal, le chancelier et madame de Saint-Simon en furent persuadés comme moi.

Sortant du dîner du roi, et passant auprès de l'appartement de madame la duchesse d'Orléans, je fus surpris de rencontrer le maréchal de Besons qui sortait de chez elle, et que je croyais déjà à Paris ou bien près d'y arriver. Il était en usage de la voir quelquefois. Il me dit qu'inquiète de tout ce qui lui était revenu par les domestiques, elle l'avait envoyé chercher. A elle il avoua tout le fait, et redoubla la joie que quelques bruits avaient fait naître, et que Madame avait confirmés, qui en revenant de la messe avait passé chez elle, et lui avait appris la rupture. Le maréchal me dit qu'il lui avait grossièrement raconté les faits principaux, et me la représenta transportée de la plus vive joie, et de reconnaissance pour moi dont elle l'avait prié de m'assurer. Besons était si peiné de l'éclat qui allait suivre, et si pressé de s'aller mettre à couvert chez lui qu'il n'osa demeurer que peu de moments avec moi, de peur qu'on ne nous vît ensemble, comme si nous avions fait tous deux quelque mauvais coup. Comme l'affaire principale était faite, je ne voulus pas le contraindre, et le laissai s'enfuir.

Je passai toute l'après-dînée avec M. le duc d'Orléans qui n'était pas moins vivement touché que le matin même. Il me dit que madame de Maintenon avait envoyé chercher la duchesse de Ventadour aussitôt qu'il fut sorti de chez elle, qu'elle l'avait chargé de faire entendre à madame d'Argenton ce dont il était question, sur quoi lui et la duchesse étaient convenus d'envoyer chercher Chausseraye, à qui il avait envoyé sa chaise

de poste à Madrid où elle avait une petite maison où elle était, et qui ne tarda pas à venir. La commission lui parut fort dure, mais les prières et les larmes de la duchesse de Ventadour, son amie intime, la persuadèrent enfin d'aller apprendre à leur bonne amie commune le changement de son sort.

Chausseraye était une grande et grosse fille, qui avait infiniment d'esprit, de sens et de vues, dont tout l'esprit était tourné à l'intrigue, au manége, à la fortune. Elle n'était rien du tout. Son nom était le Petit de Verno. Son père avait une méchante petite terre en Poitou qui s'appelait Chausseraye. C'était apparemment un compagnon bien fait, et qui n'était jamais sorti de son petit état ni de son voisinage. La marquise de la Porte-Vezins, veuve, et qui demeurait dans ces terres-là, auprès, s'en amouracha et l'épousa. Elle mourut en 1687 et en laissa cette fille. Elle avait un fils de son premier lit, mort lieutenant général des armées navales en grande réputation, et fort honnête homme. Le duc de Brissac, père de la maréchale de Villeroy, la maréchale de la Mellerraye, madame de Biron, mère du maréchal duc de Biron, frère et sœurs de madame de Vezins, indignés de ce second mariage, ne voulurent jamais la voir ni le mari encore moins, tellement que mademoiselle de Chausseraye demeura longtemps dans l'angoisse, l'obscurité et la misère. M. de la Porte-Vezins, son frère de mère, qui en devait être plus choqué qu'aucun de la parenté, en prit pitié, et parvint à leur faire voir cette étrange cousine. Sa figure et son esprit les gagnèrent bientôt, jamais créature si adroite, si insinuante, si flatteuse sans fadeur, si fine ni si fausse, et qui en moins de temps reconnût ses gens et par où il les fallait prendre. N'en sachant que faire, et pour la récrépir et lui donner du pain, le maréchal de Villeroy qui, comme on l'a vu ici plus

d'une fois, pouvait tout et à bonne cause sur la duchesse de Ventadour, la fit par elle entrer fille d'honneur de Madame qu'on éblouit du cousinage. Là, sous la protection de madame de Ventadour, elle la gagna si bien qu'elle fut toute sa vie son amie la plus intime, et comme leurs mœurs étaient plus semblables que leurs esprits, elle fut son conseil dans quantité de choses, dont elle ne lui en cacha toute sa vie aucune.

La galanterie, et après l'intrigue et l'intimité de madame de Ventadour, lui acquirent des amis et de la considération, jusque-là que l'on comptait avec elle dans le monde. Elle fit toujours tout ce qu'elle voulut des ministres. Barbésieux, le chancelier de Pontchartrain, dès le temps qu'il avait les finances, Chamillart ne lui refusaient rien. Elle sut apprivoiser jusqu'à Desmarets et Voysin, et s'enrichit par eux. Mais ce fut tout autre chose pendant la régence, elle eut alors plusieurs millions. Elle était amie intime de madame d'Argenton, qu'elle avait fort connue chez madame de Ventadour, et amie de toute cette sequelle dont elle tirait du plaisir et de l'argent de M. le duc d'Orléans. Elle avait quitté Madame il y avait longtemps comme surannée, mais elle était demeurée si bien avec elle qu'elle la voyait toujours en particulier à Versailles, et que Madame l'allait voir aussi quelquefois. Comme madame de Ventadour elle était devenue dévote, mais elle n'en intriguait pas moins. Il est incroyable de combien de choses elle se mêlait. Elle joua toute sa vie tant qu'elle put, et y perdit littéralement des millions. Le roi la traitait bien, et lui a plus d'une fois donné des sommes considérables. Elle avait tout crédit sur Blois et sur les principaux valets, et voyait même quelquefois madame de Maintenon. Je la connaissais extrêmement; je l'avais connue chez mesdames de Nogaret et d'Urfé, ses cousines germaines, de

chez qui elle ne bougeait à Versailles les matins. Elle était d'excellente compagnie, et savait mille choses de l'histoire de chaque jour par ses amis considérables. J'étais avec elle sur un pied d'amitié et de recherche; mais je m'aperçus que la rupture de M. le duc d'Orléans avec madame d'Argenton m'avait fort gâté avec elle, et quand elle le put dans les suites, je l'éprouvai dangereuse ennemie. J'aurai occasion d'en parler ailleurs.

Le lendemain samedi, 4 janvier, le dernier des quatre, si principaux pour moi par leurs suites, qui commencèrent cette année 1710, j'allai à l'issue du lever du roi, et le vis passer de son prie-dieu dans son cabinet, sans qu'il me dit rien. C'était une heure de cour qui ne m'était pas ordinaire, et je me contentai de le voir aller et revenir de la messe, parce que, depuis une longue attaque de goutte, il s'habillait presque entièrement sur son lit, où le service ne laissait guère de place. L'ordre donné, les entrées du cabinet sortaient, tout le monde allait causer dans la galerie jusqu'à la messe. Il ne restait guère dans sa chambre que le capitaine des gardes en quartier, qu'un garçon bleu avertissait quand le roi allait sortir par la porte de son cabinet qui donne dans la galerie pour aller à la messe, lequel alors entrait dans le cabinet pour le suivre. Je demeurai après l'ordre donné, et, le monde écoulé, seul avec le capitaine des gardes dans la chambre. C'était Harcourt, qui fut assez étonné de me voir là persévérant, et qui me demanda ce que j'y faisais. Comme il allait me voir appeler dans le cabinet, je ne fis point difficulté de lui dire que j'avais un mot à dire au roi, et que je croyais qu'il me ferait entrer dans son cabinet avant la messe. Le père Tellier, dont le vrai travail se faisait le vendredi, était demeuré; il sortit bientôt après. Presque aussitôt Nyert, premier

valet de chambre en quartier, sortit du cabinet, chercha des yeux et me dit que le roi me demandait.

J'entrai aussitôt dans le cabinet. J'y trouvai le roi seul et assis sur le bas bout de la table du conseil, ce qui était sa façon de faire, quand il voulait parler à quelqu'un à son aise et à loisir. Je le remerciai en l'abordant de la grâce qu'il voulait bien me faire, et je prolongeai un peu mon compliment pour observer mieux son air et son attention, qui me parurent l'un sévère, l'autre entière. De là, sans qu'il me répondît un mot, j'entrai en matière. Je lui dis que je n'avais pu vivre davantage dans sa disgrâce (terme que j'évitai toujours par quelque circonlocution pour ne le pas effaroucher, mais dont je me servirai ici pour abréger) sans me hasarder de chercher à apprendre par où j'y étais tombé; qu'il me demanderait peut-être par quoi j'avais jugé du changement de ses bontés pour moi : je répondrais que, ayant été quatre ans durant de tous les voyages de Marly, la privation m'en avait paru une marque qui m'avait été très-sensible, et par la disgrâce, et par la privation de ces temps longs de l'honneur de lui faire ma cour. Le roi, qui jusque-là n'avait rien dit, me répondit, d'un air haut et rengorgé, que cela ne faisait rien et ne marquait rien de sa part. Quand je n'eusse pas su à quoi m'en tenir sur cette privation, l'air et le ton de la réponse m'eût bien appris qu'elle n'était pas sincère; mais il la fallut prendre pour ce qu'il me la donnait : ainsi je lui dis que ce qu'il me faisait l'honneur de me dire me donnait un grand soulagement, mais que puisqu'il m'accordait l'honneur de m'écouter, je le suppliais de trouver bon que je me déchargeasse le cœur en sa présence, ce fut mon terme, et que je lui disse diverses choses qui me peinaient infiniment, et dont je savais qu'on m'avait rendu auprès de lui de fort mauvais offices, depuis que des

bruits, que mon âge et mon insuffisance m'empêchaient de croire fondés, mais qui avaient fort couru, qu'il avait jeté les yeux sur moi pour l'ambassade de Rome (ils étaient très-réels comme on l'a vu ailleurs, mais il fallait parler ainsi, parce qu'il ne me l'avait pas fait proposer dans l'incertitude de la promotion du cardinal de la Trémoille, et que dès qu'elle fut faite, il cessa d'y vouloir envoyer un ambassadeur), l'envie et la jalousie s'étaient tellement allumées contre moi, comme contre un homme qui pouvait devenir quelque chose et qu'il fallait arrêter de bonne heure, que depuis ce temps-là je n'avais pu dire ni rien faire d'innocent; que jusqu'à mon silence même ne l'avait pas été, et que M. d'Antin n'avait pas cessé de m'attaquer. « D'Antin ! interrompit le roi, mais d'un air plus doux, jamais il ne m'a nommé votre nom. » Je répondis que ce témoignage me faisait un plaisir sensible, mais que d'Antin m'avait si attentivement poursuivi dans le monde en toutes occasions que je n'avais pu ne pas craindre ses mauvais offices auprès de lui.

En cet endroit le roi, qui avait déjà commencé à se rasséréner, prenant un visage encore plus ouvert, et montrant une sorte de bonté et presque de satisfaction à m'entendre, me coupa la parole comme je commençais un autre discours par ces mots : « Il y a encore un autre homme..... » et me dit : « Mais aussi, monsieur, c'est que vous parlez et que vous blâmez, voilà ce qui fait qu'on parle contre vous. » Je répondis que j'avais grand soin de ne parler mal de personne; que, pour de sa majesté, j'aimerais mieux être mort, en le regardant avec feu entre deux yeux; qu'à l'égard des autres, encore que je me mesurasse beaucoup, il était difficile que des occasions ne donnassent pas lieu à parler quelquefois un peu naturellement. « Mais, me dit le roi, vous parlez sur tout, sur les affaires, je dis sur ces méchantes

affaires, avec aigreur..... » Alors, à mon tour, j'interrompis le roi, observant qu'il me parlait de plus en plus avec bonté; je lui dis que des affaires j'en parlais ordinairement fort peu et avec de grandes mesures; mais qu'il était vrai que, piqué quelquefois par de fâcheux succès, il m'échappait d'abondance de cœur des raisonnements et des blâmes; qu'il m'était arrivé une aventure qui, ayant fait un grand bruit contre mon attente, m'avait aussi fait le plus de mal; que j'allais l'en rendre juge, afin de lui en demander un très-humble pardon si elle lui avait déplu, ou que, s'il en jugeait plus favorablement, il vît que je n'étais pas coupable.

Je savais à n'en pouvoir douter qu'on avait fait un prodigieux et pernicieux usage de mon pari de Lille; j'avais résolu de le conter au roi, et j'en saisis ici l'occasion qu'il me donna belle, mais avec la légèreté qu'il convenait sur les acteurs avec lui. Je continuai donc à lui dire que, lors du siége de Lille, touché de l'importance de sa conservation, au désespoir de voir avec quelle diligence les ennemis s'y fortifiaient, avec quelle lenteur son armée se mettait en mouvement, après trois courriers dépêchés coup sur coup portant ordre de marcher au secours, impatienté d'entendre continuellement assurer une levée de siége si glorieuse et si nécessaire, laquelle je voyais impossible par le temps que ces lenteurs donnaient aux ennemis de se mettre tout-à-fait à couvert de cette crainte, il m'était échappé, dans le dépit d'une de ces disputes, de parier 4 pistoles que Lille ne serait pas secouru et qu'il serait pris. « Mais, dit le roi, si vous n'avez parlé et parié que par intérêt à la chose, et par dépit de voir qu'elle ne réussirait pas, il n'y a point de mal, et au contraire, cela n'est que bien; mais quel est cet autre homme dont vous me vouliez parler? » Je lui dis que c'était M. le Duc, sur lequel il garda le si-

lence, et ne me dit point, comme il avait fait sur d'Antin, qu'il ne lui avait point parlé de moi, et je lui racontai en peu de mots autant que je pus, sans rien omettre d'utile, le fait et le procédé de madame de Lussan ; et comme sur le pari de Lille j'avais soigneusement évité de lui nommer les noms de Chamillart, de Vendôme et de monseigneur le duc de Bourgogne, j'évitai ici avec le même soin de lui nommer madame la Duchesse sa fille, pour en mieux tomber sur M. le Duc. Je dis donc au roi que je n'entrais pas dans le fond de l'affaire de madame de Lussan pour ne l'en pas importuner, mais que M. le chancelier et tout le conseil, M. le premier président et tout le parlement où elle avait été portée, en avaient été indignés jusqu'à lui en avoir fait de fâcheuses réprimandes ; que cette femme m'ayant attaqué partout et par toutes sortes de mensonges, j'avais été contraint de me défendre par des vérités poignantes, à la vérité, mais justes et nécessaires ; qu'avant de les publier j'avais supplié M. le Prince d'en entendre la lecture ; que je la lui avais faite, et qu'il avait trouvé très-bon que je les publiasse ; que je n'avais jamais pu approcher de madame la Princesse ni de M. le Duc ; qu'il était étrange qu'il s'intéressât plus dans l'affaire de la dame d'honneur de madame la Princesse que M. le Prince même, lequel avait gourmandé madame de Lussan là-dessus ; qu'enfin sa majesté trouvait bon que ses sujets eussent tous les jours des procès contre elle, et qu'il serait étrange qu'on n'osât se défendre des mensonges de madame de Lussan, dont la place serait plus que la première du royaume, si elle lui donnait le droit de plaider et de mentir sans réplique. J'ajoutai que M. le Duc ne me l'avait jamais pardonné depuis, qu'il n'y avait point d'occasion où je ne m'en fusse aperçu, et que c'était une chose horrible que moi, absent naturellement et

à la Ferté, comme j'avais accoutumé à Pâques, et sans savoir M. le Prince en état de mourir, M. le Duc eût dit à sa majesté, sur l'affaire des manteaux, que c'était dommage que je n'y fusse et que je me donnerais bien du mouvement.

Le roi, qui m'avait laissé tout dire, et sur qui je remarquai que j'avais fait impression, me répondit avec l'air et à la façon d'un homme qui veut instruire, qu'aussi je passais pour être vif sur les rangs, que je m'y étais mêlé de beaucoup de choses, que je poussais les autres, et me mettais à leur tête. Je répondis qu'à la vérité cela m'était arrivé quelquefois; qu'en cela même je n'avais pas cru rien faire qui lui pût déplaire, mais que je le suppliais de se souvenir que, depuis l'affaire de la quête dont je lui avais rendu compte, il y avait quatre ans, je n'étais entré en aucune sorte d'affaire. Je lui remis en deux mots le fait de celle-là, et de celle de la princesse d'Harcourt; et sur ce que je lui dis que j'avais eu lieu de croire qu'il en avait été content, il en convint, et m'en dit des choses de lui-même, qui me montrèrent qu'il s'en souvenait parfaitement, sur quoi je ne manquai pas de lui dire que la maison de Lorraine ne l'avait pas oublié, et n'avait cessé de me le témoigner depuis. Revenant tout de suite d'où je m'étais écarté, j'ajoutai que c'était bien assez de ne m'être mêlé de rien depuis quatre ans, pour que M. le Duc, à qui je n'avais jamais rien fait, ne fît pas souvenir de moi dans un temps d'absence où je ne pensais à rien moins. L'air de familiarité que j'avais usurpé dans la parenthèse des Lorrains, et en retombant sur M. le Duc, et celui d'attention, d'ouverture et de bonté non ennuyée que je vis dans le roi, me fit ajouter que j'avais beau n'entrer en rien, puisque, dans ma dernière absence dont j'arrivais, il m'avait été mandé de beaucoup d'endroits qu'on avait extrêmement

parlé de moi sur ce qui était arrivé entre les carrosses de mesdames de Mantoue et de Montbazon, et que j'osais lui demander ce que je pouvais faire pour éviter ces méchancetés, et des propos qui se tenaient gratuitement, moi absent depuis longtemps, et dans la parfaite ignorance de l'aventure de ces dames. « Cela vous fait voir, me dit le roi, en prenant un vrai air de père, sur quel pied vous êtes dans le monde, et il faut que vous conveniez que cette réputation, vous la méritez un peu. Si vous n'aviez jamais eu d'affaires de rangs, au moins si vous n'y eussiez pas paru si vif sur celles qui sont arrivées, et sur les rangs mêmes, on n'aurait point cela à dire. Cela vous doit montrer aussi combien vous devez éviter tout cela, pour laisser tomber ce qu'on en peut dire, et faire tomber cette réputation par une conduite sage là-dessus, et suivie, pour ne point donner prise sur vous. » Je répondis que c'était aussi ce que j'avais continuellement fait depuis quatre ans, comme je venais d'avoir l'honneur de le lui dire, et ce que je ferais continuellement à l'avenir, mais qu'au moins le suppliais-je de voir combien peu de part j'avais eu à ces dernières choses, desquelles néanmoins je ne me trouvais pas quitte à meilleur marché; que j'avais une telle crainte de me trouver en tracasseries et en discussions, surtout devant lui, qu'il fallait donc que je lui disse maintenant la véritable raison qui m'avait fait rompre le voyage de Guyenne qu'il m'avait permis de faire; que cette raison était celle des usurpations étranges du maréchal de Montrevel sur mon gouvernement, qui étaient telles que je n'y pouvais aller qu'elles ne fussent décidées; que M. le maréchal de Boufflers, qui avait commandé en chef en Guyenne, à qui j'avais exposé mes raisons, avait jugé en ma faveur, et cru que M. de Montrevel l'en voudrait bien croire; mais que ce dernier s'étant opiniâtré à vou-

loir que sa majesté décidât, j'avais mieux aimé perdre mes affaires qui avaient grand besoin de ma présence, et laisser encore le maréchal de Montrevel usurper tout ce que bon lui semblait et lui semblerait, que d'en importuner sa majesté, tant j'étais éloigné de toutes querelles, et surtout de l'en fatiguer.

Le roi goûta tellement ce propos qu'il l'interrompit plusieurs fois par des monosyllabes de louanges pour ne pas troubler le fil de mon discours, à la fin duquel il me loua davantage et m'applaudit plus à son aise, sans pourtant entrer en rien sur ces différends de Guyenne, tant il abhorrait toute discussion, et aimait mieux que tout s'usurpât et se confondit, souvent même au préjudice connu de ses affaires, que d'ouïr parler de cette matière, et surtout de décision. Je lui parlai aussi de la longue absence que j'avais faite de douleur de me croire mal avec lui, d'où je pris occasion de me répandre moins en respects, qu'en choses affectueuses sur mon attachement à sa personne, et mon désir de lui plaire en tout, que je poussai avec une sorte de familiarité et d'épanchement, parce que je sentis à son air, à ses discours, à son ton et à ses manières, que je m'en étais mis à portée. Aussi furent-elles reçues avec une ouverture qui me surprit, et qui ne me laissa pas douter que je ne me fusse remis parfaitement auprès de lui. Je le suppliai même de daigner me faire avertir, s'il lui revenait quelque chose de moi qui pût lui déplaire, qu'il en saurait aussitôt la vérité, ou pour pardonner à mon ignorance, ou pour mon instruction, ou pour voir que je n'étais point en faute. Comme il vit qu'il n'y avait plus de points à traiter, il se leva de dessus sa table. Alors je le suppliai de se souvenir de moi pour un logement, dans le désir que j'avais de continuer à lui faire une cour assidue; il me répondit qu'il n'y en avait point de vacant, et avec une

demi-révérence riante et gracieuse, s'achemina vers ses autres cabinets, et moi après une profonde révérence je sortis en même temps par où j'étais entré, après plus d'une demi-heure d'audience la plus favorable, et fort au delà de ce que j'avais pu espérer.

J'allai tout droit chez Maréchal, par un juste tribut, lui raconter tout ce qui se venait de passer, et que je lui devais uniquement, dont il fut ravi et en augura au mieux ; de là chez le chancelier à qui la messe du roi me donna le loisir de tout conter. Il pesa attentivement chaque chose, et fut tellement surpris de la façon dont le roi était descendu dans tous les détails, de ses réponses, de ses interruptions, et puis de ses reprises, qu'il me protesta qu'il ne connaissait pas encore quatre hommes à la cour, de quelque sorte qu'ils fussent, avec qui le roi en eût usé ainsi. Il m'exhorta à une grande circonspection, à une grande assiduité, à bien espérer, et m'assura que, connaissant le roi comme il faisait, pour ainsi dire à revers, je pouvais compter, non-seulement qu'il ne lui restait aucune impression contre moi, mais qu'il était bien aise qu'il ne lui en restât aucune, et que j'étais très-bien avec lui. Ce qui me surprit le plus et qui me donna encore plus de confiance, fut la conformité de l'avis de M. de Beauvillier, et même de ses paroles, qu'il ne connaissait pas un autre homme avec qui le roi se fût ouvert, et fût entré de la sorte.

On ne peut exprimer la joie de ces amis, et combien le chancelier traita avec élargissement le chapitre de ma retraite que son adresse avait arrêtée, et combien je sentis et lui témoignai l'obligation que je lui en avais. J'allai ensuite tirer madame de Saint-Simon d'inquiétude que je changeai en une grande joie. C'était elle qui m'avait aposté le chancelier et tous mes amis, et qui par là m'avait forcé, comme je l'ai dit, à ce dernier

remède, dont le succès fut tel que le roi m'a toujours depuis, non-seulement bien traité, mais avec une distinction marquée pour mon âge, jusqu'à sa mort, et sans lacune; je dis pour mon âge, quoiqu'à trente-cinq ans que j'allais avoir ce ne fût plus jeunesse, mais à son égard, c'était encore au-dessous, surtout pour un homme sans charge, et sans occasion de familiarité avec lui, et voilà quel trésor est une femme sensée et vertueuse. Elle m'avoua alors l'extrême éloignement du roi qu'elle avait su de madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle m'avait prudemment caché pour ne me pas éloigner moi-même davantage. Elle crut sagement aussi qu'ayant eu recours à cette princesse qui l'avait si bien reçue, elle lui devait rendre compte de ce qui venait de se passer, sur quoi elle lui témoigna beaucoup de joie et toutes sortes de bontés. Comme rien n'était plus rare qu'une audience du roi à ceux qui n'avaient point de particulier naturel avec lui, celle que je venais d'avoir, et surtout sa longueur, fit plus de bruit que je ne désirais. Je laissai dire et me tins en silence, parce qu'on n'est pas obligé de rendre compte de ses affaires. Maréchal me dit deux jours après que le roi m'avait fort loué à lui, et avait témoigné toutes sortes de satisfaction de mon audience. Retournons maintenant à M. le duc d'Orléans, avec qui je passai encore toute cette après-dînée.

CHAPITRE CCLVI.

Madame d'Argenton apprend que M. le duc d'Orléans la quitte. — Vacarme à la cour et dans le monde à l'occasion de la rupture. — Joie du roi de la rupture avec qui M. le duc d'Orléans se rétablit, mais non avec Monseigneur. — Je passe pour avoir fait la rupture, et par une aventure singulière je suis pleinement révélé. — Liaison intime entre madame la duchesse d'Orléans et moi : ma première conversation avec elle. — Politique du duc de Noailles, difficile à ramener à M. le duc d'Orléans. — Nancré ; son caractère.

Chausseraye était allée la veille tout droit, de chez la duchesse de Ventadour à Versailles, chez madame d'Argenton à Paris, où elle ne la trouva point; elle sut qu'elle était allée jouer et souper chez la princesse de Rohan, d'où elle ne reviendrait que fort tard, sur quoi elle lui manda qu'elle avait à lui parler et qu'elle l'attendait chez elle. Madame d'Argenton ne se pressant point de revenir, mademoiselle de Chausseraye renvoya et la fit arriver. Elle lui dit que ce qu'elle avait à lui apprendre était si sérieux qu'elle eût bien voulu qu'une autre en fût chargée; et avec ces détours comme pour annoncer la mort de quelqu'un, elle fut longtemps sans être entendue. Enfin elle le fut. Les larmes, les cris, les hurlements firent retentir la maison, et annoncèrent la fin de sa félicité au nombreux domestique, lequel ne fut pas plus ferme que la maîtresse. Après un long silence de Chausseraye, elle se mit à parler de son mieux, à faire

valoir les largesses, la délicatesse sur tout ordre par écrit, la liberté dans tout le royaume, excepté Paris et les apanages. Madame d'Argenton au désespoir, mais peu à peu devenue plus traitable, demanda à se retirer pour les premiers temps dans l'abbaye de Gomerfontaine en Picardie, où elle avait été élevée et où elle avait une sœur religieuse. L'abbé de Thesut, secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans, ami intime de toute cette sequelle et dont j'aurai occasion de parler dans la suite, fut mandé, puis envoyé à Versailles, chargé d'une lettre de madame d'Argenton pour M. le duc d'Orléans, et d'une autre pour la duchesse de Ventadour, priée de voir madame de Maintenon sur cette retraite.

Tandis que j'étais chez M. le duc d'Orléans, avec deux ou trois de ses premiers officiers, à causer pour l'amuser comme nous pouvions, l'abbé de Thesut entra, qui lui vint dire un mot à l'oreille. A l'instant je vis une grande altération sur son visage. Il rêva un moment, se leva, alla à l'autre bout de l'entresol avec l'abbé, puis m'appela, ce qui fit sortir les autres. Demeurés seuls tous trois, M. le duc d'Orléans me demanda avec angoisse si j'avais jamais vu une dureté pareille, m'expliqua la demande de Gomerfontaine et sa cause, et à peine m'en eut-il dit le refus, qu'il entra dans une espèce de rage et de fureur, et s'abandonna au repentir de ne s'être pas enfui de Besons et de moi dans le sein de sa maîtresse la nuit qui précéda la rupture, comme il en avait été mille fois tenté. Après avoir laissé quelque cours à cette tempête, je lui représentai qu'avant de s'abandonner ainsi au déchaînement, il fallait voir un peu mieux de quoi il s'agissait, qu'il avait lieu d'être en colère, et que j'y étais autant que lui, mais que je le suppliais que nous pussions raisonner un moment. Je demandai à l'abbé de Thesut ce qu'on prétendait que madame d'Argenton de-

vint; pourquoi on ne voulait pas la laisser se retirer en un lieu si naturel, et où elle pourrait trouver de la consolation, de l'instruction et des exemples. Il me répondit que madame de Maintenon aimait l'abbesse et la maison de Gomerfontaine, où elle avait envoyé des demoiselles de Saint-Cyr, qu'elle avait des desseins dessus, et qu'elle ne voulait pas que madame d'Argenton la gâtât. Je dis à M. le duc d'Orléans, qui cependant tempêtait de toutes ses forces, qu'il aurait regret de s'être tant tourmenté pour si peu de chose, que je ne voyais que deux choses qui pussent lui faire de la peine et intéresser madame d'Argenton : un ordre par écrit qu'il était sûr qu'elle n'aurait pas, une contrainte sur sa liberté que je ne voyais pas ici; et que, s'il voulait m'en croire, je parierais toutes choses qu'il aurait contentement.

J'eus peine à lui faire entendre raison. A la fin il consentit à la proposition que je lui fis d'écrire à madame de Maintenon. Après avoir écrit les deux premiers mots, il se renversa dans sa chaise, me dit qu'il ne pouvait penser, encore moins écrire, et qu'il me priait de faire la lettre. J'en fis le compliment à l'abbé de Thesut, puis je la fis. Ils la trouvèrent bien tous deux, l'abbé la lui dicta, il l'écrivit, en mit le dessus de sa main, et l'envoya par Imbert, son premier valet de chambre, comme le roi était déjà chez madame de Maintenon, ce qui était ce que je voulais pour qu'il la vît. Imbert la donna à l'officier des gardes qui demeurait là de garde. Celui-ci la porta à madame de Maintenon; mais le roi ayant demandé et su de qui était la lettre, la prit, et c'était ce que nous désirions. J'essuyai tout le soir des regrets cuisants, demeuré tête à tête, et pour la première fois de ma vie je vis des lettres de madame d'Argenton. M. le duc d'Orléans lui écrivit, et j'eus peine à obtenir qu'il s'en abstiendrait tout à fait à l'avenir. Après le souper,

le roi dit à M. le duc d'Orléans qu'il avait vu sa lettre, que Gomerfontaine ne se pouvait, parce que madame de Maintenon ne le désirait pas, par les raisons que nous savions, qu'il lui répéta; mais qu'à l'exception de ce lieu, il n'y en avait aucun où sa maîtresse n'eût la liberté d'aller et de demeurer, tant et si peu qu'il lui plairait. Tout cela fut accompagné d'amitié, et d'un air fort différent de celui que le temps mal pris et la surprise avaient causé lors de la déclaration de la rupture.

Madame d'Argenton ne demeura que quatre jours à Paris, depuis que Chausseraye la lui était allée dire. Elle s'en alla chez son père qui vivait chez lui près de Pont-Sainte-Maxence, et le chevalier d'Orléans, son fils, demeura au Palais-Royal. Cette retraite excita toutes les langues. Les amis de madame d'Argenton s'en irritèrent comme d'un outrage, n'osant crier contre la rupture même. La duchesse de Ventadour, naturellement douce, et d'ailleurs retenue par la cour, se contenta de pleurer. La duchesse douairière d'Aumont, sa sœur, ne se contraignit pas tant. Dévote ouvrée, joueuse démesurée par accès, et souvent tous les deux ensemble, toujours méchante, elle était la meilleure amie de madame d'Argenton, et força la duchesse d'Humières, sa belle-fille, de la venir voir partir avec elle. La duchesse de la Ferté et madame de Bouillon s'emportèrent fort aussi, et toute la lie de Paris et du Palais-Royal sans mesure. Les ennemis de M. le duc d'Orléans, particulièrement madame la Duchesse, et tout ce qui tenait à elle, prirent un autre tour. Ils semèrent que le roi était sa dupe; qu'à bout du joug, dur, cher et capricieux de sa maîtresse, il s'était fait avec lui un faux mérite et un honteux honneur de sa rupture; que le procédé de l'y avoir fait entrer était d'un bas courtisan, raffiné; que la victime était bien à plaindre, mais que bientôt M. le duc d'Orléans, lassé

d'une vie raisonnable, prendrait quelque nouvel engagement. Les indifférents et les raisonnables, qui firent le plus grand nombre, ne purent refuser leurs louanges à la rupture, leur approbation à la manière. Deux millions leur parurent une libéralité excessive. Laisser madame d'Argenton dans Paris aux risques de renouer avec elle, au moins de donner lieu tous les jours à le dire et à le croire, leur sembla contre tout bon sens, et impossible de l'en faire sortir sans l'autorité du roi, par conséquent de nécessité absolue de lui confier d'abord la rupture, et quant à la manière de l'en faire retirer, ils y trouvèrent tous les ménagements possibles.

Le roi, comme je viens de le dire, revenu de la surprise d'un temps mal pris, se livra à la plus grande joie, et la témoigna dès le lendemain à M. le duc d'Orléans; il le traita toujours depuis de bien en mieux. Madame de Maintenon n'osa pas ne point contribuer un peu dans ces commencements, où les jésuites servirent très-bien ce prince, qui se les était attachés. Madame la duchesse de Bourgogne y fit des merveilles par elle-même, et monseigneur le duc de Bourgogne, poussé par le duc de Beauvillier. Monseigneur seul demeura le même qu'il était à son égard, continuellement aigri sur l'affaire d'Espagne par madame la Duchesse et par tout ce qui l'obsédait avec art et empire. L'espérance de marier la fille aînée de madame la Duchesse à M. le duc de Berry redoublait encore leur application à tenir Monseigneur dans cet extrême éloignement.

Plusieurs jours se passèrent sans qu'on parlât d'autre chose que de cette rupture, qui passa publiquement pour mon ouvrage, sans qu'on y donnât presque aucune part à Besons. Je m'en défendis constamment jusque avec mes amis particuliers, tant pour en laisser tout l'honneur à M. le duc d'Orléans, que pour éviter la rage de tous

ceux qui par intérêt en étaient fâchés, et par une juste crainte de montrer mon crédit sur l'esprit d'un prince qu'il n'était pas certain que l'on pût toujours porter où on voulait, ni qu'il demeurât toujours exempt de fautes. Toutefois je ne gagnai rien par cette conduite, sinon de n'avouer jamais. Chacun demeura persuadé de la vérité du fait, et je crus que le domestique de M. le duc d'Orléans en fut cause, en racontant ce qu'ils avaient vu de mes longs et continuels particuliers avec lui immédiatement auparavant. Mais il m'arriva un autre inconvénient que je n'avais garde de prévoir et qui mit au fait de la chose ceux-là mêmes auxquels il m'était le plus important de la tenir cachée. J'avais fort conseillé à M. le duc d'Orléans de rechercher les principaux personnages en estime et en considération dans le monde et aussi en crédit. Dans cette vue il se rallia un peu le maréchal de Boufflers, et pour se l'attacher davantage, il lui parla franchement sur ses torts, il en convint avec lui, raisonna confidemment de la conduite qu'il avait résolue à l'avenir, enfin s'ouvrit au point de lui conter tout ce qui s'était passé sur sa rupture avec sa maîtresse. De tout cela il lui en demanda le secret, excepté pour moi et pour le duc de Noailles, qui arrivait de Roussillon dans ces premiers jours de janvier.

Le maréchal, mon intime ami, ravi de me savoir l'auteur et l'exécuteur d'une œuvre si bonne, si difficile, et qu'il savait si fort tenir au cœur du roi et de madame de Maintenon par elle-même, qui souvent lui en avait parlé avec fureur, ne douta pas qu'il ne me rendît un excellent office en lui confiant que c'était moi seul qui avais fait chasser madame d'Argenton. Il me surprit étrangement lorsqu'il me conta l'aveu que lui en avait fait M. le duc d'Orléans, et bien davantage qu'il l'avait dit à madame de Maintenon. A son tour il ne le fut pas moins

de ma froideur à ce récit, et m'en demanda la cause. Je la lui dis; mais comme il avait plus de droiture que d'esprit et de vraie connaissance de cour, où il n'était venu qu'âgé et déjà dans les grands emplois de guerre, il ne goûta point mes raisons et se récria sur l'injustice qu'il y avait de prendre thèse sur ce que j'avais fait faire de bon à M. le duc d'Orléans, pour m'imputer de n'empêcher pas ce qu'à l'avenir il pourrait faire de mal. Ce qu'il avait dit était lâché et lâché par principe d'amitié; ainsi voyant la chose sans remède, je ne voulus pas contester vainement, et je le remerciai du mieux que je pus. Le roi ni madame de Maintenon, laquelle je ne voyais jamais, ne m'en ont jamais parlé ni rien fait dire; mais par un trait du roi, qui se trouvera dans la suite, je ne puis presque douter qu'il ne l'ait su.

La rupture ainsi achevée et terminée, je songeai à en faire tirer à M. le duc d'Orléans tous les plus avantageux partis qu'il me fût possible, et je n'en crus aucun meilleur, à tous égards, que celui de le lier étroitement à madame sa femme dans une si favorable jointure. Il avait été infiniment content de la manière dont elle avait pris la rupture. Elle contint sa joie avec une modération et une sagesse qui ne se démentirent point, et qui eurent une grande force pour ramener M. le duc d'Orléans vers elle. Comme il me l'avoua dès les premiers jours, et que je sentis ses froncements mollis, je me hâtai de me servir de ses ouvertures récentes, et de sa désoccupation ennuyeuse et pénible dans ce subit changement de vie, pour l'attacher à madame la duchesse d'Orléans. Jugeant ensuite que je pourrais ne leur être pas inutile, je lui dis que jusqu'à présent j'avais fait une sorte de profession publique de ne la jamais voir non plus que les autres princesses, chez qui je n'allais jamais qu'un instant aux occasions; que maintenant que rien ne les sé-

parait plus, c'était à lui à me prescrire ma conduite à cet égard, et à mon attachement pour lui à m'y conformer. A l'instant il me pria de la voir avec un empressement qui me surprit. Il me dit que c'était une chose qu'il avait résolu de me demander; il ajouta qu'il serait extrêmement aise que la liaison qui était entre lui et moi s'étendît à elle; il s'étendit là-dessus en raisons et en désirs.

J'étais cependant extrêmement pressé par elle de la voir. Elle avait chargé la duchesse de Villeroy de m'en témoigner son impatience, et cela plusieurs fois, c'est-à-dire tous les jours, et de me dire à quel point elle ressentait ce que j'avais fait pour elle. Elle en avait dit autant aussi à madame de Saint-Simon avec de grandes effusions de cœur, qui la voyait souvent, mais sans rien de particulier, et elle lui avait parlé dans les termes de la plus vive reconnaissance. Ainsi, après avoir laissé passer quelques jours, pendant lesquels M. le duc d'Orléans me pressait toujours de la voir, je convins avec la duchesse de Villeroy de l'heure d'y aller, parce qu'elle me voulait voir en particulier. Comme je fus annoncé un soir après son jeu, le peu de familières qui étaient restées s'en allèrent. Elle était dans son cabinet dans un petit lit de jour, en convalescence de sa couche de la reine d'Espagne. On m'apporta un siége auprès d'elle où je m'assis. Là, tête à tête, tout ce qu'elle me dit de gracieux ne se peut rendre. La joie, la reconnaissance, s'exprimaient avec un choix de paroles si juste, si précis et si fort que je fus surpris. Elle eut l'art de me faire entendre tout ce qu'elle sentait à mon égard sur ce que j'avais fait pour elle, et qui n'est pas écrit ici, sans qu'il lui échappât rien d'embarrassant ni pour elle ni pour moi; et je me sauvais par des respects et des compliments vagues. Surtout elle me remercia de l'avoir si bien

servie sans l'avoir jamais auparavant connue, et se récria sur la générosité, car ce fut le terme qu'elle employa, de ne l'avoir évitée que pour la mieux délivrer. Il n'y eut protestations qu'elle ne me fît d'une amitié, d'un souvenir, d'une reconnaissance éternelle, et termes obligeants et forts dont elle ne se servit pour me demander personnellement mon amitié. Ensuite elle me dit en continuant de rougir un peu, car cela lui était arrivé plusieurs fois et avec grâce dans le cours de ses remercîments, que je serais peut-être surpris qu'elle, qui avec raison n'avait pas la réputation d'être confiante, me parlât avec une entière ouverture dès la première entrevue, mais que mon intimité avec M. le duc d'Orléans, et ce que je venais de faire, le permettait et l'exigeait même ainsi. Après cette petite préface, elle entra en effet avec moi dans des raisonnements les plus pleins de confiance sur la conduite que M. le duc d'Orléans avait à tenir pour se tirer de l'état auquel il s'était mis.

Je fus extrêmement surpris de sentir tant d'esprit, de sens et de justesse, dont je conclus en moi-même encore plus fortement de n'épargner aucun soin pour unir le mari et la femme le plus étroitement que je le pourrais, fermement persuadé, outre la foule des autres raisons, qu'il ne trouverait nulle part un meilleur conseil qu'en elle. Nous concertâmes donc, dès cette première fois, diverses choses, bien résolus de marcher ensemble pour remettre M. le duc d'Orléans au monde, en quoi néanmoins nous trouvâmes plus de difficultés que nous n'avions pensé; mais au moins je parvins assez aisément à l'unir et à le faire vivre avec elle aussi agréablement et même aussi intimement qu'il était en lui, à la grande surprise de la cour, et au grand dépit de madame la Duchesse et de ses autres ennemis, qui ne purent même le dissimuler. Devenu ainsi l'auteur de cette union, j'en

devins aussi l'instrument continuel, dans laquelle je fus en tiers dans une confiance et une intimité égales avec chacun des deux. Leurs ennemis commencèrent à en craindre les effets, et les miens à publier que je gouvernais cette barque.

Une des choses à laquelle je crus devoir le plus travailler, fut à faire que M. le duc d'Orléans se ramenât le monde. Je fis ce que je pus pour l'engager aux démarches qui y étaient nécessaires, aidé par madame la duchesse d'Orléans, et favorisé par le grand changement et public en bien du roi pour lui; mais il était encore si effarouché, qu'il craignait également la solitude et la compagnie, et ne se pouvait résoudre à donner les moyens et les facilités propres à se faire entourer de nouveau. Le duc de Noailles avait été dans leur plus étroite confidence à tous deux; il s'en était fort retiré depuis l'affaire d'Espagne, surtout de M. le duc d'Orléans. C'était lui, comme je l'ai dit ailleurs, qui lui avait donné Flotte; il prétendit l'avoir toujours parfaitement ignoré; il craignit de s'y trouver pour quelque chose, à cause de Flotte, s'il continuait dans la même liaison; il s'éloigna sous prétexte que ce prince s'était trop avantagé dans l'éclat de cette affaire que c'était lui qui lui avait donné cet homme; il se passa entre eux encore quelque autre chose; bref, je n'ai jamais su le fond de tout cela, ni par le Prince, ni par le Duc, avec qui j'ai vécu longtemps en liaison la plus étroite, mais qui ne commença que plus tard.

La prétention des filles de madame la duchesse d'Orléans sur les femmes des princes du sang était déjà née, le duc de Noailles y était entré fort avant pour les premières, et quoi qu'il eût pu faire pour se cacher, il ne put éviter que madame la Duchesse, avec qui il était fort bien, n'en fût informée et piquée jusqu'aux repro-

ches, et puis à la froideur. Le désir de se raccommoder avec elle eut peut-être part au procédé qu'il eut avec M. le duc d'Orléans. Il était déjà personnage à la cour par l'amitié et la confiance de madame de Maintenon, et par ses emplois, et madame la Duchesse ne fut pas fâchée de se raccommoder avec lui. Ces mêmes raisons nous firent désirer à madame la duchesse d'Orléans et à moi de le ramener. Il était toujours demeuré fort en mesure avec elle; elle croyait que M. le duc d'Orléans avait tort avec lui; lui-même en était embarrassé, et désirait fort de finir tout cela.

Nancré était fort lié avec madame d'Argenton, et fort mal avec madame la duchesse d'Orléans, qui avait grand lieu d'en être plus que mécontente. C'était un drôle de beaucoup d'esprit, de manége et de monde, aimable dans le commerce et dans la société, mais dangereux fripon, pour ne pas dire scélérat, dont il ne s'éloignait guère, qui aimait à se mêler de tout, dont l'intrigue était la vie, et qui, n'ayant ni âme ni sentiment, que simulés, voulait cheminer et être compté, à quoi tous moyens lui étaient bons. La rupture, et M. le duc d'Orléans raccommodé au mieux avec madame sa femme et se tournant au sérieux, l'embarrassait fort. Il était des amis du duc de Noailles; il lui parla de cette brouillerie, et lui promit ce qu'il ne put tenir.

M. le duc d'Orléans, qui ne comptait pas sur la sûreté de Nancré, sut du maréchal de Besons que le duc de Noailles lui en avait parlé, et en saisit l'occasion pour lui remettre cette espèce de négociation. Besons agit, et trouva Noailles dans des réserves de respect fort sèches. Madame la duchesse d'Orléans le vit chez elle avec une retenue qui ne put se réchauffer. Il était fort lié avec le maréchal de Boufflers et aussi avec Besons; apparemment qu'il sut d'eux la part que j'avais eue à la rupture.

Il crut ou sut aussi que je n'ignorais pas le louche qui s'était mis entre M. le duc d'Orléans et lui, tellement que, encore que je n'eusse avec lui aucune sorte d'habitude ni de liaison, quoique fort bien de tous temps avec sa mère, je remarquai qu'il me tournait, et à la fin il me parla en homme plein qui veut s'épancher et montrer qu'il a raison. Je ne laissai pas d'en être surpris; mais comme tout ce qui me revenait de lui depuis longtemps me plaisait, je m'approchai à mesure qu'il s'approchait. Il me parla en général de son fait avec M. le duc d'Orléans, et me pria qu'il pût me le conter à loisir. Moi qui n'avais que faire de tout cela, sinon en gros, par le désir de les voir rapprocher, j'évitai doucement cette conversation demandée. Néanmoins, il se forma un peu plus de commerce entre eux, mais fort mesuré, M. de Noailles avouant même ses ménagements renouvelés pour madame la Duchesse, tellement qu'il ne fut pas jugé à propos de le presser davantage, mais bien d'attendre mieux du bénéfice du temps, et d'en profiter quand il serait possible.

CHAPITRE CCLVII.

Manége de madame de Maintenon auprès du roi. — Mesures pour faire le maréchal de Besons gouverneur de M. le duc de Chartres avortées. — Inquisition des jésuites.

Comme je me suis étendu en détail sur mon audience du roi, pour le faire mieux connaître par des faits et des choses particulières, aussi en ajouterai-je une ici qui entre fort dans ce dessein, et que le duc de Noailles, malgré ses réserves avec M. le duc d'Orléans, nous conta. Se trouvant en ces mêmes jours en tiers entre lui et moi dans le cabinet de ce prince, la conversation se tourna sur madame de Maintenon. Je pense que son neveu voulut nous faire sentir son intime situation avec elle par ce fait qu'il nous raconta, et qui caractérise bien le roi et le genre de crédit de ses plus intrinsèques. Il nous dit que, encore qu'il fût vrai dans l'usage que madame de Maintenon pût tout sur son esprit, il ne l'était pas moins que ce n'était presque jamais en droiture, et qu'elle n'était jamais sûre de rien; que, pour réussir à ce qu'elle voulait, elle était très-attentive à le faire proposer d'ailleurs, se réservait à l'appuyer quand le roi lui en parlait, qui lui parlait toujours de tout, et avec ce détour, qui dérobait au roi la connaissance de son désir, ne manquait pas de l'obtenir, en sorte qu'il demeurait dans la parfaite ignorance que les choses qui passaient ainsi venaient originellement d'elle, et lui

étaient portées par d'autres canaux. C'est ce qui la mettait en besoin d'avoir des ministres dans son entière dépendance pour lui aider à ce jeu, qu'elle pratiquait avec encore plus de précautions pour les siens, à l'égard desquels le roi était en garde infinie, sans que sa défiance eût d'autre effet qu'une circonvention plus cauteleuse. Il nous le confirma par ce qui lui était arrivé il n'y avait pas encore longtemps.

Il avait eu en se mariant les survivances des gouvernements de Roussillon, de son père, et de Berry, de son beau-père, mais ce dernier à condition de le vendre dès qu'il lui serait tombé, et d'en placer le prix comme partie de la dot de sa femme. Le cas arrivé, il ne put trouver marchand. L'inquiétude d'en répondre sur son bien en cas de mort, et que ce gouvernement fût donné gratuitement, le fit songer à un brevet de retenue qui le tirât de cet embarras. Il en parla à madame de Maintenon qui goûta ses raisons, mais refusa d'en parler au roi. Pressée de le faire, elle dit franchement au duc de Noailles que ce qu'il voulait exiger d'elle était le véritable moyen de gâter son affaire, mais qu'il fallait que lui-même demandât cette grâce au roi; qu'il ne manquerait pas de le lui dire; qu'alors elle appuierait bien, et que de cette façon elle répondait du succès; et il l'eut de la sorte. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre en réflexions qui pourront mieux se retrouver dans la suite.

M. le duc d'Orléans songea en ces premiers jours à exécuter un projet qu'il m'avait confié dès sa naissance, et que j'avais fort approuvé. Ceci commencera à caractériser ce prince par les faits. On a vu, en plus d'un endroit, combien Besons lui était attaché, et combien il en avait tiré de protection et de services, même pour son bâton de maréchal de France. Le mérite et l'attache-

ment de Besons l'avaient également fait désirer à M. et madame la duchesse d'Orléans pour gouverneur de M. le duc de Chartres, avant qu'il fût maréchal de France, et cette élévation le leur augmentait encore beaucoup. Besons, pauvre, sans naissance, âgé, marié tard et chargé de famille, d'ailleurs modeste et reconnaissant, n'était pas en terme de lui rien refuser; il lui en parla, et Besons lui répondit avec toute la sagesse et plus d'esprit qu'on n'en pouvait attendre, laissant une si juste balance qu'il conserva toute sa liberté. Aussitôt après, il consulta séparément le chancelier, dont il était parent proche et ami, et moi.

Le chancelier, toujours peu prévenu pour M. le duc d'Orléans, et payé pour l'être en faveur des officiers de la couronne, fut d'avis du refus. Moi, au contraire, j'inclinai à l'acceptation, quoique en garde contre mon penchant à l'intérêt de M. le duc d'Orléans, dans une affaire qui exigeait de moi un conseil sincère à un homme qui se fiait en moi et qui me le demandait. Je lui dis donc qu'en effet cette place était fort au-dessous du rang où son mérite l'avait porté; que néanmoins il devait considérer que le marquis de Chevrières, homme de qualité distinguée (Mitte de Molliens), qui avait souvent commandé des corps en chef, en qualité de lieutenant général, grade alors fort rare, qui avait passé avec réputation par les premières ambassades, et chevalier du Saint-Esprit, ce qui distinguait bien plus en ce temps-là, avait été gouverneur du jeune prince de Condé, père du héros, choisi par Henri IV; que si on objectait qu'alors ce prince était l'héritier de la couronne, on répondait aussi que Henri IV était si bien en état d'avoir des enfants qu'il en eut six ans après, que nous voyons sur le trône, et dont M. le duc de Chartres est issu de si près; qu'il fallait s'avouer que Chevrières valait bien de

son temps nos nombreux maréchaux de France d'aujourd'hui ; que les ducs exerçaient maintenant des charges que les simples maréchaux de France dédaignaient au commencement de ce règne, témoin le maréchal d'Aumont, qui, du moment qu'il le fut (1), n'exerça plus sa charge de capitaine des gardes, et n'en reprit passagèrement la fonction, qu'il avait laissée à son fils de treize ans, qu'à la prière de la reine mère, à l'occasion des troubles ; témoin MM. d'Estrades, Navailles et la Vieuville, ducs à brevet ou maréchaux de France, et le second tous les deux, qui avaient successivement été gouverneurs de M. le duc d'Orléans d'aujourd'hui ; qu'il ne fallait donc pas s'en tenir à l'ancien poids ; qu'il avait une nombreuse famille, peu de biens, une femme de mérite à qui cette place en pouvait frayer d'autres pour soutenir sa famille après lui ; que, tout considéré, j'estimais que, le roi parlant, et non autrement, cette place lui était désirable.

Besons, modeste à m'embarrasser, me dit franchement que le bâton de maréchal de France ne lui avait point tourné la tête ni fait oublier ce qu'il était né ; qu'il avait déjà senti tout ce que je lui disais par rapport à sa famille ; qu'il se souvenait de tout ce qu'il devait à M. le duc d'Orléans ; que ce choix le devait flatter par l'estime et par la confiance ; qu'il m'avouait qu'il ne serait point fâché que le roi l'y engageât, mais qu'il ne croyait pas aussi devoir rien accepter que de sa main après l'honneur auquel il l'avait élevé, ce qui lui servirait même d'excuse auprès de ses confrères s'ils le trouvaient mauvais, auxquels encore il devait trop de considération, par l'honneur qu'il avait d'être monté jusqu'à eux, pour ne pas

(1) Le maréchal d'Aumont ne fut duc qu'en décembre 1665. (*Note de l'auteur.*)

devoir désirer de les ménager avec toute l'attention possible. Il m'avoua aussi l'avis contraire du chancelier, que je savais déjà du chancelier même, et auquel, malgré sa déférence, il ne me parut pas résolu de s'arrêter.

Les choses en cet état, il fut question d'en parler au roi, et auparavant, d'en faire préparer les voies par madame de Maintenon et par les jésuites. Ceux-ci, attachés comme je l'ai dit à M. le duc d'Orléans, ne s'y refusèrent pas. Mais, depuis que le père Tellier était en place, ils n'entraient en quoi que ce fût qu'après s'être bien assurés contre tout soupçon de jansénisme. Tout ignorant, tout militaire, tout homme du monde que fût Besons, il n'était pas net à leur égard, parce qu'il avait élevé tous ses enfants chez lui, et les y tenait encore sans en avoir mis aucun en leurs colléges, et que son frère, l'archevêque de Bordeaux, n'était pas leur valet à tout faire, quoique sans démêlé jamais avec eux, et même bien avec eux, d'une doctrine qu'ils n'avaient pu reprendre, et dont le fort portait moins sur la théologie que sur les matières temporelles et de juridiction du clergé où il était fort capable, et s'était acquis de l'autorité par là dans ces assemblées, aussi liant d'ailleurs que son frère l'était peu. Les perquisitions se trouvèrent telles que le père Tellier se prêta à ce qu'on voulut. Mais ces menées ne purent être si secrètes, parce qu'elles durèrent quelque temps, que par un peu de lenteur et d'indiscrétion de M. le duc d'Orléans, elles ne fussent découvertes, et l'affaire ébruitée avant d'être entamée avec le roi.

Feu M. le Prince et M. le Duc avaient sondé diverses personnes qui passaient pour gens de qualité, et d'autres qui s'élevaient à la guerre, pour l'emploi de gouverneur du jeune duc d'Enghien, quoique eux-mêmes ni M. le Prince le héros n'en eussent point eu de ce genre, mais de simples gentilshommes de leurs maisons. Éconduits de

tous ; ils s'étaient vus réduits à publier qu'ils voulaient être eux-mêmes les gouverneurs de ce jeune prince, et mettre sous eux auprès de lui un de leurs gentilshommes sans titre, ce qu'ils exécutèrent en effet. Ils y en mirent un sage, sensé, connaissant bien le monde, fort honnête homme et d'une grande valeur, qui s'appelait la Noue. Ce fut dommage que ce gouverneur ne fût pas si heureux en pupille que le pupille le fut vainement en gouverneur. M. le Duc et madame la Duchesse, alarmés d'une nouvelle et si grande distinction sur eux, et les maréchaux de France, jaloux de leur office, firent un mouvement qui prévint le roi, lequel, journalier à l'égard de ces derniers, tantôt les élevant au delà de leur juste portée, tantôt les rabaissant trop, se trouva en tour de les favoriser, ou plutôt enclin à conserver l'égalité entre deux princes du sang, ses petits-fils par ses filles bâtardes, qualité qui l'emportait de bien loin chez lui sur celle de petit-neveu.

Dans une situation si équivoque, M. le duc d'Orléans parla au roi avec sa négligence trop ordinaire, et il trouva de la résistance qu'il crut pouvoir vaincre. Si en cet instant il eût aposté Besons à la porte du cabinet, et qu'il l'y eût fait entrer, ce qui était aisé, je ne crois pas que le roi eût tenu à l'empressement de l'un, et à la facilité de l'autre, par la façon même dont il avait résisté. Mais cette précaution avait été négligée, et M. le duc d'Orléans y ajouta la tranquillité d'attendre que le roi trouvât Besons et qu'il lui parlât. Le maréchal, avec qui rien n'était concerté sinon la chose même, était à Paris où M. le duc d'Orléans ne lui manda rien, quelque chose que je fisse, tellement qu'y étant allé faire un tour plusieurs jours après, j'allai chez Besons, et lui dis ce qui s'était passé, et le pressai d'aller à Versailles. Il y fut aussitôt, et dès que le roi l'aperçut, il le fit entrer dans

son cabinet. Là, il lui rendit en conversation, même froide, ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit, y ajouta des propos gracieux pour le maréchal, mais lui dit bien net qu'il ne voulait pas mortifier les maréchaux de France, qu'il ne lui commandait rien, et qu'il le laissait en sa pleine liberté. Besons, fort surpris, répondit avec une modestie soumise tout ce qu'il fallait pour s'attirer au moins quelque chose qui sentît un ordre; mais voyant que le roi se rabattait toujours au même point, et qu'il ajouta de plus qu'il s'abstenait encore de commander par rapport aux princes du sang, le sage Besons sentit de reste que le roi ne souhaitait pas qu'il acceptât; qu'acceptant de la sorte il s'attirerait sans garantie et les princes du sang et les maréchaux de France; et se tira d'affaire à son regret en disant au roi qu'en tout temps, et plus encore dans l'office auquel il l'avait élevé, il ne pouvait rien accepter que de sa majesté même. Aussitôt après il rendit compte de cette conversation à M. le duc d'Orléans qui, n'ayant cru d'obstacle bien véritable que le dessein que le roi pouvait former de se servir de Besons à la tête de ses armées, croyait avoir tout aplani parce qu'il avait dit au roi qu'il ne prétendait point que son fils y fût un obstacle, et qu'il se contenterait des hivers tant qu'il lui plairait d'employer le maréchal.

M. le duc et madame la duchesse d'Orléans se trouvèrent également surpris et mortifiés de se voir éconduits d'une espérance qui avait percé et qui les avait fort flattés. Le roi, embarrassé avec eux, allégua les maréchaux de France, et se garda bien de parler des princes du sang, pour n'augmenter pas la haine qui n'était déjà que trop allumée et trop ouvertement; et pour adoucir la chose, il s'excusa sur ce qu'il n'y avait point d'exemple. Les réponses à cela étaient sans nombre; et de plus, il y en avait un précis, récent et domestique. La maréchale

de Grancey, après avoir été gouvernante de la sœur de M. le duc d'Orléans, duchesse de Lorraine, l'avait été après des filles de M. le duc d'Orléans. Elle était morte dans cet emploi, et madame de Maré sa fille, qui l'était encore, avait été sa survivancière. Il ne vint dans l'esprit de M. et de madame la duchesse d'Orléans, ni cette réponse si décisive, ni aucune autre, et ils demeurèrent courts. Leur parti fut de ne point donner de gouverneur à M. le duc de Chartres qui n'avait pas encore six ans et demi. Les princes du sang et les maréchaux de France en rirent dans leurs barbes assez haut; mais le maréchal de Villeroy, ayant su par sa belle-fille que M. le duc et madame la duchesse se plaignirent fort de ce qu'il s'en était beaucoup remué, désavoua de s'être mêlé de rien là-dessus, et la chargea de leur dire qu'ayant l'honneur d'être duc et pair et maréchal de France aussi, mais d'un temps où on les faisait avec plus de choix, il n'était point amoureux d'un office qu'il partageait avec les Montesquiou et une foule de semblables, dont trop peu lui importait ce qui arriverait d'eux pour y faire aucune attention. C'était cacher la bassesse de courtisan sous une ridicule rodomontade, après l'usage qu'il avait fait de son bâton si fatal à la France, et dont il était encore alors en disgrâce. Jamais homme n'en fut plus follement entêté que celui-là, et j'ai remarqué que ceux qui l'avaient le moins mérité étaient toujours ceux à qui il avait le plus tourné la tête. On le verra de celui-ci dans la suite.

CHAPITRE CCLVIII.

Division éclatante dans la famille de M. le Prince sur le testament qui est porté en justice. — Enrôlement forcé par M. le Duc. — Le roi défend aux enfants de M. le Prince tout accompagnement au palais. — Efforts de madame la duchesse d'Orléans pour me lier avec M. le duc du Maine. — Situation de madame de Saint-Simon, de la duchesse de Lausun et de moi avec M. et madame la duchesse du Maine.—Étrange aventure qui brouille madame du Maine avec la duchesse de Lausun, et ses suites. — Mariage du jeune duc de Brancas avec mademoiselle de Moras.—Point d'étrennes au roi ni du roi cette année.

La mort de M. le Prince avait mis un grand trouble dans sa famille, dont il est temps de parler par les grandes et longues suites que ces divisions ont eues. Il avait fait un testament très-avantageux à M. le Duc, son fils unique, duquel ses filles crurent avoir de grandes raisons de se plaindre, dont la discussion est inutile ici. Madame la Princesse, à qui il restait des biens immenses, même à disposer, fit tout ce qu'elle put en bonne mère commune pour mettre la paix dans sa famille, mais avec peu d'esprit et de force. Elle craignait tous ses enfants, et n'osa jamais parler en mère qui a de quoi donner et ôter, et qui, en proposant raison, veut être obéie. Le roi y voulut bien entrer et n'eut pas plus de succès, par la nature des choses qui fournissait aux parties des défenses apparentes dont aucune ne voulut se relâcher. Des compliments aux froideurs, des froideurs aux ai-

greurs, il y eut peu d'intervalle, et chacun se disposa vigoureusement à plaider. Les vrais tenants étaient, de chaque côté, M. le Duc et madame la princesse de Conti, l'aînée de ses sœurs. M. et madame du Maine gardaient des mesures, mais se tenaient invinciblement attachés à madame la princesse de Conti. Mademoiselle d'Enghien, dont les droits se trouvaient conservés par les procédures de ses sœurs, demeura, sans y renoncer, neutre du reste auprès de madame la Princesse. Le temps avait coulé depuis la mort de M. le Prince jusqu'à celui-ci en projets d'accommodements, en allées et venues, en consultations, puis en assignations et en délais, au bout desquels vint le moment fatal de plaider tout de bon. Chacun chercha des sollicitations puissantes, et le duc du Maine, avec toutes ses mesures, non moins soigneusement que les autres.

M. le Duc, qui redoutait son crédit, se proposa de faire effort de supériorité de naissance et d'autorité, et, contre sa coutume, s'avisa de donner, dix ou douze jours avant la première audience, un grand souper à Paris à beaucoup de gens de la cour. Dans la chaleur du repas, il but à eux et voulut qu'ils bussent à lui. Il s'humanisa en compliments flatteurs qui n'étaient guère de son style; et tout de suite leur dit qu'il avait une telle confiance en leur amitié qu'il se flattait qu'ils ne l'abandonneraient pas au palais, et qu'ils ne lui refuseraient pas leur parole de l'y accompagner à toutes les audiences dont il avait résolu de ne manquer aucune, et de distinguer par ceux qui s'y trouveraient avec lui ses véritables amis, par ceux qui n'y viendraient pas les gens qui ne seraient pas ses amis, et par ceux qui y accompagneraient ses parties, ses ennemis. La surprise et l'embarras d'un compliment si net et si peu attendu, et qui était un enrôlement dans toutes les formes, produisit un silence profond. Les conviés se

regardèrent, chacun d'eux attendait que quelqu'un prît la parole, aucun ne l'osa hasarder. M. le Duc, étonné à son tour d'un si éloquent silence, le laissa durer un peu, puis le rompit par de nouveaux empressements qui arrachèrent enfin un engagement de toute la compagnie, qu'elle ne pouvait plus refuser sans lui faire un véritable affront. Comme la force seule l'avait extorqué, aussi parut-il fort pesant à ceux qui s'étaient trouvés dans cette nasse.

Personne n'aimait M. le Duc, personne ne voulait s'attirer mesdames ses sœurs et moins M. du Maine encore. Non content de ce coup de filet d'une nouvelle adresse, M. le Duc se mit ouvertement à faire des recrues pour l'accompagner, avec des manières que sa férocité rendait redoutables et qui réveillèrent ses parties. La princesse de Conti aboyait assez vainement; mais le duc et la duchesse du Maine ramassèrent plus de gens avec politesse et souplesse, et se surent avantageusement servir avec ménagement de l'opinion commune que l'affection tacite du roi était de leur côté. Ces mesures de part et d'autre firent un grand bruit et jetèrent la cour dans un tel embarras, qu'il n'y eut plus personne qui se pût flatter de pouvoir demeurer neutre sans offenser les deux partis, ni d'en prendre un sans s'attirer cruellement l'autre. A la fin le roi, jugeant avec raison que les suites de tout cela ne pouvaient être bonnes, défendit tout d'un coup aux deux parties tout accompagnement au palais.

Le jour même que cette défense fut faite, madame la duchesse d'Orléans, avec qui je fus assez longtemps seul, me dit que M. du Maine était en peine de quel parti je prendrais en cette occasion; qu'elle me disait franchement qu'étant maintenant fort ralliée à lui, elle serait fort touchée que je voulusse être du sien; qu'elle ne me dissimulait point que M. du Maine, qui savait la

liaison que j'avais prise avec elle, l'avait priée de m'en parler; et tout de suite, sans me donner le temps de répondre, elle me fit des compliments infinis de sa part pour moi et pour madame de Saint-Simon, et d'autres pareils encore de la duchesse du Maine; elle ajouta que tous deux ne se consolaient point que madame de Saint-Simon, qu'ils estimaient et qu'ils honoraient infiniment, ce fut son terme, se fût éloignée d'eux, quoiqu'ils eussent fait tout ce qui avait dépendu d'eux, lors de l'affaire de la duchesse de Lausun arrivée il y avait quatre ou cinq ans, pour se la conserver personnellement par toutes les distinctions et les soins possibles; et qu'ils espéraient au moins que s'ils ne pouvaient la voir aussi souvent qu'ils avaient continuellement marqué, et qu'ils ne se lasseraient point de marquer qu'ils le désiraient, nous serions persuadés de leur désir et ne voudrions pas nous engager contre eux.

Je répondis à madame la duchesse d'Orléans, après force compliments, que je lui parlerais avec la même franchise; que j'avais résolu, avant que le roi parlât comme il venait de faire, de tâcher par tous moyens de conserver la neutralité, persuadé que dans ces sortes de choix on obligeait peu ceux pour qui on prenait parti, et qu'on se rendait irréconciliables ceux contre qui on se déclarait; mais qu'advenant impossibilité de demeurer neutre, je ne balancerais pas à suivre ouvertement le parti de M. du Maine, encore que je n'eusse aucun commerce avec lui; qu'il ne tiendrait qu'à moi de m'en faire un mérite auprès d'elle, et qu'en effet je serais ravi de me déclarer suivant son inclination, mais que, pour lui parler avec toute franchise, j'avais un motif plus fort et plus pressant qui était la manière pleine d'égards, de mesure et de considération dont M. et madame du Maine avaient usé pour moi dans l'affaire de madame de Lus-

san, qui avait fait éclater si étrangement contre moi M. le Duc et madame la Duchesse; que je n'oubliais point la différence de ce procédé, et que je la suppliais d'assurer M. et madame du Maine, si liés alors avec M. le Duc, et qui avait toujours aimé et protégé madame de Lussan, jusqu'à avoir marié sa fille, que je leur en témoignerais le souvenir en toute occasion.

Madame la duchesse d'Orléans s'épanouit fort à cette réponse, à laquelle il me parut qu'elle ne s'attendait pas. Elle me parla beaucoup de l'estime et de la considération de M. du Maine pour moi, et surtout de lui et de madame du Maine pour madame de Saint-Simon, mais avec les expressions les plus chargées. Elle me demanda pourquoi madame de Saint-Simon s'était si fort retirée de madame du Maine, avec un empressement qui me parut d'autant plus de commission qu'elle me pressa outre mesure de l'en faire rapprocher, et avec des avances si formelles du mari et de la femme que j'en fus surpris et embarrassé. Je lui dis qu'après l'affaire de la duchesse de Lausun, il eût été difficile et même peu séant dans le monde que sa sœur, avec qui elle était si intimement unie, eût gardé une autre conduite. Elle me pressa sur tous les pas qu'ils avaient faits l'un et l'autre vers madame de Saint-Simon, dont je ne pus disconvenir ni me tirer sans une peine extrême d'un renoûment, que je sentis de reste qu'elle avait charge et grand désir de procurer, et sur lequel je restai honnêtement ferme à n'y point entendre et à en demeurer, madame de Saint-Simon et moi, dans les termes où nous en étions avec M. et madame du Maine, mais avec tous les compliments dont je pus m'aviser.

Il s'est depuis passé tant de choses fortes entre M. du Maine et moi, et à tant de diverses reprises, et du vivant du roi et après, que je craindrais moins ici la répétition

ressource pour aucun de leurs plaisirs, et de moindre importance encore par le peu de figure extérieure que je faisais alors dans le monde, me devinrent enfin suspectes. J'avais pris les premières avances pour politesse pour ma femme et ma belle-sœur ; mais un acharnement semblable, au lieu de la froideur et du rebut que méritaient mes refuites intarissables, et toujours sans les voir jamais, me sembla l'effet d'un dessein formé. J'avais toujours appréhendé de m'initier avec eux, par la crainte du duc du Maine, dont la réputation n'était pas heureuse, et non moins encore par son rang qui me donnait un éloignement involontaire que je ne pouvais surmonter. Je me disais que me forcer pour céder à tant d'avances, et pour vivre en y cédant avec des gens que je ne pourrais sincèrement aimer, était contre la probité non moins que contre ma nature. Poussé à bout par leur constance inouïe, je craignis qu'ils ne cherchassent à me lier à eux pour découvrir mes sentiments sur bien des choses, et à force de caresses me mettre dans de pénibles entraves entre l'amitié et le rang, dans la pensée que les temps ne sont pas toujours les mêmes. Ces réflexions me déterminèrent à ne me laisser point entamer, et à en demeurer où j'en étais. Les détails jusqu'où je fus poussé très-vivement et très-longtemps, sembleraient incroyables à qui a vu ce qu'était M. du Maine dans ces temps-là, et combien ce qui paraissait de plus considérable s'empressait inutilement auprès de lui. J'en étais là avec l'un et l'autre, sans les avoir jamais vus chez eux qu'en ces occasions rares de compliments où toute la cour y allait par devoirs et par instants, lors d'une aventure qu'il est nécessaire de rapporter.

J'ai dit ailleurs que, la liste de Marly faite par le roi pour chaque voyage, il la montrait la veille après son souper dans son cabinet aux princesses, qui, par rang

entre elles, choisissaient les dames qu'elles voulaient mener, et les envoyaient avertir à la sortie du cabinet, sur le minuit. Elles prenaient toujours les mêmes. Madame de Saint-Simon, par exemple, allait toujours avec la duchesse d'Orléans; madame de Lausun avec madame du Maine; et au retour à Versailles, les mêmes revenaient avec elles. Il arriva deux ou trois fois que les jours qu'on retournait à Versailles, madame la duchesse de Bourgogne voulut jouer dans le salon, retint madame de Lausun qui était assez dans le gros jeu, et la remenait à Versailles, parce que tout le monde était parti avant la fin de son jeu. Madame du Maine, gâtée par la complaisance sans bornes de M. du Maine, était devenue une manière de divinité fort capricieuse, qui se croyait tellement tout dû qu'elle ne croyait plus rien devoir à personne. Le fait était que sa violence était si extrême pour tout ce qu'elle voulait, que, dans la frayeur continuelle que la tête ne lui tournât, M. du Maine s'était exécuté sur ses biens et sur toute bienséance. Il se voyait ruiner en théâtres et en fêtes sans oser dire un seul mot, il en faisait les honneurs en domestique principal de la maison; et il applaudissait en apparence à ce qui le faisait rougir au dehors, et le désespérait au dedans. Ainsi, madame du Maine trouva mauvais qu'ayant amené madame de Lausun à Marly, elle s'en retournât avec une autre, quoique cette autre fût madame la duchesse de Bourgogne. Elle s'en plaignit à la duchesse de Lausun, sur le ton de l'amitié qui pourtant laissait sentir celui du manquement prétendu. M. de Lausun, qui connaissait son empire sur son mari avec qui il ne voulait pas se brouiller, et le peu de mesure de cette princesse, en eut peur. Madame de Lausun l'appréhenda de même, tellement qu'elle évita par fuite ou par excuse, tant qu'elle put, de rester dans la suite à jouer à Marly

avec madame la duchesse de Bourgogne les jours qu'on retournait à Versailles.

Il arriva qu'un de ces jours là madame la duchesse de Bourgogne la voulut si absolument retenir, et s'y prit de si bonne heure qu'elle ne voulut se payer d'aucune excuse, ni entrer dans l'embarras où elle allait jeter la duchesse de Lausun, quoi qu'elle pût lui représenter. Ma belle-sœur n'eut plus à répliquer, ni d'autre parti à prendre que d'aller le dire à madame du Maine. Le compliment fut d'abord fraîchement reçu, incontinent après la marée monta, et voilà la duchesse du Maine aux reproches d'amitié d'une part, de manéges de l'autre pour faire sa cour à madame la duchesse de Bourgogne en lui manquant à elle de respect, à lui dire qu'elle pouvait désormais chercher qui la menerait à Marly, si tant était qu'elle y revînt, et à rompre avec elle en lui tournant le dos de la manière la plus impérieuse et la plus scandaleuse, ou plutôt la plus folle. Quelque préparée que ma belle-sœur pût être à être mal reçue, une femme de sa sorte ne pouvait imaginer d'être exposée à une pareille sortie. La colère lui ôta la parole et lui fournit des larmes.

En cet état elle revint dans le salon, où elle rendit à madame la duchesse de Bourgogne tout ce qui venait de lui arriver, sagement, modestement, mais aussi sans en oublier une parole. Madame la duchesse de Bourgogne, qui n'aimait pas la duchesse du Maine, de qui elle recevait peu de devoirs, et par qui, en cette occasion, elle se sentit peu ménagée, prit l'injure comme faite à elle-même, se lâcha sur madame du Maine, assura madame de Lausun qu'elle en parlerait au roi, et, piquée du reproche sur Marly, lui dit qu'on verrait si elle y viendrait moins, et lui promit de l'y mener toujours avec elle; et en effet elle n'en manqua plus de voyages, et

toujours avec madame la duchesse de Bourgogne. L'éclat fut grand. Le soir même madame la duchesse de Bourgogne parla au roi et à madame de Maintenon. Le roi lava la tête à M. du Maine sur sa femme, et loua fort madame de Lausun. Elle la fut aussi beaucoup de madame de Maintenon, peu contente d'ailleurs de madame du Maine, laquelle mal avec madame la Duchesse, quoique fort liée alors avec M. le Duc, mal encore avec madame la princesse de Conti, et peu aimée d'ailleurs, se trouva abandonnée.

Dès le lendemain du retour à Versailles, elle envoya madame de Chambonas, sa dame d'honneur, chez madame de Saint-Simon la prier de vouloir bien aller chez elle, prétextant une incommodité qui l'empêchait de sortir. Cela ne put se refuser. Dès qu'elle la vit entrer, elle l'emmena dans son cabinet, où le tête-à-tête dura plus de deux heures. Après la préface la plus polie, elle lui conta toute l'affaire, mais rhabillée et ajustée pour la rendre moins intolérable, se condamna en tout et partout, s'excusa pourtant sur ce que, se croyant blessée dans l'amitié par une amie qu'elle aimait tendrement, elle ne s'était plus connue elle-même, ni celle à qui elle parlait, ni la force de ce qu'elle disait, n'oublia rien pour essayer de raccommoder les choses, surtout en toutes les sortes combla madame de Saint-Simon, la conjura, avec les termes les plus forts, et même au delà, que ce malheur ne la refroidît point pour elle, à quoi elle ajouta tout ce qu'infiniment d'esprit et d'éloquence peut mettre à la bouche de qui sent tout son tort, et de qui voit qu'il tombe en entier et très-pesamment sur elle. Madame de Saint-Simon, grave et mesurée, paya de compliments, ne voulut plus être d'aucune de ses parties, et ne la vit depuis que très-rarement. Toute la cour s'éleva fort contre madame du Maine. M. du Maine alla chez le duc de Lau-

sun, le trouva, passa ensuite chez madame de Lausun, y retourna encore une autre fois, et n'oublia rien de tout ce qu'il pouvait dire et faire. Madame de Lausun, pour qui il affecta toujours depuis les plus grands égards, ne revit plus madame du Maine. Très-longtemps après, elle y fut un instant à une occasion publique de compliments de toute la cour, et ne l'a pas revue autrement, encore fut-ce par une espèce de négociation avec son mari, qui le voulut en bas courtisan. Outre que cette aventure tourna tout à l'avantage de ma belle-sœur, je trouvai que j'y gagnais beaucoup par la délivrance qu'elle me procura de tout ce à quoi je ne voulais point entendre. Les égards les plus affectés de M. et madame du Maine ne laissèrent pas de continuer à être extrêmement marqués pour nous. C'est où nous en étions avec eux lors de cette conversation de madame la duchesse d'Orléans avec moi sur ce procès de la succession de M. le Prince.

Madame du Maine venait de faire l'étrange mariage d'une créature de rien qui s'était fourrée à Sceaux, je ne sais par où, qui était assez jolie, mais avec de l'esprit, de la flatterie et de l'intrigue au dernier point. Elle en avait fait sa favorite. Elle s'appelait mademoiselle de Moras, et son nom était Fremyn. Son père, qui avait amassé du bien, s'était récrépi d'une charge de président à mortier au parlement de Metz. Sa mère, fille de Cadeau, marchand de draps à Paris, avait un frère conseiller au parlement. Madame du Maine fit accroire au fils du duc de Brancas qu'il aurait monts et merveilles de ce mariage, tenta le père par de l'argent, qui, au lieu de donner du bien à son fils, reçut gros pour faire ce beau mariage. Le rare fut que la plus grande partie de la dot consista en meules de moulins à vendre. Malgré cela, le mariage se fit chez madame du Maine, qui présenta cette noble duchesse les premiers jours de cette année.

Le roi ne donna point cette année les étrennes que sa famille recevait de lui tous les ans ; et les 40,000 pistoles qu'il prenait pour les siennes, il les fit distribuer pour les besoins des frontières de Flandre, ce qui n'était pas encore arrivé ; aussi toutes sortes de manquements étaient devenus extrêmes.

CHAPITRE CCLIX.

Spectacle des maréchaux de Boufflers, Harcourt et Villars. — Éclat du maréchal de Boufflers sur les lettres de pairie de Villars. — Villars fait défendre à Harcourt de se faire recevoir pair avant lui. — Harcourt tombe en apoplexie légère et va aux eaux. — Ambition, manéges, maladie du maréchal d'Huxelles. — Du Bourg fait second commandant d'Alsace. — Retour de Rome de l'abbé de Polignac : secret étrange et curieux aveu sur lui du duc de Beauvillier à moi. — Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac plénipotentiaires pour la paix à Gertruydemberg : fausseté du maréchal. — Indécence basse sur le maréchal d'Huxelles ; plus grande sur l'abbé de Polignac.

Les maréchaux de Boufflers, d'Harcourt et de Villars furent une partie de cet hiver en spectacle au monde. Le premier devint un exemple du peu de compte que les rois et leurs ministres tiennent de la vertu et des services qui ont passé la mesure des récompenses. Le second attendu comme l'oracle et le seul sage, appuyé de madame de Maintenon et de Voysin, couchait en joue les autres ministres pour les renverser, et ne pouvait plus souffrir de délais pour entrer au conseil dont il avait si souvent pensé forcer la porte. Il tenait tout le monde en expectation, et se présentait avec un poids et une autorité qui, avec tout son esprit, ne s'éloignaient pas de l'audace, quoique applaudi par le gros de la cour et du monde. Le troisième, dont l'incomparable fortune avait trouvé les plus singulières ressources pour soi dans la

funeste perte d'une bataille follement donnée, et plus extravagamment rangée, triomphait du réparateur de ses torts avec la dernière effronterie, dans l'appartement et les meubles même du prince de Conti et de la princesse sa mère qui en fut piquée au vif, et M. le Duc aussi quoique brouillé avec elle, sans que l'orgueil des princes du sang, porté si haut, osât répliquer une seule parole aux volontés du roi. Qu'eût dit le prince de Conti grand-père, et le vieux Villars, qui avec raison se crut au comble de l'honneur et de la fortune quand il se vit son écuyer, s'ils avaient pu voir le petit-fils et la belle-fille de ce prince délogés malgré eux pour le fils de Villars, et n'oser ne lui pas laisser leurs meubles?

Là ce fils de la fortune reçut la foule de la cour précisément avec bonté, et il se peut dire qu'il y tint la sienne. Jeux continuels, fêtes, festins, très-souvent la musique du roi les soirs. Le héros romanesque en soutenait pleinement le personnage. Il ne parlait que par tirades de pièces de théâtre, et tenait des propos si surprenants qu'il embarrassait souvent sa nombreuse compagnie. Ses saillies étaient continuelles; il ne se contraignait d'aucune. Le lit de repos de dessus lequel il dominait les assistants semblait le théâtre d'un Tabarin. Madame de Maintenon l'allait voir souvent en des heures particulières. Un jour qu'elle y trouva son fils qui avait lors huit ans, et qu'elle le caressa, le maréchal lui dit qu'à la fin ses bontés le gâteraient, et prenant un air enjoué qui lui était ordinaire, il ajouta que « les héros s'accoutumaient facilement aux bontés des grandes reines. » Cent escapades aussi fortes, mais en autre genre, mille propos sur la guerre, sur la paix, sur le gouvernement, sur soi-même à faire trembler, passèrent pour des gaietés et des gentillesses agréables. En un mot les yeux communs le regardaient comme un fou échappé de sa

cage, tandis que ceux de qui tout dépendait le considéraient comme l'unique ressource qui n'avait que de légères imperfections. Voysin portait souvent le portefeuille chez lui, Desmarets aussi, séparément et quelquefois ensemble. Rien ne lui fut refusé du personnage de dictateur. Il décidait des projets, des arrangements. L'oubli et l'avancement des hommes furent dans ses mains. Ce radieux état pourtant ne l'empêcha pas de songer à ses lettres de pairie.

Le président de Maisons, son beau-frère, les lui adressa, et il y mit tout ce qu'il voulut sur ses services. Il eut l'audace d'y faire insérer que, sans sa blessure, la bataille de Malplaquet était gagnée, et diverses autres choses à sa louange qui flétrissaient également la vérité et la gloire du maréchal de Boufflers. Pontchartrain, à qui elles furent portées pour les expédier, sursit, et en avertit Boufflers qui, blessé jusque dans le fond de l'âme, devint furieux. Il tomba sur Villars publiquement jusqu'à l'outrage ; il en parla à tout le monde et aux ministres. Cet homme si sage, si mesuré, si craintif à l'égard du roi, ne se posséda plus. Il déclara tout haut à qui voulut l'entendre qu'il s'en plaindrait au roi, et que, s'il n'en avait justice, il était résolu de la demander en plein parlement, de s'adresser aux pairs, de s'opposer aux lettres de Villars et de plaider lui-même sa cause devant les pairs et tout le parlement assemblé. Il y avait longues années que propos aussi hardi n'avait frappé aucune oreille. Aussi fit-il un étrange fracas. Il fut tel que le roi n'osa refuser à un seigneur si utilement illustre la justice qu'il lui demanda si haut. Villars épouvanté, quoique sur les nues, sentit pour lors tout le poids de la vertu et de la vérité. Il n'osa se commettre avec Boufflers, il désavoua tout ce qu'il avait attenté dans ses lettres, et, pour voiler l'ordre du roi, il envoya lui-même

ses lettres à Boufflers qui y biffa tout ce qu'il voulut, et ce qu'il biffa demeura supprimé dans l'expédition qu'en fit Pontchartrain, et qui lui fut montrée.

Villars pourtant se distilla chez lui publiquement, et tous les jours en respect pour le maréchal de Boufflers, en soumissions, en louanges, lui envoya plusieurs messages en hommages et en pardons, et avala cet affront dans toute son étendue. On négocia et on obtint enfin que Boufflers après tant de génuflexions irait voir Villars, après avoir ainsi triomphé de son triomphe. Il fut accueilli avec des respects et des soumissions profondes qui furent reçues gravement et en maître qui daigne accepter un tribut. De tous ces procédés se combla une haine que Boufflers trop naturel exhala même peu décemment quelquefois, et que Villars resserra en lui-même sous le voile des hommages et des soumissions; toutefois sans rompre, par l'extrême retenue de Villars qui n'osa plus se commettre, et Boufflers pour ne pas embarrasser le roi.

Cet éclat fut incontinent après suivi d'un autre, mais qui, à beaucoup près, ne fut pas porté si loin. Harcourt, duc vérifié cinq ans avant Villars, et d'une naissance si différente, portait impatiemment que celui-ci eût été fait pair avant lui, et que lui-même n'y fût arrivé qu'à son occasion. Il n'ignorait pas nos prétentions réciproques de préséance, de M. de la Rochefoucauld et de moi; il voulut adroitement acquérir les mêmes sur Villars. Il projeta donc de se faire recevoir au parlement dans la même séance où ses lettres de pairie seraient enregistrées; et pour le faire couler doucement, il ne hasarda pas de les présenter avant que celles de Villars le fussent, qui étaient antérieures aux siennes. Mais dès qu'elles le furent, il se prépara à l'exécution de son projet, comme ne songeant à rien. Malheureusement pour

lui Villars en eut vent; il avait aussi ouï parler de mon affaire avec M. de la Rochefoucauld, mais sans la savoir. Il me pria de la lui expliquer, c'était chose qui ne se pouvait refuser. Là-dessus le voilà aux champs, qui fait grand bruit, qui représente au roi, par un mémoire qu'il lui envoya, le dessein d'Harcourt et l'impossibilité où sa blessure le mettait de se faire recevoir, sur quoi, pour lui éviter un procès pareil au mien, il demanda, de ces deux choses l'une : ou des lettres patentes vérifiées au parlement qui lui conservassent son ancienneté entière sur les pairs postérieurs à lui qui pourraient être reçus au parlement avant lui, comme M. de Bouillon les avait obtenues dans sa minorité; ou une défense verbale au maréchal d'Harcourt de se faire recevoir avant que lui-même le fût. Sa demande parut au roi d'autant plus juste, qu'elle évitait un procédé qui l'eût embarrassé entre ces deux hommes, et un procès dont il haïssait les décisions. Harcourt reçut donc cette défense de la bouche du roi, dont il fut outré de dépit, et Villars ne se contraignit pas de triompher. Fort peu de jours après, Harcourt tomba en apoplexie, qui mit ses grandes vues et ses amis en grand désarroi, et qui, au lieu de forcer la porte du conseil, le fit aller aux eaux de Bourbonne, hors d'état de s'appliquer à rien, mais retenant toujours sa destination de général de l'armée du Rhin, comme l'année précédente.

Le maréchal d'Huxelles commandait en chef en Alsace dès l'année 1690, en avril, à la mort de Montal, et servait de lieutenant général dans l'armée du Rhin toutes les campagnes, jusqu'en 1703, qu'il fut de la promotion des maréchaux de France que le roi fit en janvier, et à l'occasion de laquelle je me suis étendu sur lui assez pour n'avoir rien à y ajouter. Décoré de l'ordre et du bâton, c'était où la profession militaire le pouvait por-

ter. Son goût ne le tournait point vers le commandement des armées. Voir aussi de Strasbourg un général d'armée auquel il fallait obéir dans son commandement s'il était son ancien, et, s'il ne l'était pas, avec lequel il fallait se concerter d'une manière équivalente à la subordination, était pour lui une amertume. Depuis 1690, il n'avait pas quitté les bords du Rhin, ni été ni hiver, que depuis qu'il fut maréchal de France, et encore y demeura-t-il les premières années. Il pétillait d'approcher la cour, dans le désir de pousser sa fortune. Il voulait entrer dans le conseil, au moins en être consulté et de quelque chose. Son grand but était de parvenir à être duc, et celui du premier écuyer d'être appelé dans ses lettres. Pour cela il fallait être à la cour et à demeure; mais quitter plus de 100,000 livres de rente en abandonnant l'Alsace, c'était acheter bien cher des espérances peu fondées. Il tâta le pavé par quelques voyages à Paris; il les allongea, et fit si bien qu'il lui fut permis de s'y fixer sans se dépouiller du commandement d'Alsace, qu'on fit exercer par du Bourg, tellement que cette province eut un gouverneur et deux commandants payés.

Huxelles établi à Paris tint une excellente table pour avoir compagnie, sortit peu pour se faire rechercher, se lia au président de Mesmes par le premier écuyer son ami intime, et par ce président à M. du Maine, dont il était le commensal. Il fut vanté à mademoiselle Choin par madame de Beringhem, la cultiva jusqu'à envoyer tous les jours de sa vie des têtes de lapin et autres mangeailles à sa chienne, et il faut noter qu'il logeait dans la rue Neuve-Saint-Augustin, vis-à-vis le duc de Tresmes, et mademoiselle Choin attenant le Petit-Saint-Antoine. Il fit sa cour à Vaudemont et à ses nièces, et s'initia ainsi à Monseigneur, sans toutefois le voir sou-

vent en particulier, et très-rarement publiquement, qui le crut la meilleure tête de France et un homme qui ne voulait rien que son repos. D'autre côté il courtisa Harcourt, qui le produisit à madame de Caylus pour atteindre à madame de Maintenon. Harcourt ne le craignait pas pour émule, il le connaissait trop bien ; mais il en voulait faire un écho et un épouvantail à ministre, contre lesquels tout lui était bon. Conséquemment il fut très-bien avec Voysin aussitôt qu'il fut en place. Tout cela se passait souterrainement. Tant de liaisons importantes ne rendant rien, il tomba peu à peu dans un chagrin qui devint noir, qui attaqua sa santé, et qui fit craindre pour sa tête. Il fut plus d'un an chez lui sans vouloir voir personne que le premier écuyer, sa femme et un ou deux autres, devant qui il ne retenait pas ses faiblessses. Les médecins furent longtemps sans savoir ce que cela deviendrait, parce qu'ils sentirent que ce n'était pas de leur art que dépendait cette guérison. Ses amis se remuèrent vers les remèdes qu'il lui fallait, le *poullièrent* à Marly, et le soulagèrent, mais non encore entièrement. C'est l'état où il était quand il fut question de nommer des plénipotentiaires pour les conférences de Gertruydemberg.

Torcy, ami intime de l'abbé de Polignac, l'avait, comme on l'a vu, tiré d'un péril imminent et fort dangereux, en le dépaysant; et lui en avait su tirer grand parti, avec le même appui, pour s'assurer d'un chapeau. Cela fait, et l'intervalle long de son absence, il eut envie de se rapprocher. Torcy, qui le destinait à travailler à la paix pour le tenir toujours en besogne, lui procura la permission de faire un tour à la cour de quelques mois, sans quitter son auditorat de rote où il brillait, et pour avoir à le renvoyer au loin si le cas y échéait. Il était arrivé sur la fin de l'année précédente, et fut assez bien

reçu du roi, et très-bien de la cour, surtout des dames. Ce retour me procura une confidence.

Il faut se souvenir de la conversation que j'eus sur lui avec le duc de Beauvillier, et de la manière dont il reçut ce que je lui dis. Oncques depuis nous ne nous étions fait mention de l'abbé de Polignac l'un à l'autre, ni de rien qui en pût approcher. Mon retour à Marly fut un des premiers fruits de l'audience que le roi m'avait accordée. Au premier voyage que j'y fis, étant allé un soir causer avec le duc de Beauvillier, et ne parlant de rien moins que de l'abbé de Polignac, tout d'un coup le duc se mit à me regarder fixement, à sourire et à me dire qu'il fallait qu'il me fît une confidence, et que c'était une réparation qu'il me devait à laquelle il ne pouvait plus tenir. Je ne m'imaginai point ce qu'il voulait me dire. « Vous souvenez-vous bien, me dit-il, de la conversation que nous eûmes ensemble, dans cette même chambre, il y a quatre ans, sur l'abbé de Polignac? c'est que vous avez été prophète. Il faut que je vous avoue qu'il m'est arrivé de point en point ce que vous m'aviez prédit, et que l'abbé de Polignac, initié avec monseigneur le duc de Bourgogne par les sciences, et le voyant souvent seul, m'avait absolument éloigné de lui. » Je m'écriai, il me fit taire. « Écoutez tout, me dit-il. Je ne fus pas longtemps à m'en apercevoir. Je voulus me le rapprocher, je l'éloignai encore davantage. Plus de consultations, plus même de raisonnements ; jusqu'à ma présence lui pesait. M. de Chevreuse se trouva de même. Je pris le parti de ne lui plus parler de rien, de répondre en deux mots quand il me parlait, de faire mon service assez pour que le public ne s'aperçût de rien, et je demeurai dans mes fonctions comme un étranger le plus mesuré, sans trouver rien à redire et sans parler que pour répondre. Cela, monsieur, a, s'il vous plaît, duré près d'un an. Enfin, il

s'est rapproché, il s'est réchauffé, il s'est trouvé embarrassé de ma réserve, il a tâté le pavé à diverses reprises. Je le voyais venir toujours respectueusement, sans la moindre ouverture, jusqu'à ce qu'un beau jour il me prit dans son cabinet et se déboutonna. Je reçus ce qu'il me dit comme je le devais, et lui dis en même temps ce que je crus devoir sur l'attachement et la confiance; que je ne tenais à lui que par le cœur, et le désir de son bien et celui de l'état, et par nulle autre chose; et qu'il voyait que je savais me retirer à proportion de lui, et me tenir dans le respect et dans la simple fonction de ma charge. Alors dans ce retour d'amitié et de confiance, il m'avoua que c'était l'abbé de Polignac qui l'avait éloigné; que c'était un enchanteur très-dangereux, une Syrène... — Eh bien! monsieur, interrompis-je, avez-vous eu encore votre cruelle charité de ne lui pas bien rompre le cou en ce moment que vous l'avez eu si belle? — Oh! pour cela, me dit-il, ce n'eût pas été charité, c'eût été abandon de monseigneur le duc de Bourgogne, et manquer de charité pour lui; aussi, je vous puis assurer que je lui ai fait sentir tout ce que je devais sur cela pour lui-même; et puisque vous appelez cela rompre le cou, vous pouvez compter que je l'ai si bien et si parfaitement rompu à l'abbé de Polignac, qu'il n'en reviendra de sa vie auprès de monseigneur le duc de Bourgogne. »

Je l'en louai beaucoup, et comme un homme qui s'est surpassé lui-même; après quoi je me licenciai à le pouiller un peu de ne vouloir ni connaître les gens ni souffrir qu'on les lui fît connaître. Je le fis souvenir de notre conversation dans le bas des jardins de Marly, sur le choix fait et non encore déclaré de monseigneur le duc de Bourgogne pour l'armée de Flandre avec M. de Vendôme, et je lui dis que la prophétie que je lui fis alors, et qui ne tarda pas à s'accomplir au delà de toute pensée,

et celle-ci dont il m'avouait le plénier effet, le devaient rendre plus docile à écouter, et à croire et à se garder. Il en convint, et il est vrai que longtemps avant cet aveu il était moins hérissé à mes discours, à son gré peu charitables, et me croyait fort volontiers, ce qui ne fit depuis qu'augmenter de plus en plus à mon égard. Je lui demandai après où en était le duc de Chevreuse; il me dit que le retour était aussi entier pour lui et de même date que le sien. Le singulier est qu'ils se conduisirent avec tant de ménagements, que personne, même les valets les plus intérieurs, ne s'aperçut jamais de ce changement si grand dans toute sa longue durée. Il ne servit qu'à mettre ces deux ducs encore plus intimement avec monseigneur le duc de Bourgogne; ce qui a duré jusqu'à sa mort.

L'abbé de Polignac, à son retour de Rome, se trouva bien étourdi de la froideur marquée de monseigneur le duc de Bourgogne, qui ne prit à rien avec lui en public, et ne le vit point en particulier. Le bon ecclésiastique craignit pis qu'il n'y avait, et se contint par là dans de pénibles réserves. Mais bientôt il fut délivré par le choix du maréchal d'Huxelles et de lui pour aller à Gertruydemberg. Le maréchal d'Huxelles, qui mourait de ne rien faire, et que cette nomination guérit, voulut faire accroire qu'on le voulait faire aller malgré lui, tandis que Harcourt, Voysin, et madame de Maintenon le préconisaient, et que M. du Maine le servait. Le jour qu'il fut déclaré au conseil avec l'abbé de Polignac, Monseigneur dit qu'il ne croyait pas que le maréchal voulût se charger de cet emploi, et qu'outre qu'il était vieux et infirme (il n'était point vieux, et il n'était malade que de rage de n'être rien et de ne rien faire), il lui avait dit, il n'y avait pas longtemps, qu'il aimerait mieux avoir perdu un bras que son nom demeurât à la postérité sous-

crit à une paix telle que serait celle qui terminait cette guerre. On verra dans les suites que cette délicatesse ne fut que pour Monseigneur, et pour tâcher de se faire valoir; *le renard des mûres,* si on ne songeait point à lui, se faire prier si on y pensait.

Le chancelier, ami intime du premier écuyer et parent d'Huxelles et Voysin, louèrent sa capacité; Desmarets, son ami, aussi. Le roi, prévenu par madame de Maintenon et M. du Maine, applaudit ainsi que les deux autres ministres, qui firent chorus; puis le roi ajouta en se redressant, qu'il ne croyait pas qu'il refusât, quand il saurait qu'il ne recevrait aucune excuse, et qu'il voulait bien qu'on le lui dit, et qu'il ne voulait pas être refusé. Ce même jour, le chancelier s'en allait à Paris. Dès qu'il y fut arrivé, il envoya chercher le maréchal, à qui il conta ce qui s'était passé au conseil, et le détermina sans peine à accepter. Il avait déjà reçu une lettre de Torcy là-dessus, qui, ce même jour encore, arriva chez lui avec Desmarets, et ils l'entretinrent deux heures. L'abbé de Polignac, qui n'avait avec lui aucune liaison, le fut voir deux jours après. Le maréchal ne vit le roi dans son cabinet qu'un demi-quart d'heure, à ce que me conta le premier écuyer, qui en fut fort scandalisé, et l'abbé de Polignac point du tout. Le roi lui dit un mot en passant chez madame de Maintenon. Je n'entamerai rien ici sur les négociations. Je dirai seulement que, sur les plaintes que firent les Hollandais d'une nomination d'éclat par les personnages, lorsqu'ils n'en voulaient que d'obscurs, on eut recours à une ruse d'enfant, la plus déshonorante qu'il fût possible. Le maréchal d'Huxelles eut défense de mettre ses armes à rien, pour ne montrer ni ses bâtons ni son collier de l'ordre, et l'abbé de Polignac de paraître autrement qu'en habit de cavalier. Cela ne cachait ni leurs noms, ni leur caractère; cela avilit

seulement celui que le roi leur donnait pour traiter, et donna fort à rire aux alliés qui insultèrent à une complaisance si basse.

Tout ce qui suivit répondit à ce triste début. Si un officier de la couronne, effacé de la sorte, devint un spectacle fort nouveau, la mascarade de l'abbé de Polignac en fut un encore plus étrange. On trouva même sans cela toutes sortes d'indécences d'employer un ecclésiastique et un auditeur de rote à consentir, comme il était inévitable, à beaucoup de choses préjudiciables à la religion catholique dans toutes les restitutions auxquelles il fallait se livrer; un homme qui avait publiquement la nomination acceptée du roi d'Angleterre au cardinalat pour signer l'exhérédation et la proscription de ce prince et de sa postérité en faveur d'un usurpateur protestant et comme tel; enfin un personnage châtié par l'exil en arrivant de son ambassade de Pologne, exil qui avait duré fort longtemps. Tout fut concerté avec Bergheyck venu exprès à Versailles, et qui retourna en Flandre vers le départ de nos deux plénipotentiaires.

CHAPITRE CCLX.

Protecteur des couronnes : explication de ce nom superbe. — Le cardinal Ottoboni fait peu à propos protecteur de France ce qui fait rompre Venise avec le roi; retour de l'abbé de Pomponne. — Caractère d'Ottoboni. — Imposture des Chavignard dits Chavigny : ce qu'ils sont devenus. — Naissance du roi Louis XV. — Mariage du duc de Luynes avec mademoiselle de Neufchâtel. — Mariage du duc de Louvigny avec la fille unique du duc d'Humières. — Mariage de Broglio avec une fille de Voysin. — Mariage de Gacé avec la fille du maréchal de Chateaurenaud et a le gouvernement de son père sur sa démission. — Le duc de Beauvillier donne sa charge de premier gentilhomme de la chambre au duc de Mortemart, son gendre. — Bouffonneries de Courcillon à qui on recoupe la cuisse. — Mort de la duchesse de Foix. — Mort de Fléchier, évêque de Nîmes. — Mort, caractère et testament de l'archevêque de Reims, le Tellier. — Le cardinal de Noailles proviseur de Sorbonne. — Mort de Vassé. — Mort de madame de Lassé. — Mort de madame de Vaubecourt. — Mort de l'abbé de Grandpré : son sobriquet étrange.

On essuya encore en même temps une chose assez désagréable. Le cardinal de Médicis, en remettant son chapeau pour se marier, comme on l'a dit, avait fait vaquer la protection des couronnes de France et d'Espagne qu'il avait. Les couronnes catholiques ont à Rome chacune leur *protecteur*, étrange nom à l'égard d'une couronne; mais les cardinaux, de longue main en pos-

session d'être des monstres fort à charge à leurs princes et à leurs nations, et beaucoup plus à l'église, après avoir usurpé les choses, ont envahi jusqu'aux noms, et les rois les ont laissé faire avec une insensibilité non pareille. Ces messieurs veulent donc se mêler d'affaires, et ne peuvent le faire que subordonnément, comme tous les autres qui en seraient chargés; ils en veulent l'honneur, la considération, le profit, mais ils n'en veulent pas le nom ordinaire; il faut leur en voiler les fonctions sous la majesté d'un nom qui impose, quoique tout le monde en sache la valeur. Ainsi le cardinal qui est payé pour prendre soin de tout ce qui passe en consistoire pour une nation s'appelle le protecteur de cette nation; et de là le protecteur de la couronne de France, d'Espagne, etc. C'est à lui que s'adressent les banquiers en cour de Rome pour l'expédition des bénéfices et des autres choses qui passent en consistoire, ou c'est à lui à proposer et à préconiser les évêchés, et il se mêle aussi de beaucoup de choses qui passent par la chancellerie, par la pénitencerie et par les signatures. Le roi, ayant donc à choisir un protecteur, jeta les yeux sur le cardinal Ottoboni. Plusieurs raisons devaient l'en empêcher.

Son oncle que M. de Chaulnes fit pape, et qui avait promis merveilles sur les franchises et sur d'autres points plus importants qui avaient brouillé le roi avec Innocent IX, son prédécesseur, qui depuis longtemps ne donnait aucune bulle en France, manqua de parole, et se moqua de la France en Pantalon qu'il était; en sorte qu'il la fit passer à tout ce qu'il voulut, et à ce qui aurait tout terminé même avec Innocent XI. Ainsi, ce neveu ne devait pas être un sujet assez agréable pour recevoir une pareille distinction dans une cour si suivie, et qui ne dompte la nôtre que par sa suite perpétuelle qu'on ne rencontre pas dans notre légèreté. Ce cardinal était

un panier percé qui, avec de grands biens, de grands bénéfices, et les premières charges de la cour de Rome, y était méprisé par le désordre de ses dépenses, de ses affaires, de sa conduite et de ses mœurs, quoique avec beaucoup d'esprit, et même capable d'affaires et aimable dans le commerce. Enfin, il était Vénitien, et le roi avait tous les sujets du monde de se plaindre de la conduite de sa république pendant la guerre d'Italie. De plus, on ne devait pas ignorer avec quelle jalousie la politique de Venise interdit à ses sujets tout attachement à quelque prince que ce soit, et combien elle l'avait montré encore, il n'y avait pas longtemps, à l'occasion de la nomination du cardinal Grimani par l'empereur, et des emplois qu'il lui avait donnés, quelque terreur qu'ils eussent de ce prince, et quelque extrêmes que fussent les ménagements pour lui. Ce fut à quoi on s'exposa ici par cette nomination.

Ottoboni balança à l'accepter, non qu'il ne la désirât beaucoup, mais par respect pour ses maîtres, et dans l'espérance de les y faire consentir. Il échoua. Ils tinrent ferme, ils refusèrent le roi qui s'abaissa à les prier. Le roi, qui n'en voulut pas avoir le démenti, pressa Ottoboni de passer outre. Il se trouva embarrassé, et toute cette lutte dura assez longtemps. Enfin, tenté par de grosses abbayes, il passa le Rubicon. Les Vénitiens l'effacèrent du livre d'or, le proscrivirent, défendirent tout commerce avec lui, même à ses plus proches, et à leur ambassadeur à Rome de le visiter. L'abbé de Pomponne, ambassadeur à Venise, par qui cette négociation avait passé, sortit de Venise, et se retira à Florence; et l'ambassadeur de Venise à Paris eut ordre de s'en aller, partit sans audience de congé. Pomponne ne tarda pas à arriver à Paris et à Versailles.

Il arriva en ce même temps une aventure très-singu-

lière, et qui piqua fort le roi. Un petit procureur du siége de Beaune en Bourgogne s'appelait Chavignard, et avait deux fils assez bien faits. Ils étudièrent aux jésuites qui les prirent sous leur protection. De Chavignard à Chavigny il n'y a pas loin dans la prononciation. La maison de Chavigny-le-Roi, ancienne, illustre, grandement alliée, était éteinte depuis longtemps. Ces deux frères jugèrent à propos de la ressusciter et de s'en dire, et les jésuites de les produire comme tels. Ils vinrent à Paris sous ce beau nom comme des cadets de bonne maison, mais qui n'avaient rien, et qui réclamaient leurs parents, chez qui les jésuites les présentèrent et les introduisirent parmi leurs amis. M. de Soubise, qui croyait ne pouvoir être dupe que de son gré, et qui avait de bonnes raisons de se le persuader, le fut tout de bon cette fois-ci; il prit pour bon ce que les jésuites lui dirent, et voulut bien présenter au roi MM. de Chavigny comme ses parents et leur procurer de l'emploi. La duchesse de Duras, fille du prince de Bournonville, mort sous-lieutenant des gendarmes de la garde, avait eu de la cascade de cette charge un guidon à vendre dans la même compagnie. M. de Soubise le procura à l'un des deux frères qui obtint aussi l'agrément d'une petite lieutenance de roi en Touraine. Il avait, disait-il, épuisé le peu qu'il avait, et boursillé parmi ses amis pour se faire cet établissement et se mettre en chemin de faire fortune. Ils allaient voir tout le monde et chacun les recevait avec plaisir par le nom, la figure et les manières qu'ils présentaient. L'autre frère eut peu après une abbaye de 18 à 20,000 liv. de rente pour aider à son frère à subsister à la cour et à la guerre, où il avait fait la campagne dernière dans les gendarmes.

Une si grosse abbaye ne vaquait pas tous les jours. Celle-ci ne l'était devenue que cet hiver, et causa tant

d'envie que les aboyants, outrés de la voir donner ainsi, se mirent à chercher ce que c'était que cet abbé de Chavigny, et découvrirent qui il était. Ils en eurent les preuves et les publièrent avec tant de bruit qu'ils détrompèrent tout le monde. Le roi, piqué d'une si hardie imposture, dans laquelle il avait si bien donné, fit arrêter les bulles de Rome, nomma un autre sujet, ordonna à l'autre frère de se défaire de son guidon en faveur du comte de Pons pour 60,000 liv., qu'il avait acheté 80,000 liv., et de sa lieutenance de roi de Touraine, et fit défendre à tous deux de se présenter jamais devant lui. On trouva encore la punition douce. C'étaient deux compagnons de beaucoup d'esprit, d'intrigue, de manége, de hardiesse, de souplesse, et pour leur âge fort instruits. Ils disparurent à l'instant et firent le plongeon. Qui ne croirait que ce ne fût pour toujours après une telle infamie? Cet affront ne leur coûta rien à soutenir. Ils se mirent à faire les espions en Hollande. Torcy se servit d'eux à l'insu du roi. Comme ils avaient, surtout le guidon, infiniment d'esprit et d'adresse, il en fut fort content. Ils parurent même à Utrecht pendant les conférences de la paix. Après la mort du roi, ils continuèrent à s'intriguer.

Dans la suite ils devinrent les instruments de l'abbé Dubois en beaucoup de choses, puis ses confidents, et ce que, en langage commun, on appellerait ses âmes damnées. Celui qui avait été abbé voulut du solide. On n'eut pas honte de lui donner l'agrément d'une charge de président à mortier au parlement de Besançon, où il s'est comporté avec une audace et une insolence surprenantes, et toujours s'appelant Chavigny. L'autre, sous le nom de chevalier de Chavigny, plus doux et plus souple en apparence, continua ses intrigues. L'abbé, depuis cardinal Dubois, l'employa en divers lieux, puis en Espagne, à Ratisbonne, en Angleterre, et maintenant,

avec toute honte bue, il est ambassadeur de France en Portugal à son retour de Danemark, où il était envoyé extraordinaire. Partout on sait son histoire, et partout il en est déshonoré, partout on est indigné de le voir avec caractère, partout on dit que ceux qui emploient un tel instrument ne le peuvent faire qu'à dessein de tromper; et toutefois il subsiste, on en est content à la cour, et il y est bien reçu dans les intervalles de ses emplois qu'il y est venu. N'est-ce point là de ces vérités qui ne sont pas vraisemblables? Pour y mettre le comble, leur histoire était dans le Moréri au nom de Chavigny-le-Roi, et ils ont eu le crédit de faire défendre qu'on la mît dans la dernière édition qui en a été faite.

Le samedi 15 février le roi fut réveillé à sept heures, qui était une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, parce que madame la duchesse de Bourgogne se trouvait mal pour accoucher. Il s'habilla diligemment pour se rendre auprès d'elle. Elle ne le fit pas attendre longtemps. A huit heures trois minutes et trois secondes elle mit au monde un duc d'Anjou, qui est le roi Louis XV, aujourd'hui régnant, ce qui causa une grande joie. Ce prince fut incontinent ondoyé par le cardinal de Janson dans la chambre même où il était né, et emporté ensuite sur les genoux de la duchesse de Ventadour dans la chaise à porteur du roi dans son appartement, accompagné par le maréchal de Boufflers et par des gardes-du-corps avec des officiers. Un peu après la Vrillière lui porta le cordon bleu, et toute la cour l'alla voir, deux choses qui déplurent fort à M. son frère qui ne se contraignit pas de le marquer. Madame de Saint-Simon, qui était dans la chambre de madame la Dauphine, se trouva par hasard une des premières qui vit ce prince nouveau-né parmi toutes celles qui y étaient. L'accouchement et ses suites furent fort heureux.

Il se fit en même temps deux mariages auxquels je pris grande part. Le duc de Chevreuse, avec tout son esprit pénétrant, réglé et métaphysique, s'était si parfaitement ruiné, à force de vouloir faire ses affaires lui-même et tendre toujours au mieux, que, sans le gouvernement de Guyenne, il n'aurait eu de quoi vivre. Il avait fait beaucoup de belles choses à Dampierre. Il avait creusé un canal depuis ses forêts de Montfort et de Saint-Léger jusqu'à Mantes, avec des frais infinis et des dédommagements immenses aux riverains, pour porter ses bois jusqu'à la Seine à bois perdu, dans lequel canal il n'a jamais coulé un muids d'eau. Ensuite il fit paver toute sa forêt pour en tirer ses bois, sans aucun usage, et il essuya enfin une grande banqueroute de ses marchands. Il chercha un riche mariage pour le duc de Luynes, fils du feu duc de Montfort, son fils aîné, quoiqu'il fût encore fort jeune. Ce bâtard du dernier comte de Soissons prince du sang, dont j'ai parlé ailleurs, que madame de Nemours avait choisi pour en faire son héritier, avait laissé deux filles de la fille du maréchal duc de Luxembourg. L'aînée avait 80,000 livres de rente en belles terres, et n'avait qu'une sœur qui en devait avoir presque autant, outre les pierreries et les autres choses qu'elle pouvait encore espérer de madame de Nemours, qui n'avait d'yeux que pour elle ni de volonté que pour ôter tout à ses héritiers naturels. M. de Luxembourg, leur oncle, gendre en premières noces de M. et de madame de Chevreuse, sans enfants, avait toujours conservé avec eux la liaison la plus intime. Il fit ce mariage, dont les biens, la figure de la jeune femme et le côté maternel étaient à souhait.

Le duc d'Humières, mon plus ancien et intime ami, maria sa fille unique au fils aîné du duc de Guiche. En considération de ce noble et riche mariage, ils obtinrent

pour la première fois que le duc de Guiche se démit de son duché, quoique le duc de Gramont, son père, qui s'en était démis en sa faveur, vécût encore, et allant et venant par le monde; ainsi ce fut trois générations à la fois ducs et pairs sur le même duché-pairie.

Il s'en fit quelque temps après deux autres. Voysin maria l'aînée de ses trois filles au fils aîné de Broglio, qui avait longtemps commandé en Languedoc, et qui était beau-frère du feu président Lamoignon et du célèbre Basville. La veuve de Lamoignon était Voysin, cousine germaine du ministre qui fit ce mariage.

Gacé, fils du maréchal de Mattignon, veuf de sa cousine germaine du même nom et sans enfants, se remaria à la fille du maréchal de Châteaurenaud, ce qui fut un très-malheureux mariage. Il eut le gouvernement de La Rochelle et pays d'Aulnis sur la démission du maréchal de Mattignon son père.

M. de Beauvillier fit en même temps une chose fort contre mon goût, et dont je fis tout mon possible pour le détourner. Ce fut de donner, avec l'agrément du roi, sa charge de premier gentilhomme de la chambre au duc de Mortemart, son gendre, de préférence au duc de Saint-Aignan son frère. Il crut devoir à sa fille, qu'il aimait fort, cette récompense des grands biens qu'après avoir perdu ses fils il avait donnés à son frère; ceux que leur mort faisait tomber à la jeune duchesse de Mortemart, avec la dignité de grand d'Espagne, me paraissaient un dédommagement bien suffisant. Mais la délicatesse de M. de Beauvillier ne put être vaincue par toutes mes raisons. Il savait beaucoup de gré à son gendre, et à la duchesse de Mortemart sa belle-sœur, de la manière dont ils s'étaient portés à le presser même de faire beaucoup pour le duc de Saint-Aignan. Cette duchesse de Mortemart était, après la duchesse de Bé-

thune, la grande âme de la *gnose*, et la mieux aimée de l'archevêque de Cambrai, qui de son diocèse gouvernait toutes ces consciences. Ce fut par conséquent l'avis aussi du duc de Chevreuse; et la considération de la duchesse de Beauvillier, qui, avec la plus grande amitié du monde, s'était prêtée à tout ce que le duc de Beauvillier avait voulu faire pour son frère, y entra pour beaucoup. Je vis ce choix avec douleur, qui dans la suite leur en donna beaucoup à eux-mêmes, et qui ne réussit pas comme ils l'avaient espéré à retirer le duc de Mortemart de l'obscurité et de la crapule, ni à rendre sa pauvre femme plus heureuse, qui méritait tant de l'être.

J'ai déjà parlé ailleurs de Courcillon, original sans copie, avec beaucoup d'esprit, et d'ornement dans l'esprit, un fond de gaieté et de plaisanterie inépuisable, une débauche effrénée et une effronterie à ne rougir de rien. Il fit d'étranges farces lorsqu'on lui coupa la cuisse après la bataille de Malplaquet. Apparemment qu'on fit mal l'opération, puisqu'il fallut la lui recouper en ce temps-ci à Versailles. Ce fut si haut que le danger était grand. Dangeau, grand et politique courtisan, et sa femme, que madame de Maintenon aimait fort et qui était de tous les particuliers du roi, tournèrent leur fils pour l'amener à la confession. Cela l'importuna. Il connaissait bien son père. Pour se délivrer de cette importunité de confession, il feignit d'entrer dans l'insinuation, lui dit que, puisqu'il en fallait venir là, il voulait aller au mieux; qu'il le priait donc de lui faire venir le père de la Tour, général de l'Oratoire, mais de ne lui en proposer aucun autre, parce qu'il était déterminé à n'aller qu'à celui-là. Dangeau frémit de la tête aux pieds. Il venait de voir à quel point avait déplu l'assistance du même père à la mort de M. le prince de Conti et de M. le Prince; il n'osa jamais courir le même risque ni pour soi-même, ni pour son

fils, au cas qu'il vînt à réchapper. De ce moment il ne fut plus de sa part mention de confession, et Courcillon, qui ne voulait que cela, n'en parla pas aussi davantage, dont il fit de bons contes après qu'il fut guéri. Dangeau avait un frère abbé, académicien, grammairien, pédant, le meilleur homme du monde, mais fort ridicule. Courcillon, voyant son père fort affligé au chevet de son lit, se prit à rire comme un fou, le pria d'aller pleurer plus loin, parce qu'il faisait en pleurant une si plaisante grimace qu'il le faisait mourir de rire. De là il passe à dire que, s'il meurt, sûrement l'abbé se mariera pour soutenir la maison; et il en fait une telle description en plumet et en parure cavalière, que tout ce qui était là ne put se tenir d'en rire aux larmes. Cette gaieté le sauva. Il eut la bizarre permission d'aller chez le roi, et partout sans épée, sans chapeau, parce que l'un et l'autre l'embarrassaient avec presque toute une cuisse de bois, avec laquelle il ne cessa de faire des pantalonnades.

Il y eut aussi en ce temps-ci plusieurs morts. Celle de la duchesse de Foix arriva la première. Elle fut regrettée de tout le monde, et beaucoup de M. de Foix. Elle était sœur de Roquelaure, à qui elle fit écrire en mourant, pour lui demander de pardonner à sa fille et au prince de Léon, ce qu'il accorda. Madame de Foix était la plus jolie bossue qu'on pût voir, grande, dansant autrefois en perfection, et ayant tant de grâces qu'on n'eût pas voulu qu'elle n'eût point été bossue; peu de la cour, fort du grand monde et du jeu, extrêmement amusante sans la moindre méchanceté, n'ayant jamais eu plus de quinze ans à cinquante-cinq ans qu'elle mourut sans enfants.

Celle de l'évêque de Nîmes arriva dans son diocèse. C'était Fléchier, qui avait été sous-précepteur de Monseigneur, célèbre par son savoir, par ses ouvrages, par

ses mœurs, par une vie très-épiscopale. Quoique très-vieux, il fut fort regretté et pleuré de tout le Languedoc, surtout dans son diocèse.

Un bien plus grand prélat mourut en même temps qui laissa moins de regrets. Ce fut l'archevêque de Rheims, de qui j'ai parlé plus d'une fois. Il avait les abbayes de Saint-Remy de Rheims, de Saint-Thiéry, près Rheims, qu'il avait fait unir à son archevêché pour le dédommagement de l'érection de Cambrai en archevêché auparavant suffragant de Rheims qui n'avait pas été fait, de Saint-Etienne de Caen, de Saint-Benigne de Dijon, de Breteuil et quelques autres encore. Il était commandeur de l'ordre, doyen du conseil, maître de la chapelle du roi, proviseur de Sorbonne, et le plus ancien archevêque de France. Outre ce que j'ai dit ailleurs de sa fortune et de son caractère, j'ajouterai que, janséniste de nom, ennemi des jésuites, savant en tout ce qui était de son état pour le spirituel et le temporel, c'était avec de l'esprit un composé fort extraordinaire. Rustre et haut au dernier point, il était humble sur sa naissance à en embarrasser; extrêmement du grand monde, magnifique et toutefois avare, grand aumônier assez résident chaque année, gouvernant et visitant lui-même son diocèse qui était le mieux réglé du royaume, et le mieux pourvu des plus excellents sujets en tout genre qu'il savait choisir, s'attacher, employer et bien récompenser; avec cela fort de la cour et du plus grand monde, gros joueur, habile en affaires et fort entendu pour les siennes; lié avec les plus doctes et les plus saints de l'épiscopat, aimé et estimé en Sorbonne qu'il protégeait et gouvernait fort bien.

C'était un homme fort judicieux et qui avait le talent du gouvernement. Les ducs d'Aumont et d'Humières, frères de père, et le premier fils d'une sœur de ce prélat,

avaient de grands démêlés d'intérêt qui les avaient longtemps aigris, et qu'ils remirent enfin à décider à l'archevêque de Rheims dont la brillante santé était un peu tombée depuis quelque temps. Il mettait la dernière main à cette affaire le samedi 22 février, et y travaillait depuis sept heures du matin, lorsque, vers une heure après-midi, il dit à son secrétaire qu'il se trouvait mal, et qu'il sentait un grand mal de tête. Un moment après, il s'étendit dans sa chaise et mourut, à soixante-neuf ans. La marquise de Créquy, sa nièce, arrivait en même temps pour dîner avec lui, qui parut peu émue, encore moins attendrie. Son amitié pour elle n'était cependant pas sans scandale. Outre des présents gros et continuels, il défrayait sa maison toute l'année et lui en avait donné une toute meublée. Aussi passait-il sa vie avec elle quand il était à Paris, à la grande jalousie de tous ses autres héritiers. Ils furent tous mandés sur l'heure avec des notaires, et madame de Louvois, sa belle-sœur. Arrivés qu'ils furent, on voulut chercher le testament. On n'en eut pas la peine, la marquise de Créquy enseigna où il était. Par la lecture qu'on en fit on trouva qu'il faisait la marquise de Créquy sa légataire universelle, et l'abbé de Louvois exécuteur de son testament. Il lui donnait la magnifique argenterie de sa chapelle et une belle tapisserie; aux religieux de Sainte-Geneviève de Paris, sa bibliothèque, la plus belle de l'Europe pour un particulier; et sa maison de Paris aux enfants de feu M. de Louvois, son frère. Il avait dénaturé son patrimoine, en sorte qu'il n'en restait que cette maison; et, comme il n'avait pas douté que son testament ne fût attaqué, pour peu qu'il pût l'être, il l'avait si bien fait que, quelque volonté qu'on en eût, cela fut impossible. Ainsi, la marquise de Créquy en eut 2,000,000. Ce testament ne contribua pas à lever le scandale, ni le peu d'affliction de

la marquise de Créquy à adoucir l'indignation. Il y eut des legs pieux et d'honnêtes récompenses au domestique. Madame de Louvois alla le jour même demander au roi la charge de la chapelle pour l'abbé de Louvois; mais par son oncle et par lui-même il était écrit en lettres rouges chez les jésuites, et il n'eut rien de cette grande dépouille. Le cardinal de Noailles fut proviseur de Sorbonne, et Marillac devint doyen du conseil.

Le premier écuyer et beau-frère de la marquise de Créquy perdit bientôt après Vassé, son gendre, qui était fort jeune et qui laissa des enfants; et Lassé sa troisième ou quatrième femme, bâtarde de M. le Prince, dont la tête était un peu dérangée et qui lui laissa une fille.

Madame de Vaubecourt, sœur d'Amelot, l'ambassadeur en Espagne, etc., mourut aussi en même temps sans enfants, et veuve de Vaubecourt, lieutenant général, tué en Italie. Elle était encore belle; elle avait fait du bruit et était fort du grand monde, mais jamais de la cour.

Le vieil abbé de Grandpré mourut aussi. Il était frère du feu comte de Grandpré, lieutenant général et chevalier de l'ordre en 1661, et du maréchal de Joyeuse. C'était une manière d'imbécile et qui en avait aussi tout le maintien, mais qui ne laissait pas de sentir sa naissance, et d'aller partout. Il n'avait qu'une méchante petite abbaye et n'était point dans les ordres. Son corps n'était pas comme son esprit, les dames autrefois lui avaient donné le nom d'abbé Quatorze qui lui était demeuré, et ce prodige avait passé en telle notoriété que sa singularité excuse la honte de le rapporter.

CHAPITRE CCLXI.

Mort de M. le Duc. — Conduite de madame la Duchesse. — Étrange contre-temps arrivé à M. le comte de Toulouse. — Nom et dépouille entière de M. le Duc donnés à M. son fils : d'Antin chargé du détail de ses charges, puis de ses biens et de sa conduite. — Saintrailles et son caractère. — Caractère de M. le Duc. — Orgueil extrême de madame la duchesse d'Orléans : sa prétention de préséance pour ses filles sur les femmes des princes du sang; mesures sur cette dispute et sa véritable cause. — Adroite prétention de la duchesse du Maine de précéder ses nièces comme tante. — Jugement du roi entre les princesses du sang mariées et filles en faveur des premières, où il fait d'autres décisions concernant son sang. — Mécanique des après-soupers du roi. — Le roi déclare son jugement aux parties, puis au conseil, et ne le rend public que quelques jours après sans le revêtir d'aucunes formes. — Brevet de conservation de rang de princesse du sang fille à la duchesse du Maine.

Une autre mort épouvanta le monde et le mit en même temps à son aise. M. le Duc, tout occupé de son procès, dont la plaidoierie devait commencer le premier lundi de carême, était attaqué d'un mal bizarre qui lui causait quelquefois des accidents équivoques d'épilepsie ou d'apoplexie qui duraient peu, et qu'il cachait avec tant de soin qu'il chassa un de ses gens pour en avoir parlé à d'autres de ses domestiques. Il avait depuis quelque temps un mal de tête continuel, souvent violent. Cet état troublait l'aise qu'il sentait de la délivrance d'un père très-fâcheux, et d'un beau-frère qui, en bien des sortes,

avait fait continuellement le malheur et souvent le désespoir de sa vie. Madame la Princesse, pour qui il avait quelque considération et quelque amitié, le pressait de penser à Dieu et à sa santé. A force d'exhortations, il lui promit l'un et l'autre, mais après le carnaval qu'il voulait donner aux plaisirs. Il fit venir madame la Duchesse à Paris, le lundi gras, pour les sollicitations et les audiences, et en attendant pour lui donner deux soupers et à beaucoup de dames, et les mener courir le bal toute la nuit du lundi au mardi gras. Sur le soir du lundi, il alla à l'hôtel de Bouillon, et de là chez le duc de Coislin, son ami de tout temps, qui était déjà assez malade; il n'avait point de flambeaux et un seul laquais derrière son carrosse. Passant sur le Pont-Royal, revenant de l'hôtel de Coislin, il se trouva si mal qu'il tira son cordon et fit monter son laquais auprès de lui, duquel il voulut savoir s'il n'avait point la bouche tournée, et il ne l'avait pas, et par qui il fit dire à son cocher de l'arrêter au petit degré de sa garde-robe pour entrer chez lui par derrière, et n'être point vu de la grande compagnie qui était à l'hôtel de Condé pour souper. En chemin il perdit la parole et même la connaissance; il balbutia pourtant quelque chose pour la dernière fois, lorsque son laquais et un frotteur qui se trouva là le tirèrent du carrosse et le portèrent à la porte de sa garde-robe qui se trouva fermée. Ils frappèrent tant et si fort qu'ils furent entendus de tout ce qui était à l'hôtel de Condé, qui accourut. On le jeta au lit. Médecins et prêtres mandés en diligence firent inutilement leurs fonctions. Il ne donna nul autre signe de vie que d'horribles grimaces, et mourut de la sorte sur les quatre heures du matin le mardi gras.

Madame la Duchesse, au milieu des parures, des habits de masques et de tout ce grand monde convié,

éperdue de surprise et du spectacle, ne perdit sur rien la présence d'esprit; et, quoique mal avec M. du Maine, elle en sentit le besoin; ainsi, fort peu après qu'on eut mis M. le Duc au lit, elle envoya le chercher à Versailles, ainsi que M. le comte de Toulouse et madame la princesse de Conti leur sœur, et ne manda rien à M. ni madame la duchesse d'Orléans, avec qui elle était mal, et du crédit desquels elle n'avait rien à attendre. On peut juger qu'elle n'oublia pas d'Antin. Elle ne laissa pas de pleurer un peu en les attendant. Personne ne crut ses larmes excitées par la tendresse, mais plutôt par un souvenir douloureux qui l'affligeait en secret depuis un an, et d'une délivrance trop tardive. Madame la princesse de Conti, sa belle-sœur, avertie de ce qui se passait, alla à l'hôtel de Condé avec ses enfants, demeura dans les antichambres parmi les laquais assez longtemps, retourna dans son carrosse sans sortir de la maison, et revint encore dans les antichambres. La maréchale d'Estrées, douairière, fort amie de madame la Duchesse, la trouvant là la fit entrer malgré elle, disant qu'en l'état où elle était avec M. son frère, elle n'osait se présenter. Madame la Duchesse, toujours fort à elle-même après le premier étonnement, lui fit merveilles. Bientôt après l'autre princesse de Conti arriva de Versailles, qui se mettait au lit lorsque le message de madame la Duchesse lui vint. Elle demeura peu à l'hôtel de Condé. M. le Duc venait de mourir; elle emmena madame la Duchesse à Versailles.

Vers Chaillot ils trouvèrent M. du Maine qui monta dans leur carrosse, et vers Chaville M. le comte de Toulouse, qui monta aussi et s'en retourna avec eux. Le contre-temps qui lui arriva fit grand bruit, enfanta des chansons, et ce fut tout. Le courrier de madame la Duchesse ne le trouva point chez lui, et pas un de ses gens

ne put ou ne voulut dire où il était, ni l'aller avertir. Il n'était pas loin pourtant, dans un bel appartement d'emprunt avec une très-belle dame du plus haut parage, dont le mari était dans le même, qui en faisait deux beaux, où tout le jour il tenait le plus grand état du monde, mais qui, malgré ses jalousies quelquefois éclatantes, était hors d'état de les aller surprendre, et la dame apparemment bien sûre du secret. Ils se reposèrent tous chez madame la Duchesse, où ses enfants arrivèrent. Madame la princesse de Conti alla éveiller Monseigneur, et huit heures du matin approchant, M. et madame la duchesse d'Orléans avertis vinrent chez madame la Duchesse, où tout se passa entre eux de fort bonne grâce. M. le duc d'Orléans, M. du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent au premier réveil du roi, où Monseigneur arriva un moment après eux.

Le roi, surpris de les voir à une heure si peu ordinaire, leur demanda ce qu'il y avait. M. du Maine porta la parole pour tous, et aussitôt le roi donna à M. le duc d'Enghien le gouvernement, la charge et la pension de M. son père, et déclara qu'il s'appellerait désormais M. le Duc comme lui. Ils retournèrent chez madame la Duchesse lui apprendre ces grâces, et de suite menèrent le nouveau M. le Duc attendre le roi dans ses cabinets, à qui ils le présentèrent. Ce prince, dont la sensibilité n'avait pas édifié à l'hôtel de Condé, avait plus de dix-sept ans. Le roi permit qu'il fît auprès de lui le service de grand maître, mais il ne voulut pas lui commettre l'exercice réel de cette charge ni du gouvernement de Bourgogne, et de concert avec madame la Duchesse, il chargea d'Antin du détail de l'un et de l'autre, de ses biens et de sa conduite, ce qui se déclara quelques jours après. Madame la Princesse était à Maubuisson; elle avait conservé beaucoup d'affection pour cette maison, quoi-

qu'elle eût perdu sa célèbre tante. Elle vint en diligence et apprit la mort de M. son fils, parce que malgré ses cris elle fut menée non à l'hôtel de Condé, mais chez elle au petit Luxembourg, maison qu'elle avait superbement bâtie depuis la mort de M. le Prince, et qu'elle achevait encore alors. Elle envoya aussitôt au roi Saintrailles le supplier de vouloir bien mettre la paix dans sa famille. Le roi lui promit d'y travailler, et ordonna à Saintrailles de demeurer auprès de M. le Duc comme il était auprès du père dont il commandait l'écurie. C'était un homme sage, avec de l'esprit, fort mêlé dans la meilleure compagnie, mais qui s'était gâté en s'élevant au-dessus de son petit état, ce qui l'avait rendu important jusqu'à l'impertinence. C'était un gentilhomme tout simple et brave, mais qui n'était rien moins que *Potton* qui est le nom du fameux Saintrailles.

La mort du poëte Santeuil aux états de Bourgogne, l'aventure inouïe du comte de Fiesque à Saint-Maur, et d'autres choses encore qui se trouvent ci-devant éparses, ont déjà donné un crayon de M. le Duc : c'était un homme très-considérablement plus petit que les plus petits hommes, qui sans être gras était gros de partout, la tête grosse à surprendre, et un visage qui faisait peur. On disait qu'un nain de madame la Princesse en était cause. Il était d'un jaune livide, l'air presque toujours furieux, mais en tout temps si fier, si audacieux, qu'on avait peine à s'accoutumer à lui. Il avait de l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la politesse et des grâces même quand il voulait, mais il voulait très-rarement; il n'avait, ni l'injustice, ni l'avarice, ni la bassesse de ses pères, mais il en avait toute la valeur, et avait montré de l'application et de l'intelligence à la guerre. Il en avait aussi toute la malignité et toutes les adresses pour accroître son rang,

par des usurpations fines, et plus d'audace et d'emportement qu'eux encore à embler. Ses mœurs perverses lui parurent une vertu, et d'étranges vengeances qu'il exerça plus d'une fois, et dont un particulier se serait bien mal trouvé, un apanage de sa grandeur. Sa férocité était extrême et se montrait en tout. C'était une meule toujours en l'air qui faisait fuir devant elle, et dont ses amis n'étaient jamais en sûreté, tantôt par des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et des chansons qu'il savait faire sur-le-champ qui emportaient la pièce et qui ne s'effaçaient jamais; aussi fut-il payé en même monnaie plus cruellement encore. D'amis il n'en eut point, mais des connaissances plus familières, la plupart étrangement choisies, et la plupart obscures comme il l'était lui-même autant que pouvait l'être un homme de ce rang. Ces prétendus amis le fuyaient, il courait après eux pour éviter la solitude, et quand il en découvrait quelque repas, il y tombait comme par la cheminée, et leur faisait une sortie de s'être cachés de lui. J'en ai vu quelquefois, M. de Metz, M. de Castries et d'autres, désolés.

Ce naturel farouche le précipita dans un abus continuel de tout et dans l'applaudissement de cet abus qui le rendait intraitable, et si ce terme pouvait convenir à un prince du sang, dans cette sorte d'insolence qui a plus fait détester les tyrans que leur tyrannie même. Les embarras domestiques, les élans continuels de la plus furieuse jalousie, les vifs piquants d'en sentir sans cesse l'inutilité, un contraste sans relâche d'amour et de rage conjugale, le déchirement de l'impuissance dans un homme si fougueux et si démesuré, le désespoir de la crainte du roi, et de la préférence de M. le prince de Conti sur lui, dans le cœur, dans l'esprit, dans les manières mêmes de son propre père la fureur de l'amour

et de l'applaudissement universel pour ce même prince, tandis qu'il n'éprouvait que le plus grand éloignement du public, et qu'il se sentait le fléau de son plus intime domestique, la rage du rang de M. le duc d'Orleans et de celui des bâtards, quelque profit qu'il sût en usurper, toutes ces furies le tourmentèrent sans relâche et le rendirent terrible comme ces animaux qui ne semblent nés que pour dévorer et faire la guerre au genre humain; aussi les insultes et les sorties étaient ses délassements, dont son extrême orgueil s'était fait une habitude, et dans laquelle il se complaisait. Mais s'il était redoutable, il était encore plus déchiré. Il se fit un effort aux derniers états de Bourgogne, qu'il tint après la mort de M. le Prince, d'y paraître plus accessible. Il y rendit justice avec une apparence de bonté; il s'intéressa avec succès pour la province, et y donna de bons ordres de police; mais il y traita le parlement avec indignité sur des prérogatives que M. son père n'avait jamais eues, et qu'il lui arracha après quantité d'affronts. Quiconque aura connu ce prince n'en trouvera pas ici le portrait chargé. Il n'y a personne qui n'ait regardé sa mort comme le soulagement personnel de tout le monde.

J'appris la mort de M. le Duc à mon réveil à Versailles, où j'étais; j'allai à la messe du roi où je sus ce qui s'était passé là-dessus, et la disposition de sa dépouille. J'allai ensuite chez M. le duc d'Orléans qui, après avoir expédié quelques compliments le plus promptement qu'il put, me mena dans son cabinet où madame la duchesse était demeurée à attendre qu'il eût vidé sa chambre de ceux que les compliments y avaient amenés. Là en tiers avec eux, ils me contèrent ce qui s'était passé entre eux et madame la Duchesse dans la visite qu'ils lui avaient faite ce même matin, ensuite entre le roi et M. le duc d'Orléans sur l'affaire de ses filles avec

les princesses du sang. Comme jusqu'ici je n'en ai dit qu'un mot fort léger et fort en passant, il en faut parler avec plus d'étendue.

Il faut donc savoir que madame la duchesse d'Orléans était peut-être ce qu'il y avait dans le monde de plus orgueilleux, et la personne aussi qui avait le plus de vues et de suite dans l'esprit et de tenacité dans ses volontés. Née ce qu'elle était, elle aurait dû être contente de se voir dans un rang aussi distingué au-dessus de celui de ses sœurs, mariées pourtant les premières de leur naissance à des princes du sang. Toutefois ce rang de petite-fille de France qui se bornait à elle ne lui servait que d'aiguillon à usurper, comme elle voyait incessamment faire à ses frères et aux princes du sang sur tout le monde. La pensée que ses enfants ne seraient que princes du sang lui était insupportable, et de leur désirer un rang séparé au-dessus de prince du sang à en former le projet il n'y eut point d'intervalle. Elle imagina donc un troisième état entre la couronne et les princes du sang sous le nom d'arrière-petits-fils de France, et se mit en tête de le former et de le faire passer.

M. le duc d'Orléans, à qui elle en parla, trouva d'abord cela ridicule. Il était alors comme enterré avec madame d'Argenton, et comme cela ne regardait ni sa maîtresse ni son genre de vie, sa négligence et sa facilité naturelle l'entraînèrent peu à peu à laisser tenter ce qu'il désapprouvait, et à la fin à s'y laisser embarquer lui-même. L'enfance de M. le duc de Chartres ôtait toute occasion de montrer des prétentions à son égard, mais leur fille aînée devenait d'âge et encore plus de figure à être ce qu'on appelle présentée et mise à la cour et dans le monde. Le premier pas pour arriver à un rang supérieur aux princes du sang était d'en être distinguée, et pour cela, il fallait au moins commencer par les précéder. A l'é-

gard des filles nulle difficulté par l'aînesse de la branche d'Orléans, mais pour les femmes des princes du sang et de leurs veuves, ce qui était la même chose, c'est où était l'embarras. Point d'exemple en nulle condition en France où entre personnes de même rang et de même condition, les femmes ne passassent partout devant les filles, et cet usage s'était toujours observé parmi les princesses du sang de toutes les branches. Il ne parut pas prudent de lever tout d'un coup le masque sur la prétention d'un nom et d'un rang nouveau et inconnu d'arrière-petit-fils de France. Madame la duchesse d'Orléans eut peur d'effaroucher par trop ; mais, voulant le former peu à peu et aller par degrés d'une prétention à l'autre, elle commença à prétendre que ses filles précédassent les femmes des princes du sang à titre seulement d'aînesse, pour, ce point gagné, venir au reste par échelons. Ainsi elle ne montra ni ne présenta sa fille pour avoir le temps de se tourner.

Elle la fit appeler Mademoiselle tout court au Palais-Royal, n'y en ayant plus de ce nom depuis le mariage de madame de Lorraine. Du Palais-Royal, cette dénomination gagna Paris, et le monde s'y accoutuma; les princes du sang plus que les autres, ravis qu'une princesse du sang succédât à un nom qui n'avait jusque-là été usité que pour deux petites-filles de France. Dans la suite il s'établit tout à fait; le roi n'en dit rien, laissa faire, après quoi madame la duchesse d'Orléans aurait trouvé fort mauvais, si quelqu'un avait appelé sa fille autrement. Le délai de la produire et quelques petites simagrées observées chez elle, quoique dans le plus petit particulier où on la tenait renfermée, et dont on ne s'accommoda pas, commença à faire murmurer, et comme cela perça, les princes du sang se réveillèrent et se tinrent en garde sans mot dire. Enfin il se présenta des con-

trats de mariages de particuliers à signer. Mademoiselle, quoique non présentée ni dans le monde, était d'âge à les lui faire signer, et ce fut là où la prétention de préséance éclata. Madame la duchesse d'Orléans ne voulut pas qu'elle signât après les femmes des princes du sang qui s'en émurent fortement; ainsi Mademoiselle, pour ne pas céder, ne signa aucun de ces contrats et la prétention se trouva ainsi formée. Cela fit grand bruit, et mit une grande aigreur entre madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse où leurs amies se mêlèrent assez mal à propos. La chose éclatée, il la fallut soutenir. Il se fit des mémoires de part et d'autre, ils doublèrent en réponses et en répliques avec fort peu de mesures. Les choses en étaient là lorsque M. le Duc mourut, et le roi différait toujours de décider par son aversion naturelle et par la crainte de fâcher ceux qu'il condamnerait. Il y avait une autre noise dans la maison de Condé.

Madame la duchesse du Maine conservait son rang de princesse du sang, mais elle n'avait point pris de brevet qui le lui accordât comme avait fait madame de Longueville et les autres princesses du sang mariées à d'autres qu'à des princes du sang. Sa raison intérieure était d'appuyer le rang extérieur de prince du sang dont son mari jouissait et de venir à prétendre qu'il était prince du sang, et de tourner son rang de princesse du sang fille en celui de princesse du sang mariée, c'est-à-dire en femme de prince du sang comme il est le même en tout, excepté les préséances entre elles. Cette transition était facile à entreprendre. Elle passait sans difficulté après mademoiselle de Condé, sa sœur aînée, tant qu'elle vécut; avec mademoiselle d'Enghien sa sœur cadette, point de difficulté à la précéder. Mais lorsque madame la Duchesse présenta ses filles, et les mit à la cour et

dans le monde, il fallut que la prétention éclatât. Ainsi madame du Maine évita de se trouver avec elles, et comme elle avait déjà secoué le joug de la cour, et qu'elle s'était tournée tout aux fêtes, aux plaisirs, à ne bouger de Sceaux, et à ne vivre que pour soi, elle évita assez longtemps la concurrence sans qu'on s'en aperçût trop ; mais les contrats de mariage des particuliers la décelèrent, comme ils avaient fait madame la duchesse d'Orléans pour Mademoiselle. Néanmoins elle n'osa parler du rang de M. du Maine ; mais, laissant à part qu'elle fût ou non femme d'un prince du sang, elle s'avisa d'alléguer qu'étant sœur de M. le Duc, elle ne devait pas céder à ses filles sur lesquelles elle avait un degré de parenté paternelle, et ne signa plus aucun contrat de mariage. La prétention était inouïe, tout cela d'autant plus mal conçu, que tant qu'elle avait signé les contrats de mariage, elle les avait toujours signés au-dessus de son mari, ce qui n'eût pas été, s'il eût été prince du sang, comme M. le prince de Conti les signait tous au-dessous de madame sa femme qui était fille aînée de M. le Prince.

Pour revenir à l'affaire de Mademoiselle, tout ce qui s'était passé avant la mort de M. le Duc s'était fait avant que j'eusse vu madame la duchesse d'Orléans, et M. le duc d'Orléans en était si peu occupé, qu'à peine m'en avait-il dit quelque mot en passant, que j'avais encore moins ramassé. Ce matin-là donc de la mort de M. le Duc, étant seul avec M. et madame la duchesse d'Orléans, après m'avoir conté combien leur visite à madame la Duchesse s'était bien passée, ils me dirent qu'ils étaient d'avis de se servir de cette occasion pour faire finir la dispute du rang de leurs filles, qui durait depuis trop longtemps ; que dans cet esprit M. le duc d'Orléans avait, de ce même matin, parlé au roi et repré-

senté qu'il était de son équité de prononcer, et de sa bonté de le faire dans une occasion où toutes les inimitiés suspendues pouvaient demeurer éteintes si le bois qui entretenait ce feu était ôté; qu'il ne fallait espérer entre eux rien de solide tant que cette querelle les irriterait : que leur état ne comportait aucun autre sujet de division ; que ce qui venait de se passer entre eux ferait recevoir avec une soumission douce quelque jugement qui pût intervenir; que le roi, paraissant touché de ses raisons, lui avait dit qu'il prît garde et qu'il pourrait bien le condamner, à quoi il n'avait répondu que par une continuation d'instances pour être jugé. Ce fut la matière de la délibération. Mon avis fut qu'il n'y avait rien de pis pour eux que de n'être point jugés, parce que la provision était contre eux fondée sur l'usage de tout temps; qu'ainsi, sans être jugés, ils demeuraient condamnés, puisque Mademoiselle ne pouvait se trouver nulle part avec les femmes des princes du sang, parce qu'elle ne pouvait les précéder, et que par la même raison elle ne signait aucun contrat de mariage. J'ajoutai que, quelque jugement qui intervînt, ils se retrouveraient toujours sur leurs pieds, parce qu'en perdant même leur prétention pour leurs filles, ce même jugement déciderait la préséance de madame la duchesse d'Orléans sur les filles qu'aurait M. le duc de Berry ; je crus aussi, en quoi je me trompai lourdement, que, quoique le roi eût dit à M. le duc d'Orléans qu'il pourrait bien le condamner, il ne le ferait pas, parce que s'il avait dû le faire, il n'aurait pas résisté à toutes les instances que M. le Prince et M. le Duc lui avaient faites de juger, dans le temps que M. le duc d'Orléans était le plus mal avec lui; et ce fut aussi l'avis de M. et de madame d'Orléans. Nous convînmes donc, selon ce que je leur proposai, que M. le duc d'Orléans en irait dire seu-

lement un mot à madame de Maintenon, pour se la concilier et ne la pas fatiguer, et un autre encore au roi avant qu'il se mît à table. Aussitôt après dîner, je retournai chez eux savoir où ils en étaient.

Madame la duchesse d'Orléans s'était mise au lit pour recevoir les compliments sur la mort de M. le Duc, et M. le duc d'Orléans et moi, seuls dans sa ruelle, discutâmes avec elle ce qu'il restait à faire. Il me dit qu'il n'avait pu voir madame de Maintenon qui ne dînait pas chez elle, et que le roi ne lui avait pas paru éloigné de juger. Nous conclûmes qu'il fallait concilier et rafraîchir la mémoire de madame de Maintenon par une lettre. Nous la fîmes tous trois, moi tenant la plume, et je passai après avec M. le duc d'Orléans dans son cabinet, pour la lui dicter. Il l'écrivit et l'envoya sur-le-champ. J'allai de là rendre l'état des choses à M. de Beauvillier, qui me promit de parler à monseigneur le duc de Bourgogne, chez lequel M. le duc d'Orléans alla dans l'après-dînée, et l'entretint longtemps. Ce prince lui dit qu'il était d'avis de juger, mais qu'il ne pouvait l'assurer s'il serait pour lui. Après ils se parlèrent avec amitié sur le mariage de M. le duc de Berry avec Mademoiselle.

Le roi, après sa messe, avait été voir madame la Duchesse, dolente à merveille dans son lit, et lui avait fort parlé d'achever d'éteindre toute aigreur entre madame la duchesse d'Orléans et elle, et d'en saisir cette occasion touchante où M. et madame la duchesse d'Orléans avaient si bien fait pour elle et de si bonne grâce. Le roi se trouvait mal à l'aise de leur division : son désir de la voir finir lui fit prendre pour un retour de bonne foi ce que la seule bienséance avait fait dire et faire des deux côtés en cette journée. Touché d'ailleurs par ce que lui avait dit M. le duc d'Orléans sur une décision,

plus encore de sa lettre à madame de Maintenon qu'il avait vue, il crut ne pouvoir trouver de conjoncture plus favorable, puisqu'il fallait bien en venir un jour à décider, et que dans ces premiers moments de rapprochement, les parties seraient plus traitables et recevraient plus doucement sa décision qu'en aucun autre temps. Rempli de cette pensée, il entra sur le soir chez madame la duchesse de Bourgogne avant de passer chez madame de Maintenon, comme il faisait plusieurs fois tous les jours depuis qu'elle était en couche du roi d'aujourd'hui, et, contre sa coutume, après les premiers moments il en fit sortir tout le monde. Il ne demeura dans la chambre que madame de Maintenon, Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne, et la princesse dans son lit dont tous s'approchèrent, tandis que le roi envoya quérir monseigneur le duc de Berry.

Le roi exposa le fait, et ce que M. le duc d'Orléans lui avait dit dans la journée, madame de Maintenon ce qu'il lui avait écrit; ils convinrent tous qu'il fallait décider. Le roi, qui n'avait pas relu les mémoires, était plein d'un dernier que feu M. le duc lui avait donné depuis peu de jours. Il en avait voulu donner communication à M. le duc d'Orléans, et la liberté d'y répondre; sa paresse et sa négligence lui persuadèrent que l'un et l'autre était inutile, que ce ne pouvait être que des redites, et qu'il n'aurait pas besoin de rien ajouter aux mémoires qu'il avait donnés. Ainsi M. le duc d'Orléans ne vit point ce dernier mémoire qui pourtant avait persuadé le roi contre la prétention de Mademoiselle. Il montra un peu ce penchant, mais il laissa toute liberté de discuter l'affaire et d'opiner, parce que dans la vérité il ne se souciait guère qui de ses deux bâtardes l'emportât. Monseigneur, de longue main bien instruit, de nouveau recordé, qui haïssait M. le duc d'Orléans à ne s'en pas

contraindre, qui y était sans cesse entretenu, qui aimait madame la Duchesse, opina de toute sa force pour les femmes des princes du sang. Monseigneur le duc de Bourgogne, sur lequel de plus anciens et plus solides principes que ceux des mémoires respectifs faisaient impression, appuya le même avis. On peut ne pas douter que M. le duc de Berry n'en ouvrit point un autre. La décision arrêtée, le roi considérant qu'il en avait fait une pour la préséance de ses filles sur Madame qu'il ne voulait pas changer, et désirant aussi donner quelque consolation à madame la duchesse d'Orléans, fit l'honnêteté de demander à M. le duc de Berry s'il n'aurait pas de peine à céder aux filles de monseigneur le duc de Bourgogne, qui tout de suite répondit qu'il n'en aurait point. Ainsi il fut arrêté que les filles de France non mariées précéderaient, excepté la dauphine et la fille de France directe, les femmes de leurs frères cadets ; mais que les petites-filles de France, filles, seraient précédées par les femmes des fils de France ; que par conséquent madame la duchesse d'Orléans serait assurée de précéder les filles de M. le duc de Berry, et que les femmes des princes du sang précéderaient toutes les filles des petits-fils de France et des princes du sang aînés de leurs maris.

Après cela vint l'article de madame la duchesse du Maine, que le roi voulut décider en même temps. Pour cela il fut réglé que le jugement dénoncerait que les princesses du sang, filles, se précéderaient suivant leur aînesse, ce qui sapait la nouveauté prétendue par madame du Maine de précéder, comme tante, les filles de feu M. le Duc son frère, non mariées, parce qu'elle avait un degré sur elles, et que les petites-filles de France qui épouseraient un prince du sang, ou un qui ne le serait pas, et les princesses du sang qui épouseraient un autre

qu'un prince du sang, ne conserveraient point leur rang sans un brevet qui le leur accordât. Ainsi tombait le manége de madame du Maine en faveur de son mari, qui, avec tout son extérieur de prince du sang, ne l'était pas; et le roi dit qu'il ferait expédier un brevet à madame la duchesse du Maine, en cas qu'elle n'en eût pas déjà un pour conserver son rang. Ainsi elle fut déclarée ce qu'elle était, c'est-à-dire princesse du sang, fille, quoique mariée, et marchant au rang de son aînesse après ses nièces. Tout fut consulté entre eux, excepté l'article des filles de France, que le roi ne mit pas en délibération, après l'honnêteté faite à M. le duc de Berry, et la différence qu'il voulut mettre entre les filles et les petites-filles de France, pour relever d'autant les premières, et pour gratifier madame la duchesse d'Orléans, ce dont M. le duc de Berry ne s'aperçut pas, et que les deux autres princes n'osèrent relever.

Tout étant ainsi unanimement convenu et résolu, le roi imposa le secret jusqu'à la déclaration qu'il en ferait après son souper. Pour mieux comprendre ce qui s'y passa, il faut expliquer en deux mots la mécanique de l'après-souper du roi de tous les jours. Le roi sortant de table s'arrêtait moins d'un demi-quart d'heure, le dos appuyé contre la balustre de sa chambre. Il trouvait là un cercle de toutes les dames qui avaient été à son souper et qui l'y venaient attendre un peu avant qu'il sortît de table, excepté les dames assises qui ne sortaient qu'après lui, et qui, à la suite des princes et princesses qui avaient soupé avec lui, venaient une à une faire une révérence, et achevaient de former le cercle debout où les autres dames avaient laissé un grand vide pour elle, et tous les hommes derrière. Le roi s'amusait à remarquer les habits, les contenances et la grâce des révérences, disait quelques mots aux princes et aux princesses qui

avaient soupé avec lui et qui formaient le cercle auprès de lui des deux côtés, puis faisait la révérence aux dames à droite et à gauche, qu'il faisait encore une fois ou deux en s'en allant, avec une grâce et une majesté nonpareilles, parlait quelquefois, mais fort rarement, à quelqu'une en passant, entrait dans le cabinet où il s'arrêtait pour donner l'ordre, et s'avançait après dans le second cabinet, les portes du premier au deuxième demeurant toutes ouvertes. Là il se mettait dans un fauteuil, Monsieur, quand il vivait, dans un autre; madame la duchesse de Bourgogne, Madame, mais seulement depuis la mort de Monsieur, madame la duchesse de Berry après son mariage, et les trois bâtardes, madame du Maine, quand elle était à Versailles, sur des tabourets, des deux côtés en retour ; Monseigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans, les deux bâtards, feu M. le duc, comme mari de madame la Duchesse quand il vivait, et depuis, les deux fils de M. du Maine, quand ils furent un peu grands, et d'Antin, depuis qu'il eut les bâtiments, tous debout. M. d'O, comme ayant été gouverneur de M. le comte de Toulouse, avec les quatre premiers valets de chambre, Chamarande, qui en avait conservé les entrées, les quatre premiers valets de garde-robe, les premiers valets de chambre de Monseigneur et des deux princes ses fils, le concierge de Versailles et les garçons bleus étaient dans le cabinet des Chiens, qui flanquait celui où était le roi, la porte entre-deux tout ouverte, dans laquelle les principaux se tenaient, dont quelques-uns demeuraient dans le premier cabinet avec les dames d'honneur des princesses qui étaient avec le roi, les deux dames du palais de jour de madame la duchesse de Bourgogne, et les dames d'atours des filles de France. Ainsi on voyait et on entendait de ce premier cabinet et de ce-

lui des Chiens, ce qui se disait et faisait dans celui où était le roi, qui en arrivant y trouvait les princes et les princesses qui avaient cette entrée, et qui ne mangeaient pas avec lui. Le nouveau M. le Duc et M. le prince de Conti, depuis son mariage, eurent cette entrée, l'un comme fils de madame la Duchesse, l'autre comme son gendre. Partout cela était de même, suivant la disposition des lieux, sinon qu'à Marly les dames que madame la duchesse de Bourgogne amenait se tenaient les après-soupers dans le cabinet du roi avec les dames d'honneur, et qu'à Fontainebleau il n'y avait qu'un seul cabinet fort grand, où tout ce qui vient d'être nommé demeurait avec le roi, les dames d'honneur duchesses assises, joignant les princesses et tout de suite, les autres debout ou par terre sur le parquet, où même on ne donnait point de carreau à la maréchale de Rochefort; les valets s'y tenaient peu, et peu à la fois par discrétion.

Cela entendu, le roi, entré dans le second cabinet, appela M. et madame la duchesse d'Orléans et M. le comte de Toulouse, et, au lieu de s'asseoir à l'ordinaire, les alla attendre dans un coin du cabinet, où il leur dit ce qu'il avait décidé. M. le duc d'Orléans, peu capable de prendre les choses à cœur, qui s'était laissé entraîner dans cette affaire plutôt qu'il n'y était entré, se contenta aisément; pour madame la duchesse d'Orléans, elle ne répondit pas un seul mot. De là le roi, se faisant suivre par le comte de Toulouse, alla dans un autre coin, où il appela madame la princesse de Conti sa fille, la seule d'entre les princes du sang qui fût là, et lui dit aussi le jugement, laquelle parut surprise et fort aise. Enfin le roi, toujours avec M. le comte de Toulouse, passa à un autre endroit où il appela M. et madame la duchesse du Maine, à qui il dit aussi ce qui les regardait, et qui en parurent fort mortifiés. Ensuite le roi s'alla asseoir à

l'ordinaire, et le temps du cabinet jusqu'au coucher s'acheva fort sérieusement.

Le lendemain mercredi des Cendres, le roi déclara son jugement le matin au conseil, qui y fut fort applaudi, et ensuite du public. Il ajouta qu'il l'avait tout écrit de sa main, mais qu'il voulait retoucher quelque chose. Il le dressa de manière que les enfants en directe, quoique non enfants des rois, furent déclarés fils et filles de France, ce qui, par exemple, regardait M. le duc de Berry; et il confirma tacitement le nouvel état et rang de petits-fils et petites-filles de France. Tout demeura encore comme secret jusqu'au 12 du même mois de mars, que le roi donna son jugement écrit de sa main, en onze articles, à Pontchartrain, comme ayant la maison du roi dans son département de secrétaire d'état, qui l'expédia et le signa seul. Le roi n'y voulut point d'autres formes ni même sa signature, pour que sa décision, ainsi toute nue, sans sceau, sans signature des autres secrétaires d'état, sans vérification au parlement, tînt plus de sa toute-puissance; c'est au moins toute la raison qu'on en put imaginer. En même temps Pontchartrain eut ordre d'expédier pour la duchesse du Maine le brevet de conservation de rang et honneurs de princesse du sang fille, qu'elle n'avait eu garde de demander, et dont elle se serait si volontiers passée.

Il ne laissa pas d'être remarquable que le jour de la mort de M. le Duc eût par cela même fait éclore ce que tout son crédit et celui de M. le Prince, toute leur ardeur et leur empressement, et toutes les adresses de madame la Duchesse n'avaient pu obtenir de son vivant. Elle oublia un peu son état si récent de veuve, dans la sensibilité très-marquée de ce qu'elle venait de gagner, en quoi madame la princesse de Conti, sa sœur, parut beaucoup

plus modérée. Madame la Duchesse en reçut même les compliments de ses familiers, ce qui fut imité à Paris par madame la Princesse et madame la princesse de Conti.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue St-Louis, 46, au Marais.